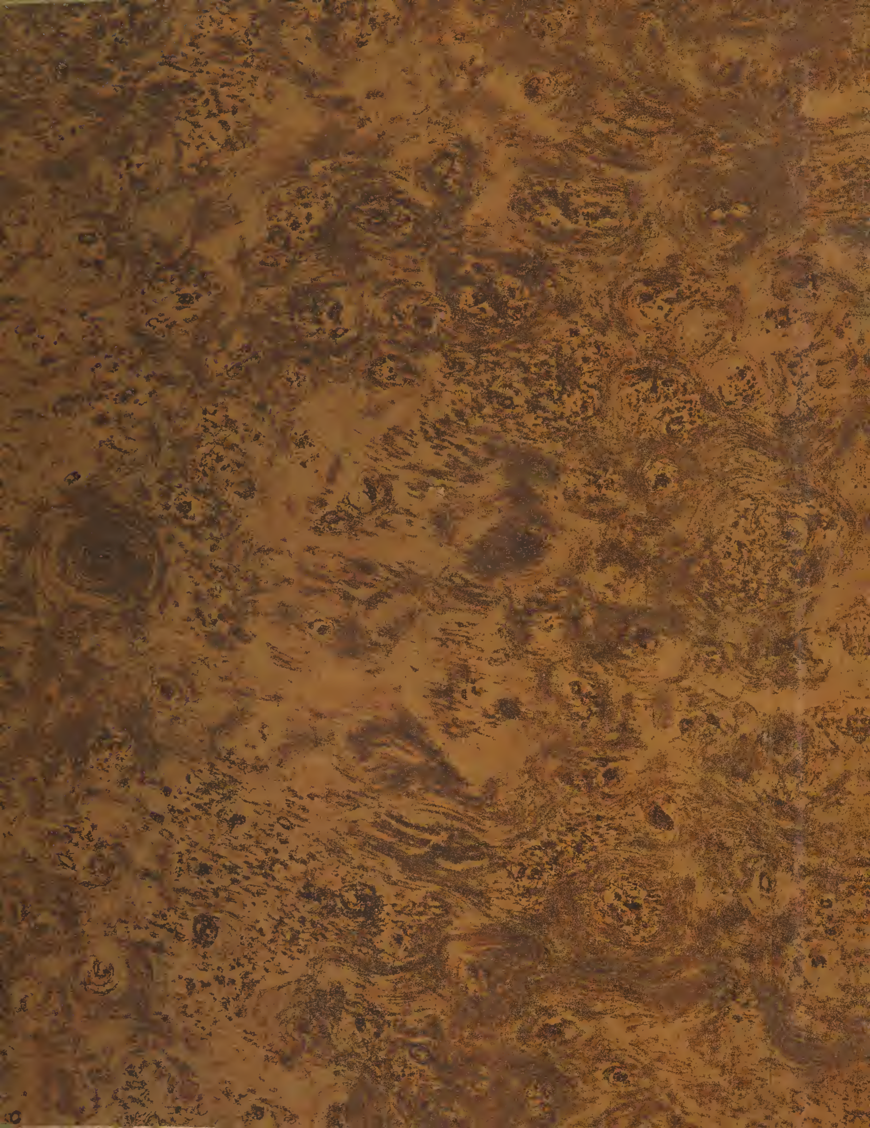
La Parfumerie Française et l'Art dans la présentation







La

Parfumerie Française

et

l'Art dans la Présentation

La Parfumerie Française et l'Art dans la Présentation





La Revue des Marques de la
Parfumerie et de la Savonnerie
43, Avenue Gambetta
—— Paris (20e) ——

- Tél. : Roquette 52-47 -
- R. C. Seine n° 223.019 -

Nous dédions cet ouvrage en témoignage de reconnaissance à ceux qui nous ont permis de le réaliser.

La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie.

Avril 1925.



Préface



Voici sans doute le plus bel écrin où l'on ait jamais présenté la parfumerie française.

C'est une noble dame, que la parfumerie française, et dont les titres de noblesse remontent aux temps mêmes où se construisaient les fondements de notre histoire nationale. Qu'elle ait eu des ancêtres en Egypte, dans la vieille Hellade ou à Rome ; qu'elle ait de tout temps trouvé ses modèles et ses maîtres chez les subtils et patients alchimistes orientaux ; que l'exemple de l'Italie et de l'Espagne l'ait jadis poussée dans la faveur de nos grandes dames et de nos bourgeoises,... qu'importe ! Elle est bien de chez nous, elle est nôtre, par son ancienneté, qui ne l'empêche pas, telle une jolie femme, d'être éternellement jeune, par sa perfection, par le rôle qu'elle n'a cessé de jouer dans la parure de nos femmes, par sa distinction achevée, qui est un élément de la grâce française.

Elle l'est encore par l'importance qu'elle a prise dans l'économie nationale. C'est tout un peuple qui, cultivateurs, chimistes, verriers, imprimeurs, menuisiers, manipulateurs et ouvriers de tous métiers, la fait vivre en en vivant lui-même. Elle doit son rang social, que nul ne lui conteste, à des vertus triomphales et disparates, auxquelles sont également sensibles, par un extraordinaire accord, la coquette, l'homme du bon ton et M. le directeur des douanes. Si elle règne dans les boudoirs, elle est grande vedette dans les colonnes du budget, et la considération dont elle jouit est de celles que l'on n'accorde qu'aux personnes qui dans l'Etat tiennent les principaux rôles.

Gloire donc à la parfumerie, aux suaves odeurs, aux fards, aux onguents, aux « cassollettes odorantes », pour parler comme le bon curé de Meudon ! Voilà sept cents ans — pas tout à fait le temps qu'il fallut à Mathusalem pour mourir — qu'elle se révéla dans notre vieille France ; mais il est évident qu'on l'y attendait, car elle s'y fit tout de suite les plus magnifiques relations. Quoi que vous en





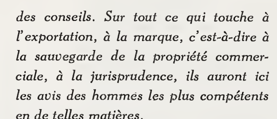
puissiez penser, Mesdames, en dépit de tant de raffinements que vous croyez peut-être avoir inventés, vous n'êtes que des élèves, et qui n'avez point recueilli toutes les leçons du passé. Vous ne vous étonnez pas d'apprendre que la reine Catherine de Médicis imprégnait ses jarretières de la bonne odeur des sachets, puisque vous en faites autant de celles qui, à votre petit lever, retiennent vos bas; il vous paraît tout simple qu'au manoir des Thélémites, les dames eussent à profusion la rose, la myrte et l'oranger, et qu'aux portes de leurs appartements, Gargantua eût pris soin d'installer les chambres des « parfumeurs et testonneurs », autrement dit des coiffeurs. Mais tout de même n'avez-vous pas dégénéré, depuis le temps où, au dire de Brantôme, un marquis del Vasto ne se fût point aventuré en promenade sans que l'on eût inondé de parfum la selle de son cheval ?

Mais ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre l'historique de la parfumerie française, qui trouvera sa place parmi les pages de ce livre. Aussi bien, nous risquerions de donner le change sur notre véritable dessein, si nous persévérions davantage dans le ton frivole. L'ouvrage que voici se propose en réalité d'apporter des réponses précises aux innombrables questions que pose une grande industrie française en constante évolution.

On y trouvera sans doute une partie historique. A quel singulier besoin répondent les parfums ? Comment est née, comment s'est développée, comment s'est transformée la parfumerie ? Quelle fut sur elle l'influence de la mode ? Comment fut découvert et comment se propagea, à travers toute la planète, ce produit singulier qui, pour l'éternité, a pris le nom d'eau de Cologne ? Voilà, entre beaucoup d'autres, quelques-unes des questions qu'il suffit de poser pour que s'éveillent aussitôt les curiosités.

Mais il en est d'autres. La présentation des parfums, par leurs flacons, par leurs étiquettes, fût-ce par leurs noms de baptême, a subi, d'âge en âge, bien des transformations. Quel rapport entre cet original flacon que, vide, vous conservez sur votre étagère comme un témoin d'art contemporain, et le récipient vulgaire dont usaient vos aïeules ? Les boutiques et les vitrines des parfumeurs, depuis celle que Simon Devaux avait ouverte rue de la Juiverie ou celle du gantier Martial, hantée par toute la Cour du jeune Louis XIV, ne se sont-elles pas transformées, jusqu'à devenir aujourd'hui des temples de grâce et de somptueuse richesse ? Et les vaporisateurs, et les sachets, et les boîtes à fards, et ce petit être vif, ardent, amoureux, avide de se jeter à toute minute sur les lèvres offertes des femmes, qu'est un bâton de rouge ?...

Il est d'autres chapitres encore. Ceux-là s'adressent principalement aux artisans de l'industrie des parfums. Ils y trouveront des renseignements techniques, des informations autorisées, voire



des conseils. Sur tout ce qui touche à l'exportation, à la marque, c'est-à-dire à la sauvegarde de la propriété commerciale, à la jurisprudence, ils auront ici les avis des hommes les plus compétents en de telles matières.

Nous en avons assez dit. A quoi bon nous étendre davantage ? Pour avoir une idée de la valeur documentaire de cet ouvrage, il suffit d'en regarder la table des matières. Pour savoir ce, qu'il représente d'efforts et, croyons-nous, de réussite, ouvrez-le au hasard. Les belles images y abondent, et chacune d'elles est un document. Quant à l'impression et aux reproductions des planches, elles sont à l'avenant des derniers perfectionnements techniques.

Ce livre est, en somme, l'aboutissement, sinon le couronnement, de la Revue des Marques. On s'est efforcé d'élever à la parfumerie française un monument digne d'elle. Il est des monuments de toute dimension et de toute nature. Celui-ci nous apparaît comme une succession de galeries revêtues de mosaïques d'or, où, parmi la rose, le benjoin et les divines odeurs dont s'enivrent les hommes, glisseraient des formes enchanteresses.



N°. 11.



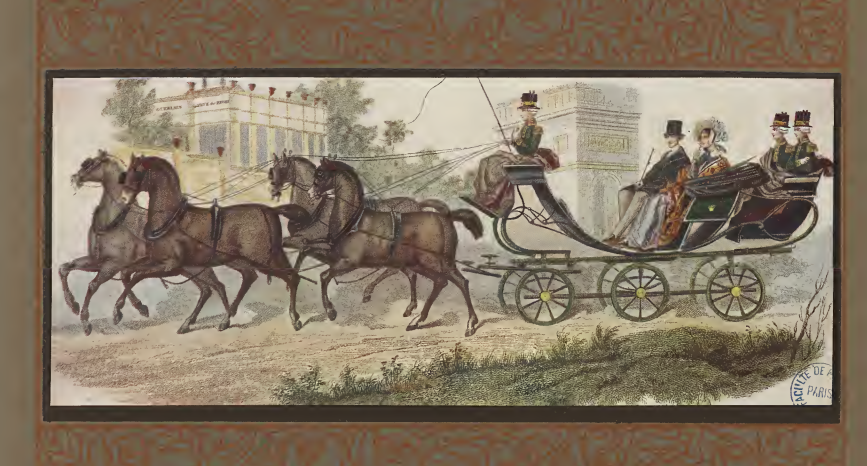
D. Teniers pinxit — Le Bas Sculp

L'ODORAT

Tire du Cabinet de Madame la Comtesse de Verrue
Et gravé de la grandeur de l'Original en 1736

a Paris chez Le Bas graveur du Roy, au bas de la rue de la Harpe, vis a vis la rue Percée chez un Fayancier

Gravure ancienne communiquée par M. L. GIVAUDAN.



L'Ancienne Maison
GUERLAIN
aux Champs-Elysées

Le Mémorial de la Parfumerie Française



Les Catons, qui pullulent dans le monde et emplissent toutes les chaires, peuvent tonner contre le goût des parfums : ce goût est vieux comme l'humanité. L'odorat est un des cinq laboratoires de la sensibilité humaine, une des cinq portes par où l'homme communique avec le monde extérieur. Fermez-en une : vous avez l'infirme. Fermez-les toutes : vous jetez sur l'océan de la vie une île déserte et inaccessible. S'élever dans la connaissance, grandir dans la civilisation, c'est fournir sans cesse, à la sensibilité aussi bien qu'à l'intelligence, des aliments nouveaux. Et voilà pourquoi la femme élégante et raffinée, la femme de luxe et d'amour dont le cabinet de toilette et le boudoir, pareils à des instituts de beauté, sont comme des éventaires où mille secrets dorment au fond des flacons, des boîtes et des cassolettes, et dont le linge de soie s'est lentement imprégné des plus rares senteurs, obéit en somme à la même loi qui, une cinquantenaire ou un être fauve et brutal, à peine sorti de l'animalité, à brûler, sur le seuil de sa caverne empestée de charognes en putréfaction, des bois résineux coupés dans la forêt voisine.

Entre ce sarment odorant et ce flacon de cristal que cisela un artiste, entre cette caverne et ce boudoir, entre cet ancêtre velu et cette parisienne qui glisse parmi les hommes comme un sachet vivant, tient toute l'histoire de la parfumerie.

Venue des extrêmes racines de la civilisation, comment n'y eût-elle pas rencontré la religion, ce premier balbutiement de l'être qui cherche à s'évader de son limon ? Cette subtile odeur qui flotte dans l'air, et qu'aspirent des narines ravies, le prêtre, d'un coup de filet, la capte, pour en faire, à son profit, un rite. Tout ce qui n'est ni l'événement quotidien ni la sensation coutumière, tout ce qui excite l'intelligence ou les sens, tout ce qui implique une recherche, une surprise, une dilection, voire une exceptionnelle infortune, tout ce qui, dans la joie comme dans la douleur, dans le drame comme dans l'allégresse, est de l'imprévu, voilà son domaine, et son prestige est fait de l'adresse avec laquelle il confisque le mystère pour s'y renfermer. Le premier jour, de quoi s'est-il agi en vérité ? De combattre avec du bois brûlé la dégoûtante puanteur qui se répand des victimes immolées et de leurs entrailles qui fument. Mais si cette apaisante odeur sou-

lage, elle est à lui, qui n'est plus rien, s'il ne détient tous les secrets de la félicité. Bientôt, de la fumée primitive qui fut son premier véhicule, le parfum passe dans les eaux lustrales et les onguents, que fabriquent les prêtres, selon des formules sacrées, dans la pénombre des temples de bois, et il n'est point de cérémonie où il n'ait sa part.

Cependant, comment emprisonner le parfum ? Au bord du flot, le varech distribue sur toute la côte son âcre senteur, et la rose sauvage, étreignant les ronces, ne demande à personne la permission d'embaumer, et voici que, sans souci du rite, une hardie violette se hausse vers le visage du chasseur hirsute que la fatigue a jeté sur le sol. Sans considération pour le mystagogue et ses magies, il advient donc que le parfum se laïcise. Les brûle-parfums, les eaux odorantes, les senteurs qui grisent, sont de toutes les réunions de fête. Puis, comme nous sommes en Asie, berceau de l'humanité, que le climat y est chaud, que les corps y transpirent, que les femmes y veulent être belles, le parfum, franchissant le dernier barrage, ne tarde pas à entrer dans les logis particuliers, à guetter hommes et femmes au sortir de leurs ablutions, et, sous la forme d'eau, de pommade, d'huile, d'onguent, de fard, à devenir le charmant tyran qui commande à toute toilette soignée. Ainsi est dépossédé le prêtre d'une de ses prérogatives, et sans doute est-ce la première qu'il ait perdue...

⁂

Si loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de l'Egypte, mère des peuples, on trouve ses pharaons et ses prêtres livrés aux griseries de l'encens et de la myrrhe. Comment ce peuple délicat, qui semble avoir épuisé tous les biens de la civilisation la plus raffinée, eût-il échappé au sortilège du parfum ? Il s'en couvre vivant, il en imprègne les bandelettes dont il enveloppe ses morts pour le voyage de l'éternité, il l'incorpore à tous les actes de sa vie religieuse et sociale.

Aussi bien, c'est le parfum qui vient à lui. Point d'effort, ni de calcul pour l'aller quérir : un bras à étendre, une main à refermer pour saisir la divine essence. Entre l'orient et l'occident, l'Egypte, de tout temps, par destination géographique, fut la grande halte des navigateurs. Si Babylone est l'entrepôt des marchandises venues de l'Inde, Alexandrie ne tarde pas à devenir son annexe. Les précieux arômes que produit l'Arabie et que dégorge l'Asie profonde, c'est à Babylone que les Phéniciens les viennent chercher pour les transporter à Alexandrie, et, de là, en Italie, en Espagne.

Ces rares matières, l'Egypte les traite avec une science bientôt inimitable. Au premier siècle, Alexandrie a son quartier de parfums et d'immenses fabriques. Ce que l'on y produit ? Ecoutez une énumération incomplète. Depuis deux mille ans, ou plutôt depuis cinquante ans, le monde moderne a pu perfectionner les moyens de production ; a-t-il beaucoup innové dans la nomenclature des essences ? La myrrhe, l'encens et le nard, que n'a point oublié le *Cantique des Cantiques,* cinnamone et cannelle, baume de Judée, styrax, jonc odorant, bois de santal, clou de girofle, labdanum, musc, civette, safran, iris, menthe, aloès, stacté, et l'onyx, que l'on extrait d'une coquille de poisson, et cette fleur du henné que l'on appelle chypre, et tant d'autres encore,... Pharaons, grands prêtres, cour-

tisanes illustres, telles sont quelques-unes des odeurs dont la griserie montait à vos narines des frêles entrailles de ces flacons et de ces pots qui, encombrant, durant la vie, les boudoirs où vous ne cessiez de perfectionner l'art de vous parer, vous accompagnaient encore au royaume des morts. Et vous, Cléopâtre, reine suprême de la beauté et de l'artifice, laquelle d'entre tant d'essences sûtes-vous choisir pour faire plus sûrement ployer devant votre couche les genoux d'Antoine ?

⁂

Les bateaux phéniciens qui, gonflant leurs voiles à Alexandrie, transportent aux rives de l'Hellade les premières statues peintes d'où sortira la sculpture grecque, y apportent en même temps, non point le goût des parfums, que les Grecs n'avaient pas eu besoin d'apprendre des Egyptiens, mais la manière de les fabriquer et l'art de les employer. Chose curieuse et nouvelle, ce sont les médecins qui les accaparent, et voilà les fils d'Esculape, par un privilège imprévu, maîtres des essences et des macérations.

A ce peuple si royalement doué, il ne faut pas longtemps pour s'initier à la science venue d'Egypte. Les élèves sont bientôt capables d'en remontrer à ceux qui les ont enseignés. Sur cet illustre sol, a-t-on jamais rien entrepris, sans y briller, du premier coup, au premier rang ?

A regarder les Grecs, ou plutôt à les sentir, ne croirait-on pas que leur pays est, à travers la planète, la terre élue des parfums ? Fêtes religieuses, fêtes civiques, il n'est pas de solennité à laquelle ceux-ci ne participent. Point de festins, point de jeux, où les bonnes odeurs, répandues dans l'air, n'ajoutent leur enchantement à l'allégresse générale. On prodigue les eaux embaumées ; il y a partout, à profusion, des brûle-parfums ; on pose sur les fronts des vieillards, comme sur ceux des éphèbes, des couronnes odorantes. Les poètes chantent les parfums. Un Platon ne se cache point de les aimer. Athénée ne conçoit pas de fêtes où ils n'auraient de rôle. Celui qu'ils occupèrent dans la toilette féminine, on le connaît assez. Les peintures des vases nous montrent qu'une élégante d'Athènes, au temps d'Aspasie, n'aurait eu rien à apprendre d'une parisienne d'aujourd'hui. Elle savait parfumer son bain à la lavande. Ses femmes attendaient qu'elle en sortît pour lui présenter le peignoir, la frictionner de pures essences, l'épiler, la poudrer, étendre sur son visage les pommades, pousser vers elle la petite table où s'alignaient les divers instruments d'ivoire d'un onglier complet. L'athlète olympique, ses ablutions achevées, avait, lui aussi, ses onguents et ses essences. En ce peuple, où la beauté avait rang de vertu, nul ne rougissait, homme ou femme, de se parer, et l'on n'était pas éloigné de regarder comme une fonction naturelle d'embellir, en sa propre personne, la nature. A peine était-ce un luxe. Il fallait les excès d'un Alcibiade pour que l'on s'étonnât.

⁂

Est-il nécessaire de parler des Romains ? Eduquée par l'ancêtre Egypte, la Grèce, à son tour, se fait l'éducatrice de son vainqueur. Et un jour vient où celui-ci innove. On sait à quelle ravalante mollesse, à quels avilissements descendit le peuple rude et fort de Marius. Sur la



pente d'une telle déchéance, l'art de la toilette s'ingénia à tous les raffinements. Les belles Romaines inventèrent les mouches, qu'un Néron en vint à trouver à son goût. Elles usèrent aussi de pastilles odorantes, propres à parfumer l'haleine. A elles enfin, la gloire d'avoir imaginé les masques destinés à adoucir la peau, à éclaircir le teint, à effacer les rides. Certains de ces masques étaient des emplâtres faits de mie de pain détrempée dans du lait d'ânesse. D'autres étaient composés de farine de seigle et de miel. On se livrait encore à d'étranges mixtures, où entraient les œufs de poules, la corne de cerf, le miel, la gomme, l'iris, l'alcyonée, la céruse.

Avec les légions romaines, le goût des parfums entre en Gaule, où il rencontre la verveine, qui est de toutes les cérémonies druidiques. Mais en passant sur la latinité, le flot barbare nivelle tout, recouvre tout, et bientôt la dernière fumée odorante disparaît avec le dernier fard. Une nuit compacte enveloppe ce qui fut la civilisation, et, pour que des narines occidentales se reprennent au délice d'aspirer de fins arômes, il faut, une fois de plus, que l'Orient leur tende ses cassolettes. C'est par les Arabes que se fait cette seconde initiation.

Les Arabes possèdent les plantes magiques, ou du moins ils savent où les prendre. Avances dans la civilisation et la science, ils connaissent l'art de distiller et de fabriquer les essences et les huiles. Tout ce qui grise les sens, tout ce qui enchante l'âme, ils le cultivent et s'en rassasient. Ils aiment les suaves odeurs comme ils aiment les formes pures. Lorsque Mahomet, les guidant vers son paradis, se demande de quelle magie pourrait être parées, pour les mieux attirer, les houris promises à leur félicité, il leur révèle qu'elles seront faites du musc le plus pur. Par l'Espagne, la civilisation arabe pénètre en Europe, et, avec elle, contenue dans l'alchimie, l'intelligence scientifique. C'est aussi par l'Espagne et par l'Italie qu'y rentre, pour y connaître plus tard les suprêmes apothéoses, le goût des parfums, et, en même temps, de précieux secrets de fabrication d'où sortiront la science et l'art de la parfumerie.

***

Telles sont, à grands traits, les principales étapes qui, de l'enfance de l'humanité jusqu'aux temps modernes, marquent le chemin embaumé de la parfumerie. Nous voici maintenant en France. C'est ici qu'elle va dresser ses plus fameux laboratoires, ici qu'elle va rencontrer son peuple d'élection.

Dans leurs bagages, les Croisés, entre beaucoup de conquêtes que la postérité mit plusieurs siècles à discerner, rapportèrent, de la grecque Byzance, le jeu de mail, et, de la Syrie arabe, l'usage des parfums. Ainsi fut complétée, et, en quelque sorte, confirmée, l'offensive parfumée conduite par les « Sarrazins » aux deux pointes extrêmes de l'Europe, celle de la botte italienne, celle du rocher de Gibraltar. Pour arriver jusqu'à Paris, elle prit une forme innocente et familière, celle d'un gant. La première illustre dame qui, recevant d'Italie ou d'Espagne une paire de gants parfumés, et qui, ayant fait sensation à la Cour, en fit venir une seconde pour son mari ou son page, fut ainsi, sans s'en douter, la grande introductrice, dans la société française, de Sa Majesté la Parfumerie.


BREVETS ÉTRANGERS
BREVETS FRANÇAIS
DOUBLE EAU DE COLOGNE
ROYALE RECTIFIÉE
de
GELLÉ FRERES
Successeurs de FARGEON JEUNE
PARFUMEUR DISTILLATEUR BRÉVETÉ
ET
FOURNISSEUR DE S. A. R. MADAME,
DUCHESSE DE BERRY,
cette Eau de Cologne pour être la Seule Soumise aux procédés de la Rectification, La Sage Combinaison des Plantes, et des Aromates qui la composent la rend Suave Spiritueuse et la plus efficace on peut s'en convaincre on Délivre ici des echantillons Gratis pour essai
Eau de Cologne Royale, fait plus d'effet par sa force que deux de celle qui est la plus en renommée, et a toujours un an de mise en flacon,
L'ENTREPÔT GÉNÉRAL est Chez GELLÉ FRERES Parfumeurs Distillateurs Rue des Vieux Augustins N°57.
A PARIS



Gravure ancienne communiquée par la Parfumerie HOUBIGANT



PAR BREVETS.

JEAN PAUL FEMINIS Inventeur.

JEAN MARIE FARINA son Successeur.

DÉPÔT
D'EAU DE COLOGNE
DE JEAN-MARIE FARINA,
Fournisseur Breveté
DES COURS DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DE PRUSSE.

PAUL FÉMINIS fut le premier Inventeur de l'Eau de Cologne, surnommée *l'Admirable*, à cause de ses merveilleuses propriétés. JEAN-ANTOINE FARINA, l'un des plus anciens distillateurs de Cologne, et son unique successeur, transmit le secret de sa composition à lui seul connu, à moi JEAN-MARIE FARINA son petit-fils; mes veilles et mes travaux m'ont fait porter cette Eau au plus haut degré de perfection; et je justifie sa perfectibilité et ses qualités supérieures à toutes autres, par les divers brevets de Fournisseur que j'ai successivement obtenus des Cours de France, d'Allemagne, de Prusse, etc. etc. Les suffrages flatteurs que j'ai reçus des premiers médecins de Paris, de ses chimistes les plus renommés, et le constant emploi qu'ils en font tous les jours comme cosmétique ou comme remède, me donnent les droits les plus incontestables à la confiance générale; l'expérience, la raison et la vérité se réunissent donc pour garantir les précieux et salutaires effets *de mon Eau*.

« Nous venons de recevoir un Précis sur *les propriétés médicales de l'Eau de Cologne* de Jean-Marie Farina. S'il faut en croire l'auteur, et nous n'avons aucune raison de révoquer en doute sa véracité, l'Eau de Cologne qui sort des magasins de la *rue Saint-Honoré*, nº 331, se distribue avec profusion chez tous les peuples civilisés, et on la trouve dans les pharmacopées de Philadelphie comme sur les toilettes de Moscou. « *C'est elle seule*, dit M. Farina, *qui perpétue et conserve les grâces et la fraîcheur de la jeunesse, et qui donna à l'enchanteresse Ninon le don de plaire à quatre-vingts ans.* »

Une telle propriété doit assurer à ce cosmétique une prodigieuse consommation. Au surplus, la réputation de l'Eau de Cologne de Jean-Marie Farina est faite depuis long-temps. On sait que c'est la meilleure de l'Europe. C'est l'avis de plusieurs célèbres médecins. Leurs témoignages sont imprimés à la suite du Précis dont il est question. Ils suffisent pour justifier la confiance des consommateurs et des femmes qui veulent marcher sur les traces de Ninon. (*Extrait du journal du Commerce, mardi 31 mars 1818.*)

Nota. Voyez l'article du journal de Paris, du 5 janvier, 1818.

Toutes les caisses seront cachetées en cire verte, représentant les armoiries ci-dessus, le portrait de l'inventeur et le nom de JEAN-MARIE FARINA.

Chaque boîte portera une semblable gravure à celle en tête de ce Tableau et renfermera un Précis sur les propriétés médicales.

Jean Marie Farina

Brevet de dépôt d'Eau de Cologne de Jean-Marie FARINA, de l'année 1818, communiqué par la Parfumerie ROGER & GALLET

C'est vers le milieu du treizième siècle que se produisit ce mémorable événement. Au risque d'humilier nos élégantes, nous y ajouterons une révélation supplémentaire. En conclusion de la récente conquête de Paris par les danses moscovites, les turbans persans et les coloris asiatiques, elles ont achevé de se donner à l'Orient en se passant les chairs à l'ocre, et elles se flattent d'avoir ainsi innové dans l'art épuisé de la coquetterie. Qu'elles apprennent donc qu'au temps dont nous parlons, le chic suprême était de porter du linge crème et de se



Armes des Gantiers-Parfumeurs

passer le teint au safran. On imagine une farandole où se confondraient les femmes en busc du treizième, les femmes en fourreau du vingtième, sous des banderoles agitant leur commune devise : « Tout au jaune ! » Et les unes et les autres traîneraient dans leur gracieux cortège les teintures, les cosmétiques, les pâtes épilatoires, les pommades pour les lèvres...

En 1268, la corporation des maîtres gantiers se fait reconnaître. Date fameuse dans l'histoire de la parfumerie française. C'est entre leurs mains que, durant plusieurs siècles, vont se concentrer le commerce et la fabrication des parfums, en dépit de la concurrence des merciers. Rivalité ardente, et qui, jusqu'à la Révolution, ne cessera guère. Tout ce que vendent les gantiers, les merciers le vendent aussi. Ils tiennent également rubans, épingles, boucles de métal, tout ce qui participe à la toilette. « Le vrai paradis des dames au treizième siècle, écrit Alfred Franklin, c'étaient les bazars des merciers. » Vendant des gants, pourquoi ne les eussent-ils point parfumés ? On leur demande aussi des fards, du blanc, du rouge, du jaune. De là à se dire parfumeurs, il n'y avait qu'un pas, vite franchi.

Mais les gantiers étaient là pour veiller sur leur privilège. Et la dispute fut telle que le Parlement, lassé, au bout de trois siècles, de tant de criailleries, mit d'accord les belligérants en les renvoyant dos à dos, et en rendant, en 1594, un arrêt « faisant inhibition et défense auxdits merciers et gantiers de se dire et nommer parfumeurs. » Il est vrai que s'ils n'avaient point le titre, ils gardaient l'essentiel, qui était, pour les uns et les autres, le droit de parfumer leurs marchandises. Mais vingt ans plus tard, les gantiers reprenaient l'avantage et, par lettres patentes en date de 1614, ils obtenaient « permission de se nommer et qualifier tant maistres gantiers que parfumeurs. » Il fallut la Révolution pour les déposséder d'un parchemin si difficilement conquis.

***

Quels sont donc ces produits que, à la fin du treizième siècle, Messieurs les



maistres gantiers avaient permission des autorités, soit d'appliquer sur leurs gants, soit de vendre séparément ? C'étaient le musc, l'ambre gris, la civette ; c'étaient des teintures pour les cheveux, des cosmétiques pour la peau, des pâtes épilatoires, des poudres dentifrices. La matière est diverse et les composés innombrables ; mais les distillateurs et les alchimistes, fussent-ils de surcroit gantiers ou merciers, auront beau faire, le nombre des essences est limité, et les bases ne se sont pas beaucoup élargies depuis le pharaon de la dix-huitième dynastie.

A peine est-il né, que florit le négoce des parfums. Ces dames du temps jadis reconnaissent d'emblée les prestiges qu'elles semblaient attendre. La fonction éternelle de la femme n'est-elle pas de plaire ? Et celles-là eussent-elles été femmes, si elles ne s'étaient aussitôt avisées que l'odorat est le véhicule de toutes les extases, et que le parfum est le moteur suprême de l'imagination et du désir ? Il ne leur suffit déjà plus de s'imprégner d'eaux de senteur. Voilà que, presque tout de suite, elles inventent les sachets, que l'on appelle *coussines*... 1383 : coussines à la rose et à la lavande « pour mettre avecques le linge du Roy ». 1387 : coussines à la lavande pour la dame de Bousdrac. 1390 : une aulne de satin, pour faire coussine à la violette pour la Royne. 1391 : autant pour Monseigneur le duc de Touraine. Ainsi parlent de vieux grimoires où furent consignés des comptes domestiques. C'est le temps où la mode veut que les femmes portent au bras, en manière de joyaux d'or et d'argent, des « pommes à mettre senteur », et où toute maison bien tenue ne saurait se passer d' « oyselets de chypre », oiseaux artificiels de laine épaisse enfermés en des cages et imprégnés d'un singulier mélange de styrax, de labdanum, de benjoin et de gomme adragante. C'est aussi le temps (1370), où quelque « maistre » ès-mélanges invente la fameuse eau hongroise, produit de la distillation du cèdre, du romarin et de la térébenthine, qui fait diversion au santal, à la rose, à la cannelle, à l'amande amère, au benjoin, au calamus, à l'encens, dont on usait communément.

Tout le long du quinzième siècle, la vogue des parfums ne cesse de croître. On s'est dépris des teints asiatiques et du linge crème ; en revanche, les femmes ne cessent de se perfectionner dans les raffinements de toilette, et les bougons, tels qu'un certain Martin Lefranc, qui les accuse d'employer des drogues puantes et malsaines, n'y peuvent rien.

Voici l'âge d'or de la parfumerie et des fards : c'est, au seizième siècle, le règne de la famille Médicis.

Bantôme soutient en vain que les Espagnoles et les Italiennes sont « plus curieuses et exquises en parfums que nos grandes dames de France. » En vérité, nos grandes dames de France en pourraient, dès lors, remontrer sur ce chapitre aux dames de tous les temps et de toutes les couleurs. Dans toute maison décente, où l'on est « né », le parfumeur fait désormais partie de la domesticité, et en une place privilégiée. N'en voit-on pas qui deviennent favoris des rois ? Qu'est-ce, auprès de Louis XI, qu'un Olivier le Diable, un Escoblat auprès de François Ier ? Ils sont entrés en place pour faire la barbe, malaxer les parfums et confectionner des sachets, et c'est dans les triturations de la parfumerie qu'ils ont trouvé les voies du pouvoir occulte.

A travers les campagnes, des merciers

vont, de ville en ville, offrir leurs flacons et leurs petites boîtes. Sur les routes, circulent d'experts envoyés qui, jusqu'au Levant, vont chercher, pour le compte de riches clients, les essences les plus rares. Il n'est point de château présentable où un personnel spécial ne soit employé à broyer les matières, triturer les pâtes et distiller les huiles, et de doctes maîtres publient des Traités à l'effet de guider tant de novices bonnes volontés. L'un des plus célèbres, qui parut en 1530, est l'œuvre du savant André le Fournier, lequel n'était rien de moins que professeur à la



Boîte à fard en ivoire

Bustes de Louis XIV et de Marie Thérèse

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Faculté de médecine et ne dédaignait point de donner recettes pour faire les cheveux blonds ou les faire noirs, pour faire tomber le poil, pour ôter les taches et macules du visage et d'autre part, pour se farder le visage la nuit et le frotter quand l'on va se coucher, pour parfumer les draps et rendre odeur en toute la chambre, et nous en passons. De même, un érudit italien, Girolamo Ruscelli, publie *Les Secrets du seigneur Alexis,* où il enseigne les moyens de faire la chair colorée aussi bien que de blanchir la peau, ou de faire sembler le visage être de l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, et qui ne le cèdent en rien aux secrets de maître André le Fournier.

C'est au milieu du siècle que la fabrication et le commerce de la parfumerie commencent à florir en Provence, à Narbonne, à Montpellier. Un peu plus tard, à Grasse, on apprendra à distiller la feuille d'oranger pour en faire *l'eau de naffe,* aujourd'hui perpétuée sous le nom *d'eau de brouts*. En même temps, paraît la célèbre eau des Carmes et ne cesse d'augmenter le nombre des huiles essentielles. Bref, la folie des parfums, descendue de la Cour, a si bien gagné la bourgeoisie et les petites gens, que les seigneurs, offusqués de voir leurs seigneureries dépouillées du privilège de s'oindre des sublimes essences, obtiennent, en 1560, une ordonnance qui interdit « à tous manans l'usage des parfums apportés des pays étrangers ».

La bonne galéjade ! Les « manans » déjà n'ont plus besoin des produits d'Italie ou autres lieux. Le seigneur Alexis et le professeur de médecine sont venus pour leur enseigner les bonnes recettes. Ils ne peuvent plus ignorer, par exemple, qu'avec des œufs de géline frais, de la cannelle et du lait d'ânesse, ils obtien-

dront, pour se laver la face, une eau mirifique, à moins qu'ils n'aient le moyen, pour la même fin, de procéder à une fabuleuse préparation où entrent des pigeons blancs, des feuilles d'argent et d'or, de la mie de pain, du lait d'amandes, de la moëlle de veau et de la graisse de porc frais... La fabrication française vient de se mettre en route et rien ne l'arrêtera plus.

Elle va cependant, un peu plus tard, rencontrer quelqu'un qui lui fera la guerre : Louis XIV. On verra, au cœur de l'hiver, sur un signe de Sa Majesté, les valets se précipiter sur les hautes fenêtres de Versailles et, sans souci de la fragilité des épaules des femmes, les ouvrir à deux battants, à cause qu'un arôme égaré aura pénétré dans les sacrées narines du monarque. Le siècle avait pourtant mieux débuté, et ce qu'il devait finir par renier, Louis l'avait d'abord adoré. Une histoire de la parfumerie manquerait à la tradition, si elle n'évoquait le souvenir, cher à la corporation, du jeune roi daignant assister aux opérations du fameux Martial, immortalisé par Molière, préparant des parfums destinés à son auguste personne. Et nous savons par Saint-Simon que « jamais homme n'aima tant les odeurs », au point d'en abuser.

Tout le monde alors s'improvise parfumeur. C'est a qui pèsera, dosera, mélangera, malaxera, broiera, inventera. Les reines elles-mêmes, par soumission à la vogue, ne dédaignent pas de se jeter en un tel travail. Le petit Louis XIII y aide sa mère. Les plus nobles dames, de hauts seigneurs consentent à donner leur propre nom au baptême des produits inventés par eux. Le dernier apprenti d'un parfumeur d'aujourd'hui n'en est plus à ignorer que la poudre à la maréchale tient son nom de la maréchale d'Aumont ; le marquis italien Frangipani, parent de Saint-Grégoire le Grand, donna le sien aux gants à la frangipane ; nous n'aurions point d'essence de neroli, si une grande dame italienne ne s'était appelée la duchesse Orsini de Neroli. Avec du beau linge et des parfums, disaient les mauvai-

DECLARATION

DU ROY,

PORTANT REUNION DES OFFICES
de Jurez Gantiers-Parfumeurs à leur Communauté.

Vérifiée en Parlement le 18. May 1691.



A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, rue Saint Jacques, à Saint Prosper & aux trois Vertus, au-dessus des Mathurins.

M. DC. XCI.
Par Commandement exprés de Sa Majesté.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

ses langues, on mènerait Anne d'Autriche en enfer. Quels parfums ? C'étaient alors, entre tous, le musc, la civette, l'ambre, des odeurs violentes, des senteurs qui pénètrent et dominent. Hélas ! songeons à la déplorable hygiène de nos fulgurants aïeux, évoquons sans trouble le spectacle des jardins de Versailles, des murs et des cours du château, de l'odeur pénible qui devait se dégager des choses



aussi bien que des gens, et nous comprendrons alors que l'abus des parfums n'ait été qu'une réaction contre toute cette pestilence.

Quoi qu'il en soit, les femmes s'en donnent à cœur joie. Plus tard, dociles aux répugnances du roi, elles feindront le dégoût, et l'on verra des dames de la Cour manquer s'évanouir au parfum d'une violette, quitte à se donner des compensations dans le secret de leurs appartements. Mais en attendant l'heure où le monarque vieilli se modèlera aux austérités de la Maintenon, c'est à qui se distinguera par la finesse ou la violence de ses odeurs et l'éclat de son fard. Molière l'atteste et, avec lui, Corneille et Scarron et Mme de Sévigné et dix autres et tous les chroniqueurs du temps. Alfred Franklin cite Fitelieu qui, en 1642, dans un livre moral, la *Contre-Mode*, écrivait que, « pour farder une élégante, une boutique entière » suffisait à peine. Il énumère les artifices employés « pour masquer une femme et la faire paraître aux yeux du monde vénale ». Ce sont, entre autres drogues : « la céruse, le sublimé, le rouge d'Espagne, l'alun zaccarin, la mie de pain, le vinaigre distillé, l'eau de fleurs, les fèves, la fiente de bœuf, les amandes, etc... D'autres semblables fatras embarrassent toute une chambre de mille bouëtes ; autant de fioles et de vases peuvent remplir une maison ». Et Fitelieu nous révèle de surcroît que les femmes n'ont point renoncé à l'usage « des masques de qui les toiles sont ajustées pour le fard, et qu'on porte dans le lit ».

Rien d'étonnant qu'en deux générations, le nombre des boutiques à parfums se soit accru dans des proportions incroyables. Où est le temps où, comme à l'aurore du quatorzième siècle, les registres de la taille accusaient l'existence à Paris de 21 gantiers ? Où est même le temps où la vente des parfums était aux mains de colporteurs, et où l'on en voyait dont tout l'habit était une véritable armoire à pots et à petites fioles ? Nous avons un document pour nous renseigner. C'est, en 1692, *Le Livre commode des adresses de Paris*, naïf ancêtre de notre « Bottin. » Grâce à lui, nous savons que le quartier des parfumeurs était alors au bout du pont Saint-Michel, rue de la Harpe, rue d'Hurepoix, au bout du pont au Change, à l'entrée de la rue de Gesvres, et rue Bourlabé. Bailly, près de la rue Pavée, avait la renommée des savons, qu'il faisait venir de Toulon et de Marseille et parfumait lui-même. Au cul-de-sac Saint-Germain-l'Auxerrois, on faisait principalement le commerce de l'eau de fleurs d'oranges et des essences pour les cheveux et pour le tabac — car on parfumait aussi le tabac, et nos raffinés du vingtième siècle, avec leurs cigarettes odorantes, ne font que copier ceux du dix-huitième. Voici des enseignes réputées : *A l'Orangerie*, rue de l'Arbre-Sec ; *A la Devise royale*, sur le quai de Nesle, près de la rue Guénégaud ; *Au Soulier d'Or*, tenu par le sieur Joubert, rue des Vieilles-Estuves, près la croix du Tiroir. Non loin de la rue de la Juiverie, avait habité le fameux milanais René, jadis accusé d'avoir empoisonné Jeanne d'Albret au moyen de gants parfumés.

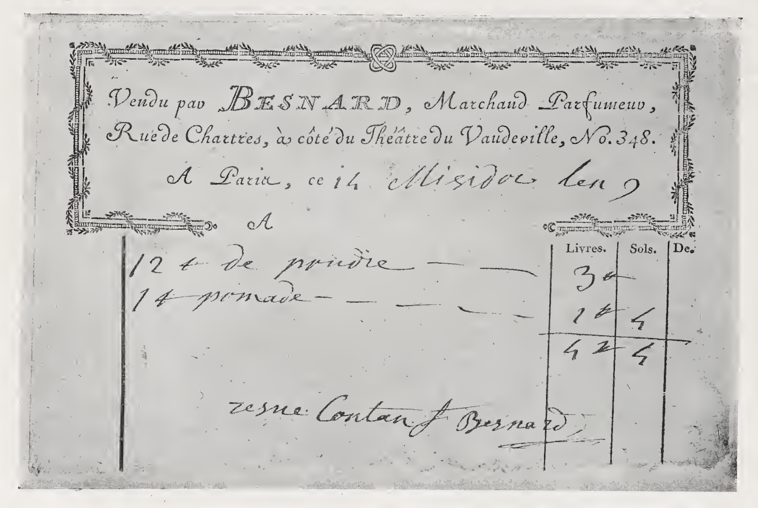
Commerce et fabrication, de toutes parts en France la parfumerie étend son empire. Les eaux de fleurs d'oranger de Cette se vendent en gros. Antoine Artaud « marchand parfumeur », s'établit à Grasse. Jean Chabert ouvre boutique à Lyon, place des Terreaux, à l'enseigne, à elle seule odorante : *Au Jardin de Pro-*

vence. Et nous venons de dire que Narbonne et Montpellier étaient déjà des centres réputés.

***

Sur cette extraordinaire efflorescence, s'ouvre le dix-huitième siècle. A quels raffinements imprévus ne va-t-il pas se porter dans le goût des parfums ? Erreur. En partie sous l'influence de la Cour, obéissante au vieux roi, et, peut-être, par réaction contre des abus certains, le siècle nouveau semble montrer quelque tiédeur pour les parfums proprements dits, pour la mode de s'imprégner de vives odeurs ; mais il s'en faut que pour cela la parfumerie périclite. La coquetterie féminine est, moins que jamais, disposée à abdiquer.

Les fards et les cosmétiques sont en pleine vogue. On ne cesse d'inventer des eaux destinées à blanchir la peau et à ôter les taches de rousseur. On continue



Vendu par BESNARD, Marchand Parfumeur,
Rue de Chartres, à côté du Théâtre du Vaudeville, No. 348.
A Paris, ce 14 Mesidor l'an 9
A

	Livres.	Sols.	De.
12 ℔ de poudre	30		
1 ℔ pomade	12	4	
	42	4	

reçu contant Besnard

(Collection de la Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie)



à fabriquer d'étranges mixtures, dont la composition échappe à toute vraisemblance, et qui, avec du borax, du sucre, de l'alun, des gommes, de la céruse, de l'eau de rose, comportent indifféremment des pieds de veau, des chapons et des melons. Elles sont destinées à conserver au teint sa fraîcheur et sa douceur. On emploie aussi, sous le nom de mouchoirs de Vénus, des linges enduits de craie de Briançon, de l'huile de talc, d'innombrables pommades, des pâtes pour les mains, des essences pour les cheveux, où entrent le cédrat, la bergamotte, l'orange, le romarin, la violette, le jasmin, la jonquille.

On use encore d' « esprits perçants et odorants ». Ce sont des eaux concentrées, à base d'esprit-de-vin rectifié. Ainsi la fameuse eau d'Ange, dont on arrose même les gants et les habits, et que l'on obtient par la distillation d'un mélange de styrax, de bois de rose, de santal, de calamus, d'eau de rose et d'oranges, etc... Enfin c'est le temps où Féminis invente « l'eau admirable » qui, exploitée par Farina, deviendra l'eau de Cologne, et c'est en 1755 que paraîtra l'eau de Botot. Le catalogue du distillateur Onfroy, qui nous a été conservé, ne propose pas à sa clientèle moins de cinquante-cinq « eaux d'odeurs », parmi lesquelles figure le vinaigre des quatre voleurs. Le sieur Maille se flatte d'avoir inventé quatre-vingt-douze « vinaigres de toilette et de santé ». De son côté, Pierre Bocquillon, « marchand gantier-parfumeur à Paris, *A la Providence*, rue Saint-Antoine, entre l'église de Saint-Louis de MM. de Sainte-Catherine et la rue Percée, vis-à-vis de celle des Ballets, fabrique une liqueur dénommée « le Trésor de la bouche », dont la propriété est « de guérir tous les maux de dents, quelque violents qu'ils puissent être, de purger de tout ve-



Frontispice du Tome I d'Abdeker
ou l'Art de conserve la beauté.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Frontispice du Tome IV d'Abdeker
ou l'Art de conserver la beauté.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

nin, chancre, abcès et ulcère, enfin de préserver la bouche de tout ce qui peut contribuer à gâter les dents ». Ecoutez la suite du prospectus : « Elle les conserve même quoique gâtées. Cette liqueur a un goût très agréable. L'auteur en reçoit tous les jours de nouveaux suffrages, par des certificats que lui envoient sans cesse les personnes de la première distinction. Il donne la manière de s'en servir, signée et paraphée de sa main. Il met son nom de baptême et de famille sur l'étiquette des bouteilles, ainsi que sur le bouchon, marqué de son cachet, et un tableau au-dessus de sa porte pour ne pas se tromper ».

Ce gracieux morceau, aussi ferme de style que dénué de scepticisme, parut, au mois d'avril 1776, dans le *Mercure de France*. Si vous reveniez parmi nous, Pierre Bocquillon, vous ne vous étonneriez point qu'il y eût encore dans le monde tant de maux de dents : c'est que l'insoucieuse race des hommes, préférant de souffrir, a perdu jusqu'au souvenir de votre miraculeux « Trésor de la bouche, propre à conserver les dents, quoique gâtées ! ».

Mais la grande affaire du dix-huitième siècle, c'est la poudre, et, avec elle, les fards et les mouches. C'est une passion, c'est une fureur. Pas une femme de la société ne consentirait à se montrer à un tiers, fût-ce dans l'intimité de son logis, sans que sa figure eût été apprêtée selon les règles. Comme si l'on éprouvait le besoin de se justifier soi-même, l'on va jusqu'à attribuer aux parfums des vertus physiologiques, et, par exemple, on raconte sans rire que les sachets odorants ont pour effet de fortifier le cerveau et de réjouir les mélancoliques !

Barbier, en son *Journal*, rapporte une anecdote qui en dit long sur les mœurs du temps.

En 1745, une ambassade s'en fut en Espagne pour y quérir l'infante Marie-Thérèse et l'amener à son auguste fiancé, Mgr. le Dauphin. Affreuse découverte : l'incomplète éducation de la jeune princesse à la cour madrilène avait négligé l'important chapitre du maquillage, et le visage de Marie-Thérèse était aussi nu que celui d'un enfant au berceau ! Durant le voyage, on fait de son mieux pour la persuader. Peine perdue. Elle refuse d'user du fard et de la poudre, et, plutôt que d'y consentir, elle se résigne d'avance, ainsi que les dames qui l'escortent l'en avertissent sans trêve, à montrer à la Cour un teint qui, si frais, et si rose qu'il soit naturellement, paraîtra blafard. Tout de même, à mesure que l'on approche de Paris, l'insistance des officieux est telle que la princesse finit par se déclarer prête à céder, si toutefois « le roi, la reine et M. le dauphin lui en donnent l'ordre ». Sur quoi, un exprès est dépêché à Versailles « où, la matière ayant été mise en délibération, tout le monde convint que l'aspect de cette tête blême épouvanterait le Dauphin. Le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, eut donc mission d'aller au-devant de la Dauphine et de lui transmettre la décision prise. Marie-Thérèse s'inclina. »

Dans une société hiérarchisée, telle que la société française sous l'ancien régime, quand l'exemple part de si haut, comment s'étonner qu'il gagne de proche en proche jusqu'à tout envahir ? La petite noblesse comme la grande, les gentilhommières de province comme les vieilles maisons de la Cour, à l'envi se donnent aux mouches et aux fards et aspi-



AUJOURD'HUI *Huit Mai* l'an de grâce mil huit cent *vingt neuf*
Mademoiselle EUGÈNE-ADÉLAÏDE-LOUISE D'ORLÉANS, étant au Palais Royal, à Paris, s'étant fait rendre compte des bonnes vie et mœurs de

Mr Houbigant

l'a nommé *son parfumeur*

lui permettant d'en apposer le Tableau aux Armes de SON ALTESSE ~~SÉRÉNISSIME~~ *Royale*, au-devant de sa maison, et d'en prendre la qualité dans toutes les Assemblées, et en tous actes publics et particuliers, tant en jugemens que dehors, et voulant qu' *il* jouisse des honneurs et avantages attribués aux Personnes pourvues de pareils Titres. Ayant, SON ALTESSE ~~SÉRÉNISSIME~~ *Royale*, pour témoignage de sa volonté, fait expédier le présent Brevet, qu'Elle a signé de sa main, et où Elle a fait apposer le Sceau de ses Armes. *Eugène Adélaïde Louise D'Orléans*

(Communiqué par la Parfumerie Houbigant)

rent les parfums de toutes leurs éminentes narines, et que feraient de mieux ces dames du Parlement et de la bourgeoisie montante, que de les imiter ? Par le nombre des fabriques et des boutiques, il nous est permis de nous figurer l'importance de la contagion. Nous en possédons des listes, qui sont imposantes. Antoine de la Porte, gantier-parfumeur, rue Croix-des-Petits-Champs, *A la Providence*, a deux siècles de célébrité pour sa bonne eau de lavande. Faut-il nommer la veuve Dulac, et Fagonde et Joubert et La Faye, rue Plâtrière, dont le magasin « mérite d'être vu par les étrangers », et Suard, et Chauvin, rue des Sartines, qui « fait des envois en province », et tant d'autres ? Vous plaît-il de connaître le secret de la pommade de Mademoiselle Boitte, qui empêche les rides et détruit les boutons, celui de la pommade du Verd-Pré, qui conserve le teint dans sa fraîcheur naturelle, celui du rouge de Portugal ou du rouge à la Dauphine, celui de la pommade de limaçons, qui se trouve chez Gobin, rue du Bouloi ? Sachez du moins que Raffelet-Clériffaut vend 34 poudres, 10 savonnettes diverses, 12 pommades, 5 esprits, 7 essences, 37 eaux, de la cire à épiler, des pâtes, des sachets, etc...

Nous avons mieux cependant : ce sont les deux vénérables documents que l'on voit ici reproduits. Ce marchand-parfumeur, qui tenait boutique au 37 de la Grande rue du Faubourg Saint-Honoré, à l'enseigne « A la Corbeille de fleurs », avait en vérité un brillant catalogue où rien ne semble manquer, et Mme de Monbretton, en l'an 9ᵉ, fut pour lui une bonne cliente. Heureuse Mme de Monbretton qui, le 23 germinal, pouvait encore acquérir « une bouëtte » de 6 bouteilles d'eau de Cologne moyennant 12 livres ! Ce marchand parfumeur, dont l'imprimé atteste qu'il avait porté au plus haut degré de perfection le véritable rouge végétal, s'appelait Houbigant, et si, depuis tant de lustres, bien des choses ont changé, ce ne sont ni l'emplacement de son magasin ni certes l'excellence de ses produits, mais seulement le nom de sa rue, qui, en notre siècle démocratique et égalitaire, a cessé de s'appeler grande.

La parfumerie n'avait-elle point de contempteurs ? La mode a toujours ses grognons. Contre celle-ci, on a sans cesse vu s'élever des moralistes, au nom de la vertu, des médecins, au nom de l'hygiène, des artistes, au nom de l'esthétique naturelle. Un certain abbé de Bellegarde, en 1723, atteste que le rouge et le blanc font paraître les femmes vieilles avant le temps. En 1760, un docteur Deshais Gendron dénonce des maladies des yeux causées par l'usage des fards. L'Académie des sciences dit son mot. Le doyen de la Faculté de médecine intervient à son tour. Mais voici l'imprévu : un distillateur de parfums, le sieur Onfroy, que nous avons déjà rencontré, soudain prend sa plume, et, la maniant comme une rapière, démontre avec virulence les dangers des fards. Il est vrai que son ingénieuse philippique se termine de la sorte : « Mais si l'on ne peut parvenir à ôter aux femmes ces corrosifs, dont les ravages sur le teint sont si sensibles et si prompts, il faut tâcher au moins d'en réparer les ruines ». Allons, nous voilà pris ! Il ne s'agissait que de lancer une eau réparatrice !

.....D'eau d'Ange en eau de Cologne, de fards en poudres, de mouches en pommades, voici, enrubannées et festonnées, le cortège des belles dames au seuil



de la Révolution. Plus d'une, avec crânerie, mènera son rouge et son blanc jusqu'à la guillotine. Mais, pour la parfumerie aussi, c'est l'ouragan. Bien des choses vont naître ; en attendant, bien des choses meurent. La parfumerie subit le sort. Elle entre au tombeau, en même temps que la vieille société française.

***

Quand, sur les ruines, une société nouvelle commence à se reconstituer, la parfumerie française n'est pas encore près de renaître. Mais allez donc priver une femme de ses « eaux de senteurs », de sa poudre et de ses fards ! Quelqu'un s'offre alors, comme il est fatal, pour tenir la place du fournisseur défaillant : c'est le parfumeur anglais. Pendant le premier quart du dix-neuvième siècle, il sera roi dans notre pays, et la mode des parfums anglais s'y exercera sans concurrence. Royauté fragile. La production française ne tarde pas à se ressaisir. C'est vers 1830 qu'elle accomplit sa résurrection, et, ressuscitant, elle se transforme.

Depuis plus de deux siècles, sans interruption, sinon pendant l'intérim anglais, sa primauté s'est affirmée sur toute l'Europe, et, par des initiatives hardies, elle va sans délai reprendre la tête. Elle débute par modifier complètement ses procédés de fabrication, qui n'avaient quasiment pas changé depuis le dix-septième siècle. La science va lui offrir, en physique, en chimie, en mécanique, des découvertes qu'elle mettra sans délai à profit. Et la vapeur, qui va bouleverser toutes les conditions industrielles, entrera à son tour à son service. Les bases, assurément, restent les mêmes, et il n'est guère permis d'espérer, depuis dix mille ans que les hommes s'acharnent à capter tous les parfums de la nature, de rien ajouter aux arômes essentiels. Ce qui se transforme, c'est la qualité des produits ; ce qui enrichit la parfumerie, c'est la variété accrue des mélanges ; et la chimie vient à point pour reculer les bornes de son domaine. En même temps, d'immenses champs nouveaux, à Grasse, se couvrent de menthe, de roses et de géraniums. La tubéreuse apparaît.

Vingt années ne s'étaient point écoulées, que les prodiges de cette magnifique renaissance s'inscrivaient, au cours de l'enquête faite en 1848 par la Chambre de commerce de Paris, en chiffres saisissants. On comptait alors cent dix fabricants, et le chiffre d'affaires était proche de dix millions. En 1853, l'exportation française atteignait le chiffre de treize millions ; en 1862, vingt millions.

C'est à partir de ce moment que la métamorphose se précipite. De nouvelles essences font leur apparition : en 1866, le bois de rose du Mexique, en 1878, l'ylang. Des synthèses chimiques fournissent des produits nouveaux. Le nombre et l'emploi des machines se développent. La distillation se perfectionne et s'amplifie. La fabrication du savon est rénovée. Enfin un outillage moderne fait de la parfumerie une industrie presque entièrement neuve.

Lorsque s'ouvrit le vingtième siècle, elle était en pleine prospérité. Avec les 80 millions d'affaires qu'elle faisait annuellement, et une exportation vingt-cinq fois plus forte que l'importation, elle constituait l'une des industries nationales les plus florissantes, de celles qui font le plus d'honneur à l'activité créatrice de notre pays. Une demi douzaine de départements méridionaux lui fournissaient

la plus grande part des matières premières, et, à perte de vue, sous le chaud soleil, s'étendaient de beaux tapis odorants à travers le Gard, l'Hérault, la Drôme, les Basses-Alpes, la Vaucluse. Les plus magnifiques étaient déjà ceux des Alpes-Maritimes, qui, à elles seules, comprenaient alors soixante fabricants. Ajoutons-y les cultures algériennes. N'oublions pas les produits artificiels de synthèse qui, dans le fond des laboratoires, à l'incessant appel des chimistes, ne cessent de naître.

Des chiffres exprimeraient insuffisamment la valeur de la production de notre pays. Plus encore que par l'abondance, c'est par l'excellence qu'elle domine toutes les fabrications étrangères. Voilà certes une industrie où, depuis trois ou quatre siècles, s'affirme la primauté française, et le rapporteur du jury de l'Exposition de 1900, M. L.-T. Piver, pouvait sans complaisance écrire :

« Le produit supérieur, de qualité surfine, sur n'importe quel marché, vient de France ; il n'a pas de rival. C'est la France qui fournit à l'étranger son outillage ; c'est elle qui a fait toutes les créations ; c'est elle enfin qui donne la mode dans la note du parfum, l'élégance du flacon, le goût artistique de l'étiquette. »

Est-il en vérité beaucoup d'industries où la concurrence étrangère ait été si anciennement, si constamment, si indubitablement battue par la fabrication française ?

Ce qu'elle est devenue depuis vingt-cinq ans, on le sait. Développée, revivifiée, rénovée, elle a pris une extension qui tient du prodige. Elle multiplie les parfums, varie à l'infini les mariages de matières premières, crée des arômes, étend sans fin un champ que l'on croyait circonscrit. Jamais élégante, en aucun temps, qu'il s'agît de parfums, de poudres, de pâtes, de cosmétiques, n'eût osé rêver palette plus riche ni plus nuancée. C'est à Paris, en 1925, qu'est enfin réalisé le paradis où Mahomet promettait à ses disciples l'enchantement de divines odeurs.

Mais la métamorphose qui la transforme est encore bien plus complète que les apparences ne le donneraient à croire. La beauté des flacons, l'élégance raffinée des écrins, des boîtes, des impressions, des emballages, l'art qui désormais est associé à toutes les choses de la parfumerie, tant de magnificence enfin qui la hausse au rang d'une grande industrie de luxe, influent à leur tour sur ce que nous appellerons son caractère commercial.

Le parfum était jadis, en quelque sorte, d'ordre essentiellement subjectif, et il constituait l'un des éléments les plus intimes de la toilette féminine. Quelle est l'élégante qui n'ambitionnât alors de posséder un parfum qui fût sa propre trouvaille et ne s'ingéniât pour cela en des mélanges et des dosages patiemment essayés dans le mystère ? Nous avons connu le temps où les femmes enfermaient leurs flacons en de discrètes armoires, hors de tous les regards, et, plus impénétrables qu'un confesseur, ne se laissaient arracher, par qui les interrogeait sur leur parfum, rien d'autre que : « C'est mon secret », ou : « C'est un mélange ».

Aujourd'hui, la parfumerie est entrée dans le catalogue mondain des cadeaux. Elle y est inscrite, aux places de choix, entre les fleurs et la boîte de chocolat. Qu'elle soit flacon, qu'elle soit écrin, elle est, pour qui l'envoie ou la reçoit, de

haute et noble lignée. Et désormais elle fait figure parmi les objets que l'on ne craint pas de montrer. Serait-il point injurieux de dissimuler ces beaux flacons, d'un incomparable cristal ciselé, qui font tant d'honneur à l'industrie française, et n'est-il pas convenable, au contraire, de les avoir sans cesse sous les yeux pour son propre contentement et la délectation des familiers de la maison ? Voyez-les qui s'étalent, à travers le boudoir, sur la poudreuse, sur les tables, sur la cheminée, et ne vous étonnez point de les retrouver plus tard, vides, dans une vitrine du grand salon.

Ainsi la parfumerie française a franchi le suprême échelon de la hiérarchie mondaine. Elle n'était qu'un objet de luxe, elle est devenue un objet d'art. Elle coûtait cher, elle est maintenant hors de prix. Et si vous dites à une amie : « Oh ! Oh ! vous sentez bon », vous perdrez de votre prestige en lui demandant le nom de son parfum, car un parisien qui connaît son monde doit être capable de discerner immédiatement, dans le sillage d'une femme qui passe, l'odeur de la dernière nouveauté lancée par un parfumeur en renom. Si d'aventure vous vous y hasardez, elle ne vous répondra plus, comme à l'aurore du siècle : « C'est mon secret ». Mais elle vous dira : « C'est du X ».

Entendez que, sans doute, X fabrique d'excellents parfums, mais aussi qu'il a les plus magnifiques flacons du monde.

Georges BOURDON.





(Collection de M. L. Givaudan)



Les Parfums de nos Grand'Mères



L'AUTRE matin, dans les nouvelles salles du Musée Carnavalet consacrées à l'Histoire du Costume, comme je surveillais le mannequinage de quelques fragiles robes d'aïeules, j'eus une illusion étrange : on eût dit que mille parfums montaient des jupes et des corsages s'échappaient des moires nacrées et des taffetas chatoyants.

Chaque toilette avait son odeur spéciale qui faisait revivre, pour moi, les modes de toute une époque. Sous telle exhalaison de myrrhe, je reconnaissais, les yeux fermés, l'ample vertugade Louis XIV ; et dans telle bouffée de romarin m'apparaissaient les fourreaux droits des belles du premier Empire...



Petite Corbeille ronde en ivoire repercé à jour, à couvercle composé d'un bouquet de fleurs ajouré. XIX[e] siècle.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Généralisant la méthode, nous donnera-t-on quelque jour un Musée du Costume où robes, mannequins et vitrines seront remplacés par des flacons d'odeurs ? Comme la tâche des Conservateurs se trouverait ainsi simplifiée ! Et que de jouissances raffinées pour les narines des visiteurs doués de quelque odorat et d'un peu d'imagination ! — Une fiole débouchée, ce serait la Cour de Louis XV, visages de La Tour et de Perroneau, paniers soyeux et froufroutants. Un autre : les tuniques pailletées des Merveilleuses, chères au crayon de Carle Vernet. Un autre encore : les jupes en forme de sonnettes des élégantes romantiques.

Si, d'aventure, le projet se réalise, ne criez point au paradoxe, car jamais deux domaines ne furent plus voisins, jamais deux sujets ne se pénétrèrent de façon plus étroite que la parfumerie et la mode, que la chronique des odeurs suaves et celle de la parure féminine.

Quand les beautés du Moyen-Age, sœurs des Saintes de nos cathédrales, daignaient descendre de leur vitrail pour



se promener par la ville avec leur taille élancée, leur jupe trop longue relevée sur le bras et leur chevelure ondulée que cernait un touret de lingerie, elles fleuraient déjà le musc et l'ambre et dissimulaient dans leurs cottes de petits bâtonnets parfumés.

Mêmes senteurs dans les chambres parées du XIV[e] siècle, où sous la courtine des grands lits, se glissent des *coussines* ou *coissines* imprégnés d'arômes délicats. C'est pour servir à cet usage que Charles V a fait planter dans les nouveaux jardins du Louvre tant de plantes odoriférantes : des lys, des rosiers, de la sauge, de la lavande, des violettes.

A ces parfums traditionnels, le siècle suivant voit s'ajouter la civette, les essences de fleur d'oranger et de romarin, sans parler des produits exotiques si prisés par Agnès Sorel, le musc des chevrettes d'Asie, l'ambre gris oublié par les vagues sur les plages d'Extrême-Orient. Désormais le cabinet des femmes ressemble à une boutique d'apothicaire et le poëte Martin Lefranc a quelque droit de s'écrier :

Va sercher toutes leurs armoires,
Et Dieu scet que tu y verras.
Ce semble estre apothicaires,
Tant de boîtes y trouveras.
Pas toutes ne les ouvriras,
Car il put et sont mal saines

Qu'eût dit le plaisant raisonneur, s'il eût connu, un peu plus tard, les officines de parfumerie, organisées au Louvre et aux Tuileries, par Catherine de Médicis et ses fils ? Sous le règne de ces derniers, la fabrication des odeurs est devenue une véritable science, mais une science volontairement mystérieuse, cousine germaine de l'Alchimie. Il faut des circonstances très particulières pour décider les spécialistes qui détiennent les précieuses recettes à les communiquer au public. Quand Girolano Ruscelli vers le début du XVI[e] siècle, donne l'exemple en publiant *Les Secrets du Seigneur Alexis,* il prend bien soin de déclarer que c'est par charité pure et en raison de son grand âge qu'il daigne apprendre à ses semblables la manière de composer :

« Une eau pour embellir la face et la faire paraître de l'âge de quinze ans,

« Une autre qui fasse la chair colorée à celui qui l'a pâle,

« Une autre pour faire les cheveux fort blonds, comme si ce fût fil d'or. »

Et surtout : « Un secret merveilleux duquel usent les grandes dames Mores, par lequel elles font que leurs filles n'ont point de poil sous les bras ou autre lieu... ».

Peut-être nos modes contemporaines et leur abus du décolletage donneraient-elles à cette dernière formule un regain d'opportunité.

Renvoyons les Parisiennes que la question intéresse au livre du bon Ruscelli...

Pour leurs aïeules de la Renaissance, la vogue croissante des parfums avait fait naître toute une série d'accessoires aromatiques qui formaient l'obligatoire arsenal de l'élégance féminine. Telles étaient par exemple ces « pommes à mettre senteur » boules ajourées d'or ou d'argent que plus d'une belle portait à sa ceinture. Tels aussi ces « oiselets de Chypre » si longtemps en faveur dans les intérieurs parisiens. Parfois remplis de poudres odorantes et couverts d'un plumage naturel, on les plaçait dans des cages dorées qui se balançaient au plafond. Ou bien on les modelait au moyen d'une pâ-

A LA CORBEILLE DE FLEURS

GRANDE RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, No. 57.

HOUBIGANT,

MARCHAND PARFUMEUR,

Tient Fabrique et Magasin de Gants, Poudres, Pommades et Parfums, ainsi que le véritable Rouge végétal, qu'il a porté au plus haut dégré de perfeciton; il fait et fournit les Corbeilles de mariage et baptêmes avec assortiment complet.

PARIS, ce 14 ventose an ge

Vendu à Madame de mondutton

	liv.	sols.
une paire de mitaine a jiano	3	
le 20 — une demie bouteille Eau de bergamotte	3	
le 22 — 2 livres de poudre	1	4
une paire de gants d'homme	2	
le 6 germinal une paire de gants a coudes	3	
une paire de gants amadis	1	16
le 14 — une bouteille Eau de cologne	2	
le 17 — une main de papier brouillard		12
le 23 — une boîtte de 6 bouteilles Eau de Cologne	12	
une bouteille Eau de miel	3	
le 16 — une paire de gants a coudes a fille	2	10
le 20 — une demie bouteille Eau de Bergamotte	3	
le 21 — une main de papier brouillard		12
une paire de gants a coudes	3	
le 3 thermidor une paire de gants a coudes	3	
un flacon d'huille antique aux cassie	1	10
le 2 fructidor une demie bouteille Eau de bergamotte	3	
le 20 vendemiaire une paire de gants a coudes	3	
une demie bouteille Eau de Bergamotte	3	
le 1er brumaire 2 paires de gants a coudes	6	
une paire de gants amadis	1	16
une paire de gants blanc a fille	2	10
2 livres de poudre	1	10
un pot de pomade mouëlle de bœuf	1	10
le 4 — une paire de gants de peau de chien a fille	2	10
le 7 — une main de papier brouillard		12
une boîtte de savon de naples		
une bouteille Eau de miel	3	
une paire de gants de chevreau	3	
une paire de gants de peau de chien	3	
le 13 nivose — une paire de gants a coudes	2	
2 paires de gants de daim	3	
le 18 — une demie bouteilles Eau de bergamotte	6	
le 24 — une main de papier glacé brouillard	3	
le 4 pluviose une bouteille Eau de miel		12
une paire de gants a coudes	3	
le 7 — 2 livres de poudre et un pot de pomade	3	
le 10 pluviose un petit pot d'extrait double a la tubereuse	2	8
le 14 — 2 paires de gants	3	
le 16 — une paire de gants amadis et papier brouillard	5	
le 23 — une paire de gants blanc a coudes	2	8
une paire de gants de chevreau piqué	3	
le 4 ventose une bouteille d'Eau de miel et une main de papier brouillard	3	
le 28 un flacon d'extrait de jasmin	3	12
le 24 germinal 2 paires de gants de daim fin	3	
2 paires de gants a coudes	3	
6 livres de poudre fine	6	
un pot de pomade mouëlle de bœuf	3	12
un pot d'extrait double a la tubereuse	2	
une demie bouteille Eau de bergamotte	3	
un pot de cresme de rose	3	
le 4 floréal — une paire de gants a coudes	2	
le 17 — une demie bouteille Eau de bergamotte	3	
le 13 messidor une demie bouteille Eau de bergamotte	3	
le 16 — 2 paires de gants a coudes	6	
un petit flacon d'huille antique aux cassie	1	10
	178 #	02

Reçu le montant du présent mémoire.

houbigant

Une facture de l'ancienne Maison HOUBIGANT

(Époque de la Révolution)



A LA CORBEILLE DE FLEURS.

GRANDE RUE DU FAUBOURG SAINT HONORÉ, No 37.

HOUBIGANT,

MARCHAND PARFUMEUR,

Tient Fabrique et Magasin de Gants, Poudres, Pommades et Parfums, ainsi que le véritable Rouge végétal, qu'il a porté au plus haut dégré de perfeciton; il fait et fournit les Corbeilles de mariage et baptêmes avec assortiment complet.

Gants gras préparé, pour la peau.
Chaussons et Bandeaux gras de ménie pour la peau,
Gants d'daim, jaunes et blancs.
Gants de peau de Renne à l'Anglaise.
Gants de peau de chien, pour hommes, femmes et enfans.
Gants blancs fins de Grenoble.
Gants glacés et non glacés de toutes couleurs,
Gants d'Inspruk pour femmes.
Gants de Tirol pour femmes.
Gants à coudes blancs et couleurs.
Gants fourrés.

Poudres blanches aux fleurs.

Poudre à la fleur d'Orange.
Poudre au Jasmin d'espagne.
Poudre à la Tubéreuse.
Poudre à la Rose muscade.
Poudre à la Jonquille.
Poudre au Bouquet double
Poudre à la Violette.
Poudre d'Iris.
Poudre à l'Ambre.
Poudre à la Franchipanne.
Poudre musquée.
Poudre de Mille-fleurs.
Poudre de Richelieu.
Poudre au rézéda.

Poudres Brunes.

Poudre à la Marechale.
Poudre à l'Œillet.
Poudre d'Angleterre.
Poudre de Mousseline.
Poudre à la Sultanne.
Poudre de Mille-fleurs.
Poudre de Vanille.
Poudre à l'Héliotrope.
Poudre Blonde au Bouquet.
Poudre de Chypres ambrée.

Poudres de Couleurs sans odeur.

Couleur de Maréchale.
Couleur d'œillet.
Poudre noire.
Poudre grise.
Poudre blonde.
Poudre rose.
Poudre de Feves pour dégraisser les cheveux.
Poudre d'Alun, parfumée et non parfumée, pour empêcher la sueur.

Pommades

Nouvelle Pommade fine à toute odeurs, de la meilleure qualité et de sa composition pour lustrer les cheveux.
Pommade à la fleur-d'Orange.
Pommade au Jasmin d'espagne.
Pommade à la Tubéreuse.
Pommade à la Rose.
Pommade à l'Héliotrope.
Pommade à l'Acacia.
Pommade au Bouquet.
Pommade à la vanille.
Pommade au Néroli.
Pommade à la Sultanne.
Pommade au Lila.
Pommade double à la jonquille
Pommade au rézéda.
Pommade au Cassie.
Pommade à la mille-fleur.
Pommade inconnue.
Pommade à la Maréchale.
Pommade à la Franchipanne.
Pommade à l'Ambre.
Pommade au Chypre.
Pommade Musquée.
Pommade au pot-pourri.
Pommade à l'œillet.
Pommade au Garafoli.
Pommade à la Milady.
Pommade favorite.
Pommade à la Bergamotte.

Pommade pour faire croître les Cheveux.

Pommade de Moelle de bœuf préparée avec huile de noisette et parfumée à toutes odeurs.
Pommade de graisse d'Ours.
Pommade verte au Noyer.
Véritable Crême des Sultanes, extraite des fleurs pour le teint et pour ôter le rouge.
Crême de Rose au Limaçon.
Pommade au Concombre.
Pommade des quatre Semences froides, pour les boutons.
Bâtons de pommades fines à toutes odeur et de toutes qualités.
Pommade forte en pôt et en bâton pour faire tenir les faux Toupets.
Pommade noire en pots et en bâtons.

Quintessence.

Véritable Essence de Rose.
Essence de Néroli.
de Fleur-d'Orange.
de Cédras.
de Portugal.
de Limett.
de Garafoli.
de Citron.
de Bergamotte.
de Thim.
de Serpolet.
de Bouquet.
de Lavande.
de Myrthe.
de Romarin.
de vanille.
d'Ambre.
de Musc.
d'œillet.
de Miel d'Angleterre.
de Marjolaine.
de mille-Fleurs.
Huille de Jasmin.
De Thubéreuse et autres odeurs
Huile antique à toutes odeurs
Extrait de toutes les Fleurs.
Sel volatil de vinaigre en flâcon

Eaux de Senteurs.

Eau de Chypre.
Eau d'Ambre.
Eau de Musc.
Eau de Miel d'Angleterre.
Eau Suave.
Eau de Cassie double.
Eau de Violettes.
Eau de Jasmin d'zspague.
Eau de Bouquet double.
Eau de Tubereuse.
Eau de Jonquille.
Eau à la Maréchale
Eau des Sultanes.
Eau de Vanille.
Eau d'Héliotrope.
Eau d'œillet.
Eau de Cythère.
Eau sans pareille.
Eau de pôt-pourri.
Eau Romaine pour la tête.
Eau de Coquette.
Eau Gracieuse.
Eau de Bergamotte.
Eau de Cédras.
Eau de Portugal.
Eau jaune pour les cheveux.
Eau de Toilette.
Eau de Thim.
Eau de Myrthe.
Eau de la Reine de Hongrie.
Eau vulnéraire, Spiritueuse et à l'eau.
Esprit de vin rectifié.
Eau spiritueuse de Lavande ambrée.
Eau spiritueuse de Lavande à la Bergamotte.
Eau spiritueuse de Lavande double.
Eau-de-vie de Lavande rouge
Eau de fleur d'Orange de Malte
Eau de Rose de Malte.
Eau de Lys pour le teint.
Eau pour noircir les cheveux.
Eau de Beauté.
Eau de Plantin.
Lait virginal d'Italie.
Eau-de-vie de Gayac parfumée pour la bouche.
Esprit ardent de Cochléaria pour les dents.
Eau de Greenough.
Eau de Cochléaria.
Vinaigre des quatre voleurs.
Vinaigre à la Rose.
Vinaigre à la Fleur d'Orange.
Vinaigre à la Bergamotte,
Vinaigre à la Lavande,
Vinaigre distilé pour la toilete
Vinaigre au Myrthe.
Vinaigre à l'Ambre.
Vinaigre à la vanille.
Vinaigre rafraichissant pour la toilette.

Véritable Eau de Cologne,
Eau de Mélisse des Carmes.

Savon de Naples parfumé et non parfumé pour la barbe.
Pains de Savon de Naples pour les mains.
Poudre de Savon de Naples parfumée et non parfumée.
Savon Turc à la Rose.
Véritable Savon Anglais.

Savonnettes.

Savonnettes fines à l'Ambre.
Savonnettes fines au Néroli.
Savonnettes à l'œillet.
Savonnettes fines à la Franchipanne.
Savonnettes fines à la Bergamotte.
Savonnettes fines aux herbes.
Savonnettes fines de toutes odeurs et sans odeurs.

Pâte d'Amande liquide, à odeur et sans odeur.

Pâte parfumée.
Pâte des 4 semences froides.
Pâte rose et à la rose.
Pâte à la vanille, blanche et [illegible]
Pâte Italienne.
Pâte à la fleur-d'orange. doub.
Pâte à la tubéreuse double.
Pâte au jasmin d'Espagne.
Pâte au miel.
Pâte d'Amande en poudre, superfine amère et non amère.

Pastilles à brûler.
Pastilles à la rose.
Pastilles à l'ambre.
Pastilles au bouquet.
Pastilles à la franchipanne.
Poudre Aimante et odoriférante.
Rubans de Bruge ou de santé pour parfumer les appartemens.

Eponges fines préparées et parfumées.
Brosses à barbe.
Gratte-langue.
Brosses à dents.
Brosses pour les ongles.
Brosses pour la tête
Brosses pour le corps.
Flacons de poche.

Pots-pourris aux herbes et autres odeurs.
Herbes aromatiques de Monpellier.
Sachets à l'iris de Florence.
Sachets de peau d'Espagne.
Sachets à toutes odeurs.
Corbeilles pour les mariage, parfumées et non parfumées.
Sultans parfumés et à toutes odeurs.
Sacs à cure-dents et cure-dents de toutes façons et de toute grandeur.
Excellent opiat liquide, et corail en poudre très-fine.
Racines préparées pour les dents.
Barcelonnettes de tous les âges

Véritable rouge végétal, en pots, en poudre, en tasse, en boites et en poudre de toutes les nuances.
Crépons de Strasbourg et d'Italie.
Blanc en pots, en pierre et en poudre.
Vinaigre de rouge de toute nuance.

Soufflets à poudre.
Belles houpes de cigne de Hollande.
Houpes de soie de Grenade.
Sacs à poudre
Masques à poudre.
Mouches de velours et taffetas de toutes grandeurs.
Véritable taffetas d'Angleterre pour les coupures.
Cire à épiler.
Boites de Bergamottes, unies et [illegible]
Peignes d'écaille à retaper
Peignes d'écaille à chignons.
Peignes d'écaille à queue.
Peignes à sourcils.
Démêloirs d'écaille.
Peignes d'ivoire à décrasser.
Peignes de corne assorties.
Epingles blanche anglaises.
Epingles noires bronzées et ordinaires.
Jarretières élastiques.
Brételles assorties.
Il tient assortiment d'éventails dans les plus nouveaux goûts, les masques et les dominos dans ce qu'il y a de plus beau

Nomenclature des Produits de l'ancienne Maison HOUBIGANT

te parfumée imbibée de matières inflammables, et ils se consumaient lentement, comme nos pastilles du sérail ou notre papier d'Arménie, — ce papier dont Gavroche a dit qu'il embaume lorsqu'on est dehors et qu'il pue, lorsqu'on est chez soi.

Mais les narines d'autrefois devaient se montrer moins difficiles. Aussi bien, durant plusieurs siècles, l'usage des parfums ne répondit pas seulement à une mode mais à une véritable nécessité : ils servaient de contre-poisons aux mauvaises odeurs de Paris.



Boutique de Parfumeur. Epoque du Premier Empire.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Interrogez, en effet, les auteurs du XVIe et du XVIIe siècles, tous seront d'accord sur un point : du pavé de la capitale sortaient de terribles effluves. Montaigne qui connaît bien nos rues signale « l'âcre senteur de leur boue » et plus tard le Président Debrosse déclare que « les lieux communs sont ici plus communs que partout ailleurs, car ils sont au milieu de la chaussée... »

Que, par un jour de pluie, le pied d'une Parisienne vienne à glisser dans ce cloaque, vous devinez quel parfum ses mules emporteront de l'aventure. Il n'en faudra pas plus à Madame Pilon, sympathique bourgeoise du Marais, pour mettre en fuite toute une rangée de belles dévotes, à la chapelle des Minimes, durant un sermon de Carême.

Ne nous étonnons plus, dès lors, que les contemporains de Louis XIII et de Louis XIV aient cherché dans les aroma-

tes un remède contre la putilence dont s'affligeait leur odorat.

Jamais la fureur des parfums ne fut plus grande qu'au XVII[e] siècle. Age d'or pour les maîtres gantiers qui, par lettres patentes du 16 janvier 1614, s'étaient vu attribuer le privilège de la fabrication et de la vente des odeurs, en marge de leur premier commerce.

Beaucoup d'entre eux firent une fortune rapide, notamment Simon Devaux, établi rue de la Juiverie, et surtout le fameux Martial, honoré, pendant cinquante ans, de la confiance de Louis XIV : « Le plus grand des Monarques qui ait jamais été sur le trône, s'est plu à voir souvent le Sieur Martial composer dans son cabinet les odeurs qu'il portait sur sa sacrée personne », nous apprend le *Parfumeur français*.

On sait que, vers la fin de sa vie, le Roi prendra les parfums en grippe, au point de s'évanouir à la vue d'une rose. Mais, pour l'instant, il les adore et l'exemple, venant de si haut, ne peut manquer d'être suivi. Heureux Martial que toute la Cour traite en personnage important, auquel Monsieur le Duc d'Orléans confère la charge de valet de chambre et dont les femmes les plus huppées



Tonnelet à parfums en cristal. Monture en cuivre ciselé. Époque Empire.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

se disputent l'incomparable Eau d'ange et la Poudre à la Maréchale !

C'est l'époque où, dans tous les mondes, on ne rêve qu'odeurs et cosmétiques. La Cathos et la Madelon des *Précieuses Ridicules* n'échappent naturellement pas à la manie du jour et le malheureux Gorgibus s'en désespère inutilement : « Ces pendardes là, avec leur pommade, ont, je pense envie de me ruiner. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal et mille autres brimborions que je ne connais point. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons pour le moins ; et quatre valets vivraient tous les jours des pieds de moutons qu'elles emploient. »

Il s'agit sans doute ici de certaine pommade dont un manuel de l'époque nous indique l'effarante formule. Elle comporte deux douzaines de pieds de moutons, de la cire vierge, du sucre candi, du bouillon, de l'huile de pavots, du borax, du sperme de baleine, le tout savamment préparé et battu avec une spatule... Etonnez-vous après cela de l'indignation de Gorgibus !

Cassolette à parfums en or gravé. Epoque Louis XV.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Vers le milieu du siècle, le maniement des fards se complique aussi d'étrange façon. Une boutique entière suffit à peine à la femme élégante pour se composer un visage de goût. Il lui faut de la céruse, du sublimé, du rouge d'Espagne, de l'alun Zaccarin, du vinaigre distillé, de l'eau de fleurs, des amandes, de la fiente de bœuf, que sais-je encore ?

Avec une pareille cuisine, comme on s'explique toutes les vapeurs dont les coquettes de Versailles se voyaient sans cesse affligées ! Et comme la fameuse ordonnance de Tronchin contre la migraine eût rendu service à ces dames, s'il elle eût été formulée un siècle plus tôt : « Vous prendrez une terrine. Vous la ferez remplir d'eau et, en sortant du lit, vous vous plongerez la tête dedans... »

Autre manie des femmes, sous Louis XIV : l'emploi des substances odorantes qu'on mâche pour se parfumer l'haleine :

Ont en bouche canelle et cloux
Afin d'avoir le flairer doux...

Certaines belles vont jusqu'à mastiquer des petites boules d'ambre grise, afin que leurs joues ne paraissent point creuses. Sans doute les pauvrettes ignorent-elles que cette substance n'est, après tout, qu'une déjection du cachalot macrocéphale, si j'ose m'exprimer ainsi...

Mais toutes ces bizarreries coûteuses remplissent la poche des parfumeurs. En 1692, le Livre des adresses de Paris nomme les plus célèbres d'entre eux : le sieur Adam, courrier du roi pour l'Italie qui rapporte de Nice et de « Gennes » des essences odorantes ; M. Guilleri qui fait venir du Portugal la véritable « eau de Cordouë ». A *l'Orangerie*, rue de l'Arbre sec, se vend de l'excellente eau de Cologne et, quai de Nesle, *A la devise royale* se trouvent le lait d'amarante, les Cassolettes philosophiques et mille autres ingrédients précieux.

Toutes ces merveilleuses inventions seront décrites, l'année suivante, dans le

Manuel de Simon Barbe, véritable code de la parfumerie que son auteur croit devoir dédier au Prince d'Harcourt en personne :

« Les Princes, étant l'image la plus



Boîte de toilette en maroquin doré au fer.
Epoque Louis XIV

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

visible de la divinité, je n'en pourrais trouver un à qui je pus (sic) présenter ce traité des parfums qu'à celuy dont l'éclatant mérite, si généralement connu, a pour ainsi parler parfumé toutes les Cours d'Europe... »

Le morceau à beau être éloquent, la vogue des aromates n'en va pas moins subir une éclipse. L'heure a sonné où Louis XIV, brûlant soudain ce qu'il adorait, s'est brouillé avec les parfums. D'un bout à l'autre du Palais, on ouvre les fenêtres bien grandes, pour que s'en aillent, dans un coup de vent, tous ces relents de musc et d'ambre dont s'irritent désormais les narines augustes.

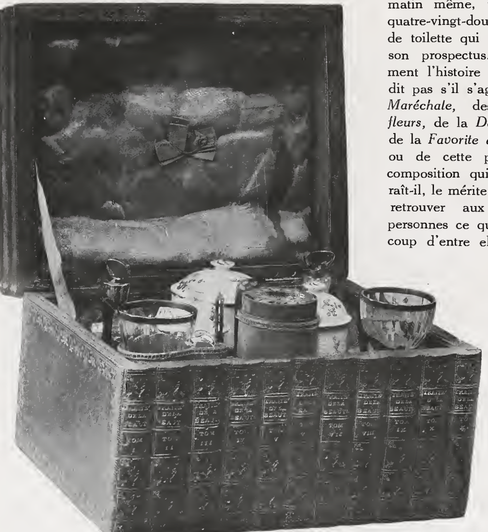
Et les amateurs d'odeurs suaves devront attendre la mort du Roi avant de pouvoir recommencer à déboucher les cassolettes. Alors ils essaieront de rattraper le temps perdu. Ils inventeront des jeux bizarres : chaque arôme aura son jour : tantôt le nard indien, tantôt la tubéreuse, bouquet des soirs d'été.

Et tout l'art du XVIII[e] siècle ne sera plus qu'une grisante symphonie de parfums. Les paniers « à la Commandite » de *l'Embarquement pour cythère,* les robes chatoyantes de Lancret, sembleront de vivants sachets tout imprégnés de l'odeur de la femme. Fragonard balancera d'idéales escarpolettes au-dessus de rosiers fleuris. Boucher plongera ses Baigneuses en d'artificielles rivières où l'eau de Chypre et la Violette auront l'air de couler à pleins bords. Et, lorsque Gautier Dagoty représenta la Du Bary assise devant sa toilette, la Divine nous apparaîtra parmi les flacons d'essences rares, avec le myrte comme emblême.

Motifs charmants, en vérité que ces scènes de petits levers dont la gravure du XVIII[e] siècle s'inspire avec tant de com-

plaisance ! Chacune des adorables poupées de Laorcina et de Freudeberg surprise devant son miroir, à l'heure où la coquetterie fourbit ses armes, tient si spirituellement son rôle ! Un manteau de lit, un jupon court, un désespoir couleur de rose forment tout son ajustement. Mais comme elle sait donner du charme à ce déshabillé, mettre du piquant dans ses grimaces, tourner son petit nez mutin « du côté de la friandise ! »

La voici qui devient sérieuse : débouchant une fiole de cristal, elle essaie un parfum nouveau. Maille, vinaigrier du Roi, lui a envoyé, ce matin même, une des quatre-vingt-douze eaux de toilette qui énumère son prospectus. Seulement l'histoire ne nous dit pas s'il s'agit de la *Maréchale,* des *Mille fleurs,* de la *Dauphine,* de la *Favorite de Saxe,* ou de cette précieuse composition qui a, paraît-il, le mérite de faire retrouver aux jeunes personnes ce que beaucoup d'entre elles, hé-



Nécessaire en maroquin rouge, doré au petit fer de Derome. Epoque Louis XV

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

las ! regrettent si fort d'avoir perdu...

Malgré toutes ces belles inventions, malgré celles d'Onfroy, de Cattinier, de Bocquillon et de leurs émules, il semble pourtant que le XVIIIe siècle n'abusa point trop des parfums. Ce fut plutôt l'âge des fards, le règne des mouches et de la poudre. Mais, dans ces trois domaines, on peut dire qu'il battit largement tous les records.

Rien ne saurait donner une idée de la quantité d'amidon qui se consommait, chaque matin, dans les boudoirs de la capitale. L'opération du poudrage s'effectuait généralement « à la grande houppe » et de loin, au risque d'asphyxier la patiente, de faire éternuer sa soubrette et de blanchir tout l'appartement. Quand le perruquier avait fini, il ressemblait à un Pierrot de la Comédie italienne et, dans la rue, les gens évitaient de le frôler pour ne pas blanchir leurs habits.

Les orgies de rouge n'étaient pas moindres. Toute femme soucieuse de ses attraits devait se badigeonner les joues d'une couche de carmin si épaisse qu'on ne distinguait plus sa peau. Elle tenait tant à son rouge qu'elle l'emportait avec elle, en visite ou à la promenade, et pratiquaient, tous les cent pas, d'ingénieux petits raccords.

Quand la baronne d'Oberkich vint à Paris, sur la fin du règne de Louis XVI, l'un de ses plus grands amusements fut d'observer les élégantes chez les parfumeurs à la mode :

« Nous allâmes chez Sikes, écrit-elle, qui continue à être le rendez-vous du blair et chez madame Martin, au Temple, pour acheter du rouge. Madame la Princesse de Montbélliard en faisait prendre de quoi farder toute sa Cour. Mademoiselle Martin avait le haut du pavé pour le rouge ; brevetée de la Reine et de toutes les Royautés féminines de l'Europe. C'était une vraie puissance. Son rouge a d'ailleurs une supériorité incontestable sur tous les autres ; on le paye en conséquence. Le moindre pot coûte un louis ; et, pour en avoir un qui sorte de l'ordinaire, il faut y mettre soixante ou quatre-vingt louis. Elle a la permission d'en faire faire à Sèvres exprès pour elle. Ceux-là, elle les envoie aux Reines ; à peine une duchesse en obtient-elle un par hasard. »



Soufflet à poudre avec sa gaîne
et scène de coiffure. Epoque Louis XV.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

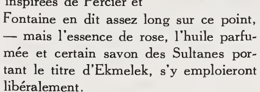
Même au plus durs moments de la Terreur, les femmes continuent à se farder. L'exemple de la Princesse de Monaco se mettant un pied de rouge, avant de partir pour la guillotine, montre qu'une Ré-

volution ne peut rien contre la tyrannie de la Mode. Sacrifiant à l'actualité les parfumeurs de 1793 se signalent seulement par d'ingénieux changements d'étiquettes et, sur certains pots de pommade, nous voyons apparaître le nom inattendu du bourreau Sanson. La drogue a-t-elle pour ambition de faire repousser les cheveux ou seulement de faire tomber les têtes ?

Viennent les maillots du Directoire, les soupçons de robes à l'Amphale de madame Tallien et de ses émules, tant de peau révélée va naturellement exiger un grand luxe de pâtes épilatoires, de crèmes, de vinaigres et de poudres. En des décors pompeux renouvelés de l'Antique, devant des toilettes et des psychées aux lignes beaucoup plus rigides que les mœurs de leurs propriétaires, les reines de l'Allée des Veuves se livreront, chaque matin, à de savantes ablutions. L'eau n'y jouera sans doute qu'un rôle secondaire — la petitesse des cuvettes ovales inspirées de Percier et Fontaine en dit assez long sur ce point, — mais l'essence de rose, l'huile parfumée et certain savon des Sultanes portant le titre d'Ekmelek, s'y emploieront libéralement.



Intérieur d'étui en galuchat monture en or. Epoque Louis XVI.
(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Dénomination à part, ces produits doivent être à peu près les mêmes que ceux dont on usait jadis. Par contre, les dernières années du siècle et surtout l'aube du siècle suivant voient s'accomplir une révolution profonde dans l'art subtil du maquillage.

Après la vogue furieuse dont il a joui si longtemps, le rouge est soudain presque abandonné. Quelques femmes consentent bien encore à se montrer roses, le matin, mais elles veulent être pâles, le soir. Et, plus on est en grande toilette, plus il faut avoir un teint naturel :

« On ne met plus de rouge, dit Kotzebue en 1804. La pâleur est plus intéressante. On appelle cela une *figure à la Psyché* (d'après le tableau de Girard)... Les dames ne se servent plus que de blanc et laissent le rouge aux hommes. »

En vain, les parfumeurs essaient-ils de réagir. En vain, Mlle Chaumeton qui tient boutique rue Cérutti, près du boulevard des Italiens, lance-t-elle, à grand renfort de réclame, un certain rouge *Serkis* qui ont eu les honneurs de l'Exposition de 1806. Il a beaucoup moins de succès que les autres spécialités de la maison, la pommade contre les rides, celle qui guérit les brûlures, l'adoucissante eau de Ninon. L'honnête vinaigre de toilette, car nous voici à une époque où le rôle de la parfumerie est devenu surtout hygiénique.

Au petit lever des Tuileries, c'est avec de l'eau de Cologne de J. M. Farina que le valet de chambre Constant frictionne la mèche historique de l'Empereur. Et nous retrouvons le même liquide, additionné d'un peu d'eau de rose, dans le nécessaire de Napoléon conservé à Carnavalet. Sans doute le précieux coffret a-t-il dû contenir aussi quelques flacons du bon vinaigre dont Bully a pris le brevet, en 1809, et dont la vogue s'est affirmée aussi rapide que durable. L'épiderme des femmes à la mode, de toutes ces beautés

brunes ou blondes que le peintre Isabey représente, en des envolées de mousseline, lui doit un peu de sa fraîcheur.

Afin de répondre aux désirs d'une clientèle qui veut surtout avoir bonne mine, les parfumeurs de la Restauration multiplient les pommades et les eaux de senteurs aux prétentions médicinales. Si le brave César Birotteau, fils spirituel de Balzac, peut s'enorgueillir « de la médaille de première classe décernée aux arts utiles », c'est que, dans sa boutique, à l'enseigne de la Reine des Roses, il expose un certain nombre de spécialités où se révèle son double effort de chimiste et de philanthrope. Comment la clientèle bourgeoise qui fréquente son officine regarderait-elle d'un œil indifférent : l'Eau carminative pour le teint ; l'Huile Céphalique, pour faire repousser les cheveux ; et la Double pâte des Sultanes pour blanchir les mains, approuvée par l'Institut de France ?

Boîte à fard en or.
Epoque Louis XV.
(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Ces titres pompeux et ces tendances pharmaceutiques se retrouvent sur les prospectus de tous les parfumeurs de l'époque. L'eau de Bully se proclamait antiméphitique, d'autres se prétendent balsamiques, nervophiles, détergentes, callidermiques, kromotogènes, philodontines, onyxocales... En un temps où les lettres classiques ont conservé tout leur prestige, les fabricants d'odeurs ont l'air de dire à leurs clientes :

« Ah ! pour l'amour du grec, souffrez qu'on vous parfume ! »

Il appartenait au Romantisme de balayer ce vocabulaire et d'inspirer aux successeurs de César Birotteau une mentalité nouvelle. N'étant rien moins qu'utilitaire, la génération qui monte rêve sérénades espagnoles et clairs de lune vénitiens. Il s'agit de flatter ses goûts, en lui dédiant des parfums qui s'adressent non seulement à ses narines mais à son imagination. Vivent donc les produits exotiques qui semblent avoir été cueillis sur les rives du Gange ou dans les harems d'Ispahan ! qu'ils s'appellent nard ou patchouli, tout est bien, pourvu qu'ils sentent fort. Une femme, vraiment digne de ce nom ne veut plus que des odeurs grisantes. Qu'importe si elles lui donnent parfois un peu mal à la tête. La pâleur et les yeux cernés sont à l'ordre du jour... On serait prise pour une écaillère, si l'on n'avait pas l'air fatal des héroïnes de lord Byron.

N'allez pas croire d'ailleurs que ce genre soit éternel. Même pour faire plaisir au gens de lettres, la Parisienne ne saurait longtemps oublier sa vraie vocation qui est de sourire gentiment, en prenant la vie comme elle vient. Epanouies dans leurs beaux cachemires et dans leurs amples crinolines, les Elégantes du second Empire l'auront donc vite perdu. Elles n'en conserveront guère qu'une chose : le goût des parfums accentués. Mais ce goût restera très vif et, durant de longues années, les fiacres de la chaussée d'Antin tout comme les calèches de Compiègne s'obstineront à fleurer le musc, le patchouli ou l'opoponax, chaque fois qu'une lionne ou qu'une grande dame se seront confiées à leurs coussins.

Sous ce point de vue un peu spécial —


Pierre François LUBIN
1774-1853



la vogue des odeurs trop fortes — je crois même que le second Empire n'était pas encore terminé au temps du Président Grévy. Si les souvenirs olfactifs de ma prime jeunesse sont exacts, il me semblent que les femmes d'alors se permettaient encore souvent certains mélanges audacieux dont une Parisienne de 1925 serait justement effrayée. Le goût est-il devenu plus fin ? Le progrès de la science moderne a-t-il servi la parfumerie au point de lui permettre des miracles ? la question n'est pas de mon ressort, mais il paraît indéniables que jamais la gamme des odeurs dont usent nos contemporains n'a été plus fine, plus nuancée et d'une plus rare délicatesse que depuis ces dernières années.

Les parfums ont gagné du prix en se faisant insinuants, discrets, complexes comme l'âme féminine. Ils jouent leur véritable rôle qui est celui d'une musique d'accompagnement... Mais quel accompagnement charmeur ! Comme il souligne la beauté ! Comme il nous aide à la comprendre, et quelle vertu mystérieuse, quelle force de suggestion il possède encore en lui-même !

A quoi bon en dire plus long ? Débouchons un flacon de cristal, fermons les yeux et rappelons-nous les jolis vers que murmurait le doux poète Rollinat :

Toute la femme aimée est dans le parfum
[tiède

Qui sort comme un soupir du flacon ou
[des fleurs...

JEAN ROBIQUET.

Conservateur du Musée Carnavalet



Vignette-Adresse de Parfumeur

Gravure de J. M. Papillon (1760)

(Bibliothèque Nationale)

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)





L'Art dans la Présentation



L'art...., ce n'est pas trop dire. Goût, élégance, grâce, ne seraient point des mots suffisants. Il y a quelque chose de plus dans l'ingéniosité de nos parfumeurs. Il est une limite qu'ils ont franchie. Les produits qu'ils vendent semblaient devoir les confiner dans le domaine de la sensation : ils sont entrés dans les régions de l'art.

C'est la grande métamorphose du commerce de la parfumerie. Elle date d'hier et s'est accomplie sous nos yeux, et sans doute est-ce la raison qui la fait moins saisissante. Elle est pourtant un des phénomènes les plus marquants de la vie commerciale de notre pays depuis le début du siècle

De tout temps, la parfumerie fut un luxe et la chose va de soi. De tout temps aussi, elle s'est faite avenante dans la manière de s'offrir, et l'on verra, dans un autre chapitre que les Grecs, comme les Egyptiens, fabriquaient, pour renfermer les pures essences, des flacons des formes les plus gracieuses. Mais c'est à notre époque, et en France, que revient le privilège d'avoir réalisé, à un degré encore inconnu ce que nous appelons, d'un mot qui contient tout ce que nous voulons exprimer « l'art dans la présentation ».

Présentation : qu'entendons-nous par là ?

C'est tout ce qui pare le produit. Mieux encore, c'est tout ce qui, dès le moment où paraît l'acheteur, établit le contact entre celui-ci et celui-là.

Un herboriste installé dans un faubourg populaire, un marchand ambulant de la « foire aux puces » peut vendre, s'il lui convient, les flacons des plus grandes marques ; mais celui-là ne réalise pas « l'art dans la présentation ». La présentation, c'est, en plein quartier de l'élégance, rue de la Paix, Champs-Elysées, avenue de l'Opéra, rue Royale, rue Saint-Honoré, ce somptueux magasin, avec ses revêtements de marbre ou ses massifs piliers de grès, ses bronzes ciselés, ses balustres de fer forgé ; ce sont les bas-reliefs sculptés, les tapisseries, les riches panneaux ouvragés qui le décorent, les tables et les sièges de style, les paravents qui le meublent, ses tapis épais, ses parquets, ses mosaïques, sa lustrerie et ses savants éclairages ; ce sont ses sobres vitrines où, avec une grâce sévère, se montrent sans s'offrir — car elles ont leur dignité — les verreries et les porcelaines, mais quelles verreries et quelles porcelaines ! escortées de bâtons de rouge, d'écrins, de boîtes multi-

formes et multicolores ; ce sont encore ces flacons de cristal, dessinés par les plus rares artistes, surmontés d'incomparables bouchons, et tels que jamais sur la terre on n'en fabriqua de plus beaux : ce sont les étiquettes qui les ornent — car c'est le plus souvent faites d'un mot — ces étiquettes le seul nom, petites et supérieurement élégantes, mais que l'on devine étudiées jusqu'en leurs moindres détails, leur forme, leur couleur, le caractère des lettres, les espaces, etc... ; et c'est aussi l'emballage, mais oui, la qualité, la teinte, le dessin du papier qui emballe, le procédé d'emballage, la ficelle, le fil d'or ou d'argent qui entoure le précieux paquet, le nœud qui noue....

C'est cela, la « présentation ». Elle ne suppose pas seulement un goût extrême, des recherches singulièrement poussées, de multiples essais ; elle exige aussi, de la part de ceux qui sont capables de concevoir et d'exécuter l'architecture, la décoration, l'ameublement de ces palais de la parfumerie, ces formes de flacons, de pots, d'écrins, et tout le reste enfin, un sens artistique remarquablement nourri, une invention créatrice constamment en alerte.



M. François COTY

Dans le chapitre où nous avons, à larges traits, esquissé l'histoire charmante de la parfumerie, nous avons noté cette étonnante évolution du commerce des parfums, mais en insistant davantage sur son aspect social et mondain. Il est certain que le parfum a changé de plan. Si l'on n'appréhendait de recourir à une image excessive, ne pourrait-on dire que, dans l'économie domestique, le parfum désormais a quitté le cabinet de toilette et le boudoir pour s'installer dans la réception ? Le signe le plus ostensible de ce changement d'état, c'est, nous l'avons noté, que le parfum est devenu, lui qui jadis se dissimulait au plus secret de la coquetterie féminine, une matière de cadeau.

N'est-ce pas une grande merveille ? Qu'en penseraient nos grand'mères. elles qui volontiers, s'il eût fallu déjouer une indiscrète curiosité, eussent remplacé l'étiquette de parfumerie par une éti-





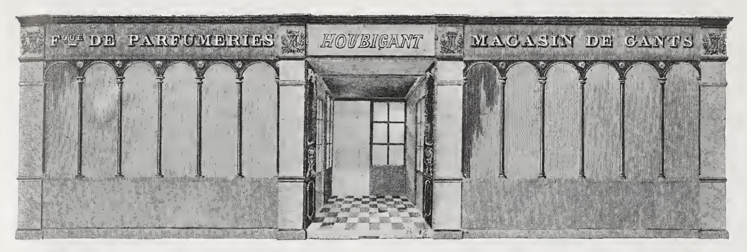
quette de pharmacie ? Et cette merveille est d'hier. Nous l'avons vue naître, nous la voyons chaque jour s'affirmer et croître. Ne nous hâtons point de sourire comme on fait devant un caprice de la mode. Ce n'est pas un caprice, c'est quasiment une révolution.

A vrai dire, cette révolution a un promoteur et un dictateur, qui s'appelle Coty. Avant qu'il vînt, certes, la fabrication française était déjà connue pour son incontestable supériorité ; mais c'est à M. Coty, qu'est due la rénovation de la parfumerie, cette irrésistible poussée dans la voie de l'art de la présentation. Et ce n'est pas une mince affaire. Non seulement le commerce de la parfumerie s'est, depuis vingt ans, considérablement développé en France ; mais l'exportation a crû dans les mêmes proportions, et ce prodigieux progrès ne cesse de s'accentuer. Il en résulte que la parfumerie est aujourd'hui l'une des branches de l'industrie française dont l'essor est le plus considérable et qui déborde le plus abondamment au dehors : ce n'est point une considération à négliger en un pays appauvri et en un temps où il est expédient d'appeler l'or étranger.

Sur ce fait économique, les spécialistes épilogueront. Pour l'instant, bornons-nous à nous réjouir que la rénovation de la parfumerie soit une œuvre française, et constatons avec satisfaction, en justification du titre de ce chapitre, qu'elle doit sans doute cette recrudescence de fortune à l'excellence de ses produits, mais aussi, assurément, à l'ingéniosité, à l'originalité, à l'art enfin avec lesquels elle sait maintenant se présenter.




PARFUMS
ROGER ET GALLET



Les Façades



Les façades des boutiques sont des visages. Parfumerie, montre-nous quelques-uns de ceux que tu as pris.

L'on ne sait que trop bien qu'elle débuta en France par s'annexer au commerce de la ganterie. Longtemps il en fut ainsi ; mais ce n'est pourtant qu'en 1614 que, par lettres patentes, il fut permis aux gantiers « de se nommer et qualifier tant maistres gantiers que parfumeurs ». Regardée comme l'invitée de la galanterie, la parfumerie n'en était donc pas à revendiquer la possession de logis sur la face desquels elle eût inscrit ses propres signes.

Il est vrai qu'à côté de ce gantier qui vendait des parfums, on connaissait le marchand d'onguents, artiste ambulant qui portait son magasin dans ses poches, sinon dans une armoire arrimée contre sa poitrine. Il lui arrivait de s'installer au coin des rues ; il avait son éventaire sur le Pont-Neuf, non loin du tréteau de Gaultier-Guarguille ; certains — c'étaient les « arrivés » — étaient attachés à de nobles maisons. Charles VIII possédait son parfumeur attitré ; un certain Martial, au début du dix-septième siècle, coqueluche de la Cour, se transportait de boudoir en boudoir et ne suffisait à répondre aux appels des belles dames, comme si nulle figure n'eût pu recevoir droit de beauté sans qu'il y eût mis sa signature. Nous avons rappelé, en un autre endroit, que Gargantua plaçait la chambre des parfumeurs à côté de celles des dames logées au manoir de Thélème.

Voilà donc, au dix-septième siècle, la parfumerie honnêtement et officiellement hospitalisée par la ganterie ; mais les lo-



gis où elle reçoit un abri n'ont point encore d'histoire.

Ils n'ont pas plus d'histoire que les autres. L'homme qui vend quelque chose, en ces temps fortunés, l'apothicaire, le marchand de drap, d'épices ou de toile, est un petit bourgeois paisible et modeste, que tourmente sans excès l'amour du lucre, que ne pourchasse point encore la concurrence. Il ouvre sa boutique ; survient qui veut, et sans impatience il attend la pratique.

A mesure que passent les ans, les besoins croissent, la vie se multiplie, le rythme s'accélère, les échanges deviennent plus actifs. Celui-ci, d'esprit entreprenant, s'avise qu'il aurait chance d'augmenter son négoce si, non content de tenir son huis ouvert au client, il s'ingéniait à l'attirer par l'agrément d'une présentation plus avenante. Cet autre a l'idée de varier ses produits, et, tout en élargissant le choix, d'éveiller les convoitises. Un troisième médite pour son enseigne des inscriptions et des arrangements de couleurs propres à émerveiller les passants. Dès lors, faut-il pas que les confrères, s'ils ne se résignent à être distancés, se mettent à l'unisson ? Les voilà donc entrés dans la danse. L'émulation ne cessera plus.



Ancienne Maison Piver

On voit les boutiques faire toilette. D'abord leurs façades se relèvent de tons plus vifs, entre lesquels des hommes de goût établissent des harmonies ; les étalages se piquent d'originalité et de dis-







La Parfumerie Lubin à Paris en 1860

tinction ; agencements et ameublements se modernisent à leur tour ; peu à peu, la boutique française est entraînée dans une évolution qui aboutit au plein épanouissement de luxe où nous la voyons aujourd'hui.

Lente d'abord, et comme circonspecte, cette évolution s'accélère dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et, depuis trente ou quarante ans, nous la voyons se précipiter. Il allait de soi que le commerce de luxe fût désigné pour prendre la tête du mouvement, et comment la parfumerie (arme de la coquetterie, odeur de l'élégance, royaume de la femme, eût-elle failli à sa mission charmante ? Parcourez nos boulevards et nos rues, vous verrez quel rang tiennent, dans le faste parisien, les boutiques des parfumeurs. Ce n'est plus assez d'assembler des couleurs plaisantes ou de combiner d'ingénieux arrangements qui piquent la curiosité. On compose des « ensembles », comme l'on dit à présent, et l'on s'efforce vers le



Projet de façade. Parfumerie Violet.

« style ». Lignes simples et volontairement sèches, décor de pierre, de marbre ou de bois, évocation de Louis XV ou des Pharaons, recherche de modernisme..., vingt beaux magasins de parfumerie, en reflétant le goût particulier de leur propriétaire, attestent un effort pareil vers la magnificence et contribuent, pour une grande part, au juste et universel renom de beauté de la rue parisienne.

De vieilles estampes retrouvées, dont on voit ici la reproduction, illustrent ce petit chapitre des façades. Elles appartiennent à d'anciennes et célèbres maisons dont l'histoire enferme, pour ainsi dire, celle de l'évolution de la parfumerie française. Voici l'image vénérable d'une façade renommée.

Elle aura bientôt cent cinquante ans d'âge, et il n'est point de marque qui, chez nous, puisse rivaliser d'ancienneté avec celle-ci. Elle est élégante, mais sobre, et exprime évidemment l'un des premiers essais du commerce parisien dans la composition des façades originales. Elle porte le nom du fondateur de la maison, mais encadré de deux inscriptions qui montrent l'étroite union, en ces temps anciens, de deux industries dont le divorce est, depuis longtemps, accompli : d'un côté, celle-ci, *Fque de Parfumeries*, où l'on remarquera à la fois la cavalière abréviation du mot *fabrique* et le pluriel inattendu de *parfumeries ;* de l'autre, *Magasin de gants*. En allant se promener dans le faubourg Saint-Honoré, on ne manquera pas d'observer que, par un souci respectable de la tradition, la façade actuelle semble s'être inspirée de l'ancienne.

Allons maintenant rue Sainte-Anne. Une belle face, peinte en rouge, et, sur deux étages, décorée de caissons. C'est ici une *Fabrique de parfumerie superfine*, et le singulier y a triomphé du pluriel. Le magasin, que l'on aperçoit à travers les vitrines, paraît profond et luxueux ; mais le spectacle, pour nous, est sur le trottoir. Le Tout-Paris élégant du second empire se presse devant la porte d'entrée. Deux personnages significatifs l'encadrent : à droite, un agent de police en bicorne, habit et pantalon blanc battu par la longue épée ; à gauche, une de ces pittoresques figures que le progrès a chassées du pavé parisien, celle du porteur d'eau, montrant son vaste chapeau et sa large face barbue d'auvergnat. Mais que vous avez de saveur, crinolines, volants, falbalas, chapeaux à bavolets, châles jetés sur l'épaule, corsages de soie plaqués, et vous, gentilles ombrelles de poupée aux manches articulés ! Et vous aussi, Monsieur, que vous avez de charme vétuste, avec votre chapeau tromblon à longs poils, votre large cravate et votre redingote puce sur un pantalon clair ! Vision d'un Paris mort qui, sans doute, n'est pas plus comique que ne paraîtra notre Paris d'aujourd'hui aux Parisiens qui, dans un demi-siècle, en regarderont les images !

Comique ? L'est-il vraiment ? Pourquoi moquer les modes passées ? N'eurent-elles point leur grâce ? Qui contestera que, sur celui de 1860, le goût de 1925 n'a d'autre supériorité que d'être le nôtre ? Regardez bien cette image que nous avons reproduite en tête de chapitre. Ce n'est point celle d'une façade, mais qu'elle a de grâce magnifique ! Non loin de l'arc de triomphe aperçu dans le lointain, et qui se dressait alors en haut du désert des Champs-Elysées, une illustre maison de parfumerie, installée rue de Rivoli, et qui



LA MAISON
Roger et Gallet
à
PARIS



après être passée par la rue de la Paix, vient de regagner les régions Elyséennes, a construit sa fabrique. Au premier plan, traînée par quatre chevaux, montée sur six roues, conduite par un cocher doré, poudré, étincelant, flanquée à l'arrière de deux laquais également rutilants, passe une somptueuse calèche occupée par un couple de haute élégance. Image de richesse, mais surtout d'aristocratie et de goût, et qui évoque la « race ». Où est ici le comique ?

A côté de ces vieilles estampes, que l'on considère une autre planche : cette fastueuse façade qui est, rue d'Hauteville, celle d'une maison universellement réputée, et qui fait honneur à la fabrication française ?



Arys

Nous voilà, d'un coup, transportés en 1925. Style moderne d'aujourd'hui et de demain, décor massif en deux tons bien tranchés, dans lequel s'ouvrent, en forme de fenêtres, d'étroites vitrines, et, comme

unique ornement, des orangers en pots peints sur la pierre. L'ensemble est luxueux, pesant, imposant, solide comme la marque elle-même, mais allégé par les taches orangées, qui y incorporent à l'improviste la vie de la nature.

Méditons sur ces images. Entre la « fabrique de parfumeries » qui est en même temps un « magasin de gants », et les orangers de la rue d'Hauteville, il y a près d'un siècle et demi de l'histoire du trottoir de Paris.



Vitrines et Décors



Où éclate le luxe nouveau des maisons de parfumerie, c'est dans la richesse de leurs installations. Ce qui caractérise, du reste, le commerce moderne, c'est la recherche dans la présentation sous toutes ses formes. Et non seulement le commerce de luxe, qui manquerait à sa destination en s'y dérobant, mais, en général, tout le commerce. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se promener dans la rue parisienne. Certaines épiceries semblent avoir donné le *la* ; l'on connaît des



Coty

boulangeries dont il suffirait de changer l'enseigne pour en faire des bijouteries, et les plus subtiles confiseries pourraient, du jour au lendemain, s'il leur convenait, élire domicile sur telles ou telles



Roger et Gallet

étagères où l'on voit aujourd'hui s'aligner des bottines.

Allons-nous nous étonner ? Maurice Donnay a écrit une pièce de théâtre qui s'appelle *Paraître,* et ce titre pourrait être inscrit au fronton de notre époque comme un symbole. « Paraître », n'est-ce pas à la fois un état d'âme et comme le tacite mot d'ordre de tout un temps ? Un besoin d'illusion est au fond de chacun de nous, besoin de s'en griser, besoin d'en produire. Qu'est-ce aujourd'hui de penser, d'aimer, de faire le bien, de vivre, si l'on n'y ajoute de « paraître » ? Mais « paraître » n'implique pas néces-

sairement une hypocrisie ; il peut signifier aussi l'expression appuyée de la réalité. Et, pour en revenir au sujet qui nous occupe, de ce que la société actuel-

derions-nous pas comme une amplification ?

A coup sûr, celui qui pare nos grandes maisons de parfumerie n'est pas un



Guerlain

le a tendance, dans tous les ordres, à tous les échelons, à s'envelopper d'un décor, il n'en résulte point que ce décor soit un mensonge ; pourquoi ne le regar-

masque qui trompe, car l'on sait assez que la parfumerie française est, du consentement universel, la première du monde. Mais, depuis vingt ans, depuis

hier — car c'est sous nos yeux que se produit l'évolution — que de luxe, que de goût solide, et pur, et riche, accumulés dans certains des magasins où elle se vend !

Tous les Parisiens nous comprennent ; et non seulement tous les Parisiens, mais tous les visiteurs de Paris, tous ceux qui, familiers de nos quartiers élégants, ont accoutumé de s'y considérer comme chez eux. Les photographies que nous publions ici leur rappelleront des boutiques qu'ils connaissent bien.

En vérité, est-ce le mot « boutique » qui convient ?

Voici, par exemple, rue de la Paix, un véritable palais de marbre. Une façade en marbre veiné, une porte de bronze, une guirlande de cuivre ciselé ; point de vitrine, pour ainsi dire, mais seulement, derrière la vitre épaisse de la devanture, deux tables de style où reposent quelques flacons, et que des paravents isolent du magasin. Vous entrez : partout des revêtements de marbre, des chapiteaux ioniques, des ciselures délicates et sobres ; rien en vérité qui évoque un magasin de vente ouvert à tout venant, mais un salon, ou plutôt un hall marmoréen, avec d'épais tapis, de confor-



Arys

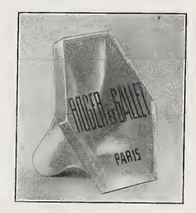


MAGASINS des PARFUMS D'ORSAY
Rue de la Paix - Paris

tables fauteuils de style, un profond canapé, de jolies tables où l'on aurait oublié de beaux flacons, d'importants vaporisateurs, des boîtes, des pots, des écrins. Une Catherine de Médicis qui, soudain réveillée, sortirait de son tombeau pour entrer en ce lieu, se croirait transportée en quelque palais de féerie.

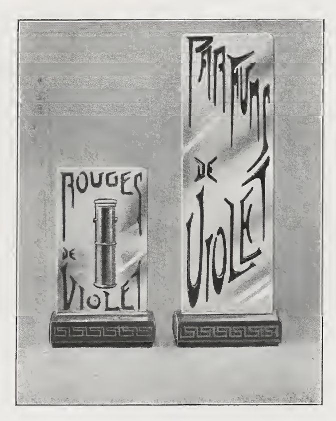


Lentheric



Un peu plus loin, place Vendôme, c'est le royaume de la suprême sobriété dans la suprême élégance, et c'est aussi le royaume de la belle présentation. Une façade de pierre, un intérieur de murs nus, de larges baies par où pénètre à flots la lumière, puis de petites tables, des flacons, des écrins, des bâtons de rouge, les plus beaux des flacons, les plus riches des écrins, les plus élégants des bâtons. Dans l'histoire de la parfumerie au dix-neuvième siècle, ce magasin-là, avec le nom qu'il porte, a la plus belle page. Il est le signe visible d'une marque qui a su, en vingt ans, prendre une place considérable dans l'industrie française.

Dirigeons-nous vers les Champs-Elysées. Voici un riche magasin, illustre dans la parfumerie française. Et qu'il est donc bien français ! Quelle pureté, quelle élégance dans le style ! Ici encore, rien qui ressemble à un éventaire ; mais des tapisseries, des meubles de style, des boiseries, des parquets cirés, enfin tout les expressives photographies qui accompagnent ce chapitre en diront plus, à cet égard, que nous ne saurions faire. Elles nous conduisent sur les grands boulevards, dans la rue Saint-Honoré, et il n'y a nulle raison, du reste, que nos visites se bornent là. Style classique, styles classés, style moderne, style à ve-



Violet

un ensemble d'élégance et de haute tenue qui dénonce le grand luxe, ce qui, au temps où nous sommes, n'a point d'autre sens, pour un esprit délicat, que celui de grand art.

Il ne tiendrait qu'à nous de poursuivre notre promenade à travers Paris. Mais

nir, ce que recherchent nos parfumeurs, c'est le style, c'est-à-dire une harmonie, et cette seule recherche est, par définition, une aspiration vers l'art.

En définitive, ce qui caractérise, au temps où nous sommes, le commerce de la parfumerie, c'est qu'il ne lui suffit



pas de prendre sa place dans le grand commerce de luxe, et qu'il entend que nul ne lui marchande son droit d'y figurer au premier rang. Qui contesterait la légitimité d'une telle prétention, à une industrie dont la primauté est universellement reconnue, dont les progrès tiennent du prodige, et qui, éveillant, parmi les sensations, les plus délicates et les plus subtiles, ne se manifeste que dans les objets les plus artistiquement ouvragés ? Si une boutique est un visage, la parfumerie française est en train de se donner les plus beaux, les plus avenants, les plus somptueux visages qui soient. Il n'est pas une bijouterie, pas un magasin de luxe, qui puisse aujourd'hui se flatter de l'emporter en attrait, en goût, en opulence, en éclat, sur telle ou telle parfumerie.



Lubin

Si, en une nuit d'épouvante, Paris devenait une Pompéi, quelqu'un, dans deux mille ans, se rencontrerait pour dire : « Qu'est-ce donc que ces belles murailles de marbre rare, ces boiseries finement sculptées, ces jolies tables aux pieds légers comme des pieds de gazelle, ces flacons dont les formes variées pré-



Motif Magasin Lentheric.



Motif Magasin Lentheric.

sentent toutes des lignes si pures ? » Et quelque érudit, expert en la connaissance de toutes les choses du passé, répondrait : « C'est ici, c'est en ces magasins d'un luxe magnifique, que les femmes de ce Paris légendaire venaient jadis s'approvisionner de ces subtiles essences, de ces onguents, de ces fards et de ces poudres par le moyen desquels leurs âmes coquettes et avides d'hommages se glissaient dans les âmes conquises des hommes. »



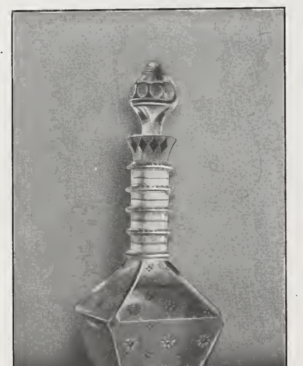
Bourjois

Le Flaconnage



L'usage des Parfums et des Fards remonte aux temps les plus reculés, et il en est de même des récipients de toute nature destinés à les contenir. Nous n'en voulons pour preuve qu'un flacon en pâte de verre exposé au « British Museum » qui porte le nom de Thotmès III qui régnait en Egypte environ 1650 ans avant l'ère chrétienne.

Bien que l'on n'ait pu déterminer l'origine du verre, il faut admettre que les Egyptiens nous avaient de longue date devancés dans la recherche de formes de flacons destinés à contenir des essences. Le petit flacon en pâte de verre à stries noires, conservé au Musée du Louvre, à Paris, provenant des fouilles effectuées en Egypte, témoigne de leur art. C'est donc surtout l'Egypte que nous pouvons interroger pour obtenir des données aussi précises que le permet le recul des temps.



Collection Guerlain

L'Egypte des Pharaons ignorait notre verre blanc translucide. Elle ne faisait usage que de verres opaques colorés au moyen d'oxydes métalliques.

Les Egyptiens n'ont pas été seuls à détenir les secrets de l'emploi des oxydes métalliques, comme le prouve le flacon en pâte de verre multicolore d'origine Syrienne qui nous a été conservé.

Toutefois, c'est surtout de Thèbes (Haute-Egypte) et d'Alexandrie que paraissent provenir tous les produits de l'industrie du verre à Chypre, à Rhodes et en Sicile.

Chose curieuse, en Grèce, même pendant la plus belle période, l'art de la Verrerie ne semble pas s'être développé. Les belles Athéniennes devaient se résoudre à enfermer leurs parfums en des flacons qui ne portaient pas l'empreinte de leurs sublimes artistes.

sans ménagement les parfums et les fards, si l'on en juge par le nombre de flacons et de récipients de toute nature que les fouilles ont mis à jour.

L'usage d'ensevelir les morts avec des objets en verre destinés à contenir des parfums a permis que ceux-ci nous fussent transmis. Il en a été fait ample moisson dans les tombeaux Romains et Gallo-Romains.

Grâce à la technique des artisans romains qui connaissaient le soufflage du



Collection Coudray

Toutes les vicissitudes que traversa l'Egypte, même sous la domination romaine, ne ralentirent pas l'activité des artisans d'Alexandrie ; et jusqu'aux XIIIe et XIVe siècles de notre ère, leur industrie n'avait rien perdu de leur antique renommée.

A l'encontre des Grecs, les Romains surent s'initier à l'art de la Verrerie. Lors de l'époque impériale, les riches patriciennes, qui devaient bien être initiées par leurs fidèles esclaves, employaient

verre dans des moules, technique pieusement recueillie par les gallo-romains, les objets parvenus jusqu'à nous, revêtent les formes les plus variées avec une ornementation empruntée aussi bien à la faune qu'à la flore.

Les verreries que l'on trouve en plus grand nombre dans les tombes anciennes sont des petites fioles très allongées, de formes assez variées, mais toujours terminées par un col cylindrique. On les désigne communément sous le nom

de « lacrymatoires » ; mais au lieu de recevoir des « larmes de pleureuses », clles étaient plutôt destinées à contenir des huiles ou des parfums.

Sans nous attarder davantage à l'antiquité nous constaterons que depuis le début de l'Empire Romain jusqu'au IIIe siècle de notre ère l'industrie du verre sut répondre aux goûts les plus délicats tant en Gaule qu'en Italie· Byzance semble avoir protégé cette industrie jusqu'à sa chute au XIIIe siècle. Il paraît probable qu'à cette époque certains artisans de l'Empire d'Orient, chassés par les conquérants, se soient réfugiés à Venise. Certains témoignages prouveraient en effet que les premières verreries établies à Venise datent du XIIIe siècle. Cependant aucune pièce antérieure à la seconde moitié du XIIe siècle ne nous est parvenue. Quoi qu'il en soit, l'art des verriers Vénitiens semble s'être particulièrement révélé dans l'exécution des bouteilles, de verres à boire et de vases décoratifs, tandis que le flaconnage destiné aux parfums, n'a que peu tenté leur imagination.

Henri II de France, fut un des premiers à faire appel à un verrier d'origine italienne. Il l'établit à St-Germain à proximité de la résidence royale, pour le mieux surveiller sans doute. Les ducs de Lorraine avaient peut-être montré la voie à suivre, car dès le milieu du XVe siècle la première verrerie lorraine avait été fondée dans la forêt de Darney (Vosges) et les verreries lorraines acquirent rapidement une réputation presque européenne.

En Flandre au XVIe siècle, les verreries d'Anvers et de Bruxelles brillèrent d'un vif éclat ; mais il est difficile de dire la part laissée au flaconnage dans toutes ces tentatives.

La suprématie de Venise fut entamée par la vogue acquise vers la fin du XVIIe siècle par les verreries de Bohême. Mais là, plus encore qu'à Venise, la verrerie



Collection Bourjois

de table fut surtout en honneur. La plus grande résistance du verre obtenue aux dépens de sa légèreté répondait mieux au tempérament de ses usages.

A cette époque la France vint heureusement apporter la note de finesse et de grâce qui ne pouvait être l'apanage



d'aucune autre nation. Elle sut faire une application judicieuse de la matière à ses véritables fins.

Alors que tant d'imagination était dépensée par une pléïade d'artisans de génie pour procurer à l'existence féminine les plus délicates satisfactions dans la réalisation des plus subtiles fantaisies de son ameublement, l'artiste verrier à son tour, mû par le plus louable esprit d'émulation, vint apporter sa note personnelle dans l'ornementation des précieux boudoirs.

La nature des récipients destinés à recevoir les parfums n'en permettait la possession qu'à une classe privilégiée. Généralement faits de verre taillé à facettes, souvent ornés d'une riche décoration rehaussée d'or, les flacons du XVIIIe siècle, ne se prêtaient qu'à une divulgation limitée.

Aujourd'hui encore, malgré tous les progrès, quelques-uns des procédés employés dans l'antiquité n'ont pu être retrouvés, et sous bien des rapports nous sommes forcés de nous incliner devant la supériorité des verriers du vieux monde romain.

Les notes qui précèdent empruntées à un travail très consciencieux de M. G. Viollet Le Duc, associé de M. J. Viard dont le talent comme artiste verrier s'affirme de plus en plus, étaient nécessaires pour présenter à nos lecteurs les divers modèles de flacons anciens reproduits d'autre part. Ils forment dans leur ensemble une collection unique réunie par notre Directeur grâce à la bienveillance de nombreuses maisons de parfumerie, auxquelles vont tous nos remerciements.

Les savants ouvrages mis à contribution par M. Viollet le Duc, sont :

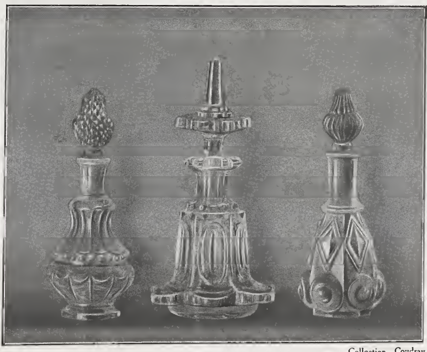
FROECHNER. — La verrerie antique.

SANZAY. — La verrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

MORIN-JEAN. — La verrerie en Gaule sous l'Empire romain.

HONDEY. — La verrerie à la façon de Venise.

EDOUARD GARNIER. — Histoire de la Verrerie et de l'Emaillerie.


Collection Coudray

Flacons anciens



Ainsi que nous le constations dans le chapitre précédent c'est surtout à partir du XVIIe siècle que la verrerie d'art s'est développée de façon remarquable. La collection de flacons que nous avons ici sous les yeux forme le plus éclatant témoignage du labeur produit par les artistes verriers.

Tout est mis en valeur : le galbe du profil : les rondeurs de la panse, en boule, en bulbe, en gourde, en poire, en œuf, en prismes même avec ou sans renfoncements : les angles des formes géométriques, carrés, losanges, polygones, cônes ou pyramides que la taille accentue ou assouplit, suivant le cas ; le col plus ou moins allongé, agrandi ou rétréci ; le goulot simple ou à bourrelet ; le bouchon enfin qui offre une telle variété de formes que l'on en reste confondu, car ici le sculpteur peut donner libre cours à sa puissance créatrice, et modeler le verre à toutes les fantaisies de son esprit.



Collection Coudray

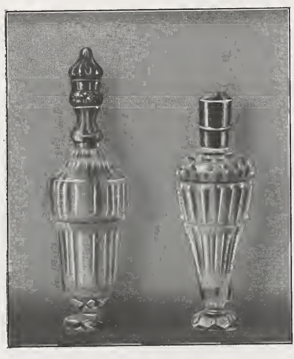
Il a été secondé dans son travail par l'orfèvre qui a contribué par toutes les ressources de son art à embellir davantage les œuvres du verrier. Les reflets visés du cristal joints à la rutilance des ors donnent aux objets un aspect féerique, et accroissent par là même le char-

me et la naturelle attirance des femmes qui les portent et les emploient à contenir leurs parfums préférés.

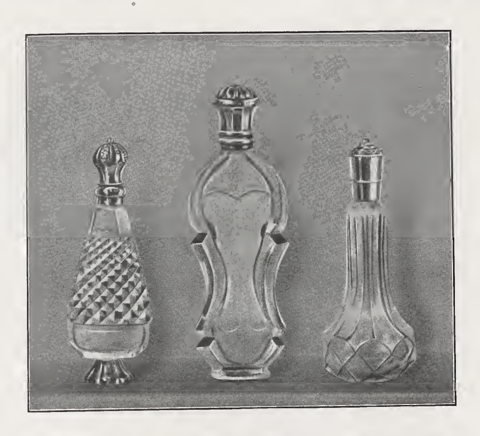
Vous admirerez certainement la variété des formes et la beauté des dessins de ces flacons en cristal taillé avec monture en or ciselé et émaillé, comme en usaient les reines et les princesses au XVII[e] siècle et sous Louis XV. Tout l'art de l'orfèvre s'est uni à celui du verrier pour produire ces merveilles.

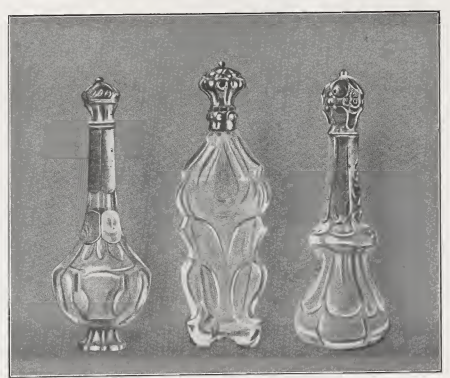
Quoi de plus joli que cette série de flacons en cristal monture or ciselé et émaillé du XVIII[e] siècle.

Reportez-vous à la planche en couleurs où sont réunis six exemplaires de ce qu'a pu enfanter l'imagination des artistes en vue de répondre au goût du jour. Ne sont-ils pas d'une élégante joliesse les quatre flacons qui représentent, le premier, un amour à demi déguisé et botté ; le second, un marquis bien pomponné ; le troisième, une délicieuse blonde inquiète du temps marqué par une mignonne pendulette, alors que l'amour se blottit contre elle (L'un et l'autre sont hélas ! bien fugitifs !) ; le quatrième flacon représente un joueur de guitare assis sur un tronc d'arbre. Admirez enfin le superbe spécimen de brûle parfum qui orne le centre. De forme ovoïde il repose sur un trépied en bronze doré et porte en son convercle finement ciselé un anneau en torsade de même métal. La coupe de porcelaine est ornée d'un beau dessin genre japonais sur fond d'ocre rouge. En bas, l'artiste a su adapter à une forme d'urne à double anse de courbe infiniment gracieuse, quatre éléments d'utilité. Le cadran d'une pendule occupe le milieu de la panse qui s'arrondit par derrière en forme de coupe de porcelaine d'un beau bleu foncé. Le pied étranglé par moitié forme la plus élégante des boîtes à mouches. Dieu sait si, dans ce temps-là, ce genre d'attribut de beauté était hautement prisé. Les placer discrètement à l'endroit précis était tout un art, et occupait force damoiselles et leurs soubrettes, sans parler naturellement des personnes un peu moins jeunes. Mais là ne se bornaient point les services que pouvait rendre ce magnifique objet. Du couvercle se détachait encore un flacon de



Collection Arvoy





Collection Arvey



porcelaine destiné à recevoir une essence ou un extrait. Peut-on concevoir semblable harmonie, et plier la matière plastique à réaliser ainsi le rêve de quelque reine ou de quelque dame très haut placée. Un artiste s'est trouvé pour accomplir ce chef-d'œuvre qui force encore aujourd'hui l'admiration.

Une autre planche en couleurs sollicite notre curiosité. La faune s'y trouve représentée par deux flacons en porcelaine teintée, d'un côté, un mulot, de l'autre, un pigeon. Au milieu se dresse un sujet en porcelaine de Saxe ; un galant cherchant à embrasser une plantureuse jeunesse, sous un amas de roses, dont la plus belle sert de bouchon.

Au dessous, apparaissent un flacon rond et plat en pâte de verre bleutée avec, en médaillon, le buste d'une marquise au frais minois, tenant une fleur à la main. Un autre flacon en pâte de verre de même nuance apparemment forme un losange allongé sur le milieu duquel se détache en relief tel un camée, une jeune femme jouant avec son chien sous un arbre. Une garniture de verre opaque, enrichie de décors dorés et d'une monture en or laisse entrevoir, par son couvercle soulevé la tête de deux flacons d'odeur qu'accompagne vraisemblablement une boîte complémentaire pour d'autres articles de toilette féminine.

De tous temps les femmes ont aimé les hochets. Les parfumeurs bien inspirés se sont plu à leur en fournir. En voici quelques-uns. Dans une boîte de métal en forme de cœur deux petits flacons de cristal se blottissant douillettement. Leurs corps arrondis contiennent de délicieux parfums qu'un bouchon de métal tient hermétiquement renfermés. Leurs émanations capiteuses ont peut-être fait tourner bien des têtes.



Collection L. Givaudan

Le verre disparaît complètement sous le métal dans ce petit flacon d'un si joli dessin. Dans un décor de pampres et de raisins, un homme et une femme se disent des choses tendres. C'est du pur style Louis XIV.

Collection L. Givaudan

Cet autre flacon, chose étrange, s'ouvre par le fond.



Collection L. Givaudan

Expliquons-nous. Il doit contenir une poudre de riz qui trouvera son exil à l'autre extrémité garnie d'une monture métallique percée de petits trous. Le métal est gentiment gravé et a dû faire le bonheur de plus d'une belle.

Quelque châtelaine avait accroché à sa ceinture ce petit flacon de senteur pendu au bout de cette chaînette. Un oiseau chantait sur le bouchon, tandis que d'autres voletaient dans le bosquet si délicatement reproduit en relief par l'artiste qui en a travaillé le métal. Posé sur la coiffeuse il pouvait encore se tenir droit sur le pied qui en terminait si harmonieusement la forme allongée.

La fantaisie des artistes se donne libre cours dans le choix des sujets. Le dessin ci-joint reproduit cinq modèles de flacons en porcelaine destinés à contenir des parfums liquides, extraits ou lotions. Remarquez combien bizarres en sont les formes. Le premier représente une fontaine en forme de tonneau, appuyée sur un socle ovalisé dans le bas, à l'instar d'un violon ou des boîtes de pendules de ce temps-là. Un chien au pelage tigré, assis sur la calotte sphérique qui forme la base de l'ensemble, appuie ses pattes antérieures sur les pieds du vase, tandis que le côté opposé est occupé par un amour joufflu. Des fleurs et des baies sont dessinées sur les quatre faces du flacon. Le bouchon de porcelaine est surmonté d'un cygne aux ailes demi ouvertes pour cacher le col gracieusement replié, suivant une attitude assez fréquente de cet animal. Le col et le bouchon sont sertis dans une garniture métallique, et reliés par une chaînette en métal, comme il était coutume. Le second flacon représente une femme allaitant son enfant. La jupe laisse deviner à peine la courbe des genoux et s'arrondit aux pieds pour englober le cercle, base du flacon. Le bouchon se dresse en forme de feuille d'acanthe. Une monture métallique et une chaînette assurent la jonction des deux parties du flacon.



Collection L. Givaudan

Un homme et une femme en costume de chasse avec les attributs de la vênerie forment le sujet des deux à se faire pendants. Même socle arrondi comme base, même collier perlé à deux rangs pour dissimuler l'attache du bouchon avec le flacon. Les costumes des deux personnages sont sûrement du même pays. La femme porte le gibier abattu par l'homme avec le fusil qu'il tient à son côté.



Collection L. Givaudan

Le sujet du cinquième flacon est un enfant tenant un bélier par les cornes. Des pampres et des raisins forment l'ornementation du mur sur lequel ils semblent s'appuyer. Le bouchon est surmonté par un chien assis, et serti dans du métal comme le col.

Plus architectural dans sa forme nous paraît ce flacon de porcelaine dont les deux côtés arrondis en crochets encadrent une surface pansue où se dessine en son milieu, un oiseau, aux ailes éployées et aux griffes prêtes à l'atterrissage, au dessus de branches fleuries qui l'encadrent. Le socle orné de volutes repose sur un carré aux pans coupés. Le col à rebord arrondi supporte un bouchon à volutes latérales sur lequel s'allonge un cabochon coloré de forme ovale.



Collection Coudray

De quelle époque est donc ce flacon de verre sur lequel se détache en noir un noble coursier dessiné. Le sol qu'il foule ne voit pousser que quelques feuilles Des palmes s'allongent sur les côtés du flacon qui se termine sur une base hexagonale enserrée dans du métal dentelé. L'épaulement arrondi se prolonge par un col cylindrique, à bord arrondi. Le bouchon a la forme d'un cône ovalisé orné de palmettes qui caractérisent le style Directoire.

A côté un flacon d'un ovale aplati laisse voir une femme en costume de l'époque un poing sur la hanche, tenant à l'autre main une fleur. Des palmettes suivent les bords. Il repose sur un fond légèrement aplati. Le col allongé n'a pas de rebords et supporte directement le bouchon en verre de couleur foncée en forme de champignon décoré de feuilles de palmette.

Un flacon long, à base carrée se dresse un peu plus loin. Sur chaque face se trouve dessiné un soleil avec, au dessus et au dessous, des motifs de feuilles



Collection Guerlain

qui s'harmonisent et complètent l'ornementation. Le bouchon taillé à l'émeri se termine par un anneau plein.

Voici deux petits flacons en porcelaine. Solides sur leurs bases à pans coupés, ils se dressent tous les deux en une sobre élégance pour se terminer en un large col au bord ar-



Collection Arvoy



Collection Violet le Duc

rondi cerclé d'or. Une bande dorée fait valoir les lignes de l'octogone, dont les grands côtés sont ornementés de jolies fleurs peintes. Le bouchon octogonal s'harmonise avec le corps des flacons. Ils représentent un type classique de l'époque.

Le verre dépoli par un procédé chimique ou par le jet de sable a été utilisé aussi dans le flaconnage comme le prouve ce flacon solidement assis sur une case ovale, enserrée dans une gaîne métallique ouvragée dans le style Louis XV à coquilles, tandis que la forme s'élargit un peu pour se rétrécir ensuite vers le col orné du même métal. Le verre dépoli porte des stries longitudinales sur le côté tandis que des courbes opposées, dont l'extrémité supérieure finit en boucle, font un cadre médian où pourra se loger l'étiquette. Le bou-







Collection L. Givaudan

chon est entièrement recouvert de métal et dépasse peu le col. Le rebord en est denté pour permettre de l'ôter facilement.

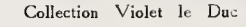
A côté se trouve un flacon en verre teinté, forme gourde, reposant sur un pied rond à deux étages en verre blanc. Des arabesques sont dessinées en relief et rappellent les œuvres d'art conçues par les verriers arabes de Damas. Le bouchon est très original. Il termine la tête arrondie de la gourde et supporte un anneau de même diamètre extérieur que le col avec trois perles tangentes. Le tout est recouvert de métal.

Collection L. Givaudan

Ce gros flacon de cristal à côtes taillées comme une carafe doit servir pour des eaux de toilette. Des petits bouquets dorés, rappelant vaguement une rose et ses feuilles sont semés en quinconce sur son pourtour. Ils font en tout cas le plus gracieux effet. Le col s'allonge sur l'épaulement pour supporter le bouchon de verre coloré en forme de demi boule rétrécie au point de la soudure.

Encore un joli carafon en cristal taillé sur toutes ses nombreuses faces. Le pied est légèrement plus mince que l'épaulement. Une corbeille de fleurs pend gentiment des rubans qui s'enroulent en guirlande sur le pourtour supérieur surmonté en outre par une rangée de torsades. Tout à fait Louis XV ce modèle, avec son bouchon





Collection Violet le Duc



Collection Violet le Duc



Collection Coudray

en ovale plat pour faciliter l'ouverture. Les dessins doivent être en or pour rester dans le style. Les eaux de toilette de luxe sont dignes d'y loger.

La porcelaine reparaît dans ce beau flacon à base cylindrique que supporte une garniture métallique à rang de perles et torsade reposant sur trois pieds à volutes. Métallique aussi semble être l'ornementation feuille et papillon qui habille le flacon. Le bouchon se poursuit en tronc de cône sur le col très bas. Il est aussi recouvert de métal avec dessins en relief sur la bande supérieure.

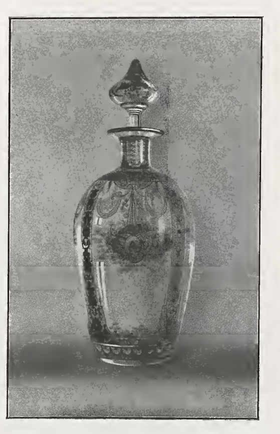


Collection Arvoy



Collection Guerlain

Encore un flacon en cristal taillé richement décoré d'un motif de fleurs dorées avec torsade et nœud de ruban, caractéristiques du style Louis XV. La porcelaine reparaît dans le long flacon cylindrique destiné à l'Extrait de Portugal,

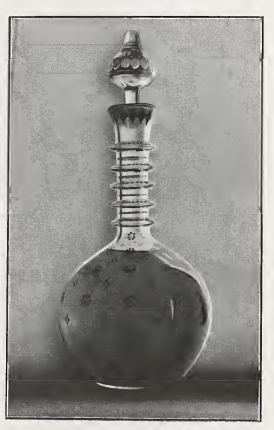


Collection Guerlain

comme l'indique le texte gravé en couleurs dans un encadrement de fleurs.

Bizarre comme conception cette forme de carafe à doubles pyramides opposées taillé à facettes lenticulaires achève de donner à ce flacon un cachet mauresque.

Nous ne pouvons que féliciter l'artiste qui a imaginé cette fiole ovalisée ornée d'un superbe dessin gravé représentant une corbeille de fleurs soutenue par des rubans. Des bandes décorées de fleurs descendent de la collerette jusqu'au pied où elles s'étalent doucement. Le bouchon piriforme dressé au bout d'une



Collection Guerlain

mince colonnette de cristal donne à l'ensemble un caractère de haute distinction.

On peut en dire autant de cette carafe hexagonale en beau cristal richement rehaussé de rameaux de fleurs gravés en or.

La carafe boule, à long col muni de


DE PARVENIR



Collection Molinard Jeune

cinq cercles dorés porte des petits jetés de fleurs gravés en or qui l'enjolivent agréablement.

Les types de flacons non décrits sont essentiellement variés, comme les esprits qui les ont conçus. Les bouchons dorés leur donne un aspect plus riche.

D'un genre plus modeste sont les flacons qu'on employait dans les tout premiers temps pour offrir à la clientèle les Extraits d'odeur à en juger par ces quelques reproductions par clichés.

Dans un boîte quadrangulaire dont le couvercle est illustré par une jeune fille en costume de l'époque qui semble s'é-





Collection Coudray

Presque toutes les formes déjà décrites se trouvent réunies dans cette planche d'une importante maison de parfumerie. Les doubles flacons d'odeurs acolés par la base pour être aisément portés dans les sacs pendant aux côtés des belles d'autrefois, offrent ici une particularité à signaler. Les autres modèles attestent la puissance de création du génie inventeur des artistes verriers des deux siècles précédents.

loigner d'un bal masqué, sont couchées deux bouteilles de forme ordinaire avec bouchons de liège cachetés à la cire. L'étiquette porte tout uniment Extrait d'odeur pour le mouchoir, et le nom du fabricant.

Un peu plus élégant est le flacon dont l'étiquette annonce un Extrait d'Huile pour les cheveux. Le verre en semble teinté. D'une collerette en saillie sur l'épaulement descendent des moulures de



Collection Coudray

feuilles. Le goulot est taillé en hexagonale et le bouchon cylindrique plat est maintenu par une peau sciée et un cordonnet.

Plus décoratifs encore sont les quatre flacons figurant sur la même planche. La forme de la bouteille s'affine dans le premier par le bas avec un pied resserré, qui lui fait base plus élégante sinon plus solide, et par le haut avec un col plus allongé. Le bouchon est en cylindre plat comme celui du précédent. Il est destiné à contenir des Extraits d'odeur d'après l'étiquette.

Le second a un aspect tout différent. Sa forme paraît être triangulaire avec un large goulot pouvant contenir un bouchon de liège en tronc de cône, et maintenu par une cape en peau sciée et une faveur. Une grande étiquette en couleur couvre la face antérieure du flacon. Elle représente une grande tenture, avec gland au milieu, et embrasses soulevant les portières de chaque côté pour laisser lire dans l'encadrement qu'il s'agit d'un parfum Marocain aussi bon pour la toilette que pour le mouchoir. Le sultan Mouley Hafid en a peut-être hérité ?



Collection Coudray



Collection Coudray

Il est difficile de préciser si ce flacon est en porcelaine ou en cristal taillé. J'opine pour le premier à en juger par sa forme carafe à pans coupés ornés de fleurettes, son large goulot surmonté d'une énorme boule à calotte dorée apparemment, et son large ruban ; mais je me trompe peut-être. En tout cas la forme est classique.

Voici un flacon qui semble être taillé en hexagone de la base au sommet ; mais à en juger par l'étiquette il ne doit avoir que

quatre faces dans la partie médiane. Le verrier a élégamment solutionné le problème, et le renflement qu'il a donné à l'épaule n'est point disgracieux. Le bouchon de liège taillé en sifflet et recouvert de peau sciée complète ce montage qui est bien spécial.



Collection Coudray



Collection Coudray


KISMET
SOUVENIR DE LUBIN

Flacons modernes

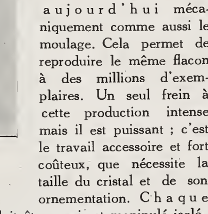


Après avoir loué, comme il convient, l'œuvre de nos ancêtres il est juste de reconnaître les mérites de nos ouvriers actuels. Leurs œuvres ne le cèdent en rien à celles de leurs illustres devanciers. Mais les temps sont changés, à des besoins nouveaux il faut adapter des formes nouvelles.

La technique des artistes modernes s'est donc modifiée dans ce sens, et elle a mis a profit les progrès de la science pour produire dans le verre et le cristal les effets les plus séduisants. Les verres colorés et teintés sont à la mode. Par le dépolissage du verre on obtient de fort jolis contrastes. La taille s'est perfectionnée et la gravure sur verre obtient encore des faveurs. La patine en couleurs permet de rehausser la valeur de certains bouchons sans toucher au flacon. C'est un genre spécial. Les applications d'émail se font de plus en plus nombreuses.



L.-T. Piver



La collection de flacons d'odeurs qui accompagne ces notes prouve l'importance qu'a prise de nos jours la verrerie dans la présentation des articles de parfumerie.

Si le cristal pur est réservé aux articles de luxe, le demi-cristal est une qualité supérieure de verre qui a permis de livrer à une clientèle plus étendue les mêmes formes de récipients. Le verre simplement moulé répond à tous les besoins.

Le soufflage se fait aujourd'hui mécaniquement comme aussi le moulage. Cela permet de reproduire le même flacon à des millions d'exemplaires. Un seul frein à cette production intense mais il est puissant ; c'est le travail accessoire et fort coûteux, que nécessite la taille du cristal et de son ornementation. Chaque flacon doit être repris et manipulé isolément pour le bouchage à l'émeri d'abord, et pour les autres ouvrages



Coty

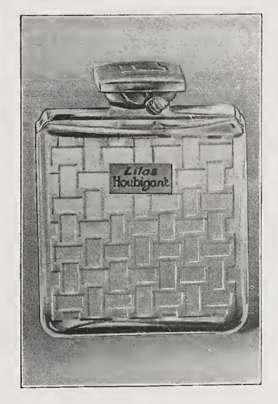
ancêtres millénaires. Avec plus de simplicité dans les lignes il arrive à satisfaire aux goûts du jour dominé par le besoin d'aisance et de confort.

Les grandes maisons se font remarquer par la distinction voulue de leurs présentations. Un flacon carré en cristal taillé à petit bouchon court demi-rond a eu de nombreux imitateurs dès son apparition. Cet autre de même forme, à bouchon rectangulaire, dont le cristal est dépoli en cannelure attire partout les regards, à côté de cette forme boule, surmonté d'un bouchon à côtes ensuite. Des ouvriers spécialisés appliquent leur talent à perfectionner l'apparence de la matière qui passe par leurs mains. De là le prix élevé qu'atteignent certains flacons de parfumerie.

Jetez un coup d'œil sur les reproductions figurant sur ces pages, des articles que vous pourrez voir à l'Exposition des Arts Décoratifs comme aux vitrines de tous les magasins. Examinez-les un à un et vous constaterez le souci de recherche et de progrès qui en émane. L'art moderne a su créer encore du nouveau en mettant à profit le travail des



Coty



Houbigant



Houbigant

de melon dont le parfum « Quelques fleurs » est devenu si populaire.

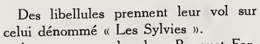
Que dire de la simplicité de ce flacon en cristal légèrement dépoli presque carré plat, avec une petite barre comme bouchon. Deux rubans entrecroisés sur le col viennent aboutir à un gros cachet aux initiales J. L. C'est tout et c'est assez pour une des premières firmes françaises. La forme plate domine dans le flaconnage comme dans la toilette féminine. Le col court et le bouchon rond ou demi-rond sont en faveur. Pour égayer tant d'austérité on a adopté pour le bouchage des verres colorés ; mais souvent le noir a les préférences. Esprit d'opposition sans doute. Cependant les artistes ver-



Guerlain

riers sont arrivés à décorer bien gentiment cet élément du flaconnage. Souvent ils l'ornent d'une fleur rappelant le nom du parfum, et c'est, à mon sens, une excellente idée. D'autres fois c'est un motif assorti au dessin du flacon. Une patine en couleurs vient alors faire valoir le bouchon seul ou les deux parties ensemble au gré du client.

Solides sur leurs bases les flacons cylindriques se rétrécissent à l'épaulement, comme c'est le cas pour le parfum « Ausonia ».



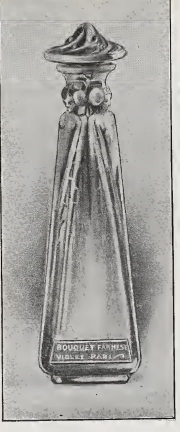
Des libellules prennent leur vol sur celui dénommé « Les Sylvies ».

Aux quatre angles du « Bouquet Farnèse » le buste radieux d'une femme s'estompe en cariatide et le corps se perd dans les plis d'une tenture. Seule l'étiquette de « Sous Bois » suffit à habiller la nudité du flacon ovalisé.

Ce rapide coup d'œil jeté sur les formes les plus courantes, nous examinerons les décors nouveaux en verre dépoli que le progrès dans la fabrication des moules de verrerie a permis d'adopter.



Roger et Gallet



Violet



Godet


ganika
essence de l'inde mystérieuse
d'orsay
GANIKA
D'ORSAY



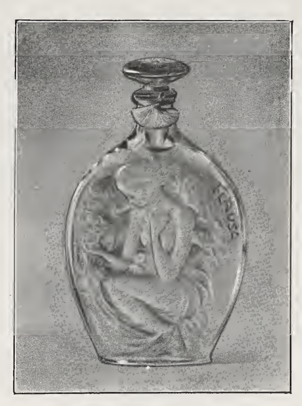
Violet

« Flausa » est un parfum dont le bouquet tente cette jeune fille accroupie, faisant le geste de cueillir une fleur. C'est un tableau en relief de quelques centimètres à peine, que rehausse le dépoli du cristal.

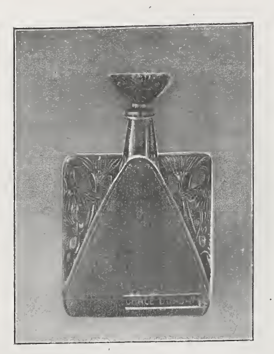
Charmant aussi cet autre tableau de deux danseuses se poursuivant au milieu des fleurs de « Narcisse » nom du parfum. « Grâce » s'intitule l'odeur qu'enferme ce cristal, carré de forme, mais évidé en triangle isocèle dans la partie médiane qui, seule, contient le liquide tandis que sur les ailes pleines l'artiste a reproduit des fleurs héraldiques. C'est une originalité.

Gravé et dépoli ce flacon boule disparaît sous les fleurs genre pervenche qui se reproduisent sur le bouchon.

L'effet décoratif du verre coloré a été mis à profit par un artiste dans ce flacon carré aux quatre coins duquel se dresse en statue la silhouette d'une reine de l'ancien temps, à moins que ce ne soit celle de quelque courtisane en renom. L'effet du verre dépoli sur le fond teinté est remarquable.



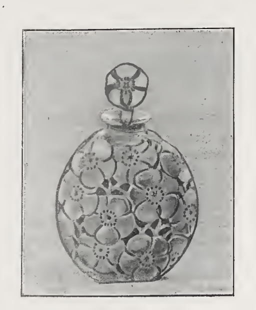
Roger et Gallet



Orsay



Orsay

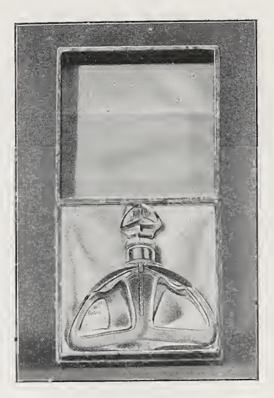


Orsay

La patine et la gravure peuvent s'unir parfois pour figurer le nom du parfum comme dans ce flacon représentant un « bosquet ». Le parfum « L'Infidèle » se dresse comme un reproche en une colonnette givrée.

Un cœur aplati caractérise « Niobe » qui doit cependant être un parfum suave.

« Valreine » s'exhale majestueusement d'une coupe à facettes ceinturées d'étoiles dorées, et coiffée d'une couronne



Brecher



Violet

« Le vrai Narcisse » attire les libellules dont il épouse la forme.

Des masques masculins aux cornes de bélier forment le décor de ce beau vase. en forme d'urne contenant le parfum d'une grande marque.

« Mitsouko » au nom japonais offre une puissante carrure surmontée d'un triangle.

à reflets. Le tout est très gracieux et embaume.

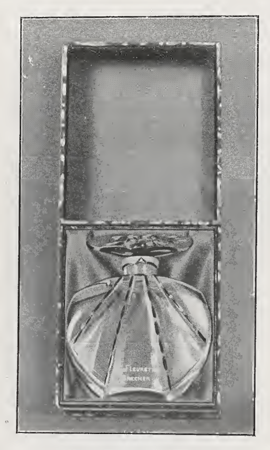
Plus classique dans son genre est le flacon octogonal à bouchon plat.

Encore de la grâce et de l'originalité dans ce modèle pyramidal très allongé surmonté d'un cône strié sur sa corolle. « Dacry » est le nom du parfum qu'il abrite.

Mieux adapté dans son élégance sem-

ble être le flacon de « Frivolia » d'un galbe allongé sur un pied à l'antique.

« Les Fleurettes » portent des stries colorées sur un cœur dominé par un large bouchon fleuri.



Brecher

Une tête de sphinx se dresse sur le corps triangulaire qui renferme le parfum de « Sybmée ». Quelque souvenir d'Egypte !

Encore une révélation de Tut-Ank-Ahmon ce flacon long, cylindrique aplati bizarrement orné de spirales. Deux spirales descendent sur les côtés pour encadrer les trois autres horizontales, entre lesquelles se découpe un double X avec quatre larmes à chaque angle. Lugubre !

Faut-il citer encore.

« Mon Parfum » de sobre élégance dans son flacon carré à boule colorée.

« Severem » dont le nom se déroule sur une forme d'éléphant aux pieds d'une femme stylisée sur le bouchon en verre dépoli.

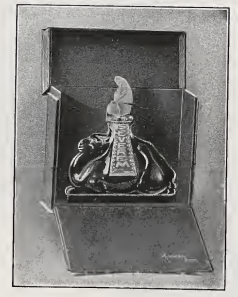


Cottan

Vous préférerez vous extasier davantage sur les « Fleurs âmes » si bien figurées par l'artiste par deux femmes nues pendant en gracieuse attitude des branches d'un arbre en fleurs dont le tronc noueux se dessine au cœur du bouchon.

Il y a là une expression d'art indéfinissable. Seul un esprit maître incontestable de la matière qu'il manie, peut arriver à concevoir et à réaliser un semblable ouvrage. Le flacon est d'une

grande simplicité. Ce n'est qu'un cône avec, au bas, le nom du parfum gravé en lettres bien lisibles. Cette sobriété de lignes est un cachet de distinction. Toute la pureté du cristal y transparaît. L'idée géniale est de l'avoir enrobé en quelque sorte dans l'arc lunaire qui décore le bouchon de façon si charmante.

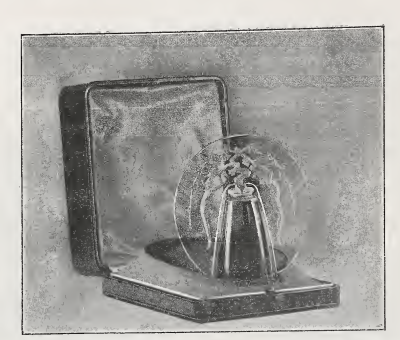


Jovoy



Cottan

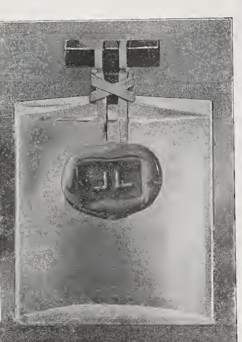
Ces femmes vaporeuses dans le cristal si pur attirent dès l'abord les regards. Quel étonnement de constater que c'est là un bouchon et de découvrir le flacon comme un simple support. L'accessoire est devenu le principal, chose qui ne s'était jamais vu auparavant. Quant au parfum, inutile de dire qu'il répond au contenant.



Orsay



Godet



Lentheric



Vigny





Colmy

Les « Fleurs de Bagdad » sont un joli nom pour un parfum lancé par une parfumerie de luxe. Le flacon est en effet luxueux d'apparence. Avec sa panse élargie du haut et amincie du bas, son bouchon tronconique, il simule assez la robe d'un prêtre de la religion mahométane que surmonterait une tiare. Cet aspect austère est tempéré par les petites roses qui surgissent, à l'épaulement et dans les plis de cette sorte de manteau. Une boîte en carton de forme hexagonale où des roses courent sur des ogives est le temple de cette idole qui ne manquera sûrement pas de ferventes.

Voici un « Chypre » dont le flacon carré plat se dresse sur le fond de satin d'une boîte bien gainée. Des nervures de plantes et de feuilles se dessinent en relief de tous côtés, même sur le bouchon en champignon qui surgit d'un étroit goulot. L'étiquette s'allonge au milieu dans l'encadrement qui lui était réservé.



Fontanis

La publicité a rendu populaire le nom de l'extrait d'un parfumeur parisien « Un jour viendra ». Il figure simplement sur un cachet doré avec, en dessous, le nom de la maison. Cet cachet apposé au milieu de la surface taillée d'un beau flacon de cristal de forme triangulaire, à pans coupés dans le bas, et à angles arrondis sur les côtés, suffit à lui donner un air d'élégance, que complète le chapeau à tricorne en guise de bouchon.

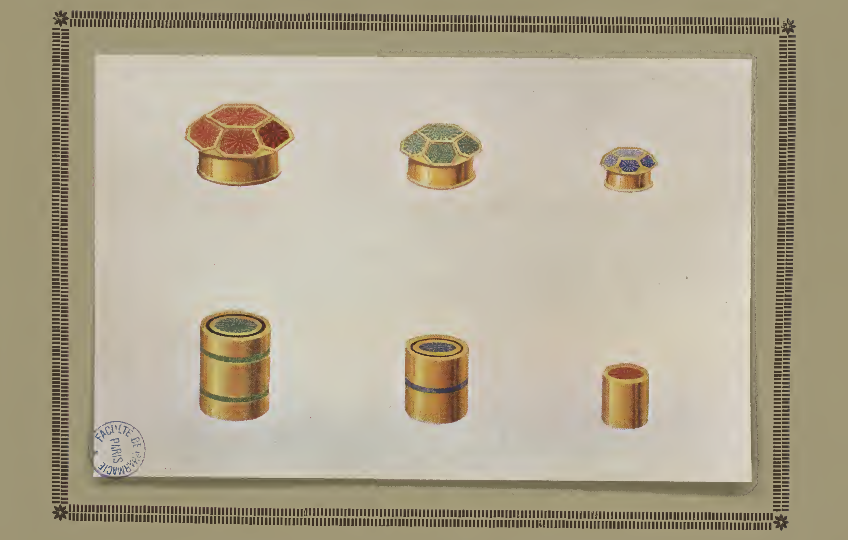



Arys



Agnel

Plus massif est le flacon de « Mon doux pays » parfum connu d'une solide maison. L'étiquette, qui représente un tableau champêtre, art moderne, s'incruste dans l'encadrement prévu par le verrier dans la surface du flacon. Celuici est un beau cristal taillé sur les quatre côtés d'un rectangle arrondi au sommet. Les arêtes sont coupées et taillées dans l'épaisseur du verre. Le bouchon s'abrite sous une cape en métal doré. L'ensemble offre un aspect imposant.



Créations des Etablissements BERLAN, LEDERLIN & Cie

30, rue d'Hauteville, Paris


Vivaudou

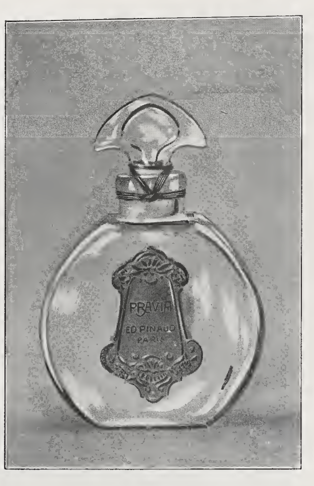
C'est au contraire la mignardise que suggèrent ces trois flacons longs et plats d'un beau cristal transparent à reflets irisés coiffés d'une cape cylindrique en métal doré. Une petite étiquette ovale en couleurs dans la partie supérieure avec le nom du parfum « Narcisse de Chine », un cachet métallisé dans le bas avec celui du parfumeur, complètent leur habillage. Un joli écrin en carton décoré avec la fleur du narcisse donne à cette nouveauté une valeur artistique incontestable.

Le parfum « Matin d'été » se présente dans un flacon en verre dépoli, ceinturé d'arabesques. Sa forme de gourde se stabilise sur un pied ovale où sont dessinées également des arabesques. Il est coiffé en parasol, ce qui achève d'évoquer les pays du soleil, et de l'été.



Agnel

Pour « Pravia » l'étiquette métallisée s'allonge au milieu de l'ovale en cristal taillé qui caractérise le flacon. Un col renforcé étreint le bouchon émerisé qui a l'aspect d'un chapeau de gendarme avec centre évidé.



Pinaud

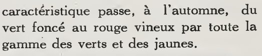
Pinaud

Pas banal non plus ce flacon de « Thisbé » d'une de nos plus vieilles firmes françaises. Le cristal décrit sur la panse des contours vaguement octogonaux qui prêtent à des reflets accentués par la couleur du liquide. Le bouchon en éventail porte des stries losangées.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué dans les récentes présentations de parfumerie une certaine analogie entre l'ornementation des flacons et le nom du parfum. Quelques rapprochements avaient déjà été tentés, par exemple, le flacon de « Cœur de Jeannette » avait un peu la forme d'un cœur. Des par-

fums aux noms égyptiens avaient été mis dans des bouteilles rappelant les temps des Pharaons. Ce n'étaient que de timides essais.

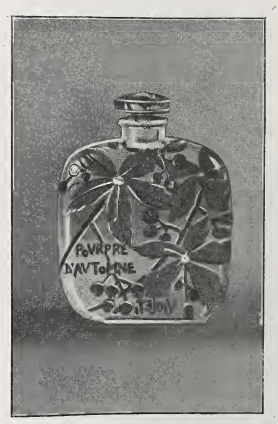
Aujourd'hui le nombre s'en est accru. L'artiste et le parfumeur s'ingénient à trouver une forme appropriée à un nom de parfum, de façon que contenant et contenu s'harmonisent au moins par le nom, quoique plus difficilement par le parfum. Tel est le cas pour « Pourpre d'automne » dont le flacon est gentiment décoré des feuilles et des baies de la vigne vierge dont la coloration bien


caractéristique passe, à l'automne, du vert foncé au rouge vineux par toute la gamme des verts et des jaunes.



Delettrez

Peut-être moins heureuse est la dénomination de « La Flambée » dont le



Violet



Orsay

bouchon représente un paon de nuit aux ailes éployées. J'aime mieux la « Paquerette » dont le bouchon en éventail est si joliment décoré avec ces mignonnes fleurettes.

Une seule fleur le « Narcisse des Alpes » suffit à décorer un flacon pour le parfum « Narkis » d'une maison bien connue.

« Toujours fidèle » est une autre appellation pour laquelle le verrier a orné son flacon à bulbe plat d'un bouchon sur lequel est assis l'ami de l'homme en poste de vigie.



Roger et Gallet



Orsay



Roger et Gallet



Créations DEPINOIX & Fils
7, Rue de la Perle
Paris







3 flacons de Coty

« Sous les Neiges » peut ne pas plaire à tout le monde comme nom de parfum, mais le flacon qui le contient est assu-



Société française des Produits de Beauté

rément original d'aspect. Il est en verre craquelé et dépoli et montre à travers le liquide une série de pics neigeux. L'étiquette de l'écrin prend ici sa revanche en montrant des fleurs sortant de la neige, des edelweiss sans doute.

Ces exemples prouvent une tendance à remplacer dans certains cas les étiquettes par la gravure et la composition sur verre. Que les imprimeurs et les lithographes n'en aient pas trop d'inquiétudes. Leur rôle est encore trop nécessaire pour qu'on les élémine complètement.

Nous avons montré précédemment comment les parfumeurs se concertaient de plus en plus avec les artistes verriers pour donner à leurs montages des formes qui soient en harmonie avec les noms adoptés pour désigner leurs parfums. Il devient en effet chaque jour plus difficile de trouver un nom pour accompagner un parfum nouvellement créé. Il semble que l'on ait épuisé la nomenclature des fleurs et des plantes odorantes. Celle des non odorantes a été fortement entamée aussi. A tel point qu'on n'hésite pas maintenant à recourir aux autres règnes de la nature, voire même aux mots usuels mis en vedette par les progrès de la science.



L. - T. Piver

Par exemple une des maisons les plus réputées de Paris n'a pas hésité à appliquer le nom de « Scarabée » à un de ses parfums, et celui de « Volt » à une lotion. Afin de frapper davantage l'imagination la première étiquette s'applique

sur le ventre d'un flacon, dont la forme rappelle assez celle de l' « ateuchus sacer » le scarabée sacré des Egyptiens. Les pattes repliées sous l'abdomen, encadrent l'étiquette. Les élytres d'un bupresbide, s'arrondissent à l'angle du flacon, coupées au corselet et à la tête par leur dépression naturelle. La large encolure est surmontée d'un bouchon à l'é-

L.-T. Piver

meri qui simule vaguement la carapace cornée de la tête de l'insecte. Le verrier s'est tiré avec talent d'une imitation difficile à réaliser sans la science de l'entomologiste. Le parfumeur a dû compter sur l'excellence de son parfum qui doit émaner de la plus haute antiquité.

Pour le parfum «Volt » la réalisation est plus facile. Le flacon a tout l'air d'une ampoule électrique, et le bouchon simule la douille métallique a baïonnette avec ses points de contact. Il se débouche aisément, et les gracieuses clientes qui en font usage ne se sont jamais plaintes d'avoir été par trop électrisées. Semblables aux papillons elles sont attirées sans doute autant par les radiations du liquide que par les effluves du parfum. Heureux parfumeur de les si bien connaître !



Vigny

La botanique reprend ses droits avec « Le Bosquet ». Ce nouveau-né parmi les parfums s'abrite dans un flacon dont la courbe élégante en forme de fer à cheval porte des entailles rayonnantes coupées par une série d'arcades. L'artiste verrier a réussi à donner ainsi l'impres-

sion de la perspective d'un bosquet que ferme au loin une délicieuse petite étiquette avec un léger dessin de fleurs surmontant le nom et la marque. Le bouchon en verre de couleur complète cette création d'un goût bien parisien.

On en peut dire autant du montage élégant que met au jour une jeune maison. « Sous la Charmille » tel est le nom du parfum. Le flacon de cristal donne tout à fait l'illusion de la charmille avec ses grands carrés bien taillés en profondeur et dépolis en surface tout autour. Ils sont quinze visibles, dont quatre sont agrémentés de rameaux fleuris. Le bouchon lui aussi porte entailles et facettes pour s'harmoniser avec le flacon. Un nœud de soie teintée relie gentiment l'un à l'autre, et donne à l'ensemble une



Fontanis

apparence de jeunesse et de fraîcheur que le parfum est sûr de communiquer à celles qui en font usage. Rien de plus gracieux que la boîte ronde qui enveloppe cette création. La charmille est ici ornée par en haut de feuilles et de baies d'une liane tombante, tandis que le bas voit croître quelques fleurettes blanches à cinq pétales parmi des touffes herbacées. Quel joli cadeau à faire ; même sans la charmille, il suffit d'être sous le charme.

La fantaisie s'appuie sur la réalité, mais que d'échafaudages s'élèvent dans le domaine du rêve, avant que de prendre corps. Des formes si variées que l'artiste conçoit dans son esprit, combien, à son tour, en réalise-t-il ? Les circonstances favorisent l'éclosion de la pensée et la dirigent en quelque sorte vers le but à atteindre. Sollicités par les parfumeurs à produire sans cesse des formes nouvelles de flacons, les verriers se sont mis à l'ouvrage, nous avons déjà pu décrire bon nombre de leurs créations, mais combien y en a-t-il encore ? Des volumes ne suffiraient pas à les dépeindre tous. Parmi les plus récents quelques uns attirent plus particulièrement l'attention.

Pour un parfum Colly Vogd d'un exotisme plus ou moins certain, la maison de Vigny a adopté un petit flacon lentille à bouchon tête de nègre, garni d'une abondante chevelure noire crépue, qui rappelle l'Ethiopie. Placé dans un écrin à fond de satin rouge, il attire les regards dans toutes les vitrines où il paraît. Semblable effet produit le flacon à tête d'oiseau en métal doré de la même maison. Le gros bec pointu de « Chick-Chick », tel est son nom, s'avance d'un air provo-





Vigny



Vigny

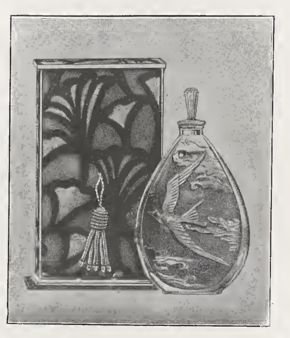
cateur ? Il semble défendre le trésor que doit être l'extrait parfumé que son corps recèle.

L'étiquette dorée « Vanikoro » de Dorilly s'applique sur un flacon plat. La base porte des bandes d'arabesques. L'épaulement s'arrondit en cintre. Le col

bouchon rond est uniment plat et recouvert d'une peinture dorée. L'adaptation est heureuse. Dans un écrin rectangulaire vert, noir et or, dont le devant s'abat par traction sur un gland doré, la Maison Coudray a placé un joli flacon forme gourde. Une des faces porte en relief une hirondelle aux ailes éployées entre deux



Dorilly



Coudray

supporte un bouchon rond orné de lacets dentelés. Ce nom cache sans doute quelque parfum d'origine africaine.

« Fin d'Automne » est une charmante appellation, et le flacon qui enferme cette odeur est lui-même d'une sobre élégance. Son fût cylindrique s'orne dans le haut d'une guirlande de fleurs en relief. Le

couches de nuages. Une patine ocre fait ressortir davantage la valeur du dessin. Le bouchon très léger en ampoule est strié de lignes vertes. Une hirondelle ne fait pas le printemps, dit-on : mais quand elle porte un bon parfum combien de femmes seront jalouse de renouveler le leur.

Le parfum « Colmy » du même fabricant est dans un flacon hémisphèrique à base aplatie. Quatre fleurs polypétales, genre marguerites, patinées de gris cendré ornent son dôme que prolonge un bouchon à tronc de pyramide de couleur verte. Un coffret octogonal à fond rouge et or achève le montage de cet extrait.

Si nous croyons devoir borner ici les descriptions de flacons de parfumerie, c'est pour ne point lasser nos lecteurs. Que nos amis nous pardonnent si toutes leurs créations n'ont pas été passées en revue. Les Arts Décoratifs constituent une mine inépuisable, en verrerie comme en toutes choses, et il n'était pas dans nos desseins de chercher à l'épuiser, même partiellement.



Dorilly



Violet



Delettrez

J.-H. PEREZ



Étiquettes et Impressions anciennes



L'emploi des étiquettes en papier collées sur les récipients de toutes natures destinés à contenir les produits de la parfumerie remonte au XVIe siècle. L'invention de l'imprimerie par Gutenberg, vers 1439, permit de substituer une nomenclature imprimée à l'inscription manuscrite qui avait servi jusque-là.

Dès le début, l'impression du nom des produits est accompagnée de vignettes et de dessins d'ornementation. Alors comme aujourd'hui le but était souvent de frapper la vue par la représentation des objets fabriqués ou de toute scène évoquée par le nom du produit. Nous n'en voulons pour preuve que les étiquettes représentées d'autre part, d'après les originaux existant à la Bibliothèque Nationale.

La première porte simplement inscrite dans un cercle l'adresse d'un marchand, parfumeur de Grasse. Au milieu, dans l'hémicycle supérieur, un brûle-parfums. L'hémicycle inférieur était réservé à l'inscription manuscrite du produit. La fabrication en ce temps-là n'était pas aussi intense que de nos jours, et les étiquettes constituaient déjà un luxe pour les articles privilégiés. L'encadrement était formé de motifs en volutes et torsades surmontés d'une coquille. Aux quatre coins les insignes du métier : un bras, un flacon, un pot, des pilules. Il s'agissait probablement d'un pharmacien. Cette profession s'était annexée la parfumerie.



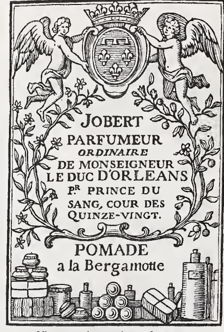
Vignette adresse de Parfumeur.
Gravure de J. M. Papillon (1760).
(Bibliothèque Nationale).

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Dans un précédent chapitre, nous reproduisions celle de « La Pomade au pot pourri » pour respecter l'ortho-

graphe de l'époque. Un brûle-parfum répand ses fumées dès l'abord. D'une corne d'abondance en torsade garnissant le côté droit, s'échappent force fioles, pots, flacons et paquets de fines senteurs. Du côté gauche des rameaux fleuris complètent le cadre en feuilles d'acanthe. Au bas un ruban enlace le tout.

La « Pomade à la Bergamotte » du même parfumeur, devenu celui « ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans » forme le sujet de la deuxième étiquette. Pour justifier son titre les armes royales figurent en tête supportées par deux amours ailés. Le cadre est fait de feuillage et de fleurs. Tout un attirail de pots, de flacons, de pilules et de paquets forme étalage significatif au pied de l'inscription.



Vignette adresse de parfumeur.
Gravure de J. M. Papillon (1760).
(Bibliothèque Nationale).
(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Etiquette de parfumeur. Epoque de la Restauration. (Bibliothèque Nationale).
(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

L' « Eau des Montagnes Russes » d'un parfumeur parisien donne à la troisième étiquette toute l'allure d'un tableau. En effet dans un cadre de feuilles d'acanthe et de fleurs arrangées en torsade se déroule une scène de la vie russe en hiver, près des Monts Oural. A la porte de l'isba, un moujik et sa femme avec les chiens à leur pied. Le seigneur ou « barine » passe en traîneau attelé d'un « orlof » à longue queue traînante sous la « douga » à clochette. Un cosaque sur sa monture représente l'autorité. La neige couvre tout son manteau d'hermine. Quelle odeur pouvait bien avoir cette eau ?

Plus caractéristique est cette inscription d' « Eau de fleur d'orange » d'un parfumeur de « Grasse en Provence ». Le nom était manuscrit par l'intéressé en la place laissée exprès vacante à cet usage. Il s'agit d'un passe-partout. Au bas l'alambic de l'appareil à distiller sur son foyer et l'ouvrier qui recueille l'odorant liquide. De chaque côté de cette image se dressent deux orangers en des vases de terre. L'encadrement est fait : en bas de branches et de boutons d'oranger ; en haut de guirlandes fleuries maintenues par un nœud de ruban. L'ensemble est parfaitement harmonieux.



(Collection Molinard Jeune)

Sévère en son apparence se montre cette étiquette à fond noir sur lequel se détachent les mots « Eau de fleur d'oranger perfectionnée à la vapeur » d'une très ancienne maison grassoise. Un jeu d'alambics en fait le principal ornement. Des hachures cannelées et un encadrement à volutes tressées ou entrelacées complètent le style LouisXIV.

Un extrait d'Eau de Cologne perfectionnée motive cette jolie étiquette. L'inscription s'abrite sous le manteau royal surmonté d'une couronne que soutiennent d'un côté la renommée, de l'autre la gloire. Au dessous un alambic et un oranger en pot occupant chacun des coins. Une médaille d'honneur est appendue aux franges du manteau.



(Collection Bruno-Court)











ETIQUETTES ANCIENNES



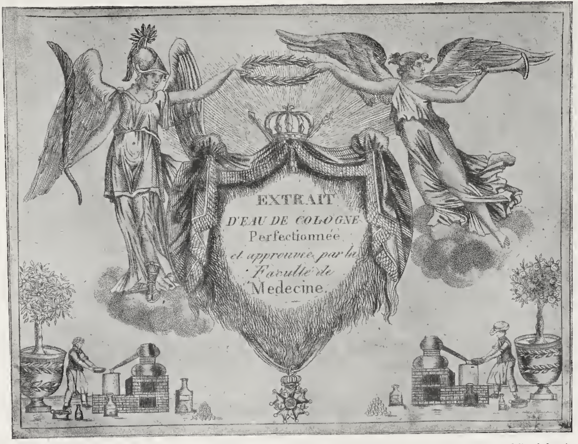
(Collection Molinard Jeune)



(Collection Molinard Jeune)

La « pommade de Jocko » a donné lieu à deux étiquettes. L'une, ronde, représente un jeune homme au pied de cocotiers, tenant en main une guitare et jouant avec un grand singe, qui est sans doute le Jocko en question.

L'autre, carrée, représente aussi un paysage équatorial avec des palmiers sur un fond de montagnes, et près d'une case deux adolescents jouant avec un singe « Jocko ».



(Collection Molinard Jeune)



Voici maintenant pour annoncer l' « Extrait double d'Eau de Cologne Royale rectifiée » une grande vignette avec les armes royales au dessus d'une hémisphère accompagnées des aigles à deux têtes de deux autres cours. Au centre d'une tenture relevée sur les bords supérieurs, une tête d'amour illumine de ses rayons l'ensemble du dessin, qui se termine encore à chaque coin par des alambics et leurs manipulateurs des deux sexes. Un peu changée peut-être, cette gravure mais bien significative en son ensemble.

Les planches en couleurs publiées à l'appui de cet article offrent à nos yeux tout le charme des fleurs et des modes féminines à la fin du XVIII[e] et au commencement du XIX[e] siècle.

Un ruban d'un mauve vaporeux porte l'inscription « Savon à la Rose superfin ». Son nœud réunit trois branches de rosier mousse portant deux belles roses de couleur rosée et plusieurs boutons, qui ressortent admirablement, près des feuilles vertes à deux teintes, sur le fond blanc grisaille de l'étiquette encadrée sobrement de 3 lignes noires.

Puis vient un œillet d'un beau rouge vif sortant de son calice vert à l'extré-



(Collection Molinard Jeune)

mité de sa tige cannelée. Deux cercles concentriques l'entourent : le premier, blanc comme le fond de l'étiquette, porte simplement le nom du parfumeur et son adresse à Paris ; le second, jaune chamois porte des hachures. La forme carrée est complétée en couleur chamois, avec aux quatre coins une fleur et son feuillage en noir.

L' « Eau du Bouquet des Dames » mérite bien son nom à en croire le bouquet de roses ponceau et d'œillets roses accompagné de quelques jasmins étoilés qui orne le dessus de cette belle étiquette d'une firme bien parisienne.

Elégante et distinguée dans sa forme et dans son ornementation nous paraît à côté cette étiquette pour Pommade qui réunit en couronne les spécimens de la flore de la Riviera. L'humble violette et les narcisses voisinent avec le lilas et la rose, que suivent la fleur d'oranger et l'œillet. Cet assemblage d'agréables senteurs ne pouvait être que captivant.

Il y avait de la recherche dans la nouveauté en inscrivant le nom de l' « Eau Printanière » sur le socle rayé qui portait un vase en céramique bleue cerclée de jaune garni d'un riche bouquet des fleurs les plus diverses butinées par des papillons. L'étiquette elle-même revêtait le nom et l'adresse du parfumeur.

Les grâces féminines sont dévoilées dans les quatre autres étiquettes.

Pour une « Double Eau de Cologne » l'artiste a reproduit les traits et la coiffure d'une beauté du 1er Empire qui rappelle assez Joséphine de Beauharnais avec la taille serrée sous les bras dans une robe bleue. La chemisette blanche s'étale en collerette à godets pour encadrer l'ovale du visage illuminé par de beaux yeux bruns. Les boucles d'une chevelure chatain ornent le front et descendent sur les oreilles, en s'échappant d'un diadème qui supporte trois plumes frisées en aigrettes. Un voile rouge recouvre les épaules et complète le jeu des trois couleurs nationales assemblées si heureusement sur ce buste majestueux.

Un « Extrait de fleur d'Italie » ne pouvait faire moins que d'être offert par une ravissante Italienne dont la fraîche jeunesse se compare à la rose qu'elle tient en main. Ses beaux yeux pleins de douceur et sa mignonne bouche, surmontée d'un nez qui pointe à peine, animent l'ovale du visage sous l'épaisse chevelure brune alourdie par des plumes d'autruche. Un fichu à l'italienne couvre une opulente poitrine, tout en dégageant les épaules tombantes signe d'aristocratie. Un cercle bleu garni de perles encadre cette jolie figure.

Bien caractéristique est cette troisième étiquette qui s'arrondit simplement sans aucun cadre par la découpe d'un fond de verdure qui laisse passer le buste gracieux d'une jeune fille à la taille fort pincée. Son corsage de couleur jaune d'or bordé de rouge, s'ouvre comme un vase sur sa robe blanche à crinoline, continuée par un corsage montant jusqu'au cou. Des manches à gigot achèvent de donner à cette toilette son cachet Second Empire. Le visage ovale s'allonge sous l'effet d'un bizarre chignon en tresses d'où retombent de chaque côté d'épaisses ondulations. Comme fleur une rose rouge piquée dans la tresse et cela suffit, paraît-il pour l'inscription « Extrait de Bouquet » qui auréole ce frais minois féminin.

Le titre d' « Extrait d'Héliotrope » ne se justifie pas mieux pour cette étiquette

ronde, sur laquelle apparaît, encadrée dans un double cercle noir, une belle blonde aux yeux pervenches. Son gracieux profil laisse voir de nombreuses boucles à l'anglaise, comme en portaient nos grand'mères. Des coquelicots rouges ornent sa chevelure. Elle est décolletée modérément. Ses belles épaules émergent à peine du corsage de sa robe jaune barré de deux bandes de ruban bleu ajourées. Deux roses se font pendant à ses côtés soutenues sans doute par ses mains absentes.

Comme tout ce passé nous paraît loin maintenant, et cependant nos parents l'ont vécu.

Déjà en février de l'année dernière la « Revue des Marques » avait eu occasion de reproduire un groupe d'étiquettes anciennes de deux parfumeurs de très vieille renommée. Nous jugeons utile de les faire paraître ici pour l'agrément et l'instruction de nos lecteurs. Ils pourront constater en effet combien grand a été le souci de ces maisons de se montrer dignes de la faveur d'une clientèle de choix. Une grande simplicité de ligne, un cachet remarquable de finesse et de bon goût, confèrent à chacune de leurs étiquettes une suprême distinction. S'il s'agit d'une simple énumération des fleurs d'un extrait, les caractères de l'impression en font déjà pressentir la valeur et la couronne de fleurs en forme de cœur qui l'entoure en justifiant le nom. Ce sera, selon le cas, des jasmins, du chèvre-feuille ou des pois de senteur. Ailleurs une rose ou un œillet suffisent à donner l'indication de la base du parfum, ou bien encore une corbeille de fleurs variées.Pour le savon de « Fleur de Pâte d'Amande amère » l'étiquette est forcément plus grande. L'inscription en occupera le fronton avec, au milieu, le nom et l'adresse du parfumeur. Les appareils nécessaires à la fabrication de la pâte figurent au dessous. On y voit le petit Cupidon maniant un pilon. Combien de cœurs ont été par lui broyés ? Sur deux panneaux latéraux sont dessinés des branches d'amandiers garnies de leurs fruits.



Edité par la Maison Maquet.











ETIQUETTES ANCIENNES

Collection MOLINARD Jeune

Voici en deux tableaux une collection d'étiquettes employées à l'époque de sa fondation par la maison Dorin pour différencier les fards pour la ville et le théâtre offerts à sa clientèle.

La qualité des fards Dorin a valu à ce fabricant une réputation mondiale qu'aucun événement n'a pu ternir. Au contraire plus grande est la concurrence, et plus recherchés sont ses produits.

Comme vous le remarquerez, presque toutes les étiquettes doivent porter un numéro appelé à fixer mieux et plus sûrement le choix du client, celui-ci une fois fait. En les prenant par ordre de gauche à droite nous voyons :

1° « Elixir rouge — Extrait de fleur ». Texte entouré de quatre attributs, dont deux bouquets de fleurs et deux casques ailés de Mercure.

2° « Rouge aux fleurs de Bissy Sénégal ». Texte condensé en un tout petit cachet dans une grosse couronne de fleurs exotiques.

3° « Blanc de perle des Sultanes aux fleurs ». Ce texte tend à prouver que ce produit circulait dans les harems de Turquie et d'Asie Mineure. Enlacé dans un cercle de campanules, ce texte devait déjà susciter la curiosité féminine.

4° Plus au large dans sa pastille, le « Rouge de Fleurs d'Areka de Chine » enguirlandé de roses, évoquait les extases de l'Extrême-Orient et les rêves d'opium.

5° « Rouge de Fleurs Indigène approuvé à Paris ». Voilà qui est plus sérieux. D'abord par ce que natif du doux Pays de France. Puis par ce que le mot approuvé confère une autorité incontestable, bien que l'on ne voit pas trop par qui l'approbation a été donnée. Le cadre est aussi plus distingué. Des guirlandes de fleurs, parmi lesquelles dominent les roses, formant un carré élégant, où le texte figure inscrit dans un cercle.

6° Pour le « Rouge Végétal extrait d'Œillets » le décor change. Deux œillets rouges éclairent le texte en chandelles, à l'intérieur d'un cercle qu'entourent quatre brins de la même plante s'opposant avec les fleurs et par les tiges.

7° Avec le « Rouge Végétal aux Fleurs d'Egypte » nous nous transportons aux Pays des Pharaons. Le décor prend une allure hiéroglyphique que je vous laisse à deviner.

8° Le « Rouge extrait de fleurs de Roses » nous ramène en France. Le texte est inscrit dans un ovale peuplé de roses, de jasmins, d'œillets, et de fleurs d'oranger, retenus par de gracieux rubans.

9° Avec le « Rouge Végétal aux Fleurs de Portugal » nous franchissons de nouveau la frontière. Le texte est encerclé dans une Rose des Vents dont les huit cônes sont séparés par un caducet. Une fleurette à quatre pétales et huit étamines loge dans chaque ogive.

10° Dans le « Rouge Oriantal de Batavia » existe une faute d'ortographe qui en assure l'authenticité. La couronne de fleurs d'orchidée qui entoure le texte complète l'illusion, bien qu'on pourrait les prendre pour de simples œillets.

11° Voici un autre « Rouge aux Fleurs de Bissy Sénégal », mais de couleur plus claire sans doute, car le dessin est le même.


ELIXIR
ROUGE
Extrait de
Fleurs
Rouge
Blanc
de Perle
des Sultanes
aux Fleurs
ROUGE
de Fleurs
d Areka
DE CHINE
ROUGE
de Fleurs Indigène
Approuvé.
A PARIS
N°.
ROUGE
Végétal
Rouge
Végétal
aux Fleurs
d'Egypte
(ROUGE)
ROUGE
Végétal
aux Fleurs
de Portugal

Dorin


ROUGE
ORIANTAL
de Batavia
Rouge
Blanc
des Sultanes
ROUGE
d'Agoa des Indes
ROUGE
de Fleurs Indigène
Approuvé.
PARIS
N°
ELIXIR
ROUGE
Extrait de
Fleurs.
ROUGE
Végétal
de l'Anacardium
de Java
(ROUGE)
extrait
Rouge
Végétal
aux Fleurs

Dorin

12° On en pourrait dire autant de cette seconde étiquette « Du Blanc de Perle des Sultanes aux Fleurs ».

13° Par exemple ce « Rouge de Fruit d'Alaferia d'Agoa des Indes » est assez particulier. La couronne de fleurs à cinq pétales qui l'agrémente n'en montre pas le fruit. Mystère que le rouge seul dévoile peut-être ?

14° Encore le « Rouge de Fleurs Indigène approuvé à Paris » Même décor — nuance différente sans doute ?

15° Pareille question se pose pour cet « Elixir rouge Extrait de Fleurs » dont l'étiquette est déjà parue.

16° Tout autre est le cas du « Rouge Végétal de l'Anacardium de Java » dont le petit pompon en forme de cœur pend de chaque côté du texte. La couronne de l'étiquette est formée aussi de quelques-unes de ces jolies fleurs sur leurs tiges.

17° De nouveau paraît l'étiquette ovale du « Rouge Extrait de Fleurs de Roses » déjà décrite. Ce rouge est plus vif ou bien porte un autre numéro.

18° Pour la fin nous voyons le « Rouge Végétal aux Fleurs de Perse » dont l'exotisme se révèle par des caractères cabalistiques. Des petits insectes peut-être ? En tout cas point de fleurs dans le dessin.

Cette collection d'étiquettes est surtout remarquable par son ancienneté.



Edité par la Maison Maquet.



Edité par la Maison Maquet.

BOUQUET COMPOSÉ

Sirdha

EXTRAIT

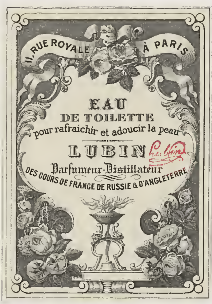
LOTION

POUDRE

SAVON



Lubin


11, RUE ROYALE À PARIS
EAU
DE TOILETTE
pour rafraichir et adoucir la peau
LUBIN
Parfumeur-Distillateur
DES COURS DE FRANCE DE RUSSIE & D'ANGLETERRE


DOUCE FRANCE
LUBIN
PARIS


EAU DE
COLOGNE
LUBIN PARIS


EPIDOR
LUBIN
PARIS


"LES
MIMOSAS"
LUBIN
PARIS


SOUVENIR
DE
LUBIN
LUBIN PARIS


AMARYLLIS


"LES
CYCLAMENS"
LUBIN
PARIS

Étiquettes et Impressions modernes



Par opposition à l'étude que nous avons faite des étiquettes anciennes nous allons maintenant examiner les étiquettes de fabrication moderne.

Vous serez certainement frappés des différences qui se manifestent, même dans celles qui ne sont que des copies d'ancien, comme, par exemple l' « Eau de toilette » d'un célèbre parfumeur dont l'adresse seule a peut être changé et son « Eau de Cologne » avec une corne d'abondance d'où s'épanchent des fleurs, le tout doré et noir sur fond blanc.

Discrète infiniment est la petite étiquette carrée « Amaryllis » quelques volutes sur lesquelles sont posés deux papillons. Entre eux, deux petites branches complètent la symétrie. Au-dessous le nom du parfum et celui du parfumeur. Le tout gravé en léger relief.

« Douce France » se lit sur un médaillon bleu de roi, entouré d'un bord doré sur lequel des fleurs aux vifs coloris rouges, bleus et blancs forment une ravissante petite couronne. La gravure en fait valoir les nuances.

Sur un fond vert céladon se découpe en hexagonale un cadre doré. Au milieu en bistre une jeune fille effleure en courant la verdure d'un pré ; sa jupe floche laisse entrevoir la jambe, une mante et un ruban ondulent à sa suite. Séparé par des palmettes bistre sur blanc, on lit au dessous le nom du parfum « Souvenir ». Et c'est charmant.

***

Voici maintenant trois étiquettes moins énigmatiques, en ce sens que le parfum et le sujet s'adaptent sans confusion possible. En effet « Les Mimosas » sont désignés par une branche de mimosa, dont le feuillage gracile et les boules d'or sont connus de tous. « Epidor » est figuré par un épi doré répété sur des petits carreaux, jaune et bleu, bornant un carré central où s'étale les noms du parfum et du fabriquant. Il en est de même pour « Les Cyclamens » dont les gentilles fleurettes, voltigent comme des papillons rosés sur le fond beige de l'étiquette. C'est simple, gracieux et de bon goût.

Une autre grande marque a adopté le type des anciennes étiquettes, pour les Eaux de Cologne. L'une, toute simple, porte en un cercle, à travers quelques arabesques, la mention « Très vieille Eau



de Cologne » et c'est suffisant. L'autre aux couleurs vives est destinée à une « Eau de Cologne Double extrait ». Ce titre se lit avec le nom de la maison sur la toile tendue au-dessous d'une corbeille de roses. Des extrémités de la barre d'appui pendent de lourdes tentures de velours rouge à franges d'or, reliées par une guirlande de fleurs des tons roses, jaunes et bleus les plus vifs.

Beaucoup plus modeste est l'étiquette « Chyprodor » en forme d'ogive dorée. Le nom se détache en blanc sur fond noir au pied de l'entablement. Le vitrail est fait de fleurs diverses noir et or se détachant sur le vert du feuillage. C'est un peu solennel pour un parfum. Il est vrai que le Chypre est plus particulièrement réservé aux hommes, mais tout de même une étiquette moins légère ne leur déplaît pas.

Mais que penser de cet Extrait triple, portant tout uniment comme nom « Parfum de la Cour » une Renommée aux grandes ailes piétinant le monde, tient d'une main une couronne de laurier et de l'autre la longue trompette qui crie à l'univers le nom du parfumeur. La Reine et les courtisans de cet heureux siècle ont seuls pu en apprécier la douce senteur.





Plus art nouveau assurément sont ces deux petites étiquettes ovale à fond rouge pour « Nythis » et ronde à fond noir pour « Œillet original ». Originaux en effet nous apparaissent trois œillets d'un rouge vif bordé d'or émergeant de tout ce noir. Une couronne de feuilles dorées forme la circonférence. Le nom du parfum éclate en blanc ; moins évident, quoique plus riche puisque doré, est celui du fabricant. Dans « Nythis » c'est tout le contraire, les fleurs sont noires avec branches dorées sur le fond rouge. Les inscriptions sont en noir. L'effet obtenu par ces deux lithographies est très voyant.



Gellé



Gellé



Modèles communiqués par les Parfumeries
HOUBIGANT & LUBIN


Extrait double
de Chevre-feuille
HOUBIGANT.
Rue du faub.g S.t Honoré
N.o 19.
A PARIS


Extrait double
de Jasmin d'Espagne.
HOUBIGANT
Rue du faub.g S.t Honoré
N.o 19.
A PARIS


FLEUR DE PÂTE D'AMANDE
Amere
HOUBIGANT
Parfumeur
Rue du faub.g S.t Honoré N.o 19, à Paris.


Extrait double
de Pois de Senteur.
HOUBIGANT
Rue du faub.g S.t Honoré
N.o 19.
A PARIS


LUBIN
RUE
S.T ANNE N.o 55
PARIS


LUBIN
RUE
S.T ANNE, N.o 55.
A PARIS.




HOUBIGANT
Parfumeur Distillateur
Rue du faub.g du S.t honoré, N.o 19, à paris.


LUBIN
RUE
S.TE ANNE
PARIS


Extrait double
de Violette.
HOUBIGANT
Rue du faub.g S.t Honoré
N.o 19.
A PARIS


LUBIN
RUE
S.T ANNE N.o 53
A PARIS


PARFUM TAGLIONI
Lubin Breveté
PARIS.


LUBIN
A PARIS


LUBIN PARFUMEUR
DISTILLATEUR DE S.A.R.
M.GR LE DUC D'ANGOULÊME
Esprit de Miel Antiscorbutique.
pour la
Salubrité de l'haleine
et la
Conservation des Dents
LUBIN



MUGHETTO
CARLO ERBA
MILANO

CHYPRE
H. ROBERTS & C°
FLORENCE
ROME
NAPLES

Coquin d'Amour

VOLUBILIS
LORENZY-PALANCA
PARIS

IDYLLIS

O.P.S.O. PARMA
LA DUCHESSA DI PARMA
VERA VIOLETTA
DI PARMA

CRÉATIONS
DES
Etablissements G. MILLIOT

Gravure_Edition d'étiquettes de grand luxe

64, Rue Amelot
PARIS
Téléphone: Roquette 52-29



Roger et Gallet

La dénomination de « Petite fleur bleue » s'accorde bien avec l'étiquette bleu cendré découpée en corolle comme une pervenche. Elle marque la tendance qu'ont certains parfumeurs et les lithographes à faire coïncider la forme et le dessin de leurs impressions avec celui du nom adopté pour le parfum.

Art nouveau également l'étiquette « Tentation » qui forme une bande si originale sur l'étrange flacon carré plat. L'ensemble est en effet bien tentant avec le parfum qui s'en exhale.



Godet



Gellé

« Nacréor » est une application aux mêmes fins d'un tirage d'ornementation en or sur papier métallisé nacré. L'effet obtenu est vraiment très réussi à en juger par le flacon de cristal ainsi paré.

Pour la poudre « Un air de Paris » le fabricant a adopté une ravissante midinette qui a orné la première couverture de la « Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie » dans sa nouvelle présentation.

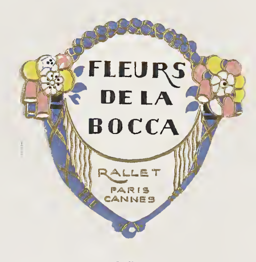


Dorin



Dorin

Les trois petites étiquettes reproduites d'autre part donnent une idée de la variété de formes et de l'assemblage de couleurs que peut suggérer à l'artiste une idée émise par le fabricant de parfumerie qui sollicite son concours. A moins toutefois que ce ne soit l'artiste lui-même qui, spécialisé dans le genre d'étiquettes qui convient à la parfumerie, ne crée quelques modèles, au gré de son inspiration personnelle, pour les proposer ensuite au parfumeur qui lui en demande.



Rallet

Quel que soit le cas, nous n'avons ici qu'à enregistrer le résultat et à en constater l'heureux effet.

Dans la plus grande étiquette ce qui frappe tout d'abord c'est le nom du parfum en noir sur le fond blanc d'un cercle, limité en bas par une bande dorée. Des franges, dorées également, tombent de chaque côté, pour encadrer le nom du parfumeur inscrit en lettres du même or. Le haut du cercle se ferme par une sorte de diadème, entrelacé de petits ronds dorés sur un fond bleu cendré, qui se prolonge des deux côtés en un ovale terminé tout au bas par un gros point blanc. Un ruban Louis XVI doré en contourne le dégradé. Deux coques de fleurs blanches, roses et jaunes se détachent de chaque côté du cercle. L'ensemble donne l'illusion d'un encadrement de visage, dont la figure aurait été remplacée par le nom du parfum. A chacune des acheteuses sans doute le soin de suppléer à cette absence voulue par l'artiste.



Rallet

Quel parfum révèlera cette petite étiquette, découpée certainement sur la Côte d'Azur. Un carré pointillé d'or. Un triangle céruléen occupe la partie supérieure, le ciel ; en bas, un triangle un peu plus petit d'un bleu lapis, la mer. L'opposition de ce ton sur ton forme la ligne d'horizon. Dans le ciel se détache en lettres dorées le nom du fabricant. Sur la mer plane une mouette blanche. Ce carré est inscrit dans un cercle perlé d'or, qui donne à l'étiquette sa forme définitive, et permet d'inscrire en bleu sur fond blanc le nom de la Société de parfumerie à qui elle appartient. La combinaison est harmonieuse.

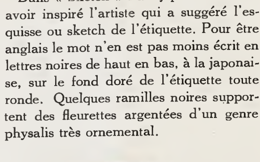
Enfin, la troisième étiquette en forme de corbeille ou d'éventail marie de façon originale trois couleurs sur fond blanc. Le nom de Goyercas fait songer à un tableau de Goya. Quel parfum évoquera-t-il ? je l'ignore. Le dessinateur ne s'en est probablement pas inquiété lui-même. Une fleur à six pétales d'un côté, quelques boutons de rose de l'autre se découpent en ocre clair sur la corbeille. Le



Rallet

nom du parfum est très apparent en lettres dorées sur la bande blanche qui forme ruban en travers. Celui du fabricant ressort moins bien en lettres noires de plus petit caractère. Le fond noir de la corbeille donne à l'étiquette son cachet Goyesque.

Sur des flacons de formes appropriées ces étiquettes ne manqueront pas d'apporter le charme de leur vision à celui du parfum qu'elles habilleront.



Dans « Sketch » l'art japonais semble avoir inspiré l'artiste qui a suggéré l'esquisse ou sketch de l'étiquette. Pour être anglais le mot n'en est pas moins écrit en lettres noires de haut en bas, à la japonaise, sur le fond doré de l'étiquette toute ronde. Quelques ramilles noires supportent des fleurettes argentées d'un genre physalis très ornemental.



Violet

Etiquette Saillard.

Pour l'étiquette « Pourpre d'automne », il a suffi de représenter deux feuilles dorées de vigne vierge et huit grains noirs attenant aux pampres dorés de la plante. Le font se détache en relief sur le fond pourpre de l'étiquette. Peut-on rêver quelque chose de plus simple et de plus riche à la fois ?

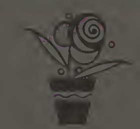


Violet

Etiquette Saillard.







Ce MODÈLE
créé et exécuté dans les ateliers de
l'imprimerie SENNET & Cie
[illegible]
2, Cité d'Hauteville — Paris
Téléphone : Gutenberg [illegible]



Une marque connue a eu l'idée de faire reproduire sur une étiquette destinée à l'eau de Cologne une série de vasques superposées, de grandeurs différentes, d'où s'écoule en nappes frangées le liquide parfumé. Des fleurs art moderne garnissent le sommet du jet d'eau. Ce sont des roses, des mimosas, des marguerites, des jasmins, des myosotis et d'autres encore. L'ensemble ne manque pas de grâce.



Une maison de fards célèbre emploie pour ses Sels de Bains une longue étiquette coloriée de forme ogivale. Sur le sol d'un tepidarium à carreaux bleus et noirs en damier, s'avance d'un pas léger, sous un portique aux colonettes noires ornées d'arabesques bleu, une jeune femme enveloppée d'un manteau de bain. Ses pieds nus et ses jambes effilées paraissent à travers les plis du peignoir. Un petit bonnet jaune enserre sa chevelure. Des guirlandes de fleurs embaument l'air entre les colonettes. Ce décor de rêve ne manquera pas d'impressionner les clientes et de faire naître le désir d'acheter les sels.





Orsay





Ici s'offrent à nos regards des créations plus récentes. Sur un magnifique flacon de cristal à facettes longitudinales taillées se trouve l'étiquette ovale métallique entourée de perles en relief du parfum « Rose d'Orsay ». Ces trois mots inscrits dans le médaillon en caractères anciens en relief font toute la décoration. Perles et lettres ressortant en un or différent de celui qui constitue le fond de l'étiquette. La présentation est riche et bien moderne.



Inspiré de l'ancien, un parfumeur a eu l'idée de mettre simplement le texte « Une Eau de Cologne — Dorilly Parfumeur à Paris » imprimé en caractères du XVIII[e] siècle sur son étiquette destinée à ce genre de parfum. Comme dans ce temps-là, l'encadrement est formé de deux traits parallèles ; celui de l'intérieur est enjolivé par un jeté de fleurs vers le milieu de chaque ligne. Cette étiquette est simple et de bon goût.

Une importante maison a décoré son flacon du parfum « Fleuris » d'une étiquette gravée en relief sur fond de couleur encadré d'or. Le dessin représente vaguement une grosse amande dont les deux coques écourtées pendraient de chaque côté. L'étiquette est dans la note actuelle.



Nous allons passer en revue une série d'étiquettes de genres différents.

La parfumerie Piver, qui compte parmi les plus anciennes de Paris, nous a confié deux étiquettes bien curieuses tirées de sa collection d'antiquités.

L'une était destinée à habiller la « Double Eau de Cologne de la Reine des Fleurs ».

couronne de fleurs ; sous les emblêmes de la séduction.

De chaque côté de ce médaillon central se font pendant deux gravures arrangées symétriquement.

Elles sont encadrées par de magnifiques guirlandes de fleurs, soutenues par des rubans.

Des amours tiennent d'une main l'ex-



L.-T. Piver

Cette désignation était très lisible sur la bande entourant une Flore aux riches appâts, mollement allongée sur des nuées vaporeuses.

Elle tenait une superbe rose à la main.

Des amours s'empressent autour d'elle. Ils portent dans leur envol un cœur en flammes, une corbeille de roses et une

trémité du ruban et de l'autre une branche d'oranger fleuri ou d'olivier. Entre les amours un coq à fier aspect s'appuie d'une patte sur un faisceau de branchages et tient l'autre patte levée sur une boule dans une attitude de possession et de défi.

Le texte, qui court le long de l'étiquette dans les espaces laissés libres par l'image, est tout à fait commémoratif des



premiers temps de la parfumerie. Le voici : « Par brevet de perfectionnement. « Sans garantie du Gouvernement — à « L. T. Piver Parfumeur de plusieurs « Cours étrangères — Pour contrôle et « garantie de la contrefaçon L. T. Piver



L.-T. Piver

« — Entrepôt général pour la vente en « gros Boulevard de Strasbourg à Paris. »

Dans la seconde étiquette ancienne de cette maison il s'agit d'une « Eau du Damoisel et Bergerette ». Les deux jeunes gens, dont l'amour à inspiré cette eau de toilette, sont représentés sur le dessin, vêtus en costumes de l'époque, dans un jardin, à côté d'une colonnette portant une statuette de la Vierge logée dans une niche. Des arbres sont tout proches, tandis que dans le lointain se dresse la silhouette d'un beau castel à donjons. Deux pigeons se poursuivent dans le ciel. Ce paysage idyllique est placé dans un cadre de style gothique religieux, surmonté de branches fleuries. Cette gravure est tout à fait caractéristique d'une époque disparue.

L'art nouveau a séduit une maison célèbre pour deux de ses derniers montages. Elle a adopté pour son « Eau de Cologne ambrée » une étiquette ovale, dont les deux extrémités arrondies sont occupées par une coquille. De chaque côté du texte tombent des arceaux de diverses couleurs pour compléter l'encadrement. Cela achève de donner le cachet oriental bariolé que l'on recherche maintenant.

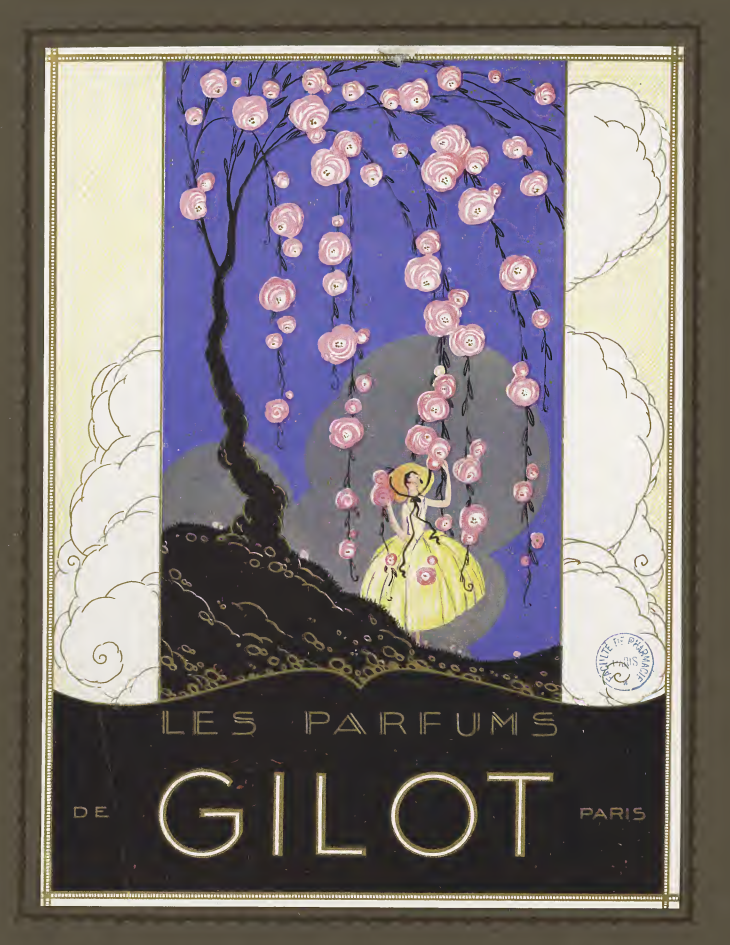




Une autre parfumerie présente un de ses produits de beauté dans un flacon blanc en verre dépoli forme médaillon. Le fond du médaillon est empli par une étiquette en papier bronzé qui représente en relief une femme en train de se poudrer devant sa glace. Le papier métallisé permet d'obtenir de très jolis effets par le relief. Cet habillage fait riche dans les vitrines et attire les regards et les clientes.

Son eau dentifrice baptisée « Tchéou » se présente sous une étiquette forme pagode, comme il convient à un produit du Céleste Empire. Les empreintes des grosses fleurs de chrysanthèmes chères à Loti, surgissent par places sur le fond sombre des torsades noires, dont est composée la pagode. Conception bien originale qui peut ne pas être sans influence sur les maux de dents. Sait-on jamais ?





Modèle créé et exécuté dans les ateliers de
l'Imprimerie SENNET & Cie
[illegible]
[illegible] PARIS
[illegible]

En parlant des flacons, nous avons été amenés à vous soumettre un modèle qui portait l'étiquette « Tentation ».

La reproduction en couleurs que vous trouverez ci-contre complétée par le mot « Muguet » est tout à fait ravissante. Sur un fond de verdure stylisée, coupé par des arabesques rouge vif qui rappellent les feuilles de fougères, se détachent deux ou trois brins de muguet avec leurs charmantes clochettes blanches, teintées de gris. Le mot « Muguet » trouve ainsi sa justification. Mais il n'y a pas que le muguet qui soit tentant. L'émulation existe aussi chez les fleurs, paraît-il. Ce sont les parfumeurs qui le disent. En tous cas, pour varier la tentation, ils changent le nom et les fleurs qu'il désigne, et c'est tantôt l'œillet, tantôt le jasmin, ou le pois de senteur qui remplacent le gentil muguet. Inutile de vous dire qu'en ouvrant le flacon vous croyez avoir sous les narines les mignonnes fleurettes dont le parfum incarne l'âme si discrète.

***

Nous avons déjà signalé l'utilité du concours des idées du parfumeur et de l'imprimeur en vue de la création d'une étiquette. En général le parfumeur suggère le nom qu'il veut adopter et la forme du flacon ou de la boîte sur lesquels l'étiquette doit être apposée. Parfois il impose même le style qu'il entend appliquer. L'imprimeur lui soumet alors divers projets basés sur ces indications premières.

Quelques maisons d'édition ont acquis une maîtrise incontestée dans ce genre par une longue pratique et une aspiration continuelle vers plus de beauté et d'harmonie dans l'ensemble décoratif.



Roger Gallet

S'agit-il d'une pâte, par exemple, dont le titre est « Pâte Souveraine » le créateur recommande un papier épais à fond blanc jaunâtre dont les bavures rappellent la façon ancienne. Il adhèrera facilement une fois collé sur le pot en porcelaine, en faïence ou en verre. Une jolie gravure sur pierre représente trois petits amours lutinant au milieu des fleurs au dessus de l'écusson où ressort le nom de la pâte, et deux autres amours soutenant les extrémités déroulées du ruban sur lequel s'inscrit le nom du parfumeur. Des branches



de feuillage garnissent les espaces libres en s'entrecroisant. Elles sont de teinte ocre clair sur le fond ocre foncé de l'impression, et cette opposition ton sur ton suffit à les mettre en valeur, et à faire ressortir davantage la découpe des noms, des amours et des fleurs du milieu qui conservent la nuance du papier.

Pour une poudre de riz à laquelle le parfumeur entend donner un caractère asiatique, l'imprimeur propose une étiquette laquée rouge. Le dessus de la boîte sera garnie dans le style chinois par une statuette de bonze assis.

La tête aux yeux bridés et aux longues moustaches tombantes est surmontée d'un vaste front où s'inscrit la pensée du monde. Les mains sont dans l'attitude de la prédication. Tête et mains se détachent en jaune terreux sur le bleu en deux tons des vêtements. Cette statuette repose sur une table dorée basse, à côté d'un vase à deux anses, coloré en bleu, d'où s'échappent deux branches de cerisiers en fleurs que l'artiste à représentées en or de la même teinte que la table pour rester dans la note chinoise. C'est du reste dans la même intention qu'il a garni le tour de la boîte d'une bande laquée rouge bordée d'or dans le bas, sur laquelle s'allongent deux dragons. La tête effroyable, les terribles griffes et la longue queue tranchent en bleu sur le rouge. Les arètes et les poils du monstre, sont dorés comme les volutes de fumée qui émanent de son corps.

Cette réalisation ne manquera pas de plaire. Elle a sûrement la qualité d'être voyante et suggestive.

Une parfumerie parisienne veut lancer un extrait, une lotion, une poudre et un savon de même parfum. Ce sont là les quatre éléments du quator symphonique sur le même air de parfum. Le nom du Bouquet composé par le parfumeur est « Sirdha ». Il le faut apparent. Qu'à celà ne tienne ! Il se détache déjà en blanc sur le fond azuré du ciel, au milieu de fleurs roses et rouges cerclées d'or. Ces fleurs pendent en formes variées sur les branches ténues garnies de feuilles lancéolées noires. Elles s'étalent par bandes gracieuses sur la jupe blanche, largement évasée en cri-

noline, de la charmante jeune fille blonde, qui les cueille. Son visage expressif est auréolé de blanc. Ses bras de courbe élégante émergent d'un corsage doré qui dessine discrètement les seins et les hanches. Un large volant rose termine le bas de la jupe qu'enrichissent en l'allongeant des stries dorées. Aux pieds de Sirdah la terre est noire, tandis que l'on voit se lever à l'horizon, des deux côtés, une brume violacée. Le bas de cette carte, vraiment art moderne, est rempli par le nom du parfumeur et des produits, lisibles sur fond doré, et séparés par un bouquet de trois fleurs roses et rouges cerclées d'or.

S'il est un métier qui s'alimente à toutes les sources de l'art, c'est bien celui de l'imprimeur. Tout ce que l'œil voit, l'impression peut le reproduire. La moindre de nos pensées peut être fixée pour toujours par l'assemblage de lettres qui lui donne vie. Rien d'étonnant dans ces conditions à constater le nombre sans cesse croissant des documents imprimés, gravés et peints.

Nous avons groupé dans un hors-texte en trichromie qui orne cet ouvrage, quelques étiquettes artistiques en couleurs des Etablissements Milliot. Tout d'abord dans un encadrement médaillon Louis XVI de couleur ocre jaune voyez ce délicieux camée gravé en relief sur une plaque de métal dont les plats s'argentent à la lumière. Peut-on rêver plus délicat à la façon de Chardin ou de Fragonard, que cette idylle, nouée par ce petit marquis au pied de sa belle parée de ses beaux atours ? Assise sur un banc à l'ombre des arbres au



milieu de la verdure, la femme domine l'homme de toute la puissance de sa beauté et de sa grâce. Hélas ! Si la scène a changé, le fond est toujours demeuré le même. Ne nous en plaignons pas.

Une autre étiquette placée au-dessous nous montre dans un décor émaillé bleu de Sèvres, en forme de corbeille, le beau corps de Vénus allongé. La tête se redresse, et d'un geste gracieux elle tend le bras droit pour prendre une rose que lui porte Cupidon représenté dans son vol aérien. Le bras gauche de la déesse s'appuie nonchalamment sur un voile dont les plis descendent le long des cuisses, sans les cacher. Cette radieuse vision se détache en relief doré, comme la bande rainurée qui encadre le tout.

Un parfum répondant au doux nom de « Gerbe de bonheur » a suggéré le ravissant bouquet qui orne cette étiquette de gauche. Un peu de houx, un rameau de qui, un brin de muguet aux mignonnes clochettes, s'étalent au centre. Le nom du parfum est très lisible en haut, celui du fabricant ne l'est pas moins en bas. Un cadre rectangulaire à pans coupés fait valoir le tout. Simplicité et bon goût s'approprie au sujet du parfum.

L'étiquette « Mysteriose » est différente. En forme œil, elle cherche sans doute à percer quelque mystère. Les paupières d'un ton jaune rougeâtre portent quatre petites larmes bleues. Au-dessus du nom du parfum, qui occupe tout le milieu, deux toutes petites roses et une fleur de myosotis, et c'est tout. Le nom du parfumeur se lit au-dessous. Que voulez-vous de mieux ?

Pour le « Mughetto » d'une maison italienne c'est la camée qui revient, simplifiée cette fois, dans un médaillon Louis XVI à fond mauve. Le sujet en relief comporte un bourgeois à perruque achetant des fleurs à une bouquetière. Un cadre rectangulaire aux coins arrondis englobe le médaillon et le nom du parfumeur.

Le « Chypre » d'un parfumeur anglais opérant en Italie a pour étiquette un tableautin de couleur sépia représentant une vue sur les bords du golfe de Naples ; à gauche un pin, à droite une ruine près d'un mélèze. Quatre lignes jaunes en relief forment le cadre.

« Coquin d'Amour » est gravé en bleu foncé sur un fond bleu de ciel. Dans ce ciel quelques nuages blancs, au-dessus desquels un petit amour blanc tirant de l'arc, se détache en un fort relief par un second cadre rectangulaire bordé d'une ligne en relief de même couleur ocre jaune.

La forme médaille a servi pour l'étiquette « Volubilis » d'une parfumerie de Marseille. Elle est sobre d'expression. Au milieu un petit ovale s'allonge entre un collier de perles vertes. Il est occupé par trois fleurettes bleues de volubilis étoilées de blanc. Le nom du parfum et celui du parfumeur sont également visibles en haut et en bas du petit ovale. Quatre fleurs de volubilis ornent les saillants de la médaille.

Voici encore une étiquette dont le premier médaillon Louis XVI est rehaussé par un second cadre écusson délimité par une ligne en relief de même couleur jaune ocre. Le parfum a nom « Idyllis ». Sur un fond vert céladon nous voyons se détacher en un fort relief blanc un courtisan et sa belle au milieu d'un buisson de fleurs.

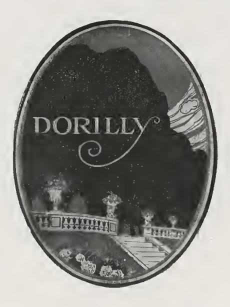
Toutes ces étiquettes sont mises en valeur par le relief et par les oppositions de couleurs.

Cartes-Annonces



Cette manière intelligente d'attirer l'attention du public dans les vitrines sur la marque d'une maison par une carte-annonce bien illustrée est depuis très longtemps en usage dans les pays anglais. Elle tend à se répandre de plus en plus chez nous pour la satisfaction des clients et le bénéfice des fabricants.

Nous voyons un parfumeur employer comme carte-annonce, une plaquette en médaillon où son nom se détache lumineusement en blanc sur le fond sombre des cyprès placés en bordure d'une terrasse de la Riviera. Un escalier en pierres blanches y donne accès. Des balustres blancs surmontés par intervalles de vases de terre de Vallauris complantés de géraniums, partent en joyeuse bande de chaque côté de l'escalier. Des massifs de fleurs aux couleurs éclatantes montent à l'assaut de la terrasse. Lutte aimable où Flore verse d'abondance ses plus délicieux parfums. Les arêtes d'une montagne pointent discrètement en arc de lune à l'arrière plan juste assez pour nous rappeler qu'il y a des Alpes en Provence.



Un autre parfumeur à inscrit son nom sur le socle de sa carte-réclame. Au-dessus se découpe sur une corbeille d'osier, une pancarte où se peuvent lire les noms sotis, zinnias, mimosas, jasmins, jonquilles, bref toute la Flore de Provence. Deux amours joufflus sont fort occupés à les ramasser de chaque côté de la corbeille.



de leurs dernières créations : Goyescas, Matin Frileux, Arôme Divin. De cette corbeille s'épanchent de tous côtés des fleurs variées : roses, narcisses, muguets, myo-

Ces deux modèles de cartes-annonces conviennent parfaitement au but poursuivi qui est de mettre partout en vedette le nom du parfumeur.





TAILLE-DOUCE
gravée et imprimée
par G. MILLIOT.



L'Histoire par l'Étiquette



Ceci, à vrai dire, n'est guère qu'un titre de chapitre, et le contenu n'y répondra qu'à demi. L'on aimerait, en effet, que nos fastes s'inscrivissent, d'époque en époque, sur des étiquettes artistiquement ornées, et cette amusante galerie, décelant les préférences et les façons de chaque âge, ferait de chaque vignette un petit morceau d'histoire. Il est peu de nos parfumeurs qui aient paru s'en soucier, et la galerie que nous présentons ici est, faute de matière, assez restreinte.

C'est le second empire qui a fourni la plus importante contribution. S'en étonnera-t-on ? Ce fut un temps d'élégance et de luxe, où la France, lasse de tant d'épreuves, de tant de guerres, de tant de révolutions, et relevée enfin de ses poignants soucis, se reprit à s'amuser et à vivre. La Cour, avec une souveraine jeune, belle, aimant la joie, avec un souverain qui s'ingéniait à plaire à sa femme autant qu'à détourner l'attention publique de son imprévoyante politique personnelle, la Cour donnait le branle, et c'est des Tuileries et de Compiègne que partaient, pour retentir à travers le pays, les joyeux tintamarres de la fête impériale.

Tout le commerce en efflorescence exultait, et, au premier rang, le commerce de luxe. La parfumerie n'en est pas la moins aimable part, et il s'y ajoutait pour elle l'orgueil de se sentir en pleine ascendance, après les années pénibles où, sortant ruinée de la Révolution et du premier empire, elle avait eu tant de mal à se ressaisir.

Sa gratitude se tourna vers la Cour, et c'est de plus d'une manière qu'elle se manifesta. Voici un Napoléon III, jeune



Pinaud

et fringant, d'ailleurs fort peu ressemblant, mais mince, élégant, la taille bien prise dans sa blanche ceinture. Et puis



Pinaud

voici une belle impératrice aux traits purs, aux épaules tombantes, les bras croisés. Tous deux sont charmants, mais convenons qu'ils semblent assez éloignés de penser à ce « Bouquet favori » qui est destiné à parfumer leurs mouchoirs. Le prince impérial, constatons-le, est moins bien partagé ; son bouquet, sans doute, est « exquis », et son parfum « choisi »,



Roger et Gallet

mais il n'est point admis à l'honneur du portrait, et il lui faut se contenter du blason impérial. Ailleurs cependant, on nous montre un Napoléon martial, et que l'on croirait prêt à brandir l'épée ; mais quel est donc ce terrible guerrier qui semble jeter vers lui des regards fulgurants, et dont les longs cheveux, la bar-



Pinaud

biche en vrille et la formidable moustache en rouleau sont si impressionnants ? ... Nous y sommes : puisqu'il s'agit d'un « Bouquet de Solférino », c'est Victor-Emmanuel ! L'histoire en images, la voilà.

On nous permettra de chercher le repos des yeux vers des figures moins menaçantes. J'aperçois une marquise en poudre, et de gorge fort avenante, qui



Pinaud

nous offre, sous ses propres espèces, un « souvenir de la Cour » propre à réconcilier le plus farouche jacobin avec le

temps des « tyrans ». Et ce beau visage penché, ces grands yeux heureux, cette bouche arquée, modelée, dirait-on, par le baiser ?... Jeanne Bécu, n'est-ce point le vôtre ? N'est-ce pas vous qui revivez ici, Jeanne Bécu, comtesse du Barry, qui naquites à Vaucouleurs,



Bourjois

lorraine comme Jeanne d'Arc, et à qui la Terreur fit payer de votre vie la fortune d'avoir frissonné entre les bras d'un roi ? Et vous, ombre noire, ombre svelte, qui, aspirant le parfum d'une fleur, évoquez un temps d'élégance et de grâce raffinée, l'on vous reconnaît :



vous êtes l'œillet du Régent, du Régent qui, quoi qu'il en ait, ne respirera jamais « l'Œillet du Roi ». Mais



Houbigant

que ce « Bouquet Largillière » a pour nous d'attrait ! C'est ici le portrait de « Marguerite Elisabeth de Largillière, fille de Nicolas de Largillière, directeur recteur et chancelier de l'Académie royale de peinture et sculpture ».



Roger et Gallet

Largillière ! Le Van Dyck français, ainsi qu'on le nomma ! L'ami de Van der Meulen et de Lebrun ! Le peintre favori de la Cour de Jacques II d'Angleterre, comme de la Cour de Louis XVI et de Marie-Antoinette ! L'artiste aux quinze cents portraits, et quels portraits ! C'est tout un temps, tout un rythme de grâce et de joie qu'évoquent les syllabes ar-

gentines de ce mot : L argillière ! Et puis que d'élégance et de majesté tout ensemble dans ce portrait de Marguerite Elisabeth !

Peut-être serait-il possible d'ajouter à notre petite galerie. Il nous souvient que, en des temps qui ne sont pas anciens, la savonnerie ne fut point indifférente à l'expansion coloniale de notre pays. Quand nos soldats débarquaient en Tunisie et qu'ils y rencontraient les Kroumirs, incontinent elle inscrivait le nom de ceux-ci sur l'cnveloppe de ses pains. Plus tard, ce fut le tour du Congo, que Brazza venait de découvrir, et la savonnerie eut même la chance d'y apercevoir des « princes » que nos explorateurs n'avaient pas su nous signaler. Le Dahomey eut aussi son heure. Mais il est remarquable que l'Afrique sembla garder le privilège d'inspirer nos parfumeurs, car on chercherait en vain de la brillantine d'Angkor, du savon d'Annam ou du cosmétique de Cao-Bang...





Rouges et Fards



De toutes les conquêtes dont la femme, à travers l'histoire, fut l'objet, la moins glorieuse, assurément, je veux dire la plus aisée, fut celle de nos françaises par le fard. Les femmes, que l'on dit communément si pleines d'assurance et si orgueilleuses de leur pouvoir dominateur, sont en vérité, parmi tous les êtres de la création, les plus modestes, les moins avantageux.

Est-ce autre chose qu'une marque d'humilité, que cette inquiète fureur avec laquelle elles se jettent au-devant des arrangements, des parures, enfin de tous les sortilèges et faux-semblants par lesquels elles tâchent à façonner, orner et masquer les beautés simples que la nature a répandues sur leur visage et leur corps ? A ce compte, les parisiennes du treizième siècle nous peuvent sembler entre toutes vergogneuses, qui n'eurent pas plus tôt aperçu le tentateur italien ou espagnol, avec sa boîte de pâtes dont il tenait le secret des magiciens arabes, qu'elles lui tendirent le front et les joues avec une ferveur qui ne devait pas se reprendre.



Dorin

C'était alors une opération assez rudi-

mentaire que de se farder. Elle se bornait en somme à se barbouiller le visage de céruse et de blanc d'Espagne, lequel imprégnait une toile que l'on se passait sur la peau. Plus tard, par une opposition naturelle, vint le rouge, et un écrit de 1618 nous enseigne fort doctement que, pour celles qui ont « le visage blanc de trop », elles peuvent « y appliquer le vermillon destrempé sur la rondeur de leurs joues », tandis que les rouges doivent user du « blanc d'Espagne deslayé assez clairement ».



Boîte à fard. Epoque du Directoire.

Blanc d'Espagne, toile d'Espagne, fard espagnol, vermillon d'Espagne,... tout, on le voit, est espagnol. Les Médicis, pourtant, grands propagateurs en France du parfum et des fards, sont italiens ; mais les « Sarrazins » sont mêlés à l'Espagne, et c'est eux, en réalité, qui, par l'Espagne, pénètrent la société française. Il n'est point de femme bien née, à plus forte raison de femme de la Cour, qui ne sacrifie à la mode du blanc et du rouge. Seules s'en abstiennent, en signe qu'elles quittent les jeux de la coquetterie, celles qui touchent à la vieillesse ainsi que celles qui portent le deuil. Nous savons, par Mme de Motteville, qu'Anne d'Autriche, Louis XIII mort, renonça au rouge, et, par Mme de Sévigné, que Mme de Thianges, s'étant faite dévote, se déprit à son tour d'user de fard et de montrer sa gorge. Il n'est pas jusqu'à Marie-Madeleine repentante qui, ivre de renoncement, ne s'écrie :

J'entre en mon cabinet, et, vidant les ti-
[roirs,
Je jette mes parfums, je brise mes miroirs.
Je fais aussi couler mes perles défilées,
Les liquides des yeux, et du col les gelées.

C'est du moins le poète Pierre de Saint-Louis qui s'en porte garant.

Le fard tient trop fortement les pécheresses pour n'avoir point ses censeurs. D'innombrables moralistes, d'âge en âge, se lèvent contre lui, mais avec si peu de succès, apparemment, qu'il semble bien qu'ils aient depuis longtemps résigné un apostolat sans espoir. En ces



Dorin



POTS A FARDS ANCIENS

Collection Dorin
Paris



temps lointains, du moins, y mettaient-ils une fougue toute neuve et chargée d'illusions. Un ange irrité, imaginé en 1611 par le romancier Guillaume de Rebreviettes, notifie aux femmes, d'une voix gonflée d'invectives, la colère céleste déchaînée par leur damnable coquetterie. Ne savent-elles pas que Saint-Augustin saient peu les femmes ! Ils ne paraissent point se douter que c'est en leur donnant à croire qu'un bâton de rouge et une houppette sont les diaboliques inventions de Satan, qu'on les y attache, et il y a longtemps que, de nos jours, le pape a renoncé à les empêcher d'aller jambes découvertes et bras nus.



Plaque à fards dans une enveloppe en carton, avec image imprimée en couleurs portant l'inscription : l'Art de la beauté. Époque Restauration.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

met le fard presque au même rang que la paillardise, et qu'il n'est même pas loin de penser que l'adultère est plus tolérable que l'usage du plâtre et de la céruse ? Saint Ambroise s'écrie : « Fardant ta face, femme, tu effaces la peinture de Dieu ! » Et pour Saint Cyprian, se farder, c'est porter contre Dieu des mains violentes. Voilà qui est parler ; mais que ces saints personnages connais-

A travers le dix-huitième siècle, la mode des fards ne cesse de s'étendre. Nous avons là-dessus, outre les aveux des portraits, maints témoignages contemporains. Le comte de Vaublanc, entre autres, est, vers la fin du siècle, bien amusant à lire. Parti jeune pour Saint-Domingue, il n'en revient qu'au bout de plusieurs années, en 1782, et, tout aussitôt jeté dans la vie de la Cour, il y joue

le persan. Sur les visages, avec étonnement, il ne voit que mouches et rouge. « Le bon ton, écrit-il, voulait que le rouge fût très épais, qu'il touchât les paupières inférieures des yeux ». Il ajoute encore, et ceci semblerait écrit d'aujourd'hui :

« On tenait tant à ce rouge que toutes les femmes avaient dans leur poche une boîte plus ou moins riche, dans laquelle étaient les mouches, le rouge, le pinceau, et surtout le miroir. Plusieurs dames renouvelaient sans façon, à leur aise, leurs belles joues rouges partout où elles se trouvaient ». Que vont dire, après cela, nos moralistes de l'an 1925, que l'on voit dénonçant avec emportement chez les femmes des façons ostentatoires de « faire leur figure », qu'ils disent nouvelles ? Au reste, nous avons là-dessus mieux que des témoignages écrits ; nous possédons les objets eux-mêmes, et l'on peut voir ici les amusantes images de boîtes à fards ou à mouches en or, en argent, en ivoire, même en carton, avec miroirs, spatules et pinceaux, qui vont de Louis XIV à la Restauration.

C'était déjà, on le voit, au temps de Marie-Antoinette, une laborieuse opération que de se préparer à la beauté. Au dire de cette mauvaise pièce de princesse Palatine, il y fallait une heure pour le moins, et combien de godets et de pinceaux ! Du noir pour les sourcils, du rouge pour les joues, du blanc en outre, puis du bleu pour tracer les traits de veines légères... on n'oubliait rien. Mais si le blanc est blanc, croyez-vous que le rouge, le bleu, soient rouge ou bleu si simplement ? La



Dorin



Créations des Anciens Etablissements [illegible]. Verger et Cie

Paris-Saint-Denis

gamme des nuances est infinie. J'ai sous les yeux le catalogue d'un certain Creton qui, en 1773, n'annonçait pas moins de dix variétés de rouges, depuis le rouge d'été et d'hiver jusqu'au rouge de nuit et celui du petit jour, sans oublier ni le rouge pour jeunes personnes, ni le rouge pour personnes âgées.

re, pour obtenir la faveur d'un certain rouge d'une idéale perfection, convenait-il d'être reine pour le moins, et c'est bien par hasard qu'un pot en pouvait arriver aux mains d'une duchesse... On entre comme on peut dans l'histoire : les extraordinaires petits pots de Mlle Martin y ont porté son nom.



Dorin

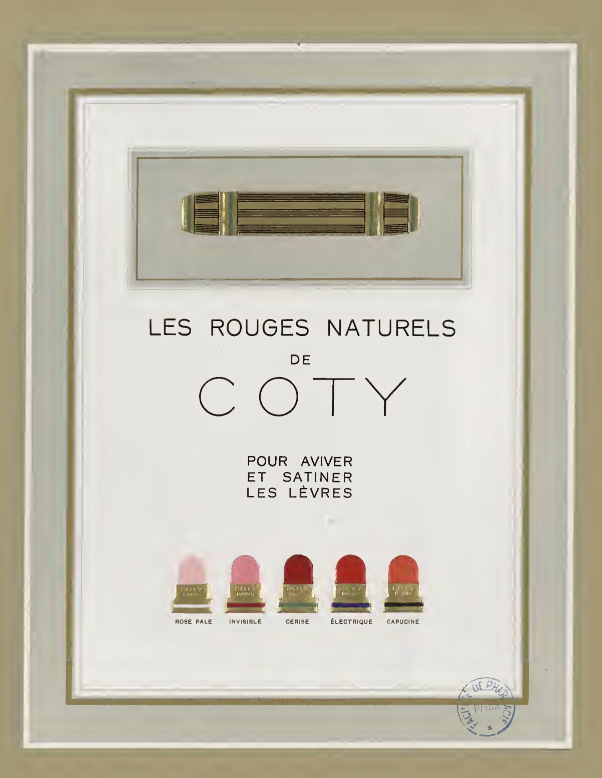
Mais ce Creton avait beau faire, comment eût-il rivalisé avec Mlle Martin, fournisseuse de la reine et de toute l'Europe couronnée, et qui « avait le haut du pavé pour le rouge » ? Le moindre pot en coûtait un louis ; mais pour un pot sortant de l'ordinaire, il y fallait mettre soixante à quatre-vingts louis. Enco-

De nos jours... non, je n'aurai pas ce ridicule. Vous vous moqueriez du bavard qui ne craindrait pas de se faire l'historiographe du fard à notre époque. C'est à toutes les secondes de la journée que s'exerce son empire, dans toutes les régions, dans toutes les classes, en tous lieux. C'est chez vous et dans la rue,

c'est au thé et au théâtre, c'est dans l'auto de luxe, dans l'autobus et dans le métro, c'est sur les lèvres et les joues de l'aristocrate et de la midinette, de la comédienne et de la petite bourgeoise, de la courtisane et de l'ouvrière. Connaissez-vous une femme qui ne se maquille, puisque c'est le mot ? Si elle existe, convenons que c'est quelque chose de très curieux. Interrogez les hommes : ils vous diront qu'un baiser n'est bon qu'à condition de se poser dans le talc ou d'être passé au rouge.



Collection L. Givaudan.


LES ROUGES NATURELS
DE
COTY
POUR AVIVER
ET SATINER
LES LÈVRES
ROSE PALE
INVISIBLE
CERISE
ÉLECTRIQUE
CAPUCINE



Écrins et Coffrets



Et parmi les flacons un coquet masque [noir
De ses yeux de velours semble rire au [miroir ;
Des bracelets rompus les perles défi- [lées
S'égrènent au hasard avec les fleurs [mêlées,
Et l'on voit s'échapper les billets et les [vers
Des cassettes de laque aux tiroirs en- [tr'ouverts.

Ces jolis vers de Théophile Gautier tirés des Deux tableaux de Valdes Leal viennent à propos pour dépeindre tout ce que peut contenir une cassette de laqué qui n'est autre chose qu'une boîte à parfums ou un écrin à bijoux, suivant l'usage qu'on en veut faire. Il y est question de flacons, de fleurs, de perles, de poésie et de billets doux, bref tout l'arsenal de l'amour. Les parfums se trouvent en bonne compagnie parmi tant de séductions.

La toilette féminine ne peut pas plus se passer de boîtes et d'écrins qu'elle ne peut se passer de parfums, et puisque l'un ne va pas sans l'autre, bien inspirés ont été les premiers qui ont eu l'idée d'offrir les deux ensemble sous une forme éminemment désirable.

Les premiers écrins furent fabriqués par les « escriniers » qui faisaient partie de la corporation des « menuisiers-huchiers ». Ils s'en séparèrent dans la suite pour former la communauté spéciale des maîtres layetiers écrainiers de la Ville de Paris. Les plus remarquables datent de la Renaissance.

Nous avons la bonne fortune de reproduire ici quelques-unes de leurs œuvres.

Examinons d'abord ce petit nécessaire porte-parfums. Il est en galuchat (1) à riche ornementation en or repoussé. L'ouverture sur le côté est assurée par



Nécessaire porte parfums Louis XV en galuchat à riche ornementation d'or repoussé, contenant quatre flacons en verre avec bouchons en or,

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

(1) Galuchat. — Ce nom de l'inventeur s'applique à une sorte de peau verte ou grise, appelée vulgairement — peau de chien marin — (squalus canicula. L.) Le galuchat brut est couvert d'aspérités que l'on fait disparaître à l'aide de grès. On l'amincit ensuite avec la pierre ponce. Il est plus solide que le maroquin.

un fermoir du même métal, et laisse voir quatre flacons en cristal avec bouchons en or. Les dessins qui l'agrémentent sont du pur style Louis XV.

Le suivant est de la même époque, et pareillement en galuchat. Vu d'en haut il est en forme de cœur. Des appliques en or repoussé en rehaussent la valeur. A l'intérieur se trouvent deux flacons à parfums et divers ustensiles de toilette garnis en or. Ces deux pièces faisaient des cadeaux très enviables pour une Du Barry ou toute autre dame de la cour.



Etui nécessaire — en greluchat — en forme de cœur garni d'appliques en or repoussé Il contient 2 flacons à parfums et divers ustensiles garnis en or. Epoque Louis XV.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Etui en galuchat monture en or. Epoque Louis XVI.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Etui nécessaire en galuchat avec flacons et ustensiles émaillés. Epoque Louis XVI.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Encore un autre étui nécessaire en galuchat. Les flacons et les ustensiles qu'il contient sont garnis de bouchons et de manches émaillés.

Une monture en or forme une bande à olives à la jonction des deux parties de ce troisième étui en galuchat.

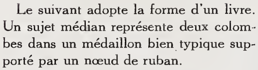


Etui nécessaire en forme de livre.
Epoque Louis XVI.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



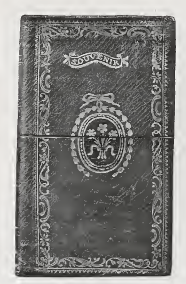
Etui nécessaire en poudre d'écaille étoilé or.
Epoque Louis XVI.



Le suivant adopte la forme d'un livre. Un sujet médian représente deux colombes dans un médaillon bien typique supporté par un nœud de ruban.

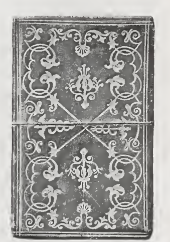
Enfin un autre étui nécessaire était fait en poudre d'écaille tout étoilé d'or. Ouvert il laisse voir un flacon d'odeur et divers ustensiles garnis d'or.

Pour marquer la fin du 18[e] siècle nous avons deux étuis en marocain vert. Les dessins qu'ils portent sont dorés au petit fer.



Etui en maroquin vert, doré au petit fer.
Fin du XVIII[e] siècle.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Etui en maroquin avec ornements au petit fer.
Fin du XVIII[e] siècle.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Etui porte flacon en maroquin doré au fer avec rébus.
Epoque Louis XVI.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Sous Louis XVI nous voyons encore un étui porte-flacon de forme allongée. Le maroquin qui le recouvre est orné d'un dessin bizarre, sorte de rébus, doré au fer.

Puis vient un flacon de poche en cristal émaillé et incrusté d'or. Il étale sa richesse sur un fond de velours dans un étui couvert en galuchat, dont les portes s'ouvrent à deux battants.

Tous ces écrins étaient d'une grande richesse et répondaient au besoin de luxe de cette époque dépensière.



Flacon de poche en émail incrusté d'or. Etui en galuchat. Epoque Louis XV.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

Que dire de cette grande boîte à échantillons contenant six pots de pommade. Elle est en maroquin rouge ornée sur les côtés d'une frange de petits glands dorée au fer, et paraît bien précieuse pour un pareil usage.

Le cuir, qu'il fut galuchat ou maroquin, appliqué sur la gaîne en bois de hêtre, n'était pas l'unique matière employée pour les étuis, boîtes ou écrins. On se servait de tout ce que l'artisan pouvait mettre en œuvre dans ce but à ce moment-là. On fit des boîtes en métal, en ivoire, en laque, et on en fit aussi en porcelaine de Saxe, comme témoigne ce joli modèle avec dessin en couleurs d'une Vénus au pied d'un arbre entourée de petits amours prenant leurs ébats. C'était gentil et délicat.

Les progrès réalisés dans la fabrication des écrins étaient dûs à la quantité de fêtes de cour que multiplièrent à l'infini les derniers rois de France. Les orfèvres avaient aussi un débit considérable de boîtes de senteurs, de bonbonnières et de cassolettes rehaussées d'arabesques, gravées et ciselées avec un art merveilleux.



Boîte en porcelaine de Saxe. XVIII[e] siècle.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)



Boîte à échantillons en maroquin rouge doré au fer. Époque Louis XVI.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

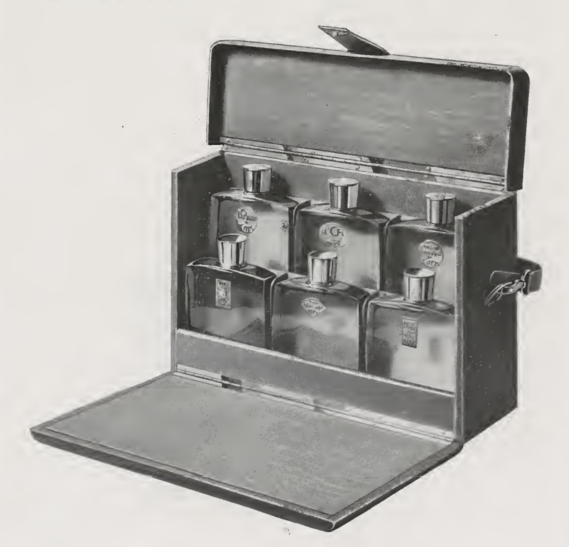


Houbigant

Écrins et Coffrets dans les temps modernes



Actuellement les boîtes, cassettes et écrins sont fabriqués par des artisans qui ne laissent rien à envier à leurs prédécesseurs. Dans la plupart de leurs ouvrages le galuchat et le maroquin ont dû céder la place aux imitations obtenues par le gaufrage des papiers colorés. Le prix élevé des cuirs n'en permet plus



Coty



l'emploi que pour les écrins de bijouterie et d'orfévrerie de grande richesse, ou pour des boîtes à services de toilette de haut luxe.

Les principales maisons de parfumerie n'hésitent pas cependant à recourir aux gainiers pour certains montages dc luxe. Nous en reproduisons quelques modèles.

Une boîte carrée, forme mallette, fermant à clé, recouverte en maroquin vert, rouge ou brun, à la demande du client, porte dans un compartiment à grille amovible, deux flacons de toilette en cristal à bouchons et capsules dorés, une boîte de poudre en cristal décoré, et un étui à facettes nacrées contenant l'indispensable rouge pour les lèvres. L'ensemble est simple et de bon goût. La grille amovible offre cet avantage qu'une fois enlevée, la boîte peut servir encore à une foule d'autres usages féminins, pour garder des dentelles, des mouchoirs, ou tous autres tissus ou objets qu'une femme aime toujours à mettre sous clé.

Les gainiers recouvrent aussi maintenant leurs carcasses en bois de tissus de soie, ou même de coton pour répondre au goût de la clientèle.

Cet autre coffret ne contient que deux flacons en cristal de plus grande contenance, dont la tête seule émerge de la boîte carrée qui ferme à pression. L'intérieur est tout uniment en carton blanc, mais l'extérieur est recouvert en tissu de soie lamé d'or ou d'un dessin broché en couleurs.



Delettrez

Le Vaporisateur



Vaporiser, au dire des honnêtes dictionnaires, est l'opération qui consiste à faire passer à l'état de vapeur un corps solide ou liquide, et le vaporisateur est l'instrument qui réalise cette opération.



Jolivet

Ainsi parlent les honnêtes dictionnaires, avec une précision en apparence inattaquable; mais que ces pesants répertoires connaissent mal les choses ! Ne saventils point qu'à s'en tenir à la lettre, on risque de commettre les pires bévues ? S'ils allaient dans le monde, ils n'en seraient plus à ignorer qu'il n'y a qu'un vaporisateur qui compte, un seul qui soit digne de ce nom, celui dont la destination est de transformer instantanément en nuée odorante le parfum qui repose en un flacon. Tel est l'office — l'unique office, entendez-vous, dictionnaires ignares ! — réservé à l'appareil ainsi nommé. Un vapori-

sateur ne saurait décemment prêter son souffle qu'à la dispersion des divines essences. Il ferait beau voir que l'on vaporisât sous son nom quelque vulgaire liquide, et les peintres eux-mêmes, gent pourtant peu respectueuse, ne s'y risqueraient point, car l'on sait que ce vaporisateur dont ils usent pour fixer leurs pastels, ils l'appellent un pulvérisateur, ce qui, d'ailleurs, est absurde.

essences deviennent plus subtiles et que les fabricants s'ingénient à faire rayonner le maximum de parfum du minimum de matière, il est de plus en plus nécessaire de substituer le nuage à la nappe liquide, et c'est la fonction du vaporisateur. Grâce à lui, le parfum aérien s'insinue partout, se fixe sur la peau, se pose dans les cheveux, pénètre étoffes et fourrures, et c'est lui qui fait que les femmes, déesses de nos modernes Olympes, s'avancent parmi nous enveloppées de nuages parfumés.



Cristalleries de Saint-Louis



Le Frisson

Le vaporisateur n'est pas d'invention fort ancienne, mais c'est un gaillard qui a su bien vite se faire sa place : est-il, en quelque endroit du monde, un cabinet de toilette de femme élégante, où il n'occupe une des places d'honneur ? D'ailleurs n'est-ce point justice ? A mesure que les

Appareil plus utile qu'esthétique, le vaporisateur, avec son tube et sa boule de caoutchouc, eut longtemps cette disgrâce de se mal prêter aux jeux de l'élégance.



Créations de MARCEL FRANCK

49, Boulevard Ménilmontant

Paris

Combien en avons-nous jadis connus, de ces vaporisateurs aux flancs droits ou aux panses arrondies, qui tantôt traînaient tristement, comme un forçat son boulet, leur poire rouge, et tantôt l'arboraient, comme une verrue ! Le goût moderne y a mis bon ordre.

Le vaporisateur, aujourd'hui, bien assis sur sa large base et allongeant son col effilé, est devenu à son tour, avec son cristal taillé, orné, décoré, un objet d'art, et qui a désormais sa place en compagnie des plus somptueux flacons.

C'est aussi un intrigant, qui est en train de s'insinuer là où l'on ne l'attendait guère. Il semblait bien qu'il fût, par sa forme et sa destination, réservé aux emplois stables et modestes, et que sa place fût, à demeurer, en un lieu confortable et discret, par exemple sur la poudreuse ou sur une table du boudoir. Or le voilà qui se met à jouer les petits fous et à courir la ville. Ses camarades d'élection, ce n'est plus le beau flacon ni la boîte à poudre ni la brosserie d'ivoire, d'écaille ou d'argent ; mais c'est le bâton de rouge, la pochette à poudre, le mouchoir, la clef plate, le porte-cigarette, et c'est dans les profondeurs du sac de soie ou de peau qu'il s'est mis en tête de voyager à travers le monde.

Ce vaporisateur de poche, c'est la dernière invention. Ne faut-il pas que ces dames puissent, à tout instant et en tout lieu, se refaire un sillage parfumé ? Quel temps barbare que celui où il n'était pas possible de parer sans cesse aux déperditions fatales de l'odeur magnétique ? C'est l'office pour lequel s'est, à point nommé, présenté le vaporisateur de poche, ou, si l'on préfère, de sac. Débarrassé de son impossible cordon et de sa poire, il a pris l'aspect d'un tube, à peine plus long qu'un bâton de rouge. Un ressort intérieur, une douce pression de l'appareil entre le pouce et l'index, et voilà sur vous le jet vaporisé. N'est-ce pas charmant ? Qui n'a son petit vapo ? Mais que n'arriverons-nous pas à faire tenir dans un sac de dame ? Où s'arrêteront les besoins des femmes ? Et que se passera-t-il le jour où elles s'aviseront que décidément elles ne peuvent aller chez la modiste sans être munies des appareils les plus intimes ?...



M. Franck





Collection Coudray.

Sachets et Cartes parfumés



Les sachets, à vrai dire, sont fort anciens. Nous ne saurions assurer qu'ils aient fait partie de l'arsenal de coquetterie des dames grecques et des romaines, non plus que des égyptiennes ; mais pourquoi pas ? Ne sont-ils pas, en quelque sorte, le véhicule du parfum, et, dès lors qu'il est admis que celui-ci devient l'inséparable compagnon de toute femme élégante, quelle prison lui donner, sinon celle du sachet ?

Aussi le sachet apparaît-il en France presque dans le même temps que la mode des parfums. Mais, au fait, ne serait-il pas vrai de dire que c'est lui qui a apporté cette mode à nos Françaises ? Ne voit-on point que c'est par les gants parfumés venus d'Italie, que celles-ci ont



Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud



Sauzé Frères

commencé, au treizième siècle, de prendre goût aux bonnes odeurs, et que, jusqu'à la Révolution, c'est aux gantiers que demeura le privilège d'en vendre ? Or qu'est-ce qu'un gant parfumé, sinon une manière de sachet ?

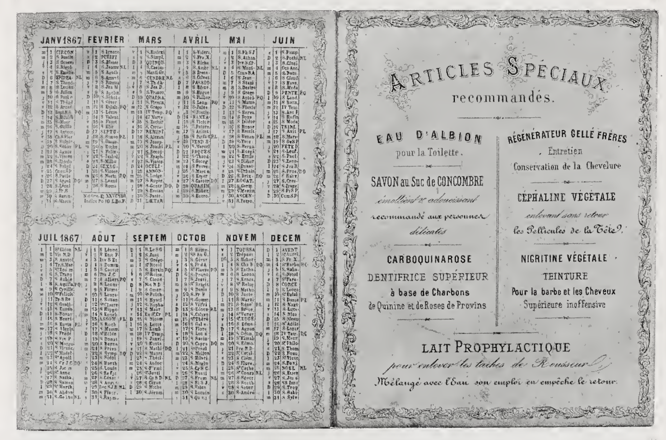
Mais le sachet va d'emblée prendre sa forme définitive. Il porte alors un nom charmant ; il s'appelle *coussine*, ou, mieux encore, avec un archaïsme délectable, *coissine*, et il a sa place marquée dans les piles de linge et les armoires à vêtements. A la coissine le commandement des placards et des garde-robes, et il n'est pas jusqu'au roi de Navarre, notre Henri IV lui-même qui, en 1578, n'ait payé 96 livres à son « apothicaire, pour poudre de violettes pour mettre dans les coffres. » Mais dès le quatorzième siècle, hautes dames et seigneurs, voire personnages de moindre importance, entendaient que leurs logis aussi, à toute heure, fleurassent bon, et c'est ici que nous retrouvons ces *oiselets de Chypre* dont la vogue fut si longue et dont nous avons dit un mot ailleurs.

C'était en vérité une invention plaisante, mais bizarre. Imaginez de petits oiseaux, fabriqués avec des morceaux d'étoffes de couleurs tranchantes, parfois même recouverts de plumes naturelles, et dont le ventre était bourré de poudre parfumée, que l'on remplaçait quand elle était éventée. Ainsi préparés et parés, ces oiseaux étaient introduits en des cages luxueuses que l'on suspendait au plafond ou à la muraille, comme s'ils eussent été vivants. On en plaçait encore dans des coffrets entr'ouverts. D'autres fois aussi — mais alors ils cessaient d'ê-



Molinard Jeune

tre des sachets — ils étaient faits d'une pâte durcie dans laquelle entraient aromates et matières inflammables, et ils servaient de boules de senteur « lesquelles, au dire du sieur Jean de Renou, on brusle lentement au feu, pour jouir de la suave et agréable fumée qui sort d'iceux. »



Collection Gellé.

Pendant près de trois cents ans, la cour et la société furent ainsi fidèles aux « oiselets de Chypre », et nous en trouvons les multiples témoignages dans les livres et les relevés de comptes domestiques. Lisons, par exemple, à la date de 1514, l'inventaire de la duchesse de Valentinois Charlotte d'Albret :

Une caige à mectre ung oysellet de Chippre, poysant deux onces deux gros

Ung autre petit coffre, ouquel s'est trouvé plusieurs santeurs, comme oyselles de Chippre et autres santeurs.

En une armoire a esté trouvé ung rochier d'argent, faict à façon d'escaille, où il a à mectre cinq oizeaulx de Chippre, poysant troys onces ung gros.

Voilà pour Charlotte d'Albret. Nous savons qu'un siècle plus tôt, en 1424, le duc de Bretagne possédait « deux caget-

tes d'argent veirrées, pour mettre oyselets de Chypre. » Et nous pourrions multiplier les citations du même ordre.

Notre sachet moderne a donc d'illustres répondants. Il s'agit d'y enfermer sous le moindre volume, le parfum le plus pénétrant et le plus durable, et c'est à quoi s'emploient à l'envi nos parfumeurs, dont les ressources à cet égard sont multipliées par les incroyables progrès que la science a fait accomplir, depuis cinquante ans, à la fabrication des parfums.

Ils s'ingénient en même temps à donner à l'enveloppe de leurs sachets un caractère d'élégance. Il nous serait aisé de consacrer des pages et des pages à reproduire des centaines et des centaines de ces enveloppes, mais à quoi bon ? Dans notre abondante collection, nous nous sommes bornés à choisir quelques modèles d'avant-hier, dont le délicieux archaïsme a pour nous le charme des « anglaises » de nos grand'mères. Que pensez-vous de la « Corbeille fleurie », qui pourrait être, aujourd'hui, en hommage à la vérité, complétée par un alambic ? Et de la « Fée Elegantia », évidemment évadée du harem du Grand Turc ou de celui du Bey d'Alger, et qui,



Collection Gellé.



Collection Coudray .



sans aucun doute, en sa qualité d'orientale, s'y connaît en parfums ? Mais surtout de cet imprévu « Sachet des vertus chrétiennes », où l'on voit la Charité, sous les espèces d'une mariée compatissante, jeter une pièce de monnaie dans le chapeau d'un mendiant agenouillé, qui a un si beau crâne, image d'un sens impénétrable sur l'enveloppe d'un sachet parfumé ?

Il fut un temps où les femmes portaient sur elles, cousus dans leurs vêtements, des sachets odorants. C'était en une époque très ancienne où elles usaient encore du corset, puis du cache-corset, où elles avaient des robes, où elles étaient vêtues enfin. Aujourd'hui, le moindre sachet, si exigu et si mince fût-il, ne trouverait nulle place en ce qui leur reste de vêtement, sans aussitôt se déceler, puisqu'elles en sont à ne plus pouvoir loger même les pointes de leurs seins. Mais elles ont les extraits concentrés, si puissants et si pénétrants, qu'il suffit de la

Lubin



Edité par la Maison Maquet.

caresse d'un léger tube de verre pour les envelopper de la plus suave odeur.

Le sachet n'y perd rien. Il est le souverain maître dans les armoires où se dressent les piles de fine toile, dans les tiroirs où reposent les linons et le linge de soie. Qu'il irradie, dans les vieilles commodes provinciales, la bonne odeur de lavande, ou, dans les boudoirs parisiens, de plus subtils et plus neufs aromes, il est le porteur des magiques effluves, et, quelles que puissent être ses formes successives, il est éternel.

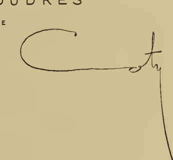


Orsay



LES POUDRES

DE



La Poudre de Riz



Voilà la grande reine de la coquetterie féminine. Qui dira, poudre de riz, combien d'illusions vous avez créées, combien de mensonges vous avez pétris, combien de visages vous avez travestis ?

Bien entendu, les gantiers en accaparent tout de suite le monopole. On a pu lire, dans un autre chapitre, que tout ce qui est parfumerie, les gantiers le revendiquent. Ils la fabriquent en de grands mortiers, avec de l'amidon passé au tamis. Avant la fin du dix-septième siècle, ils obtiendront licence d'ajouter à leur nom celui de « poudriers ».



Boîte à poudre, par Bagard de Nancy. (Milieu du XVIIIe siècle).
Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud

La poudre de riz n'apparaît pas, dès l'origine dans l'arsenal de beauté des élégantes. Mais dès qu'elle y entre, elle y est souveraine : n'est-ce pas elle qui donne, au fard et au rouge, tout leur éclat ?

C'est au dix-huitième siècle que la poudre de riz obtient son plus éclatant

triomphe, et tel que jamais plus, assurément, elle ne reverra de si belles foules en extase sous son blanc nuage. La voilà d'emblée au zénith de la coquetterie. Il semble que la Cour, la société, le monde enfin ne puisse désormais respirer, aimer, agir et vivre que dans la poussière qui incessamment s'échappe de toutes les boîtes à poudre.

Mais que parlons-nous de coquetterie ? Il s'agit bien du cabinet de toilette d'une Pompadour ! Les hommes à leur tour entrent dans le tourbillon. Quels hommes ? Tous les hommes ! Et parmi ceux qui, par soumission à la mode, ne redoutaient point de s'astreindre aux pires incommodités ? Avez-vous ouï dire de la coiffure *à l'oiseau,* ou *en cabriolet,* ou *à la grecque* ou *en marrons ?* C'étaient des coiffures d'hommes. Avocats et procureurs avaient choisi la grecque, laquelle érigeait sur leur tête une pyramide de cheveux poudrés, frisés, crêpés. Quant au rôle que jouait la poudre dans leurs atours, ouvrons les *Mémoires* du Comte de Vaublanc :

« Il résultait, écrit-il, de la quantité de poudre que recevait la tête, que les



Boîtes à poudre en vernis Martin. Époque Louis XVI.

(Collection de la Parfumerie Ed. Pinaud)

eux, même les plus humbles, les simples militaires, que l'on obligeait à se relever et tirer les cheveux sur les côtés et derrière la tête de manière qu'ils formassent un gros catogan, cimenté d'un dégoûtant amas de suif et de poudre et attaché au milieu par une corde noire. Il n'est que les faiseurs d'opérettes pour trouver de l'élégance et de la grâce dans ce qu'un contemporain appelait un « placage malpropre ».

Plaignons ces soldats, victimes de la règle ; mais que penser des gens de cour

chambres, les cabinets en étaient salis. Lorsque la coiffure était finie, on la poudrait à la grande houppe et de loin ; il fallait alors se mettre sur le palier de l'appartement, et c'était l'escalier qui recevait tous ces nuages de poudre. Il arrivait souvent que, lorsqu'on poudrait ainsi un élégant en l'environnant d'un nuage de poudre, un autre élégant tout habillé montait ce même escalier, s'arrêtait tout à coup devant le nuage poudreux, et demandait grâce au poudreur. Il fallait non seulement suspendre l'opé-



Boîte à Poudre compacte
de la Parfumerie LUBIN

La Toilette d'un Clerc de Procureur.

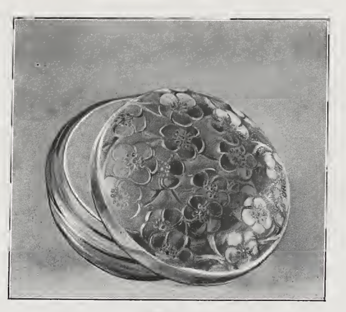
ration, mais encore attendre un moment, afin que toute la poudre fût tombée et dissipée. »



Guerlain

Ces choses se passaient environ l'an de grâce 1782. Ne suffisent-elles pas à marquer la frivolité d'une société qui, se poudrant et dansant, glissait, la houppe en main, vers la catastrophe ? Mais écoutons de suite :

« D'autres élégants, et c'étaient les plus merveilleux, avaient un cabinet particulier destiné à cet usage. Quand l'échafaudage de la coiffure était achevé, le coiffeur, armé de sa longue et grosse houppe de soie, rempli d'un noble enthousiasme, lançait de toute sa force la poudre la plus fine en l'air, contre le plafond. L'élégant se plaçait de manière à recevoir sur sa tête cette poudre fine, lorsqu'elle retombait du plafond. L'artiste, animé par le succès, recommençait avec vigueur le jet de la poudre jusqu'à ce qu'il fût content de



Orsay

l'effet de cette neige blanche ou demi-blonde. Cela s'appelait *poudré en frimas ;* d'autres disaient *poudré aux œufs*, et je ne sais pourquoi. »

Notons que le mémorialiste oublie le « soufflet à poudre », dont nous donnons ici une image, et qui n'était pas l'ustensile le moins singulier d'un cabinet de toilette bien pourvu.

Voilà pour les hommes. Quant aux femmes, on ne voudrait pas qu'elles fussent en reste. Elles aussi vivaient donc dans leur nuage de poudre, et, par un raffinement, ne sachant comment renchérir sur la malpropreté générale, ne s'avisèrent-elles point, lasses de la poudre blanche, d'y substituer la jaune ? C'est Madame de Genlis, entre autres, qui nous en informe, mais notre Vaublanc ne nous laisse pas ignorer qu'il en résultait « une saleté abominable sur le front, le cou et les épaules. »



Harmelle

.... Nous avons changé de mœurs, et qui s'en plaindra ? Il n'est plus guère de place, dans la société présente, active,



Agnel

pressée, besogneuse, pour les oisifs ; mais qu'il s'agisse d'un élégant se rendant à un thé ou à une exposition de peinture ou d'un homme d'affaires se hâtant vers son bureau, on ne voit pas très bien un personnage de notre temps se soumettre à de telles préparations ni se plaire à épancher de blanches nuées à chaque secousse de son carrosse automobile.

On ne voit pas davantage, d'ailleurs, nos femmes sportives et hydrophiles se laisser à ce point maltraiter par une mode crasseuse. Et ce que l'on voit encore moins, c'est de quelle manière s'en pouvaient accommoder les actes les plus ordinaires de la vie et les mouvements naturels de l'âme ou du cœur.

Que voulez-vous que fassent de toute cette poudre la colère, la douleur, l'allégresse, voire la simple turbulence ? Est-ce le temps de rire, de pleurer, de tendre ses joues à une mère que l'on rejoint ? Est-ce même le temps d'aimer ? Au plus fort de leurs transports, nos amants d'aujourd'hui prennent garde que le dessin de deux lèvres carminées ne s'inscrive sur la lande de leurs moustaches rasées, et ils savent, sans en avoir l'air, défendre contre une joue trop caressante le revers de leur veston ; dans quel état se redresse, à l'issue



Cristalleries de Saint-Louis



Boîtes à Poudres

Créations des Etablissements BERLAN, LEDERLIN & Cie

10, rue d'Hauteville, Paris



de la grande scène d'amour, le jeune premier qui vient de serrer contre lui une amoureuse trop fardée ! Imaginons alors un couple d'amants de jadis, blancs ou roux de la tête aux pieds, ne s'étreignant que pour plaquer leurs vêtements de blanc ou de jaune, n'ouvrant la bouche que pour absorber la poudre, ne respirant qu'au risque d'éternuer, et, telles des divinités de l'Olympe, épaississant le nuage à chaque mouvement de leurs têtes...

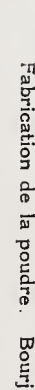
Pensons à cela, et concluons que c'est par une rouerie perverse, par une incivile mystification, que ces bonnes âmes du dix-huitième ont entrepris de se donner, devant la postérité, pour licencieuses. La poudre trahit l'incorruptible vérité. Nous n'en devons point douter, le temps de Louis XV et du Régent fut celui de l'honnêteté, de la sagesse, de la précaution, et qui soutient le contraire fait assurément métier de calomniateur.



Orsay



Vivaudou



Fabrication de la poudre. Bourjois

Les Crèmes



La crème de beauté n'est pas un maquillage, comme les profanes seraient tentés de le croire. Il n'entre, en général, dans leur composition que des éléments susceptibles d'exercer une action hygiénique sur la peau. Chaque parfumeur possède sa formule, et vante les ingrédients qui concourent à rendre l'effet de son produit supérieur à celui obtenu par ses concurrents. L'expérience seule détermine le choix de la clientèle.

La publicité cherche à étendre le nombre et le champ de ces expériences en signalant au public les heureux résultats de telle ou telle crème attestés par les vedettes de théâtre et les femmes les plus connues dans les cercles mondains de la ville ou du pays où la marque veut s'implanter. En principe la crème de beauté se compose d'un mélange savamment dosé de glycérine, d'acide stéarique et d'une solution alcaline aqueuse de carbonate de potasse. Cependant quelques fabricants emploient la potasse caustique, bien qu'on préfère l'éviter à cause de son action sur la peau. D'autres utilisent l'ammoniaque, ou le bicarbonate de soude, ou même le borax. La crème est parfumée ensuite à la rose, au jasmin, à l'œillet ou à toute autre odeur susceptible de plaire à celles qui en font usage.



Ed. Pinaud

Une bonne crème doit être onctueuse au toucher et disparaître complètement sans laisser aucune sensation désagréable de granulations, de grumeaux ou de poisse. Elle doit cependant avoir des qualités adhésives suffisantes pour permettre à la poudre de toilette de compléter l'œuvre de beauté ébauchée par la crème.



Il y en a aujourd'hui pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

La véritable beauté féminine réside dans l'aspect du visage. C'est le premier signe extérieur qui s'impose à l'attention de tous ses semblables. L'élégance des formes ne vient qu'après, dissimulée qu'elle est par les vêtements. Elle se devine plus qu'elle ne se voit.

Nul artifice n'est nécessaire à la jeunesse en pleine santé. Le sang circule à fleur de peau, et donne au teint cette fraîcheur naturelle que rien ne peut compenser. Se laver à l'eau tempérée, et avec un peu de bon savon onctueux, suffit à maintenir leur éclat. Mais, hélas ! les mois passent vite, et les années se succèdent rapidement.

Pour maintenir le teint aussi séduisant que dans la prime jeunesse, il faut aider la nature et nourrir les tissus qui sont en continuelle désagrégation. C'est alors



Lubin



Guerlain

qu'il convient de soigner, de vivifier et de tonifier son épiderme. Ne pleurez pas, Mesdames, ces moyens aussi simples que nombreux de vous conserver en pleine beauté vous sont indiqués chaque jour dans la plupart des journaux, sinon par affiches apposées sur les murs. Savons, crèmes, poudres de toilette se pressent en foule pour vous apporter le baume salutaire destiné à soulager dans le présent votre belle humanité.

Nous blaguons parfois les Américains et nous trouvons qu'ils exagèrent dans leurs réclames. Nous avons peut-être tort. La réclame n'est qu'un moyen pour essayer de convaincre le public qu'il a intérêt à employer un produit. Si ce produit est mauvais, la publicité n'améliorera pas sa qualité. Il faut donc avoir à la base un excellent produit pour que la réclame porte ses fruits. Le public est le vrai juge et le succès ne dépend que de lui.

N'hésitez donc pas à prononcer votre jugement et pour cela faites un essai consciencieux.









Pots et flacon anciens

Collection Parfumerie LUBIN

Pots anciens



Depuis quand a-t-on fait usage des contenants pour les onguents et les crèmes de toilette ? La question est facile à poser ; mais difficile à résoudre. Tous les auteurs qui ont traité ce sujet s'accordent à en faire renouveler l'origine aux Egyptiens. Il est de fait que les plus anciens objets de ce genre, vases, pots ou boîtes, ont été trouvés dans les tombeaux des Pharaons d'Egypte. Quoi qu'il en soit, nous nous bornerons à nous occuper ici des pots en faïence, en porcelaine ou en verre, de forme ou d'ornementation artistique, qui ont été mis en usage en Europe et plus particulièrement en France depuis le XVe siècle.

Les récipients en porcelaine ont eu la préférence sous Louis XV et Louis XVI à en juger par les documents légués à nos musées pour commémorer cette époque. L'emploi du verre et des autres produits céramiques est devenu beaucoup plus fréquent pour la conservation des onguents et des crèmes depuis les récents progrès accomplis par ces industries.

Les modèles de pots que nous avons pu réunir et grouper à l'appui de ces notes sont presque tous en porcelaine unie ou décorée.

Avant que la mode ne fût aux Brillantines pour les cheveux qui ont été à leur tour remplacées par la vaseline, on employait beaucoup la pommade pour oindre la chevelure, aussi bien celle des hommes que celle des femmes. La « Véritable Moëlle de Bœuf » avait toutes les préférences. Cette dénomination étalée sur le couvercle d'une boîte au-dessus du dessin représentant le noble animal sensé fournir la matière tant vantée, ne pouvait faire moins que d'attirer la clientèle. Le parfumeur qui employait ce récipient en avait la conviction ; il avait même cru devoir ajouter sur le pourtour de la boîte deux bœufs en tête à tête dans une prairie, non loin d'un arbre. Il faut croire que ce mode de réclame a porté à l'époque, puisque la maison de parfumerie qui l'adopta, existe encore.

Parmi nos modèles en couleur nous avons encore deux pots en porcelaine de Limoges à bandes dorées, décorés l'un, d'une corbeille jaune avec un bouquet composé de roses, d'œillets, de tulipes et de jacinthes ; l'autre de festons de roses rouges et de palmettes dorées, sur une base étoilée d'or. Les couvercles portent des peintures assorties. Les deux

pots sont d'agréable apparence et ne dépareraient point le cabinet de toilette d'une de nos modernes beautés, surtout s'ils étaient garnis d'une de ces délicieuses Crèmes de toilette susceptibles de rénover l'épiderme et de prolonger la jeunesse, à en croire les annonces.

Quelques parfumeurs trouvant que la « Moëlle de Bœuf » n'était pas suffisamment suggestive ont trouvé que la matière



Collection Coudray.

gluante du limaçon, par les propriétés thérapeutiques qu'on lui reconnaissait alors, améliorerait leurs pommades. Ils ont lancé la « Crème de Limaçon » comme l'indique l'étiquette enroulée autour d'un pot en porcelaine, couvert en peau. Pour affirmer davantage la vérité de l'inscription il avait fait reproduire au-dessous un énorme escargot, qui venait pour le moins, de Bourgogne, à côté



Collection Coudray.

d'une vigne de semblable provenance assurément, dont il dévorait les feuilles et les pampres.

De la même époque date ce pot en porcelaine destiné aussi à contenir de la pommade pour les cheveux ou une crème pour le visage. Quelques fleurs sur leur tige suffisent à l'orner. Une peau tendue lui sert de couvercle.

Laissant la forme classique nous



Collection Coudray.

voyons des fantaisies nouvelles se manifester par un pot de faïence à pied contourné dont la passe est uniformément garnie d'une série d'ovales à pointes gothiques. Un couvercle en parchemin ou en baudruche est maintenu par un ses deux anses à tête de bouc. Une fleur à six pétales largement dessinée sur sa branche en occupe le centre. Le couvercle conique terminé par un gland demi-doré est gentiment assujetti aux anses par une faveur dont le nœud s'étale en



Collection Coudray.

Collection Coudray.

ruban. Seule une pommade d'origine plus ou moins égyptienne y pouvait trouver place.

Beaucoup plus gracieuse et plus française est l'apparence de ce pot en porcelaine se dressant comme un vase avec boucles au sommet. Le contenu devait répondre au contenant et la femme qui recevait pareil cadeau conservait aussi le souvenir du fabricant.

Dans la forme cylindrique, mais un



peu rétrécie du bas nous voyons un pot de crème ayant pour unique ornement une tête de femme dans un médaillon de couleur encadré d'or. Le couvercle à bords dorés a un bouton rond de même couleur que le médaillon. Il marque la transition entre ce que l'on faisait autrefois et ce que l'on fait aujourd'hui.



Collection Coudray

Pots modernes



A vrai dire, de nos jours, les pots dans lesquels nos parfumeurs offrent à leur clientèle les crèmes de toilette n'offrent pas de grandes variétés de forme. Ils sont généralement cylindriques, et plus ou moins évasés. Ce qui les distingue davantage, c'est d'une part la matière première employée, faïence, porcelaine, grès, cristal ou verre et d'autre part les étiquettes qui les habillent.



Harmelle



Brecher

Dans les pots en verre on remarque cependant une plus grande recherche artistique. Quelques-uns sont striés, d'autres opalisés, d'autres colorés dans la masse ou par bandes et l'on obtient ainsi de très curieux effets.

La Crème « Mon Bouquet » par exemple est offerte dans un pot en verre opalisé, de forme légèrement ovoïde. Le bas est orné de stries verticales, surmontées d'une couronne perlée. Une partie plane permet d'apposer l'étiquette avec dessins

dorés en relief, genre Louis XVI. Le couvercle porte une sorte de marguerite étalée, entourée également d'une couronne de perles. C'est simple et gracieux.

La « Crème Béatrice » d'un célèbre fabricant Lyonnais, se présente dans un pot en porcelaine de forme octogonale recouvert d'une capsule métallique. Les



Vivaudou

guirlandes d'une étiquette dans le style Louis XVI lui font une jolie parure. La même maison a lancé avec succès dans des pots en verre ou en porcelaine de forme cylindrique plus ou moins décorés : une crème de beauté, de qualité parfaite sous le nom de « Neige Béatrice » à cause de sa blancheur immaculée ; une autre dénommée « Sortilège » sans doute à cause de l'influence qu'elle peut avoir sur les esprits bienfaisants ; une troisième appelée « Secret de Reine » pour voiler la délicatesse de sa fabrication que les clientes sont heureuses de divulguer, sans égards pour le secret. La dernière production paraît être la crème de beauté « Osibelle » dont le pot, orné d'une belle



Harmelle

étiquette, est enfermé dans une boîte en carton de haut luxe. La femme y est représentée en train de faire une application de crème sur son gracieux visage, et semble vous inviter, charmantes lectrices, à devenir « aussi belles » qu'elle, par le même procédé.



Arys



Le Savon



L'origine de la savonnerie remonte à une époque si éloignée qu'il est difficile de déterminer exactement la contrée où cette industrie a pris naissance.

Il est incontestable que Marseille fut une des premières villes qui en vit le développement longtemps avant l'intervention de la science.

Les opérations de Savonnerie reléguées dans des ateliers et se transmettant par la tradition étaient encore peu connues des savants à l'époque ou Macquer écrivait son dictionnaire de Chimie en 1766 ; et pourtant l'industrie de la cité phocéenne était alors en pleine activité et ses produits l'objet d'une consommation considérable.

Deux savants français contribuèrent puissamment au développement de cette industrie. Leblanc, au début du XIXe siècle, sous l'effet des nécessités de l'heure parvint à fabriquer de la soude en partant du sel et non plus des cendres de bois ou de varechs ; puis l'illustre Chevreul le premier nous a enseigné la constitution chimique du savon. Il nous a appris que tous les corps gras neutres sont insolubles dans les lessives alcalines comme dans l'alcool ; mais que lorsqu'ils ont été modifiés dans leur nature intime par l'action d'un acide ou même par la simple action du feu, ils sont transformés en acides gras solubles dans les lessives alcalines et dans l'alcool.

Ces acides gras diffèrent des corps gras neutres qui les ont produits par leur composition chimique, tout corps gras neutre se dédoublant en acide gras et en glycérine.

Cette théorie une fois découverte par Chevreul, l'art du savonnier a été fixé.

Il n'y a pas de différence au point de vue fabrication entre les bons savons de ménage et de toilette, les pâtes affectées à ces derniers étant toutefois fabriquées avec des matières premières de plus belles qualités.

Nous nous occuperons spécialement du savon de toilette qui rentre dans le cadre de cette publication.

Pour cette fabrication, les corps les plus neutres sont à rechercher ; beaux suifs au creton, premier jus, huile de coprah, de cochin, de Ceylan, huile de palme blanchie. La soude caustique à différents degrés est employée.

La fabrication du savon doit être extrêmement soignée, les pâtes destinées à la toilette devant être absolument parfaites.



L'opération d'empâtage a pour but de mettre en présence les matières grasses et la lessive caustique ; opération très délicate d'où peut dépendre la qualité du produit terminé.

Les corps gras sont généralement mis en présence de lessives faibles à 8/10° Baumé qui permettent à l'opération de s'amorcer doucement. Ensuite on envoie en minces filets de la lessive caustique



Collection Coudray.

à 20° Baumé. L'empâtage terminé on ajoute du sel pour « ouvrir » la pâte soit la rendre granuleuse.

Les lessives contenant la glycérine se sont déposées pendant la nuit au fond de la cuve, elles sont soutirées puis on ajoute une certaine quantité d'eau pure qui referme la pâte, puis de la soude caustique pour l'ouvrir à nouveau

Cette double opération peut être encore renouvelée avant la cuisson. Enfin la liquidation a pour but de terminer le savon avec l'utilisation soit d'un peu d'eau, salée ou légèrement alcaline suivant l'état de la pâte.

La pâte doit être soyeuse et roulée sur elle-meme, sa présentation sur une plaque de verre permet de se rendre compte de son état.

La cuve étant ouverte, on laisse reposer un ou plusieurs jours suivant l'importance de la cuite de savon.



Collection Coudray.

Une usine moderne devrait être construite en étages pour employer autant que possible la gravitation des produits et économiser le terrain qui souvent coûte cher près des villes ou sont placées la majorité des savonneries de toilette dont nous allons nous occuper.

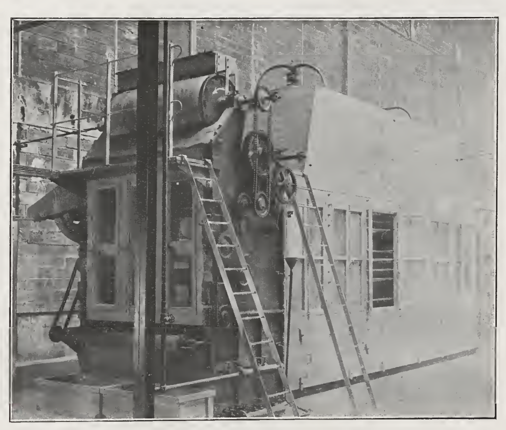
Au rez-de-Chaussée sera placé dans un angle absolument isolé du reste du bâtiment la fonte des corps gras ; dépotage qui peut se faire à la vapeur dans


BREVET
de
PERFECTIONNEMENT
1835
Savon
Crême
COSMETIQUE
NOUVEAUX
Savons
de toilette perfectionnés
de la Fabrique
GELLÉ FRÈRES
PARFUMEURS CHIMISTES
35, RUE DES VIEUX AUGUSTINS.
PARIS

une chambre hermétiquement close avec aspirateur de vapeur à la cheminée de l'usine. Au rez-de-chaussée également, fonte des cylindres de soude caustique.

Les corps gras et la soude caustique sont envoyés en attente dans les réservoirs jaugés placés en charge sur les chaudières à savon. En comprenant plusieurs bassins pour les lessives de soude à différents degrés Baumé, et pour les corps gras suivant leur origine. Ceux-ci étant maintenus liquides par des tuyaux à ailettes placés sous les bassins.

Pendant très longtemps on a placé les chaudières sur le sol parce que celles-ci étaient chauffées à feu nu. Depuis que le chauffage par la vapeur est employé à peu près uniquement, toutes les chaudières dans toutes les usines devraient être placées en étage. Elles doivent être suffisamment écartées les unes des autres et l'atelier doit être très dégagé. Si le savonnier a plusieurs chaudières, on peut réunir en une clarinette toutes les commandes des serpentins de vapeur. Le maître savonnier peut ainsi d'un seul endroit surveiller tous ses chaudrons.



Broyeuse sécheuse continue transformant immédiatement le savon liquide en copeaux prêts à recevoir les couleurs et les parfums.

Jusqu'en 1890, toutes les savonneries de toilette travaillaient le savon de la même manière : on coulait le savon li-

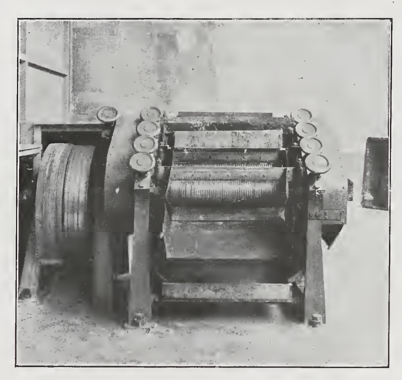
quide dans des mises verticales ou sur le sol ; on découpait les blocs en plaques puis en barres réduites en copeaux et ceux-ci étaient passés au séchoir.

Nombre d'usines travaillent encore de cette manière malgré les brevets pris par les frères des Cressonnières qui en 1890 transformèrent immédiatement au moyen de leur machine à refroidir dite « Broyeuse-sécheuse continue », le savon liquide en copeaux de savons séchés prêts à être parfumés et colorés.

L'examen de la gravure représentant cette machine permettra de suivre facilement cette description.

Le savon liquide arrivé dans un auget à la partie supérieure d'un cylindre de grand diamètre refroidi ; les copeaux après 3/4 de tour tombent entre deux cylindres refroidis également mais de plus petit diamètre et marchant à vitesses différentielles.

Le passage entre ceux-ci lamine parfaitement les copeaux qui tombent sur



Broyeuse mélangeuse à 8 cylindres à grand rendement.

Cette invention française qui fut une révolution dans cette industrie doit être particulièrement signalée.

Je décrirai le dernier modèle breveté des successeurs des Inventeurs, toutes celles existant actuellement découlant des brevets des Cressonnières.

la première toile. Ce dispositif a l'avantage d'éviter la formation de blocs de copeaux tombant sur les toiles et difficiles à sécher : ce qui existe avec tous les cylindres placés dans le même plan horizontal.

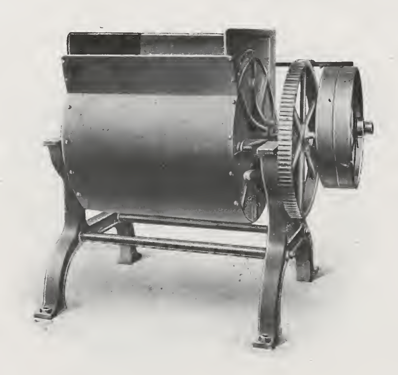
Les copeaux de savon circulent sur

des toiles sans fin au contact de l'air chauffé par des serpentins placés à la partie inférieure ; deux ventilateurs d'un débit de 10.000 mètres cubes heure assurent le brassage de l'air.

Messieurs des Cressonnières ont encore imaginé de placer des cylindres broyeurs sur le parcours des copeaux

énorme comme temps gagné — l'ensemble des machines brevetées par ces Messieurs forme du reste un outil moderne et parfait.

A la sortie du séchoir les copeaux sont mélangés avec les couleurs et les parfums dans un appareil reversible à vidange automatique. Cette opération



Mélangeur de couleurs et parfums à renversement.

de manière à renouveler la surface des copeaux pour le séchage, opération facilitant le séchage des pâtes contenant beaucoup d'huile ou de résine et permettant par un travail préparatoire très complet de ne passer qu'une fois les copeaux dans leur broyeuse à 8 cylindres ; d'où avantage

avec des copeaux séchés régulièrement, se fait très rapidement (quelques minutes) et la pâte mise dans la trémie d'une broyeuse à 8 cylindres en fonte spéciale sort complètement terminée au bout d'un seul passage. Le cliché montre le dispositif de ces broyeuses spéciales qui, non seulement broient mais mélangent

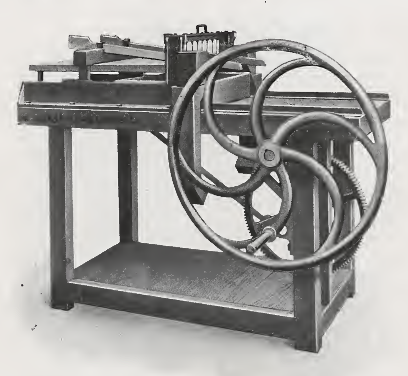
intimement tous les copeaux, grâce aux différentes vitesses des 8 cylindres.

Je constate avec plaisir que l'opposition faite par certains industriels et constructeurs au sujet des broyeuses avec cylindres en métal disparaît de plus en plus. Certains objectaient l'usure des peignes or un peigne acier frottant sur du granit même poli qui est en somme une meule, s'use plus qu'en frottant contre un autre métal. L'objection de certains parfums attaquant le métal ne tient plus devant un passage rapide du produit : on cite des broyeuses marchant depuis 20 ans dont les cylindres n'ont jamais été ataqués.

A la sortie de la broyeuse, les copeaux sont placés dans la trémie de la boudineuse que j'estime devoir posséder une vis de grand diamètre pour faciliter la compression.

Le sectionnement des bondons de savon est traité très différemment suivant les usines. Les uns, fabriquant de grosses quantités d'un même type, ont adopté la coupeuse automatique dont le réglage est difficile et qui est un outil assez délicat ; d'autres ont fait des montages ingénieux à la sortie de leur machine.

La coupeuse à cadre mobile représentée qui rappelle assez la coupeuse de savonnerie de ménage permet un très grand rendement. Son maniement est



Coupeuse à bondons à cadre mobile.



extrêmement simple et son emploi permet à un seul ouvrier de surveiller deux boudineuses.

A la sortie de celles-ci est placé un tapis sur lequel s'allonge le bondon ; quand il a environ 40 à 45 centimètres, l'ouvrier le coupe et le met de côté. Une vingtaine de coupes étant faites, on met sur la coupeuse le cadre de coupe correspondant et en 3 tours de manivelle cinquante bondons sont prêts pour la frappe.

J'ai parlé au début de cet article de travailler autant que possible par gravitation. Cette méthode doit être appliquée pour la savonnerie proprement dite et aussi pour les savonneries de toilette fabriquant un type unique ou presque. Des chemins de roulement ou tous autres dispositifs permettent aux produits de passer automatiquement d'un appareil à l'autre. Je considère que c'est matériellement impossible pour la presque totalité de nos savonneries françaises de toilette exécutant de multiples articles dont la présentation fait le succès de cette industrie essentiellement française.

Je suis partisan de machines très détachées les unes des autres, permettant un nettoyage facile après le passage de pâtes diversement colorées ou parfumées. Une usine fabriquant de nombreux articles et ayant son matériel en cascade pourrait offrir un tapis roulant à ses ouvriers pour les aider à récupérer le temps perdu en montées et descentes continuelles des escaliers, nécessitées par la surveillance, les nettoyages, changements de pâtes, de parfums, etc..

La frappe du savon s'est faite pendant très longtemps et se fait encore dans beaucoup d'usines au volant ou à la pédale. Ce travail est non seulement pénible pour l'ouvrier ou l'ouvrière, mais d'un très mauvais rendement pour l'industriel surtout avec le goût du public de plus en plus marqué pour les gros pains de savon atteignant parfois deux cents grammes.

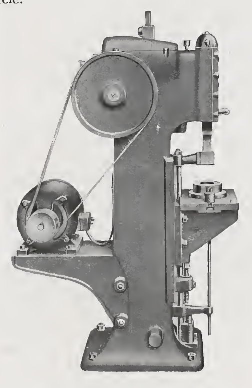
Une ouvrière qui frappe ce savon en deux coups au début de la journée, frappe en trois coups à la fin de la journée et ce rendement est diminué d'autant sans compter que les poids des pains ne sont pas réguliers. Une presse à friction existe bien, mais elle frappe par choc, fait du bruit et arrive à la longue à mater les bords des cuvettes de moule.

La petite machine figurée sur le cliché ci-contre permet l'adoption de tous les moules existants dans une usine ; elle frappe sans aucun bruit par pression : un seul coup suffit. Elle n'est pas dangereuse car le piston ayant été embrayé et se remet automatiquement à l'arrêt aussitôt le pain frappé. On atteint facilement 18 à 20 pains à la minute, ce qui est mieux que tout travail avec les machines à commande manuelle et tous les pains de savons produits avec des moules dits à cracher sont rigoureusement de même poids. Les cuvettes des moules ne sont jamais abîmées car on peut régler jusqu'à affleurement et elles ne se touchent jamais.

Les machines à deux ou trois moules, ne peuvent pas être employées dans les savonneries fabriquant des produits de luxe : le principe ne permet pas de faire de tout temps de beaux produits.

Il existe aussi en Amérique des machines à très grand rendement 50 à 70 pains à la minute. Ces machines parfaites n'ont pas d'usage malheureusement en France où le débit de chaque

type dans nos savonneries est beaucoup trop faible. C'est la seule raison pour laquelle nos inventeurs français n'ont rien mis sur pied ; car pour le savon de ménage par exemple, il faut bien reconnaître que seule une maison française a mis au point une machine à frapper sur 6 faces frappant 50 à 55 morceaux de 1 kilog. à la minute et cela pour répondre aux besoins de la clientèle.



Presse mécanique commandée par moteur électrique pour la frappe des savons.

Je ne voudrais pas finir ces quelques notes sans attirer l'attention de tous les savonniers sur l'intérêt qu'ils ont à récupérer la glycérine provenant de leurs lessives de savonnerie : Une installation est actuellement payée en un an. Y a-t-il beaucoup d'industries qui réalisent de semblables bénéfices ?

Le travail de récupération est d'autant plus facile que les savonneries de toilette emploient toujours des matières premières pures et par suite l'acidification et la neutralisation des lessives est très simplifiée.

Une cuve doublée de feuilles de plomb ou de carreaux céramiques sert aux diverses opérations chimiques. Elle est munie d'un serpentin de chauffage et d'un barboteur à air comprimé qui évite l'arrivée d'eau condensée dans les lessives et n'en diminue pas le titre, ce qui a lieu si on se sert de vapeur pour agiter.

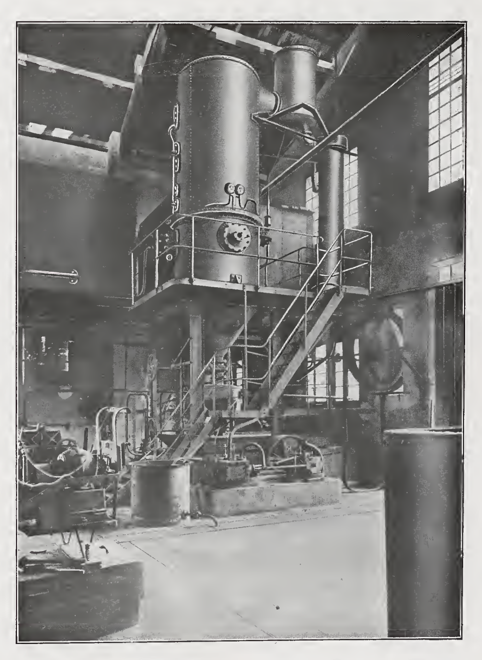
Les lessives étant introduites dans cette cuve, on ajoute de l'acide chlorhydrique jusqu'à réaction acide en agitant constamment par le barbotage et en chauffant progressivement. On arrête l'opération quand l'analyse révèle la destruction des produits sulfurés, mais le produit doit toujours rester acide.

Au bout de quelques minutes de repos on écume les matières qui surnagent et on neutralise l'excès d'acide par du carbonate de soude.

Une addition de sulfate de fer quelquefois nécessaire acidifie le liquide à nouveau lequel est ensuite neutralisé à la chaux. Un long repos ou un passage au filtre-presse donne une lessive limpide qui est prête à être concentrée.

Cette opération se faisait jusqu'à ces dernières années dans des appareils rotatifs à air libre, dits « chenaillers » ; le rendement était déplorable et les pertes en glycérine étaient importantes.

Presque toutes les usines ont adopté des appareils à vide dont la photographie ci-contre représente un type en



Appareil à vide à simple effet pour la concentration des lessives glycérineuses évaporant 2 kilogs d'eau par kilog de vapeur.

usage courant dans des savonneries marseillaises.

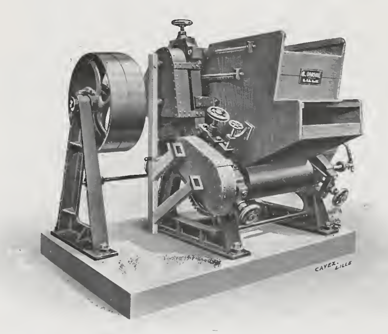
Cet appareil se compose d'un cylindre de petit diamètre comparativement à la hauteur avec une chaudière évaporatoire timbrée à 5 kilog. et composée d'un faisceau tubulaire avec plaques et tube central.

Un séparateur vertical avec un jeu complet de chicanes existe à la suite du cylindre d'ébullition et conduit la vapeur au condenseur et à la pompe à vide.

La glycérine est extraite au moyen d'une petite pompe et les sels sont lavés et séchés méthodiquement dans un filtre spécial placé sous l'appareil. Il permet d'épuiser presque entièrement les sels et de laver ceux tombant à la fin de la concentration entre 70 et 80 0/0. Ce lavage se fait avec des lessives faibles qui retournent à l'évaporation — les sels étant par la suite lavés à la vapeur sont desséchés sous le vide.

Cet appareil à simple effet est construit spécialement pour ne consommer qu'environ un kilog de vapeur pour deux kilogs d'eau évaporée, d'où économie énorme sur les autres appareils similaires.

Enfin il ne faut parler du savon en paillettes dont la fabrication se rapproche de celle du savon de toilette et obtient une faveur marquée de la clientèle. La pâte est en général plus fine que celle du savon de ménage ; et elle est desséchée très fortement. L'emploi de la broyeuse-sécheuse automatique dont j'ai esquissé la description est d'un emploi nécessaire pour l'obtention de ce savon.



Broyeuse à cinq cylindres métalliques refroidis pour la fabrication des savons en paillettes.

En sortant de cet appareil, les copeaux sont envoyés à des broyeuses, soit à trois ou cinq cylindres en métal avec circulation d'eau de refroidissement.

La gravure représente une cinq cylindres qui donne d'excellents résultats. Ceux-ci s'obtiennent par un rapport très étudié des vitesses des divers cylindres ; la possibilité de refroidir ceux-ci pour arriver au glaçage parfait facilité par le parfait dressage des surfaces.

Une trémie double permet plusieurs passages.

Les cinq cylindres sont disposés à raison de deux inclinés et trois verticaux ; leur réglage étant extrêmement simple et se faisant les uns sur les autres. L'avantage de cette broyeuse et son adaptation à la fabrication du savon de toilette ordinaire.

Maurice APPERT,

Ingénieur Conseil.





Fabrication du Savon. Parfumerie Bourjois.

L'Affiche et la Parfumerie



On raconte qu'un spécialiste de la publicité, s'étant un jour présenté dans une des maisons de parfumerie les plus honorablement et les plus justement réputées reçu d'un directeur plein de suffisance, cette réponse péremptoire :

— Monsieur, ma maison est connue pour l'excellence de ses produits ; elle peut se passer de vos services.

L'agent de publicité s'inclina avec politesse. C'était un homme jeune, entreprenant, aimant son métier, croyant en lui, et ne se laissant pas aisément démonté. Il repartit :

— Non, Monsieur. Votre maison n'est pas connue pour l'excellence de ses produits, mais pour son ancienneté, et si elle a pu arriver à l'âge respectable que nous lui voyons, c'est qu'elle a été, depuis cinquante ans, intelligemment administrée. Certes, la supériorité de ses produits, que nul ne conteste, étaye et nourrit sa réputation ; mais ils ont eu besoin de temps pour se faire connaître ; croyez-moi, le prestige d'une marque commerciale, si indiscutables que soient ses mérites, est, comme toute renommée, le fruit d'une longue habitude.

— Il est possible, fit le personnage. Mais le résultat est maintenant obtenu. Où voulez-vous en venir ?

— Réfléchissez à ceci. Vos produits ? Sont-ils inimitables ? Parmi tous vos concurrents, honnêtement, croyez-vous qu'il n'en soit point dont la fabrication égale la vôtre ? Etes-vous sûr que, demain, tout à l'heure, ne va pas se montrer un nouveau rival dont les méthodes et les initiatives soient de nature à vous inquiéter ? Ne comptez donc qu'à demi sur les vertus intrinsèques de votre marque pour en maintenir indéfiniment le prestige. Et puis faites un peu de psychologie; ne savez-vous pas que, dans toute gloire, popularité, vogue — appelez cela comme vous voudrez — il y a une part d'envoûtement, et que les choses ne sont vraiment belles ou bonnes que si on les croit telles et si l'on est assuré d'avance qu'elles le sont ? Autre chose : il a fallu à vos prédécesseurs... combien ?... mettons trente ans, vingt-cinq, pour se faire connaître et s'imposer... Nous avons changé tout cela. Vous vous appelez Chose. Que Machin — dont personne encore, pas même moi, ne connaît le nom — m'en fournisse les moyens : en un an, je me charge de l'installer, dans l'opinion publique, comme le premier fabricant de France, de Navarre, et même de l'univers. Oui, je ne lui demande que douze mois. Et douze mois plus tard, s'il me convient, c'est sur un

troisième que je poserai la couronne dont Chose et Machin, successivement, se seront crus à tort les détenteurs perpétuels.. Vous riez ? Quittons donc la parfumerie, puisque c'est le fief où vous vous jugez invulnérable. Mais parlons pilules, pastilles, liqueurs, poëles mobiles, voulez-vous ? Cette fois, vous ne riez plus. C'est que des noms surgissent dans votre souvenir, et que, tout soudain, vous mesurez l'incertitude de la mémoire et la fragilité de toutes choses. Ah ! combien de pastilles illustres, combien de fameux cirages emportés dans le grand fleuve de l'oubli ! Quinze, vingt ans, ils ont obsédé une génération, la vôtre. Une autre est venue, qui ne sait plus de quoi vous lui parlez. Pourquoi ? C'est que la publicité a cessé. La publicité les avait faits, le silence les tue. Comment prétendrez-vous entendre la fanfare, si vous brisez la trompette ? Veuillez, Monsieur, méditer là-dessus. J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Notre homme cédait sans doute à un certain besoin de hâblerie qui semble inhérent au métier. Mais qu'il exprimât, au prix de quelque emphase, certaines véritées, qui le contestera ?

C'est à quoi nous pensions l'autre jour, en découvrant, sur une palissade, une affiche de couleurs éclatantes destinée à révéler les exceptionnels mérites d'un nouveau savon. Ce n'est certes pas le premier placard illustré qui serve à lancer un produit de cet ordre ; mais nous nous demandions pourquoi la parfumerie pure semble se défier de l'affiche, alors que la savonmerie, depuis si longtemps, est en commerce avec elle, ce qui indique apparemment, qu'elle s'en trouve bien.

Est-ce que la parfumerie, parce qu'elle est une production de luxe, ferait fi de la publicité ? Evidement non. La publicité, à notre époque de concurrence effrénée, a pris les formes les plus ingénieuses, et ceux qui en sont les maîtres, dont certains possèdent un véritable génie imaginatif, ont aujourd'hui l'art de toucher à coup sûr les diverses catégories de clientèles. D'où vient cependant que, sauf exception, vous ne rencontrez point d'affiches pour vanter tel ou tel produit de parfumerie ?

On voit bien le préjugé. C'est sans doute que l'affiche est faite pour tous les passants, alors que la parfumerie ne s'adresse, pense-t-on, qu'à certains d'entre eux. Première erreur. Quels sont aujourd'hui, dans une grande ville, le petit bourgeois, la petite bourgeoise, qui n'usent d'eau de rouge, de poudre ? Serait-ce donc que la parfumerie, orgueilleuse du haut prix de ses articles de luxe, dédaigne d'employer des modes de vulgarisation qu'elle laisse aux fournisseurs de la plèbe ? Deuxième erreur. Il y a affiche et affiche .

Abandonnons en effet aux pâtes alimentaires, aux eaux de javel et aux cirages sans pareils le domaine des vastes panneaux qui obstruent le regard ; mais pensons à tant d'affiches qui sont des œuvres d'art, que les plus grands artistes de notre temps n'ont point dédaigné de signer, et qui mettent tant d'imagination, d'esprit et de brillante invention au services des intérêts commerciaux les plus respectables. Croit-on que de telles affiches, demandées à la palette des artistes les plus renommés, seraient indignes d'appeler l'attention des connaisseurs sur les produits les plus raffinés de nos parfumeurs ? Assurément, nous n'en feront point, au coin de la rue Drouot, d'immenses panneaux animés ; mais une affiche, pour être belle, n'a pas besoin d'être gigantesque. De format discret, il lui sera permis de se glisser dans tous les lieux où

se retrouve la haute clientèle, par exemple dans les hôtels, les restaurants, les vestibules des théâtres, en des cadres spéciaux placés dans les quartiers du centre, etc...

Notre pensée est qu'en notre temps, il n'est pas de matière d'échange qui puisse se soustraire à la nécessité de la propagande, et que, s'il est sans doute des formes agressives et brutales de publicité auxquelles on conçoit que répugne un commerce de luxe, l'affiche n'est point de celles-là. Une affiche peut être une œuvre d'art, de la même manière qu'un vaporisateur ou un flacon. Ils sont faits pour s'entendre.




A
l'occasion
du
Cent Cinquantenaire
de la
Maison
Houbigant
B.N.
Paris
AVRIL
MCMXXV



La Parfumerie Française



Maurice Maeterlinck a écrit : « La moindre joie conquise, et la moindre douleur abolie doivent être marquées au livre de l'Humanité. »

L'histoire de la civilisation n'est autre chose que la lente série de ces combats heureux livrés contre la douleur ou pour le bonheur: L'homme est parvenu peu à peu à vaincre et, mieux, à discipliner la plupart des forces de la nature qui étaient pour lui, à l'origine de son histoire, des mystères redoutés. Il a capté la force des vents, celle des eaux, celle du feu ; il a enrichi par des techniques savantes les joies que peuvent percevoir sa vue et son ouïe ; mais, chose curieuse, au milieu de tous ces progrès, il n'a pas développé au même degré celui de ses sens qui fut sans aucun doute, aux temps primitifs, un de ses dons les plus précieux : l'odorat. Il semble que depuis l'époque où l'homme des cavernes du Périgord et de l'Ariège suivait le gibier à ses empreintes chaudes, pour le tuer par surprise, la sensibilité de notre odorat soit devenue une sorte de luxe que nous puissions dédaigner.



M. R. Bienaimé

Président du Syndicat de la Parfumerie Française.

La science qui a décomposé le spectre lumineux, la physique qui a formulé en tel ou tel nombre de vibrations les harmonies les plus exquises, n'ont pu jusqu'ici nous expliquer avec précision par quelle suite de phé-

nomènes une particule infime d'ambre vient donner à distance à notre nerf olfactif, plus loin même, à notre esprit, une sensation agréable.

Cependant les parfums jouent dans notre vie moderne un rôle aussi grand que bien des plaisirs dûs aux autres arts chargés d'embellir notre vie ; c'est là un fait que nous prouverons tout à l'heure en citant quelques chiffres sur l'importance de l'industrie et du commerce de la parfumerie. Ils sont donc parfaitement à leur place dans la grande manifestation de civilisation humaine que présente l'exposition des Arts décoratifs, dans cette synthèse des beautés de la nature, dont l'habileté humaine a ravi les secrets et dont est formé le décor de notre existence moderne. A côté par exemple des étoffes précieuses où sont reproduites avec un art infini les plus belles fleurs, l'âme douce et cachée de ces fleurs elles-mêmes, enfermée dans des flacons de cristal où la lumière s'irise ne pouvait être dédaignée.



Coty



Coty

Aussi bien ces fleurs sont-elles une des parures les plus précieuses de notre terre de France ; il n'est pas jusqu'ici de contrée au monde qui puisse présenter une pareille richesse florale que notre littoral méditerranéen. Elles constituent le pro-


DORIN

duit d'une terre féconde et d'une lumière divine ; qui a vu Grasse et ses environs au moment de la cueillette des orangers, des jasmins et des roses, qui a vu monter des campagnes vers les usines de la ville les voitures pleines de pétales, comprend pourquoi la France est le berceau de la parfumerie.

Aucune science humaine ne saurait rivaliser avec une nature si généreuse ; jamais un produit chimique ne pourra remplacer l'essence d'une fleur, reproduire

Et c'est en cela aussi que la parfumerie est un art français ; nous venons d'écrire naturellement ce mot « équilibre » qui exprime un des dons les plus reconnus, les plus enviés peut-être de notre race. Les parfums sont les touches d'un clavier qui comprendrait plus de cent notes diverses ; pour tirer d'un instrument aussi rare des accords harmonieux, il faut certes une longue pratique et une science habile, mais il faut surtout ce goût, cette sensibilité aux moindres dissonances, qui



Cueillette des Violettes.

Communiqué par Bertrand Frères, Grasse.

la finesse de son arôme, l'harmonie mystérieuse de ses composants. L'art du parfumeur consiste à nuancer dans un rare équilibre ces diverses essences, bases immuables des vraies parfumeries ; s'il y ajoute un produit synthétique, c'est à seule fin d'exhaler telle ou telle puissance odorante, de la faire chanter si l'on peut dire, à la façon dont les peintres mettent un « rappel de ton » pour faire vibrer davantage une couleur dominante.

sont le privilège des très vieillles civilisations.

L'art des parfums est un de ceux sur lesquels les plus vieux livres nous renseignent le mieux ; l'Orient, la Grèce et Rome le portèrent à un haut degré de perfection. Il est probable d'ailleurs qu'il est aussi vieux que l'être humain ; le jour où une femme cueillit une fleur pour en parer sa chevelure, pour en écraser les pétales entre ses mains tièdes, elle sut

bien qu'elle aurait pour l'homme une séduction nouvelle. Une parure subtile était née : même invisible elle est de celles qui peuvent le plus nous émouvoir.

Depuis les premiers siècles chrétiens, c'est un grand silence dans les livres : l'Eglise interdit toutes les satisfactions de la sensualité où a sombré le monde antique. Seuls en Orient, les conteurs indiens, chinois ou arabes célèbrent les affinités mystérieuses des parfums et de l'amour.

ches aux jours de procession. Les plus anciennes tapisseries, les enluminures des missels nous l'attestent. En 1190, au moment où l'on vient de célébrer les premières messes au chœur de Notre-Dame de Paris, Philippe-Auguste accorde des statuts à la première corporation des parfu-

« Le brevet coûte 50 livres et la maîtriniers ; ils ne pourront rien colporter et devront vendre soit chez eux, soit à leurs étaux des halles. Le 20 décembre 1357, le roi Jean confirma leurs privilèges. Au



Cueillette du Jasmin
Communiqué par Bertrand Frères, Grasse

Puis dans la barbarie du moyen âge, la femme reprend peu à peu son rôle de civilisatrice ; autour d'elle, les plus farouches barons rivalisent de courtoisie : les fleurs coupées entrent dans le château fort ; un comte de Provins rapporte de Syrie des roses aux pétales simples, aux pistils d'or ; les lys, la marjolaine, les humbles et fraîches violettes parent les chambres nuptiales, les cathédrales blan-

début du XVe siècle, leurs armes enregistrées à l'armorial général sont ainsi désignées : « D'azur à un gant d'argent frangé d'or posé en pal, accosté de deux besants d'argent ».

Au XVIe siècle, après les guerres d'Italie, leur commerce devint particulièrement prospère. Au XVIIe siècle, la vie de Cour (et aussi hélas la nécessité de cacher certaines odeurs peu agréables en ce

temps d'hygiène insuffisante) leur apporta un surcroit de commandes. On prétend qu'une fois Louis XIV, dans une foule de courtisans trop parfumés, faillit s'évanouir. Au XVIII[e] siècle plus de mesure corrige ces excès. Voici comment en 1777 « l'Almanach du Dauphin » ou « Tablettes royales » ou « vrai nom des artistes célèbres du Royaume », définit la profession de parfumeur :

« Les parfumeurs sont ceux qui ont droit de faire et vendre toutes sortes de parfums, poudres, pommades, pâtes pour blanchir et nettoyer la peau, savonnettes, eau de senteur, gants, mitaines et étoffes de peau.

« Les statuts de la communauté sont de 1190 sous le règne de Philippe-Auguste et ont été renouvelés et confirmés par lettres patentes de Louis XIV en 1656, enregistrées au Parlement, qui les qualifient de maîtres et marchands gantiers parfumeurs etc...

« L'apprentissage est de quatre ans, et trois ans de compagnonnage.

« Le brevet coûte 50 livres et la maitrise 550 livres.

« Patrons : Sainte Anne et Sainte Madeleine.

« Bureau : rue de la Pelleterie. »

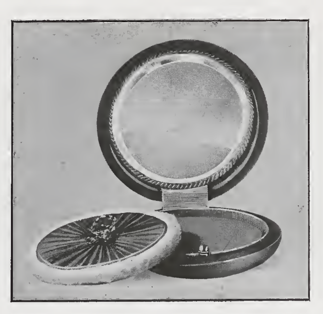
Jusqu'à la Révolution, le commerce de la Parfumerie ne put se développer en raison des entraves qu'apportaient les réglementations sévères qui défendaient notamment aux parfumeurs de débiter aucuns autres parfums que ceux qu'ils avaient eux-mêmes confectionnés et de les vendre en dehors de leur échoppe.



Cueillette des Roses
Communiqué par Bertrand Frères, Grasse

Au cours du XIX[e] siècle, la parfumerie française, aidée par les progrès de la science est devenue une grande industrie et un grand commerce. Ces progrès fu-

rent d'ailleurs en harmonie avec une orientation nouvelle du goût public, dont nous pouvons très bien suivre la courbe dans la littérature. Depuis Baudelaire, les écrivains ont cessé de considérer les sensations olfactives comme un plaisir « inférieur » et « grossier ». Quoi qu'en ait dit Brunetière (dans un article très dur sur Baudelaire, paru en 1892), il est vraiment ridicule de classer nos sensations suivant une hiérarchie préconçue et il est tes de Huysmans, des vers exquis de Samain ou de Madame de Noailles, les notations multiples éparses dans les œuvres de Flaubert, de Maupassant et de cet écrivain le plus « direct » peut-être dont s'honorent les Lettres françaises, Madame Colette. Les cuistreries de Brunetière n'y feront rien : les romanciers et les poètes du XIX[e] siècle ont rendu aux parfums leurs titres de noblesse intellectuelle et il nous est particulièrement agréable



Bourjois.

d'un rare pédantisme de vouloir donner aux unes des prix et aux autres des accessits. Le plaisir olfactif est une des sensations les plus intellectuelles, les plus évocatrices pour l'esprit ; un parfum nous rappelle un paysage, une figure que nous avons vus, éveille même dans notre imagination ces contrées inconnues où nous rêvons d'aller. Tout le monde se rappelle à ce sujet des pages particulièrement jus- de rendre à ces grands noms l'hommage qui leur est dû pour avoir ajouté un monde nouveau à ceux de l'esprit.

Depuis la guerre, un besoin général de beauté, après tant d'horreurs vues et souffertes, a donné au monde le goût impérieux de tout ce qui est plaisir. La parfumerie a profité de cet état d'esprit, mais il est bon de comprendre (et les lignes qui précèdent nous semblent le prouver), que



Décoration de la parfumerie Guerlain.

ces succès ne sont pas le résultat d'une mode passagère. Il nous reste à montrer qu'au point de vue économique, la parfumerie française s'est appliquée avec méthode à prendre sur les marchés étrangers la place de choix que lui réservaient les richesses exceptionnelles de son sol, le goût et la séculaire expérience de ses techniciens.

En poursuivant cet effort, elle a conscience de lutter utilement pour la renaissance économique et financière de notre pays, dévasté, affaibli par 1.500.000 morts et menacé de ruine par ceux-là mêmes dont il a été le bouclier.

Dans la crise financière que traverse notre pays, le meilleur remède que nous puissions trouver à la dépréciation du franc, c'est l'augmentation de notre production nationale ; cette production doit avoir pour but non pas tant de suffire entièrement à nos besoins, mais de créer le plus d'objets d'échange avec l'étranger. Une nation ne peut prendre pour idéal de s'isoler du reste du monde, de s'enfermer dans une muraille faite de ces pierres moins apparentes, mais aussi infranchissables que la frontière de Chine : les tarifs douaniers. Elle sera prospère si les autres peuples lui demandent



Salle de l'ancienne Usine Roure-Bertrand Fils



Violet

plus qu'ils ne lui fournissent ; attachons-nous, certes, à produire nous-même sur le sol métropolitain, ou dans notre magnifique empire colonial, le second du monde, la plus grande partie des matières premières nécessaires à notre industrie et à notre commerce, mais efforçons-nous avec la même activité tenace, à créer le plus grand nombre possible de ces marchandises que l'étranger se sentira forcé d'acheter chez nous, en raison de leur perfection inégalable.

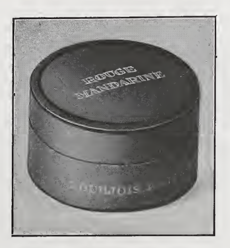
La parfumerie française, grâce aux efforts de ses industriels, s'est associée de la façon la plus heureuse aux progrès de



Sortie des ateliers L.-T. Piver

nos exportations sur les marchés étrangers : l'ensemble de nos ventes est passé de 59.712.000 fr. en 1913, à 77.150.000 fr. en 1918 ; 217.440.000 fr. en 1919 ; 679.942.000 fr. en 1920 ; 437.925.000 fr. en 1923.

ces spécialistes que la parfumerie doit, en grande partie, la place d'honneur qu'elle occupe à l'exposition des Arts Décoratifs, et les visiteurs ne manqueront pas d'accorder à leurs œuvres le large tribut d'admiration qu'elles méritent.



Bourjois.

Une large part de ces succès revient aux collaborateurs quotidiens des parfumeurs, les maîtres verriers qui réalisent chaque jour des merveilles nouvelles, les artistes décorateurs, imprimeurs, cartonniers, qui donnent aux parfums de France une présentation d'une élégance parfaite dans sa variété infinie et chaque jour renouvelée. C'est au talent de tous

Nous croyons avoir, par l'exposé qui précède, montré le caractère véritable de l'industrie de la parfumerie : elle mérite d'être traitée autrement qu'une futilité. Dans notre vie moderne, elle ne se borne pas à satisfaire un simple goût de luxe. De tous temps, elle a répondu à un *besoin* de l'homme ; aux yeux de l'historien, du littérateur, elle a les plus ancien-



Orsay.


FACULTÉ DE PHARMACIE
PARIS

nes et les plus belles lettres de noblesse. Aux yeux du savant, chimiste ou physicien, elle présente un champ d'exploration presque neuf et du plus haut intérêt. Elle mérite l'attention des économistes pour le rôle si utile qu'elle joue dans la balance de notre commerce extérieur. Tels sont les titres qu'elle avait à figurer à l'exposition des Arts Décoratifs : dans cette apothéose de tout ce qui fait le charme de notre vie moderne, et plus spécialement de nos demeures, il était impossible de l'oublier : on ne conçoit pas la maison — et sa reine, la femme — sans parfums.

R. BIENAIME

Président du Syndicat de la Parfumerie Française.



Cueillette d'oranger

Communiqué par Bertrand Frères, Grasse.

ANTOINE CHIRIS, Marchand Parfumeur,
place neuve, à GRASSE,
Vend en gros les Parfumeries détaillées ci-après.

SAVONETTES.

Savonettes communes madrées
communes blanches
aux fines herbes
à la Bergamotte
à l'Ambre
à la Rose

QUINTESSENCES
de toutes qualités.

Essence de Rose
d'œillet
de Cannelle
de Nérolly
de Bergamotte
de Citron, au zest
de Citron distillé
de Bigarrade
de Portugal
d'Ambre
de Musc
de Thym
de Lavande
de Serpolet
de Romarin
de Marjolaine
de Myrte
de Vanille

POMMADES
aux fleurs.

Pommade à la Rose
au Jasmin
à la fleur d'Orange
à la Tubéreuse
à la Jonquille
à la Cassie

POMMADES
de composition.

Il tient toutes les qualités.

HUILES PARFUMÉES.

au Jasmin
à la Rose
à la Tubéreuse
à la fleur d'Orange
à la Cassie

Il tient aussi toute sorte de bonbonnières, et fait la commission des huiles d'olive surfines, mi-fines et pour fabrique.

Prix-Courant d'Antoine Chiris (Août 1768)

La défense de la Parfumerie contre la Contrefaçon et la Concurrence déloyale



Ceux qui liront ce volume, monument élevé à la gloire incomparable de la parfumerie française, ceux qui, d'un doigt distrait en tourneront les feuillets, ou même se contenteront d'en parcourir des yeux la table des matières, ne manqueront pas d'être frappés de l'importance prise par la parfumerie dans l'activité nationale : c'est tout un peuple de chercheurs, inventeurs chimistes, artistes verriers et imprimeurs, ouvriers d'art de toute nature, qui chaque jour consacre son activité à enrichir son domaine par des senteurs nouvelles et par une présentation sans cesse plus recherchée et plus artistique des produits mis sur le marché, et s'applique à augmenter la puissance de séduction qu'elle exerce sur nos contemporaines, et aussi, il faut le constater, sur beaucoup de nos contemporains. Que d'efforts dépensés pour trouver la formule chimique du nouveau parfum, pour le lancer, pour choisir une marque susceptible de parler à l'imagination, de frapper les yeux des consommateurs, de s'imposer à eux, comme par une sorte d'obsession, née d'une publicité savante et intensive dans les Journaux et les Revues, par les affiches, tracts, dépliants, échantillons destinés à retenir le regard du passant, ou à aller chercher le client jusque dans sa demeure même.

Que d'efforts, que d'ingéniosité chaque jour dépensés pour rencontrer le succès, et hélas ! aussi, il faut bien le reconnaître, souvent pour profiter indûment du travail et du succès d'autrui, car la concurrence entre les producteurs et vendeurs, condition essentielle du progrès quand elle est loyale, ne le reste malheureusement pas toujours. Une invention naît-elle ? Une nuée de chimistes va s'efforcer en s'en inspirant, de créer un produit concurrent aussi voisin que possible, mais cependant avec des différences permettant de plaider le cas échéant : une marque ingénieusement choisie rencontre-t-elle le succès, immédiatement des marques plus ou moins analogues surgissent : elles sont différentes, mais elles lui ressemblent, et ceux qui les lancent espèrent, en cotoyant la loi, éviter ses rigueurs, et tout au moins récolter quelques bribes du festin ; un nom s'impose-t-il au public... tous ceux qui, par un heureux hasard de leur naissance portent le même nom, sentent aussitôt une vocation souvent irrésistible pour se lancer dans le même commerce. Le combat contre la contrefaçon et contre la concurrence déloyale est pour le créateur la rançon du succès.

La loi, heureusement, ne laisse pas l'industriel désarmé contre les tentatives de

ses rivaux. S'il est actif et soucieux de ses intérêts, il peut se défendre ! L'arsenal de lois est bien garni, il peut y puiser.

Nous ne pouvons songer à en faire l'étude en quelques pages, mais nous voudrions du moins énumérer les principaux textes susceptibles d'être invoqués, et en caractériser brièvement la portée.

A. — INVENTIONS

Un chimiste découvre un nouveau produit de parfumerie ou un nouveau procédé de préparation d'un produit connu. Il fait ainsi une invention conduisant à un résultat industriel. Comment peut-il s'en assurer la possession ?

Le seul moyen qu'il ait de se protéger contre les tiers est la prise d'un brevet dans les conditions prévues par la Cour en 1844, et le brevet doit être pris avant toute divulgation de l'invention. Il peut, toutefois, être valablement demandé dans les douze mois qui suivent la demande d'un brevet pour la même invention, faite dans un des pays signataires de la Convention d'Union internationale pour la protection de la Propriété Industrielle signée à Paris, en 1883, et revisée pour la dernière fois à Washington, en 1911.

Le brevet est délivré pour 15 ans, sans examen préalable. La loi prévoit la saisie des objets contrefaits, ordonne leur confiscation, et édicte des pénalités pour la répression de la contrefaçon.

La propriété de l'invention non couverte par un brevet, ne peut être conservée que comme secret de fabrique. Il faut pour cela que la vue de l'objet de l'invention ou l'analyse du produit breveté, par exemple, ne révèle pas les procédés employés pour le fabriquer.

La propriété dure dans ce cas, tant que le secret peut être gardé ; elle se perd irrévocablement, quand le secret disparaît. Tant que le secret subsiste, un brevet peut être valablement pris par l'inventeur, s'il n'a pas été devancé dans cette voie par un tiers.

Toutes les inventions industrielles ne peuvent pas pratiquement faire l'objet de brevets. La prise d'un brevet entraîne des frais, elle a pour conséquence la divulgation de l'invention, qu'il peut y avoir avantage à garder secrète.

Lorsqu'une invention n'est pas suivie de la prise immédiate d'un brevet, il y a toujours un intérêt considérable pour l'inventeur à pouvoir, le cas échéant, prouver, tout au moins, la date de son invention. Il peut ainsi, s'assurer sur l'invention un droit de possession personnelle dans le cas où cette invention serait réalisée ultérieurement par un tiers et brevetée par celui-ci, et d'autre part se mettre à l'abri des usurpations qui peuvent provenir de tiers appelés à un titre quelconque à participer à la mise au point de l'invention, avant le moment où elle peut être brevetée. En raison de cette possession personnelle, le brevet pris ultérieurement par un tiers pour la même invention, ne lui serait pas opposable.

B. — PROPRIETE ARTISTIQUE

Lorsqu'un Industriel crée pour la présentation d'un parfum un flacon original et nouveau, ou lui a consacré des articles techniques et commerciaux. Comment peut-il se protéger ? Il le peut par la loi du 27 juillet 1793 complétée par celle du 11 mars 1902 qui vise la propriété littéraire et artistique, et aussi, par celle du 14 juillet 1909 sur les dessins et

modèles qui, pour les créations de la forme, fournit une protection cumulative avec celle de la première.

a) *Loi sur la Propriété Littéraire et Artistique.*

Le droit naît de la création même en faveur de l'artiste. Aucune formalité n'est requise... L'obligation du dépôt prévu pour certaines œuvres par la loi de 1793, dépôt qui devait être effectué avant toute action en justice, contre un contrefacteur vient d'être, au point de vue qui nous occupe abrogées par le vote par le Parlement de la loi sur le *Dépôt Légal* qui rend au dépôt qu'elle organise son véritable caractère.

La propriété sur l'œuvre résultant de la création, il importe tout naturellement que l'artiste créateur soit en mesure de prouver cette création : il peut le faire par tous les moyens de droit commun et en particulier par l'emploi de l'enveloppe double perforée dite enveloppe SOLEAU (V. *infra* F).

b) *Loi du* 14 *juillet* 1909

Constitue un dessin ou modèle tout dessin nouveau, toute forme plastique nouvelle, tout objet industriel qui se différencie des similaires, soit par une configuration distincte et reconnaissable lui conférant un caractère de nouveauté, soit par un ou plusieurs effets extérieurs lui donnant une physionomie propre et nouvelle.

Il suit de cette définition, empruntée à la loi du 14 juillet 1909 que dans la plupart des cas, toutes les fois notamment que le modèle consiste dans un dessin nouveau, une forme plastique nouvelle, une configuration distincte, il rentre dans la catégorie des œuvres visées dans la loi de 1793 et peut être protégé par cette loi sans aucune formalité.

Quand, au contraire, le modèle n'est pas le résultat d'un dessin nouveau ou d'une forme nouvelle, mais d'un simple effet (moiré d'une étoffe, effet d'armure, patine ou couverte d'un objet céramique, etc...) il échappe aux prévisons de la loi de 1793 qui vise essentiellement les œuvres du dessin ou de la sculpture, et ne peut être, alors, protégé que par la loi spéciale sur les dessins et modèles du 14 juillet 1909.

La loi du 14 juillet 1909 est d'ailleurs générale, elle peut être invoquée pour tous les dessins et modèles (corrélativement et cumulativement avec celle de 1793 pour la plupart des modèles), exclusivement pour certains modèles spéciaux, v. *supra*). Mais elle exige un dépôt et entraîne certains frais.

La durée de protection est de 50 ans, par périodes, à dater du dépôt. Le dépôt peut rester secret au début. Il doit être publié avant toute poursuite pour contrefaçon du dessin et modèle.

La loi ne s'applique pas aux dessins ou modèles constituant par eux-mêmes une invention brevetable. Si les éléments constitutifs de la nouveauté du dessin ou modèle sont inséparables de ceux de l'invention, l'objet ne peut être protégé que conformément à la loi sur les brevets d'invention.

C. — LOIS PROTEGEANT LA MARQUE, LE NOM COMMERCIAL L'APPELLATION D'ORIGINE

Tout industriel possède, en général, une ou plusieurs marques, il a un nom commercial qui a souvent pour lui une

valeur considérable. Il a parfois à se défendre contre les fausses indications d'origine employées par des concurrents. Comment est-il protégé ?

a) *Marque de fabrique et de commerce. Loi du 23 juin* 1857.

Le droit à la marque, c'est-à-dire aux signes ou dénominations susceptibles de distinguer les objets d'un commerce ou les produits d'une fabrique, naît de l'appropriation de cette marque qui doit être nouvelle dans l'industrie et pour le produit considéré. Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce est *déclaratif* et non attributif de propriété, il transforme cette appropriation en un véritable droit de propriété sanctionné pénalement, en cas de violation de ce droit par un tiers. La loit punit la contrefaçon (c'est-à-dire la reproduction exacte et servile de la marque déposée), l'usage, l'imitation ou l'apposition frauduleuse de la marque, la vente ou mise en vente sciemment de produits revêtus d'une marque contrefaite ou frauduleusement imitée ou apposée. Faute de dépôt, la possession de la marque ne donne droit, pour le possesseur, qu'à l'action en concurrence déloyale dans les termes de l'article 1382 du Code Civil, et à charge pour le demandeur de prouver l'existence d'un préjudice.

Les marques collectives prévues par la Convention d'Union de 1883 révisée à Washington en 1911 ont été reconnues par la loi du 12 mars 1920 sur l'extension de la capacité civile des syndicats. Le projet de révision de la loi de 1857 leur consacre un titre spécial. L'emploi de marques collectives groupant les producteurs d'un même genre de produits, peut fournir un moyen précieux de certifier les conditions de fabrication et surtout l'origine de ces produits. Les marques collectives paraissent appelées à se multiplier.

b) *Nom Commercial.*

La loi du 28 juillet 1924, substituée à la loi de Germinal an IX, punit quiconque aura, soit apposé, soit fait apparaître par addition, retranchement, ou par altération quelconque sur un objet fabriqué, le nom d'un fabricant autre que celui qui en est l'auteur, ou la raison commerciale d'une fabrique, et tout marchand, commissionnaire ou débitant ayant sciemment exposé en vente, ou mis en circulation des objets marqués de noms supposés ou altérés. Elle visait les pénalités de l'article 423 du Code pénal ; celles-ci ont été remplacées par celles de l'article premier de la loi du premier août 1905 sur les fraudes. L'application de la loi de 1824 n'est subordonnée à aucune formalité de dépôt. Elle a été étendue, par l'effet de la loi du 1er juillet 1906 relative à l'application en France des Conventions Internationales concernant la propriété industrielle, à tous les produits notamment à toutes les productions du domaine des industries agricoles ou extractives.

La loi du 18 mars 1919 sur le Registre du Commerce en instituant l'obligation d'inscrire sur le registre toutes indications de nature à renseigner le public sur le nom commercial, la raison de commerce, les propriétaires du fonds..., etc..., permet actuellement à tous intéressés de se renseigner sur les personnalités auxquelles appartient un fonds de commerce, sur les éléments essentiels de ce fonds, et notamment les droits de propriété industrielle qui s'y rattachent.

c) *Appellations d'Origine.*

La même loi de 1824 punit quiconque aura apposé ou fait apparaître sur les objets fabriqués le nom d'un lieu autre que celui de la fabrication. Par combinaison avec la loi du 1er août 1906 rendant applicable, entre Français, la règle écrite dans l'Arrangement de Madrid de 1891, on doit décider que les appellations régionales de provenance des produits vinicoles ne peuvent jamais être considérées comme devenues génériques, mais que, par contre, il appartient aux Tribunaux de décider si les autres appellations régionales sont ou ne sont pas devenues génériques.

La loi de 1905 sur les fraudes des marchandises punit quiconque aura tenté de tromper le contractant sur l'emploi ou l'origine de la marchandise, lorsque, d'après la convention ou les usages, la désignation de l'espèce ou de l'origine faussement attribuée à la marchandise, devra être considérée comme la cause principale de la vente. La Jurisprudence, après avoir longtemps refusé aux concurrents du commerçant fraudeur le droit d'agir contre lui par la loi de 1905, qu'elle déclarait réservée au seul consommateur lésé, a évolué et admet maintenant que la loi de 1905 peut être invoqué par quiconque peut se dire lésé par les agissements de fraudeurs.

D. — LOIS REPRIMANT LES FRAUDES ET TROMPERIES DE TOUTE NATURE.

Loi du 1er août 1905.

Cette loi, déjà envisagée sous un autre aspect, réprime de façon générale les fraudes destinées à tromper l'acheteur soit sur la nature, les quantités substantielles, la composition et la teneur en principes utiles de toutes marchandises, soit sur la quantité des choses livrées, ou sur leur identité, par la livraison d'une marchandise autre que la chose déterminée qui a fait l'objet du contrat.

a) *Loi de* 1857 *sur les marques, Art.* 8, *al.* 2 *et* 3.

Cet article prévoit et punit l'usage de marques propres à tromper l'acheteur sur la nature du produit, qu'elles soient déposées ou non ; il permet d'atteindre les fraudes commises au moyen de marques et d'obtenir la radiation de marques trompeuses. Son importance est considérable en cette matière.

b) *Loi du* 16 *février* 1919 *sur la corruption.*

Elle punit des peines de l'article 177 tout commis d'un commerçant ou d'un industriel, tout employé ou préposé, salarié ou rémunéré sous une forme quelconque, qui aura, soit directement, soit par personne interposée, à l'insu et sans le consentement de son patron, soit sollicité ou agréé des offres ou promesses, soit sollicité ou reçu des dons, présents, commissions, escomptes ou primes, pour faire un acte de son emploi ou s'abstenir de faire un acte que son devoir lui commandait de faire ; elle punit des peines de l'article 179, en les aggravant, quiconque aura effectué ou tenté de telles corruptions.

c) *Loi sur l'usurpation des médailles et récompenses du* 30 *avril* 1906.

Elle punit ceux qui, sans droit et frauduleusement, se sont attribués publiquement des médailles, diplômes, mentions, qui auront fait usage de récompenses

quelconques, décernés dans des expositions ou des concours, soit en France, soit à l'étranger, ceux qui, dans les mêmes conditions, les auront appliqués à d'autres objets que ceux pour lesquels ils avaient été obtenus ou s'en seront attribué d'imaginaires, ceux qui les auront indiqués mensongèrement sur leurs enseignes, annonces, prospectus, factures, lettres ou papiers de commerce, s'en seront prévalus auprès des Jurys d'Expositions ou de concours ; ceux qui, sans droit et frauduleusement, se seront prévalus publiquement de récompenses, distinctions ou approbations accordées par des corps savants ou des sociétés scientifiques ; ceux qui auront fait usage de récompenses d'expositions ou de concours, sans faire connaître la date et la nature de la récompense, l'exposition ou le concours.

Une loi nouvelle a été adoptée par le Parlement le 8 avril 1912 qui ne permet l'usage industriel ou commercial des récompenses, obtenues dans les expositions ou concours patronés ou autorisés par le Gouvernement du pays ou décernées par des corps constitués, établissements publics ou associations, qu'après un enregistrement qui sera organisé par un réglement d'administration publique, et avec l'indication de la nature de la récompense, du titre de l'exposition, du concours, du corps constitué, de l'établissement ou de l'association.

Cette loi ne doit entrer en vigueur que six mois après la publication d'un réglement d'administration publique, en précisant les conditions d'exécution. Ce réglement n'a pas encore été promulgué.

E. — DEFENSE CONTRE LA CONCURRENCE DELOYALE

En dehors des cas précis prévus par les lois précédemment énumérées, il existe un grand nombre de faits illicites et dommageables dont la réparation peut être poursuivie par application de l'article 1382 du Code Civil. Ce sont tous les faits de concurrence déloyale.

La concurrence déloyale peut être définie : tout agissement, toute manœuvre ayant pour but de détourner la clientèle, d'un établissment industriel ou d'une maison de commerce. Elle se manifeste sous les formes les plus diverses.

Tantôt la concurrence déloyale a pour but de produire une confusion entre deux établissements rivaux, par exemple, au moyen d'une similitude de nom ou d'enseigne. Tantôt elle cherche à créer une confusion entre les produits ou les maisons rivales : telle est l'usurpation des médailles et récompnses industrielles, le dénigrement des produits d'un concurrent ... etc... Enfin, la concurrence déloyale peut résulter de la violation d'un contrat qui limite la liberté de l'industrie : tel est, par exemple, le cas d'un vendeur de fonds de commerce qui se rétablit au détriment de son cessionnaire.

Le législateur, dans l'impossibilité où il était de prévoir tous les modes de concurrence déloyale, s'est borné à poser un principe général, laissant aux tribunaux le soin d'en déduire les conséquences et d'en faire les applications. Ce principe se trouve écrit dans l'article 1382 du Code Civil ainsi conçu : « Tout fait quelconque de l'homme qui cause a autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Cette disposition conçue, comme on le voit, dans les termes les plus généraux, s'applique aussi bien aux actes de la vie commerciale qu'à ceux de la vie civile. Elle constitue à elle seule tout le Code de la Concurrence déloyale et cette disposition législative

reçoit chaque jour, dans les domaines les plus divers, de très nombreuses applications.

C'est ainsi que, par application de l'art. 1382, largement interprété, la Jurisprudence est arrivée à réprimer les actes illicites les plus variés : ceux tendant à provoquer la confusion entre les établissements (usurpation de nom commercial, emploi illicite du nom d'un tiers, confusion par homonymie, par pseudonyme, par enseigne, emploi des titres du successeur, ancien élève, ancien employé, associé... etc...), à créer la confusion entre les produits (dénomination, présentation et habillage, enveloppes et récipients, forme de produits, réclames... etc...), à détourner la clientèle sans viser à la confusion (emploi fallacieux de médailles et récompenses, usurpation de qualités diverses, dénigrement, vente au rabais, violation de secrets industriels, coalition... etc...), à atteindre les faits dommageables résultant de la violation de contrats commerciaux (conditions de rétablissement — violation de contrats commerciaux (conditions de rétablissement, violation des engagements des vendeurs de fonds de commerce, d'ouvriers et employés, concurrence par commerce similaire de colocataires... etc...).

Grâce à l'interprétation donnée ainsi à ce texte de quelques lignes, nos Tribunaux arrivent à solutionner les difficultés les plus diverses qu'il serait inutile de songer à énumérer dans une loi spéciale. Une telle énumération serait nécessairement incomplète. Les ruses des concurrents déloyaux sont, en effet, infiniment variées ; seul le but du fraudeur est unique : détourner la clientèle du concurrent et s'en emparer.

F. — MOYENS DE PROUVER LA DATE DE CREATION DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL OU INTELLECTUEL.

A plusieurs reprises, nous avons été conduit à souligner l'importance que peut avoir pour tous les créateurs la possibilité de prouver la date exacte de la création ; nous voudrions, en terminant cette étude juridique déjà trop longue, appeler l'attention des intéressés sur les moyens que les lois et règlements leur fournissent actuellement à cet effet.

Jusqu'à une date récente, en France, les moyens employés à cet effet étaient le dépôt de plis cachetés dans les archives des Sociétés savantes ou chez les notaires, la transcription sur papier timbré de la description de la création. Ces divers moyens présentaient des inconvénients, entre autres celui de ne laisser aucune trace entre les mains de l'intéressé. Ils étaient discutables, et, en outre, étaient dépourvus de tout caractère international.

Il était particulièrement intéressant d'organiser en faveur des créateurs quels qu'ils soient, des moyens de preuve de priorité.

Le vote de la loi du 14 juillet 1909 sur les dessins et modèles a permis à l'Association Française pour la protection de la Propriété industrielle de proposer au Gouvernement un système de preuves qui apparaît comme susceptible de donner toute satisfaction et dont la généralisation peut avoir dans l'avenir une répercussion profonde sur les lois régissant la propriété industrielle.

La loi du 15 juillet 1909, dans son article 4, spécifie que « des décrets spéciaux à certaines industries pourront prescrire les mesures nécessaires pour permettre

aux industriels de faire constater leur priorité d'emploi d'un dessin ou modèle ».

En exécution de cette disposition, un décret intervint le 10 mars 1914 pour déterminer dans quelles conditions, dans certaines industries, la priorité d'emploi d'un modèle ou dessin pouvait être constatée par la tenue des registres privés soumis à l'estampille administrative.

Le Ministre du Commerce pensa, toutefois, d'accord avec la Commission Technique de l'Office National, qui avait été saisie de cette idée par l'Association Française, que le moyen de preuve résultant de la tenue des livres et registres précités pourrait utilement être complétée par l'organisation, à l'Office National de la Propriété Industrielle, d'un service de gardiennage de plis cachetés.

Le décret du 10 Mars en a fixé l'organisation.

L'article 5 du décret prévoit à cet effet la possibilité pour les intéressés d'établir, en deux exemplaires identiques, les dessins pour lesquels ils désirent s'assurer la date de priorité de création, et d'adresser ces deux exemplaires placés dans une enveloppe double spéciale à l'Office National de la Propriété Industrielle qui, après inscription et perforation de la date d'arrivée, retourne l'un deux à l'envoyeur, et place l'autre dans ses archives. Un arrêté ministériel du 13 mars 1914 complétant le décret, a déterminé, d'une manière détaillée et précise, les conditions d'envoi, de gardiennage et de restitution des dessins ;

En réalité, c'est un mode spécial de preuve qu'organisent l'article 5 du décret du 10 Mars et l'arrêté du 13, mode de preuve qui se suffit à lui-même, et qui, bien qu'institué en faveur des dessins, s'applique nécessairement à toutes les créations susceptibles d'être décrites ou représentées.

Le document dont la date doit être prouvée est établi en deux exemplaires identiques. Chacun des exemplaires est placé dans un des compartiments d'une enveloppe double, d'un modèle spécial. L'enveloppe double dûment affranchie, en suivant les indications qui y sont mentionnées, est envoyée au directeur de l'Office National de la Propriété Industrielle. En même temps, l'expéditeur adresse au Directeur de l'Office, par mandat-lettre, le montant de la taxe requise pour l'enregistrement et le gardiennage.

L'enveloppe, à son arrivée à l'Office, est perforée mécaniquement au numéro et à la date d'enregistrement à l'aide d'une machine spéciale. Cette perforation la rend inviolable, en ce sens que toute ouverture de l'enveloppe, dans le but, par exemple de modifier après coup le document qui y est inclus, se trahit immédiatement à la simple inspection, la coïncidence de perforation entre l'enveloppe et le document étant détruite. Pour assurer une perforation entre l'enveloppe et le document étant détruite. Pour assurer une perforation facile, sans détérioration de la machine, l'enveloppe remplie ne doit pas avoir une épaisseur de plus de 3 millimètres ; elle ne doit contenir aucune partie dure ou métallique.

Les numéro et date d'enregistrement sont également reproduits sur l'enveloppe avec la signature du préposé au service.

Les deux compartiments de l'enveloppe sont alors séparés par l'Office qui en conserve un et retourne l'autre à l'envoyeur, sous pli recommandé, pour lui

servir de titre, concurremment avec le duplicata demeuré à l'Office et classé dans ses archives pour une durée de cinq ans.

Avant l'expiration du délai de cinq ans, l'intéressé peut requérir la prolongation n'est pas régulièrement requise, le duplicata de l'enveloppe est remis au déposant ou à ses ayants droit sur demande et contre décharge, faute de quoi il est détruit.

Tel est en résumé le système de preuve de date de création par les enveloppes Soleau.

Il est simple, efficace, peu coûteux. Issu de l'article 4 de la loi de 1909 sur les dessins et modèles, et destiné spécialement à prouver la date de création de ceux-ci, le système de l'enveloppe double a été étendu par les décrets successifs à diverses industries créatrices de modèles. En réalité, il s'applique, sans qu'à notre avis aucun décret soit nécessaire pour cela, non seulement aux dessins et modèles, mais à toutes les créations quelles qu'elles soient, toutes étant en effet susceptibles de se traduire par un écrit, une description ou un dessin ; le pli étant expédié fermé et restant fermé, sa force probante reste la même quel que soit son contenu.

Nous ne saurions trop engager les industriels à user largement de l'enveloppe Soleau, elle peut leur être des plus utiles en maintes circonstances.

Nous venons de dresser rapidement le tableau des principales lois protectrices de la Propriété Industrielle qui intéressent plus spécialement tous ceux qui, à un titre quelconque, peinent pour la plus grande gloire de la Parfumerie française à travers le monde. Dans des mains énergiques, ces lois sont susceptibles de leur permettre de se défendre utilement contre les entreprises des contrefacteurs. L'histoire de la marque Jean-Marie Farina rapportée dans ce volume même, en est un vivant exemple. Mais souvent, la défense est molle, beaucoup d'industriels se montrent à cet égard négligents, ils aiment mieux aller de l'avant, créer que combattre pour défendre leurs positions ; notre justice est lente... et indulgente ; elle ne comprend pas toujours toute l'étendue du préjudice que peuvent causer à une maison des concurrents déloyaux. Les fraudeurs poussés par l'appas du gain ont bien des ruses dans leur sac ; ils ont toujours l'espoir que, même s'ils sont pris, ils conserveront quelque chose... et il faut reconnaître que trop souvent le calcul est justifié.

Le droit d'intervention chaque jour plus étendu, reconnu aux Syndicats professionnels, offre de grandes facilités aux industriels groupés pour se défendre contre la fraude sous toutes ses formes. Il est de leur intérêt de ne pas l'oublier et d'en user largement.

André TAILLEFER.



Reproduction de Marques déposées publiées dans la " Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie ".





La Marque

Son Histoire, sa Création, son Lancement, sa Protection



La marque de fabrique ou de commerce est, aux termes de la loi du 23 juin 1857, constituée par tout signe servant à distinguer les produits d'une fabrication ou les objets d'un commerce.

On doit entendre par là tout moyen matériel quelqu'il soit ayant pour but de donner un caractère d'authenticité aux produits d'une fabrique, d'une exploitation agricole, forestière ou autre, ou aux objets d'un commerce. Il s'ensuit qu'une simple dénomination, l'emballage (par sa forme ou sa nature), la couleur attribuée au produit ou à son enveloppe : la lisière d'un tissu, constituent une marque au même titre qu'une étiquette, un cachet, une empreinte, etc.

La Loi de 1857 en citant à la fois la marque de fabrique et la marque de commerce entend les mettre sur un pied d'égalité absolue ; la marque de fabrique appartenant à celui qui fabrique effectivement les produits ou les objets mis en circulation ; la marque de commerce étant réservée à celui qui, ne possédant pas de fabrication personnelle, reçoit des mains du fabricant les objets fabriqués, prend l'initiative de leur lancement et tient, en récompense de cet effort, à s'assurer la continuité de la clientèle créée par lui.

L'usage des marques remonte à la plus lointaine antiquité. Toutefois, sans qu'on puisse déterminer ni la date certaine des premières manifestations où elles se donnèrent cours, ni la forme même de ces manifestations, on est généralement d'accord pour convenir que les premières marques furent surtout des signes de propriété ou d'origine avant de devenir des signes de fabrication ou de production.

Les parfums, dont l'agrément fut apprécié dès les premières civilisations, furent tout d'abord utilisés dans le but de rendre hommage à la divinité ou au souverain. Ils servaient, sous forme d'onction, à distinguer du vulgaire les personnages d'un rang élevé : les Dieux, les Prophètes, les Prêtres, dans l'ordre religieux ou mythologique ; les Rois dans l'ordre civil. Les grands personnages étaient oints et sacrés avec des onguents composés d'huiles et d'aromates. Ces pratiques avaient pour effet d'après les croyances de communiquer à ceux qui en étaient l'objet les dons nécessaires pour s'acquitter dignement de leurs fonctions.

Les anciens regardaient les parfums, non seulement comme un hommage qu'on devait aux dieux, mais encore comme un signe de leur présence. Les

dieux, suivant la théologie ancienne, ne se manifestaient jamais sans annoncer leur présence par une odeur d'*ambroisie*.

Les prêtres d'Héliopolis employaient déjà l'encens, la myrrhe, l'iris, le safran, la canelle, le cinname ou cinnamome et d'autres précieux aromates. Sardanapale se fit brûler sur un bûcher de bois odorant. Moïse reçut de Jehovah l'ordre de construire un autel de parfums en bois de cèdre et fixa lui-même la composition du parfum qui comprenait en égale proportion : le stacté, l'onix, le galbanum et l'encens. Les Hébreux employaient la myrrhe, le cinnamone, la canne aromatique, la casse et l'olive. Les principaux parfums employés par les Juifs étaient le nard, l'encens, la myrrhe, le safran, la cannelle et l'aloès.

Cet aloès était un arbuste dont le bois très aromatique forme encore le principal ingrédient des bâtons odorants que les Chinois et les Indiens brûlent dans leurs temples.

On conçoit que l'usage des parfums, réservé à cette époque aux divinités, fut extrêmement restreint et que leur commerce n'ait pu comporter aucune recherche de spécialité nécessitant l'emploi d'une marque. Pourtant les produits naturels desquels ils étaient extraits prenaient leur réputation suivant leur provenance.

C'est l'Asie qui fut le véritable berceau des parfums ; c'est de ces régions que vinrent pendant longtemps les produits les plus réputés. Lorsque les Egyptiens commencèrent à naviguer (plus de 2.000 ans av. J.-C.) ils rapportèrent chez eux de ces parfums d'Asie et notamment de l'*encens d'Oliban* qui provenait d'Arabie et paraît être la première dénomination fixant la valeur et le caractère du produit.

Les Egyptiens employaient aussi le bitume de *Judée*, le jonc de *Phénécie* ; ils utilisaient pour leurs cérémonies religieuses le fard *Meset*, qui est évidemment l'ancêtre des nombreuses marques de fards employés de nos jours ; ils consacraient à Amons-Ras, seigneur de Karnak, l'huile *Safi*, le parfum *Toina* ; l'essence de *Lybie*, le fard *Abrio*, l'huile de *Ben*, etc... autant de marques d'origine ou de marques descriptives.

Au temps des fêtes d'Isis, on brûlait, nous disent les égyptologues, un bœuf rempli de camphre et d'encens et oint avec des aromates et des huiles de senteurs. *La Thébaïde* était réputée pour ses parfums et *Babylone* fut pendant longtemps la dispensatrice de tous les objets de luxe et grâce à la réputation de ses fêtes inégalables, donna le ton au monde entier. C'était là le véritable entrepôt des aromates où venait s'approvisionner le Monde, avide de goûter un peu aux joies de la Cité divine dont le prestige causa la perte.

Les parfums d'origines les plus diverses affluaient chez les marchands qui accaparaient les épices de l'*Inde* et du *Golfe Persique*, les gommes de l'*Arabie* et les baumes précieux de la *Judée*. On a retrouvé des vases en verre et en albâtre de cette époque qui avaient contenu de ces diverses essences, devançant ainsi les flacons élégants qui constituent, de nos jours les marques les plus précieuses de nos parfumeurs en renom.

Bien que l'Asie ait été le berceau des parfums, les asiatiques n'en étaient pas de grands consommateurs. Ils en faisaient surtout le commerce et ne se laissaient que peu tenter par les charmes des diverses essences. Les Grecs dont les goûts étaient plus raffinés, montraient un pen-

chant plus marqué pour les parfums ; mais ils furent considérablement dépassés par les Romains, qui, en héritant des richesses du monde Grec, lui empruntèrent ses défauts qu'ils ne tardèrent pas à pousser à l'excès. Les essences les plus rares et les plus précieuses coulaient à flots en toute circonstance. Il n'était pas jusqu'aux fêtes de plein air, comme celles du cirque, qui ne donnassent lieu à une énorme dépense de parfums qui s'égouttait en pluie fine du vélum protégeait les milliers de spectateurs contre les ardeurs du soleil. On employait aussi des procédés de dispersion variés dans les arènes et les amphithéâtres des salles de spectacles. En particulier, une sorte de jet d'eau appelé « sparsione » et dont certains vestiges sont encore visibles parmi les ruines des monuments publics de l'antiquité dans lesquels on trouve la trace des conduites et des canalisations qui portaient, aux plus hauts étages de l'édifice, les eaux parfumées destinées à être lancées dans l'atmosphère au-dessus de la tête des spectateurs.

En France, il semble que ce soient les Croisés qui aient introduit l'usage des parfums, en rapportant d'Orient, à la dame dont ils portaient les couleurs, les gommes, les aromates dont ils avaient eu la révélation au cours de leurs pérégrinations.

La présentation de ces diverses sortes de parfums affectait des formes variées suivant leur nature et leurs qualités. L'un d'entre eux, qui se composait de musc et d'ambre était contenu dans un vase en forme de pomme et prenait pour cela le nom de « *pomme d'ambre* » ou, par contraction, de « pomandre ». D'autres, composés de pâtes aromatisées et moulées en forme d'oiseau, s'appelaient « *oiselets de Chypre* » on les brûlait pour parfumer l'air.

Ce sont là certainement les premières marques descriptives.

*
* *

Les premières marques de parfumerie furent incontestablement, en France la propriété des gantiers. Ce sont eux en effet qui furent les premiers à vendre les parfums dont ils associaient le commerce à celui de la ganterie. Les gants de cette époque (XV[e] et XVI[e] siècle) ne se vendant que parfumés, et les deux commerces allaient de pair.

La prospérité des gantiers fut troublée par la concurrence entreprise par les merciers qui pouvaient, sans violer les statuts de leur corporation, vendre des gants et les parfumer. Ceux-ci allèrent au-delà de cette tolérance en vendant également le parfum séparément. Les gantiers s'émurent de cette atteinte à leur spécialité et ils obtinrent, en janvier 1614 des lettres patentes qui leurs assurèrent le droit exclusif de se dire maîtres gantiers et parfumeurs. En 1669 ils obtinrent le monopole de la fabrication de la poudre.

Le nombre des gantiers-parfumeurs était, en 1750 de 250 ; le bureau de leur corporation était situé rue de la Pelleterie ; ils avaient pour armoiries « *D'azur à un gant d'argent frangé d'or posé en pal, accosté de deux besants d'argent* » qui constituaient en quelque sorte la marque générale de la corporation.

Les marques de cette époque n'étaient autre chose que les noms des parfumeurs, leurs produits n'ayant pas encore reçu de dénomination de fantaisie tendant à leur donner une particularité étrangère à leur nature.

On trouve dans les comptes des dépenses faites par le Roi Charles V au château du Louvre, le paiement des frais de plantation de lavande, d'hysope, de rosiers, de lys, de violettes, etc., destinés à parfumer le linge du Roi. En 1391, on y relève une dépense pour « un quartier de satin blanc, pour faire coussines à mettre mouldre de violette pour Monseigneur le duc de Touraine, à mettre en son linge », qui indique suffisamment qu'on n'usait alors que de parfums naturels de fleurs qui ne comportaient aucune dénomination particulière.



Marque de Parfumeur en cuivre découpé.
Epoque de la Restauration.

Sous Catherine de Médicis, la parfumerie affecta des complications qui la firent sortir des parfums naturels pour prendre l'apparence d'une science mystérieuse dont des étrangers comme ce « René le Florentin », se faisaient une spécialité.

Nos savants ne dédaignèrent pas d'ailleurs d'aborder aussi l'étude des parfums et des fards, témoin cet ouvrage de Maître André Fournier, professeur à la Faculté de Médecine, publié en 1530 et qui contient entre choses cette recette « pour illustrer, purifier et faire triompher la face de la personne, qu'elle semblera n'avoir que quinze ans ».

Recette : « Prenez des œufs de géline frais sans leur coquille, une douzaine ; canelle fine, une once ; du lait de anesse, douze onces. Tout soit distillé et meslé ensemble, puis mis en alambic de verre à distiller. Et l'eau qui sortira soit lavée la face. »

La première marque nominale qui soit venue jusqu'à nous paraît être celle de « *Simon Devaux* » qui tenait boutique près de l'église de la Madeleine dans la rue de la Juiverie. Il fabriquait une spécialité de fard dont abusaient fort les élégantes de son époque. Ne trouve-t-on pas dans un recueil de poésies de ce temps les vers suivants :

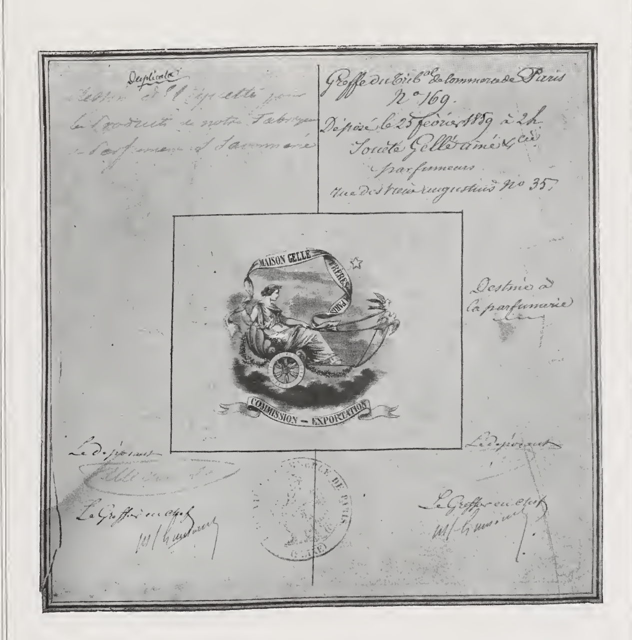
« Ces superbes objets que la Cour idolâtre
« Ne sont que monstres embellis
« La blancheur de leur teint, qui semble [être de lis,
« N'est que de céruse et de plâtre ! »

Un autre s'exprimait ainsi :

« Si vous saviez que peut l'effort
« De votre beauté naturelle,
« Et combien de vainqueurs pour elle
« Implorent l'aide de la mort,
« Vous casseriez ces pots de terre,
« de bois, de coquille, de verre,
« où vous renfermez vos onguents,
« La nuit vous quitteriez le masque,
« et perdriez cette humeur fantasque
« De dormir avecque vos gants.

Louis XIV, qui adora les parfums, les faisait préparer sous ses yeux par le gantier « *Martial* », qui fût par lui, pourvu d'une charge importante à la Cour.

Les enseignes, qui servaient en même


Duplicata

Greffe du Trib.al de Commerce de Paris
N° 169.
Déposé le 25 février 1859 à 2h.
Société Gellé aîné & Cie
parfumeurs
rue des Vieux Augustins N° 35.

MAISON GELLE FRÈRES PARIS

COMMISSION — EXPORTATION

Destiné à la parfumerie

Le déposant

Le déposant

Le Greffier en chef

Le Greffier en chef

temps de marques générales de commerce, apparaissent avec cette époque. C'est ainsi qu'on apprend que la bonne eau de fleur d'oranger se vendait « A l'Orangerie », rue de l'Arbre-Sec et « A la Devise Royale », sur le quai de Nesle, près de la rue Guénégaud ; on trouve aussi cette annonce, que le sieur Joubert, qui demeure « Au Soulier d'Or », rue des Vieilles-Etuves, près la Croix-du-Tiroir est un colporteur qui donne à très grand marché des poudres et des savonnettes communes ».

Simon Barbe, parfumeur rue des Gravilliers, à l'enseigne de « *la Toison d'Or* » fut également un des plus réputés de cette époque. Il est l'auteur d'un ouvrage qui enseigne toutes les manières de faire les odeurs de fleurs et à faire toutes sortes de compositions de parfums ; ce recueil était d'après son auteur : « pour le divertissement de la noblesse, l'utilité des personnes religieuses, et nécessaires aux baigneurs et aux perruquiers ».

Marques-enseignes de *l'Orangerie,* de la *Devise Royale,* du *Soulier d'Or,* et de la *Toison d'Or,* ancêtres de nos modernes « *Reines des Fleurs* », « *Corbeille Fleurie* », etc., qu'êtes-vous devenues ? Et vous, Simon Devaux, Martial, Maître Adam, Joubert, Simon Barbe, qu'était votre science auprès de celle de nos parfumeurs modernes ?

La création d'une marque est pour un parfumeur de notre époque une des opérations les plus importantes et les plus délicates. Il faut se rendre compte en effet que l'emploi de la marque a subi une évolution constante depuis l'époque lointaine ou elle a commencé de servir à distinguer les manifestations commerciales







1



2

Deux types de marques générales de la Parfumerie.

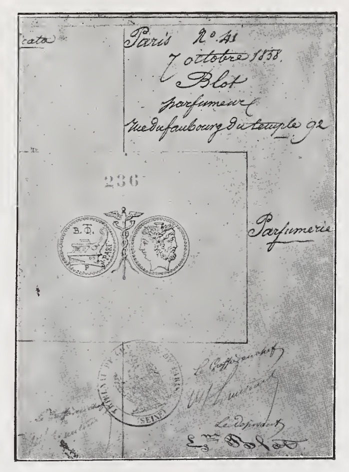
1. — Marque de la Maison Pinaud.

2. — Marque de Gellé Frères.

individuelles. Désignant, à ses débuts plutôt l'entreprise que les produits, elle avait le caractère d'une marque générale qui figurait uniformément sur tous les articles d'une même exploitation.

Par la suite, une même maison créa des marques différentes suivant la qualité des produits sortant de sa fabrication. De nos jours, la marque est devenue individuellement affectée à chaque produit, et il n'est pas rare de voir telle maison de parfumerie posséder et maintenir en exploitation sa centaine de marques. Bien plus, on crée une marque non plus pour un produit, mais pour une clientèle.

Souvent, le produit lui-même n'est pas tout à fait déterminé que l'on songe déjà à la marque à lancer. On peut donc dire que dans bien des cas la création de la marque devance la mise en fabrication du produit qu'elle est appelée à désigner à l'attention de la clientèle. Cette prépondérance de la marque sur le produit, qui est une des résultantes de la transfor-


Paris N° 41
7 octobre 1858.
Blot
parfumeur
rue du faubourg du temple 92

236

Parfumerie

Le Greffier en chef

Le président

Première marque de Parfumerie enregistrée en France sous le régime de la loi de 1857.

mation des méthodes introduites dans le commerce contemporain par le développement de la publicité commerciale, impose au créateur de marque des obligations nouvelles que ses prédécesseurs ignoraient totalement.

On ne saurait à notre époque se contenter d'une marque comme celle déposée par Blot, parfumeur, le 7 octobre 1858 dont nous reproduisons ci-contre le facsimile tel qu'il figure en tête du premier volume du dépôt central des marques du Ministère du Commerce. Ce double cachet reproduisant une tête de Janus accolée d'un caducée, serait mieux à sa place sur les emballages d'un pharmacien et n'aurait de nos jours aucune chance d'attirer nos belles élégantes. La crème qui porterait une semblable effigie serait vouée par avance à l'insuccès.

Il faut à la clientèle de notre temps plus de recherche et d'élégance. Il est typique de constater combien notre époque, en apparence réaliste, est encore sensible à l'idéalisme d'une marque de fabrique. On affecte de ne plus croire à rien et l'on se laisse prendre à la tentation d'une dénomination prometteuse. La femme prend à plaisir une allure garçonnière et jamais, même aux époques les plus raffinées, elle n'a montré plus de goût pour les présentations les plus délicates et les plus distinguées. Jamais non plus la clientèle féminine n'a été plus gâtée par ses fournisseurs qui rivalisent d'imagination et de goût pour tenter les belles acheteuses qui feront la fortune du nouveau parfum créé pour elles.

Cette recherche et ce souci d'élégance sont d'ailleurs le fruit d'une collaboration étroite entre le parfumeur, le fabricant d'étiquettes, le flaconnier, et le gaînier qui exécute l'emballage. Cette sorte de complicité dans la réalisation de la tentation parvient à des résultats si parfaits qu'ils sont la gloire de la production française.

*
* *

La première difficulté qu'ait à vaincre un créateur de marque consiste à isoler un nom nouveau susceptible de rencontrer l'agrément de la clientèle. Créer une marque agréable est déjà un travail délicat, mais la difficulté se trouve aggravée par l'obligation de rechercher un nom qui n'ait pas encore été employé par un concurrent. Le grand nombre de marques qui ont fait l'objet d'un dépôt, et qui pour la parfumerie n'est pas à l'heure actuelle inférieur à 40.000 noms, rend cette tâche extrêmement laborieuse. L'impossibilité de savoir si ces noms sont ou non en exploitation, apporte d'ailleurs une complication inutile que tous les intéressés ne cessent de déplorer sans avoir pu obtenir jusqu'ici la mise en discussion des divers projets de loi qui se sont succédés sur le bureau du Parlement.

Comme il est indispensable de se conformer, bon gré mal gré à l'état de choses créé par cette carence parlementaire, le créateur de marque doit donc se livrer à un travail aussi long que fastidieux pour obtenir un nom qui, bien que ne le satisfaisant pas toujours, est au moins susceptible : 1° de plaire à la clientèle ; 2° de se prêter à la création de l'étiquette et de l'emballage caractéristiques que rêve tout créateur de marque. Celui-ci doit en outre penser à l'utilisation que sera appelé à en faire le dessinateur d'affiches ou d'annonces. Toutes ces préoccupations sont, comme on le voit, autant de soucis qui compliquent singulièrement la tâche du créateur de marque.

Cependant, quand on examine la production moyenne d'une année on est obligé de se rendre compte que le nombre de marques intelligemment choisies est encore dans une proportion fort convenable.

Les dénominations nouvelles suivent d'ailleurs une sorte de sympathique uniformité qui leur crée comme un apparentement constituant la caractéristique de l'époque qui les vît naître. On doit avouer que cette rencontre d'idées n'est pas toujours le fait d'une simple coïncidence et qu'elle est imputable au contraire à la paresse de nombreux parfumeurs qui, plutôt que de faire effort, pour déterminer un nom bien personnel, préfèrent suivre tout simplement l'inspiration de leurs concurrents plus entreprenants, et le plus souvent, dans l'espoir de bénéficier de la faveur rencontrée par les initiatives heureuses qui les ont précédés.

C'est ainsi que lorsque l'on relève dans les registres du Dépôt Central, les marques déposées, on y trouve la trace de tous les grands événements de notre histoire. Cette soif de l'actualité n'est pas sans nuire aux commerçants qui s'y laissent prendre, car il en résulte une similitude d'aspect et de consonnance entre les diverses marques nées à la même époque et ces analogies donnent le plus souvent naissance à des conflits de propriété dont les tribunaux finissent toujours par être les arbitres.

Malgré le danger de suivre l'actualité, il semble que la tentation en soit si forte que le créateur de marque ne puisse s'en affranchir et l'on ne peut envisager un événement triste ou gai, sportif ou littéraire, artistique ou simplement scandaleux, sans qu'immédiatement la marque y vienne puiser le nom mis en vedette pour en exploiter la vogue.

La parfumerie, tout en montrant à cet égard une louable réserve, n'échappe pas à la contagion et l'on peut relever au fil des jours les noms les plus en vue des grandes coquettes des diverses époques. Tous les noms des grandes héroïnes et ceux des courtisanes célèbres, comme ceux des hommes ayant acquis quelque réputation, se retrouvent dans ce musée du souvenir qu'est le Dépôt Central des Marques. Ninon de Lenclos y voisine avec Messaline ; de nos jours, Anthinéa y succède à Madelon ; Poincaré et Clémenceau, déjà détrônés, ont dû céder le pas à Charlot et à Pivolo.

Toutefois, les bonnes marques, qui, entre parenthèses, ne sont pas en majorité, ont une carrière plus longue que toutes ces dénominations essentiellement temporaires. Des marques comme l'Eau de Cologne de Jean-Marie Farina, l'eau de Botot, l'eau de toilette de Lubin, dont on trouve la trace dans les toutes premières années du dépôt légal prouvent assez que la qualité d'un produit fait encore la durée de son succès.

La dénomination du parfum ne constitue pas d'ailleurs toute la marque, qui se trouve également caractérisée par l'aspect original du flacon et de son étiquette, ainsi que par celui de l'écrin qui les contient.

L'étiquette a en particulier une importance extrême, en ce sens que, suivant son aspect plus ou moins original, elle appellera plus ou moins l'attention du consommateur et lui apparaîtra plus ou moins nettement au milieu des nombreux flacons qui encombrent la vitrine du détaillant.

Les anciennes marques qui, presque toutes, ne portaient que l'enseigne-marque de la maison, jouaient un rôle plus modeste que nos marques contemporaines ; leur lancement ne procédait en rien des efforts entrepris par nos parfumeurs modernes. Chaque maison avait sa clientèle fidèlement attachée aux produits divers de sa production. Les parfums de la « Corbeille Fleurie », de la « Reine des Fleurs, de la « Reine des Abeilles » n'avaient pas besoin de titres flatteurs ou d'étiquettes rutilantes, la seule indication de la variété du parfum suffisait pour déterminer le choix de l'acheteur.

De nos jours, au contraire, on aime suivre la mode, et la femme élégante essaie un parfum comme elle essaie un chapeau ou une robe. Le créateur de marque cherche donc à la tenter par une dénomination flateuse ou attrayante.

On offre : « Un peu d'Amour », « Entre Deux Baisers », « Parlez-lui de Moi », « Bouquet des Amours », « Quelques Fleurs », « La Forêt Embaumée ».

Tous ces parfums doivent, pour être portés à la connaissance de la clientèle, donner lieu à un lancement dont les moyens sont extrêmement variés et diffèrent suivant le genre de public auquel ils s'adressent. Pour les uns, la publicité des journaux ou des revues suffira à sélectionner la classe sociale correspondant à la clientèle souhaitée. Pour d'autres, l'affiche popularisera le savon ou le produit de toilette destiné à la clientèle moyenne. D'autres encore utiliseront les tracts, les dépliants, les cartes parfumées et les échantillons. Tout cela doit conserver le plus pur cachet d'élégance et la moindre manifestation de ce genre doit garder la mesure qui convient à un produit dont la délicatesse est la principale qualité.

On a beaucoup abusé dans ces derniers temps des concours, et les crèmes de beauté ont, en particulier, largement exploité ce procédé de lancement. Ce genre de publicité présente un inconvénient grave en raison même du genre de clientèle populaire qui s'y intéresse ; le public se trouve par suite exclusivement limité aux habituels pratiquants des concours populaires et disparaît en majorité dès que le concours est clos. Il s'en suit que pour permettre d'assurer un chiffre de vente presque constant, il devient indispensable soit d'entretenir le concours, soit de lui substituer un autre genre d'attraction productif de clientèle.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que la clientèle contemporaine est à tous points de vue, beaucoup plus infidèle que celle du passé. Quelques maisons haut cotées peuvent encore compter sur une clientèle personnelle qui suit leurs produits et s'occupe moins de leur variété que de leur qualité constante ; mais la plupart des maisons moyennes ne touchent leur clientèle qu'à coups de lancements nouveaux ; aussi le nombre des marques de parfumerie va-t-il sans cesse en augmentant, sans qu'on puisse dire où s'arrêtera cette course au succès si souvent infructueuse.

Malheureusement, cette émulation ne reste pas toujours dans les limites de la loyauté commerciale et beaucoup d'exactions se commettent au cours des divers essais tentés par les créateurs de marques dans leurs tentatives de lancement. L'insuccès a pour fâcheuse conséquence de faire naître l'envie, mauvaise conseil-

lère, et l'imitation ne tarde pas à prendre un caractère frauduleux et à dégénérer en contrefaçon.

Les propriétaires de marques réputées ont donc l'obligation de surveiller les agissements de leurs concurrents pour les arrêter dans la voie de l'usurpation qui a pour résultat de nuire doublement à celui qu'elle atteint puisqu'indépendamment de la clientèle qu'elle arrache à la marque réputée elle lui porte un préjudice direct en raison de sa qualité inférieure qui atteint directement la réputation du produit de marque auquel la contrefaçon a été substituée.

Nous ne donnerons que quelques exemples des imitations caractéristiques dont peut être victime un propriétaire de marque, mais la concurrence déloyale emploie les moyens les plus divers pour bénéficier des efforts et déjouer les tentatives de résistance de l'intéressé. Dans cette lutte contre le vol et l'exaction, les créateurs de marques ne sauraient être trop sur leur garde et s'entourer de trop de précautions.

Dans cette voie, tout peut faire l'objet d'une revendication car, nous le répétons, la marque n'est pas constituée uniquement par la dénomination donnée au parfum, mais encore par l'aspect caractéristique de l'étiquette, du flaconnage, de l'écrin aussi bien que par les formules ou dispositions originales des annonces, affiches, publicité, etc., qui sont susceptibles de donner lieu à des revendications de propriété et d'exclusivité d'emploi.

On ignore généralement que l'aspect



Marque authentique de Lubin.



Imitation condamnée.

d'une annonce qui, journellement ou périodiquement, rappelle à la clientèle la qualité d'un parfum peut faire l'objet d'une revendication contre les concurrents qui s'en emparent, c'est pourtant tout à fait exact, mais c'est à la condition que ces dispositions ou formules soient absolument originales, car on ne peut revendiquer que ce qu'on a créé, ou ce qu'on a fait créer pour son usage. Il faut donc se défier des fabricants d'annonces qui vous donnent pour nouveaux, des procédés et des formules déjà si vulgarisés qu'ils appartiennent au domaine public, et sur lesquels on ne peut avoir aucun recours.

L'annonce peut d'ailleurs faire l'objet d'un dépôt, soit comme modèle ou dessin industriel, soit dans certains cas comme marque de commerce. L'aspect général de l'annonce ainsi que ses divers éléments décoratifs peuvent en effet être déposés au conseil des prud'hommes sous le couvert de la loi du 14 juillet 1909 en vue de protéger les dessins originaux qui entrent dans sa composition ; ceux-ci peuvent en outre se trouver protégés par la loi du 19 juillet 1793, car il n'est pas rare de voir entrer, dans la composition des annonces journalistiques ou des affiches, des œuvres présentant un caractère artistique indiscutable. La parfumerie



Emballage-marque de Parfumerie

française est à cet égard au tout premier plan des manifestations artistiques les plus caractérisées, car on y voit fréquemment des artistes dessinateurs en renom prêter le prestige de leur talent à la composition d'une étiquette, d'une affiche ou d'une annonce destinée au lancement d'un parfum, d'un savon, d'une crème de beauté ou de tout autre produit de toilette.

Les adages ou formules caractéristiques entrant dans la composition de ces annonces sont susceptibles de donner lieu à un dépôt tout comme une étiquette ou un emballage, leur originalité étant de nature à identifier un produit au même titre que l'emballage ou l'étiquette qui lui est attribuée par son fabricant.



Type d'annonce caractéristique vulgarisée par les journaux et les affiches.

En prévision des revendications auxquelles un fabricant peut être entraîné pour assurer la liberté de son exploitation et faire cesser les imitations frauduleuses ou les contrefaçons dont il peut avoir à se plaindre, on ne saurait trop lui recommander de rechercher la plus large protection qui lui soit offerte par les diverses lois sur la propriété industrielle et sur la propriété artistique, et cela sans attendre le moment ou il devra mettre en mouvement l'appareil judiciaire, car les preuves sur lesquelles il aura à s'appuyer pour établir son droit de propriété auront d'autant plus de force qu'elles remonteront à l'origine de ce droit.

La jurisprudence présente une copieuse littérature relative aux revendications concernant des marques de parfumerie. Il n'est pas une grande marque qui n'ait donné lieu à cet égard à une plaidoirie retentissante et l'on cite comme des modèles du genre, les affaires de l'Eau de Botot, de l'Eau de Cologne de Jean-Marie Farina, des Parfums Coty et de tant d'autres dans lesquelles s'affrontèrent les avocats les plus célèbres du barreau parisien.

CONCLUSION

La marque est devenue à notre époque d'activité fiévreuse et d'entreprises toujours renouvelées la principale auxiliaire du fabricant comme du commerçant. En parfumerie, notamment, dont les produits sont au premier chef des articles de luxe dont la vogue est souvent essentiellement temporaire, il est indispensable de renouveler constamment l'effort destiné à retenir la clientèle par l'attrait de nouveaux lancements.

La préparation des nouveaux parfums s'élabore dans le calme des laboratoires, mais, si leur composition demande une science éprouvée, elle n'en constitue pas toutefois la partie la plus délicate de cette industrie dont la force active reste toute entière comprise dans la présentation du parfum à la clientèle. C'est dans la mise en œuvre de cette présentation que se ré-

vélera le plus le sens commercial du fabricant ou du commerçant. Choix du nom, du flacon, de l'étiquette, de l'écrin et de son emballage ; détermination du procédé de lancement qui sera susceptible de toucher la clientèle que l'on convoite, tout cela contient l'ensemble des qualités les plus rares qu'un commerçant digne de ce nom doive posséder. Il y faut le goût le plus sûr et le plus averti, le sens profond de l'opportunité, une imagination féconde, sans tendance à l'excès, une connaissance approfondie de la psychologie de la clientèle, une science commerciale qui n'ignore rien de ce qui peut se réaliser dans les divers domaines artistiques ou industriels appelés à collaborer à l'exécution du nouveau parfum et de sa présentation, et par-dessus tout un goût du prestige qui tende toujours à faire mieux que ce qui a pu être réalisé jusqu'alors.

C'est par ce constant souci de faire mieux, que notre commerce français de la parfumerie, a su se maintenir à la tête des marchés du monde. Comme bien d'autres spécialités françaises, il a dû subir les assauts des concurrents étrangers et donner prise à leurs attaques trop souvent déloyales. Rien n'a pu réussir cependant à diminuer la réputation mondiale dont ont, de tous temps, jouit nos parfums, et il ne paraît pas que cette réputation soit près de s'atténuer.

Les imitations frauduleuses et les actes de contrefaçons auxquels donnent lieu nos principales marques de parfumerie de la part de concurrents étrangers semblent au contraire, malgré le trouble qu'elles apportent dans les affaires de ceux qui en sont victimes, constituer une sorte d'hommage rendu au prestige du goût français, et nos créateurs de flacons, d'étiquettes et d'écrins peuvent se vanter de fournir des modèles au monde entier.

G. CHAMPTOCE.



L'Humour et la Parfumerie



C'est une vraie trouvaille que les quatre Daumier dont l'on voit ici la reproduction. Oui, une chance d'avoir découvert des dessins caricaturaux dont la parfumerie fait les frais.

La parfumerie, d'ordinaire, ne se commet point avec les fantaisistes. C'est une dame qui se plaît aux élégances des fêtes du monde, et qui a le goût des façons nobles, non des façons joyeuses. Elle n'aime pas rire, c'est son genre, et elle a tellement peur d'être prise pour une folâtre ou une humoriste, qu'elle n'a jamais cessé, dans ses mœurs, ses atours, même dans les plus imprévues inventions de son état civil, de garder la sévère tenue d'une personne qui n'aime pas qu'on la plaisante.

Mais rien ne fut sacré pour Daumier, et il suffisait qu'une majesté fit mine de se pavaner dans ses falbalas, pour qu'aussitôt il accourût, le crayon levé, et, d'un trait acéré comme une griffe, en marquait en riant le ridicule.

Il n'a pas été méchant, convenons-en, pour la parfumerie, et en eût-il eu l'envie, comment l'eût-il pu ? Qui donc pourrait être l'ennemi d'une personne à qui il suffit d'entr'ouvrir les lèvres dans un sourire pour vous griser d'un air embaumé ? Cependant si Daumier ménage la parfumerie, il se rattrape sur les parfumeurs. Dans la série fameuse des « Robert-Macaire », en voici un que l'on n'oublie pas dès qu'on l'a vu.

Regardez-le, avec son crâne allongé, sa face simiesque, sa large bouche, son poil rare, ses yeux ronds. Il y a en lui de l'animal, mais la pointe relevée de son nez annonce l'astuce, et son regard a le poids d'un coup de poing. Celui-là est de l'espèce des malins. Ce n'est pas lui qui donnerait dans le « puffisme » de l'annonce, de l'affiche, de la publicité sous aucune forme : le prend-on pour un charlatan ou un avaleur de sabre ? Il fait penser à ces camelots dont la verve intarissable se dépense en boniments éblouissants à protester qu'ils méprisent les phrases, font fi de la réclame et ne possèdent d'autre palladium que l'incomparable vertu de leur pâte à rasoir. Connaissez-vous homme plus simple que ce marchand de Daumier, qui se borne « à produire tout bêtement sa marchandise » ? Mais cette « simplicité » consiste — et voilà la malice — à planter sur cette marchandise des drapeaux à faire retourner tout l'univers.

Il y a cependant pour nous un enseignement dans son catalogue. Au travers des

LES REPRÉSENTANS REPRÉSENTÉS

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. 29

Chez Aubert Pl. de la Bourse

DUMAS.

Nouveau prodige de la chimie — **Dumas** est arrivé à faire sortir de sa cornue un portefeuille !

Depuis qu'il est au ministère, le chimiste **Dumas** a toujours eu soin d'éviter la tribune, il donne pour prétexte qu'il est toujours occupé à analyser les discours des autres orateurs.

Communiqué par M. Eug. Charabot.





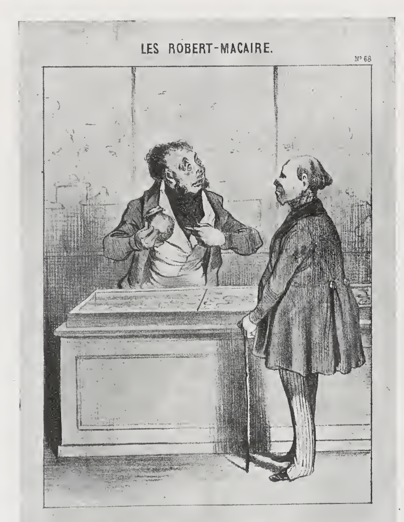
LA PARFUMEUSE

Collection Eug. Charabot

noms extraordinaires dont il a affublé ses parfums, c'est toute son époque qui défile. Regardons-la : elle passe dans le Kaléidoscope. C'est Adolphe le héros de Benjamin Constant, qui alors fait fureur dans les salons. Ce sont les chansons de Béranger, dont s'enivre le cœur du peuple. Et puis, voici le général Foy, la Charte, l'éolquence parlementaire encore neuve et déjà gouaillée. Et voici enfin, pour apprendre l'humilité aux amis de la paix perpétuelle et de la fraternité universelle qui aujourd'hui nous annoncent le prochain bonheur de toute la terre, voici



Communiqué par M. Eug. Charabot.



Communiqué par M. Eug. Charabot.

que le personnage de Daumier, les devançant de quatre générations, lance « l'eau de l'alliance des peuples » !...

En vérité, nous avions bien tort de traiter Daumier d'humoriste : c'est à la fois un philosophe, un historien et une manière de prophète, et, si, sous le déluge de la tirade du marchand, le client fait la mine ahurie que nous lui voyons, c'est qu'il n'est pas digne de comprendre...

Inutile de commenter les autres dessins. Constatons seulement qu'il est heureux pour Daumier d'avoir vécu avant la loi de 1884 sur les Syndicats, car nul doute qu'à placer les charcutiers en si mauvaise posture à l'égard des parfumeurs, il eût risqué de se mettre sur les bras tout le syndicat de la charcuterie et d'avoir une fâcheuse affaire.

Quant au grand chimiste Jean-Baptiste Dumas, il est bien possible qu'étant un peu sorcier, il eût été capable, ainsi qu'il en est ici accusé, de faire sortir de sa cornue un portefeuille ; mais qu'il en ait extrait, au Temps de l'Assemblée législative, des essences parfumées,... hum !... N'y regardons pas de si près, et, à l'encontre des romans-feuilletons ou on dit : « N'anticipons pas », osons dire hardiment, en regardant la fière allure de J.-B. Dumas : « Anticipons ! »...





Lith de V. Ratier.

Vingt années de recherches savantes et de travaux assidus viennent enfin d'être récompensées par une de ces découvertes qui illustrent leur siècle ....

M.r Toupignac, Chimiste Coiffeur, possède aujourd'hui le secret d'une Merveilleuse Eau capillaire qui fait pousser en un clin d'œil sur la tête la plus aride une forêt de cheveux blonds ou bruns, à volonté.

Nota. Les personnes qui emploieront cette Eau infaillible sont invitées à se munir de gants pour prévenir la croissance de cheveux dans les mains.

A Paris, Chez { Hautecœur Martinet, r. du Coq St Honoré / Gihaut fres Boul.d des Italiens / Violet, Faub. St Denis, N. 90 }

Collection de la « Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie »

Le Progrès Scientifique et l'Essor Industriel dans le Domaine des Parfums



Au moment où l'industrie des parfums tend vers son apogée, après une période de rapide évolution, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur le passé et d'examiner sous quelles influences et par suite de quels efforts se sont réalisés les progrès remarquables qu'on a pu enregistrer.

A un semblable examen, l'esprit s'éclaire de lumières nouvelles et l'effort s'oriente vers la conquête de nouveaux résultats.

Peu d'industries, en effet, ont subi un développement aussi remarquable que les différentes industries des parfums, dans le cours de ces derniers lustres.



M. Eug. Charabot
Membre de l'Académie d'Agriculture

Tous les jours, l'art du parfumeur s'est élevé d'un degré sous la poussée des plus remarquables initiatives et aussi des puissants apports faits par les industries des matières premières naturelles et des parfums synthétiques.

Par suite de créations nombreuses, oirginales et heureuses, le goût du public s'est de plus en plus nettement orienté vers l'usage des parfums, de sorte que l'industrie de la parfumerie a acquis un développement et une importance considérables.

Mais, pour permettre aux initiatives de s'exercer dans la large mesure des possibilités, il fallait des moyens de

travail constamment renouvelés et constamment appropriés au but vers lequel entraînait le progrès.

Il n'est donc pas indifférent d'examiner quelle a été la répercussion de l'effort



M. Dumas

scientifique sur l'évolution de l'industrie des parfums.

Aussi longtemps que les méthodes de travail de la Chimie organique ont évolué exclusivement dans la voie analytique, les industries qui dépendaient de cette branche de la science n'avaient que des moyens d'action limités. Encore ont-elles pu tirer quelques éléments de progrès et de prospérité d'une technique nouvelle permettant l'extraction, la séparation, la purification de principes nettement définis portant avec eux leurs propriétés caractéristiques susceptibles d'utilisation pratique. C'est ainsi que, dans le domaine des produits pharmaceutiques, des individus chimiques, telle la quinine, aux vertus curatives bien déterminées, ont pu être substituées aux extraits végétaux à composition mal définie et par conséquent aux effets incertains.

Certes, dans l'industrie des parfums, la méthode analytique a porté avec elle tous les bénéfices de ses progrès. L'emploi des dissolvants volatils comme véhicules de séparation a permis, en particulier à Robiquet, voilà bientôt un siècle, d'orienter la technique industrielle dans une voie nouvelle. Et cette orientation s'est précisée le jour où un dissolvant a pu répondre à toutes les conditions essen-



M. Laurent

tielles que comporte le problème de l'extraction des parfums des fleurs : indifférence chimique complète, élimination et récu-

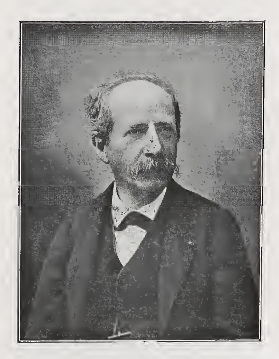
pération dans des circonstances de respect absolu du parfum, pouvoir dissolvant suffisant, approvisionnement possible. Le progrès a tendu vers son apogée le jour où les matières odorantes ont pu être extraites, à l'aide des dissolvants volatils, indépendamment de toute matière étrangère et sans altération aucune. Ainsi qu'il sera indiqué plus loin, ce progrès accompagnant l'apparition des parfums synthétiques a permis à la parfumerie de prendre un essor considérable.

Mais, d'une manière générale, c'est la méthode synthétique qui, dans le champ de l'activité chimique, a ouvert aux possibilités l'horizon le plus vaste. Que l'on



M. Gerhardt

songe, en effet, à la puissance d'une méthode qui permet, un individu chimique étant isolé, sa constitution intime étant déterminée par la connaissance de l'arrangement des atomes qui composent sa molécule, de reproduire avec les seules ressources de la science, une molécule identique ! Il y a plus : les théories modernes permettent de concevoir l'existen-



M. Berthelot

ce de corps nouveaux ayant une constitution déterminée ; elles orientent en même temps vers les méthodes de préparation de ces corps.

Des liens étroits se sont immédiatement établis entre la théorie et la pratique. C'est que les caractères auxquels les substances doivent leurs applications dans la vie courante sont en relation étroite avec leurs aptitudes chimiques et celles-ci dépendent immédiatement de leur constitution. Du moins, tel est le raisonnement que l'on pouvait faire *a priori*. L'examen attentif d'un grand nombre de substances d'un usage technique déterminé a

démontré en effet que, fréquemment, le caractère utilisé dépendait de la présence, dans la molécule, de groupements particuliers, groupements qui, transportés d'une molucule à une autre, transmettaient le caractère en question, tout comme une greffe transmet à un végétal ses facultés de production. De tels groupements devaient prendre le caractère de groupements spécifiquement actifs. Leur connaissance orientait la technique industrielle vers la production de composés nouveaux ayant des applications prévues. Que l'on songe à l'importance pratique de semblables réalisations !

Ces conceptions et ces progrès furent la conséquence d'un effort scientifique dont il me tient à cœur de dire un mot, car c'est tout un passé émouvant qu'il évoque dans mon esprit.

Vers le milieu du siècle dernier, en pleine époque de romantisme, les nombreux matériaux accumulés dans le domaine de la Chimie organique allaient permettre l'établissement d'une doctrine féconde. Dumas imaginait la théorie des types, formulait le principe de la substitution ; Laurent et Gerhardt établissaient les bases de la théorie atomique. Bientôt, grâce aux travaux de Berthelot se manifesta la possibilité d'une solution du problème général de la synthèse. Le composé organique put être envisagé avec sa constitution propre tout comme un édifice apparaît avec son architecture particulière, si bien que le champ des découvertes s'ouvrit illimité. Il devait en résulter un essor industriel prodigieux.

En France, tandis que Würtz devenait le continuateur de l'œuvre de Laurent et Gerhardt, l'enseignement de la théorie atomique était en quelque sorte proscrit.

Aussi ne faut-il point s'étonner que nous n'ayons pas été les premiers bénéficiaires du progrès engendré par cette belle conquête de la pensée humaine. Et nous avons vu l'industrie des matières colorantes artificielles, née en France, se développer surtout en Allemagne où s'était formée une armée de chimistes grâce à l'initiative de Liebig. Egalement, l'industrie des produits pharmaceutiques devait acquérir outre Rhin une prospé-



M. Würtz

rité et une puissance vraiment remarquables sous la poussée d'un effort scientifique admirablement orienté.

La Synthèse, méthodiquement poursuivie, a permis de substituer l'alizarine à la garance, l'indigotine à l'indigo et de créer tout un monde nouveau de colorants. La Chimie est devenue rivale de la Nature et rivale heureuse.

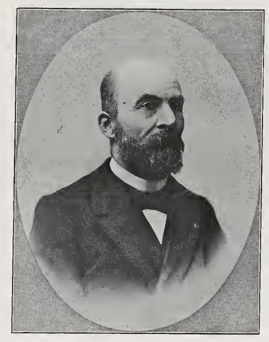
Il n'en a pas été de même dans le domaine des parfums. C'est que, pas plus qu'une note ne peut constituer une mélodie, une substance chimique isolée ne peut être un parfum. Un parfum est dû au concert de plusieurs individus chimiques. Le parfum de la rose est la résultante des effluves odorantes d'un nombre considérable de ces individus admirablement assemblés. Donc, à de rares exceptions près et contrairement à ce qui a lieu pour les matières colorantes, l'industrie des parfums artificiels ne saurait viser à la synthèse du produit naturel, puisque celui-ci n'est pas un individu unique.

Par contre, elle a permis de créer des substances ayant des odeurs encore inconnues et venant ajouter des notes nouvelles à la gamme dont dispose le parfumeur.

L'industrie des parfums synthétiques nous apparaît donc comme susceptible d'apporter, au parfumeur, l'élément d'originalité qui lui permet de donner une caractéristique à ses productions, le parfum naturel constituant l'indispensable élément de finesse, de suavité qui rend séduisante la composition réalisée.



M. Bouveault



M. Haller

La découverte de parfums synthétiques était donc de nature à permettre à la parfumerie de prendre un essor nouveau qui devait pouvoir, par voie de conséquence, entraîner la consommation

d'une quantité beaucoup plus considérable de produits naturels. Mais il fallait, pour qu'il en fut ainsi, que les méthodes d'extraction des parfums des fleurs fussent perfectionnées et orientées dans une voie nouvelle. C'est, du moins, ainsi que j'envisageai la question, voilà plus de cinq lustres.

Le parfum artificiel est puissant parce qu'il n'est accompagné d'aucune subs-



M. Béhal

tance étrangère. Il est original, car dans la grande majorité des cas, il n'est la reproduction d'aucun parfum naturel. Mais il est brutal et commun. Il est donc nécessaire de l'empêcher de dominer le parfum de fleurs qui doit l'accompagner.

Or, au moment où faisaient leur apparition les premiers parfums artificiels, les parfums naturels n'existaient qu'à l'état de dilution. Le procédé des dissolvants volatils lui-même allait donner des essences concrètes dans lesquelles le parfum allait se trouver mélangé à des cires végétales et ne pouvoir donc être mis en œuvre qu'après avoir été capté par l'alcool.

Le progrès demeurait donc illusoire. C'est alors que je me posai le problème de l'extraction de parfums de fleurs sous une forme absolue, au maximum de concentration, exempts de tout véhicule encombrant et de toute matière inerte. En apportant à ce problème une solution positive, j'eus la bonne fortune de doter la parfumerie de nouveaux moyens de travail qui n'ont certainement pas été étrangers à son essor vraiment prodigieux.

Le goût — né de la possibilité de le satisfaire — d'employer des parfums toujours plus puissants a donc conduit à l'obtention de compositions toujours plus concentrées réunissant le parfum artificiel, élément d'originalité, au parfum naturel, indispensable élément de finesse, capable désormais de prendre et de tenir sa place.

Ainsi, les cultures florales dans le Sud-Est de la France ont-elles pu se développer considérablement en même temps que la parfumerie accentuait son orientation vers les productions de haut luxe.

Mais, dans la recherche du parfum artificiel nouveau, la théorie n'est pas un guide aussi sûr que dans la recherche des colorants. Il n'a pas encore été possible, en effet, de déterminer les relations qui existent entre la constitution chimique des corps et leurs propriétés odorantes. Seules, des considérations d'analogie et, quelquefois aussi, une sorte d'inspiration qui naît de l'expérience, sont susceptibles d'orienter les recherches.

Au point de vue scientifique, l'étude

des huiles essentielles a considérablement élargi le champ de nos connaissances. Elle a doté la chimie organique de tout un chapitre nouveau à la création duquel ont puissamment contribué notamment : en Allemagne, Wallach et son école, Tiemann, Semmler, Bertram, Wahlbaum, Wagner, von Bæyer, etc.. ; en France, Barbier, Bouveault, Bouchardat, Haller, Béhal, etc... Ainsi que je l'ai dit déjà, les matières odorantes sont, dans la grande majorité des cas, des mélanges plus ou moins complexes de corps jouant, au point de vue du parfum, des rôles d'inégale importance. Les uns contribuent puissamment à l'arôme de la plante en apportant leurs caractères organoleptiques particuliers ; d'autres participent simplement à l'harmonie du mélange. Il en est qui, complètement inodores ou peu odorants, ont un rôle tout à fait effacé. Enfin, certains corps constituent des facteurs négatifs qu'il y a intérêt à éliminer.

On rencontre, parmi ces constituants de toutes catégories. des composés qui, par l'ensemble de leurs propriétés, par leurs relations de composition et de structure, par leurs liens d'étroite parenté, ont formé un groupe homogène dans le système de nos connaissances chimiques. On les a désignés sous le nom de composée terpéniques.

Les composés terpéniques de toutes fonctions peuvent être définis, comme on a l'habitude de procéder en chimie organique, en partant des hydrocarbures correspondants.

Il n'existe pas seulement des relations chimiques entre un hydrocarbure déterminé, l'alcool correspondant, l'aldéhyde, la cétone ou autres fonctions qui en dérivent normalement et qui sont unis en quelque sorte par des liens de parenté en ligne directe. Il existe aussi, dans la série terpénique, une parenté générale en ligne collatérale. De sorte que tous ces corps peuvent former un groupe spécial, étendu, et en même temps bien défini.

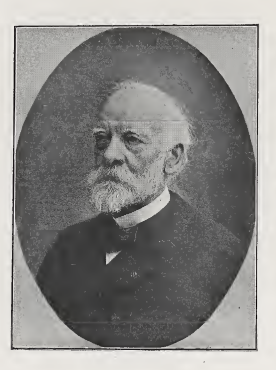
Au point de vue de leur constitution, les composés terpéniques possèdent, dans leurs molécules, de tels arrangements des atomes de carbone que leurs squelettes sont identiques à celui du para-cymène ou peuvent l'engendrer facilement. Les uns sont représentés par des formules linéaires qui se ferment aisément selon la disposition architecturale du p-cymène ; les autres sont représentés par des formules cycliques dans lesquelles le squelette du cymène apparaît ou peut se former par une désarticulation dont le mécanisme est réalisable.

Indépendamment des composés terpéniques, les huiles essentielles renferment, en grand nombre, des corps appartenant soit à la série grasse, soit à la série aromatique, soit à d'autres groupes de corps ne rentrant pas dans ces deux séries.

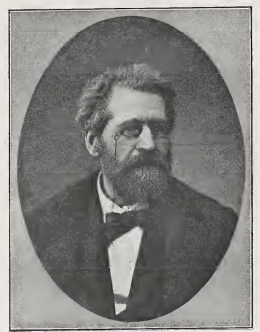
L'étude de ces différents corps, et en particulier de ceux qui appartiennent à la série terpénique, était particulièrement ardue. Souvent contradictoires étaient les résultats et les conclusions auxquels elle avait donné lieu. Aussi, pour l'entreprendre avec profit, fallait-il s'y spécialiser. Les difficultés qui résultaient de la complexité et de la non coordination des connaissances acquises écartaient de cette question nombre de chimistes, de sorte qu'un exposé complet des faits et une discussion serrée des résultats s'imposait pour rendre le sujet accessible aux chercheurs.

Aussi, dans un mémoire paru en 1897 dans l'Agenda du Chimiste avions nous,

M. Dupont et moi, présenté le cadre du premier ouvrage didactique sur les Huiles essentielles. Cette œuvre fut réalisée à l'époque où je faisais mes premières recherches à la Sorbonne au Laboratoire de Charles Friedel, dans ce même labotoire où, sous la direction de Würtz d'abord, de mon regretté Maître ensuite, furent soutenues les luttes si ardentes et si glorieuses qui assurèrent finalement le triomphe de cette splendide théorie atomique par laquelle la chimie organique a pu donner de si merveilleux résultats.



M. Friedel



M. Grimaux

Grâce au concours matériel de M. Louis Pillet, notre ouvrage *Les huiles essentielles et leurs principaux constituants* put voir le jour sans entrave, sans limitation de texte et de formules. Il était sous presse lorsque la Science française eut à déplorer la perte de Charles Friedel. Ce fut Edouard Grimaux, son ami, un ardent défenseur et vulgarisateur de la théorie atomique, qui, en termes touchants, le présenta au public.

L'étude des constituants des huiles essentielles se poursuivit avec une très grande activité, la constitution des principaux composés terpéniques fut établie et vérifiée par la synthèse. Et certes, si cette synthèse n'a pas placé l'industrie des parfums artificiels dans une position de rivalité vis-à-vis de l'Industrie des parfums naturels, elle n'en a pas moins fourni à la première des directives pour rechercher, par voie d'analogie, des parfums nouveaux, telles les ionones. Ainsi

le progrès s'est manifesté dans tous les sens, sans rivalité ni préjudice d'aucune sorte.

La connaissance de la composition chimique des huiles essentielles ne tarda pas à devenir un guide sûr dans le traitement des plantes à parfums et plus particulièrement des fleurs.



Collection Eug. Charabot.

En outre, l'application de méthodes analytiques au groupe des corps qui constituent les huiles essentielles permit, non seulement la classification, l'examen et l'estimation rationnelle de ces matières, mais encore la solution de questions d'un profond intérêt physiologique et technique : étude des mécanismes qui président à la formation des produits odorants et à leur évolution ; recherche des relations existant entre les phénomènes chimiques qui modifient ces produits et les manifestations immédiates de la vie végétale ; connaissance du rôle des essences dans l'économie. Ces problèmes, séduisants entre tous, ont, on le conçoit aisément, une importance capitale, non seulement au point de vue d'une culture raisonnée et d'une récolte judicieuse, mais encore au point de vue de l'extraction rationnelle du parfum.

A leur étude, j'ai consacré, soit seul, soit en collaboration notamment avec Al. Hébert (1), plus de dix années de recherches.

La question embrasse : la formation et la circulation des composés odorants ; leur évolution et le mécanisme de cette évolution ; la genèse des matières odorantes ; le rôle physiologique des parfums.

Ainsi, dans le domaine des parfums, comme dans tous les autres domaines de l'activité humaine, la Chimie a porté avec elle ses actifs éléments de progrès. Partout elle a élargi, complété, perfectionné l'œuvre de la Nature, partout elle a permis d'éclairer les recherches, de varier les méthodes, de multiplier les possibilités. Et l'industrie de la parfumerie, constamment secondée par l'effort exercé et le progrès réalisé dans les deux autres industries dont elle dépend, constamment enoblie par l'initiative, le génie créateur, a participé d'une façon toujours plus puissante au rayonnement du goût français.

EUGÈNE CHARABOT,
de l'Académie d'Agriculture.

(1) Charabot et Gatin, *Le Parfum chez la Plante*, O. Doin, Paris 1908.



Scène de la région de Grasse

(Photo Giletta.)



GRASSE

Photo Motti



Notice historique sur la Ville de Grasse



Les origines de la ville de Grasse se perdent dans la nuit des temps. Des travaux des archéologues et des historiens qui se sont occupés de la question, il paraît résulter que les premiers occupants de l'emplacement de notre ville appartenaient à un petit groupement celto-ligure de la région. Plus tard, les Romains y établirent un poste fortifié dont on retrouve des vestiges dans les premières assises de la vieille tour du Puy, éminence qui forme comme l'Acropole de la ville. M. P. Sénequier, l'érudit historien, attribue la fondation de Grasse à des familles fuyant devant les Lombards qui dévastaient les côtes, au VIe ou au VIIe siècle.

La nouvelle cité ne tarda pas à prendre une réelle importance et à se donner une forte organisation municipale qui en fit, à l'instar des villes italiennes, une véritable petite république, avec des édiles et des consuls élus annuellement. Dès 1154, le pape Adrien IV demande aux consuls et au peuple entier de Grasse, aide et protection pour les moines de Lérins contre les Sarrasins. En 1166, les consuls de Grasse signent comme témoins un acte de donation du comte de Provence, Raymond-Bérenger III, en faveur du même monastère de Lérins.

C'est au cours du XIIe siècle que fut achevée la construction de la cathédrale Sancta Maria de Podio.

Déjà, à cette époque, Grasse fournissait la France, l'Italie et l'Espagne de ses cuirs et de ses huiles. Sa forte population, son éloignement de la mer l'avaient garantie des courses et des pirateries des Sarrasins. En 1179, elle passe un traité d'alliance avec Pise, et en 1198, elle s'allie avec Gênes contre Pise, traité qui fut plusieurs fois confirmé et renouvelé jusqu'en 1420.

Dès que les Sarrasins furent expulsés définitivement de la Provence, des magistrats municipaux, ne reconnaissant au-dessus d'eux ni évêque, ni seigneur, mais Dieu seul, *Dei gratia consules grassœ,* se donnèrent volontairement à Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, aux conditions proposées par eux-même (24 juillet 1227). Notre ville était fatiguée des menées du parti gibelin, elle se donna au puissant comte qui, en échange, lui garantit ses privilèges, immunités et franchises municipales. Quelques années plus tard, en 1244, elle devint chef-lieu de viguerie et ville épiscopale, par suite de la translation de l'évêché d'Antibes à Grasse.

Au XIVe siècle, notre ville s'entoure de



Statue de Fragonard (Photo Guizol.)

tours et de remparts. Elle entend rester fidèle à la reine Jeanne malgré ses malheurs, et dans le but de la soutenir dans sa lutte contre Raymond des Baux, Grasse entre dans la ligue formée par Marseille, Arles, Toulon, Hyères et Nice. Elle n'hésite pas de prendre part aux Etats d'avril 1390, où la guerre fut déclarée à Raymond-Turenne, le dévastateur de la Provence, ainsi qu'aux partisans des Duras.

Rien d'intéressant à signaler au cours du XV[e] siècle, si ce n'est l'annexion de La Provence au royaume de France(1483). Grasse donnera les mêmes preuves de loyalisme et de fidélité au roi de France que celles qu'elle avait manifestées au comte souverain de Provence. Place forte voisine de la frontière du Var, elle aura beaucoup à souffrir des guerres de la royauté, tout en déployant dans la résistance le maximum de courage civil et militaire.

Dans les premiers jours d'août 1536, Charles-Quint arrive à Grasse qu'il trouve à peu près déserte : le comte de Tende, gouverneur de la Provence, l'avait fait démanteler. L'empereur y passe la nuit, et après l'avoir livrée au pillage, se dirige sur Fréjus, lieu de rendez-vous de son armée.

Aucun excès ne se produisit à Grasse



Grasse autrefois. — Lavoir. (Photo Giletta.)

pendant les guerres de religion. La réforme y fit bien quelques adhérents. Il s'y fonda même une petite église administrée par un consistoire, mais elle ne subsista pas longtemps comme église distincte. Peu à peu, la plupart de ses membres revinrent au catholicisme, de sorte qu'en 1682, on ne comptait plus que trois habitants professant le culte réformé.



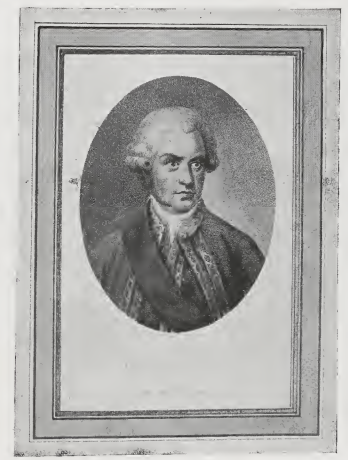
La Place Neuve (Photo Giletta.)

Aux guerres de religion succédèrent celles de la Ligue. Ayant embrassé d'abord le parti des Carcistes, Grasse se tourna du côté des Razats, lorsque ce parti, recruté parmi les protestants et les catholiques (Politiques ou Bigarrats), se montra soumis au pouvoir royal. La Valette y dominait, et après l'assassinat de Henri III, Henri IV fut reconnu et proclamé à Grasse, tandis qu'Hubert de Vins, le nouveau chef des ligueurs, aidé de l'étranger, marchait de succès en succès. Après avoir réduit toute la contrée, il vint mettre le siège devant Grasse, où il trouva la mort (novembre 1589). Après une héroïque résistance, la ville tomba au pouvoir des Ligueurs, et peu après les troupes du duc de Savoie l'occupèrent jusqu'en 1595. A ce moment, à la suite d'évènements qui seraient trop longs à raconter, elle secoua la domination étrangère et se rangea avec enthousiasme sous le drapeau de Henri IV.

Malgré les maux de la guerre et les dé-

sordres sans nombre de cette période particulièrement agitée, Grasse conserva dans cette seconde moitié du XVIe siècle sa prospérité industrielle et commerciale· De la même époque date, paraît-il,

brée de celle de Draguignan, fut créée par édit du 18 mai 1574. Elle comprit dans son ressort les vigueries de Grasse et de Saint-Paul, et cette création mit le comble à la renommée de la cité.



Comte de Grasse

Collection Eug. Charabot.

l'introduction de la parfumerie dans notre ville par un Florentin du nom de Tombarelli qui y aurait établi un atelier dans la maison Payan, à la place de la Poissonnerie.

La sénéchaussée de Grasse, démem-

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, Grasse eut à subir les nombreux passages de troupes auxquels l'exposait sa situation de place frontière. Pendant les guerres de la succession d'Espagne, en juillet 1707, l'ennemi imposa la ville d'une

contribution de 36.000 livres, mais il en est chassé au mois d'août suivant, par le maréchal de Tessé.

En décembre 1746, lors de la guerre de la succession d'Autriche, une contribution de pareille somme fut imposée par le général Novati, et le comte de Broun, général en chef de l'armée ennemie, y transporta son quartier général. Mais la garnison autrichienne dût bientôt s'enfuir à l'approche du maréchal de Belle-Isle. (30 janvier 1747.)

Les habitants supportèrent patriotiquement les charges et les réquisitions de la guerre, et la prospérité toujours croissante des industries locales des huiles, des cuirs, des savons et de la parfumerie, depuis longtemps florissantes, ne s'en ressentit pas plus que des longues querelles du clergé qui pendant cette période, troublèrent seules la paix intérieure de la cité.

La Révolution trouva à Grasse une nombreuse bourgeoisie ouverte aux idées nouvelles. A sa tête figurait le maire de la ville, l'avocat Mougins de Roquefort, qui fut élu député du tiers-état, alors que son frère, curé de la paroisse, était élu député du clergé (1789). Grasse devint chef-lieu de district, mais l'évêché fut supprimé, et le palais épiscopal, vendu nationalement, fut acquis par la commune qui en fit l'hôtel-de-ville. A la reddi-



Place aux Aires (Photo Giletta.)



Petite porte d'entrée
de l'Usine PAYAN BERTRAND
Grasse

tion de Toulon, notre cité devint le chef-lieu du département du Var, siège de l'administration départementale et du tribunal révolutionnaire. Elle perdit ce titre en octobre 1795.

Les seuls évènements qui méritent d'être relatés sous l'Empire furent le séjour de la princesse Pauline Bonaparte, dans l'hiver de 1811, et le passage de Napoléon, retour de l'île d'Elbe (2 mars 1815).

Au dix-neuvième siècle, la ville s'est modernisée, grâce à des travaux édilitaires importants. Le progrès s'y est manifesté sous toutes ses formes. Si les industries de la tannerie et de la savonnerie ont disparu, celle de la parfumerie n'a cessé de se développer et de s'accroître dans des proportions considérables. L'extension des cultures florales a subi la même progression, et actuellement, producteurs et industriels réalisent des bénéfices considérables.



(Photo Giletta.)

Grasse autrefois. — La Fontaine du Cours et l'ancien Hôpital (aujourd'hui démoli).

Dans le domaine intellectuel, la cité a fait un effort gigantesque dans ce premier quart du XXe siècle. Elle a édifié un nouveau collège de garçons et fondé un collège de jeunes filles, l'un et l'autre dans

un cadre merveilleux. La bibliothèque municipale, une des plus riches du département, va être transférée incessamment dans les bâtiments de l'ancien collège. Le Musée Fragonard, fondé en 1919 et inauguré en 1921, rassemble tous les souvenirs de la Basse-Provence dans le bel Hôtel de Cabris.

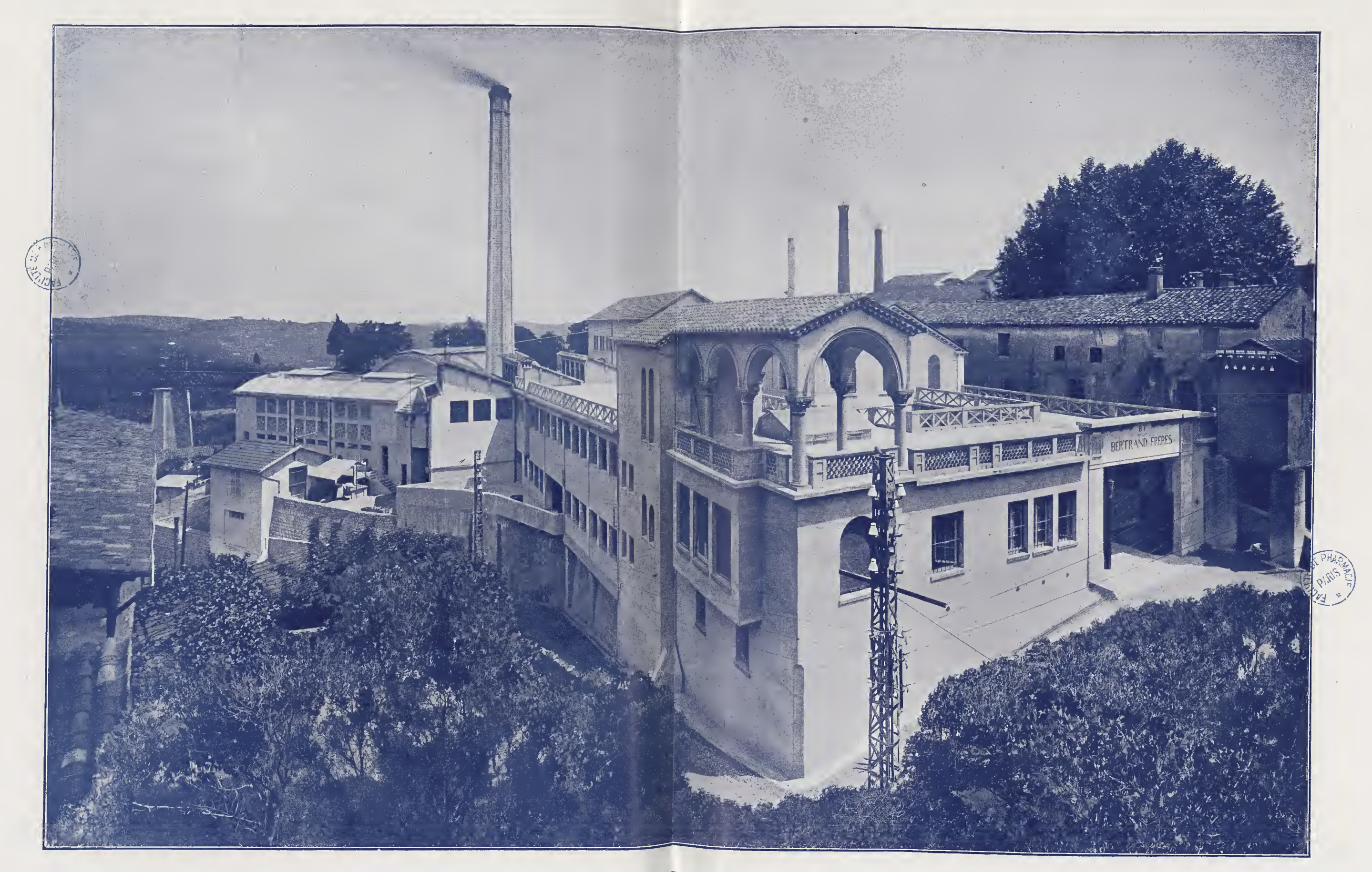
La douceur du climat, de plus en plus appréciée de la colonie étrangère et hivernante, a valu à Grasse d'être classée comme station climatique. Une nouvelle ère de prospérité va s'ouvrir avec l'extension de la ville à l'Est, provoquée par le lotissement du magnifique domaine de Rothschild. La ville des parfums peut envisager l'avenir avec confiance, optimisme et sérénité.

J. C. MARTIN,
bibliothécaire municipal.



(Photo Richard.)

Entrée du Musée Fragonard



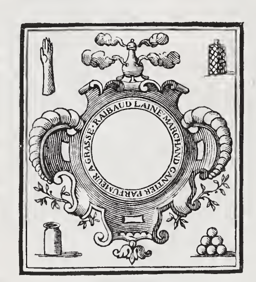
ÉTABLISSEMENTS BERTRAND FRERES — GRASSE (Alpes-Maritimes)
MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

La Parfumerie des anciens temps à Grasse



Tous ceux qui s'intéressent à la Parfumerie française, et leur nombre s'accroît chaque jour dans toutes les parties du monde, seront heureux de posséder quelques documents attestant son ancienneté dans la ville de Grasse, foyer de cette industrie. C'est pour eux que nous les avons réunis dans ce volume.

Le plus ancien en date est tiré des Archives Communales de Grasse. Dans une réunion tenue le 3 décembre 1724, les syndics, députés et autres membres du corps des marchands gantiers et parfumeurs de la ville de Grasse arrêtaient les statuts de leur corporation. Ils en demandaient l'homologation le 7 décembre 1724. Celle-ci leur était accordée le 11 février 1729 par le Parlement d'Aix, sous le règne de Louis XV. Les statuts furent définitivement enregistrés le 12 avril 1730 par le Greffier Négrin, ainsi qu'il appert de la copie que nous donnons de cet acte. Nous pouvons ainsi en garantir l'authenticité.



Vignette adresse de Parfumeur
Gravure de J. M. Papillon (1760)
(Bibliothèque Nationale)

Vous trouverez également la reproduction d'un original du Certificat de la Chambre du Parlement établie par l'article XV de l'édit de décembre 1764, certificat délivré en faveur de la Communauté des Gantiers et Parfumeurs de la ville de Grasse, généralité de Provence, pour rachat de charges le 15 octobre 1766.

A l'appui de notre texte vous verrez deux vignettes datant de 1760.

L'une porte la mention « De Tombarchy et Descoffier, Marchands Parfumeurs, à Grasse ». La déesse Flore, à moins que ce ne soit Vénus, y paraît sur un char conduit par l'Amour, traîné par une fillette.

Dans l'encadrement sont représentés un homme et une femme aux mains tenues par des chaînes, dans l'attitude qu'il

convient pour supporter le médaillon. A chaque coin supérieur, un cœur percé d'une flèche avec l'inévitable carquois et la banderolle, caractéristiques de l'époque.

L'autre est plus simple, avec son médaillon Louis XVI surmonté d'un brûle-parfum.

Aux quatre coins figurent les emblèmes de la profession : une main, un flacon, un pot, des pilules.

Dans la couronne on peut lire le nom de « Raibaud l'Aîné, Marchand Gantier, Parfumeur à Grasse ».

Au centre, l'absence voulue du dessinateur laisse une grande partie blanche destinée sans aucun doute à y inscrire le nom de l'essence ou de l'eau parfumée. Cette vignette prouve une fois de plus que les deux métiers de gantiers et de parfumeurs étaient réunis dans les mêmes mains au XVIII[e] siècle.



Vignette adresse de Parfumeur.
Gravure de J. M. Papillon (1760)
(Bibliothèque Nationale)



AUGMENTATIONS
de Gages & Charges
DES ETATS DU ROI,
rembourfables
au DENIER 20.

CERTIFICAT de la Chambre du Parlement, établie par l'article XV de l'Édit de Décembre 1764.

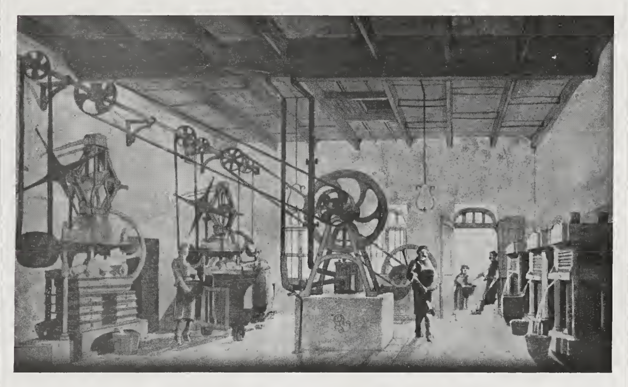
N° 267082.
1152 l. Deux cent soixante sept mille quatre vingt deux.

NOUS *fouffignés Confeillers au Parlement & de la Chambre établie par l'article XV de l'Édit du mois de Décembre 1764, regiftré en ladite Cour le 17 du même mois, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que fuivant les titres qui nous ont été repréfentés,* ~~M.~~ La Communauté des Gantiers Parfumeurs de la ville de Grasse Généralité de Provence *eft propriétaire de* Cinquante sept livres douze sols de gages au denier vingt pour réunion à leur corps des six offices d'inspecteurs et controleurs créez à la d. Communauté par Edit de fevrier 1745. contenue en une quittance expédiée à son profit par le Trésorier des revenus casuels le trente juillet mil sept cent quarante huit enregistrée au controlle général des finances le huit aoust suivant *dont l'emploi eft fait dans l'état du Roi des* finances de la Généralité de provence suivant le certificat du receveur général des finances en datte du premier juillet 1765. *ladite* partie *rembourfable, conformément audit Édit, moyennant* Onze cent cinquante deux livres *capital au denier Vingt*

FAIT à Paris, le Quatre Octobre *mil fept cent foixante-*~~cinq.~~ six.

Pierre Mayneaud

Vous verrez également reproduites des vues datant du siècle dernier. Une ancienne usine située sur une hauteur laisse voir au premier plan l'entrée du distilloir où s'élaborent encore de nos jours les plus fines essences naturelles de roses, de fleurs d'oranger, d'iris, de géranium, de menthe, de lavande, de bois de santal et tant d'autres. Des touffes de palmiers se dressent dans les jardins au milieu des fleurs et des arbustes, donnant un cachet exotique à ce coin de France. Au second plan Grasse et son clocher, ses usines et ses maisons que dominent le plateau Napoléon, Courmettes et les Maures. Nous voici maintenant dans l'intérieur de cette ancienne usine. La salle du distilloir est garnie d'une série d'alambics en cuivre étamé chauffés par la vapeur qui est canalisée dans le gros tuyau supérieur courant le long du mur. Le tuyau inférieur distribue l'eau froide aux réfrigérants à serpentin qui desservent chaque alambic. Les fleurs sont amenées de la salle de triage au distilloir, et introduites dans les alambics par le trou d'homme à garniture hermétique en cuivre qui figure au dessus de l'appareil. La charge se compose d'une quantité fixée de kilogrammes de fleurs



Ancienne Usine Roure-Bertrand Fils. — Salle des Presses.



Vue de l'ancienne Usine ROBERTET
avenue des Capucins, à Grasse

et d'un nombre proportionnel de litres d'eau. La vapeur est alors admise et la distillation commence. Par le robinet qui se trouve à la sortie du serpentin s'écoulent ensemble l'eau et l'essence. Cette dernière étant plus légère que l'eau surnage à la surface du récipient florentin qui reçoit le mélange. C'est une carafe peu plus haut sur le mur sert à la rectification de certaines essences dans le vide. Quelques hommes suffisent à conduire la distillation.

Dans l'autre salle a lieu la préparation des pommades parfumées. Les pots en métal avec leurs cuillères de bois ont contenu les corps préparés d'avance en



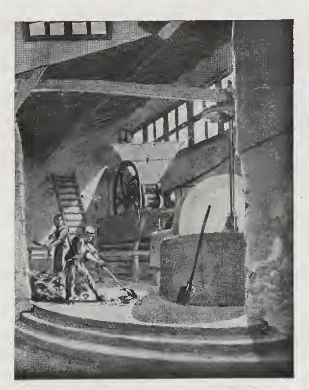
Ancienne Usine Roure-Bertrand Fils. – Fabrication à froid des pommades et huiles enfleurées.

en verre que vous pouvez remarquer dans la gravure. Elle porte sur le côté un appendice en col de cygne qui permet au trop plein d'eau de s'écouler dans des récipients en fer blanc, tandis que l'huile essentielle est précieusement recueillie par ailleurs. L'œuf placé un hiver, mélange savamment dosé de graisses de porc et de graisses de bœuf complètement épurées. Les femmes les font chauffer doucement à feu nu sur ces petits fourneaux alimentés par du bois.

Lorsque ces graisses sont fondues les hommes ou les femmes chargées de ce

travail, versent dans chaque bassine de cuivre étamé un poids de fleurs correspondant au poids de graisse qui s'y trouve. On éteint le feu et on laisse refroidir le tout pendant un certain nombre d'heures, pour permettre à la graisse d'absorber tout le parfum de la fleur. Les femmes préposées aux foyers les rallument

supplice n'est pas fini. De la graisse reste encore adhérente à leurs pétales à leurs étamines, à tout ce qui fut leur charme dans la vie. Les industriels rapaces veulent la récupérer. Après tout puisqu'elles sont mortes, qu'on les dépouille entièrement. N'en fait-on pas autant de notre humaine guenille. Ces res-



Ancienne Usine Roure-Bertrand Fils.
Moulin pour la pulvérisation des racines d'Iris de Florence.



Ancienne Usine Roure-Bertrand Fils
Réserve d'essence et d'esprits parfumés.

ensuite pour amener la graisse de nouveau à l'état fluide. Les bassines sont alors enlevées du foyer. Leur contenu est versé sur une toile neuve qui laisse filtrer la graisse parfumée, tandis que les pauvres fleurs mortes et déchirées gisent en tas, comme un vulgaire résidu. Leur

tes précieux sont donc soigneusement recueillis et placés dans des couffins à mailles serrées. Ces couffins forment des poches dont une corde solide ferme l'ouverture. On en superpose quelques uns sur le plateau de la presse hydraulique représentée au fond de la salle. La pres-



Salle de fabrication des pommades
à l'ancienne Usine ROBERTET



sion s'exerce lentement et la graisse parfumée et recueillie avec précautions dans des récipients bien propres pour être mélangée à la première et servir de nouveau à une seconde opération. Les fleurs ont donné tout ce qu'elles possédaient.

Leurs dépouilles maintenant agglomérées, ou pulvérisées serviront d'engrais à la terre pour nourrir d'autres plantes ou d'autres fleurs, et perpétuer l'œuvre éternelle de la Providence, l'évolution continue des êtres avec ou sans âmes.



Communiqué par Pilar Frères.

Essencier. Flacon ancien

ARCHIVES COMMUNALES DE GRASSE

FF. 36, folio 200 verso et suivants.

Enregistration des Statuts du corps des Marchands gantiers et parfumeurs de cette ville de Grasse, dressés par les Syndics et députés et autres anciens et principaux marchands du corps, par délibération du 3 décembre 1724, sous le bon plaisir de la Cour.

PREMIÈREMENT. — Il sera établi 4 syndics seulement pour cette première année et à l'avenir, il en sera nommé deux qui gèreront avec deux vieux qui resteront pendant deux années.

II. — Il sera aussi procédé à la nomination de quatre maîtres pour servir d'aide auxdits Syndics pour gérer aux affaires du corps, lesquels resteront pendant deux années, et à l'avenir, il n'en sera nommé que deux qui resteront avec les deux vieux ainsy continuant.

III. — Ces syndics et députés seront nommés et élus par les huit qui seront en charge et approuvés par l'assemblée qui sera convoqué à ce sujet.

IV. — La nomination se fera la seconde fête de Noël 1725, et ainsi continuant annuellement et entreront en charge le 1er janvier suivant, et ceux qui sortiront rendront leur compte par tout le mois de leur sortie par devant les quatre députés modernes.

V. — Lorsqu'il surviendra des affaires qui intéresseront le corps, les syndics proposeront à une assemblée qu'ils convoqueront de quatre députés et autres anciens qui auront passé les charges, pour délibérer sur ce qui y sera proposé.

VI. — Lesdits syndics nommés feront un inventaire des papiers qui leur seront remis et en demeureront chargés, de même que des comptes qui seront rendus tant du passé que de l'avenir, et à la fin de chaque syndicat, les remettront à leurs successeurs.

VII. — Lesdits syndics ne pourront rentrer dans leur charge que cinq années après leur sortie exclusivement.

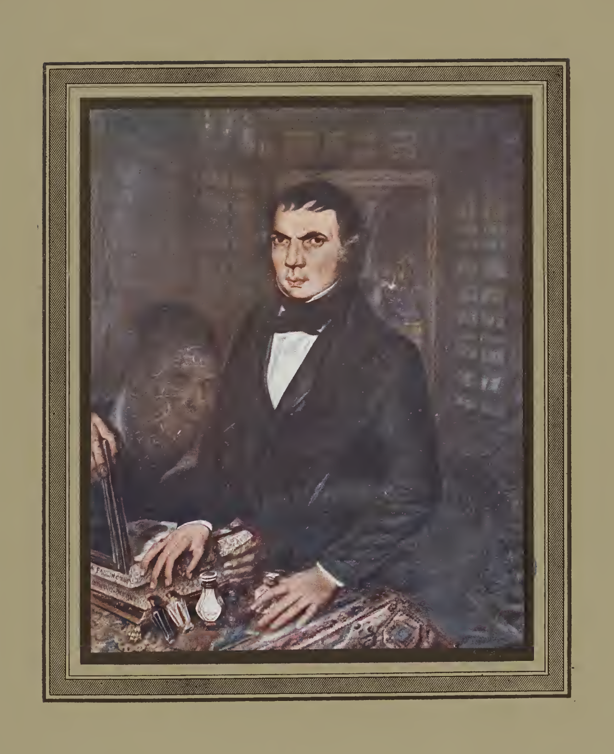
VIII. — Ne pourra entrer dans lad. charge de syndic ni de député, aucun maître qu'il n'aît dix années de maîtrise compris ceux qui seront soumis ci-après à l'apprentissage.

IX. — Lors de la convocation des assemblées générales et particulières, lesd. syndics et députés pourront délibérer en absence des autres advertis par le cler (?) pour ne pas retarder les affaires du corps.

X. — Qu'aucun ne pourra faire le commerce des gants et de parfumerie, qu'il n'ait atteint l'âge de 20 années, et qu'il n'ait fait un apprentissage de trois ans chez un maître du corps et qu'il n'ait aussi servi trois autres années, ledit maître ou un autre, duquel apprentissage et service, l'aspirant sera tenu de justifier par un acte public et un certificat dudit maître, suivant l'article second de l'article premier de l'édit de commerce.

XI. — Lors de l'acte d'apprentissage, les maîtres seront tenus et obligés de payer au corps cinq livres, sauf son remboursement sur l'apprenti.

XII. — Après l'apprentissage fait et justifié de la manière ci-dessus marquée à l'article 10, l'aspirant se présentera aux syndics pour être reçu maître, lesquels convoqueront dans une assemblée particulière les quatre députés, et ensemble



M. COURT

Fondateur de la Maison

BRUNO-COURT

GRASSE



ils interrogeront l'aspirant sur tout ce qui concerne le commerce qui souhaite de faire la ganterie ou la parfumerie, ou les deux ensemble, s'il y échoit, et ensuite ledit aspirant fera le chef-d'œuvre qui lui sera ordonné par lesdits syndics et députés, et payera 140 livres pour subvenir aux charges du corps et 10 livres pour les pauvres qui seront distribuées par les syndics, le tout pour son droit de maîtrise dont il lui sera donné acquit avec un extrait de sa réception qui sera insérée dans les registres du corps par lesdits syndics qui s'en chargeront dans un compte courant, et si l'aspirant n'est pas trouvé capable par ses réponses ou par le chef-d'œuvre, il sera renvoyé.

XIII. — Et parce que plusieurs personnes sans expérience se mêlent actuellement du commerce de la ganterie et parfumerie au préjudice du corps et du public, par la défectuosité des marchandises ou autrement, il a été délibéré que les syndics feront rendre compte aux anciens qui ont administré, de tous les droits d'aspirant et autres qu'ils ont reçu, et ceux qui n'auront pas payé le droit d'aspirant, ils seront contraints à la diligence des syndics modernes, et à l'égard de ceux qui n'ont pas un commerce ouvert depuis 6 années au moins, seront obligés avant que de continuer de subir l'examen en conformité de l'article 12.

XIV. — Aucun du corps ne pourra faire des apprentifs qu'il n'ait auparavant été reçu maître par lesdits syndics et députés , laquelle réception ne sera faite qu'aux fils de maîtres qui auront travaillé dans la maison de leur père ou ailleurs, ou à ceux qui justifieront d'avoir fait un apprentissage ou le commerce pour leur compte depuis 6 années au moins, laquelle expédition sera faite moyennant 20 sols pour subvenir aux frais de ladite réception, sera faite dans l'année par tous ceux qui voudront continuer leur commerce et être reçus maîtres, et à faute de se faire recevoir dans l'année, insérés dans le livre qui sera dressé des marchands, seront déchus de leur réception et les fils desdits maîtres seront reçus gràtis à l'avenir.

XV. — A l'avenir, les veuves des maîtres jouiront pendant leur vie du privilège comme leurs maris, à l'effet de quoi elles pourront continuer le commerce sans rien payer.

XVI. — Les syndics seront obligés de faire leur visite chez tous les maîtres du corps de trois en trois mois pour voir et visiter les marchandises si elles sont bonnes, et de recette, et là où ils les trouveront défectueuses, elles seront portées au bureau et visitées par lesdits syndics et députés, et n'étant trouvée de recette, sera condamnée et déchue de vente.

XVII. — Lesdits syndics seront obligés de tenir la main qu'aucun autre du corps ne fabrique aucuns gants ni parfumeries, et en cas de contravention, telle marchandise sera par eux saisie et les contrevenants poursuivis pour la confiscation et l'amende de 100 livres.

XVIII. — Sera permis auxdits syndics et députés et autres dudit corps lorsque le cas le requerra, de fixer le temps pour la cueillette de la fleur du jasmin, s'ils trouvent à propos qu'elle soit cueillie après la St-Michel, ou s'il sera desisté après ladite fête pour prévenir les abus que plusieurs commettent en employant une mauvaise qualité de fleur.



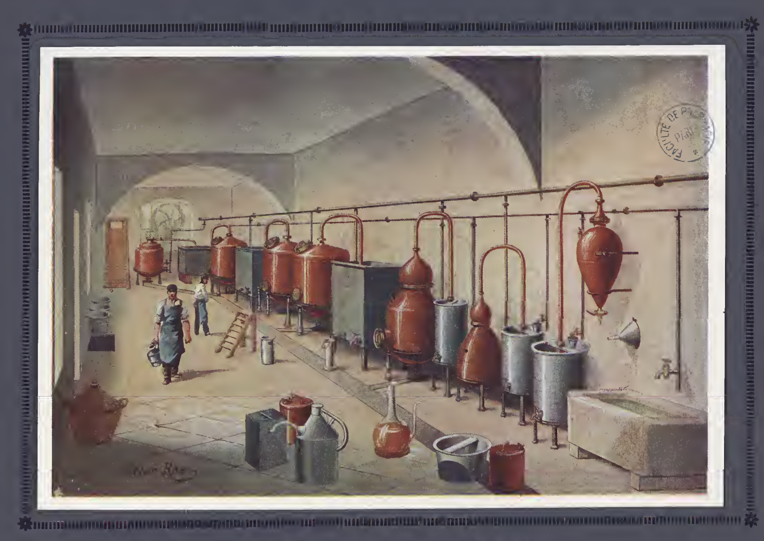
XIX. — Chaque maître ne pourra faire qu'un seul apprentif à la fois, à peine contre les apprentifs surnuméraires d'être déchus de la maîtrise, et néanmoins il ne sera reçu ni admis aucun compagnon, soit apprentif ou fils de maître par chef-d'œuvre ou autrement qu'au préalable lesdites lettres de maîtrise créées du mois dernier de novembre 1722 n'ayent été remplies.

Et ainsi que dessus, a été procédé par nous à la dresse des présents statuts par nous soussignés, syndics, députés et autres du corps des marchans gantiers et parfumeurs de cette ville de Brasse, en exécution de la délibération du 3e du présent mois, après due conférence parmi nous avec plusieurs anciens marchands de cette ville soussignés, desquels statuts les syndics modernes demeureront chargés d'en demander l'homologation à Nosseigneurs du Parlement de ce pays, s'il leur plaît, l'exécution pour le maintien du bon ordre et pour l'intérêt du public. Fait et arrêté à Grasse, le 7 décembre 1724.

Signé : H. Ricord, syndic, Lacombe, syndic, et Girard, Leydier, syndic, et Faye, Masson, Pugnaire, députés, P. Artaud, député, J. Artaud, Pugnaire, D, Faye, Ferron, Laugier, Joseph Amic, Gerard et mon père, Raybaud, J. Debezieux, H. Raymond, A. Raymond, H. Jonannis et Artaud, à l'original.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sur la requête présentée à nos amis et faux conseillers, les gens tenant la chambre ordonnée durant les vacations, par les syndics du corps des marchands gantiers et parfumeurs de la ville de Grasse contenant, etc. Vu lesdits statuts du 7 décembre 1724 ..... des consuls de Grasse et requête dont est question, signée Mottet, le décret de soit montré au procureur général du Roy, ses conclusions aujourd'hui, signées : Boyer, desquelles ouï le rapport de notre ami et feal conseiller en notre dite cour, M. Antoine de Gautier, seigneur de Vallabre et de St-Pierre, tout considéré, savoir faisons que notre dite chambre par son ararrêt du 21 juillet 1728, a homologué lesdits statuts, ordonne qu'ils seront registrés èz registres de la cour pour être gardés et observés selon leur forme et teneur, pour ce est-il que nous, suivant ledit arrêt et à la requête desdits syndics du corps des maîtres gantiers et parfumeurs de la ville de Grasse, mandons au premier des huissiers de notre cour de Parlement de Provence ou autre officier, sergent sur ce requis, mettre ledit arrêt et statuts à due et entière exécution, selon leur forme et teneur, et faire pour l'entière exécution du contenu dudit arrêt et statuts, tous exploits de justice requis et nécessaires, nonobstant opposition ou appellation quelconque et sans préjudice d'icelles, pour lesquelles nous voulons être différé, de ce faire te donnons pouvoir. Donné à Aix en notre dit Parlement, le 11 février l'an de grâce 1729 et de notre règne le 14. Signé Par la Cour : Martin d'Amirat.

Du 12 avril 1730, par nous greffier soussigné, les statuts ci-dessus ont été enregistrés de même que l'arrêt de la Cour portant homologation. Signé : Négrin, greffier.



Distilloir de l'ancienne Usine ROBERTET

La Région Pittoresque de Grasse



Collection Pierre Dhumez





Photo Richard

La Région Pittoresque de Grasse



Le nom de Grasse embrasse toute la région du Sud-Est où se cultivent les fleurs à parfum de même que le nom de Bordeaux suffit à désigner la région du Sud-Ouest où se cultivent les vins de la Gironde.

Cette région de Grasse fait partie de la belle Provence ensoleillée. Comment décrire les scènes qui s'y déroulent depuis l'aube matinale, soulevant peu à peu les voiles de la nuit sur la nature reposée et encore nonchalante, jusqu'au crépuscule vespéral, ramenant de nouveau sur la terre en travail les ombres mystérieuses de la fin du jour. Le tableau change à chaque minute dans l'espace



Photo Richard.



Photo Richard.

où le divin Phœbus promène sa palette. Les progrès réalisés par la photographie nous permettent heureusement d'en fixer quelques-uns pour le charme de nos yeux et le doux souvenir des choses vues.

Parcourez la campagne du Golfe Juan à la Napoule en suivant les côtes immenses de cette partie privilégiée de la Méditerranée, ou en remontant les collines en gradins qui s'élèvent de Vallauris à Vence, par la Vallée du Loup, ou de Cannes à Grasse par la vallée de la Siagne, et vos yeux éblouis contempleront avec ravissement les scènes que chaque saison ramène sur cette pittoresque région.

Nous sommes en Mai, en pleine saison des Roses. Les charmants arbustes épineux qui les portent rapetissés par la taille qu'on leur fait subir, disparaissent sous les fleurs réunies en un bouquet rond et rose. Ils se touchent tous, et finissent par former un véritable tapis rosé, où les feuilles dentelées jettent parci, par-là leurs teintes de verdure plus ou moins foncée. D'un geste gracieux des femmes, des jeunes filles, se penchent pour cueillir délicatement les fleurs. Le souci de bien faire et d'éviter les cruelles épines donne à leur physionomie un air sérieux, tandis que leurs bras se tendent pour couper le pédoncule au plus près du calice des sépales. Il importe en effet de ne porter aux usines que la matière utilisable. Les tiges trop longues, les feuilles trop nombreuses donnent lieu parfois à des litiges entre les horticulteurs et les parfumeurs.

De même lorsque les fleurs sont cueillies par temps de pluie ou de rosée matinale abondante, il y a lieu à une diminution de prix du kilogramme de fleurs, à l'entrée, à l'usine pour compenser l'augmentation de poids résultant de l'humidité.

Photo Richard

Scène de la Vie florale

La cueillette a lieu du matin à la première heure jusque vers neuf heures au plus tard, moment où le soleil darde un peu trop sur les champs. Vite on s'empresse d'ensacher les dernières fleurs coupées et de les porter à la maison. N'est-elle point typique la photographie de cet auvent au toit de planches inégales, supporté par deux colonnes carrées. Ruines d'un cabanon provençal, sous lesquelles s'abrite en une pose d'attente une belle jeune fille brune aux longs cheveux noirs, tandis que sa compagne apporte sur son dos le dernier sac de roses, à moitié rempli.

Fin avril et commencement de mai a lieu également la récolte des fleurs d'oranger. Golfe Juan de Vallauris, sur le littoral; Le Bar, Chateauneuf, Grasse, en montagne, en fournissent de grandes quantités. L'oranger bigaradier est taillé de façon à produire le plus de fleurs possible. Le tronc se divise en branches à un mètre du sol environ, et la cueillette peut souvent se faire sur les branches basses sans recourir à l'échelle. Il n'en est pas de même pour les branches hautes qui peuvent s'élever quelquefois jusqu'à deux mètres et plus. Les femmes et les jeunes filles sont souvent accompagnées par des hommes et des jeunes gens pour cette recolte. Les fleurs d'oranger doivent être coupées au plus ras du calice, lorsqu'elles sont déjà épanouies, ou en boutons sur le point de s'ouvrir. Si les parfumeurs trouvent, au moment du pesage à l'entrée à l'usine, qu'il y a trop de brindilles ou de feuilles ils peuvent



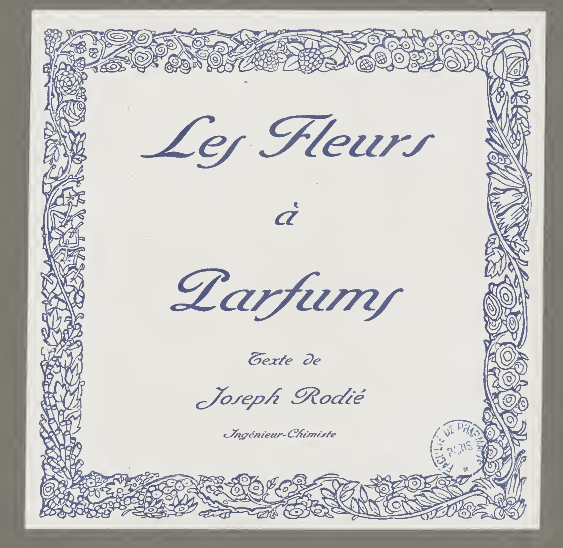
Photo Richard.

demander une réduction du prix au kilog. Il en est de même dans le cas où les fleurs seraient trop humides.

Le spectacle de la cueillette des roses et des fleurs d'oranger est vraiment inoubliable pour ceux qui ont le bonheur d'y assister une fois dans leur vie. Ils deviennent chaque année plus nombreux, et il est probable que beaucoup de nos lecteurs seront heureux de trouver dans cet ouvrage cette évocation de leurs souvenirs.



Photo Richard.



Les Fleurs à Parfums

Texte de

Joseph Rodié

Ingénieur-Chimiste



CHAMPS DE ROSES
AUX ENVIRONS DE GRASSE

BERTRAND FRÈRES
GRASSE

Les Fleurs à Parfums



Si l'on demandait au grand public quelle idée il se fait des mots « matières premières », chacun évoquerait, au gré de ses voyages et de ses souvenirs, les mines de charbon qui s'ouvrent sous le ciel laborieux du Pays Noir, les métaux en fusion dans les creusets des fonderies, les corps gras qui deviennent des savons, les laines qui se transforment en tissus, les monceaux de phosphates ou de produits chimiques qui constituent des engrais. Mais qui songerait à ces créatures charmantes et délicates, les fleurs ? Une fleur sur sa tige réjouit l'œil qui se pose sur elle ; plusieurs fleurs réunies par un lien font un bouquet qui charme les sens de la vue et de l'odorat ; mais des milliers de ces mêmes fleurs, enfermées dans des sacs, entassées dans des corbeilles, jetées en vrac sur le carreau des usines, telle est la matière première d'une industrie privilégiée, l'industrie de Grasse.

Alors que d'autres fabrications donnent le jour à des centaines de tonnes de produits, dans les usines de Grasse, on ne parle guère qu'en kilogs ; mais, si des poids nous passons aux prix, à la valeur de ces produits manufacturés, nous renversons les rôles et la balance change de sens. Un colis d'essence de jasmin ou de violette vaut autant qu'un train entier d'acier, et tout cet argent, condensé dans un si petit volume représente le bien-être des paysans, des ouvriers, de tous ceux qui ont su produire, recueillir et traîter cette précieuse matière première qu'est la fleur.

Aussi espérons-nous intéresser nos lecteurs en leur racontant avec simplicité et sans prétention, l'histoire de dix fleurs, choisies parmi les plus utilisées dans l'industrie de Grasse. Nous dirons surtout d'où viennent ces plantes, où et comment on les cultive, quelles sont leurs maladies et leurs ennemis, quels sont les produits qu'on en retire. Mais bien mieux que des mots, scientifiques ou non, les nombreuses photographies qui accompagnent le texte, donneront une idée exacte de ces cultures florales. Ces vues représentent la nature, telle qu'elle est, et nous sommes assurés que la véracité de ces documents, ainsi que leur côté décoratif, ne pourra échapper à personne.

Joseph RODIÉ

Ingénieur-Chimiste.

Les Fleurs à Parfums

présentées par

Bertrand Frères :	La Rose.
Bruno Court :	La Tubéreuse.
Camilli Albert et Laloue :	L'Oranger.
Pierre Dhumez et Cie :	La Sauge Sclarée.
J. Méro et Boyveau :	La Lavande.
J. Henri Moutet :	Le Mimosa.
Payan et Bertrand :	La Violette.
Pilar Frères :	La Jonquille.
P. Robertet et Cie :	Le Jasmin.
Schmoller et Bompard :	La Cassie.


La Rose
Bertrand frères
Grasse

La Rose

Bertrand Frères

Avec la fin d'avril, on voit s'épanouir dans les cultures de Grasse les premières Roses, qui vont bientôt affluer aux usines, et constituent avec l'oranger, les fleurs du mois de Mai. C'est assurément le moment où toute l'industrie grassoise bourdonne comme une ruche, et donne le maximum de son activité. Ce ne sont que ramasseuses dans les champs, couffins portés à bras dans les sentiers, camionettes sur les routes, travail ininterrompu de jour et de nuit dans les usines. Qui n'a entendu, de la bouche des vieux fabriquants de Grasse, tomber ces mots fatidiques « *Le mois de Mai* », ne peut comprendre l'importance de cette période sacrée : on oubliait même les clients et on faisait attendre les commandes !

Tout le monde connaît la Rose, la plus aimable et la plus variée des fleurs cultivées. Mais celle qui donne l'essence et l'eau n'a rien de commun avec les Roses ornementales. C'est une fleur plus modeste, plus rustique et presque sauvage, à peu de pétales et de moyenne grosseur, d'origine inconnue, dérivée sans doute de la « *Rosa Damascena* ». L'antiquité a connu les huiles parfumées à la Rose, puis l'eau de rose, et enfin l'essence. L'eau constituait un commerce important pour certains pays et la Perse en a retiré certainement autrefois un revenu sensible. Quant à la découverte de l'essence, elle est mêlée à de gracieuses légendes orientales, qui, d'après les écrits du médecin italien Manucci et de M. L. Langlès, semblent comporter une grande part de vérité. Avant 1612, il n'en avait pas été fait mention d'une façon précise mais vers cette époque, au cours d'une fête donnée en Perse, une fastueuse princesse fit couler dans ses jardins des ruisseaux d'eau de rose, sur laquelle vint surnager un corps solide, qui fut reconnu par tous les assistants comme le plus délicieux des parfums : l'essence de rose venait d'être trouvée.

De l'Orient, la Rose à cent feuilles — c'est le nom de celle qui sert en parfumerie — s'est répandue dans tous les pays, et elle fait l'objet de distillations locales sans importance dans les contrées musulmanes : chaque Arabe riche en extrait le parfum pour sa consommation familiale. Mais au point de vue commercial, il n'y a que deux centres principaux de production, la Bulgarie et la Provence. Des quantités secondaires nous viennent aussi de divers pays d'Europe.

Naturellement on a cherché à tirer parti des diverses variétés de Roses des jardins, et on avait, il y a quelques années, fondé de grands espoirs sur ces fleurs. On avait obtenu par sélection des plants moins sensibles au froid et plus florifères. On espérait ainsi résister aux gelées tardives du printemps, déplacer même légèrement l'époque de floraison, mais des essais faits par les maisons les plus sérieuses ont démontré la vanité de ces efforts. Les Roses qui fleurissent fin mai et courant juin sont brûlées par l'ardeur du soleil, et les variétés dites « Safrano » ou « Brunner », qui ont eu le plus de chances de succès, sont abandonnées à cause de leur mauvaise odeur et du rendement défectueux. Traitées par les dissolvants volatils, elles donnent des produits qui semblent tout d'abord abondants, mais qui après épuration totale, ne laissent en fin de compte que peu d'essence de médiocre qualité.

Nous ne parlerons donc que de la Rose de Mai en elle même, dont les champs sont surtout rassemblés dans l'arrondissement de Grasse et de Draguignan, qui sont contigus. En outre des abords immédiats de Grasse, les villages qui possèdent le plus d'hectares complantés en Roses sont, de part et d'autre de la vallée de la Siagne, Montauroux, Seillans, Cal-



Photo Guizol.





liane, Peymeinade, Auribeau, Pégomas, puis entre Grasse et Cannes, Le Plan, Mouans-Sartoux, sur les collines entre la vallée de la Siagne et celle du Loup, Magagnosc, Châteauneuf, Valbonne, Plascassier, Mougins, Vallauris, dans la vallée du Loup, Le Bar, Le Rouret, La Colle, enfin entre le Loup et le Var, Tourettes, Vence, Saint-Jeannet, Saint-Paul et la Gaude. L'ensemble de ces villages, bâtis sur des collines ou dans de petites plaines, est compris entre le niveau de la mer et une altitude de 350 mètres environ. La production totale, fort variable, peut atteindre 1.500.000 kilogs de fleurs.

Les terrains les plus favorables à la culture de la Rose sont les sols argilo-calcaires, assez profonds pour ne pas conserver l'humidité. Cependant, on peut dire que le rosier s'accommode de pas mal de terrains, puisqu'une partie des villages que nous venons de citer est sur la silice et l'autre sur le calcaire. Le flanc des côteaux, moins exposé aux gelées tardives que les fonds de vallée, est ce qui convient le mieux.

La campagne grassoise, formée de terrasses successives, morcelée comme un damier, se prête mal au travail à la machine. Aussi tout est fait à main d'homme. On défonce le terrain à 75 centimètres, on y plante en hiver des plants déjà racinés, provenant des rejets que la Rose donne en abondance, en espaçant plus ou moins les rangées, suivant qu'on y introduit ou non des cultures de légumes intercalaires. Ces plants ne donnent rien la première année, l'hiver suivant on remplace les manquants qui sont assez nombreux, au moins 10 à 15 °/°. On taille assez long en conservant le jeune bois sur lequel naîtront les fleurs, on tresse ensuite ces rameaux dans le sens des rangées et on laboure. Lorsqu'un pied tend à s'épuiser, on le rajeunit à l'aide des gourmands de la base, qui ne manquent pas. Le tressage dont nous venons de parler remplace l'espalier ; il donne une physionomie spéciale aux champs de Roses. A cause des épines que porte l'arbuste, ce travail ne peut être effectué qu'avec des gants grossiers.

La Rose à cent feuilles, avons-nous dit, commence à fleurir dès les derniers jours d'avril, mais la floraison maxima n'a lieu que peu de jours, du 15 au 30 mai en général, pour se terminer dans les premiers jours de juin. Les fleurs sont ramassées à l'aube et portées aux usines le plus rapidement possible. L'essence distillée à la vapeur d'eau a été presque abandonnée à Grasse, à cause des quantités formidables de fleurs que nécessitait un kilo d'essence. Par contre l'eau de roses est toujours fabriquée en abondance.

Où vont donc toutes ces Roses chaque jour ? Aux fabrications plus modernes, c'est-à-dire à l'extraction soit par un disolvant volatil, soit par une graisse animale purifiée spécialement dans ce but. L'analyse et l'examen olfactif ayant démontré que l'eau de rose contient des quantités appréciables de parfum, on était ainsi assuré de récupérer la totalité des constituants odorants par ces deux méthodes. L'élément le plus soluble dans l'eau est l'alcool phényléthylique, qui se retrouve intégralement dans la concrète et dans la pommade. Cette concrète et cette pommade épurées l'une et l'autre par diverses manipulations, qui sont toutes basées sur la différence de solubilité dans l'alcool des graisses et des cires d'une part, et des produits odorants de l'autre, donnent des parfums absolus, d'une note différente de la Rose d'Orient, mais

d'une valeur égale et d'un emploi régulier.

Ce n'est un mystère pour personne — et les statistiques sont là pour le montrer, — que la vente de l'essence de Rose de Bulgarie dépasse de beaucoup la production possible. Si certaines firmes bulgares ont mis leur point d'honneur à livrer — en demandant un juste prix — des produits irréprochables, il y a toutes les essences dites « paysannes », qui sont de simples dilutions ; il n'entre pas dans le cadre de cette note de parler de tous les produits qu'on peut substituer à l'essence de Rose, mais d'insister sur ce fait qu'une bonne pommade à la Rose de Grasse ou qu'une essence absolue de concrète se présentent sous une forme constante et sûre, et se prêtent à tous les usages que peut désirer le parfumeur.



Photo Richard.



La Tubéreuse

Bruno Court

Grasse

La Tubéreuse

Bruno Court

Grasse

La Tubéreuse est une jolie plante de la famille des Amaryllidées, qui fleurit depuis les derniers jours de juillet jusqu'aux premiers froids de l'hiver. Elle n'est cultivée en pleine terre que dans le Midi de la France, et partout ailleurs sous abri, car il existe des variétés horticoles doubles qui, avec les fleurs simples, sont vendues pour les bouquets. On se sert parfois de celles qui sont d'un blanc pur pour accompagner l'oranger dans les parures de mariées.

La Tubéreuse est originaire du Mexique, d'où il semblerait qu'elle a passé en Asie, et c'est de là qu'elle nous serait revenue au XVII[e] siècle. En Provence, la fleur destinée à la parfumerie provient surtout des villages entre Grasse et Cannes, et de l'Estérel. Nous citerons Pégomas, Auribeau, Mandelieu, le Tanneron,



Photo Guizol.



Photo Guizol.

Mouans-Sartroux, Mougins, le Plan, Peymeinade, etc. L'ensemble de la production, à cause du mode de culture dont nous parlerons plus loin, ne peut être précisé, et varie chaque année suivant que les plantations ont plus ou moins bien donné : nous ne le croyons pas inférieur à 60.000 kilogs.

La tubéreuse se présente sous la forme d'une plante élancée, à tige unique sortant d'un bulbe qui produit un bouquet de feuilles linéaires. Les fleurs sont groupées irrégulièrement dans le haut de la tige, plus ou moins nombreuses, comme tordues sur le pédicelle qui les porte. La corolle est blanche ou légèrement teintée de rosé à l'extérieur, longue de cinq à six centimètres ; elle ressemble à une grosse jacinthe, ce qui lui a fait donner parfois par les fleuristes le nom de « Jacinthe des Indes ».

La culture de la Tubéreuse est une de celles qui demande le plus de soins. La racine, avons-nous dit, est un bulbe ; aussi, les opérations de plantation se renouvellent tous les ans, à l'inverse de la Rose et du Jasmin, car, après chaque floraison, en automne, on arrache une partie des bulbes et on les prépare pour le printemps suivant. En outre, chaque bulbe porte un certain nombre de bulbilles appelés « caieux » par les botanistes et « filleules » par les cultivateurs. Ces filleules servent aussi à reproduire la plante.

D'après ce qui précède, il y a donc deux méthodes pour faire une plantation. Ou bien on achète des bulbes prêts à fleurir, ce qui se reconnaît à l'allongement de la partie supérieure, dû à la poussée interne du futur bourgeon, ou bien on se procure des bulbilles, qu'on cultive en pépinière et qui peuvent fleu-

rir à leur tour au bout de trois ans. Dans les deux cas, il faut s'assurer que bulbes et bulbilles sont en bonne santé et n'ont pas perdu tout ou partie de leur vertu germinative par l'effet des maladies de toutes sortes.

Nous parlerons des deux principales : la pourriture, cryptogame commun à



Photo Guizot.

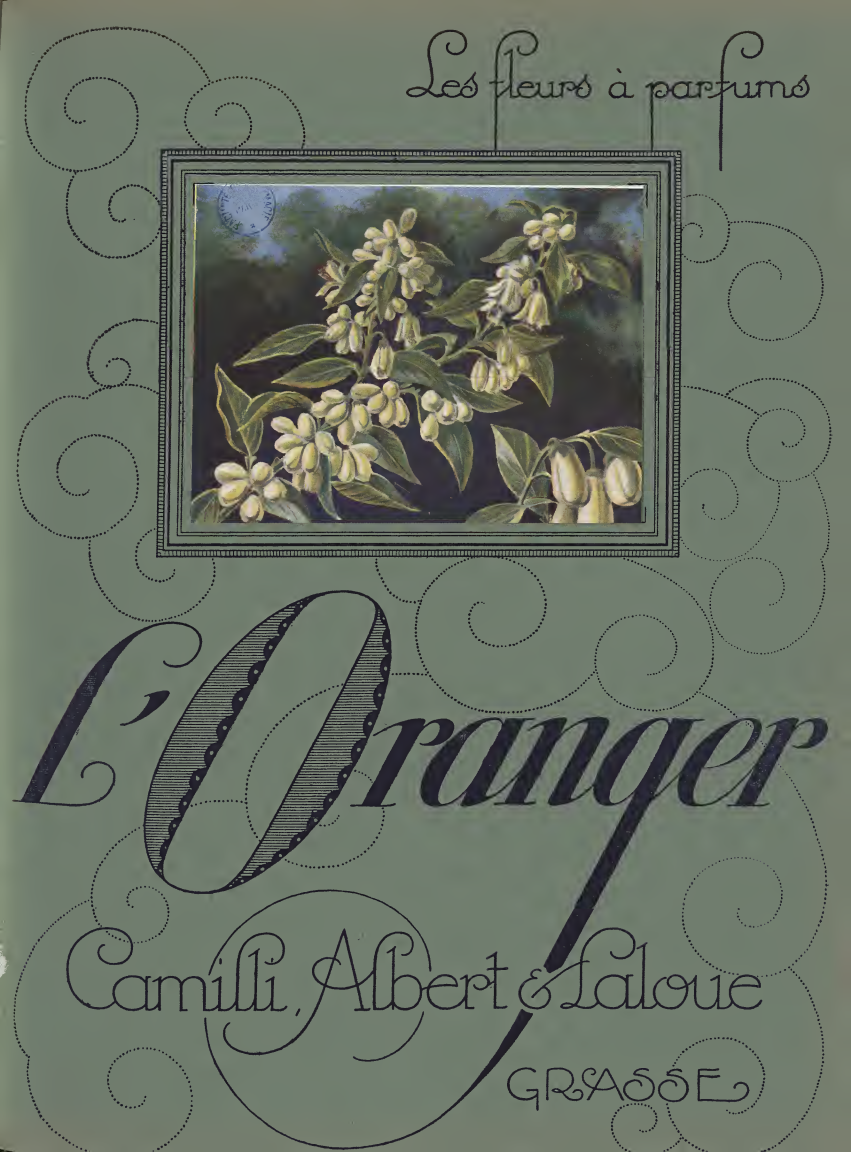
bien des plantes, qu'on évitera surtout par les soins culturaux et un arrachage dans de bonnes conditions — et un parasite animal. Une anguillule, de tout point semblable à celle qui attaque les oignons de Jacinthe en Hollande. Le sol est infesté de ces animacules, qui pénètrent dans le bulbe par le haut, au moment de la germination, et naturellement empêche la plante de fleurir. Ils se logent ensuite en abondance entre les tuniques du bulbe et les caieux : c'est pour cela qu'en nettoyant soigneusement ces caieux de la terre qui les souille, en brûlant tous les détritus de ces opérations et tous les oignons inutilisables, on arrive à atténuer la maladie. Ces soins, que nous appellerons « physiques », devraient toujours s'accompagner de traitements « chimiques », consistant à désinfecter le sol avec des produits adéquats. Le sulfure de carbone a été essayé : ses vapeurs, beaucoup plus lourdes que l'air, restent dans le sol et détruisent les anguillules. On serait assuré d'un succès complet, si, en outre, avant de replanter, on exposait les bulbes et les bulbilles, pendant quelques jours, dans une caisse fermée hermétiquement, aux vapeurs du même liquide, procédé qui est employé couramment pour préserver des morsures des insectes les collections scientifiques.

Une fois ces précautions prises, on doit conserver les bulbes dans une salle aérée, sèche et fraîche. On laboure alors le sol choisi, on le fume et en mars ou avril, on y plante les bulbes. Plus la plantation est faite de bonne heure, plus la floraison est précoce. Les planches sont suffisamment espacées pour permettre la cueillette.

Malgré toutes ces précautions, une partie seulement des bulbes donne des fleurs. Mais une hampe peut donner jusqu'à douze fleurs. On les détache avec des ciseaux, et on les porte aussitôt aux usines. Lorsque, vers fin septembre, l'intensité du parfum commence à diminuer, on coupe alors la hampe tout entière, qui peut encore être vendue pour les bouquets.

Bien que possédant une odeur extrêmement puissante, la Tubéreuse ne donne absolument rien par distillation à l'eau, et c'est surtout par l'enfleurage à froid sur châssis qu'on obtient le parfum. Cette pommade, battue avec de l'alcool, donne des lavages plus ou moins concentrés, d'où, par un traitement approprié, on extrait l'absolu pommade tubéreuse. C'est sous cette forme que s'écoulent les trois quarts du parfum de cette fleur. La concrète, obtenue par les dissolvants volatils, est d'un prix si élevé qu'il est prohibitif.

Les chimistes ne sont pas d'accord sur les corps qui donnent leur odeur à l'essence de Tubéreuse. On a signalé une cétone, la « Tubérone », et divers éthers. La présence de l'anthranilate de méthyle, du benzoate de méthyle, et du benzoate de benzyle paraît démontrée, ce qui apparenterait la Tubéreuse au Jasmin et au Néroli. Mais ce ne sont certainement pas ces composés définis, qui, réunis, donneraient le parfum si spécial et si pénétrant de la Tubéreuse. Comme pour bien des essences, il est certain que la nature a élaboré, à côté des corps principaux, un mélange complexe de produits qui nous échappent, et qui, quoique en proportions infimes, suffisent à donner à cette fleur une note personnelle.


Les fleurs à parfums
L'Oranger
Camilli, Albert & Laloue
GRASSE

L'Oranger

Camilli, Albert & Laloue

L'ORANGER dont nous allons parler, n'est pas l'arbre aux fruits succulents que tout le monde connaît, mais c'est le végétal qui lui ressemble le plus. Cet arbre, proche parent du citronnier, du bergamotier, et en un mot de toutes les Aurantiacées, est le *Citrus Bigaradia*, ou Bigaradier, et paraît être la plante sauvage qui a donné par culture de *Citrus Aurantum* ou Oranger ordinaire. Il faut un œil très exercé pour distinguer les deux arbres. Le bigaradier a des feuilles plus grandes, les ailerons du pétiole sont plus larges, les fleurs plus belles et plus odorantes, les fruits plus rugueux ; enfin, la grande distinction consiste dans le goût du fruit, qui est amer et acide, bref immangeable. Certaines variétés de bigaradier sont en outre armées d'épines vulnérantes, aussi, en Afrique emploie-t-on souvent cet arbre en bordures pour protéger, par l'amertume de ses fruits et le piquant de ses aiguillons, les cultures d'Orangers doux.

Malgré la belle légende des Pommes d'or du Jardin des Hespérides, il faut renoncer à chercher le bigaradier et son frère adouci, l'Oranger, dans les menus des anciens. Ces pommes célèbres étaient vraisemblablement des citrons. Les Orangers, originaires de la Chine Méridionale, ou des contrées voisines, n'ont été introduits que plus tard. Les récits de l'expédition d'Alexandre-le-Grand, les livres de son précepteur, Aristote, ceux de Théophraste et de Dioscoride, parlent du Citronnier, mais non de l'Oranger. Ce sont vraisemblablement les Romains, puis les Arabes, qui ont apporté le bigaradier dans le bassin méditerranéen. Les Croisés durent le remarquer en Palestine, et le répandre vers l'Occident. La date de 1002 est donnée pour son apparition en Sicile, époque à laquelle il a dû gagner aussi l'Espagne et le Nord de l'Afrique, alors sous la domination musulmane. Enfin ce n'est qu'au XVe siècle, qu'on entend parler de l'Oranger doux, qui, on le comprend aisément, a remplacé l'autre dans de nombreuses cultures. Le premier bigaradier cultivé dans le Nord, à la Cour de France, aurait été semé à Pampelune en 1421, porté de là à Fontainebleau, puis à Versailles, où il faisait encore l'admiration de Louis XIV en 1681. L'essence extraite de la fleur du bigaradier est déjà décrite par Porta en 1563, mais ce n'est qu'un siècle plus tard, que la princesse de Néroli en mit le parfum à la mode et

lui donna son nom. Il est juste de dire que cette étymologie est contestée. L'eau de distillation, appréciée dès cette époque lointaine, s'appelait *Aqua Naphae*, mot dont la signification est incertaine.

La France, et plus exactement le Département des Alpes-Maritimes, est le pays du monde où la culture du bigaradier se fait sur la plus vaste échelle. Nous donnerons plus loin les chiffres se rapportant à la production de chaque commune ; nous indiquerons donc sommairement ici l'aire géographique de ces plantations. Comme l'Oranger pousse également bien dans la silice ou dans le calcaire, pourvu que la teneur de l'un et de l'autre de ces éléments ne soit pas excessive, on le trouve, dans notre région, réparti sur deux zones à peu près parallèles : l'une au bord de la mer, allant de Cannes à Menton, en passant par le Cannet, Vallauris, Cagnes et Nice, l'autre, sur les collines d'altitude moyenne de 400 à 600 mètres, allant de Grasse à Gattières par le Bar et Vence. Il va sans dire qu'entre ces deux bandes se trouvent aussi quelques centres moins importants.



Photo Guizol.

Nous allons aborder maintenant la culture de l'Oranger amer. Elle est simplifiée du fait qu'à l'inverse de l'Oranger

doux, il n'est pas indispensable de greffer, et que le bigaradier est la plus rustique des Aurantiacées. Remarquons en passant que ce qui prouve l'extrême affinité de tous ces arbres, c'est qu'on peut se servir de n'importe lequel d'entre eux pour greffer dessus celui qu'on désire obtenir. On se procure le bigaradier par semis de graines parfaitement mûres. Une fois que le jeune plant a poussé, on peut le mettre en place à demeure à l'âge d'un an, ou le repiquer encore pendant quelques années. Lors de la plantation définitive, les arbres seront suffisamment espacés pour permettre leur développement et le travail cultural, quatre mètres en carré étant un minimum. Il est évident que ces dimensions varient quand on utilise des terrasses ou des bordures de champs. En général, les cultivateurs ne produisent pas eux-mêmes leurs plants, mais les achètent à des horticulteurs spécialisés. La meilleure époque de la mise en place est à la fin de l'hiver, et les dangers de la reprise sont fortement atténués par la motte de terre qu'on conserve avec le plant. Nous ne nous étendrons pas ici sur les différents engrais qui doivent accompagner cette opération et favoriser ensuite toute la vie du futur bigaradier.

Une fois la plantation faite, il ne reste plus qu'à travailler le sol régulièrement, à surveiller la croissance de l'arbre et à le tailler pour lui donner une forme qui le mette à l'abri des intempéries et faciliter la cueillette. En été, un arrosage par semaine doit être effectué. Ce n'est qu'au bout de dix ans qu'un bigaradier donne une récolte appréciable, bien qu'il fleurisse déjà depuis plusieurs années. Il est en pleine production vers la vingtième année, la moyenne du poids des fleurs d'une Orangeraie, comptée sur plusieurs récoltes, étant de 6 à 8 kilogs par pied adulte. Mais on en a vu qui portaient jusqu'à 30 kilogs de fleurs.

Les causes d'insuccès sont nombreuses, mais nous ne parlerons que de deux, la gelée et les insectes parasites. Bien que le bigaradier soit la plus résistante des Aurantiacées cultivées dans le Midi, un froid entre 5° et 10° peut l'indisposer gravement et même le tuer. Tout dépend du stade dans lequel se trouve la végétation. Les cultivateurs des Alpes-Maritimes ont gardé le souvenir de la nuit du 17 au 18 décembre 1920, qui causa de véritables ravages. Un tiers des Orangers fût tué, le tronc et les branches avaient éclaté. Les deux autres tiers ne furent sauvés que par des mesures radicales, on coupa certains au pied, d'autres seulement au-dessus des branches maîtresses.

Les parasites de l'Oranger sont très nombreux, nous ne citerons que les principaux. Les diverses cochenilles sont parmi les plus redoutables. On sait que, chez ces curieux insectes, la femelle n'a ni pattes ni ailes, et qu'elle s'abrite sous une espèce de bouclier. Elle s'y fixe pour la vie et n'en sort plus. Les mâles sont ailés et les petits éclosent sous le bouclier de la mère. En outre du tort que font ces insectes par leur succion continuelle, un autre parasite, un cryptogame, la fumagine, se développe dans les matières sucrées que secrètent les cochenilles. Les mêmes liquides attirent les pucerons, et les pucerons à leur tour sont exploités comme des vaches à lait par les fourmis. C'est tout un petit monde bien indésirable qui vit au dépens de la sève du bigaradier. Bon nombre de coléoptères mangent les jeunes pousses ; sur les feuilles, des chenilles, des larves diverses

se nourrissent et se font des maisons en enroulant les bords ; les boutons et les fleurs ne sont pas davantage épargnés, et nous n'indiquons que les principaux. Il ne resterait plus rien des orangeraies, si la nature n'avait mis le remède à côté du mal, sous la forme d'autres insectes, non moins nombreux, qui sont les ennemis drons, certaines huiles, la nicotine et même l'acide cyanhydrique gazeux. Ce serait sortir du cadre de cette étude, que d'entrer dans le détail de l'emploi de tous ces corps.

Supposons tous ces dangers écartés, et nos arbres bien portants. Ils donnent deux floraisons par an, l'une fin avril-mai,

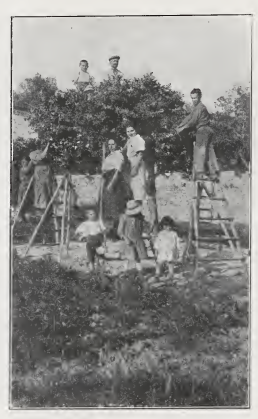


Photo Camilli.

acharnés des premiers. Disons vite aussi que le cultivateur emploie contre ces parasites tout un arsenal chimique, qui finit par venir à bout du mal ou l'enrayer, avec l'aide efficace des soins culturaux. On emploie dans ce but la chaux, les sulfates de fer et de cuivre, les sulfures alcalins, le pétrole, le savon, les gou-

l'autre en automne. La première compte seule réellement pour la parfumerie ; la seconde sert surtout à faire des boutons séchés, qu'on vend à l'herboristerie.

Avec la fleur, nous arrivons à l'importante question des quantités que peut donner l'ensemble des orangers amers dans les Alpes-Maritimes. Comme un

bon nombre de producteurs sont syndiqués, on connaît exactement le poids des fleurs ainsi réunies. Le Syndicat, dont le siège est à Vallauris, vend une partie de ses fleurs à l'industrie grassoise, et distille le reste dans son usine. Les autres producteurs appelés « la fleur libre » — disposent des fleurs comme bon leur semble. On connaît à peu près le chiffre de cette fleur libre. En totalisant ces quantités, on arrive aux données suivantes : en 1914, la Coopérative a produit environ 1.618.000 kilogs de fleurs, et la fleur libre a donné environ 800.000 kilogs, soit un total de 2.418.000 kilogs. En 1923, année où la récolte fut mauvaise, la Coopérative a fourni 876.000 kilogs et la fleur environ 400.000 kilogs, soit au total 1.276.000 kilogs. Enfin, l'année dernière, 1924, la Coopérative a récolté environ 1 million 50.000 kilogs de fleurs, et la fleur libre 500.000 kilogs, soit au total 1.550.000 kil. Comme on le voit, les récoltes d'après guerre sont bien inférieures à celles d'avant-guerre, fait qui a des causes multiples. Nous n'en invoquerons que deux, la destruction des bigaradiers par les froids de l'hiver 1920, et l'abandon quelque peu injuste du néroli dans les parfums confectionnés.

Si maintenant nous regardons comment se répartissent ces fleurs entre les divers centres de production, nous avons les chiffres suivants, chiffres approximatifs, qui se rapportent à la récolte 1924. Vallauris-Golfe-Juan arrive bien en tête avec 750.000 kilogs, soit la moitié de la récolte ; puis viennent le Cannet, avec 120.000 kilogs, Saint-Laurent-du-Var avec 115.000 kilogs, le Bar-sur-Loup avec 80.000 kilogs, Mougins avec 75.000 Biot avec 70.000, Saint-Jeannet avec 50.000, Gourdon avec 45.000, Gattières avec 40.000, Antibes avec 35.000, Vence avec 30.000 ; Grasse, Nice et divers villages forment le complément.

Si, des poids, nous passons au prix, nous voyons qu'autrefois la fleur valait généralement moins d'un franc pour se relever maintenant jusqu'à plusieurs francs par kilog. En 1904, la fleur valait 0 fr. 50, en 1908, 0 fr. 95, en 1910, 0 fr. 85, en 1914, 1 fr. Elle a valu 5 fr. 50 en 1924. Il est à souhaiter du reste, dans l'intérêt même des producteurs, et pour faciliter la vente de l'essence, que la fleur vienne à diminuer de nouveau.

Chaque matin, avant le jour, la fleur cueillie la veille est portée aux usines. Cette fleur est répartie en quatre parts. La première — la plus petite — est employée à préparer le corps gras, sur lequel, en été, se fera l'enfleurage du jasmin. Cette faible quantité de parfum neutralise la légère odeur de la graisse. La seconde part est celle qui sert à faire la pommade qui se fait à chaud selon les méthodes habituelles. Une troisième part est envoyée à l'atelier des hydrocarbures, où se fabrique la concrète à l'oranger par extraction au moyen d'un dissolvant volatil. Enfin, la quatrième part, qui est souvent la plus importante, est celle qui passe au distilloir pour la fabrication du néroli et de l'eau de fleurs d'oranger. Ce dernier produit est, comme nous l'avons vu au début de cette note, le plus anciennement connu ; c'est aussi celui qui donne le plus exactement, quand l'eau est assez concentrée, le parfum si puissant et si agréable de l'oranger.

Voici maintenant quelques indications sur les rendements. Lorsque la floraison commence de très bonne heure, avant la fin d'avril, le rendement est bien inférieur à 1 kilog d'essence pour 1.000 kilogs



de fleurs. Vers le milieu de mai, la chaleur ayant augmenté, cette même cause entraîne deux effets qui coïncident : le maximum de floraison et le maximum de rendement ; on a alors 1 kilog d'essence par 1.000 kilogs de fleurs et même plus. Fréquemment, à ces journées d'une température élevée, succèdent des orages et un abaissement du thermomètre, qui correspondent à une diminution du rendement. Cependant, par beau temps continu, il arrive que le plus fort rendement se produise vers la fin du mois de mai, mais alors la finesse du parfum s'en ressent : c'est que la fleur étant fécondée, l'ovaire commence à se transformer en fruit, et contient de nouveaux constituants terpéniques, voisins de ceux de l'essence de petitgrain et de bergamote. Ceci nous amène à dire quelques mots de la constitution chimique du néroli. Nous n'avons pas l'intention d'énumérer les vingt-cinq corps que les analystes ont décelé dans cette essence. Les principaux sont l'acétate de linalyle et le linalool, qui se retrouvent dans la lavande, l'anthranilate de méthyle, qui fait partie des essences d'Aurantiacées en général, et divers corps azotés, entre autres l'indol, qui apparente le néroli avec le jasmin. Mais ces divers corps, pris séparément ou réunis ensemble dans des proportions convenables, ne donnent rien qui ressemble au bouquet spécial et vraiment unique de l'essence de néroli.

Une fois la floraison du mois de mai terminée, le bigaradier entre en repos, et c'est l'époque où on peut le tailler sans crainte. La plupart des cultivateurs pratiquent cette opération en juin, quelques-uns en octobre. Les branches portant des feuilles et quelques petits fruits sont employées à la fabrication du petitgrain de Grasse et de l'eau de brouts, succédané bon marché de l'eau de fleurs d'oranger. Enfin, les oranges amères qui ont échappé à la distillation et à la taille, donnent encore leur zeste, coupé en rubans et séché au soleil, pour aromatiser les vins de liqueurs et les sirops pharmaceutiques.

Comme on le voit, peu d'arbres sont aussi bien utilisés et d'un rapport aussi précieux pour les habitants des Alpes-Maritimes. Il serait à souhaiter que les prix des produits à l'oranger, en se stabilisant dans des limites raisonnables, permettent un emploi toujours plus grand de ce parfum délicieux qui est réellement inimitable.





LA SAUGE SCLARÉE

PIERRE DHUMEZ & C°

VALLAURIS (A-M)

(FRANCE)

La Sauge sclarée

P. Dhumez & Cie.

L'ESSENCE de Sauge Sclarée, inconnue du grand public, il y a une vingtaine d'années, prend pied chaque jour davantage dans le monde de la parfumerie. Elle est l'exemple d'un de ces produits, qui se faufilent d'abord dans une formule, puis deviennent indispensables. Son arôme est difficile à définir avec des mots. Les perceptions olfactives ont un vocabulaire pauvre et vivent de dettes : elles empruntent leurs expressions aux sensations voisines. Nous dirons toutefois que la Sauge Sclarée a le parfum général des sauges, mais sans le camphre qui les dépare, quelque chose de la lavande et de l'ambre, du miel et



Photo Richard.

du tabac d'Orient. De même qu'on a introduit dans les parfums la série des aldéhydes, qui rappellent les fruits, et qui, au premier abord parurent inutilisables aux parfumeurs, de même la Sauge Sclarée a largement sa place dans l'arsenal pacifique des extraits à note moderne.

La Sauge Sclarée appartient à un genre de la grande famille des Labiées qui est lui-même un des plus vastes. Les sauges sont aussi répandues dans l'Ancien que dans le Nouveau continent, dans la zone tempérée de préférence. On en compte environ quatre cent cinquante espèces, dont une dizaine en France. Tout le monde connaît les belles sauges d'ornement à fleurs bleues, rouges, mauves, qu'on cultive dans les jardins et qui viennent surtout du Mexique.

La Sauge Sclarée existe spontanée en France, où les paysans l'appellent « Toute Bonne », et s'en servent dans leur thérapeutique un peu simpliste. Elle est utilisée aussi pour aromatiser les vins. Elle se rencontre dans de nombreux départements du Midi et remonte assez fréquemment dans les Alpes calcaires. C'est alors une plante de petite taille, qui n'a rien de commun avec celle qui a reçu des soins culturaux. Elle a pour proche voisine, en France, une autre sauge sauvage, la Sauge d'Ethiopie, avec laquelle on pourrait la confondre, si cette dernière n'était à peu près inodore. Voici la description de la plante qui nous occupe. Les feuilles de la base sont très grandes, épaisses, gauffrées, velues, grises, elliptiques, légèrement crénelées au bord, analogues à celles de certains tabacs ; de la



Photo Richard.

rosette centrale, que soutient une forte racine, sort un faisceau de tiges puissantes, qui peuvent atteindre un mètre cinquante ; ces tiges portent des feuilles de même forme que celles de la base, mais de grandeur décroissante, jusqu'à l'inflorescence, où elles sont remplacées par des bractées. Ces bractées sont la partie caractéristique de la plante ; elles sont très grandes, orbiculaires, et forment des verticilles qui renferment les fleurs, et semble vouloir les protéger. Enfin le sommet de la tige est couronné d'un petit bouquet de ces bractées, comme c'est le cas pour la lavande stoechas. Bractées et corolles varient, pour la couleur, du



Photo Richard.

bleu clair au rose, en passant par le mauve et le blanc.

Il y a plusieurs variétés de Sauge Sclarée, et surtout des hybrides avec une sauge du Turkestan, mais il semblerait que ces produits de croisement, dont l'aspect est magnifique, ne valent pas les races pures pour le rendement en essence.

Nous ne parlerons que pour les citer des cultures faites dans le Lyonnais, le Gard, le Vaucluse, le Var, et nous nous étendrons seulement sur celles du district géographique de Grasse, que nous étudions spécialement ici. Les principaux centres sont Montauroux, dans la vallée de la Siagne, Saint-Jacques et Saint-Jean, près de Grasse, le Vignal, près d'Opio, Argeville près de Mougins, où cette culture est pratiquée sur une vaste échelle. La Sauge Sclarée étant une plante bisannuelle, le meilleur procédé consiste à pré-



Photo Richard.



Photo Richard.

parer par semis, une pépinière de petites plantes, prêtes à être mises en place suivant les besoins de l'année. On peut alors, soit repiquer en terrain découvert, soit sous les oliviers. La plante fleurit, mûrit et est distillée entre le printemps et l'été, faisant de nouveau place nette pour la récolte des olives qui a lieu en hiver. En rase campagne, on peut laisser vivre plus longtemps la Sauge Sclarée, mais il n'y a pas avantage à dépasser deux années. Les plantiers ont trop de man-



Photo Richard.

quants, trop de pieds s'appauvrissent, et il vaut mieux les reconstituer.

La Sauge Sclarée fleurit en juin-juillet, et remonte en automne, mais cette seconde floraison donne une essence de moindre qualité. Lorsque la fleur est épanouie depuis plusieurs jours, et est sur le point de grainer, on coupe le sommet des tiges, que l'on distille à la vapeur d'eau. Le rendement est très variable suivant l'état de maturité et la proportion des tiges, feuilles supérieures et fleurs. En moyenne, il est très faible : on peut dire qu'il faut mille kilogs de fleurs pour faire un kilog d'essence.

L'essence a une densité comprise entre 0,896 et 0,930, et un pouvoir rotatoire de — 11° à — 63°. Nous en avons même vu des échantillons d'une pureté indiscutable dont la densité descendait à 0,894. Elle se dissout difficilement dans l'alcool à 90°, en donnant une opalescence par addition d'un excès du dissolvant. Ces constantes, plutôt vagues, comprennent des échantillons extrêmes ; mais on peut dire qu'en général, l'essence se tient dans des limites plus resserrées.

L'étude chimique de la Sauge Sclarée a décélé une quantité importante d'acétate de linalyle, de 40 à 70 °/°, environ. On a remarqué que la plante poussée dans les sols secs contient plus d'éthers que celle qui a été arrosée, fait qui s'explique naturellement par la corrélation entre la rapidité de la croissance et la formation des produits terpéniques. Le linalool libre existe aussi à côté de son éther.

Ce ne sont certainement pas ces produits, communs à la lavande, à la bergamote, etc, qui donnent à la Sauge Sclarée son arôme si spécial, que nous avons essayé de définir au début. Du reste, peu importe à ceux qui l'emploient la nature chimique d'un parfum : ils ont apprécié, comme l'usage croissant de la Sauge Sclarée nous l'indique, les services qu'elle peut rendre pour fixer les extraits — et nous nous en félicitons — dans l'intérêt des producteurs qui ont eu le courage d'innover en matière de culture de plantes aromatiques.





Culture de Lavande

J. MÉRO & BOYVEAU

GRASSE

La Lavande

J. Méro & Boyveau

Les montagnes de Grasse, composées uniquement de terrain jurassique au nord et triasique au sud, dressent dans le ciel clair leurs barrières rocheuses ou leurs flancs dénudés. Il semble au premier abord qu'on est en face d'un désert grisâtre ou rosé. Mais c'est le lieu prédestiné où toutes les Labiées trouvent ce qui favorise leur existence, de la chaux à leur pied et du soleil sur leur tête. Aussi, lorsque, vers fin juillet, toutes les touffes de Lavande commencent à fleurir, il se fait soudain un changement dans la teinte du décor : ce ne sont plus qu'étendues bleues, où s'épanouissent les corolles parfumées. Pendant quelques semaines le calcaire méconnu n'aura plus rien à envier à la verte parure du granit.

Alors que jusqu'ici, nous nous étions surtout occupés de végétaux apportés en Europe à des temps plus ou moins éloignés, tellement que certains d'entre eux, l'oranger et la rose, par exemple, ont acquis droit de cité chez nous, nous allons parler maintenant d'une plante qui est seigneur et maître du sol où elle vit depuis l'époque préhistorique. Bien avant l'homme, elle fleurissait sur les montagnes de Grasse, comme elle le fait aujourd'hui.

La Lavande et l'aspic sont les deux seuls représentants d'une section du genre *Lavandula*, genre qui, sous d'autres formes, est très répandu dans la zone méditerannéenne. Mais alors que l'industrie de l'aspic se pratique dans divers pays d'Europe, on peut affirmer que la distillation de la Lavande est exclusivement française. Il est difficile de dire au juste à quel moment cette essence a fait son apparition sur le marché, car tous les écrits de l'ancien temps, aussi bien des Grecs, des Romains que des auteurs de la Renaissance, confondent sous une même appellation l'aspic et la Lavande. Certains de ces ouvrages, décrivent très exactement la façon dont les distillateurs ambulants, bergers pour la plupart, opéraient en Provence. Mais comme ils indiquent que la plante pousse sur les collines et dans les prairies du Midi, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de l'aspic. Enfin, on sait combien les montagnes restèrent peu accessibles jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, et la vraie Lavande ne croît qu'à des altitudes assez élevées. Cependant le premier savant qui a étudié l'essence de Lavande étant de Saussure, entre 1790 et 1804, il faut bien admettre qu'elle date au moins de cette époque. Signalons en passant que les paysans

avaient déjà la fâcheuse habitude de mettre de l'essence de térébenthine dans leurs appareils, coutume qu'ils ont enfin abandonnée devant une meilleure compréhension de leurs intérêts, et les progrès de l'instruction et de l'analyse chimique.

L'aspic et la Lavande, avons-nous dit, sont des espèces voisines. Cependant bien des choses les séparent. L'aspic croît depuis le bord de la mer jusqu'à une altitude de 500 à 600 mètres. Il est plus vigoureux que la Lavande, moins brillant dans ses fleurs, plus tardif dans sa floraison, moins régulier dans ses touffes, dont tous les brins divergent, enfin ses tiges au lieu d'être simples et droites, portent une paire de ramuscules opposées. A ces caractères visibles de tous, s'ajoutent des différences notables dans la forme des inflorescences, bractées, calices et corolles. La Lavande sauvage au contraire ne croît, le plus souvent, qu'à partir de 700 mètres environ, et peut atteindre 1400 mètres. Elle forme des touffes basses, où tous les brins s'élèvent parallèlement ; ces brins ne sont pas ramifiés, les fleurs sont d'un beau bleu et les bractées sont cordiforme au lieu d'être linéaires.

Tout cela serait fort simple, si, les insectes aidant, il ne s'était formé dans certaines régions des produits intermédiaires, des hybrides appelée *Lavandin*. Mais que le lecteur se rassure. Aucun distillateur, digne de ce nom, ne confond un pied d'aspic d'un pied de Lavande, et un pied de Lavande d'un pied de lavandin. Pour qui est du métier la différence est visible de fort loin. Du reste, la floraison de l'aspic est beaucoup plus tardive que celle de la lavande. Enfin, ajoutons que ces hybrides ne se forment pas partout, et que la région de Grasse en est totalement dépourvue : ils ne s'y



trouvent qu'à l'état de rareté botanique.

Les districts principaux de Lavande sont, de l'Est à l'Ouest, les vallées italiennes de la province de San-Remo, toutes les montagnes chaudes du bassin du Var, tout l'arrondissement de Grasse, les hauts plateaux du département du Var et des Bouches-du-Rhône, les massifs calcaires du Vaucluse, de la Drôme, des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes, jusqu'au nord de Gap. La Lavande réapparaît en petites quantités dans les vallées grenobloises, mais ne remonte pas plus haut. Dans les Cévennes calcaires, elle se retrouve en abondance sur les plateaux dolomitiques des grands Causses de l'Hérault, du Gard, de l'Aveyron et de la Lozère. Enfin, elle pousse dans les Pyrénées-Orientales et l'Aragon, où on ne la distille pas. Si l'on trouve par-ci par-là quelques pieds de Lavande dans divers pays méditérannéens, il ne s'ensuit pas que cela vaille la peine d'entreprendre une exploitation industrielle.

On avait caressé l'espoir de trouver cette précieuse Labiée dans nos vastes possessions de l'Afrique du Nord, et, en particulier, au Maroc, qui, depuis la guerre a pu être pacifié et exploré sans danger. Mais tous les botanistes qui ont parcouru la Tunisie, l'Algérie et le Maghreb, sont unanimes à affirmer qu'il n'y a pas un pied de Lavande vraie, ni d'aspic, dans toute l'Afrique du Nord. Il n'y a pas davantage de Lavande en Espagne.



Nous ne parlerons ici que pour mémoire des Lavandes cultivées dans diverses régions autres que la Provence. La plus célèbre est la Lavande anglaise, qui pro-

vient surtout des environs de Mitcham. Son odeur n'a rien de comparable à celle de la Lavande française, et ressemble plutôt à de l'aspic ou du stoechas. Du reste la quantité fabriquée est insignifiante.

La production de la Lavande ne peut être fixée qu'imparfaitement, les cultivateurs se gardant bien d'indiquer au juste ce qu'ils ont récolté. Pour qu'il y nous dirons que la récolte de 1923, qui fut très mauvaise, a atteint 60.000 kilogs d'essence, et celle de 1924 qui fut médiocre, 85.000 kilogs, alors que certaines récoltes exceptionnelles arrivent à 130.000 kilogs.

Nous terminerons cette petite notice sur la Lavande, par quelques indications sur la façon dont on la distille. Autrefois, cette opération se faisait toujours à feu



ait une bonne récolte, il faut un hiver neigeux, mais pas trop froid, un printemps ensoleillé et quelques fortes pluies en juin. Comme ces conditions sont rarement réalisées aussi favorablement, la pousse et la floraison de la Lavande sont irrégulières. Il arrive couramment que des plantes pleines de promesses se dessèchent en partie, faute de pluie au début de l'été. Cependant, pour fixer les idées,

nu. Vers le 15 juillet, les paysans des montagnes allaient s'installer avec un petit alambic portatif, d'une contenance de 50 à 80 litres au milieu d'une lavanderie naturelle, et, autant que possible, au bord d'un ruisseau. Pendant que les hommes allaient couper la plante à la faucille, les femmes chauffaient l'appareil avec du bois et des résidus de l'opération précédente. On mettait ainsi 30 à 40 kilogs

d'herbe par passée. Plus tard, on a augmenté la capacité des appareils, ce qui, en les alourdissant, a obligé à des installations moins sommaires. Enfin, aujourd'hui, on distille à la vapeur, dans de véritables usines, où on a cherché à perfectionner le plus possible l'outillage et le mode d'opérer. Il semble que le plus grand progrès réalisé dans ces dernières années, consiste à distiller le plus vite possible, sans eau dans l'alambic, par l'action seule de la vapeur sèche à plusieurs atmosphères. On obtient ainsi des essences un peu moins solubles, mais beaucoup plus riches en éther. Il ne faut pas croire cependant que la fabrication familiale dont nous avons parlé ait tout à fait disparu.



Le rendement de la Lavande varie suivant les contrées, et, du commencement à la fin de la campagne, suivant l'état de siccité des tiges, suivant la chaleur et les intempéries, etc. Une pluie modérée est de peu d'effet, mais si elle est brusque-

ment suivie d'un retour au beau temps, la fleur est comme distillée par les rayons du soleil. L'entassement en charrette ou en meule produit rapidement aussi une fermentation qui nuit à la valeur et au rendement de l'essence. On peut donc dire, après ce qui précède, que tantôt 150 kilogs d'herbe suffisent, mais que parfois il en faut plus de 200 pour donner 1 kilog d'essence. Une moyenne de 175 kilogs peut s'approcher de la vérité.

L'essence de Lavande a son débouché dans la parfumerie, mais surtout dans la savonnerie. Autrefois, lorsque son prix était plus abordable, elle servait à des usages techniques, tels que la dissolution des gommes pour les vernis. Mais un facteur important intervient en faveur de la Lavande, sa valeur intrinsèque, son rendement, soit seule, soit en combinaison, et cette précieuse qualité permet d'envisager sans crainte l'avenir de cette essence bien française. Elle sera toujours préférée au petit-grain, à la bergamote, au bois de rose, par lesquels on a parfois tenté de la remplacer.



Un poste fixe de 6 appareils à vapeur directe.

Le Mimosa

J. Henri Moutet

PARMI les végétaux introduits sur le littoral de la Provence au cours des derniers siècles, les Mimosas sont parmi les plus gracieux et les plus utiles. Celui qui n'a pas, par une admirable journée de février, parcouru l'Estérel ou les Maures, ne peut se faire une idée du paysage et de la beauté des Mimosas en fleurs.

Ces arbustes délicats sont tous, ou presque, originaires de l'Australie, où ils forment avec les Eucalyptus, le fond de la végétation ligneuse de ce continent aux productions spéciales. Les Mimosas, que les botanistes appellent « acacias » sont très nombreux : il en est dont l'écorce est grise, jaunâtre ou bleutée ; il en est dont les feuilles sont plus ou moins découpées ou tout à fait entières ; mais tous ont des fleurs en boules dorées, fermées d'étamines piquées en pelote autour d'un centre commun — ce qui caractérise les Mimosées — et des fruits en gousses longues et plates, qui les classent dans la famille des Légumineuses.

Nous n'entrerons pas ici dans la description de toutes les espèces qui ont été acclimatées dans le Midi de la France, car une seule mérite de retenir notre attention par son utilisation en parfumerie : c'est le *Mimosa dealbata*, ainsi nommé à cause de la teinte blanchâtre de son feuillage. On a essayé aussi d'extraire le parfum du *Mimosa floribunda* et du *Mimosa melanoxylon*, mais on y a renoncé d'autant plus vite que la matière première du *Mimosa dealbata* est presque indéfinie.

L'aire géographique du Mimosa, dans la zone qui nous occupe, coïncide avec les terrains à base de silice ; elle va de Théoule et la Napoule, au pied de l'Estérel, jusqu'au Golfe Juan, en passant par Cannes. Un second centre est le petit massif de Tanneron, d'un âge moins ancien que l'Estérel, mais granitique lui aussi. Ce district, qui ne comprend presque pas de villages, mais seulement des fermes isolées, s'étend de la route Cannes-Fréjus à la route Grasse-Draguignan, d'Auribeau à Montauroux. Là, en même temps que le Mimosa, se trouvent d'importantes cultures de jonquilles et de fraisiers. Mais les arbres cultivés ne sont pas les seuls à donner des fleurs : ils se sont resemés eux-mêmes de tous côtés, formant d'importantes colonies subspontanées.

Cette aire, avons-nous dit, coïncide avec le sol silicieux. En effet, les Mimo-

sas, sauf une espèce, ne tolèrent pas le calcaire, et c'est la raison pour laquelle on ne voit pas ces arbustes aux environs immédiats de Grasse. Seul, le *Mimosa melanoxylon* supporte le carbonate de chaux ; on doit donc, pour obtenir un *dealbata* à Grasse ou à Nice, le greffer sur un *melanoxylon,* ou, quand on le plante, mettre dans le trou plusieurs mètres cubes de terre granitique.

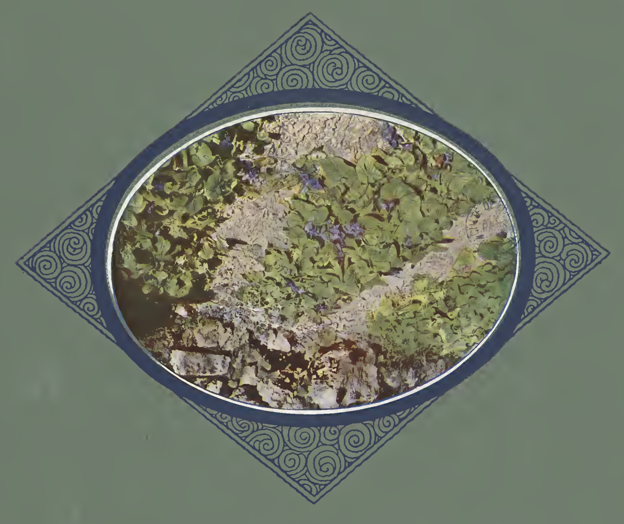
Le mimosa *dealbata* commence à fleurir fin décembre et donne le maximum de fleurs en février. Le ramassage des branches et le triage des fleurs constituent la partie la plus coûteuse de ce commerce. Comme les fleurs de Mimosa ne donnent rien à la distillation, pas plus que les fleurs de cassie, on les traite soit par enfleurage, soit par extraction par un dissolvant volatile. Ce dernier mode de fabrication est le plus utilisé. L'essence concrète se présente sous la forme d'une masse cireuse, moins dense que les autres concrètes, qui abandonne par purification à l'alcool un produit pâteux. Pour avoir une essence absolue pure, liquide, il faut éliminer des corps solides par un entraînement à la vapeur d'eau. On obtient ainsi un produit formé en majorité d'alcools terpéniques et d'aldéhydes grasses ou aromatiques.

Nous ne saurions donner exactement la production du Mimosa, car les usines ne traitent, chaque année, que ce qui est nécessaire à leurs besoins. Le prix qui variait autour de 0 franc 30 le kilog avant la guerre n'a passé qu'à 0 franc 80 en 1920, à cause de l'abondance de la matière première.

L'essence de Mimosa n'a guère qu'une trentaine d'années d'existence. Jusqu'à cette époque, et maintenant encore, la majeure partie des fleurs servait à faire des bouquets. Les horticulteurs ont en outre recours au forçage pour se procurer des branches fleuries dès décembre : cette opération consiste à chauffer les fleurs naissantes lentement, dans des appareils qui forment vase clos, avec de la vapeur d'eau entre 22° et 25°. On obtient même des fleurs plus belles que celles qu'on peut cueillir sur les arbres.

Ajoutons enfin que le bois de certains mimosas est excellent pour l'ébénisterie et que l'écorce contient, en quantité considérable, un tanin plus actif que celui du chêne.





La Violette

PAYAN & BERTRAND

GRASSE



La Violette

Payan & Bertrand

On connaît dans le monde entier environ cent cinquante espèces de violettes, dont une vingtaine croissent en France, où elles habitent depuis les haies, les prairies et les bois de nos plaines jusqu'aux pelouses rocailleuses des plus hautes montagnes. Les premières fleurissent dès la fin de l'hiver et les autres jusqu'au milieu de l'été. On les distingue en deux grands groupes d'après la position des pétales supérieurs : si deux seulement se dirigent vers le haut, ce sont des Violettes véritables ; mais si quatre pétales sont dressées, on a les pensées. Bien que le mot « Violette » rappelle étymologiquement la couleur la plus ordinaire de ces fleurs, il y a des espèces blanches, d'autres bleu-pâles et d'autres entièrement jaunes, sans parler des pensées qui sont généralement tricolores.

Les Violettes qui servent actuellement en parfumerie sont de deux qualités bien distinctes : la Violette de Parme, à fleurs bleutées, compactes, souvent doubles, de grosseur médiocre, et la Violette Victoria, toujours simple, grande, d'un beau violet. Leur origine est incertaine et ce sont probablement des produits de culture. Cependant certains les font dériver de la « Viola odorata », et d'autres voient dans la Violette de Parme une espèce asiatique.

Cette dernière introduite en France depuis fort longtemps, a fait l'objet de cultures importantes dans les Alpes-Maritimes jusqu'au commencement de notre siècle. La vérité nous oblige à dire qu'elles sont aujourd'hui en décroissance continue, pour des raisons que nous indiquerons au cours de cette note. L'aire où s'étendaient ces champs, allait, de l'est à l'ouest, de Vence à Cabris, en passant par Tourettes-sur-Loup, le Bar, Chateauneuf, Grasse et Peymeinade. Il en existe encore, quoique en plus faible quantité, dans ces diverses localités, dans les vallons autour de Grasse et dans quelques centres plus distants, Mougins, Montauroux, etc.

Quant à la Violette Victoria, elle n'a commencé à remplacer la Parme qu'en 1900-1905, et, quoique moins bonne comme odeur et rendement, elle est de plus en plus utilisée aujourd'hui. C'est à cette même époque qu'on s'est avisé d'utiliser la feuille de Violettier, dont l'essence possède un excellent parfum et sert de base dans beaucoup d'extraits. Ces feuil-

les sont aussi consommées par les moutons et les vaches.

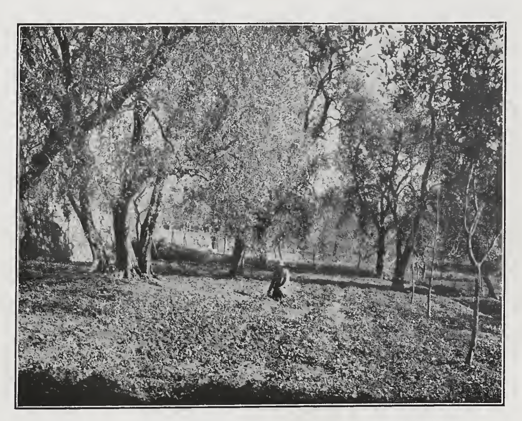
La culture de la violette, Parme ou Victoria, ne peut se faire qu'abritée à la fois du froid et du soleil. Dans les Alpes-Maritimes, on utilise à cet effet les plantations d'oliviers. Ce sont des terrasses artificielles, limitées par des murs de pierre sèche, qui gardent la chaleur solaire en hiver, et que le léger feuillage des oliviers met à l'ombre en été. Le terrain une fois préparé, la plantation n'offre guère de difficultés : on emploie à cet effet soit des stolons, soit des éclats, que fournissent abondamment les cultures déjà existantes. On aligne les pieds en les espaçant inégalement dans le sens de la longueur et de la largeur. Au bout de peu de temps, les touffes ont si bien grossi qu'elles se touchent, constituant des lignes continues dans le sens de la longueur. La question de l'humidité joue un grand rôle. La plantation est faite soit au début, soit à la fin de l'hiver, et alors il faut veiller à ce que le sol ne retienne pas trop les pluies de la saison. En été, au contraire, une grande sécheresse endommage les violettiers. Comme engrais, on utilise les engrais azotés, fumier, sang, etc., et du nitrate de soude, dont une moitié doit être mise au pied du violettier et l'autre moitié dissoute dans l'eau d'ar-



Le Village de Magdgnosc à 4 kilomètres de Grasse, centre de cultures de violettes.

rosage. Il faut encore veiller, dans cette opération, à ne pas brûler la plante avec une solution trop concentrée.

Les violettiers sont encore sujets à de nombreuses maladies, qui sont dûes, comme pour toutes les cultures florales, à deux causes générales, l'attaque par les cryptogames et l'attaque par les insectes. organes végétatifs, feuilles et racines. Parmi les insectes les plus redoutables est une petite araignée rouge, qui tisse sous les feuilles des toiles grises très résistantes, où elle se met à l'abri. On vient à bout de ces diverses maladies par des liquides insecticides, des arrosages, des soins culturaux et la destruction par le feu



Violettes à l'ombre des oliviers.

Parmi les champignons, nous citerons celui qui occasionne des tâches brunes, comme le blak-rot de la vigne, celui qui se manifeste par des points noirs entourés d'un cercle, enfin une espèce de charbon qui produit des excroissances en forme de galles. Tous entraînent la mort des des plantes ou des parties végétales attaquées.

Comme on le voit, les violettiers ont eu à subir de rudes assauts, auxquels ils ont en partie succombé. En 1905, par exemple, une gelée à —7°, survenue en janvier, puis une sécheresse absolue de

dix longs mois a tué une grande partie des plantations. Si on ajoute à cela le prix incroyable de l'essence de violette — prix dont nous parlerons plus loin — on comprendra que ce parfum ait été forcément délaissé. Devant les mécomptes de cette culture, à Vence en particulier, et dans les Alpes-Maritimes en général, l'industrie grassoise s'est reportée sur la violette Victoria, qu'elle a fait venir en abondance de Hyères et de Toulouse.

Les Violettes, avons-nous dit fleurissent de bonne heure. Sous le climat heureux de la Provence, elles commencent à donner en hiver. Mais les premières fleurs servent à faire des bouquets, qui obtiennent des prix très rémunérateurs. Une autre partie est aussi vendue très cher à la confiserie. Enfin, vers le milieu de janvier, on les apporte aux usines de parfumerie. Si le temps est beau, la récolte dure jusqu'au 15 mars environ. Si un coup de froid survient, la floraison s'arrête pour reprendre ensuite jusqu'au mois d'avril. C'es alors que les feuilles se développent le plus et sont vendues pour l'extraction du parfum ou la nourriture des animaux.

On ne prépare pas l'essence de violette par distillation, car on n'obtiendrait rien. Les fleurs sont traitées par les dissolvants volatils qui donnent de la concrète, ou enfleurées dans un corps gras, pour faire la pommade à la violette, desquelles, par battage avec de l'alcool, on retire le parfum. Le lavage de violette est la forme la plus courante et la plus pratique sous laquelle on met l'odeur délicate de ces fleurs à la disposition des fabricants d'extraits.

Nous allons maintenant donner quelques chiffres comparatifs. Le kilog de violettes de Parme valait 3 francs en 1900, époque où la récolte était évaluée à 200.000 kilogs. Or, un hectare de violettiers en plein rapport donne environ 1.500 kilogs de fleurs, et il faut 4.000 violettes pour faire 1 kilog. En 1905, époque néfaste pour les violettiers, le prix de la fleur est monté jusqu'à 5 francs 25, puis à 7 francs en 1907, pour redescendre à 3 francs en 1913. Maintenant en réunissant la Parme et la Victoria, on arriverait difficilement au dixième des quantités de 1900. Cependant les prix semblent rémunérateurs, car la Parme a valu 20 francs en 1921, et vaut cette année 45 francs. La Victoria, il est vrai, coûte en général cinq ou six fois moins que la Parme. Quant aux feuilles, leur consommation va en augmentant, car en 1907, on a traité environ 100.000 kilogs, alors qu'on arrive à peu près maintenant au quintuple de ce chiffre. Elles se vendaient 6 à 8 francs les 100 kilogs au début, et valent cette année 14 à 15 francs, après être montés jusqu'à 50 francs en 1919. Nous avons vu que les difficultés de culture et les maladies ont amené les paysans à abandonner en partie la Violette, mais l'introduction à bon marché d'un produit synthétique de la même note a aussi restreint l'emploi de l'essence, dont le prix dépasse tout ce qu'on peut imaginer. La pommade à la violette d'une concentration normale doit être faite avec 2 kilogs 500 de fleurs par kilog de corps gras : on a donc déjà, en comportant seulement la fleur, le corps, et l'alcool, un lavage qui revient, avec de la violette à 45 francs, à un prix voisin de 150 francs le kilog. Quant à la concrète, il faut environ 1.300 kilogs de fleurs pour faire un kilo, soit 60.000 francs, en ne comptant que les fleurs. Comme un kilog de concrète donne à peine 300 grammes d'absolu violette pur, cette dernière es-



Plants de Violettes Victoria.

sence coûte environ 200.000 francs le kilog, en ne comptant toujours que les fleurs. On comprend que de tels produits se limitent d'eux-mêmes, et le goût du public allant chaque jour davantage vers les extraits puissants et tenaces, s'est déshabitué peu à peu du parfum fin et délicat de la violette. Il ne reste plus qu'à attendre, par un de ces revirements heureux de la mode, que cette charmante fleur retrouve son ancienne faveur, en même temps que les progrès de l'agriculture favoriseraient sa production à un prix moins élevé.



La Jonquille

Pilar Frères

LA Jonquille est une fleur peu étudiée, on en chercherait en vain l'histoire dans les grands ouvrages qui traitent spécialement des Huiles Essentielles. Cependant, par son arôme très puissant, qui rappelle l'oranger et la jacinthe, elle rend des services appréciés dans la parfumerie. Aussi, sa culture, sans avoir l'importance des autres fleurs, tient-elle une place honorable dans la partie ouest des Alpes-Maritimes.

Le nom de Jonquille est appliqué en général à tous les Narcisses qui ont des feuilles étroites, des feuilles comme les joncs. Mais cependant la fleur qui nous occupe ne doit pas être confondue avec la collection de narcisses, qui, dès les beaux jours de janvier, annonce le printemps dans la campagne de Grasse. Les narcisses, de la famille des Amaryllidées, sont des plantes bulbeuses caractérisées par la présence d'une couronne plus ou moins grande à l'intérieur de la corolle. C'est à cette couronne, à sa taille et à sa couleur qu'on arrive, avec un peu d'attention, à distinguer les espèces.

Les trois groupes principaux du genre ont, le premier, une couronne longue de trois à quatre centimètres, aucun représentant de cette section ne sert en parfumerie ; le second groupe, une couronne variant de quatre à dix millimètres, c'est à ce groupe qu'appartiennent le Narcissus Jonquilla (la Jonquille) et le Narcissus Tazetta, qui tous deux sont utilisés à Grasse ; enfin, le troisième groupe, qui a une couronne de deux à quatre millimètres, compte parmi ses espèces le Narcissus Poeticus, qui est employé aussi.

Nous n'insisterons pas sur le *Narcissus Tazetta* ou « Petite Donne », « Narcisse sauvage », ni sur le *Narcissus Poeticus* ou « Donne », qui poussent spontanément dans les prairies et les champs de la plaine et des montagnes de Grasse : le premier a une odeur fade, doucereuse, le second une odeur meilleure, qui peut servir de base aux autres parfums, et nous arriverons à la vraie Jonquille, qui seule est cultivée. Voici la description de cette plante : le bulbe a onze à douze centimètres de circonférence, il porte des feuilles fines, linéaires, et une tige jonciforme, qui donne plusieurs fleurs. Ces fleurs sont entièrement jaunes, avec un tube cylindrique très effilé et les parties du périanthe étalées en roue, comme une étoile dorée, d'où sort une couronne gauffrée d'environ quatre ou cinq millimètres. On ne peut guère la confondre qu'avec le

Narcissus odorus, qui est également jaune, mais dont les feuilles sont plus larges et la couronne plus haute.

Les centres de production de la Jonquille sont les environs de Grasse, Mougins, Peymeinade, le Tanneron, etc. Elle croît aussi bien dans les sols calcaires que dans les sols siliceux à condition que la terre soit assez légère et pas trop humide. Cependant elle semble prospérer mieux dans les terrains où il y a un excès de sable. On met les bulbes en terre à la fin



Fleurs de Jonquilles

de l'été, alignés en rangées, où les fleurs se touchent dans le sens de la longueur, mais permettent le passage en largeur. Les pluies de l'hiver favorisent la germination, les feuilles apparaissent très rapidement et les fleurs sont parmi les plus précoces au printemps, de fin février à avril, suivant le temps. On peut laisser les plantations au même endroit trois ans de suite, mais il vaut mieux les retirer chaque année, les trier, et détruire ceux qui sont atteints par diverses maladies. Cette plante est en somme l'objet des mêmes soins que la tubéreuse et la jacinthe, et sujette aux mêmes inconvénients. Parmi ses parasites les plus dangereux, signalons une mouche spéciale aux narcisses, dont la larve vit à l'intérieur des bulbes.

La cueillette des Jonquilles se fait en général deux fois par semaine. On l'apporte aussitôt aux usines de Grasse, qui la traitent surtout par enfleurage. La pommade à chaud ayant l'inconvénient d'être fortement colorée en jaune par dissolution du pigment de la fleur, il vaut mieux procéder à froid sur châssis, comme pour le jasmin. On fait aussi de la


Champs de Jonquilles (Cultures de la Maison Pilar Frères)

concrète de Jonquille par les dissolvants volatils. C'est sous forme de lavage de pommade que la Jonquille est le plus ordinairement employée en parfumerie.

La récolte de cette fleur ne se chiffre guère que par cinq à six mille kilogs. Son prix a connu bien des fluctuations, depuis 1 fr. 25 en 1914 jusqu'à 16 francs en 1924. Cette hausse tendrait à elle seule à montrer qu'on est en présence d'un parfum estimé et à encourager les producteurs dans une culture sûrement rémunératrice.



Champ de Jonquilles (Culture de la Maison Pilar Frères)

Les fleurs à parfums

Le Jasmin

P. Robertet & Co

Grasse

Le Jasmin

P. Robertet & Cie

Avec le Jasmin, nous arriverons à la fleur la plus importante de la parfumerie, aussi le développement de sa culture dans les environs de Grasse a-t-il pris, ces dernières années, un essor inattendu. Bien que tout le monde connaisse le Jasmin, nous allons préciser la nature exacte de la fleur dont il s'agit.

Il y a dans le monde environ cent espèces de Jasmin, dont une se trouve dans l'Amérique du Sud, et les autres sont répandues dans l'Ancien Continent. Contrairement à ce qu'on lit dans des articles sur ce sujet, nous n'avons en France qu'un seul Jasmin indigène, le *Jasminum fruticans*, qui a les fleurs jaunes. Il pousse dans les haies, les friches et les taillis de la France méridionale. Tous les autres, nous viennent de fort loin et la date de leur importation est inconnue.

Parmi ces cent espèces de Jasmin il y en a à fleurs blanches et à fleurs jaunes. Ce sont des plantes cultivées dans les jardins, devant les murs et même en bordure des champs. Les Jasmins à fleurs blanches sentent tous plus ou moins le parfum dit de « Jasmin », au contraire, chose digne d'être remarquée, car elle semble en connexion avec la couleur de la corolle, les Jasmins à fleurs jaunes sont, ou bien inodores, ou bien doués d'une odeur qui rappelle en même temps la jonquille et l'oranger.

Nous passerons sous silence les Jasmins à fleurs jaunes, et ne parlerons que de l'espèce à fleurs blanches qu'on cultive à Grasse : c'est le jasmin à grandes fleurs *Jasminum grandiflorum*, appelé à tort *Jasmin d'Espagne*, car il nous vient de l'Asie. Comme nous allons le voir dans cette note, le Jasmin à grandes fleurs est toujours greffé sur un autre Jasmin blanc, le Jasmin officinal.

Les villages qui produisent du Jasmin sont à peu près les mêmes que ceux qui fournissent de la rose, avec cette restriction toutefois que le jasmin demande une exposition meilleure et de l'eau en abondance en été. On cultive donc le Jasmin sur les confins de l'arrondissement de Draguignan, dans la vallée de la Siagne, sur toutes les collines des environs de Grasse et jusqu'à Vallauris. La totalité de ces champs représente pour l'année 1924 une production d'environ neuf cent mille kilogs, valant environ 25 millions de francs. Devant le prix élevé de la fleur, des cultures nouvelles se créent de tous côtés, entraînant la chûte des splendides oliveraies qui faisaient l'orne-

ment de ce coin de Provence. Heureusement pour les oliviers, le manque d'eau, sur certains points, leur sauvera la vie.

On peut donc envisager pour un avenir prochain des récoltes en Jasmin de plus en plus abondantes, ce qui est à désirer pour permettre un emploi toujours plus grand de ce délicat parfum dans les extraits confectionnés. Mais nous allons montrer maintenant que la culture du jasmin porte en elle-même un frein puissant, sa difficulté, sa cherté et la mortalité des plantations existantes.

Le choix du terrain a la plus grande importance ; il faut de l'eau pour arroser l'été, et une exposition ensoleillée en hiver pour éviter la gelée. Cependant, si le sol est trop humide, la plante meurt, et s'il est trop chaud, elle pousse trop vite au printemps, ce qui nuit également à sa végétation. Le terrain idéal pour une plantation, c'est celui qui est depuis de longues années semé en céréales ou en prairie artificielle. Les sols plantés d'arbres sont utilisés par force, mais non sans danger : dans la terre où se pourrissent les dernières racines, qu'on n'a pu extraire jusqu'au bout, se développe une mala-



Photo Guizol.

Champ de Jasmin
ROBERTET & Cie
Grasse

die cryptogamique appelée en provençal « la moufle », qui a vite fait d'exterminer le Jasmin. Les figuiers et les arbres fruitiers sont les plus dangereux ; viennent ensuite les mûriers et les oliviers.

Après le choix du terrain et son défonçage, commencent les difficultés de se procurer des porte-greffe. Nous avons dit qu'on se sert à cet effet du Jasmin officinal. On a essayé aussi le *jasminum fruticans,* notre seul jasmin sauvage, qui a les fleurs jaunes ; il n'influe en rien sur



Photo Guizol.

la couleur des fleurs ou sur leur odeur, car il est lui-même inodore, mais les plantations ainsi faites meurent très rapidement.

Pour acheter des porte-greffe, il faut avoir recours à des cultivateurs spécialisés. Les villages de la vallée de la Vésubie, Lantosque, Saint-Martin, etc., et certaines localités de la Riviera italienne, Nervi, par exemple, sont connues pour ce genre de commerce. Mais comme ils sont loin de suffire aux demandes, les acheteurs de Jasmin se répandent dans tout le Midi de la France et jusqu'en Touraine pour y chercher, sur la tonnelle qui orne mainte habitation champêtre, des tiges de Jasmin officinal, qui, après avoir été racinées, fournissent les porte-greffe. Il faut se méfier d'acheter des rameaux de Jasmins jaunes, entres autres du « triomphant », qui amènerait inévitablement un désastre futur. Seul, un œil exercé peut distinguer, aux cannelures des tiges et à l'aspect général, si l'on a bien affaire à un porte-greffe authentique.



Photo Guizol.

Une Salle d'enfleurage à l'Usine Robertet et Cie

Pour la plantation, il y a deux méthodes, soit planter directement, soit repiquer des plans racinés, ce qui vaut mieux, car on a ensuite des plantations plus régulières. On greffe un an après, et



Culture de jasmin
ROBERTET & Cie
Grasse



on obtient un nombre insignifiant de fleurs la première année. Certains ont essayé de greffer au bout de six mois, et prétendent qu'ils ont réussi. Après la floraison on enterre le Jasmin, comme cela se pratique pour faire blanchir certains légumes, mais ici c'est pour prévenir la gelée. Au printemps suivant, quand toute crainte de froid est passée, on découvre le Jasmin, on le taille et il commence à pousser. Si, à ces travaux, on ajoute les soins donnés à la main à chaque pied et la fumure, on se rend compte de la peine que donne une jasmineraie.

Ce ne serait rien encore s'il n'y avait la cueillette, qui dure environ trois mois, depuis les derniers jours de juillet jusqu'à la fin d'octobre. Lorsque le temps est beau, on continue même à ramasser la fleur jusqu'au 15 novembre, en donnant de cette fleur d'automne un prix moins élevé. Après cette date, il n'est pas rare de voir le Jasmin continuer à fleurir, en paix maintenant, jusqu'aux gelées d'hiver.

La cueillette devient de plus en plus difficile à cause du manque de main-d'œuvre. C'est en général le travail des femmes et des enfants. Une fois cette opération journalière finie, il faut détacher quelqu'un pour aller à l'usine, souvent distante de plusieurs kilomètres, pour porter la corbeille ne contenant que quelques kilogs de fleurs. A ces données, nous ajouterons que pour un kilog de jasmin, il faut environ 8.000 fleurs : on voit donc le nombre de gestes qu'il faut faire pour obtenir la quantité traitée journellement à Grasse.

A côté de ces chiffres, nous en donnerons quelques-uns qui permettent des comparaisons avec le passé. Autrefois, le Jasmin valait 1 franc le kilog ; les frais de culture et de cueillette ne laissaient qu'un bénéfice problématique. Ensuite, le prix s'est élevé graduellement jusqu'à valoir 5 francs en 1912, époque à laquelle on payait les cueilleuses 0 fr. 75 le kilog. Puis, en 1918, la fleur est retombée à 2 francs et la cueillette à 0 fr. 55. Enfin, en 1924, on a payé la fleur 28 fr. 50 et la cueillette 5 francs. De ce temps, la production passait de 200.000 kilogs en 1900 à 400.000 kilogs en 1905, à 600.000 kilogs en 1912, pour atteindre en 1924 près d'un million de kilogs.

Une plantation de Jasmin, faite dans de bonnes conditions, dure 20 ans, mais combien de pieds meurent dans ce laps de temps, ou s'appauvrissent au point de diminuer considérablement le rendement. Enfin, un dernier fait que bien des gens ignorent, c'est qu'une plantation de Jasmin une fois arrachée, on ne peut plus en remettre, ce serait aller à un insuccès complet, même si on attend une dizaine d'années.

A ces données pratiques, nous n'ajouterons que quelques lignes sur la manière dont on extrait l'odeur du jasmin. C'est un parfum trop délicat pour être distillé, on l'obtient uniquement, à Grasse, par l'enfleurage à froid sur châssis ou par l'infusion dans un dissolvant volatil. Dans le premier cas, la fleur vit encore de longues heures en élaborant toute la gamme de corps chimiques volatils qui constituent son arôme. Dans le second cas, elle meurt dès son immersion dans le solvant. La pommade d'un côté, la concrète de l'autre, donnent par les procédés habituels d'épuration, l'absolu de pommade et l'absolu de concrète, le premier plus fleuri, le second plus puissant. C'est au parfumeur d'employer tel ou tel de ces corps également excellents suivant

l'effet qu'il veut obtenir dans son extrait définitif. Disons en passant que, depuis la guerre, l'industrie grassoise recevant des graisses impeccables des abattoirs voisins, la pommade est redevenue ce qu'elle était autrefois, un produit d'une finesse incomparable, et qu'elle jouit d'un regain de vogue bien mérité.



Photo Giletta.

Un sous-produit très estimé, à cause de son parfum énergique et spécial, c'est celui qu'on obtient en traitant par un dissolvant volatil les fleurs qui proviennent de l'enfleurage, et qu'on appelle « Jasmin de châssis ».

On a cru, à plusieurs reprises, avoir découvert des corps chimiques qui remplaceraient le Jasmin naturel : nous ne citerons que pour mémoire les dérivés du phénylglycol et du styrolène, dont les noms interminables ressemblent à des formules magiques. Aucun ne rivalise, même de loin, avec le parfum de la fleur, dont la culture, telle qu'elle est, avec tous ses aléas et toutes ses difficultés, reste encore fort intéressante, à cause du rôle prépondérant du Jasmin dans la parfumerie.



La Cassie

Schmoller & Bompard

On appelle « Cassie » en langage de parfumerie, aussi bien qu'en botanique, la fleur de trois espèces de mimosas, les Cassiers. Ce sont des végétaux originaires de l'Amérique tropicale, probablement de Saint-Domingue, d'où ils auraient été introduits en Europe au milieu du XVII[e] siècle. Les mimosas, ayant en latin le nom d' « acacia », c'est de là que vient le mot de Cassie. Cette symphonie compliquée donne lieu à toutes sortes de confusions, aussi bien en français qu'en allemand et en anglais, — en français, parce qu'on peut confondre avec l'arbre appelé à tort « acacia », ou avec le groseiller « cassis », — en anglais et en allemand, parce que dans ces langues, la cannelle s'appelle « cassia ».



Photo Guizol.

La première en date des trois espèces de cassies introduites en France est la cassie Farnèse *Acacia Farnesiana*, que les paysans provençaux appellent « Cassie ancienne ». Elle a pris le nom des jardins Farnèse à Rome, où elle était cultivée. On a ensuite importé en Provence l'*Acacia Cavenia*, et l'*Acacia semperflorens*, qu'on désigne sous le nom de « Cassie Romaine ». Nous verrons plus loin les différences qu'il y a entre ces fleurs au point de vue de la parfumerie. Pour ce qui est de l'aspect extérieur, un œil très exercé peut seul séparer ces divers végétaux. Ils se présentent chez nous sous la forme d'un petit arbuste de deux ou trois mètres de haut, irrégulier, grisâtre, garni d'épines. Les feuilles sont pennées, comme celles de certains mimosas, mais encore plus légères. Les fleurs ressemblent à une petite pelotte jaune, de la grosseur d'une cerise sauvage, formée d'un centre sur lequel sont insérés n'innombrables filaments dorés. Ces fleurs, montées sur

un fin pédoncule, s'attachent en petit nombre en un même point, qui est aussi celui d'où partent les piquants. Les fruits sont des gousses, analogues à celles du caroubier, et c'est à ces fruits qu'on se rend compte que les mimosas sont des légumineuses, car rien jusqu'ici ne rappelait les caractères des papilionacées. Les graines sont noires et lisses, de forme ovale.

Ces cassiers, qui sont répandus dans tous les pays chauds du monde, ne sont exploités à notre connaissance, qu'aux Indes Anglaises, en Syrie, en Algérie et en Provence. Autrefois, de Perpignan à Menton, tous les « Mas » avaient un cassier caché dans quelque recoin ensoleillé, et les paysans appréciaient fort les bouquets de cette fleur originale. Aujourd'hui, on cultive la cassie depuis l'Estérel jusqu'à Nice, sans toutefois s'éloigner de la mer, et sans sortir du terrain silicieux, car, ainsi que toutes les mimosées, cet arbuste ne supporte ni le froid ni le calcaire. Il est tué par une température entre —5° et —10°, et ses branches fragiles ne résistent pas au vent. On doit donc avant tout chercher une bonne exposi-



Photo Guizol.

tion, bien abritée, telle par exemple qu'une colline en espalier. Le moindre vent froid arrête l'éclosion des fleurs. A ce point de vue, l'*Acacia semperflorens* est moins difficile. Enfin, alors que la cassie ancienne ne fleurit qu'une fois, en automne, les deux autres espèces donnent deux floraisons, l'une au commencement et l'autre à la fin de l'hiver.

Pour faire une plantation de cassie, on peut avoir recours au marcottage, mais surtout aux semis. On choisira des graines bien mûres dans les plus belles gousses, vers la fin de l'hiver. Comme elles sont très dures, on les fera tremper dans l'eau chaude avant de les mettre en terre. Le semis se fera dans un sol léger, avec majorité de sable ; la plante pousse au bout d'un mois et peut être mise un an après à sa place définitive. Le choix du terrain se fera, comme nous l'avons dit, en tenant compte de la fragilité de l'arbuste ; on lui donnera ensuite quelques soins culturaux, on enlèvera les bourgeons inutiles qui sont nombreux, on taillera les branches pour rendre la cueillette facile et finalement on arrosera avec parcimonie. Certains sont même d'avis de ne pas arroser du tout.

L'arbuste est en plein rapport au bout de cinq à six ans. Il donne alors environ un kilog de fleurs, parfois sensiblement plus. Le prix de la fleur a passé par de nombreuses vicissitudes, mais la gelée ayant tué beaucoup de plantations, la cassie reste chère. Les fleurs de la cassie ancienne ont un parfum bien supérieur à celui de la cassie romaine, et valent en général le double. La cassie ancienne valait presque autant à son apparition, 40 à 50 francs le kilog, que dans ces dernières années, après être descendues à 3 et 4 francs vers 1900. La récolte varie extrêmement suivant le temps qu'il fait : elle a été par exemple de 12 à 13.000 kilogs en 1919, alors qu'elle atteint parfois 50.000 kilogs.

Comme toutes les fleurs à parfum, les cassies une fois cueillies sont apportées aux usines le plus rapidement possible. Là, elles sont traitées de deux manières, par enfleurage à chaud ou par extraction aux hydrocarbures, donnant ainsi la pommade, la concrète et leurs absolus. L'essence de cassie, étudiée par de nombreux chimistes, a été trouvée composée principalement d'aldéhydes, d'alcools et d'un corps spécial, le « farnésol ».

Le parfum de cassie rentre dans la note « violette », moins estimé que cette dernière, mais supérieur à l'essence de feuilles de violette. Il se marie donc également avec tous les produits à l'iris. En général, il communique aux bouquets une fraîcheur et une tenacité très grandes, tout en restant dans la gamme indiquée.



L'Extraction des Parfums

Quel délicat problème que celui de l'extraction des parfums ! Ne consiste-t-il pas, en effet, à capter, sans altérer leurs qualités les plus subtiles, les produits les plus fragiles qu'élabore l'organisme végétal ? Pour se rendre compte des difficultés que présente l'obtention d'un résultat satisfaisant, il suffit de songer à la rapidité avec laquelle disparaît ou se dénature le parfum, même le plus pénétrant et le plus suave, d'une fleur dont on a froissé les pétales. Aussitôt que se



Un centre de cultures florales (Les Moulières) à Grasse.

trouvent brisées les membranes, les produits et les agents emprisonnés dans des cellules différentes viennent en contact et réagissent ; les matières odorantes ne résistent souvent pas à ces conflagrations.

Même lorsqu'une méthode est établie, il y a lieu, dans son application, d'examiner toutes les conditions pratique et tous les problèmes spéciaux qui se posent.

Le procédé le plus simple que l'on puisse concevoir, mais aussi le moins général, est celui de l'expression. Il n'est guère employé qu'en Sicile et en Calabre pour les essences d'Hespéridées (écorces d'orange, de citron, de bergamote, etc...)



L'arrivage des fleurs à l'usine.

qui, dans chaque cas particulier, sont susceptibles d'influer sur les résultats. Aussi ne pourrons-nous faire ici qu'un exposé tout-à-fait général des procédés en usage sans entrer dans les détails de leur application et sans examiner les cas particuliers qui se présentent dans la

L'essence est contenue dans les cellules du zeste ; il suffit de briser celles-ci pour l'en faire jaillir.

La méthode employée le plus fréquemment pour l'extraction des matières odorantes est celle de la distillation avec la vapeur d'eau. Elle consiste à chauffer



Scènes de la Région de Grasse

Communiqué par CHARABOT et Cie



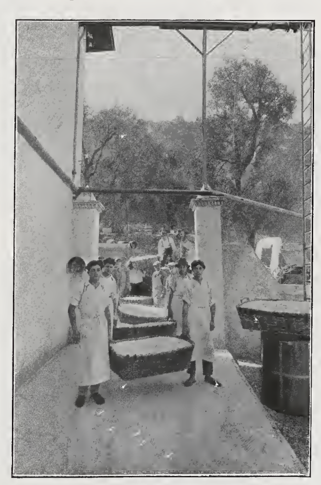
Le déchargement des sacs de roses



Le déchargement des corbeilles de jasmin

dans un alambic, avec un certain poids d'eau, la fleur ou les autres parties de la plante renfermant le parfum, à condenser dans un serpentin réfrigérant le mélange de vapeur d'eau et d'essence qui passe, et à recueillir les deux liquides condensés. Ces deux liquides, pratiquement insolubles l'un dans l'autre, se disposeront en deux couches qu'il suffira de séparer. On aura ainsi une huile essentielle et des eaux de distillation qui retiendront en dissolution une proportion plus ou moins grande d'essence. Aussi, ces eaux ont-elles, dans certains cas, une valeur appréciable. C'est ainsi que l'on trouve, dans le commerce, les eaux de rose et les eaux de fleurs d'oranger.

Le chauffage était jadis effectué au bois ou au charbon, à feu nu. C'est d'ailleurs de cette façon que, souvent, on distille encore aujourd'hui, dans la montagne, à l'aide d'alambics portatifs, certaines plantes à essences qui ne peuvent être rendues jusqu'aux usines. Mais dans les établissements industriels, on pratique la distillation à l'aide de la vapeur d'eau.



Le transfert des fleurs à l'atelier.

Même dans la montagne, se pratique aujourd'hui la distillation à la vapeur, celle-ci étant fournie par des générateurs mobiles.

Très ancienne et d'une application très générale en ce qui concerne le traitement fum ou bien qu'elle est susceptible d'en produire à nouveau au fur et à mesure qu'on lui en retire, à condition de prolonger sa vie. Dans le premier cas, on opère par macération à chaud ; dans le second cas, par enfleurage.



La distillation

des fleurs, une autre méthode, celle des dissolvants fixes, diffère selon que les produits odorants à extraire résistent ou s'altèrent en présence de la graisse chaude, ou plutôt selon que la fleur renferme à l'état disponible la totalité de son par-

Les deux procédés consistent à mettre la fleur en contact soit avec de la graisse (graisse de porc et de bœuf), soit avec de l'huile d'olive, soit avec de l'huile minérale. Les produits odorants quittent la cellule végétale pour s'incorporer aux

matières grasses dans lesquelles ils sont solubles. Il est presque superflu d'ajouter que les graisses employées doivent être de première qualité, parfaitement débarrassées des matières putrescibles par une purification préalable ; les huiles doivent



Extraction par enfleurage,

être inodores et en parfait état de conservation.

Décrivons successivement les procédés d'extraction des parfums par macération et par enfleurage.

La graisse étant fondue au bain-marie (ou l'huile chauffée), on y ajoute la fleur à traiter, et l'on remue la masse pour favoriser l'épuisement.

Les fleurs épuisées sont remplacées jusqu'à ce que la graisse soit convenablement chargée de parfum. Pour cela on fait passer un poids déterminé de fleurs. Les fleurs traitées retiennent encore de la graisse parfumée. On les en débarrasse en les exprimant à chaud à l'aide de presses. On obtient ainsi : avec la graisse, des pommades ; avec l'huile d'olive ou l'huile minérale, des huiles parfumées. Le procédé est appliqué à



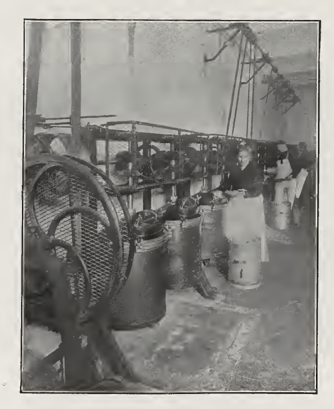
Une Salle inondée de Roses

CHARABOT & Cie
Grasse

Grasse notamment à la violette, à la rose, à la fleur d'oranger, à la cassie.

Certaines fleurs, comme le jasmin et la tubéreuse ne renferment à l'état de liberté qu'une partie de la matière odorante qu'elles sont susceptibles de fournir. On opère alors par enfleurage à froid. On dispose de la graisse sur les deux faces d'une lame de verre entourée d'un cadre en bois. Sur la face supérieure de cet appareil appelé châssis, on répand les fleurs. Sur le châssis ainsi garni, on en fait reposer un autre, et ainsi de suite.Les fleurs se trouvent alors enfermées dans des chambres dont la paroi supérieure et la paroi inférieure sont recouvertes de graisse. La graisse de la paroi inférieure se parfume par contact, par diffusion ; quant aux matières odorantes qui se dégagent, elles sont retenues par la graisse adhérant à la paroi supérieure.

Au bout d'un certain temps, le lendemain dans le cas du jasmin, on remplace les fleurs épuisées, en ayant soin de retourner les châssis. Cette opération est renouvelée jusqu'à se qu'on ait obtenu la concentration désirée.



Le lavage des pommades

Si l'on veut parfumer, non pas de la graisse, mais de l'huile, les châssis dont on fait usage diffèrent des précédents en

ce que la lame de verre est remplacée par un grillage métallique supportant une toile épaisse imbibée d'huile.

Que l'on procède par macération ou par enfleurage, on obtient les produits odorants sous forme de pommades ou d'huiles parfumées.

Le parfum est dissous dans un véhicule, la graisse ou l'huile, dont il faudra le débarrasser. Pour cela, on utilisera la propriété que possèdent les produits odorants de se dissoudre dans l'alcool, propriété qui n'appartient pas aux corps gras employés. Il suffira de brasser la pommade avec de l'alcool, pour que celui-ci s'empare du parfum sans dissoudre des quantités appréciables de graisse. D'ailleurs, la faible proportion de graisse retenue par l'alcool est éliminée par refroidissement de la solution à — 10 ou — 15° et par filtration ultérieure. L'épuisement des graisses se fait mécaniquement à l'aide de batteuses. Il nécessite plusieurs lavages successifs.

La méthode du jour consiste dans l'emploi des dissolvants volatils. Cette élégante méthode, assez ancienne déjà, puisqu'il faut remonter à l'année 1835 pour en trouver l'origine, n'est entrée dans la pratique industrielle que depuis quelques lustres. Les produits qu'elle fournit ont été créés sous la pression des besoins actuels de la parfumerie.

Le principe en est des plus simples. On dissout la matière odorante de la fleur dans une substance volatile, on évapore ensuite le dissolvant. Il fallait trouver un dissolvant remplissant un certain nombre de conditions et notamment les suivantes : Dissoudre parfaitement les parfums, distiller régulièrement entre des limites de température suffisamment basses pour ne produire aucune altération de la matière végétale, ne laisser au-



Une des salles d'extraction par dissolvants volatils

cune odeur après évaporation, se trouver dans le commerce à un prix suffisamment bas. Il fallait en outre réaliser un dispositif permettant la récupération aussi complète que possible du dissolvant.

Le premier de ces problèmes a été résolu le jour où l'industrie des pétroles a fourni les parties légères parfaitement rectifiées et désodorisées. L'élimination du dissolvant est effectuée par distillation et peut être complète grâce à l'usage du vide. Sa récupération est opérée dans des appareils clos.

Imaginée par Robiquet, la méthode fournit à Massignon les premiers résultats industriels. Il convient d'ajouter que, au point de vue des appareils permettant l'emploi et la récupération des dissolvants, les études de Naudin eurent d'heureuses conséquences.

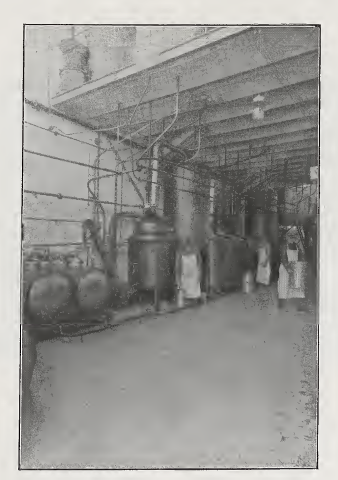
Il suffit d'envisager le problème dans ses détails pour concevoir la multitude de difficultés qu'il comporte lorsqu'on a en vue l'obtention de produits de qualité irréprochable. La méthode de travail, la perfection du matériel, les soins apportés à toutes les opérations, la connaissance parfaite des phénomènes biochimiques qui président à la formation, à l'évolution et aux modifications de la matière odorante, sont autant d'éléments qu'il importe de faire intervenir méticuleusement dans cette fabrication. Aussi avons-nous, depuis de longues années, étudié les conditions qui, aussi bien dans les appareils industriels que dans l'organisme même de la plante, sont de nature à exercer une influence soit sur le parfum que l'on sépare, soit sur celui que renferme la végétal.



Le chargement des extracteurs

Les produits odorants extraits au moyen de l'éther de pétrole se présentent sous une forme solide, plus ou moins compacte. On désigne ces produits sous le nom d'essences concrètes.

Si les essences concrètes présentaient déjà des avantages appréciables sur les formes anciennes des produits aux fleurs, leur emploi soulevait des difficultés qui venaient atténuer quelques-uns de ces avantages. En effet, l'éther de pétrole dissout, en même temps que le parfum des fleurs, des cires végétales insolubles dans l'alcool, absolument inodores, et, par conséquent, sans aucune espèce de valeur au point de vue du parfum. Il est facile, de concevoir que ces cires inodores rendent incommodes, à cause de leur insolubilité dans l'alcool, l'emploi des essences concrètes, car, pour en extraire le parfum, il est nécessaire d'effectuer des lavages nombreux et délicats. Outre que ces lavages constituent une opération assez méticuleuse, ils occasionnent des pertes d'alcool et aussi des pertes de parfums si les cires ne sont pas



Le soutirage des parfums après évaporation du dissolvant.

parfaitement épuisées. Enfin, inconvénient particulièrement grave, ils amènent la solution de matière odorante à un trop grand état de dilution. On perd ainsi l'avantage de la concentration que paraissent présenter les essences concrètes, pour retomber sur l'un des inconvénients résultant de l'emploi des pommades, précisément, au moment où la méthode des dissolvants volatils essayait, malgré cette difficulté, de pénétrer dans la pratique, L'industrie des parfums artificiels venait, avec la découverte de l'ionone, de prendre un nouvel essor. Les produits de synthèse commençaient de chercher leur place dans les fines compositions. La parfumerie avait alors besoin de matières premières naturelles assez puissantes, et par conséquent assez concentrées, pour n'être point dominées, écrasées par les parfums chimiques. A cette condition, les produits artificiels pouvaient apporter, même dans les compositions les plus délicates, de précieux caractères d'originalité et de fixité. La parfumerie pouvait s'orienter vers la production de ces parfums à la fois si puissants, si fins et si originaux qui ont un si grand succès à l'époque actuelle. Le problème à résoudre consistait donc à laisser de côté, au cours même de l'extraction, les cires végétales insolubles de façon à obtenir les parfums des fleurs sous la forme absolue, c'est-à-dire au maximum de concentration, exempts de tout véhicule et de toute matière inerte, solubles dans l'alcool et par conséquent directement employables sans dilution préalable.

C'est le problème que l'un de nous s'était posé déjà en 1894 et qu'il résolut peu après d'une façon complète.

Actuellement, la parfumerie vise à la réalisation de compositions très puissantes. Pour cela il faut donner une grande concentration aux extraits d'odeur. Or, les produits des fleurs sont souvent très colorés et, à leur teinte, vient encore s'ajouter celle des infusions, des résines, des parfums chimiques, etc..., qui les accompagnent dans les compositions. Les tâches que laissent les extraits d'odeur nuisent à leur usage. Au surplus, la teinte que leur communiquent les produits qui les composent n'est pas toujours jolie, ni telle qu'on la désire, et il y a généralement intérêt à pouvoir la modifier à son gré. Pour cet ensemble de raisons, il importait de pouvoir obtenir les parfums des fleurs non seulement sous la forme soluble, mais aussi sous une forme incolore ou faiblement colorée.

Le problème était extrêmement délicat, car il ne fallait pas songer à recourir aux méthodes chimiques qui, toutes, eussent dénaturé et atténué le parfum. Il fallait à la fois éviter la formation des colorants qui ne préexistent pas dans la fleur et laisser de côté les pigments végétaux normaux. L'étude de cette question a demandé à l'un de nous de longues recherches. Il l'avait résolue déjà en 1903 et, plus récemment, il a pu, grâce à un procédé plus perfectionné, obtenir les essences incolores de fleurs sans aucune altération du parfum, avec toute leur finesse et un rendement absolu.

Pour terminer cette description sommaire des méthodes d'extraction des matières odorantes, il reste à signaler le procédé qui consiste à mettre au contact de l'alcool le produit, préalablement divisé, dont on veut retirer le parfum. On opère ainsi avec certains baumes, avec la vanilline, le musc, la civette, etc..., et l'on obtient ce que l'on appelle en parfumerie des infusions ou teintures.

Une remarque s'impose en ce qui concerne l'emploi des divers procédés d'extraction des parfums. On pourrait être tenté de penser que les méthodes les plus modernes se sont entièrement substituées aux procédés plus anciens. En réalité, il n'en a rien été et les divers procédés décrits plus haut sont employés simultanément à Grasse.

CHARABOT ET CIE.



Une Usine de matières premières pour la Parfumerie à Grasse



L'Usine des Etablissements Roure-Bertrand Fils que nous avons prise comme type peut être sommairement décrite comme suit :

SERVICES TECHNIQUES

Ils sont constitués par le **Laboratoire d'Analyses** et par les **Laboratoires d'Etudes et de Recherches.**

Une bibliothèque scientifique où parviennent régulièrement les périodiques ayant trait à la Chimie et à l'Industrie de la Parfumerie réunit tous les ouvrages susceptibles d'éclairer les recherches de Laboratoire.



Un coin de la Bibliothèque Scientifique



Le Laboratoire d'Analyses

Le Service des Analyses examine les produits nécessaires aux fabrications et plus spécialement les Huiles essentielles, tant celles distillées à l'usine — à titre de contrôle scientifique — que celles provenant de l'extérieur. Ce service effectue chaque jour des analyses pour le compte des clients de la Maison.



Un Laboratoire de Recherches

Les Laboratoires d'Etudes et de Recherches tiennent une place considérable et sont dotés des appareils les plus perfectionnés. Des chimistes y effectuent constamment dans d'excellentes conditions des recherches intéressant l'industrie des Parfums. C'est là que les nouveaux produits sont patiemment élaborés, suivis et mis définitivement au point avant d'être confiés aux Services de Fabrication.

* * *

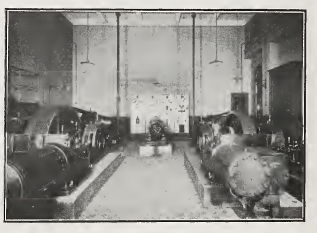


SERVICES DE FABRICATION

Le traitement des matières premières varie selon leur nature, mais généralement l'extraction des parfums s'opère par l'un des procédés suivants :



Un Laboratoire de Chimie



Le Groupe Electrogène

Extraction par la vapeur d'eau, ou « distillation » ;

Extraction par les dissolvants fixes, ou « enfleurage » (graisses, huiles, neutralines, etc.) ;



Chaufferie

Extraction par les dissolvants volatils (éther de pétrole, benzine, chloroforme, tétrachlorure de carbone, etc.).

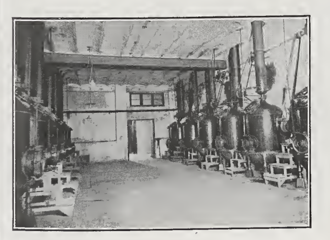
Surtout lorsqu'il s'agit de fleurs, la matière première peut se traiter de plusieurs façons. Ainsi le parfum de la Rose est extrait soit par distillation (Essence de Rose), soit par enfleurage (Pommade à la Rose) soit par l'action des dissolvants volatils (Essence solide ou absolue). Il en est de même pour la Fleur d'Oranger. Cependant un grand nombre de fleurs (la Violette, la Tubéreuse, la Cassie, etc.) ne se distillent pas.



Le Distilloir. — Distillation de la Fleur d'Oranger.

Distillation. — Certaines matières premières exotiques, telles que : racines de Vétyver, feuilles de Patchouly, bois de Santal, clous de Girofles, etc., sont l'objet de distillations importantes et suivies. Toutefois ces distillations sont interrompues en Mai et en Juin par les « arrivages » de Roses et de Fleurs d'Oranger.

Les « brouts » d'oranger, le Géranium. la Menthe, la Sauge Sclarée et diverses autres plantes provenant de la région sont également traitées dans le courant de l'année.



Batterie d'appareils pour la distillation des racines d'Iris.

Une installation spéciale est nécessaire pour la distillation des racines d'Iris. L'huile essentielle recueillie, mélange consistant d'acide myristique et d'irone, est vendue sous le nom de « Concrète d'Iris ».

La Lavande et l'Aspic sont distillés presque exclusivement sur place, dans les montagnes des Alpes de Provence où la Maison possède une usine (Laragne) et de nombreux postes de distillation.

Les produits obtenus par distillation sont appelés : « **Huiles Essentielles** ».

Enfleurage. — Certaines fleurs sont traitées par infusion dans de la graisse chaude (Roses, Violettes, Fleurs d'Oranger) ; c'est de beaucoup le procédé le plus rapide et la pommade ainsi obtenue peut se conserver relativement longtemps.

D'autres fleurs, telles que le Jasmin et la Tubéreuse doivent être traitées « à froid », c'est ce procédé que l'on désigne sous le nom d'enfleurage. La pommade ainsi obtenue est admirablement parfumée, mais ne se conserve guère au-delà d'une année. Ces fabrications généralement fort longues exigent une main-d'œuvre féminine considérable et jusqu'à ce jour des résultats concluants n'ont pas permis de substituer un procédé mécanique aux doigts agiles des ouvrières.

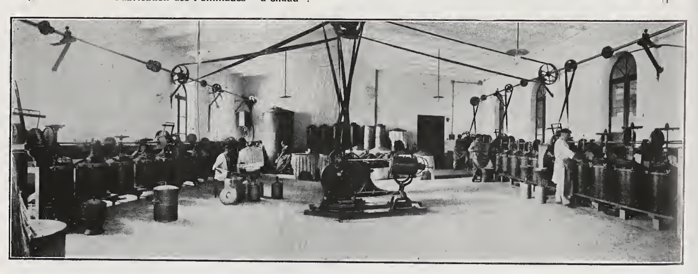


Salle des Bains-Marie.
Fabrication des Pommades " à chaud ".



Salle des Presses
Fabrication des Pommades " à chaud ".

Les Pommades sont, soit vendues telles quelles, soit traitées à l'alcool qui dissout le parfum capté par la graisse et devient ainsi un « **lavage** » ou « **extrait de pommade** ». En concentrant ce dernier par évaporation complète de l'alcool, on obtient une « **Essence concrète de Pommade** » produit d'un emploi très courant.



Salle des Batteuses. — Lavage des Pommades



Réserve des Pommades.

Chaque année, c'est par dizaine de milliers de kilos que les fleurs suivantes : Roses, Fleurs d'Oranger, Tubéreuse et Jasmin sont « **passées sur Pommades** » dans les ateliers des Etablissements Roure-Bertrand Fils. Ce procédé de fabrication qui est le plus ancien, le plus simple, mais qui exige néanmoins une grande expérience et beaucoup de minutie, a conservé ses fidèles partisans et demeure incontestablement toujours en faveur.

Extraction par les dissolvants volatifs. — Intérieur de l'Usine.

Dissolvants volatils. — L'éther de pétrole et la benzine sont les hydrocarbures les plus couramment employés. Auparavant ils subissent de minutieuses rectifications qui assurent l'homogénéité des fabrications.

Des installations très puissantes ont été créées à Grasse depuis 25 ans pour l'exploitation de ce procédé de fabrication. Celle des Etablissements Roure-Bertrand Fils, par exemple, permet de traiter aux hydrocarbures 30.000 kilos de roses et 20.000 kilos de fleurs d'oranger en 24 heures.

Les matières premières les plus courantes traitées par les hydrocarbures sont : la Rose, la fleur d'Oranger, le Jasmin, la Tubéreuse, la Violette, le Narcisse, l'Œillet, la Jonquille, la Cassie, la Poudre d'Iris, la Mousse de Chêne, le Géranium de Grasse, la Lavande, etc.

Les produits obtenus sont les « **Essences solides** » dont on tire par des traitements appropriés, les « **Essences Liquides** » et les « **Essences Absolues** ».

Le principe de ces fabrications est simple mais les détails, qui seuls, permettent d'obtenir des résultats vraiment bons, sont délicats à exécuter et surtout très longs à mettre parfaitement au point.



Extraction par les dissolvants volatils. — Vue extérieure de l'Usine.

Là encore, le facteur « **expérience** » intervient dans des proportions que beaucoup ne soupçonnent guère et c'est lui qui constitue incontestablement un des meilleurs secrets de fabrication.

Ajoutons enfin que des fractionnements spéciaux, étudiés récemment, ont permis d'obtenir des produits nouveaux très intéressants tant au point de vue de la décoloration qu'au point de vue de l'odeur qui est généralement d'une finesse extraordinaire : Ce sont les « **Absolues Incolores** ».



Une réserve d'huiles essentielles.



Réserve d'eaux aromatiques.



Réserve d'alcool

SERVICES de MANUTENTION

Ce département prend possession des marchandises qui lui sont livrées par les Services de Fabrication et les met en magasin. Il prend également livraison des matières premières achetées et en tient un inventaire.

Il dispose de vastes locaux où les produits terminés sont entreposés en attendant d'être expédiés. Ceux qui doivent être préservés de l'action de la lumière ou de la chaleur (Huiles essentielles, huiles et pommades) sont conservés dans des caves fraîches situées dans les sous-sols du bâtiment principal de l'Usine.

Les principales réserves de marchandises sont les suivantes :

Essences solides et Résinoïdes.
Eaux aromatiques.
Huiles essentielles.
Pommades.
Graisses.
Huiles.
Alcool.
Dissolvants volatils.

(La réserve de Dissolvants Volatils se trouve dans un bâtiment isolé et spécialement aménagé.)

La valeur moyenne du stock de marchandises atteint généralement un chiffre fort élevé.

Le service de manutention est également chargé de l'expédition des marchandises. Les ordres à exécuter lui sont transmis par un « organe central de liaison » qui le relie aux divers services commerciaux et à la Direction. Il surveille donc le flaconnage, l'emballage, le camionnage et la mise en wagon des marchandises.

Ajoutons qu'un atelier de réparations fort bien outillé permet à la Maison d'entretenir son matériel et, le cas échéant, d'y apporter, par ses propres moyens, d'heureuses modifications.



Une salle d'expéditions



SERVICES ADMINISTRATIFS

Un bâtiment spécial est occupé par les bureaux de la Direction et des Services commerciaux. Tout y a été prévu pour assurer au personnel un confort aussi large que possible et une hygiène absolue. Vu l'importance des affaires traitées avec l'Etranger, tant en Europe que dans le reste du Monde, et la complexité administrative qui en résulte, la tâche qui incombe à ces services est fort lourde. Pour la mener à bien une excellente organisation et un personnel d'élite sont indispensables.

La fabrication des marchandises et l'exécution des commandes s'effectuant ainsi sans heurts, la Direction contrôle avec facilité la marche de l'Usine et peut consacrer une part considérable de son activité à toutes les questions propres à développer les affaires et à augmenter encore l'importance de la Maison.

Etabl[ts] ROURE-BERTRAND FILS.



Bâtiment des Services Administratifs.



Vue générale des Établissements Roure-Bertrand Fils à Grasse.

Plantation et Culture du Jasmin et de la Rose

Je me propose de parler des plantations de Jasmins et de Roses comme agriculteur et comme parfumeur.

Les plantations de Jasmins s'étaient déjà développées entre 1900 et 1914. A mesure que les produits synthétiques vulgarisaient l'emploi des parfums, les produits naturels indispensables pour affiner et compléter les parfums synthétiques et, en un mot, pour faire le bon parfum, étaient de plus en plus demandées. Malgré leur développement au moment de la guerre les cultures suffisaient à peine aux besoins.

Les premières années de guerre ont marqué un déclin dans la culture du Jasmin ; insuffisance de main-d'œuvre, difficulté d'écoulement des produits, incertitude de l'avenir : tout cela a fait négliger les plantations anciennes et a empêché d'en créer de nouvelles. Mais, vers la fin de la guerre et dans la période qui a immédiatement suivi, un développement considérable dans l'emploi de la parfumerie s'est produit, dû au bien-être inespéré que les fortunes édifiées pendant la guerre ont amené dans beaucoup de milieux et aux habitudes de luxe et de bien-être qui se sont ainsi crées chez certains consommateurs, tandis que dans les milieux atteints financièrement par la guerre, il était difficile cependant de renoncer aisément à l'usage des parfums qui constituent souvent une question d'hygiène et une habitude dont on peut difficilement se passer.

Et depuis cette époque, les produits naturels, le Jasmin surtout, sont de plus en plus demandés.

Voilà quelques années que l'on travaille à développer les cultures, mais c'est un travail de longue haleine. On manque de main-d'œuvre, on manque de plants, on manque de terrain, et on hésite à engager les capitaux énormes qu'exige aujourd'hui l'établissement d'une plantation de Jasmins.

Le terrain destiné à des Jasmins doit être très propre. Il doit être défoncé à 0,60 et 0,65 centimètres de profondeur et disposé en pente très légère permettant une irrigation normale, c'est-à-dire faite sans une trop grande perte d'eau.

Les plantations situées dans les grands centres de production : Grasse, Mouans-Sartoux, Le Plan de Grasse, Plascassier, Mougins, Chateauneuf, Le Rouret, sont arrosées par les eaux du Canal de la Siagne et du canal du Foulon. Le Canal du Foulon ne délivre plus que des eaux con-

tinues. On ne peut donc les utiliser qu'à la condition de créer à grands frais, des réservoirs pour les emmagasiner, et, ensuite des conduites en terre ou en poterie qui empêchent le gaspillage de l'eau.

Le canal de la Siagne délivre également des eaux continues, mais aussi des eaux périodiques que les Propriétaires re-

cuplait le prix. C'était un peu trop fort et l'on a obtenu, par grande faveur que le prix d'avant-guerre fut simplement quintuplé ! Quant à celui des eaux continues, qu'il s'agisse du Foulon ou de la Siagne le prix en est d'environ 3 fois celui d'avant guerre.

Les terrains des communes indiquées



Photo Guizol.

çoivent à leur gré une ou deux fois par semaine et qui permettent d'arroser à eau courante, sans l'intermédiaire du réservoir. Ces eaux périodiques donnaient lieu, autrefois, à une rétribution modique, mais le canal de la Siagne voulant s'en débarrasser à tout jamais, avait obtenu, il y a deux ans, un décret qui en dé-

ci-dessus sont généralement argilo-calcaires et, par conséquent, assez durs à défoncer. Ils sont rarement en plaine, mais le plus souvent étagés et nécessitent l'établissement de murs assez coûteux.

D'autres plantations ont été faites récemment dans les communes de Pégomas, de la Roquette et de Mandelieu

(plaine de Laval). Il y a là de grands espaces en terrains généralement légers, sous lesquels l'eau se trouve à deux mètres de profondeur lorsque les terrains ne sont pas eux-mêmes directement irrigués par des canaux ou par la rivière. Le défoncement s'y fait au tracteur ou à la défonceuse ; pas de murs ; pas de réservoirs ; pas d'eau à payer. Et dans les grands domaines possibilité d'espacer les lignes et de donner à la charrue les façons de culture. C'est la plantation économique et vraiment industrielle.

murs, on peut évaluer à 100 ou 110.000 au maximum le nombre des plants à mettre à l'hectare.

Dans la plaine de Laval, où le développement est plus rapide, on ne met que 11 à 12 plants sur la ligne, et si la plaine est vaste, on espace les lignes de 1 m. 30 pour faciliter les travaux d'entretien. En ce cas l'hectare peut recevoir 70 à 75.000 plants.

Dans les deux cas le rendement est à peu près le même : 3.500 à 4.000 kilos de



Photo Guizol.

MODE DE PLANTATION DU JASMIN

Dans les terres fortes — les plus nombreuses — et sur les petites étendues, les lignes sont espacées de un mètre ; les plants sont au nombre de 13 à 14 sur la ligne par mètre. Si on défalque le terrain perdu par les canalisations, par les sentiers d'exploitation, par les bords des

fleurs lorsque la plantation est en pleine production.

On met en terre des plants sauvages résistant au froid. Pendant la première année, ils doivent être soigneusement entretenus pour atteindre un développement normal qui ne permettra le greffage la deuxième année.

Ce greffage se fait avec le « Jasmin d'Espagne ». Il est pratiqué par des spé-

cialistes. La greffe se développe d'habitude suffisamment la première année pour pouvoir, dès la fin août, donner quelques fleurs.

PRIX DE REVIENT D'UNE PLANTATION

L'évaluation du prix de revient d'une plantation est fort difficile en raison de l'instabilité du franc qui se répercute sur les salaires, sur les frais de construction, de greffage, sur la valeur des plants, etc.

Le coût d'une plantation en 1924-1925 pourrait s'établir à peu près comme suit :

1°. — *Dans les moyennes cultures en terres fortes* (argilo-calcaires) :

PAR HECTARE : défoncement à la houe à main, binage, nivelage des terres .... 1 fr. 30	13 000	»
Établissement de murs (très variable) moyenne..................	2.000	»
Bassin de 90 mc. droits de canalisation et de prise................	10 500	»
100.000 plants sauvages (cavillons) à 125 fr.....	12.500	»
Mise en terre des plants - main-d'œuvre..................	1.000	»
Canalisations en poterie ou briques environ	2 000	»
Entretien première année, fumure, binage, arrosage	1.500	»
Greffage deuxième année, (achat de greffes et main-d'œuvre)........	6.500	»
Fil de fer, piquets, échalas et main-d'œuvre....	1.500	»
Entretien de la plantation 2ᵉ année.	1.500	»
Loyer de la terre pendant deux ans environ	1.200	»
Redevances d'eau, deux ans	1.200	»
Intérêt moyen des premières dépenses	4.500	»
	58.900	»
A DÉDUIRE : pour la deuxième année 1926, 400 kilos de fleurs à 14 fr. Net (?) .... (cueillette déduite)	5 600	»
Revient à l'hectare.,.	53.300	»

La troisième année produit environ 1.500 kgs de fleurs à l'hectare. Il faut compter comme frais : les intérêts du capital ; l'amortissement des plantations (1/15) ; le loyer de la terre ; les redevances d'eau ; la reprise du greffage, etc...

2°. — *Grande culture en terres légères :*

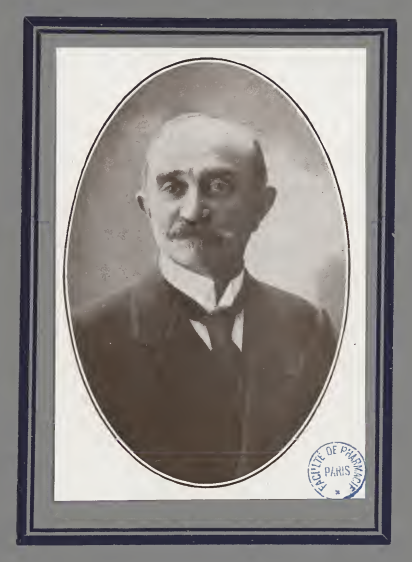
Défoncement au treuil ; binage des terres ; petit nivelage	5 500	»
75.000 plants à 125 fr.............	9.375	»
Mise en terre des plants	750	»
Canalisations (très peu importantes vu l'abondance de l'eau).	1.000	»
Entretien première année à la charrue et arrosage	1.000	»
Main-d'œuvre et valeur des greffes.	5.000	»
Fil de fer, piquets, échalas	1.500	»
Entretien deuxième année.........	1.200	»
Loyer de la terre......	1.500	»
Intérêt des premières dépenses pendant 2 ans.........	3.000	»
	29.825	»
A quoi il faut ajouter, pour ceux qui n'ont pas l'eau courante, l'établissement d'une pompe électrique ou d'une Noria............ 5000 à	6.000	»
	34.825	»

Ce prix est donc de 40 0/0 inférieur en grande culture à celui des petites plantations en terres argilo-calcaires.

RENDEMENT DE LA PLANTATION

Les deux premières années de la plantation sont coûteuses. La troisième année, nous l'avons dit, peut donner 1.500 kgs de fleurs à l'hectare.

Ensuite, pendant 5 à 6 ans, c'est-à-dire jusqu'à la 9ᵉ année, on peut compter, si les plantations sont bien faites, sur une production de 3.500 à 4.000 kgs à l'hectare.. Passé ce temps-là, le rendement va en déclinant. Mais, d'une façon générale, on peut dire que la plantation est



M. Xavier-Goby TOMBAREL

Vice-Président de la Chambre de Commerce des Alpes-Maritimes

rémunératrice jusqu'à la 15e année, et qu'elle peut durer plus longtemps.

S'ensuit-il que ces cultures soient très rémunératrices ?

Evidemment, si l'on prend pour base les prix pratiqués en 1924, il faut répondre par l'affirmative. Mais il faut tenir compte que ces prix élevés, indépendamment de causes secondaires, proviennent avant tout de l'insuffisance de la production, et, par conséquent, de l'éternelle loi de l'offre et de la demande. Il n'en sera pas toujours ainsi. Des plantations importantes se sont faites en 1924 ; il s'en est fait d'autres en 1925, elles nous amèneront sur le marché des quantités appréciables de fleurs dès 1926-1927. Et bien qu'il soit tout à fait imprudent de s'ériger en prophète en pareille matière, il paraît probable, si les plantations se continuent encore l'année prochaine, et à moins d'une réduction considérable dans la consommation, que dans deux ou trois ans, la production suffira à la consommation.



Photo Guizol.

Il y a lieu, toutefois, de faire des réserves. Les plantations qui paraissent le mieux faites peuvent ne pas réussir ; et alors c'est une perte sèche pour le propriétaire qui a englouti 50.000 francs par hectare. La main-d'œuvre déjà rare et chère peut faire défaut, aussi bien pour la plantation que pour la cueillette. Le

Jasmin n'est pas à l'abri des accidents de culture : intempéries, grêle, vers, et alors les belles espérances des propriétaires peuvent se trouver déçues.

En tous cas, il serait prudent, pour fixer le prix de revient des nouvelles plantations, de compter sur un prix modéré pour la fleur.



Photo Guizol.

CULTURE DES ROSIERS

Les plantations de Rosiers se font généralement dans les terrains difficiles à arroser, ou bien dans ceux sur lesquels se trouvait autrefois une culture de Jasmins. Il ne faut pas songer, en effet, en principe, à remettre des Jasmins sur le même terrain moins de 15 ou 20 ans après avoir arraché les plantations.

Le défoncement se fait moins profond que pour les Jasmins (0,50 à 0,55 seulement).

Le terrain doit être également très propre. Les lignes s'espacent les unes des autres de 1 m. 20 à 1 m. 30 environ, et l'on met environ 3 plants par mètre sur la ligne. Si l'on déduit les passages, le terrain perdu par les murs, etc..., on arrive à mettre, par hectare, 17.000 à 18.000 pieds de Rosiers.

Le Rosier produit dès la seconde année, mais en petite quantité.

On met généralement en terre des

plants directs de la Rose Centifolia. On peut aussi planter des plants de la même variété greffés sur l'Indica Major. En ce cas les plantations sont généralement plus résistantes, mais elles coûtent aussi beaucoup plus cher.

Le Rosier demande moins d'entretien que le Jasmin. Pas d'arrosage. Pas de greffage. Il est aussi moins exigeant au point de vue fumure bien qu'il ne faille pas la lui ménager.

Les frais d'entretien consistent dans des binages et puis, au cours de la deuxième année, dans le remplacement des plants qui n'ont pas réussi. Il est assez fréquent que de jeunes plantations soient en partie détruites par les vers qui s'attaquent à leurs racines.

Le rendement du Rosier varie de 2.500 à 4.500 kgs à l'hectare. Il est prudent de ne pas compter sur plus de 3.000 kgs.



Photo Guizol.

Une plantation bien entretenue doit durer une quinzaine d'années environ.

Aux prix que coûtent aujourd'hui la main-d'œuvre pour les plantations et pour la cueillette, les engrais, les plants eux-mêmes de Rosiers, le propriétaire doit toucher de ses fleurs 3 à 3,50 pour se tirer d'affaire sans profit.

La Parfumerie recherche beaucoup moins la Rose que le Jasmin parce que le parfum à la Rose est largement concurrencé par la Rose de Bulgarie, bien que celle-ci soit d'un parfum tout différent et moins suave.

D'une année à l'autre il peut y avoir dans la production des différences considérables : une gelée au début de mai ou fin avril pouvant compromettre la récolte. En somme c'est une culture à rendement irrégulier au point de vue importance et au point de vue prix, et dans la-

quelle il faut réduire les frais au minimum.

Il faudrait que l'on fasse, dans les plantations de Rosiers, des sélections parmi les plus productives, et parmi les plants qui ont le plus de résistance. Il faudrait aussi étudier d'une façon particulière les engrais nécessaires à cette fleur. Des études paraissent avoir été entreprises de ce côté et il est à souhaiter qu'elles donnent de bons résultats.

Grasse, le 26 février 1925.

XAVIER GOBY,
De la maison TOMBAREL Frères.



Grasse et la Parfumerie

Les premiers lieux de civilisation, la Chine, les Indes et la Perse, l'Egypte, Carthage et Rome, virent affluer, par un phénomène naturel toutes les matières de luxe et plus particulièrement les aromates. Or, nous voulons dire l'étonnante aventure d'une quelconque petite ville de France, Grasse, qui put, au début de l'ère moderne, régenter et développer la production des aromates du monde.



Aux époques lointaines, les produits odoriférants n'étaient que recueillis, puis employés pour le parfum qu'ils pouvaient continuer de donner par eux-mêmes : les gommes, les fleurs ou feuilles sèches, les sécrétions animales rendaient en des sachets les effluves sauvages qui flattaient ou réveillaient d'ataviques et mystérieux instincts. L'antiquité ne connut, semble-t-il, que des odeurs fortes et ne sut qu'à

peine capter et rendre l'arôme des fleurs fraîches.

Il n'advint que plus tard, après des siècles de recherches mystiques, que l'effort obstiné des alchimistes découvrit, dans l'étude d'impossibles transmutations, des corps et des procédés que la ment asservir purent donc enrichir la gamme des odeurs de leurs tonalités délicates et la merveille fut que seuls le sol et le climat de Provence donnaient à ses récoltes puissance et finesse.

C'est ainsi qu'une Cité menue dormant dans la plus paresseuse des retraites qui



Mayotte. — Rangée d'Ylang et Citronnelle à Kaoëni

Renaissance italienne sut adapter à son goût de jouissance : la distillation était née, l'enfleurage possible ; l'alcool pouvait fondre et exhaler aromates et essences.

Les fleurs d'oranger, de rose, de jasmin, les herbes de lavande et de romarin, que l'on n'avait su qu'imparfaite- rêvent au soleil, Grasse, devint une Usine pour l'exploitation des produits de ses champs ; puis régnant sur la matière indispensable vit venir à ses pieds les matières barbares de tous les points du monde ; elle les entreposa, se les assimila, les contrôla.

Les aromates que les hommes avaient

connus de toute antiquité furent asservis aux fines odeurs de base que les jardiniers provençaux multipliaient. Tel le coloriste qui par l'emploi de ressources nouvelles peut fondre, nuancer et laisser à peine deviner la brutalité des couleurs fondamentales. Les Santals et les Patchoulys qui se chargeaient à Goa, les Muscs du Cathay ou des Etats du Grand Khan de Tartarie, les Civettes du Royaume du Frère Jean, tous les parfums puissants et merveilleux qui avaient enchantés des sultanes et des reines aux siècles de légende ne pouvaient plus être que des adjuvants, aux parfums de fleurs, qui se révélaient incomparablement suaves, conformes aux goûts d'une époque harmonieusement affinée.



Iris

*
* *

Ce serait une longue et glorieuse histoire que celle qui, exhumée d'humbles papiers commerciaux, montrerait les efforts des 2 ou 3 siècles au cours desquels nos marchands parfumeurs entreprirent de chercher et drainer pour leur inimitable industrie les vieux aromates du monde. Elle pourrait s'inscrire après les récits splendides des conquistadores courant l'aventure de la gloire, de l'or ou des épices, car elle venait des drames sombres ou sublimes qui se perdirent aux mers inconnues.

Patiemment, en suite des découvreurs, des combattants, de ceux qui moururent sur un étendard ou sur un butin, nos marchands apprenaient les routes du globe, les noms des pays merveilleux où croissaient les plantes magnifiques ; les maîtres des navires allaient plus loin, de lentes relations commerciales se formaient, avec tous les secrets dont elles s'enveloppaient à ces premiers âges de grand commerce.

*
* *

L'Espagnol et le Portugais brillaient, le Hollandais gagnait, l'Anglais combattait ; qu'importaient, Grasse allait bâtir l'empire qui survivrait.

Vers un nouveau port, venaient des îlots sablonneux de Pénang, les feuilles

de Patchouly ; leurs balles, à l'étouffante odeur de poussière moisie, allaient s'accumuler à Grasse qui, seule, saurait capter parfaitement leur essence ; les bûches du Santal sacré viendraient des grandes sylves sombres des Indes. Viendraient de Java les écheveaux embrouillés des blondes racines du Vétyver ; viendraient encore les couffes poussiéreuses d'encens et de myrrhe, témoins fatigués des grandes caravanes brûlées au soleil d'Arabie. Viendraient du Thibet les Muscs précieux enchâssés dans les coffrets de soierie. Viendraient à Grasse, tous les parfums aux noms qui chantent, les parfums de tous les pays fabuleux, les parfums qui, pendant les millénaires éteints, avaient enchanté l'imagination des hommes.



Boufarik — Établissements Chiris. — Distillation du géranium

Il y eut donc cette période originale



M. Georges CHIRIS

des premières importations irrésistiblement appelées par cette industrie naissante qui seule pouvait transformer les aromates en essences plus fines ou les associer aux esprits délicats que la mode imposait.

Mais une industrie, quand elle est d'esprit latin, est éminemment créatrice, artiste, et se veut renouveler, grandir et perfectionner ; c'est ainsi que la curiosité de nos Provençaux en vint, lors d'une seconde époque, à chercher de nouvelles ver au loin leur épanouissement plus parfait. Le lourd Géranium fut une richesse nouvelle pour l'Algérie et les Iles de l'Océan Indien ; l'acide Lemongrass, la fraîche Citronnelle, le Girofle brûlant furent propagés des Iles des épices aux rives d'Afrique et d'Asie.

Or il advint qu'en un dernier stade la Chimie découvrit d'étonnantes ressources dans ces essences exotiques : le Girofle révélait des odeurs d'Œillet et des Violettes nouvelles sortaient du traitement du Lemongrass ; le Géranium offrait des Roses, le Lilas s'épanouissait de la Citronelle et le Muguet, la Bergamote, la Lavande naissaient à volonté du Bois de rose. Les hommes de peu de foi purent un instant penser que nos glorieux jardins pouraient mourir fanés d'abandon.



Boufarik. — Établissements Chiris

matières, apprît aux hommes sauvages à distiller eux-mêmes les fleurs qui se fanent en un jour où les bois trop lourds que la forêt-vierge emprisonne ; on travailla donc pour Grasse depuis Bourbon qui pouvait donner l'Ylang jusqu'à la Guyane qui cachait le Bois de Rose.

Au cours d'une autre époque nos parfumeurs et le monde des Agents qu'ils stimulaient ou inspiraient acclimatèrent en des essais sans nombre, en des pays nouveaux les plantes qui devaient trou-

Mais ce que le Laboratoire donnait n'était que corps sans âme : Violettes sans poésie, Roses sans esprit. Quand les Provençaux, et ce ne pouvaient être que



des Provençaux, fils du soleil et de la Méditerranée, descendants des races qui créèrent le goût et la beauté, prirent tous ces pauvres corps sans grâce et surent leur donner la vie en les touchant de l'arôme des fleurs, ils avaient ainsi créé la race forte et riche des parfums nouveaux ; et l'Art de la Parfumerie Moderne après les grands Arts classiques, était né sur les bords du Mare Nostrum ; s'était une suite logique puisque ce Mare Nostrum avait autrefois créé Amphitrite.

Ce fut alors et depuis l'incessant voyage sur Grasse de toutes les matières premières aromatiques venues des Comptoirs sans cesse multipliés, des cultures étendues, des usines agrandies, des entreprises immenses obéissant aux ordres des Parfumeurs de Grasse ; et Grasse rendit en retour à ces autres Artistes, les Parfumeurs de Paris, les matières choisies et parfaites qu'ils surent, avec un goût infini, marier, enrober, décorer pour d'innombrables combinaisons plus riches que celles de la nature, en une nouvelle et formidable industrie.

Grasse avait permis d'ajouter à la vie des hommes le sourire innombrable des parfums.

Etablissements CHIRIS.

La Chimie des Parfums



Si les peuples, pas plus que les individus, n'ont un souvenir exact de leur enfance, l'on doit admettre que les Sciences et les Arts ont aussi une origine ignorée.

Il y a des inventions primitives, comme celle du feu, dont le secret reste inviolable. Dès le début du paléolithique, l'homme savait faire du feu et c'est l'art humain par excellence, celui qui est à la base de tous les progrès futurs, qui contient en puissance toutes les civilisations, celui dont la découverte constitue le fait de génie le mieux caractérisé, dont l'humanité puisse se vanter.

Considérer l'histoire de la Chimie des Parfums comme moderne, c'est méconnaître des siècles et des siècles d'observations, sur lesquelles se basèrent d'abord les alchimistes, auxquels succédèrent les chimistes. Et pourtant ce n'est guère qu'au début du XIXe siècle, aux premiers travaux de notre Lavoisier, surnommé le Père de la Chimie, que l'on peut affirmer qu'une nouvelle science était née et que la première page de l'histoire de la Chimie était commencée.

Le Parfumeur sait qu'il est des parfums connus depuis longtemps, ceux que la nature s'est chargée de produire ; qu'il en est d'autres plus récents, que la main de l'homme prépare, que le génie des chercheurs trouve et dont la création n'est pas tellement éloignée.

Et cependant, qui les imagina !... Ils sont légion. Ce furent Lavoisier, Berthollet, Dalton, Gay-Lussac, Berzelius, Dumas, Proust.. en étudiant une science d'abord vague et chimérique, en précisant ses lois ;

Ce furent Würtz, Schützenberger, Friedel, Le Bel, Grimaux... en imaginant la chimie atomique actuelle.

Il en résulta un amoncellement de faits nouveaux, de corps nouveaux, de théories nouvelles, qui intéressèrent toutes les branches des Arts et de l'Industrie, qui pénétrèrent dans tous les domaines de l'activité humaine et bientôt, en réunissant une série de matériaux et de faits, on forma un tout homogène et compact, qui constitua la Chimie des Parfums.

*
* *

Cette chimie des Parfums, l'un des plus beaux fleurons de la chimie organique, créée depuis à peine un demi-siècle, s'est développée d'une façon prodigieuse, donnant aux parfumeurs des produits d'une nuance tellement intense, telle-

ment pure, tellement suave, que l'on a pu craindre, un moment, que l'industrie des parfums naturels s'effacerait devant celle des parfums synthétiques. N'avait-on pas vu, pour les colorants, la garance abandonnée et remplacée par les couleurs d'alizarine ; les colorants jaunes de gaude, de quercitron, détrônés par une foule de couleurs synthétiques, beaucoup plus intenses et beaucoup plus vives. N'assistions-nous pas à la lutte entre l'indigo naturel et l'indigo artificiel et finalement, à la victoire de ce dernier.

L'industrie des parfums naturels subsiste malgré tout et s'accroit même ? Pourquoi ?... Peut-être parce que la nature sait créer des parfums d'une finesse extraordinaire et extraordinairement variés. Peut-être parce que nos chimistes ne savent pas encore travailler aussi délicatement que la cellule des plantes.

La nature nous offre des parfums dont la synthèse n'a pu être faite à ce jour. Quel produit chimique peut remplacer, à proprement parler, les essences naturelles de rose, de jasmin ? Quel dommage que nous ne possédions pas encore les constituants chimiques, vraiment spécifiques, du musc naturel, de l'ambre gris, de la civette, du castoréum, de l'ambrette et de tant d'autres. Y arriverons-nous ? Oui, certainement. A voir le chemin parcouru depuis 60 ans, tous les espoirs sont permis. Sera-ce la ruine des parfums naturels ? Non, car c'est encore à la Nature que nous nous adressons le plus souvent, pour avoir nos matières premières : Le girofle, n'est-il pas la source de la vanilline ; la citronnelle, la matière première du géraniol et de l'hydroxycitronnellal ; le lemongrass, de tous les parfums de violette, etc...

Il est même à remarquer que l'insuffisance de production de produits naturels, crée souvent, chez les parfumeurs, une certaine appréhension pour leurs approvisionnements et facilite ces variations de prix déraisonnées, résultat d'une demande supérieure à l'offre.

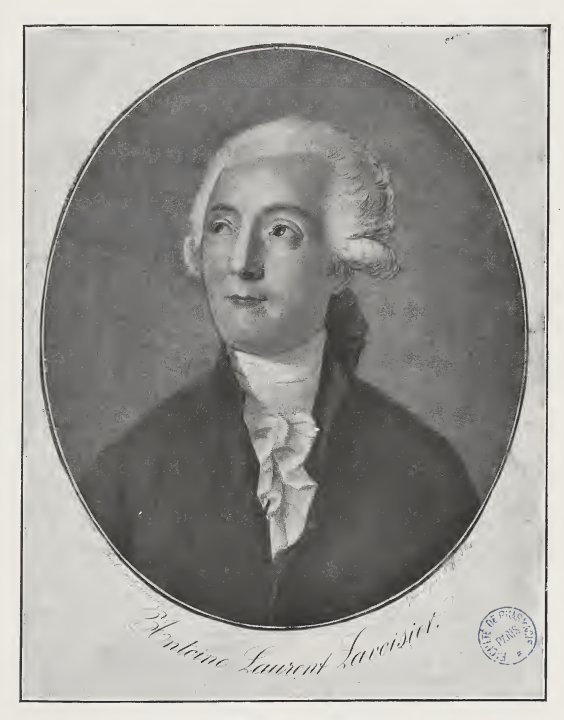
*
* *

Il est bien certain que les produits chimiques, ayant une odeur agréable, ont été trouvés, au début, par des chimistes que la science de la Parfumerie n'intéressait pas spécialement. On peut citer, par exemple, la nitrobenzine, découverte par Mitzcherlich en 1834 ; l'aldéhyde benzoïque, découverte par Liebig et Woehler, dans les amandes amères, et reproduite synthétiquement par Lauth et Grimaux ; les salicylates d'ethyle et de méthyle de Cahours, le Terpinéol de Sainte Claire Deville et de Wiggers et List ; le benzoate de méthyle de Dumas et Peligot ; le benzoate d'ethyle de Scheele ; le Musc de Baur.

Et voilà que les faits, amoncelés par toute l'école de Würtz, créent une doctrine permettant de prévoir la composition des corps, d'expliquer leurs propriétés par des formules de constitution, et la nouvelle science passionne les esprits ; les nouveaux produits se succèdent ; les analogies apparaissent ; les théories s'ébauchent, se discutent, et la recherche s'organise.

L'étude de toute la gamme des produits synthétiques repose sur deux bases : l'étude des produits dérivés de la nature et celle des corps purement chimiques.

De la nature, dérivent toutes les huiles éthérées, retirées de telles ou telles parties des végétaux, les parfums extraits par enfleurage, macération, distillation ou ex-



Communiqué par M. L. Givaudan

traction ; les résines exsudées des végétaux ; les produits d'origine animale, musc, castoréum. Le rôle du chimiste est de chercher de nouvelles essences, dérivées des plantes, non encore utilisées ; de nouveaux modes d'extraction permettant de respecter la finesse du parfum. Il étudie, ensuite, les différents constituants de ces extraits, les isole à l'état de pureté, en apprécie les qualités olfactives ; si la matière première permet l'obtention de ces produits isolés, à un prix suffisamment bas, il en pratique l'extraction industrielle et plus tard, il recherche, s'il y a lieu, une autre synthèse, employant d'autres essences moins chères ou simplement des produits chimiques.

Dans cette catégorie, se place l'histoire d'une foule de produits chimiques et — parmi eux — celle des quatre principaux : l'Héliotropine, la Vanilline, la Coumarine, l'Ionone.

*
* *

En 1869, Fittig et Mielch obtiennent le Pipéronal, ou Héliotropine, par oxydation de l'acide pipérique, produit de dédoublement de la pipérine, alcaloïde contenu dans le poivre. Les rendements étaient faibles et la matière première d'un coût élevé. Malgré cela, la maison Schimmel, dès 1879, commença la fabrication de l'Héliotropine.

Tiemann et Haarmann, en 1876, reconnurent la présence de Vanilline et d'Héliotropine dans le parfum de l'Héliotropum Péruvianum.

Polack, en 1889, dénote la présence d'Héliotropine dans le produit d'oxydation du Safrol.

En 1890, Ciamician et Silber transforment le Safrol en Isosafrol, par traitement à la potasse alcoolique, et constatent que l'oxydation de l'Isosafrol, par le mélange chromique, s'effectue aisément et donne l'héliotropine avec de bons rendements. Ce mode opératoire, laissé par ses auteurs dans le domaine public, a permis la mise sur pied rapide de la fabrication de l'Héliotropine. Aussi ce produit ne connut-il pas longtemps des cours élevés de vente, comme cela fut le cas pour la Vanilline. Le Pipéronal qui — en 1880 — valait près de 4.000 francs le kilog, est tombé comme prix aux environs de 15 fr. avant 1914.

L'oxydation de l'Isosafrol fut améliorée, au point de vue rendement et reste encore, actuellement, le mode opératoire de l'obtention de l'Héliotropine.

*
* *

La Vanilline, qui est peut-être actuellement le plus important des Parfums Synthétiques et qui n'existe qu'en faible proportion dans la gousse de Vanille, ou dans quelques gommes naturelles, a été obtenue artificiellement, pour la première fois en 1874, par Tiemann et la firme Haarmann et Reimer, par traitement de la Coniférine.

C'est un glucoside existant dans certains conifères et qui se dédouble, en présence d'émulsine, ou d'acides dilués, en glucose, et en alcool coniferylique. Cet alcool — par oxydation, par le mélange chromique — fournit la Vanilline.

Presque simultanément, de Laire et Tiemann, chacun de leur côté, prirent un brevet pour l'oxydation de l'Eugénol.

En 1890, Tiemann transforma l'Eugénol contenant une chaîne allylique $CH_2 - CH = CH_2$ en Isoeugénol con-

tenant une chaîne propénylique—CH=CH—CH^3 et constata que l'oxydation de l'Isoeugénol, se fait beaucoup plus facilement que celle de l'Eugénol.

La fabrication industrielle de la Vanilline était désormais dans sa phase active : elle comprenait l'extraction de l'Eugénol de l'essence de Girofle ; la transformation en Isoeugénol ; l'acétylation de la fonction phénolique libre ; l'oxydation et la saponification de l'acétylvanilline obtenue.

Dès lors, toutes les recherches furent effectuées et nombreux sont les brevets pour ce produit. Ceux-ci se répartissent suivant le système de bloquage du groupe phénolique, par un groupe acétylebenzyle — benzoile — sulfoné : suivant le système d'oxydation, permanganate — bichromate — ozone — oxydation électrolytique — nitrobenzine — peroxydes alcalins.

La synthèse entière fut réalisée en partant du Gaïacol et en introduisant, dans sa molécule, le groupement aldéhydique ; ou en partant de l'Aldéhyde Protocatéchique et en méthylant le groupement phénolique situé en méta, par rapport à la fonction aldéhydique.

Actuellement, les deux procédés à l'Eugénol et au Gaïacol sont employés concurremment.

La Vanilline est certainement, le produit de parfumerie pour la fabrication duquel a été pris le plus grand nombre de brevets ; c'est dire si les perfectionnements ont été nombreux et l'on peut affirmer qu'en particulier la transformation de l'Eugénol en Vanilline, se fait actuellement avec un rendement presque théorique. Aussi les prix de vente se sont-ils continuellement abaissés : ils étaient de 8.800 francs en 1876, de 2.000 francs en 1880, de 875 francs en 1890, de 100 francs en 1900, et de 45 francs en 1914.

*
* *

La *Coumarine,* d'abord confondue avec l'acide benzoïque, fut différenciée de cet acide par Guibourt.

Boulay, en 1825, distingua la Coumarine, dans les Fèves Tonka ; sa présence fut reconnue dans beaucoup de plantes, et en particulier dans le Liatrix Odoratissima, herbe qui croit en abondance dans la Virginie.

En 1868, Perkin réalisa la synthèse de la Coumarine, en condensant l'Aldéhyde Salicylique sodée et l'Anhydride acétique.

Tiemann et Herzfeld, en 1877, perfectionnèrent cette synthèse qui reste, en définitive, le procédé actuel de la préparation de la Coumarine ; l'extraction des Fèves Tonka, ou du Liatrix Odoratissima ayant cessé d'être lucrative.

*
* *

C'est à Tiemann, et à ses collaborateurs, qu'est due la découverte de l'Ionone.

Dès 1880, Tiemann étudiait les différents constituants de l'Iris. Après avoir reconnu que l'Iridine, Glucoside contenu dans la racine, ne donnait, par dédoublement, aucun parfum, il parvint à extraire le principe odorant, qu'il dénomma Irone, de formule brute $C^{13}H^{20}O$.

Tiemann et Kruger déterminèrent la constitution de ce nouveau produit et l'identifièrent comme une méthylcétone.

L'établissement de la constitution de l'Irone, permit à Tiemann et Kruger, d'en réaliser la synthèse. Ces savants uti-



lisèrent la réaction de Claisen, qui consistait à condenser, en milieu légèrement alcalin, une aldéhyde et une cétone. L'Aldéhyde, qui devait permettre d'obtenir, avec l'Acétone, un produit ayant 13 exposants de carbone, devait être de formule brute $C^{10} H^{16} O$. Les savants précités, songèrent à utiliser le Citral, qui se trouve en abondance dans le lemongrass ; mais le produit qu'ils obtinrent n'avait aucunement le parfum de l'Iris ; ils l'appelèrent Pseudo-Ionone, et pensèrent que le manque d'odeur provenait de ce que cette Pseudo-Ionone, à l'encontre de l'Irone, n'avait pas de chaîne fermée.

Par l'action des acides, sur la pseudo-ionone, Tiemann la transforma en un autre produit, possédant un noyau cyclique, et ainsi se trouva réalisée la préparation de l'ionone, produit possédant une puissante odeur et rappelant, à l'état dilué, le parfum de violette.

Cette synthèse, qui date de 1893, est un exemple remarquable de ce que peuvent, en chimie, la puissance du raisonnement, alliée à la méthode dans le travail. Sa réalisation est d'autant plus digne d'admiration qu'à l'époque, les connaissances de la science chimique, sur les constituants des essences et sur les produits à chaînes grasses et à chaînes cycliques, étaient complètement dans l'enfance.

Tiemann prit un brevet, avec la maison Haarmann et Reimer. Aussitôt, apparurent une série d'autres brevets, pour la préparation de produits à odeur de violette, ce qui amena, à cette époque, une série de polémiques très vives entre savants, mais jeta la lumière sur cette question qui, si claire actuellement, était alors nébuleuse pour le monde scientifique.

Fritzsche et Cie, qui condensaient le lemongrass et l'acétone en solution alcoolique, en présence du chlorure de chaux et d'une trace de nitrate de cobalt, prétendaient arriver à un produit différent de l'ionone ; mais il fut démontré que ce procédé était analogue à celui du brevet de Tiemann, en ce sens que le chlorure de chaux, au contact de l'acétone et de l'alcool, fournissait de la chaux, agent de condensation analogue à celui utilisé par Tiemann.

Pour l'obtention de la Pseudo-ionone, différents agents de condensation furent utilisés : baryte, soude, éthylate de sodium, amidure de sodium, peroxyde alcalin, ou alcalino terreux, oxydes de Lanthane, de plomb, sels boriques. De même l'isomérisation fut pratiquée par différents moyens. Aux acides dilués, que préconisait Tiemann dans son brevet, Barbier et Bouveault, en 1896, substituèrent des acides concentrés.

En fait, les qualités d'Ionones obtenues, varient suivant la façon d'isomériser la pseudo-ionone ; ceci tient à ce que l'Ionone commerciale est un mélange de différents corps d'odeur différente et que la proportion relative de ces corps varie, suivant l'isomérisation effectuée.

Les principaux constituants de l'Ionone sont : l'Isomère alpha et l'isomère bêta. Le premier peut être obtenu d'une façon industrielle à l'état absolument pur, en passant par l'intermédiaire de la combinaison bisulfitique.

Les homologues des acétones ont fourni les homologues des ionones et en particulier, la méthylionone, ou iraldéine, dont l'emploi est aussi important que celui de l'Ionone.



Réception de Lavoisier à l'Académie

La période de 1880 à 1900 voit s'établir les recherches scientifiques les plus importantes, qui permettent d'établir la constitution de tous les produits cycliques complexes, formant la série des Terpènes, sesquiterpènes, et de leurs alcools, acétones et dérivés.

Ce sont Wallach, Semmler, Tiemann, Blanc, Barbier, Behal, Haller et leurs élèves, qui établirent, d'une façon à peu près certaine, la constitution de presque tous les composants d'essences, et leurs rapports entre eux.

C'est de cette période que date la fondation des premières usines de produits synthétiques.

On s'adressa à l'essence de Citronnelle, pour avoir le Géraniol et le Citronnellal ; à l'essence de palmarosa, pour en extraire un géraniol d'odeur différente de celui de la citronnelle ; au Géranium Bourbon pour obtenir le Rhodinol ; aux essences de linaloé et de Bois de Rose, pour obtenir le Linalol ; à l'essence de lemongrass, comme source importante de Citral ; aux essences de Badiane et de Fenouil, pour avoir l'Anéthol.

On isola l'Alcool cinnamique du baume de styrax ; l'eugénol de l'essence de Girofle ; le safrol de l'essence de camphre ; on offrit industriellement le Menthol, le Santalol, le Bornéol, le Camphre, l'Eucalyptol, le Thymol.

La possession de tous ces produits amena la mise sur le marché de leurs nombreux dérivés.

Les alcools fournirent des éthers formiques, acétiques, butyriques, salicyliques, valérianiques, benzoïques, phenylacétiques et parmi eux les plus importants : les acétates de Benzyle, de Géranyle, de Linalyle, de Bornyle, le Salicylate l'Amyle, etc...

Le Citral fut la matière première des ionones et méthylionones ; le citronnellal devint, un peu plus tard, la source du dihydroxycitronnellal, tant apprécié comme base du Muguet ; l'Eugénol servit à la fabrication de la Vanilline ; le Safrol, de l'Héliotropine ; l'Anethol, de l'Aubépine.

En même temps, les méthodes purement chimiques furent employées et l'on se mit à scruter toutes les familles de la chimie organique, pour y découvrir des corps odorants utilisables.

La période de 1900 à 1924 fut également féconde en découvertes de corps nouveaux et méthodes nouvelles. Elle vit l'attribution de deux prix Nobel à deux chimistes français, Messieurs Sabatier et Grignard, pour deux réactions devenues classiques et dont les premières applications furent la préparation de produits chimiques de parfumerie.

Il faut citer aussi quantité de produits variés : l'Hydroxycitronnellal, les aldéhydes grasses, le Farnésol, le Nérol, la Pêche, la Fraise, l'Oranger, etc... qui, sans prétendre rivaliser d'importance avec les gros produits chimiques de parfumerie, permirent néanmoins la création de parfums nouveaux, qui firent sensation et constituèrent de réels succès dans la Parfumerie moderne.

*
* *

On chercha une idée directrice, pour permettre de s'y reconnaître dans tout cet imbroglio de produits différents.

Dans les matières colorantes, Witt avait bien remarqué que certaines fonctions chimiques « chromophores » de-

vaient être alliées à des squelettes « auxochromes », pour engendrer une matière colorante.

Par analogie, Rupe et Majewski, en 1900, imaginèrent les « osmophores », c'est-à-dire les fonctions qui communiquent à la molécule à laquelle elles sont jointes, la propriété d'être un parfum. Ceci n'est pas absolu, et se complique de la position de cet osmophore dans la molécule et de la présence de doubles liaisons.

L'osmophore alcool fournit, en particulier, l'Alcool phényléthylique, l'Alcool cinnamique, tous deux très puissants ; mais aussi l'alcool benzylique, d'odeur à peu près nulle. Les alcools de la série grasse ne commencent à avoir de l'odeur qu'à partir de 5 atomes de carbone, soit l'Alcool amylique, mais ne deviennent agréables qu'à partir de l'Alcool octylique. La série en 10 atomes de carbone donne les Géraniol, Linalol, Rhodinol, mais là interviennent d'autres facteurs influençant l'odeur, en particulier les doubles liaisons.

Les Alcools combinés aux acides gras fournissent des éthers qui, pour la plupart, sont intéressants ; il faut noter que les formiates ont généralement une odeur très spéciale, qui les éloigne beaucoup plus des acétates, que les acétates de leurs homologues supérieurs. L'alcool benzylique donne un acétate d'odeur agréable, ainsi que le butyrate et le valérianate ; le benzoate est inodore et cependant, les benzoates, d'une façon générale, sont odorants.

L'osmophore aldéhyde - CHO fournit la classe la plus importante de parfums. Dans la série grasse, tous les termes ont une odeur, désagréable pour l'Aldéhyde formique, l'aldéhyde acétique, l'acroléine, commençant à devenir utilisable, en parfumerie, à partir du 8e carbone, c'est-à-dire, l'aldéhyde caprylique ; la série en C^{10} fournit, outre l'aldéhyde saturée, le citral, le citronnellal, le dihydroxycitronnellal ; la série en C^{12} l'aldéhyde laurique et aussi une aldéhyde substituée très spéciale, la méthylnonylacétaldéhyde ; la série aromatique, présente les aldéhydes benzoïque, phenyléthylique, cinnamique, puis l'héliotropine, la vanilline, l'aubépine, l'aldéhyde cuminique.

Pourquoi l'aldéhyde benzoïque ayant, en position ortho, un groupement phénolique, fournit-elle l'aldéhyde salicylique, d'une très grande puissance, alors que la substitution en para fournit l'aldéhyde paraoxybenzoïque, d'odeur absolument nulle. Pourquoi cette même aldéhyde paraoxybenzoïque, méthylée dans le groupement OH fournit-elle un produit délicieux, l'aubépine ?

L'osmophore acétone, —CO fournit une quantité de parfums parmi lesquels il faut citer : les acétones grasses, telles que la méthylnonylcétone de l'essence de rue, la méthylhepténone du lemongrass ; des cétones de la série aromatique, comme l'acétophénone et ses homologues supérieurs ; des corps cycliques, comme les ionones, le camphre.

Les phénols méthylés, ou éthylés, sont aussi des parfums : l'anisol, le paracrésol éther, le naphtolméthyléther ou yara, le naphtoléthyléther ou néroline.

La présence de doubles ou de triples liaisons, dans une molécule, amène généralement un changement d'odeur très considérable.

De l'éthylbenzène, carbure saturé, d'odeur à peu près nulle, dérivent : le styrol $C^6H^5\ CH{=}CH^2$ et le phénylacéty-

lène $C^6H -C\equiv CH$ tous deux d'odeur beaucoup plus intense.

L'alcool phénylpropylique

$$C^6H^5-CH^2\ CH^2-CH^2OH$$

a son odeur intensifiée dans l'alcool cinnamique :

$$C^6H^5-CH=CH-CH^2OH$$

Le caprylate de méthyle

$$C^7H^{15}COOCH^3$$

d'odeur fade, fournit l'heptine carbonate de méthyle

$$C^5H^{11}C\equiv C-COOCH^3$$

d'odeur délicieuse de feuille de violette.

La différence d'odeur dépend du nombre de doubles liaisons et de leur position dans la molécule, et rien n'explique, *à priori,* la raison d'un tel changement d'odeur ; ceci est surtout sensible dans la série géranique. Dans la liste ci-dessous est indiquée, en face des noms de produits, la formule chimique des corps, avec la position des doubles liaisons.

Géraniol

```
CH3—C=CH—CH2=CH2—C=CH=CH2 OH
    |             |
   CH3           CH3
```

Citronellol ou déhydrogéraniol

```
CP3—C=CH—CH2—CH2-CH—CH2—CH2 OH
    |             |
   CH3           CH3
```

Tetrahydrogéraniol

```
CH3—CH—CH2—CH2—CH2—CH—CH2—CH2 OH
     |              |
    CH3            CH 3
```

Linalol

```
CH3-C=CH-CH2—CH2-C-CH=CH2
    |            / \
   CH3         OH   CH3
```

Dihydrolinalol

```
CH3—C=CH-CH2—CH2-C-CH2—CH3
    |            / \
   CH3         OH   CH3
```

Tetrahydrolinalol

```
CH3—CH-CH2—CH2—CH2—C—CH2—CH3
    |              / \
   CH3           OH   CH3
```

Les difficultés d'étude, et les transpositions moléculaires des doubles liaisons qui se forment au cours des réactions, rendent d'ailleurs très difficile l'établissement des positions exactes des doubles liaisons, dans la série géranique, ou il faut encore placer le Nérol et le Rhodinol.

Un autre exemple frappant de l'influence de la position et du nombre des doubles liaisons est à remarquer dans la série Ionone.

Pseudoionone

```
    CH3   CH3
      \  /
       C
   CH//  CH—CH=CH—CO—CH3
     |    ||
 CH 2 \/ C—CH3
     CH2
```

Ionone α

```
        CH3   CH3
           \ /
            C
        CH2 /  CH-CH=CH-CO-CH3
           |  \
        CH2 \  C-CH3
             CH
```

Ionone β

```
        CH3   CH3
           \ /
            C
        CH2 /\ C-CH=CH-CO-CH3
           |  ||
        CH2 \/ C-CH2
            CH2
```

Irone

```
      CH3  CH3
         \ /
          C
      CH       CH-CH=CH-CO-CH3

      CH       CH-CH3
         CH2
```

Tous les corps précédents sont uniquement constitués par trois éléments : le Carbone, l'Hydrogène, l'Oxygène.

Il existe assez peu de parfums possédant un quatrième élément ; cependant, il faut citer :

Quelques dérivés halogénés :

Le Chlorostyrol, le Bromostyrol.

L'Acétate du trichlor-alpha-oxy-phényl-éthane.

Un plus grand nombre de dérivés azotés :

Le Cyanure de Benzyle, l'Anthranylate de Méthyle, le Méthylanthranilate de Méthyle, les Muscs, l'Indol, le Scatol, et les autres dérivés méthylés de l'Indol : la Quinoléine C^9H^7N la Tétrahydroquinoléine C^9H^9N.

L'anthranilate de Méthyle est l'éther méthylé de l'acide ortho-amido-benzoïque.

Il est remarquable que la position ortho, pour le groupement amino, est absolument nécessaire pour avoir le parfum.

De même, il semble que seul, l'éther méthylique, soit intéressant ; l'anthranilate d'éthyle n'a déjà plus autant d'intensité d'odeur et les éthers d'alcools supérieurs ne sont pas employés.

Nos connaissances, dans le domaine des parfums synthétiques, sont-elles complètes ? Non ! Il existe des points de détails à régler, des formules de constitution à préciser, des corps nouveaux à extraire, des synthétiques nouveaux insoupçonnés à trouver.

Le hasard guide parfois les chercheurs. Nous pourrions presque certifier que la découverte de l'hydroxycitronnellal fut fortuite ; la préparation de la lactone undécylénique, à odeur de pêche, fut trouvée, bien avant sa constitution, dans une éthérification anormale de l'acide undécylénique, où un excès d'acide sulfurique cyclisa l'acide gras, au lieu de l'éthérifier.

De tels exemples sont très rares et ce n'est que par une étude très méthodique des réactions chimiques, que se créent des nouveautés.

Il faut les esprits distingués de nos savants, pour nous fournir de nouvelles méthodes de travail, et depuis le début du siècle, nombreuses furent les idées originales.

Messieurs Blanc et Bouveault imaginèrent un procédé simple et élégant de réduction, par le sodium, des éthers, et c'est l'application industrielle à la fabrication de l'alcool phényléthylique.

Monsieur Moureux prépara, en 1900, les éthers d'acides acétyléniques et ce fut



une nouveauté sensationnelle que l'apparition de l'heptine carbonate de méthyle.

Monsieur Darzens prépara les éthers phénylglycidiques, qui trouvèrent leur emploi dans les compositions de fraise et transforma ces éthers en aldéhydes, dont la méthylnonylacétaldéhyde est un spécimen bizarre.

Monsieur Grignard imagina une méthode merveilleuse de synthèses chimiques, par les organo magnésiens et cette méthode permet la préparation, entr'autres d'alcools tertiaires comme le Diméthylbenzylcarbinol, dont l'éther acétique a une nuance spéciale ; de l'alcool phényléthylique, par condensation du bromobenzène sur la chlorhydrine du glycol ; du farnésol, par condensation du magnésien du bromacétate d'éthyle sur la dihydropseudoionne.

C'est M. Blaise qui transforma un acide gras en oxy-acide, puis en aldéhyde.

C'est Raschig qui utilisa l'ortho crésol, comme matière première de la coumarine.

C'est M. Béhal qui indique les conditions de formations des anhydres mixtes acético-formiques, permettant l'obtention de formiates d'alcools délicats.

Ce sont MM. Sabatier, Mailhe, Senderens et leurs élèves, étudiant la catalyse sous tous ses aspects, et créant de nouvelles méthodes de condensations de réductions, d'oxydations. Les applications en sont nombreuses et des plus intéressantes, telles la transformation des acides gras en aldéhydes grasses et la préparation des géraniums artificiels, c'est-à-dire de l'oxyde de diphényle et de ses homologues.

Ce sont les travaux de Brochet, sur l'emploi de l'hydrogène en présence de Palladium, ou de platine colloïdal, ou d'autres métaux et l'utilisation de cette méthode à la réduction des doubles liaisons, à la préparation du citronnellol en partant du géraniol, des hydrolinalols, du dihydroeugénol.

Nombreux sont les chercheurs qui devraient être cités et qui apportèrent chacun leur pierre à l'édification de notre chimie des parfums.

Nombreux sont les résultats, mais nombreux sont encore les points obscurs. L'esprit du savant est-il d'ailleurs jamais satisfait, et ne trouve-t-il pas toujours quelques nouvelles idées, permettant de créer des nuances nouvelles de parfums ou d'améliorer les fabrications existantes.

La parfumerie moderne doit incontestablement son développement actuel à la science chimique, et sa gratitude va sans aucun doute à ses ouvriers, qui, toujours modestes, travaillent à leur Idéal avec la satisfaction d'être utiles à l'Humanité.

L. GIVAUDAN.



Aldehydes



De toutes les classes de composés utilisés en parfumerie, les aldehydes ont toujours suscité l'intérêt le plus vif, tant chez le parfumeur que chez le chimiste.

Pour ce dernier, l'aldehyde est une merveilleuse matière plastique, qui se prête à toute espèce de transformation, de condensation, conduisant aux synthèses organiques.

Pour le parfumeur, la fonction aldehyde est synonyme de pénétration, de puissance odorante et il suffit de rappeler la faveur avec laquelle ont été accueillies à l'origine et dont bénéficient encore à présent l'aldehyde méthylprotocatéchique (Vanilline) et l'aldehyde méthylène protocatéchique (Héliotropine) pour justifier cette préférence.

Au début de la fabrication des parfums synthétiques, les procédés de préparation des aldehydes étaient rares et bien peu de ces composés étaient accessibles dans la pratique. C'est à peine si on pouvait les obtenir par l'oxydation de certains alcools ou par la distillation sèche du mélange de formiate de chaux ou de baryte avec les sels correspondants des acides organiques (méthode Piria, Limprich), mais par la suite de nombreuses méthodes de préparation ont été découvertes qui, tout en facilitant la préparation des aldehydes, ont enrichi du même coup, l'arsenal des produits de la chimie organique.

Il faut citer, en premier lieu, l'oxydation de la Conitérine réalisée par Tiemann pour obtenir la Vanilline et un peu plus tard, le même auteur réussit à obtenir l'aldehyde Vanillique par l'oxydation de l'Acétyl Eugénol et l'Acétyl iso-eugénol et montra également que sa méthode générale de préparation des aldehydes phénoliques, par l'action du Chloroforme sur les phénols en présence des alcalis, pouvait également fournir la Vanilline, en partant du Gaïacol. Un perfectionnement important dans la préparation de la Vanilline par l'Iso-Eugénol est résulté de l'emploi de l'ozone, procédé que nous avons appliqué également à la préparation de l'Héliotropine et de l'aldehyde anisique.

Harries et ses collaborateurs ont généralisé notre méthode qui a pu être appliquée à la préparation d'autres aldehydes, par exemple l'aldehyde Pélargonique, à partir de l'acide oléique.

L'aldehyde benzoïque que l'on n'obtenait à l'origine que dans la distillation des amandes amères a été ensuite obte-





nue, par synthèse, par l'oxydation du Chlorure de Benzyle. Dans le but d'obtenir des homologues de cet aldehyde, Bouveault a trouvé un procédé basé sur la réaction de Friedel et Crafts en partant du Chlorure d'Ethyl-Oxalyle sur les carbures aromatiques. A la même époque, nous préconisions dans le même but, l'emploi du Chlorure de Chloracétyle et un peu plus tard Gattermann indiquait un procédé basé sur l'emploi de l'Oxyde de carbone et de l'acide chlorydrique, en présence du chlorure cuivreux.

La méthode générale de préparation des alcools découverte par Bouveault et Blanc permit l'accès à un certain nombre d'aldehydes jusque là inconnus et en particulier les aldehydes de la série grasse, que l'on a obtenus tout d'abord par la déshydrogénation catalytique sur le cuivre réduit à haute température ou plus récemment par la méthode de Moureu qui utilise l'oxydation catalytique des alcools par l'oxygène en présence de l'argent divisé.

Blaize indiqua également une méthode pratique, à partir des acides gras, qui fournit les aldehydes immédiatement inférieurs, par bromuration, saponification et oxydation de ces derniers. Darzens découvrit une nouvelle classe d'aldehydes, obtenue en partant des éthers glycidiques, dérivés des cétones.

Finalement les travaux de Sabathier, Senderens et Mailhe permirent d'obtenir, par la catalyse des acides volatils en présence de l'acide formique, sur un certain nombre d'oxydes métalliques, tels que l'alumine, la thorine, la zyrcone, l'oxyde de titane, de fer, de manganèse, etc... tous les aldehydes dérivés de ces acides

Tels sont, dans les grandes lignes, les principaux procédés actuellement utilisés, qui permettent maintenant d'obtenir les dérivés les plus complexes, d'une façon relativement aisée.

Une mention spéciale doit être accordée aux aldehydes de la série grasse, dont l'emploi se généralise de plus en plus. Les aldehydes normales, sont : Aldehyde C8 Octylique, Aldehyde C9 Nonylique ou Pélargonique, Aldehyde C10 Décylique, Aldehyde C11 Undécylique et Undécylénique, Aldehyde C12 Laurique, Aldehyde C14 myristique. La Méthylnonylacétaldehyde n'appartient pas à la série normale.

Dans le commerce à l'étranger, on a pris l'habitude de désigner sous les noms d'Aldehydes C14 et C16 deux substances que nous avons découvertes, l'une en 1901 et l'autre en 1906. La première qui a l'odeur intense de Pêche est à proprement parler une lactone et la seconde qui a l'odeur de fraise n'est autre qu'un Ether glycidique.

Comment employer les aldehydes dans les parfums et les savons ?

Il convient d'abord de rappeler les propriétés particulières de ces composés :

1°. — Les aldehydes sont pour la plupart susceptibles de s'oxyder à l'air pour former des acides, dont les propriétés organo-leptiques sont entièrement différentes. Par exemple, l'aldehyde benzoïque fournit par oxydation l'acide benzoïque dont l'odeur est nulle et l'aldehyde Phénylacétique fournit l'acide Phénylacétique dont l'odeur, quoique très puissante, est entièrement différente de celle du composé primitif.

2°. — Les aldehydes se polymérisent souvent pour former des composés qui

sont parfois complètement inodores : par exemple l'aldehyde Phénylacétique au bout de quelque temps se transforme en une matière cireuse qui est loin de posséder l'intensité du parfum de l'aldehyde pure. L'Hydroxycitronnellal qui est relativement fluide quand on vient de le préparer se transforme au contact de l'air en une substance, qui a la consistance de l'Huile de Ricin.

3°. — Sous l'influence des alcalis, même très faibles tels qu'ils existent dans le savon, les aldehydes subissent la réaction de Cannizaro, c'est-à-dire qu'ils se transforment en parties égales d'alcool et d'acide. En conséquence, leur parfum original est totalement modifié.

Est-il possible d'éviter ces écueils ?

Nous avons reconnu que cela est possible, mais à la condition expresse de prendre les précautions que nous allons indiquer.

On sait que les aldehydes sont susceptibles de former des combinaisons connues sous le nom d'Acétals et qui résultent de la condensation d'une molécule d'aldehyde avec deux molécules d'alcool. Les acétals sont des composés bien définis, mais qui diffèrent des aldehydes, comme les éthers se distinguent des acides. Ils n'ont aucun intérêt dans le cas qui nous occupe. Nous avons observé depuis longtemps que les aldehydes étaient susceptibles de former avec les alcools une autre classe de composés, les *hémi-acétals* qui résultent de la combinaison d'une molécule d'aldehyde avec une molécule d'alcool seulement. Les hémi-acétals sont des composés d'addition qui se dissocient aisément en régénérant leurs constituants, de sorte que l'on y retrouve exactement l'odeur des aldehydes qui entrent dans leur constitution, mais adoucie et fixée en ce sens que l'évaporation se fait beaucoup plus lentement, l'aldehyde n'étant elle-même que lentement mise en liberté.

D'autre part, dans les hémi-acétals, l'aldehyde est protégé contre l'oxydation, contre la polymérisation et même jusqu'à un certain point, contre l'action des alcalis. Ce fait s'explique aisément puisque l'aldehyde n'existe plus pour ainsi dire qu'à l'état naissant.

Depuis une vingtaine d'années, nous offrons les aldehydes grasses sous cette forme. Nombre de savonniers les ont utilisés et ont observé que leur arôme qui enrichit considérablement toutes les compositions employées dans les savons, s'est toujours maintenu, même après quelques mois d'exposition à l'air.

Partant des considérations que nous venons de développer, nous ferons les recommandations suivantes à ceux qui, ayant l'habitude d'employer les aldehydes libres n'en ont pas toujours obtenu entière satisfaction.

Quand on utilise les aldehydes dans les extraits alcooliques, il n'est généralement pas nécessaire de prendre de précautions spéciales. En effet l'alcool dans l'extrait joue ici un rôle protecteur et au moment de l'évaporation de cet alcool, l'aldehyde se retrouve intacte et rencontre la plupart du temps, dans les autres substances de nature alcoolique qui composent l'extrait, les éléments de fixité nécessaires, mais ce qui est vrai pour les extraits cesse entièrement de l'être lorsqu'il s'agit des savons et cependant c'est en savonnerie que les aldehydes ont le plus gros intérêt, grâce à leur très grande puissance odorante.

Dans ce cas, il faudra toujours avant



de l'employer mélanger l'aldehyde avec deux ou trois fois son poids d'un alcool neutre et peu volatil, par exemple l'alcool benzylique, phényléthylique, duodécylique, etc.. qui suffiront pour annuler en partie les influences nuisibles que nous avons signalées.

Par exemple l'aldehyde phénylacétique fraîchement préparée et mélangée à deux fois son poids d'alcool phényléthylique résiste parfaitement au savon, auquel il communique son odeur très fraîche et très agréable.

Il convient cependant d'ajouter que même dans ces conditions, la Vanilline ne peut pas être employée dans le savon, car la fonction Phénol qui accompagne la fonction aldehyde est saturée par les alcalis du savon fournissant un sel complètement inodore.

Avant de terminer, nous dirons quelques mots de l'emploi des aldehydes en alimentation.

Nous avons reconnu, qu'à l'exception du Furfurol, on peut employer sans danger tous les aldehydes de synthèse ; d'ailleurs la nature nous en donne l'exemple, puisqu'il est rare qu'un aldehyde ne soit pas à base d'un parfum alimentaire, par exemple, la Vanilline dans la Vanille, l'aldehyde benzoïque dans l'amande amère, le Citral et l'aldehyde octylique dans le Citron, l'aldehyde décylique dans l'Orange, le Citronellal dans la Mélisse, etc.. Quant aux substances dénommées Aldehyde C14 et C16 et qui ne sont pas des aldehydes, l'expérience a montré depuis longtemps que dans la proportion où ces produits sont employés dans l'alimentation, ils sont complètement inoffensifs.

Albert VERLEY





Vanilline et Coumarine



La fabrication industrielle de ces deux produits marque d'une façon particulièrement frappante, à la fois par la perfection des procédés mis en œuvre et la réduction considérable des prix qu'elle a permis de réaliser l'importance de la synthèse chimique dans la reconstitution des parfums naturels.

Vanilline. — L'emploi de la vanille et son apparition sur les marchés européens ont suivi de très près la découverte du Mexique. C'est à partir du XVIe siècle qu'elle commença à apparaître avec les drogues vendues par les marchands d'Europe.

Frappées de l'intérêt considérable du produit, toutes les nations s'efforcèrent d'en provoquer la culture dans les régions tropicales où son développement était possible. Du Mexique, son pays d'origine, la culture de la Vanille s'étendit au Brésil, aux Antilles, à Java, à Ceylan, à Madagascar et à la Réunion. La production augmentait sans cesse mais la consommation suivait parallèlement la production ; l'usage de la Vanille se répandait, en effet, d'une façon extraordinaire, l'éducation du consommateur rendant de plus en plus nécessaire le besoin de cette saveur très longtemps ignorée.

Au XIXe Siècle, lorsque la chimie organique prit l'essor merveilleux qu'elle devait au progrès des méthodes de synthèse, l'attention des chimistes se porta nécessairement sur les produits auxquels pouvaient être attribuées les odeurs et les saveurs.

La Vanille fût immédiatement l'un des produits qui attirèrent particulièrement les recherches des Savants et très vite de nombreuses études furent faites en vue de rechercher à quel corps était dû le parfum de la Vanille. Il était facile de reconnaître que celui-ci devait être attribué au produit cristallin qui forme à la surface des gousses un « givre ». Le « givre » avait été remarqué depuis longtemps et on lui avait donné le nom de « Vanilline ». Les études portèrent donc sur la Vanilline et après des recherches multiples, au cours desquelles furent corrigées les erreurs successives qui avaient été faites sur la formule exacte de la

Vanilline, Timann assigna d'une façon définitive à la Vanilline la formule suivante :

C—CHO
CH⁄\CH
CH\⁄C—OCH_3
C
|
OH

C'était le premier pas. Une fois l'analyse terminée, la synthèse devait nécessairement intervenir et de nombreux auteurs s'ingénièrent aussitôt à recherchei des méthodes susceptibles de reconstituer le produit dont on connaissait maintenant la composition exacte. Un grand nombre de méthodes de synthèse furent ainsi préconisées. Laissant de côté celles dans lesquelles leurs auteurs ont cherché à tirer parti des matières premières usuelles dans nos pays, comme l'Avoine, les Graminées ou certaines Résines — méthodes qui paraissent bien devoir être sans intérêt — nous ne retiendront que les deux procédés aujourd'hui employés sur une très grande échelle : le procédé dit : « à l'Eugénol » et celui dit : « au Gaïacol. »

Ces procédés judicieusement employés conduisent l'un comme l'autre à des produits absolument purs, d'une odeur extrêmement fine et en tous points identique — ce qui va de soi — à celle de la Vanille naturelle. La perfection est telle que la Vanilline de synthèse que l'on rencontre actuellement, sous bonnes marques, peut être garantie 100 0/0, ce qui ne laisse pas que d'être remarquable pour un produit organique dont la formule serait susceptible de comporter un grand nombre d'isomées.

Il est curieux de remarquer, cependant, que certains consommateurs, peu au courant de ce qui constitue les caractéristiques de pureté d'un produit et peut-être aussi conservant encore dans l'esprit ce sentiment routinier hostile à tout ce qui peut être qualifié de chimique, accordent leur préférence au produit préparé à l'Eugénol, en prétextant que l'Eugénol — produit extrait de l'essence de clou de girofle — est un produit *naturel.* Tandis que la Vanilline obtenue à partir du Gaïacol leur paraît inférieure parce qu'elle est obtenue à partir d'un produit *chimique.*

Toute personne tant soit peu au courant des notions de la chimie rectifiera immédiatement cette façon de voir et attachera infiniment plus d'importance à la pureté du produit manifestée par les caractéristiques habituelles en la matière, c'est-à-dire le point de fusion, qui doit être de 82, et la couleur du produit, qui doit être absolument blanche.

Certaines Vanillines paraissent dans le commerce avec une odeur spéciale, un peu différente de celle de la Vanille ; elles sont « bouquetées ». Ce bouquet, à odeur d'Héliotropine ou d'Eugénol, peut provenir, soit d'addition dans la Vanilline terminée de produits odorants surajoutés dans le but d'augmenter le « montant » de l'odeur de la Vanilline. soit de résidus laissés dans le produit au moment de sa purification lorsque l'on met en œuvre des procédés insuffisamment étudiés. Dans un cas comme dans l'autre, la Vanilline qui, au premier abord, a une odeur plus prononcée n'est pas un produit absolument pur et son emploi risque de laisser des déconvenues, soit parce que son rendement est

inférieur (le produit n'étant pas 100 0/0), soit parce que les impuretés laissées intentionnellement ou ajoutées communiquent à la saveur de la Vanilline leur saveur propre, le plus souvent amère.

La fabrication de la Vanilline par les procédés de synthèse a atteint aujourd'hui un développement considérable. Il faut évaluer à environ deux cents tonnes la production mondiale annuelle. Les prix qui en 1876, date ou furent déposés les premiers brevets, étaient d'environ Frs : 8.750 le kilo, sont tombés en :

1800 à Frs. : 2.000. ».

1885 à Frs. : 1.000. ».

1890 à Frs. : 850. ».

1895 à Frs. : 700. ».

1900 à Frs. : 150. ».

1905 à Frs. : 50. ».

Son cours actuel est d'environ Frs : 200, le kilo (non compris l'impôt de consommation. Cette diminution formidable du prix de la Vanilline montre jusqu'à quel point le perfectionnement des méthodes de synthèse peut améliorer le coût de la vie et quel est l'importance du rôle de la chimie dans l'économie générale de la production.

Coumarine. — La Coumarine a une histoire semblable à celle de la Vanilline. Toutefois, comme sa valeur en tant que parfum n'a été découverte que plus tard, cette histoire est infiniment plus brève.

Bien connue comme étant le produit qui communique son parfum à la fève Tonka et à un grand nombre de végétaux communs de nos pays, comme le Mélilot ou l'Aspérule odorante, la Coumarine donna lieu à de passionnantes recherches en vue d'en faire la synthèse.

C'est surtout à Perkin que revient le mérite de sa préparation.

La saveur odorante de la Coumarine, si intéressante à la fois pour elle-même ou comme fixateur ou renforçateur d'autres parfums, n'est cependant pas encore arrivée à une popularité comparable à celle de la Vanilline. Apparue beaucoup plus tardivement dans l'arsenal des arômes, l'éducation gustative des consommateurs n'est pas encore suffisante à son égard pour que son emploi soit tout à fait généralisé, mais il est remarquable de constater que sa consommation augmente chaque année et qu'elle trouve très rapidement de nouveaux débouchés dans toutes les branches de la confiserie, de la biscuiterie et de la parfumerie.

Dans la confiserie et la biscuiterie, la Coumarine communique aux préparations dans lesquelles on l'utilise, une saveur spéciale nouvelle et originale, que les uns rapprochent du caramel et les autres de la noisette. Jusqu'à présent, c'est surtout dans les bonbons au caramel ou au praliné qu'elle a été employée d'une façon régulière mais on retrouve aussi sa note dans un grand nombre de préparations au chocolat, qui prennent ainsi une tonalité nouvelle, très appréciée, et qui le sera certainement de plus en plus au fur et à mesure qu'elle deviendra plus familière.

Dans la parfumerie, sa note spéciale est à la base des parfums à odeur de foin

coupé, de mimosa, auxquels elle communique sa note personnelle très prononcée. Elle intervient, en outre, dans presque tous les parfums synthétiques comme fixateur.

Enfin, l'habitude traditionnelle de parfumer le linge au moyen de sachets aux plantes : lavande, menthe, etc... a donné l'idée d'employer la Coumarine en grand dans certaines fabriques pour enlever à la toile l'odeur si désagréable de lessive ou d'huile de machine, que les pièces possèdent lorsqu'elles sortent des fabriques. Le pouvoir parfumant, à la fois puissant et extrêmement discret, de la Coumarine l'indique, en effet, tout spécialement pour cet usage et nous ne doutons pas que dans un très grand nombre d'industries la Coumarine ne trouve son emploi le jour où la connaissant mieux on appréciera aussi davantage ses qualités.

Société Chimique des Usines du Rhône.





L'Hydroxycitronellal



Il ne viendra à l'esprit d'aucune personne informée la pensée de nous contredire lorsque nous avançons que le magnifique essor de l'industrie de la parfumerie depuis trente-cinq ans est dû au progrès de la chimie. S'il est exact que les matériaux fournis par la nature restent la base inébranlable de toute combinaison de parfumerie, il n'est pas moins vrai que la qualité et le nombre de ces matériaux ont depuis longtemps cessé de s'accroître. D'où l'impossibilité de créer indéfiniment des ensembles odorants présentant des notes vraiment nouvelles.

Déjà, au début de la période dont nous parlons, la reproduction synthétique de la vanilline et de la coumarine, la découverte de l'héliotropine, de l'aldéhyde anisique ainsi que de l'iso-eugénol, du terpinéol, avaient joué un rôle important dans l'évolution de la parfumerie. C'était peu de chose auprès de ce qui devait suivre. En 1889, un chimiste occupé de recherches de science pure prépare le trinitrobutyltoluène, premier en date des muscs artificiels. Bientôt après sont découverts le trinitrobutylxylène, la dinitrobutyltolycétone (musc cétonique) et l'éther méthylique du dinitrobutylmétacrésol (musc ambrette).

Ces composés entrent rapidement dans la pratique, apportant au parfumeur des moyens nouveaux de donner à ses compositions les caractères de puissance et de persistance que le consommateur réclame.

Quatre ans après, en 1893, l'apparition d'un nouveau corps odorant, l'ionone, accomplit une véritable révolution, fournissant le moyen de reproduire le parfum de la violette, problème que l'emploi des matériaux tirés de la nature avait laissé jusque-là sans solution. Quelques années plus tard (1900 à 1902), un nouvel élément de l'arome de violette était découvert, également au cours de recherches poursuivies avec un objectif purement scientifique. Les éthers méthyliques des acides heptine-carbonique et octine-carbonique apportaient la note odorante si particulière du « bouquet de violettes ».

Le début du vingtième siècle voit l'apogée de l'industrie des parfums synthétiques. Encouragées par les résultats déjà acquis, de nombreuses entreprises indus-

trielles se consacrent à l'exploitation de ce champ si fertile. Dans les laboratoires qu'elles créent ou qu'elles développent largement, les chimistes les plus expérimentés se livrent à la recherche passionnante de corps odorants inconnus. Tous les nouveaux procédés de travail, tous les nouveaux réactifs sont mis en œuvre aussitôt découverts.

Nombreux sont les individus chimiques obtenus à cette époque et qui ont été l'objet d'un emploi plus ou moins important. C'est vers 1905 que se place, pensons-nous, la découverte de l'aldéhyde qui nous occupe aujourd'hui et qui a pris une large place dans le laboratoire du parfumeur. Il n'est pas très aisé d'écrire son histoire. Les documents authentiques, la « littérature » la concernant font en effet singulièrement défaut. Nous avons eu déjà l'occasion (*Conférence à la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Avril* 1915), de donner la raison du mystère qui entoure la naissance et la vie de ces parfums nouveaux. Lorsque furent découverts les muscs artificiels, l'ionone, les éthers d'acides acétyléniques à odeur de violette, la publicité par brevets, par mémoires scientifiques leur fut largement dispensée. Les corps furent décrits minutieusement, ainsi que tous les détails de leur préparation. Or les inventeurs n'eurent aucunement à se louer de cette divulgation. Avant même qu'ils eussent commencé de recevoir la juste rémunération de leur travail, de nombreux contrefacteurs étaient en campagne, contre lesquels les concessionnaires des brevets durent intenter des actions en justice. L'issue de ces procès leur fut toujours favorable ; mais s'ils sortirent triomphants du tribunal, ils n'en eurent pas moins à souffrir dans leurs intérêts matériels, les réparations pécuniaires accordées dans les cas de contrefaçon les plus flagrants étant, on peut le dire, dérisoires. Cette fâcheuse expérience rendit désormais circonspects les inventeurs de corps odorants nouveaux qui, en général, préfèrent aujourd'hui courir tout le risque de conserver par devers eux le secret de la nature et du mode de préparation de ces corps, plutôt que de se fier à la protection pleine d'aléas du brevet. C'est ainsi que rien ne se trouve imprimé à ce jour — du moins à notre connaissance — touchant l'histoire chimique de l'hydroxycitronellal. Nous ne pouvons nous dissimuler que cette obscurité enlève beaucoup d'intérêt à la présente monographie ; mais il n'est pas en notre pouvoir de modifier cet état de choses : c'est au temps d'y pourvoir.

De même que l'ionone, l'hydroxycitronellal est issu de cette si intéressante famille de composés acycliques à dix atomes de carbone existant dans les huiles essentielles naturelles, à laquelle le parfumeur est redevable du géraniol, du linalol, du rhodinol, du citronellol, du citral et du citronellal. L'ionone est une cétone cyclique préparée à partir du citral. L'hydroxycitronellal dérive directement du citronellal, aldéhyde que nous fournit avec assez d'abondance la nature. L'essence de citronelle, obtenue par la distillation d'une graminée qui croît à Ceylan et aux Indes néerlandaises, en renferme une forte proportion ; elle s'y trouve associée principalement au géraniol. Cette huile essentielle se trouve être la matière première désignée pour la préparation de l'hydroxycitronellal.

Le principe de cette fabrication est des plus simples : il suffit en effet de fixer



sur la double liaison que présente la chaîne du citronellal les éléments de l'eau. C'est une opération élémentaire en chimie organique. Dans le cas présent, elle offre quelques difficultés opératoires. En effet, le citronellal, aldéhyde non saturée, présente une structure qui lui confère une fâcheuse propension à se transformer très aisément, par une hydratation suivie d'une cyclisation, en isopulégol, corps sans intérêt au point de vue odorant. La difficulté consiste à réaliser l'hydratation sans provoquer en même temps la cyclisation. Il existe plusieurs moyens d'obtenir ce résultat. Aujourd'hui les fabricants d'hydroxycitronellal sont nombreux. Il est probable que plusieurs d'entre eux ont réalisé de ce problème une solution personnelle. Il s'en suit dans les divers produits que fournit l'industrie, des différences assez sensibles, tant au point de vue de la pureté qu'à celui de la finesse du parfum.

L'hydroxycitronellal existe-t-il dans la nature ? Bien qu'aucun travail scientifique ne semble avoir été publié qui permette de répondre à cette question, il semble impossible de ne pas admettre son existence dans le parfum de la fleur de *Cyclamen europœum*. Tous les visiteurs d'Aix-les-Bains, d'Annecy, connaissent cette charmante primulacée qui croît spontanément dans les parties boisées, surtout calcaires, du Jura, des Alpes, des Cévennes. Son parfum si caractéristique, lourd, gras, capiteux, est exactement celui de l'hydroxycitronellal. On retrouve aussi cet effluve dans l'odeur puissante du tilleul fleuri.

C'est aux environs de 1905, comme nous l'avons dit, que l'hydroxycitronellal fut présenté à la parfumerie sous le nom heureusement choisi de Cyclosia. Il ne nous apparaît pas qu'il ait suscité à cette époque un grand mouvement d'intérêt. On était déjà assez loin de l'époque héroïque des muscs artificiels et de l'ionone où un corps odorant nouveau était accueilli avec enthousiasme. Déjà le parfumeur avait vu s'accroître considérablement ses ressources et un individu chimique tel que celui qui nous occupe, présenté pur, avec sa note originale un peu brutale, était exposé à faire quelque temps antichambre avant d'être appelé à occuper la place correspondant à son mérite. Deux ans se passèrent, au bout desquels il reparut. Mais il ne se présentait plus seul et nu. Allié aux parfums tirés de la fleur de jasmin, de la rose, à d'autres parfums chimiques, il était devenu « muguet » et ce muguet était une admirable reproduction de l'arome si suave, si captivant, si populaire aussi de la fleur de Mai dont le terpinéol n'avait apporté qu'une lointaine approximation. Jamais encore l'art ne s'était approché aussi près de la nature.

Ce fut comme au temps de l'ionone, un triomphe. Un immense effluve de muguet, en l'espace de quelques mois, couvrit — on peut le dire sans exagération — le monde entier. Bien des années ont passé depuis et la vogue du muguet synthétique ne s'est pas démentie.

La fortune de l'hydroxycitronellal était faite. Depuis, son emploi est allé en grandissant car ses qualités sont telles qu'il se prête à de multiples combinaisons lorsqu'il s'agit de reproduire des notes florales comme celles du tilleul, du lilas et bien d'autres. Il n'existe guère actuellement de parfums nouveaux d'où il soit absent. Grâce à lui, la parfumerie a connu un nouveau succès qui n'est pas près d'être épuisé. On peut même

dire que l'utilisation croissante de ce produit a eu un retentissement direct sur l'industrie des parfums naturels. L'odeur du jasmin est celle qui s'allie le plus heureusement à la sienne. Il s'en est suivi que la demande en produits tirés de la fleur de jasmin et la consommation de l'hydroxycitronellal ont suivi une marche ascendante parallèle. Il ne faut pas chercher autre part la raison de la situation de la fleur de jasmin depuis quelques années.

JUSTIN DUPONT.



Les Muscs Synthétiques



Les Muscs synthétiques ne sont nullement la reproduction par voie de synthèse du Musc naturel, comme la Vanilline synthétique est la reproduction du principe odorant de la Vanille. Ils sont constitués par des produits chimiques nitrés, de constitution définie et qui, totalement différents du Musc naturel dont la constitution est inconnue, n'ont de commun avec lui qu'une analogie d'odeur.

Au milieu du XVIII[e] siècle, déjà, on avait observé que l'action de l'acide nitrique sur certaines résines naturelles donnait naissance à des produits sentant fortement le Musc (1), et dans le cours du XIX[e] siècle, des observations analogues furent enregistrées (2) qui aboutirent même à la préparation de produits nitrés employés en savonnerie. Mais ce n'est qu'en 1888 que le Musc artificiel devint l'objet d'une fabrication industrielle suivie, après la découverte faite par BAUR (3) du Trinitrobutyltoluène qui obtint d'emblée un succès considérable en raison de son intense odeur de Musc.

(1) Margraaf, Actes de l'Académie de Berlin, 1759.

(2) Elsner, Journ. de Pharm, Chim., 1842, t. II, p. 144.
Vahl, Ann. Chim. Liebig, 1856, t. CIII, p. 307.
Vongerichten, Ber. deutsch. chem. Ges, 1878, II, p. 1091.

(3) Baur, Brevet D. R. P. n° 47599, 3 juillet 1888.

Les nombreux travaux dont les Muscs synthétiques furent dès lors l'objet établirent que l'odeur de Musc est réalisée par la nitration d'hydrocarbures à noyau benzénique contenant simultanément le radical isobutyle tertiaire et au moins un groupe méthyle en position méta. Tous les Muscs synthétiques contiennent donc le groupement fondamental du méta-isobutyltoluène (I) et le premier Musc de

I $CH_3 \; \bigcirc \; C_4H_9$

Baur est le trinitroisobutyltoluène (II)

II NO^2 ; $CH_3 \; \bigcirc \; C_4H_9$; $NO_2 \; \; NO_2$

Il est remarquable que le trinitroisobutylbenzène (III) qui contient le groupe iso-

III NO_2 ; $\bigcirc \; C_4H_9$; $NO_2 \; \; NO_2$

butyle, mais non le groupe méthyle et le

trinitrotoluène (IV) qui contient le groupe

IV CH_3, NO_2, NO_2, NO_2 (noyau benzénique)

méthyle, mais non le groupe isobutyle sont l'un et l'autre totalement dépourvus d'odeur. Il faut, comme nous l'avons dit, qu'il y ait dans la molécule du produit nitré la présence simultanée du groupe méthyle et du groupe isobutyle pour qu'il y ait odeur de Musc.

Le groupe isobutyle peut cependant être remplacé par des groupes de constitution voisine, groupe isopropylique en C_3 et groupe isoamylique en C_5 sans que les dérivés nitrés correspondants perdent toute odeur, mais c'est de beaucoup le groupe isobutyle en C_4 qui confère à la substance nitrée cette odeur puissante qui a conquis au groupe des Muscs synthétiques la place importante qu'il occupe dans la Parfumerie moderne.

Le Musc initial de Baur étant réalisé par la nitration du méta-isobutyltoluène (I), on trouva ensuite que l'introduction de certains radicaux supplémentaires dans la molécule ne fait pas disparaître l'odeur de musc, mais qu'au contraire elle en augmente la puissance odorante ou qu'elle en modifie la note. Aussi le groupe des Muscs artificiels offre-t-il aujourd'hui toute une gamme de substances dont l'odeur reste dans la même note générale, la note musquée, mais dont la puissance ou la tonalité permettent au parfumeur de réaliser des effets variés. Et ici, encore, il est à remarquer que si l'introduction dans la molécule initiale de certains radicaux osmophores a pour effet d'intensifier ou de modifier la note musquée, l'introduction de certains autres radicaux, également osmophores, tel le radical éther si important dans tous les autres groupes de parfums synthétiques ou naturels, a dans le groupe des Muscs pour effet de supprimer toute odeur.

Ainsi donc, le point de départ étant le méta-isobutyltoluène trinitré, on a obtenu des Muscs différents en introduisant dans cette molécule initiale les radicaux

$-CH_3$, $-CHO$, $-COCH_3$, $-CN$, $-OCH_3$,

$-N{\overset{N}{\underset{N}{\|}}}$, $-Cl$, $-Br$, etc.

Par contre l'introduction dans la molécule initiale des radicaux $-COOCH_3$, $-COC_6H_5$, $-COC_2H_5$, etc., supprime l'odeur de Musc.

Parmi tous les dérivés du Musc initial qui possèdent l'odeur de Musc, la pratique de la parfumerie a fait un choix de trois Muscs synthétiques qui sont actuellement à peu près les seuls employés et dont nous donnons ci-après la description.

1°. — *Le MUSC XYLENE* qui a complètement remplacé l'ancien Musc Toluène de Baur est préparé en introduisant le radical isobutyl dans le métaxylène par l'une des diverses méthodes au chlorure d'isobutyle en présence de chlorure d'aluminium, ou au gaz isobutylène, ou à l'alcool isobutylique en présence d'un agent deshydratant. On obtient ainsi l'isobutylxylène (V) qui est soumis à la

V CH_3, CH_3, C_4H_9 (noyau benzénique)

nitration. Le produit nitré convenablement purifié par cristallisation dans l'al-



cool constitue le trinitroisobutylxylène (VI).

VI

$$\begin{array}{c} NO_2 \\ CH_3 \quad\quad CH_3 \\ NO_2 \quad\quad NO_2 \\ C_4H_9 \end{array}$$

Le Musc Xylène se présente sous forme de cristaux prismatiques à peine teintés en jaune clair, ou sous forme d'aiguilles blanches dont le point de fusion est situé à 113°. Il est possible de l'obtenir par cristallisation lente en énormes et magnifiques cristaux. Il est soluble dans l'alcool à raison de 7 gr. par litre à froid et de 120 gr. par litre environ à l'ébullition. Il est très soluble dans les dissolvants organiques usuels ainsi que dans les dissolvants fixateurs employés en parfumerie : alcool benzylique, phtalate d'éthyle, triacétine, etc. Son prix modique et ses propriétés odorantes lui ont conquis un emploi considérable en savonnerie et en parfumerie courante auxquelles il apporte, en outre de sa note propre, une fixité remarquable.

A propos du prix modique du Musc Xylène qui est actuellement d'environ 20 francs-or le kilogramme, il est intéressant de rappeler que le Musc Toluène de Baur s'est vendu à l'origine 2.500 francs le kilogramme et qu'à ce prix-là on vendait alors un produit dilué dans 9 fois son poids de matière inerte (4), ce qui mettait le produit pur au prix de Frs. 25.000 le kilogramme.

2°. — *Le MUSC CETONE* est obtenu en introduisant dans le Butylxylène (V) le radical $COCH_3$ au moyen de la réaction connue au chlorure d'acétyle en présence de chlorure d'aluminium. On obtient ainsi l'acétylisobutylxylène (VII) qui, soumis à la nitration, fournit

VII

$$\begin{array}{c} CH_3 \quad\quad CH_3 \\ \quad\quad\quad COCH_3 \\ C_4H_9 \end{array}$$

après purification convenable et cristallisation le dinitroacétylbutylxylène qui constitue le Musc Cétone (VIII).

VIII

$$\begin{array}{c} NO_2 \\ CH_3 \quad\quad CH_3 \\ NO_2 \quad\quad COCH_3 \\ C_4H_9 \end{array}$$

Le Musc Cétone se présente sous forme de cristaux pailletés, de nuance jaune-clair et fusibles à 135°. L'alcool en dissout à froid 19 gr. par litre et les divers dissolvants organiques employés en parfumerie le dissolvent aisément.

L'odeur du Musc Cétone est dans la même note que celle du Musc Xylène. Elle est peut-être un peu moins intense, mais elle est plus fine, plus « animalisée » et elle se rapproche davantage de celle du Musc naturel. Aussi, malgré son prix plus élevé, le Musc Cétone est-il couramment employé en parfumerie fine où il donne aux extraits non seulement sa note propre, mais aussi l'homogénéité et la tenue.

3. — *Le MUSC AMBRETTE* est préparé en introduisant le groupe isobutyle dans l'éther méthylique du métacrésol (IX) et en soumettant ensuite à la nitration le produit ainsi obtenu. La constitu-

IX

$$\begin{array}{c} C_4H_9 \\ OCH_3 \quad\quad CH_3 \end{array}$$

(4) E. Noelting, Le Musc artificiel, Chim. et Ind., 1921, vol. VI, n° 6.

tion présumée est exprimée par la formule (X).

$$X \qquad \begin{array}{c} C_4H_9 \\ OCH_3 \;\bigcirc\; CH_3 \\ NO_2 \qquad NO_2 \end{array}$$

Le Musc Ambrette est obtenu sous forme de cristaux prismatiques, de teinte jaune-clair, dont le point de fusion est situé à 85°. Il est soluble à 2 0/0 dans l'alcool froid et aisément soluble dans les différents dissolvants employés en parfumerie.

L'odeur du Musc Ambrette est puissante, sensiblement différente de celle des autres Muscs et son originalité apporte une note spéciale aux extraits et aux savons. Il s'est créé une place prépondérante en parfumerie en raison de son odeur caractéristique et de la remarquable homogénéité qu'il confère aux mélanges. Car c'est une propriété particulière aux Muscs artificiels, et le Musc Ambrette la possède à un haut degré, que ce don d'agent de liaison qu'ils ont dans les mélanges. Non seulement ils y apportent leurs notes propres, mais ils unissent les éléments d'un mélange, ils les fondent en une harmonieuse résultante et ils ont permis aux parfumeurs de réaliser des notes nouvelles et originales qu'il eût été impossible d'obtenir sans eux.

La note musquée, la puissance, la tenue et le don de liaison, telles sont les propriétés qui ont valu au groupe des Muscs synthétiques la place prépondérante qu'ils occupent dans la parfumerie moderne.

L. GIVAUDAN & Cie.



L'Expansion Française



Il semblerait qu'il fut désormais inutile de parler de l'intérêt qui s'attache au développement du commerce d'exportation de la parfumerie. Cette branche de notre activité industrielle est connue de longue date dans le monde entier ; elle est localisée, tout au moins en ce qui concerne l'élaboration de la plus grande partie de la matière première, dans cette région du sud-est, Provence et côte d'Azur où les hivernants étrangers viennent en grand nombre ; enfin, l'ingéniosité de la présentation et la qualité des produits fabriqués semblent devoir lui assurer sans difficulté la place qu'elle mérite, sur les marchés extérieurs.



Exposition New-York. — Houbigant

Néanmoins, en matière d'exportation, on ne doit jamais se contenter du succès présent, on ne doit jamais croire que la réussite permette un ralentissement de la propagande. Ici, tout est provisoire, tout est momentané car devant l'effort persistant et tenace de la concurrence, chaque année qui ne se termine pas par un progrès nouveau, peut être considéré comme équivalent à un léger échec.

C'est dire que la publicité — et j'entends ce terme dans son acception la plus large — est une nécessité pour la parfumerie comme en toute autre matière. En outre, cette publicité ne pourra qu'être plus fructueuse, si elle est le fruit des efforts concertés de plusieurs maisons. C'est un point sur lequel il n'est pas sans intérêt d'insister ;



Exposition New-York. — Roger et Gallet

Nous avons le défaut, en France, de



considérer les matières étrangères à l'échelle des cartes réduites que nous trouvons dans les atlas : aussi arrive-t-il qu'une maison française installée au dehors, redoute la concurrence d'une autre firme française et se persuade bientôt que toute affaire conclue par cette dernière est susceptible de réduire le chiffre de ses propres ventes. Une telle crainte est exagérée ; il y a suffisamment de place, dans quelque pays que ce soit, pour que de nombreuses entreprises puissent y faire un nombre important d'opérations. C'est dans la solidarité des efforts plutôt que



New-York. — Pinaud Building



Annonce pour la vente de Savon de Marque Française (Cottan) en Chine



L. Givaudan et Cie — Usine de Delawana (E.-U.)

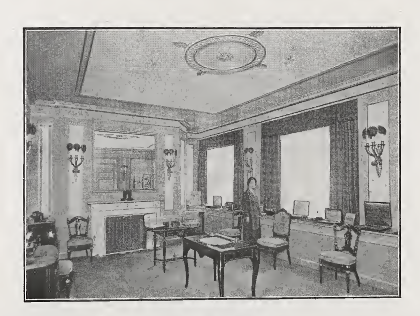


dans l'opposition des intérêts, que le commerce français est susceptible de trouver sa voie.

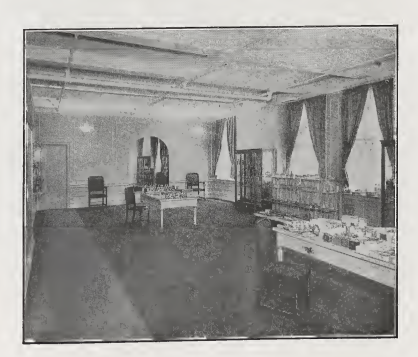
Cette solidarité d'ailleurs laisse une assez large place à la concurrence pour que cette méthode puisse être utilisée sans danger. Il appartient à chacun de nos fabricants d'attirer à lui la clientèle par une heureuse présentation des flaconnages, par l'élégance des salons de vente, par l'ingéniosité que chacun peut manifester dans l'organisation d'un stand d'exposition. Les quelques gravures que nous reproduisons donneront une idée de la



Exposition de New-York. — Coty



Bouriois. Magasin de Londres



Bourjois. — Magasin de New-York

perfection à laquelle sont susceptibles d'atteindre les maisons françaises.

J'ajouterai enfin que nos exportateurs peuvent compter entièrement sur le concours des services d'expansion commerciale, tant à l'Office national du commerce extérieur qu'à l'étranger. Le concours se manifeste, non point par des conseils vagues et des indications générales sur l'état des marchés, mais par des informations pratiques, des renseignements détaillés sur le goût de la clientèle, la manière de traiter les affaires, de faire de la publicité et tous autres sujets dont la



Exposition de New-York. — Houbigant

connaissance est indispensable à l'exportateur.

Certains de nos Attachés et de nos Offices commerciaux ont déjà pu réaliser la création d'expositions permanentes de catalogues et d'échantillons. Il y a tout lieu de croire que cette forme de publicité directe donnera dans l'avenir les meilleurs résultats et que, peu à peu, dans nos différents postes, il sera possible de créer et de développer de telles installations.

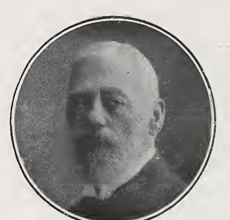
PAULZE D'IVOY.



Exposition de New-York. — Coty


M. A. Guerlain


M. E. Gallet


M. P. Prot


M. R. Bienaimé


M. A. Darasse


M. L.-T. Piver


M. P. Lecaron



Le Syndicat de la Parfumerie



Jusqu'en 1889, les principales maisons de parfumerie françaises n'avaient pas senti le besoin de se grouper pour étudier et défendre ensemble les intérêts généraux de leur industrie. Au cours des réunions tenues par les comités d'admission et d'installation formés à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, les parfumeurs français comprirent les avantages qu'ils pourraient tirer d'une affirmation officielle et d'une organisation permanente de la solidarité qui les unit, au-dessus des rivalités des intérêts particuliers.

Lorsque les comités de l'Exposition eurent été dissous, MM. Aimé Guerlain et Gallet père engagèrent leurs confrères à se grouper et de cette initiative sortit la Chambre Syndicale de la Parfumerie française qui fut constituée le 25 juin 1890 : elle comptait à cette date une trentaine de membres. Aujourd'hui, le Syndicat de la Parfumerie, dont la Chambre est le comité exécutif, est composé de 105 membres.

La Chambre Syndicale comprend 12 membres auxquels se joignent les Présidents Honoraires.

Les fonctions de Président ont été exercées successivement par

MM.

A. Guerlain, de 1890 à 1896
Paul Prot, de 1897 à 1902
Lucien Piver, de 1903 à 1906
Edmond Gallet, de 1907 à 1910
André Darrasse, de 1911 à 1918
Paul Lecaron, de 1919 à 1922

Elles sont occupées depuis 1923 par M. Robert Bienaimé.

La Chambre Syndicale défend auprès des pouvoirs publics les intérêts généraux de la parfumerie française. L'activité qu'elle a exercée a eu la plus heureuse influence sur le développement brillant de cette industrie qui est devenue aussi bien à l'intérieur que sur les marchés extérieurs une des plus productives et des plus brillantes affirmations de la science et du goût français.





Jean-Marie Farina

Tableau de la Collection Roger et Gallet.





L'eau de Cologne !... Voici une illustre ancêtre, une des plus authentiques « Majestés » de la parfumerie !... Mais quel nom singulier est le sien ! Ne dirait-on pas d'un crû de Bordeaux ou de Bourgogne, d'un Vouvray ou d'un Rudesheim ? Ne la croirait-on point le produit direct de la vieille ville rhénane, comme telle verrerie l'est de Venise, ou telle étoffe d'Elbeuf ? En réalité, ce nom célèbre est une façon de pseudonyme, et ce n'est pas celui qui lui fut donné à son entrée dans le monde. Si cet événement se produisit à Cologne, ce fut bien par hasard, car c'est un voyageur qui en fut l'artisan, et ce voyageur n'avait rien d'allemand.

Il s'appelait Paul Feminis et venait des régions du soleil.

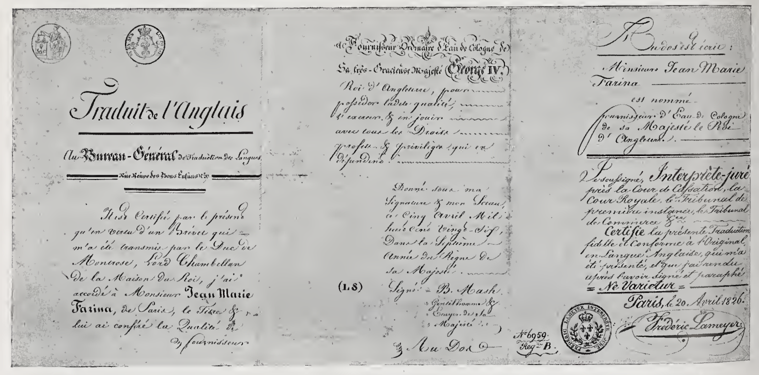
Italien, et coiffeur, si je ne me trompe, il avait quitté l'Italie vers le milieu du dix-septième siècle pour s'établir à Cologne. C'est là que, cherchant, élaborant, combinant, perfectionnant, il en vint à composer un mélange rafraîchissant et parfumé qu'il appela *l'eau admirable*, et qui devait, de ses successeurs, recevoir son nom fameux d'eau de Cologne.

Après cinq ou six siècles de parfumerie, après certaines périodes de frénésie où l'on avait vu — par exemple, sous Catherine de Médicis et au début du dix-septième siècle — la Cour possédée d'une fureur de parfums, rien d'analogue n'existait-il donc ? Certes, l'invention de Feminis, par la qualité des composants et la perfection du dosage, était sans ancêtres, comme elle demeura sans rivale ; mais il s'en fallait que cette « eau admirable » fût la première des eaux parfumées.

De bonne heure, au contraire, on avait pensé à diluer les parfums, et, plus tard, à les mélanger. Rome, Gênes, Nice, envoyaient à Paris leurs plus fines essences. Nous savons qu'un certain Guilleri, parfumeur établi dans la rue de la Tabletterie, faisait venir de Portugal, si étrange que cela soit, une certaine « eau de Cordoue ». La Provence fournissait l'eau de nieux Feminis ait songé à son tour à une combinaison nouvelle. Il y réussit triomphalement, et, du coup, laissa loin derrière lui tous ses prédécesseurs.

Le voilà donc créateur de l' « eau admirable ».

Les premières personnes auxquelles il la soumet s'en déclarent ravies. Le cercle de sa clientèle ne tarde pas à s'élargir.



Traduit de l'Anglais

Au Bureau-Général de Traduction des Langues,
Rue Neuve des Bons Enfans N° 37

Il est Certifié par le présent qu'en vertu d'un Brevet qui m'a été transmis par le Duc de Montrose, Lord Chambellan de la Maison du Roi, j'ai accordé à Monsieur Jean Marie Farina, de Paris, le Titre & lui ai conféré la Qualité de fournisseur Ordinaire d'Eau de Cologne de Sa très-Gracieuse Majesté George IV, Roi d'Angleterre, pour posséder ladite qualité, l'exercer & en jouir avec tous les Droits profits & privilèges qui en dépendent.

Donné sous ma Signature & mon Sceau, ce Cinq Avril Mil huit cent vingt-six, Dans la Septième Année du Règne de Sa Majesté.

(L S) Signé = B. Mash. Gentilhomme & Ecuyer de Sa Majesté

Au Dos

N° 6959. Reg. B.

Au dos est écrit :
Monsieur Jean Marie Farina est nommé fournisseur d'Eau de Cologne de sa Majesté le Roi d'Angleterre.

Je soussigné, Interprète-juré près la Cour de Cassation, la Cour Royale, le Tribunal de première instance, le Tribunal de Commerce &ca.
Certifie la présente Traduction fidelle et Conforme à l'Original en Langue Anglaise, qui m'a été présenté, et que j'ai rendu après l'avoir signé et paraphé
= Ne Varietur =
Paris, le 20 Avril 1826.
Frédéric Lameyer

Frédéric Lameyer Interprète Juré

Collection Roger et Gallet.

fleurs d'oranges. Longtemps l'on ne jura que par *l'eau d'ange*, mélange de benjoin, de storax, de cannelle, de clous de girofle, de citron, etc... Le « lait d'amarante » avait sa vogue, « l'eau des mille fleurs », faite d'eau d'ange et de musc, enchantait les élégantes, et nous en passons. Rien d'étonnant donc que cet ingénieux Feminis... Bientôt c'est le succès. De Cologne, la jeune renommée du produit nouveau gagne de proche en proche. Elle passe la frontière. Il ne lui faudra pas longtemps pour s'installer à Paris et le conquérir à son tour.

Paul Feminis avait l'esprit de famille. Il n'oubliait pas les neveux laissés là-bas

Par Brevet.



A PARIS,
RUE SAINT-HONORÉ, N°. 331.

Jean-Marie Farina, Distillateur,

Breveté des Cours de France, de Prusse, d'Allemagne et de plusieurs Princes français.

L'étendue des relations du sieur FARINA lui permet d'apporter la plus grande célérité dans les demandes qui peuvent lui être faites de toutes les parties de l'Europe. On peut s'adresser directement à lui tant pour les envois d'une légère importance que pour les expéditions majeures.

PARIS, ce 18 Septembre 1820

		Fr.	C.
	Vendu à M		
15	livres pâte d'amande à 15	11	25

reçu le Montant
pour M. Farina
J. Gagneur

Cent trente trois
cote soixante
N° 229

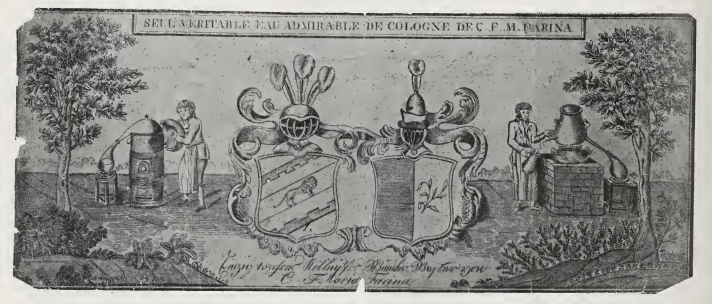
Mem. frais
Comptoir

Collection Roger-Gallet.

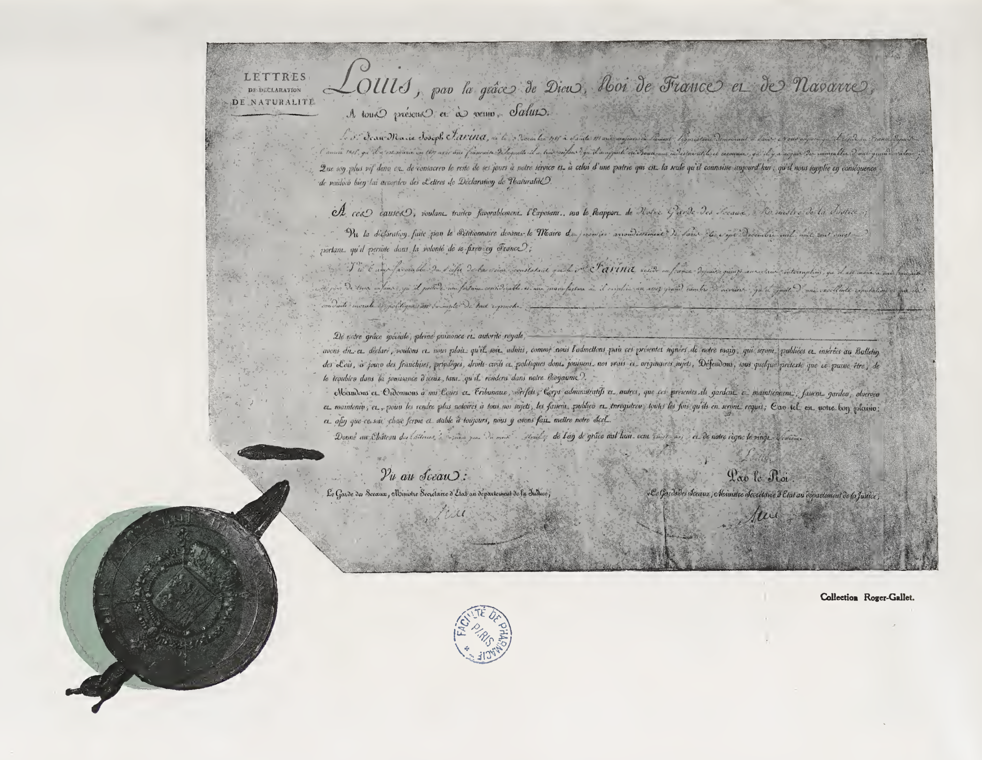
au pays, et, dès que la fortune commença de jeter sur sa destinée son rayon d'or, il n'eut rien de plus pressé que de les appeler à côté de lui. Ils accoururent, et, si la postérité a négligé Feminis, elle a du moins illustré leur propre nom : ils s'appelaient Farina.

Nous ne suivrons point à travers toutes ses ramifications l'innombrable dynastie des Farina. J'ai sous les yeux leur arbre généalogique, et je renonce à en dénombrer les ramures. Qu'il nous suffise de savoir que de tant de Farina, inégalement favorisés, ne pouvait manquer de naître l'envie, et, avec elle, l'esprit de concurrence. Bref, sans nous perdre dans les méandres, constatons qu'au début du dix-neuvième siècle, trois Farina, authentiques descendants de Feminis, ouvraient leurs boutiques à Cologne : Johan Antohn, Johan Maria et Jean Marie.

C'est ce dernier, Jean-Marie, fils de Charles-Jérôme, qui, abandonnant Cologne, vint s'établir à Paris pour y fabriquer et y exploiter lui-même l'eau célèbre dont la renommée, depuis longtemps déjà, y avait pénétré. Il ne tarda point à avoir à s'y défendre contre la concurrence et le plagiat ; mais les luttes qu'il eut à soutenir ne l'empêchèrent point de poursuivre ses succès. Un jour vint où, ayant fait fortune, il résolut de vendre fabrique, commerce et marque. Le parfumeur Collas fut l'acquéreur et devint légitime propriétaire de la maison Jean Marie Farina. C'était en 1840. Or, vingt-deux ans plus tard, Collas, à son tour, passait la main, et deux associés se substituaient à lui dans la possession de la marque. C'étaient MM. Roger et Gallet, qui furent ainsi amenés à défendre victorieusement leur bien contre de tenaces imitateurs qui, tel le phénix de la fable.



Collection Roger-Gallet.


LETTRES
DE DÉCLARATION
DE NATURALITÉ

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,

A tous présens et à venir, Salut.

Le S. Jean-Marie Joseph Farina, né le [illegible] 1785 à [illegible], [illegible]

l'année 1806, qu'il s'est marié en 1807 avec une française [illegible]

Que son plus vif désir est de consacrer le reste de ses jours à notre service et à celui d'une patrie qui est la seule qu'il connaisse aujourd'hui, qu'il nous supplie en conséquence de vouloir bien lui accorder des Lettres de Déclaration de Naturalité.

A ces causes, voulant traiter favorablement l'Exposant, sur le Rapport de Notre Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;

Vu la déclaration faite par le Pétitionnaire devant le Maire du premier arrondissement de Paris le [illegible] Décembre mil huit cent [illegible] portant qu'il persiste dans la volonté de se fixer en France ;

Vu l'avis favorable du Préfet de la Seine constatant que le S.r Farina réside en France depuis [illegible] qu'il est marié [illegible] père de trois enfans, qu'il possède une fortune considérable et une manufacture où il emploie un assez grand nombre d'ouvriers, qu'il jouit d'une excellente réputation et que sa conduite morale et politique est exempte de tout reproche.

De notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale,

avons dit et déclaré, voulons et nous plaît qu'il soit admis, comme nous l'admettons par ces présentes signées de notre main, qui seront publiées et insérées au Bulletin des Lois, à jouir des franchises, privilèges, droits civils et politiques dont jouissent nos vrais et originaires sujets, Défendons, sous quelque prétexte que ce puisse être, de le troubler dans la jouissance d'iceux, tant qu'il résidera dans notre Royaume.

Mandons et Ordonnons à nos Cours et Tribunaux, Préfets, Corps administratifs et autres, que ces présentes ils gardent et maintiennent, fassent garder, observer et maintenir, et, pour les rendre plus notoires à tous nos sujets, les fassent publier et enregistrer, toutes les fois qu'ils en seront requis ; Car tel est notre bon plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre Scel.

Donné au Château des Tuileries, [illegible] de l'an de grâce mil huit cent [illegible], et de notre règne le vingt-[illegible].

Louis

Vu au Sceau :
Le Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'État au département de la Justice,

Par le Roi.
Le Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'État au département de la Justice,

Collection Roger-Gallet.

ne cessaient de renaître des cendres accumulées de leurs frauduleux parchemins. Mais ceci est une histoire judiciaire à multiples compartiments, qui n'entre point dans notre sujet.

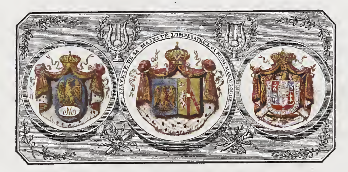
Au surplus, cette histoire, qui illustre avec tant d'éclat le grand livre universel de la contrefaçon, n'est qu'un élément secondaire de la merveilleuse aventure de l'eau de Cologne.

Le prodige est en ceci que l' « eau admirable », inventée un beau jour par un petit parfumeur venu d'Italie, se soit, en si peu de temps, sous le nom d'une ville d'Allemagne, si bien imposée à l'univers entier qu'on l'y trouve dans les plus petites bourgades de toutes latitudes et de tous langages, et que cet essor fut si prompt et si irrésistible que l'inventeur ne tenta même pas de protéger sa marque contre les imitateurs. L'aventure est quasiment unique, et l'on chercherait en vain, dans le domaine commercial, un plus saisissant exemple de popularité.



Par Brevets.







ENTREPOT D'EAU DE COLOGNE

IMPÉRIALE

DE JEAN-MARIE FARINA,

Fournisseur Breveté

DE S. M. L'IMPÉRATRICE ET REINE MARIE-LOUISE, DE S. A. I. MADAME MÈRE

DE S. M. L'EMPEREUR ET ROI,

ET DE PLUSIEURS PRINCES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

EN annonçant L'EAU ADMIRABLE DITE DE COLOGNE, dont le secret a été laissé à MOI, JEAN-MARIE FARINA, petit-fils de JEAN-ANTOINE FARINA, un des plus anciens distillateurs de Cologne, arrière-petit-fils de PAUL FÉMINIS, premier inventeur, je dois consacrer et justifier la qualité supérieure de mon Eau, utilisée depuis cent cinquante ans, en exposant les illustres titres dont je suis honoré par les COURS de FRANCE et d'ALLEMAGNE, desquelles je suis l'unique fournisseur. Les armes que j'ai le droit glorieux de pouvoir placer partout où je m'annonce constatent suffisamment mes droits à prétendre à la confiance générale; l'expérience justifie tous les jours ces précieuses marques de la plus haute considération.

NOTA. L'approbation flatteuse de la Commission des Remèdes secrets, nommée en vertu du Décret de S. M. l'Empereur et Roi en date du 18 août 1810, et dont il a reçu l'extrait par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, confirme les vertus de cette Eau.

Jean Marie Farina

Distillateur à Cologne, rue Saint-Laurent, n° 2058, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 331

P. S. JEAN-MARIE FARINA prévient les Consommateurs de cette Eau que pour les garantir de la cupidité des contrefacteurs il a pris le parti d'apposer sa griffe sur tous les imprimés qui entourent ses fioles. — Toutes les caisses seront cachetées en cire verte, représentant un aigle et le nom de Jean-Marie Farina, et la gravure représentant les armes ci-dessus des COURS de FRANCE et d'ALLEMAGNE.

Le seul Entrepôt pour la ville de Toulouse, chez Mr Berdaulat Md Parfumeur.

Brevet d'Eau de Cologne

JEAN-MARIE FARINA

Collection ROGER-GALLET

La lutte pour le nom de Jean-Marie Farina



QUAND le modeste coiffeur italien Feminis vint à la fin du XVIIe siècle, s'établir à Cologne, et mit sur le marché « l'eau parfumée » connue actuellement dans le monde entier sous le nom « d'Eau de Cologne », et qu'il fit venir d'Italie pour l'aider dans son commerce devenu prospère, ses quatre neveux Farina, il était vraisemblablement loin de penser aux luttes judiciaires qui se dérouleraient pendant plus de deux siècles pour la possession du nom commercial de Farina ; à cette légion de fabricants d'eau de Cologne qui, se targuant d'une parenté ou d'une descendance commerciale, le plus souvent illusoire ou frauduleuse avec un Farina, ont prétendu au droit de vendre de l'eau de Cologne, en y apposant, sous une forme quelconque, en général sous la forme d'une marque de commerce, le nom de Farina.

L'examen rapide des décisions intervenues, à la suite des luttes judiciaires provoquées par le succès même du nouveau produit à travers le monde, et en France notamment, fera toucher du doigt les difficultés auxquelles donnent lieu les questions d'homonymies, et l'énergie que les propriétaires légitimes du nom ou de la marque « *Jean-Marie Farina* », dans l'espèce la maison Roger et Gallet depuis 1862, ont été obligés de déployer pour résister aux avidités de concurrents peu scrupuleux.

Avant d'en aborder l'étude, il n'est pas inutile, pour les mieux comprendre, de rappeler certains principes.

En matière d'homonymie, la Jurisprudence décide que chacun pouvant faire le commerce sous son nom, il est licite à l'homonyme d'un chef d'une maison réputée d'entreprendre le même commerce que lui, à la condition d'exercer effectivement ce commerce, et non d'apparaître comme un simple prête-nom occasionnel, et aussi de prendre toutes précautions nécessaires pour éviter la confusion de ses produits avec ceux de la maison célèbre dont un heureux hasard de naissance lui fait partager le nom. Il est à peine besoin d'indiquer que toujours l'homonyme trouve que les précautions prises par lui sont insuffisantes pour empêcher la confusion dont, au fond de son cœur, il entend bien profiter : d'où de longs et difficiles procès.

D'autre part, si les lois sur les marques et la Jurisprudence, et spécialement la loi de 1857 encore en vigueur,



prohibent le dépôt d'un nom propre comme marque, si le nom n'est pas employé sous une forme distinctive, dès que ce nom est employé sous une forme spéciale, sous forme de signature, par exemple, avec un paraphe, une écriture particulière, il devient une marque ; et comme la Jurisprudence admet que le Successeur d'un industriel a droit, sauf conventions contraires inscrites dans le contrat, d'user commercialement du nom de son prédécesseur pour rappeler l'origine de la maison, et par suite, de déposer le nom de ce prédécesseur comme marque, à la condition de le présenter sous une forme distinctive, les questions de pure homonymie se sont rapidement compliqués dans l'affaire Farina, de questions de marques qui ont même souvent pris une place prépondérante, les possesseurs à un titre quelconque de marques Farina s'appliquant à masquer, plus ou moins, leur propre personnalité pour faire apparaître principalement la marque, et mettant ainsi le public consommateurs en situation difficile pour pour se reconnaître au milieu de toutes ces marques Farina plus ou moins authentiques, et volontairement analogues, cela d'autant plus que dans toutes les branches déjà si nombreuses de la famille des Farina, les prénoms de Jean-Marie se retrouvent constamment, comme si les pères et mères de ces nombreux enfants se fussent à dessein appliqués à leur four-



nir la possibilité de participer, le cas échéant, à la gloire et aux profits de la Maison Jean-Marie Farina de Paris déjà en pleine célébrité au cours du I[er] Empire.

Nous ne pouvons avoir la prétention dans cette courte étude de suivre les évolutions de tous les descendants de Paul Féminis, qui tous ont songé à un moment quelconque à faire de l'Eau de Cologne, ou à monnayer le nom au profit de négociants ou fabricant. Nous nous attacherons spécialement à retracer l'histoire juridique de la Maison Jean-Marie Farina de Paris, créée en 1806 et dont la célèbre maison Roger et Gallet apparaît comme le successeur médiat, celle-ci ayant succédé en 1862 à Collas, acquéreur du fond Jean-Marie Farina de Paris, en 1840.

Parmi les neveux de Paul Feminis, l'aîné, Charles-Jean-Jérôme Farina laisse un fils, Jean-Antoine, qui hérite de son oncle et meurt en 1787 laissant quatre fils : Joseph-Antoine qui tient boutique « A la Ville de Milan » ; après lui, cette marque Farina s'éteint ; le second, Jean-Marie, fonde en 1787 une maison « A la ville de Turin », il a pour successeur en 1813 Jean-Antoine auquel succède en 1841 son fils Jean-Marie dont les héritiers restent indivis de 1863 à 1865 ; le beau-frère de Jean-Marie Burgers devient seul propriétaire de 1865 à 1880, puis vend à Fievet et en 1897, Roger et Gallet rachètent et absorbent le fond.

C'est le troisième fils de Jean-Marie Farina qui fonde la maison de Jean-Marie Farina de Paris en 1806, il vend à Colas en 1840, et Roger et Gallet, ainsi qu'il a été déjà indiqué, succèdent à Colas en 1862. La maison Roger et Gallet apparaît alors comme incontestablement aux droits de Jean-Marie Farina de Paris, et tous les flacons d'eau de Cologne de Roger et Gallet, comme ceux de leur prédécesseur Colas, portent la marque signature bien connue « Jean-Marie Farina ».

Le quatrième fils Franz-Charles s'associe frauduleusement avec un sieur Mullens pour fonder la maison Franz-Maria Farina, dont Roger et Gallet obtiennent judiciairement la disparition en 1866.

En se bornant à l'histoire juridique de la Maison Jean-Marie Farina de Paris, on peut donc distinguer trois périodes : la première de 1806 à 1840, c'est l'exploitation de la maison par son fondateur Jean-Marie Farina. Depuis 1840 jusqu'à 1865 c'est l'exploitation de Colas, à partir de 1862 apparaît la maison Roger et Gallet qui réussit à donner à la marque « Jean-Marie Farina » un rayonnement mondial ; et on peut dire qu'il n'existe pas aujourd'hui de bourgade en France ou à l'étranger, dans n'importe quel continent où n'aient pénétré les flacons bien connus de Roger et Gallet authentifiés par la signature « Jean-Marie Farina ».

Mais depuis 1806 que de luttes et de tribulations.

Dès 1814, Jean-Marie Farina a à se défendre contre un Sieur Sénaux Cantin de Paris, et lui fait interdire de vendre de l'eau de Cologne sous la marque « Jean-Marie Farina » déposée par lui conformément à la loi du 22 Germinal, An XI.

Puis en 1825, un Sieur Guéland est condamné à supprimer le nom de Farina. Guéland poursuivi par Jean-Marie Farina soutenait que la ressemblance n'était pas

parfaite entre sa marque incriminée et celle de Jean-Marie Farina ; que si contrefaçon il y avait, cette contrefaçon ne visait pas la marque de Jean-Marie Farina, mais celle d'un autre Farina de Cologne qui n'était pas partie plaignante. Le Tribunal de la Seine répond que le Sieur Guéland a prétendu contrefaire une marque appartenant aux descendants de Jean-Antoine Farina, inventeur de l'eau de Cologne ; il a prétendu profiter d'une réputation qui est la propriété de cette famille ; il suffit que le Sieur Jean-Marie Farina, de Paris, en soit Membre pour qu'il soit redevable à revendiquer cette propriété.

De même en 1826, un Sieur Soyer est condamné à faire disparaître à l'avenir le nom de Farina, et plus spécialement celui de Pierre-Jean-Marie Farina, de ses tableaux, affiches, imprimés enveloppant les « rouleaux » d'Eau de Cologne vendus par lui ; en juin 1826, Guéland est condamné à nouveau, le Tribunal relève que « le signe le plus exclusivement « caractéristique de cette marque était « d'y avoir placé ses nom de famille et « prénoms de Jean-Marie Farina; qu'ain- « si c'est par une violation des droits du « commerce et de la famille que le Sieur « Guéland s'en est emparé ».

En 1827, condamnation de Lepretre de Rouen pour « avoir faussement fait appa- « raître le nom de Farina et de Feminis « sur ses pancartes, tableaux », même condamnation correctionnelle contre un Sieur Elie Franck.

En 1828, Jean-Marie Farina doit s'attaquer à un parfumeur qui prétend cette fois avoir acquis par traité le droit de se servir du nom de Jean-Marie Farina. Bourasset avait acquis d'un Sieur Jean-Georges - Charles - Marie - Eugène - Hubert Farina, fabricant d'eau de Cologne à Maestricht, le droit d'user de son nom en France. Immédiatement, il choisit dans les prénoms ceux de Jean et de Marie, et se met à vendre de l'eau de Cologne sous la raison commerciale « Jean-Marie Farina ». Le Tribunal de la Seine par jugement du 13 août 1828 :

« Considérant que le nom est une pro- « priété de famille dont on ne peut dis- « poser ; que la cession telle qu'elle a été « faite n'a évidemment pour objet que de « vendre à Bourasset la raison sociale « Farina, au préjudice de Jean-Marie Fa- « rina de Paris ; »

« Fait défense à Bourasset de débiter « l'Eau de Cologne et d'en fabriquer à « Paris sous le nom de Jean-Marie Fari- « na ».

Le procédé de Bourasset avait eu des imitateurs.

Un Sieur Geslin, distillateur à Paris, s'était associé avec un François-Marie Farina de Cologne (mêmes prénoms que ceux pris par M. Mulhens).

MM. Laugier père et fils se disaient dépositaires, à Paris, de François-Charles-Marie Farina.

Ils vendaient sous ces noms à Paris.

Jean-Marie Farina, de Paris, les poursuivit en Police Correctionnelle, et le Tribunal, le 9 mars 1829, reconnaissant une fois de plus « qu'il avait qualité, comme petit-fils du successeur de Paul Feminis et membre de la famille de Farina « pour se plaindre de l'emploi par d'autres du nom de sa famille, « le nom étant une « propriété commune à tous les membres « de la même famille qu'il n'est pas per- « mis de vendre à des étrangers », condamna les inculpés, bien qu'ils n'eussent imité « que très imparfaitement quelques « parties de ses marques », à l'amende

et à des dommages-intérêts et leur fit défense « de prendre et se servir des ar- « moiries, du cachet et du nom de la fa- « mille Farina. »

Antoine Laugier et sa femme, récidivistes, se font condamner en 1829 à une peine d'emprisonnement avec amende, et la Cour confirme le 11 novembre 1829 en élevant le taux des dommages-intérêts.

Ces décisions successives découragèrent pour un moment les contrefacteurs, et jusqu'en 1840, date de l'achat par Collas de la maison Jean-Marie Farina, Jean-Marie Farina put exploiter en paix ses noms et marques.

Avec Collas la guerre recommence. Collas est dans l'obligation de se défendre contre le sieur Jean, Georges, Charles, Marie, Eugène, Hubert Farina qui fabriquait en Prusse de l'eau de Cologne sous le vocable « Jean-Marie Farina » (c'est le Farina de l'affaire Bourasset cité plus haut). En 1830, s'était formé une Société entre un Farina venu d'Italie et un Sieur Magnus Rueb dans le but d'exploiter une fabrique à Cologne avec succursale à l'étranger, notamment à Paris ; elle s'associa une Société Kramer Dorff et Cie qui établit une fabrique à La Chapelle Saint-Denis avec dépôt 32, rue Richer, sous la raison « Jean-Marie Farina ». Collas poursuivit Kramer Dorff et le Farina de Cologne intervint pour soutenir qu'il avait le droit de vendre en France sous le nom de Farina, accompagné de deux de ses six prénoms. Le Tribunal après avoir constaté que Collas « est en possession en France des noms « de Jean-Marie Farina, sous lesquels « sont connus depuis plus de trente ans « les produits qui sortent de la fabrique « établie à Paris par le fondateur de sa « maison... », et après avoir posé en principe que « lorsqu'un commerçant veut « exercer dans une ville une industrie dé- « jà exploitée par une personne portant « le même nom que lui, il doit combiner « les noms et prénoms, de telle sorte « que sa raison de commerce soit bien « distincte de celle qui a été précédem- « ment adoptée par la maison préexis- « tante », ordonne : « Que Farina de Co- « logne apportera une modification à sa « raison de commerce soit par suppres- « sion, intercalation ou adjonction de ses « prénoms ou par l'addition des noms de « ses associés, de telle sorte qu'il n'y ait « pas confusion possible entre la rai- « son sociale qu'il prendra et l'ancienne « raison de commerce de Jean-Marie Fa- « rina de Paris ».

Mais la Cour, saisie de l'affaire, trouva ces dispositions insuffisantes et ordonna :

« Que les appelants seraient tenus, « dans leurs enseignes, prospectus, éti- « quettes et autres indications, de faire « précéder le nom de Farina de tous les « prénoms Jean-Georges-Charles-Marie- « Eugène-Hubert, dans l'ordre où ils sont « inscrits dans l'acte de naissance, et en « caractères de même grosseur » (13 mars 1843).

Kramer Dorff ayant persisté à se servir de la marque, une nouvelle condamnation intervint, et cette concurrence disparut.

En 1845, Collas fait condamner des commerçants : Tillemann, Camus, etc... qui achètent en Allemagne des produits Farina, et les importent en France ; défense leur fût faite de se servir du nom de Jean-Marie Farina, motif pris : « Que « si le nom de Jean-Marie Farina appar- « tient en France à Collas ; que si une « même raison de commerce est adoptée « à l'étranger par une maison de Colo- « gne, ce n'est pas une raison suffisante

« pour que ses flacons puissent se débi-
« ter sur le marché français concurrem-
« ment et frustratoirement aux droits de
« Colas, sous la raison sociale qui lui
« appartient » (Trib. Comm. Seine, Oct.
« 1845.). Et que des jugements et arrêts
« rendus publics par leurs insertions
« dans les recueils judiciaires, ont décidé
« que Jacques Colas était seul proprié-
« taire en France du nom commercial
« Jean-Marie Farina, et avait seul le droit
« de débiter en France des flacons d'eau
« de Cologne portant cette désignation
« Que la violation du droit émane prin-
« cipalement de la personne qui met en
« vente, en France, certaines marchandi-
« ses auxquelles elle donne ou laisse un
« nom qui ne leur appartient pas légiti-
« mement sur le sol français, etc... »
(Cour d'Appel de Metz. Déc. 1857.)

Puis on revient à essayer de se prévaloir d'une association ou d'une cession de droit émanant d'un Farina.

Constitution d'une société à Cologne, constituée avec un paysan Lombard, amené en Prusse, répondant au nom de Johann Maria Farina ; cession dse droits à un sieur Bloom de Cologne qui les transmet à un sieur Delaitre de Paris, qui ouvre une maison Johann Maria Farina. Delaitre est poursuivi. Le Tribunal et la Cour (déc. 1860) déclarent que la prétendue société n'a « rien de sérieux au re-
« gard du nommé Jean-Marie Farina »,
que « toutes les circonstances démontrent
« jusqu'à l'évidence que les énonciations
« de l'acte de société, relatives à Jean-
« Marie Farina, avaient pour unique ob-
« jet d'usurper le nom de J.-M. Farina
« et de donner le change au public en
« faisant croire à l'intervention dans l'en-
« treprise d'un Jean-Marie Farina, pos-
« sesseur des secrets de fabrication de la
« famille de ce nom ». En conséquence,
il est souverainement décidé « qu'il y a
« lieu d'interdire aux époux Delaitre
« d'une manière absolue l'usage de ce
« nom, soit sur leurs enseignes et pros-
« pectus, soit sur leurs factures et fla-
« cons, et cela en quelque langue que ce
« soit. »

En 1862, Colas vend sa maison à Roger et Gallet, ceux-ci pouvaient croire qu'après les décisions judiciaires obtenues par les prédécesseurs, ils pourraient profiter en paix de la notoriété de la marque Jean-Marie Farina.

Il n'en fût rien, et les usurpations recommencèrent : en 1865, décision intervint contre la femme Schott, veuve de Jean-Georges-Charles-Marie-Eugène-Hubert Farina, et ses représentants Klebs et Schauber, faisant défense à la femme Schott de vendre son eau de Cologne sous le nom de Farina, même en y ajoutant sa qualité de veuve, autrement dit en le faisant précéder de tous les prénoms de son mari dans leur ordre et en caractères de même grosseur que le nom de Farina ; en 1866 contre Johann-Maria-Joseph Farina et Blacas, reconnus coupables de concurrence déloyale, comme voulant abusivement « rattacher leur éta-
« blissement à celui des anciennes mai-
« sons de commerce connues sous le
« nom de Pen-Marie Farina, parmi les-
« quelles figure celle de Roger et Gal-
« let ».

Puis, après quelques années d'accalmie, il faut poursuivre le sieur Mulhens qui soutenait être propriétaire en Prusse de la marque François-Marie Farina et avoir le droit de s'en servir en France. Le Tribunal déclare que c'est frauduleusement que Mulhens s'est emparé en 1832 du nom de Farina, qu'il ne peut invo-



quer à l'appui de sa prétention des actes délictueux, non plus qu'une prétendue association en 1865 avec un journalier de Lesmo (Italie) s'appelant d'ailleurs non François-Marie Farina, mais Louis-François Farina, et qu'il ne peut aucunement prétendre légitimement à la marque F.-M. Farina. Ce jugement fût confirmé par la Cour de Paris et un pourvoi formé contre l'arrêt fût rejeté en 1880.

Après l'échec de Mulhens, nouveau temps d'arrêt, puis les instances reprennent en 1893 contre Blitz, Krauss et Spell, ils sont condamnés par le Tribunal Correctionnel pour avoir « fait de la marque « « Jean-Marie Farina » appartenant au « requérant une imitation frauduleuse de « nature à tromper l'acheteur » ; la Cour de Paris confirme en déclarant que Blitz ne peut invoquer aucun droit au nom de Jean-Marie Farina, et qu'il se borne à soutenir que ce nom est tombé dans le domaine public. La Cour ajoute que le contraire résulte de tous les faits et circonstances de la cause.

En 1897, Roger et Gallet avaient acquis de Fiévet un fonds, Jean-Marie Farina créé en 1787, sous le vocable « A la Ville de Turin », Migels et Vilbois ayant usurpé la marque « Johann Maria Farina Zur Stadt Turin, sont condamnés au profit de Roger et Gallet, acquéreurs du fonds « A la Ville de Turin » à 4.000 fr. de dommages intérêts.

La Cour d'Appel confirme (juin 1900) en relevant que Roger et Gallet justifient qu'ils sont devenus par acte du 16 décembre 1897 cessionnaires réguliers de la marque « A la Ville de Turin Hochstrasse no 111 » acquise valablement par ceux-ci de Fiévet ; « que la marque a été « admise en Allemagne, (pays d'exa- « men,) au Patentampt de Berlin en « janvier 1899, ce qui d'après la Législation locale lui a imprimé un caractère définitif ».

Puis en 1901, nouvelles poursuites : un sieur R... avait trouvé le moyen de s'aboucher à Cologne avec un Farina qui lui avait prêté son nom et avait déposé la marque « John Maria Farina Georgsplatz 9 » R. et C° poursuivis sont condamnés, le Tribunal relevant que le seul but poursuivi par ceux-ci a été d'usurper avec la complicité intéressée d'un nouveau Farina, un nom justement réputé dans le commerce des eaux de Cologne, ce en donnant le change au public, en cherchant à lui faire croire une intervention effective dans leur fabrication, d'un Jean-Marie Farina. La Cour de Paris confirme en 1903 le jugement du Tribunal Civil de la Seine en élevant les dommages-intérêts.

Telle est, très brièvement résumée, la longue série de décisions auxquelles a donné lieu la défense par la grande maison française Roger et Gallet et par ses prédécesseurs de la marque Jean-Marie Farina actuellement connue dans le monde entier. Il est vraisemblable que la série n'est pas close. et qu'un jour ou l'autre, celle-ci sera contrainte de repartir en guerre pour se défendre contre de nouvelles usurpations.

C'est le sort des marques fameuses de susciter des contrefaçons chaque jour renaissantes. L'industrie des Champagnes en fournit de nombreux exemples : elle a eu maintes fois à lutter contre les entreprises d'aventuriers qui, possesseurs par les hasards de leur naissance, d'un nom réputé en Champagne, se sont senti, quelles que fussent leur situation sociale et la condition de leurs parents, une vocation irrésistible pour faire eux aussi du

champagne, et profiter ainsi illicitement de la renommée de vieilles et célèbres maisons.

Il n'est pas de Farina sur terre, et ils sont nombreux, car ce nom est répandu dans certaines provinces de l'Italie, qui ne se demande comment il pourra faire pour exploiter son nom en vendant ou faisant vendre de l'eau de Cologne et spécialement de la « Jean-Marie Farina ». Mais il appartient aux Tribunaux de déjouer ces tentatives. Ils le feront dans l'avenir comme ils l'ont fait jusqu'ici ; ils sauront certainement défendre contre les manœuvres des usurpateurs la vieille marque française « Jean-Marie Farina » que la maison Roger et Gallet a su élever à un si haut degré de notoriété.

André TAILLEFER

Avocat à la Cour d'Appel de Paris,
Docteur en Droit,
Ancien élève de l'École Polytechnique.





La Montansier Parfumeuse



Qu'un historien du dix-huitième siècle écrive sur les théâtres, sur l'intrigue, sur l'amour, sur les scandales de la Cour, sur les femmes galantes, partout il rencontre le nom de la Montansier. L'imprévu est que le curieux qui, depuis l'Egypte légendaire, s'amuse à suivre le sillage vermeil du fard, trouve aussi sur son chemin, en un certain point, la dame fameuse à qui Paris a dû plus d'un beau théâtre et la chronique galante maintes gaillardes anecdotes. Voici la chose.

Née à Bayonne, le 19 décembre 1730. Marguerite Brunet, devenue plus tard, du nom emprunté à sa tante, marchande de modes au 12 de la rue Saint-Roch, Mlle Montansier, mourut à Paris, rue des Beaujolais, le 13 juillet 1820, sous le nom de veuve Honoré Bourdon, dit de Neuville. Elle avait donc atteint, ou presque, l'âge canonique de quatre-vingt-dix ans, émerveillant encore ses proches par son entrain, la vivacité de sa mémoire et de ses réparties.

Il n'y avait de canonique que l'âge dans la vie de la femme Bourdon, dite de Neuville, dite Montansier. Son histoire a été plus d'une fois écrite, et ce n'est point une histoire à mettre sous des yeux prompts à s'effaroucher.

Fille d'un fabricant d'épingles et pieusement élevée aux Ursulines, de Bordeaux, est-il vrai qu'elle s'en échappe à quatorze ans pour suivre un bel acteur qui l'emmène en Amérique ? Le vicomte de Reiset le prétend, mais nous ne sommes pas obligés de le croire. Nous possédons du moins un rapport de police qui ne nous laisse pas ignorer qu'à dix-huit ans, elle était déjà connue dans la vie galante de Paris. A peine, on le voit, avait-elle eu le temps de promettre, déjà elle tenait.

Etait-elle belle ? Pas extrêmement. Mais « grande, brune, provocante, le nez en l'air, des yeux vifs, d'abondants cils noirs », enfin ce qu'il fallait pour attirer. Avec son regard effronté et son nez en l'air, elle se met en tête, sans grand succès, de faire du théâtre, puis de diriger celui de Versailles. Mais la voilà bientôt qui se pousse à la Cour. Elle est de toutes les parties, de toutes les intrigues. Elle connaît Marie-Antoinette. Femme de tête, elle mène de front le plaisir, l'amour, l'ambition et les affaires, et, en 1777, elle se fait donner un privilège royal qui, pour vingt ans, lui accorde la régie et la direction des théâtres de Versailles, Fontainebleau, Saint-Cloud, Mar-

ly, Compiègne, etc... Elle devient une puissance à la Cour. Elle dirige des troupes, construit des théâtres, fait, entre autres, édifier, en 1790, par le célèbre architecte Louis, l'actuel théâtre du Palais-Royal, qui porta primitivement son nom.

Entre temps, elle se défend comme elle peut contre les libelles que ses ennemis font circuler sous le manteau. Sa vie scandaleuse ne leur donne que trop beau jeu. La « ribaude du Palais-Royal », c'est elle ; la procureuse des vices de la Cour et de la Ville, la reine des tribades, c'est encore elle. Et la politique s'en mêle. En ce temps-là, la politique était une commère qu'il était prudent de ne pas croiser en chemin. Ayant connu Dumouriez, la Montansier est arrêtée, le 15 novembre 1794 ; mais, au bout de dix mois de Petite-Force, elle a la chance de s'en tirer. Elle ne rentre dans la vie que pour y poursuivre, en dépit de l'âge, sa double et éclatante carrière de femme d'affaires et de femme d'amour.

Les affaires ne l'enrichirent pas, car elle eut une vieillesse difficile. Les amours ? Elle n'a point laissé de confidences à la postérité ; mais libre à nous d'évoquer les mânes de Barras, de Barnave, de Vergniaud, de Danton, pour ne citer que ceux que l'on ne saurait cacher.

Née sept ans après la Régence, elle a vu la fin de la monarchie, la révolution, la terreur, l'empire, la première Restauration, les Cent jours, la deuxième Restauration... : vie bien remplie, et à laquelle ne manquèrent point les péripéties. Elle mourut dans l'appartement qu'elle occupait près de son théâtre, et que connut bien le Tout-Paris de ce temps. Qui n'avait-on pas vu en cet accueillant salon ? Dugazon et Barras, le père Duchesne et le duc de Lauzun, Robespierre et Mlle Maillard, Danton et Marat, Volange et le duc d'Orléans, Vergniaud et Martainville. Trois jours avant le 9 thermidor, paraît-il, Tallien, Collot d'Herbois, Saint-Just et Robespierre y avaient fait une partie de whist, qui avait duré jusqu'à trois heures du matin.

Le dernier des amoureux de la Montansier est M. H. Monin qui, il y a une dizaine d'années, en une étude d'un vif intérêt à laquelle j'ai emprunté la plupart de ces détails, a mis tous ses soins à décharger sa mémoire des poids trop lourds. Si la Montansier fut une femme galante, l'on accordera sans peine que M. Monin est un galant homme. Mais il a fait, de surcroît, une trouvaille.

« Il y a bien une quarantaine d'années, écrit-il, provincial récemment arrivé à Paris, je me promenais au Palais-Royal avec mon cousin Hector Monin, propriétaire de la maison de fards à la tête de laquelle est actuellement son fils, Maurice Monin (27, rue du Grenier-Saint-Lazare).

« Je levais les yeux pour apprendre le nom des galeries. Ayant lu tout haut le nom de celle-ci, mon cousin me dit : « C'est un nom qui date de Louis-Philippe ; les vieux Parisiens disaient : Galerie Montansier. » Il m'apprit que Mlle Montansier — dont j'ignorais le nom — avait fondé le théâtre du Palais-Royal, et, de plus, ajouta-t-il, *la maison de fards Dorin*, que gérait une vieille actrice de son théâtre, et que lui-même avait acquise de Titard. »

Voilà une étrange révélation. Les preuves que l'on donne de son authenticité sont, à vrai dire, assez fragiles. Le lecteur en jugera, puisque nous les reprodui-

Rue des Deux-Portes Saint-Sauveur, N.° 31.

Ve. Mlle. dite DUBUISON,

Fabricante de Rouge végétal, Blanc de perle, Crépons, Couleur fine d'Espagne sur Papier Rose, en Tasses et sur Assiettes.

à Paris, le 18 Mars 1816 | F. | C.

Rue Michel-le-Comte, N°. 34.

DORIN, SUCCESSEUR DE Ve. Mlle. dite DUBUISSON,

Fabricant de Rouge végétal de toutes qualités, Blanc de perle, idem couleurs fines d'Espagne sur papier, etc.; Rose en tasse et sur assiette, de même en grains et en liqueurs, Crépons rouge d'Italie, Blanc des Sultannes Trochique, Pinceaux du Levant.

Paris, le 2 Février 1819 | Fr | C.

Rue ~~Michel-le-Comte, N°. 34~~ Grenier St Lazare N° 27.

DORIN, SUCCESSEUR DE Ve. Mlle. dite DUBUISSON,

Fabricant de Rouge végétal de toutes qualités, Blanc de perle, idem couleurs fines d'Espagne sur papier, etc.; Rose en tasse et sur assiette, de même en grains et en liqueurs, Crépons rouge d'Italie, Blanc des Sultannes Trochique, Pinceaux du Levant. [illegible]

Paris, le 27 Décembre 1821 | Fr. | C.

Rue Grenier St Lazare N° 27
Près celle St Martin
à Paris.

G. M. Dorin, Sr de Mlle Ve Dubuisson

FABRICANT de ROUGE Végétal, ...

Pour les Teintures et Fleurs

Paris, le 8 Octobre 1824

Rue Grenier St Lazare N° 27
Près celle St Martin
à Paris.

G. M. Dorin,

FABRICANT de ROUGE Végétal ...

Pour les Teintures et Fleurs

Paris, le 22 Novembre 1830

Rue Grenier-Saint-Lazare, N°. 27,

Près celle Saint-Martin.

J. M. DORIN.

FABRICANT DE ROUGE VÉGÉTAL ET BLANC DE PERLE,

Extraits de Fleurs Etrangères et Indigènes,
Rose sur Assiettes et sur Tasses, Couleurs fines divers genres,
et pour le Théâtre, Rouge en pots et pulvérisé.

Paris, le 14 Juillet 1833

		F.	C.
	Doit Messieurs Magnidz Begulé		
13/6	1 [illegible] pots de rouge végétal	2	9
		2	9

Communiquées par la Maison Dorin.

Anciennes Factures de la Maison Dorin

sons ici. C'est, en premier lieu, un entête de facture datée du 18 mars 1816, et qui porte le nom de « V^{e} M^{tte} dite Dubuison ». Qu'est-ce à dire ?

« Veuve », notre héroïne l'était en effet. « M^{tte} », c'est son prénom de Marguerite, qu'elle-même écrivait avec deux *tt*. Mais « Dubuison » ? Lisons « Dubuisson » : ce serait le nom d'un auteur dont elle avait joué, en 1786, à Fontainebleau, devant la Cour, *le Roi Théodore*, pièce adaptée de l'italien, et qui lui procura son premier succès. Ajoutons que ce Dubuisson fut, dès l'origine, du Syndicat d'auteurs dramatiques fondé par Beaumarchais.

Il est véritable que la maison de la veuve Margueritte passa entre les mains du premier Dorin, ainsi qu'en fait foi la facture du 5 février 1819. Et je trouve, pour ma part, délectable que cette veuve Margueritte ne soit autre que la femme prodigieuse qui, après tant d'avatars, ne jugea point indigne d'elle de se mettre à fabriquer des fards. Il faut que ce soit la Montansier. C'est elle...



Une Maison de Parfumerie sous le Second Empire



Regardez bien notre image. Ne reconnaissez-vous point ce décor ? C'est en plein Paris, à l'angle que forme la rue Scribe venant aboutir au boulevard des Capucines. C'est aujourd'hui un vaste magasin anglais, mais l'architecture n'a pas changé, les pierres sont toujours en place, et les mêmes hautes baies cintrées s'ouvrent toujours sur le trottoir. Cependant, nous sommes à en juger par les toilettes et les costumes, aux environs de 1875, et c'est le nom d'une grande mai-



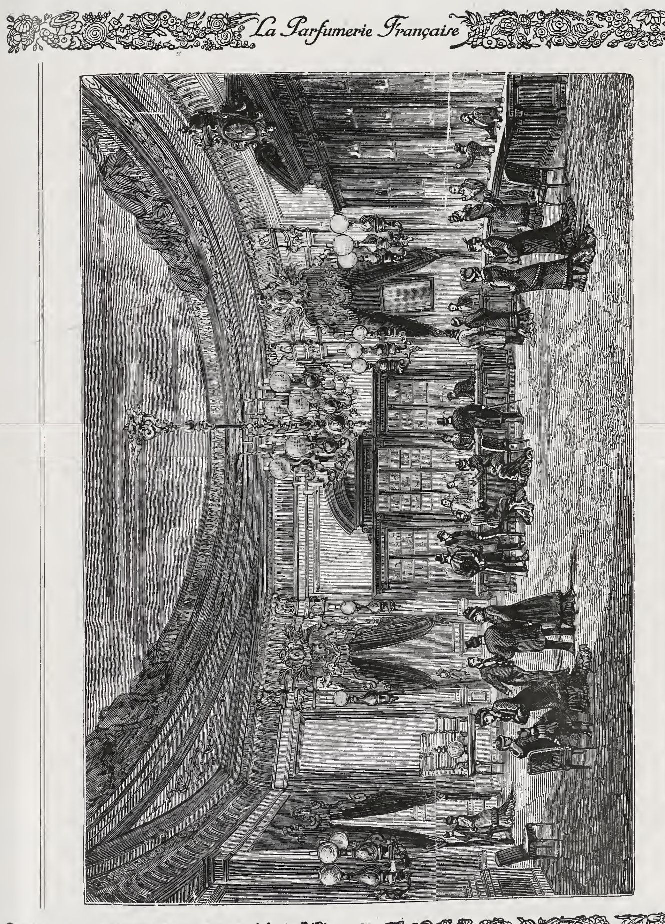
son, Violet, qui se lit au bandeau de la porte. Les passants dénoncent l'époque tournures, robes à traînes, châles, petits chapeaux, femmes engoncées et insoupçonnables sous la lourdeur de leurs atours ; les hommes « datent » moins, mais voici pourtant des chapeaux bas, des vestons courts et des pantalons clairs qui portent un millésime.

Franchissons le seuil. Une vaste pièce en rotonde ; un lustre à gaz compliqué et pesant ; de hauts meubles de style second empire servant de vitrines et probablement faits d'ébène ou d'acajou, des tentures à franges... L'ensemble produit une sensation de luxe pesant et sombre, mais aussi de confort et de richesse. Ce magasin-ci fut évidemment parmi les plus beaux de ce temps-là. Il le devait du reste aussi bien au nom qu'il portait qu'à son emplacement. Il se trouve exprimer à merveille une époque inquiète où les Français, peu d'années après le drame de 1870-71, incertains du lendemain, tourmentés par la gestation laborieuse du régime politique traduisaient, à leur insu, dans leurs vêtements, dans leur façon de vivre, de se montrer, de se meubler, le souci qui les hantait.

A ce beau magasin de 1875, comparons les magasins actuels de la Maison Violet, si pimpants, si gais, si élégamment agencés, avec leurs étalages ingénieux et variés... Qu'il y a loin de tant de grâce présente à tant de sévérité passée.

Au surplus, ne pourrait-on faire les mêmes rapprochements entre les Etablissements d'autrefois et ceux d'aujourd'hui ? Le Paris de 1925 doit beaucoup, sans doute, au Paris de 1875, puisqu'il en sort et que la grande chaîne historique est faite des anneaux qui relient un jour à l'autre. Mais qu'elles sont riches de signification, ces deux visions que séparent cinquante années ! Elles semblent exprimer deux mondes : en réalité, elles symbolisent deux moments à peine différents de l'histoire, et la vie continue, identique dans son fond, bien que variable dans ses apparences.






EAU DE TOILETTE
55 RUE Ste ANNE
PAUL PROTIC SUCCESSEUR
EAU
DE TOILETTE
LUBIN
Parfumeur Distillateur
DES COURS DE FRANCE DE RUSSIE & D'ANGLETERRE
Lubin Breveté
PARIS.

Eau de Lubin



Une étoile n'a cessé de briller depuis deux siècles bientôt au firmament de la Parfumerie. Son nom : Lubin.

Les jurandes et les maîtrises venaient d'être supprimées par l'édit promulgué sous Louis XVI en 1776 sur la proposition de son Ministre Turgot. La liberté du travail reconnue à ce moment fut confirmée par la Révolution Française. Nous sommes dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. C'est alors qu'en 1798, un élève des maîtres parfumeurs de Paris, Pierre-François Lubin, fondateur de la parfumerie de ce nom, invente et met sur le marché la célèbre Eau de Toilette de Lubin. Elle est composée uniquement de baumes naturels et d'essences de plantes aromatiques et de fleurs. Dès son apparition, cette eau de toilette trouve auprès du public élégant, un succès d'autant plus justifié que ses qualités répondaient au goût des raffinés de l'époque, encore pénétrés des traditions de l'ancienne Cour royale.

La vogue de l'Eau de Toilette de Lubin s'affirme et s'accroît encore davantage sous le premier Empire et sous la Restauration. L'Impératrice Joséphine en a fait usage. Les dames de son entourage l'ont imitée. A la suite des armées de Napoléon elle a fait son entrée dans les grandes capitales et y a pris droit de cité.

Dès ce moment on ne l'appelle plus que l'*Eau de Lubin* et sa réputation est universellement consacrée sous ce nom.

Le second Empire accentue la faveur de cette Eau de Toilette. Elle illumine la vitrine de la Maison Lubin à toutes les Expositions. Toujours semblable au produit original, fabriquée selon une formule demeurée identique à celle de l'inventeur, elle est seule à ne pas changer au milieu de tous les changements de régime que vit le dix-neuvième siècle. Le flacon et l'étiquette sont aussi toujours les mêmes.

Malgré toutes les tribulations de la grande guerre, qui n'ont point altéré sa valeur, l'Eau de Lubin s'impose encore aujourd'hui par ses qualités rafraîchissantes et adoucissantes, auprès d'une clientèle des deux sexes plus nombreuse, et plus que jamais éprise d'hygiène et de beauté.



La Pâte



De tous temps la femme s'est efforcée d'accroître l'influence qu'elle possède par sa nature même sur l'homme. Reines, bourgeoises, employées, ouvrières, quel que soit leur rang dans l'échelle sociale,



toutes cherchent à améliorer par des artifices leurs charmes naturels. Parmi les métiers qui se chargent de leur fournir des armes, il n'en est point de plus astucieux et le plus discret à la fois que celui de parfumeur. Son intervention se fait sentir de tous côtés. Vous l'aurez pu constater dans nos divers articles.

Ces lignes ont pour but de vous parler d'une partie non négligeable par ce qu'elle est la plus apparente après le visage : la main. La main est un indice que les chiromanciennes ne sont pas seules à déchiffrer. Si une œillade peut aller jusqu'à mériter l'épithète d'assassine, que dire de la pression d'une main !

Lorsqu'il y avait des rois et une cour pour les encenser, lorsque l'élite se recrutait parmi les gens de robes et d'épée, et que la religion elle-même sacrifiait à certaines habitudes mondaines, les hommes n'hésitaient pas à mettre quelque coquetterie à présenter une jolie main. Les parfumeurs vinrent à la rescousse.

Avant même que l'emploi du savon ne servit à nettoyer l'épiderme et à enlever les matières impures que l'eau seule ne pouvait dissoudre, il était d'usage de recourir à certains corps gras pour adoucir la peau. La Pompadour en consommait pas mal, et d'autres avant elle, n'avaient jamais négligé cette partie de leur corps.

Que d'épithètes royales et impériales ont été apposées aux crèmes de toutes



sortes. Vous n'avez qu'à consulter la « Revue des Marques » pour en juger.

Une très ancienne maison de Paris s'est fait une réputation méritée avec sa Pâte des Prélats, dont la vogue ne ralentit pas malgré le nombre des années. C'est à croire qu'elle possède le don d'éternelle jeunesse.

La Pâte Agnel pour la beauté des mains est connue d'un bout du monde à l'autre. Sa formule est bien gardée. D'autres fabricants ont essayé de satisfaire une clientèle chaque jour plus nombreuse, et par le jeu de la concurrence, plusieurs ont réussi.

La composition des pâtes pour entretenir la souplesse de la peau des mains et leur couleur naturelle chez les personnes qui n'ont pas de gros travaux à faire est généralement à base de glycérine et d'huile d'amandes douces ou de toute autre matière adoucissante. Ces pâtes exercent aussi une heureuse influence sur la solidité et la transparence des ongles grâce à certains ingrédients qu'on y ajoute, à doses inoffensives pour la santé des personnes qui en usent. Le nombre de ceux et de celles qui consomment ces produits tend à s'accroître au fur et à mesure que les machines remplaceront le travail humain.

Tout le monde y trouve donc avantage, et là encore, les parfumeurs sont bien servis.





Communiqué par la Parfumerie Gellé

Dentifrice



Nous venons de parler de la beauté des mains. Que dire de celle des dents ? Car les dents ne servent pas qu'à mordre. Fi ! le méchant. Elles ont aussi leur rôle dans la beauté humaine, outre celui qu'elles jouent dans l'émission des sons. La bouche peut être d'un joli dessin. Elle paraîtra laide, si elle s'ouvre sur une vilaine dentition. Au contraire, des dents saines, alignées dans une solide mâchoire, rendent agréable à voir la bouche la plus grande ou la plus disgracieuse.

Soigner les dents devrait être une obligation pour les parents et pour tous les éducateurs. La nourriture a besoin d'être bien broyée pour faciliter le travail de l'estomac. Pour ce broyage les dents sont indispensables. Combien voient leur existence abrégée uniquement par ce qu'ils ont de mauvaises dents. Tout aussi coupables, il est vrai, sont ceux qui, ayant de bonnes dents, ne savent pas s'en servir.

Et cependant, il suffit de parcourir les annonces des journaux pour se renseigner à ce sujet. Autrefois, on pouvait dire : « Menteur comme un arracheur de dents », parce que le charlatan vous faisait souffrir tout en promettant le contraire. Aujourd'hui, ceux qui vous recommandent de soigner vos dents, disent la plus stricte vérité. Vous auriez tort de ne pas suivre leurs avis. A vous de ne pas adopter tel ou tel Dentifrice sans y apporter quelque discernement ou même consulter un praticien. Ils sont tous à base d'essence de menthe et d'essence de girofles, par conséquent très hygiéniques.

Certains dentifrices ont acquis depuis longtemps une renommée universelle ; comme l'Eau de Boto, l'Eau du D[r] Pierre, l'eau Dentifrice des R. R. P. P. Bénédictins de Soulac.

Mais d'autres maisons fabriquent des Dentifrices dont la qualité ne le cède en rien à celle de ces marques. Ils se présentent sous forme de Pâtes dentifrices ou d'Opiats, que beaucoup de personnes préfèrent aux Poudres dentifrices qui étaient d'un usage presque général autrefois. Les Opiats sont toujours dans des boîtes en verre ou en porcelaine, rondes ou ovales. Les pâtes dentifrices se présentent soit en boîtes comme les opiats,

soit en tubes métalliques à pression, comme beaucoup d'autres produits de parfumerie.

La maison Gellé frères détient le premier rang pour ces sortes de Dentifrices. Elle a mis sur le marché un Savon Dentifrice qui se vend en boîtes métalliques rondes ou quadrangulaires, aussi bien qu'en boîtes en verre, ou en tubes. La marque est une garantie de pureté. Des générations en ont consacré la supériorité. Qui vient de loin ne saurait mentir, dit le proverbe. Il a sûrement raison dans le cas qui nous occupe.





Eau de Cologne Russe



Depuis le XVIIIe siècle que l'usage de la parfumerie s'est développé en Europe, il n'est personne qui ignore le nom de l'Eau de Cologne. Son emploi comme lotion pour la chevelure s'est amplifié à tel point qu'il n'existe aucun coiffeur de si minime importance, et dans les pays les plus lointains qui n'en possède quelques bouteilles ou flacons : beaucoup de personnes en font usage pour les frctions sur le corps ou dans le bain. Sous les tropiques et notamment aux Indes Néerlandaises, c'est un puissant préventif contre les moustiques. Européens et Indigènes portent toujours sur eux une bouteille flûte pleine d'eau de cologne, dont il se frictionnent souvent le visage et les mains.

Pour quelle raison a-t-on accordé l'épithète « Russe » à l'eau de cologne, et que signifie-t-elle ? Il n'y a là aucun mystère. Il est cependant utile de connaître l'origine de l'eau de cologne russe et de savoir ce qui la distingue de l'eau de cologne ordinaire.

A la base de toute eau de cologne l'on trouve les essences naturelles de citron et bergamote et de fleurs d'oranger ou néroly. Chaque fabricant a sa formule et sa qualité du produit varie avec la finesse des matières employées, et la diversité des autres essences ou parfums synthétiques qui viennent compléter l'ensemble de la composition.

Or, en 1842, un Français, Alphonse Rallet, établi parfumeur à Moscou, a eu l'idée de fabriquer une eau de cologne spéciale pour s'assurer la clientèle des riches Boyards, qui pouvaient seuls recevoir de Paris les extraits d'odeur et les eaux de toilette des parfumeurs français, dont la renommée s'étendait déjà dans toute l'Europe et s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Il ajouta donc aux essences de base déjà citées dans les solutions d'ambre ou des essences de diverses autres fleurs pour en faire son « Eau de Cologne Russe ». Elle était comparable à cette époque au plus suave des extraits. Certes, la présentation n'était pas luxueuse. Les flacons étaient loin d'avoir un cachet artistique. Rallet vendait donc son eau de cologne russe dans des flacons longs, rectangulaires, appelés dans le pays « Chtof ». Ces mêmes « Chtofs » servaient

à transporter le vin ou la vodka dans les caisses, pendant les grands voyages en



traîneaux. On avait adopté cette forme, précisément en vue de loger le maximum de liquide dans le minimum de place. Avec les progrès de la parfumerie l'Eau de Cologne Russe a été modifiée dans sa composition et dans sa présentation. Cette appellation est tombée dans le domaine public, mais elle désigne toujours les eaux de cologne parfumées aux fleurs.

La petite boutique du parfumeur Rallet en 1842 avait fait place depuis longtemps, à une vaste usine perfectionnée qui avait des succursales dans toutes les grandes villes de la Russie d'Europe et d'Asie. En 1917, elle était devenue la Société de Parfumerie A. Rallet et Cie au capital de 12 millions de francs et occupait plus de 1.500 ouvriers.

Ce sont toujours des Français qui ont dirigé la maison en conservant le nom de Rallet et en améliorant toujours les formules de leur fameuse eau de cologne russe. Ils ont même conservé la forme des flacons « Chtof » des anciens Boyards.

La révolution russe a confisqué les usines Rallet et les a nationalisées. Mais toutes les formules ont pu être rapportées en France. Les eaux de colognes russes et toutes les autres préparations de cette firme sont fabriquées par la Société Française des Parfums Rallet dans ses nouvelles usines de Cannes.





Le Savon de Thridace



Il est d'usage, en France, de présenter les savons de toilette en boîtes de trois pains bien enveloppés, d'abord dans du papier-soie, puis dans un papier plus épais, portant le nom de la maison et une ornementation qui est reproduite le plus souvent sur le couvercle de la boîte. On vend plus rarement le pain isolé, soit nu, soit enveloppé. Cependant, depuis le renchérissement de l'existence, la vente par unité a repris un courant assez marqué.

Au début de sa fabrication, le parfumeur-savonnier Violet dont l'enseigne était « A la Reine des Abeilles » mit en vente son « Savon Royal de Thridace » dans une boîte de 3 savons, sous une étiquette très spéciale où ces deux indications apparaissaient de façon proéminente. Entre elles étaient dessinés trois pieds de laitues.

Thridace n'est point un pays ; mais un mot tiré du grec par lequel on désigne l'extrait du suc de laitue, dont les propriétés adoucissantes sont bien connues. Aussi Violet avait-il eu soin d'ajouter dans l'ancienne couverture de la boîte, les mots « Hygiène de la Peau » au-dessus de la désignation du savon. Comme garantie d'authenticité figuraient dans un coin, le cachet de la maison avec une abeille au centre ; et dans l'autre la signature de Violet précédée des mots : « Déposé au Tribunal de Commerce pour garantie de propriété. Cela datait de la fondation de la maison en 184 (?).

Aujourd'hui, les enveloppes se sont modernisées. Grâce aux progrès effectués dans la fabrication des papiers, la première enveloppe est encore plus fine qu'autrefois, et l'étiquette de la couverture porte parsemées sur un fond uni, quelques fleurs de marguerites, de zinnias ou de pompons. Le nom ressort au milieu en lettres rectilignes sur un carré noir. La même décoration se retrouve identique sur le couvercle de la boîte. C'est bien le cachet de l'art décoratif actuel dans toute sa sobriété. La qualité du savon n'a pas changé ; mais le nombre de ceux qui l'emploient a considérablement augmenté dans tous les pays.





Ancienne présentation



Nouvelle présentation

La Parisienne de Millière



Ce n'est que depuis quelques années que l'affiche a pris le caractère artistique que nous lui voyons aujourd'hui.

En 1866, Jules Chéret, retour d'Angleterre a été le premier à donner à l'affiche une impression d'art d'un genre nouveau. Il a su mettre en harmonie le dessin, le texte et la coloration pour obtenir un ensemble qui force l'attention. Ses sujets si variés sont encore dans la mémoire de tous ceux qui ont vécu à la fin du XIX[e] et au commencement de ce XX[e] siècle. Dans l'Art et l'Industrie du Papier en France, Marius Vachon a écrit avec raison :

« Les femmes de Chéret à la chevelure d'or, au visage souriant, à la taille de libellule, ont le corsage largement ouvert qui encadre des charmes capiteux. Elles se dressent, se penchent, se cambrent avec des ondulations de coquetterie provocante, entraînant les étoffes légères de la robe sous laquelle se laissent voir une jambe fine, un mollet bien tourné. Souvent un caprice galant transforme la robe en un « chiton » (tunique) grec pour montrer les chairs marmoréennes et nerveuses d'une aphrodite parisienne. Ces femmes-là sont devenues des types classiques. »

En effet, pendant que Fraipont et Hugo d'Alesi dessinaient les affiches pittoresques de la Bretagne, de l'Auvergne et des autres provinces françaises qui font dans les gares cette polychromie superbe de paysages alpins, marins ou simplement villageois de notre belle France, Chéret, Willette et Choubrac égayaient les murs de nos cités de leur mille et une fantaisies féminines.

Maurice Millière détient aujourd'hui la palme dans ce dernier genre. Nul, mieux que lui, ne sait jeter en quelques coups de crayon la silhouette de la parisienne moderne, et l'adapter à la réclame qu'elle doit illustrer. La description des femmes de Chéret pourrait s'appliquer mot pour mot aux petites parisiennes de Millière. Elles ont en plus un parfum de jeunesse qui manque parfois aux autres.

Voyez Maurice Millière dans son atelier, éclairé par une large baie. Les murs sont couverts de tableaux dont il aime à conserver la vision. Un meuble à compartiments recèle les innombrables croquis et toutes les ébauches qui ont contribué à l'achèvement de ces multiples affiches disséminées sur tous les espaces disponibles dans les grandes cités et dans les petites villes. Son talent s'exerce sans

cesse sur le chevalet placé en face de son fauteuil, tandis que les divans allongés contre les plinthes reçoivent aussi bien les amis de l'artiste que les aimables modèles dont il évoquera les charmes troublants dans ses compositions.

Il semble s'être spécialisé, depuis quelque temps, dans les sujets de toilette féminine. Sans doute les parfumeurs, les couturiers et tous ceux qui, par profession, s'occupent de l'art féminin sont heureux de trouver en lui leur plus fidèle interprète. D'autre part, s'agit-il d'annoncer un grand bal pour une œuvre quelconque ? vite on court chez Maurice Millière. Ses petites femmes s'arment, aussi bien de l'épée des grandes écoles et du caducée de Mercure que du carquois de l'Amour. Les hommes n'ont qu'à bien se tenir. Mais hélas ! ils succombent toujours. Le succès de ces fêtes est là pour l'attester.

Comment résister à tant d'attraits réunis sur une affiche ?

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les dessins qui encadrent la salle de l'artiste pour avoir une idée de sa manière toute personnelle.

Quelques petits traits en long et en travers, deux courbes, il n'en faut pas plus pour représenter le chapeau cloche et la fourrure d'une midinette en train de se regarder dans un minuscule miroir de poche. On la devine plus qu'on ne la voit ; mais quelle expression ! Le buste allongé de la suivante soutient ses épaules qu'elle poudre d'une main, tandis que de l'autre elle oriente l'inclinaison du miroir. Les yeux baissés suffisent à donner au visage, d'un profil bien parisien, le naturel qui convient.

D'un regard étonné, la troisième montre une figure arrondie sous les boucles de cheveux coupés courts. En peu de lignes l'artiste a tracé la courbe gracieuse des épaules et d'un bras. Allait-elle choisir quelqu'un des objets de toilette placés sur la table près d'elle ? Très probablement.

La quatrième, la tête rejetée en arrière respire avec extase les senteurs parfumées qui s'exhalent d'un bouquet de roses qu'elles presse sur sa poitrine. Son abondante chevelure se replie sur la nuque en une savante ondulation. Rendre en un si petit dessin, une aussi exquise réalité dénote un talent peu ordinaire.

Et le maintien si naturel de cette jeune fille en tenue de ville, un poing sur la hanche à peine dévoilée sous la robe tombant droit. Son gentil profil se mire dans une glace qu'elle tient à la main. Ses cheveux disparaissent sous le chapeau cloche. Une boucle seule s'en échappe.

Cette autre, dont la figure s'encadre sous des cheveux courts et frisés, qui rejoignent les poils de la fourrure de son vêtement, se passe consciencieusement un bâton de rouge sur les lèvres. Quelle belle réclame pour un fabricant de fards, avec les couleurs que sait y ajouter l'artiste !

Peut-on imaginer rien de plus délicat que ce croquis d'une beauté faisant couler sur ses seins l'eau exquisement parfumée qu'elle puise dans sa cuvette à l'aide d'une éponge douce. Cinq petites lignes, et vous voyez deux flacons sur la toilete. Quel admirable résultat obtenu avec une telle simplicité !

A côté ce frais minois baisse les yeux


Maurice Millière

pour saisir d'une main l'objet placé sur un plateau qu'elle tient de l'autre. Les deux gestes s'harmonisent si bien qu'on attend qu'elle bouge.

Enfin, cette femme au bain cache sa pudeur et d'un air malicieux, elle ne laisse voir que ses deux mains, le haut du buste et son joli visage. Vous voilà bien déçus, si vous étiez trop curieux.

Ajoutez à chacune de ces ravissantes esquisses la couleur qui leur manque et vous comprendrez pourquoi tout le monde en est amoureux.

Aussi la parfumerie « Neige des Cévennes » a été bien inspirée en confiant à Maurice Millière le soin de présenter par l'affiche d'une de ses charmantes créations tous ses produits faits pour plaire à toutes les Parisiennes.





Domaine d'Argeville

Photo Richard.

La Culture industrielle des Plantes à parfum

Un très bel effort industriel a été accompli ces dernières années à Vallauris, pour la culture des plantes à parfum. Cette dernière entreprise, couronnée de succès, est l'œuvre de Monsieur Pierre Dhumez. Elle doit servir de modèle, puisque les résultats obtenus affirment la justesse de conception et c'est à ce titre qu'elle mérite d'être rappelée ici.



M. Pierre F. Dhumez

En 1921, l'industrie des Parfums traversait une période critique ; les producteurs accentuaient leurs exigences parfois peu justifiées par la qualité des fleurs ; des trusts, des hausses artificielles troublaient le marché et l'inquiétude régnait à juste titre dans cette branche si importante de l'économie nationale.

Pour remédier à cette crise, et contre

les possibles abus des détenteurs de la matière première, Monsieur Pierre Dhumez songe au seul remède : la fusion des intérêts du producteur de fleurs et du consommateur, l'usinier. Il sera désormais son propre fournisseur de matières premières aromatiques et de fleurs.

Pour réaliser cet idéal, il acquiert le domaine d'Argeville, 90 hectares de collines sur les communes de Valbonne, Mougins et Mouans-Sartoux. Il le défriche, abattant de vastes surfaces de bois, faisant sauter les roches à la dynamite ; il établit des canalisations, installe une usine hydraulique qui va puiser l'eau à la distance de deux kilomètres, établit le système d'irrigation du domaine, bref surmonte les difficultés matérielles accumulées, avec une rare décision.

Avec une énergie et une persévérance auxquelles nous rendons hommage, il achève dans un temps très court, deux ans à peine, l'organisation de sa terre. Ce domaine inculte, couvert de bois, s'est mué en une riche terre de culture aujourd'hui couverte d'installations agricoles multiples et embellie de fleurs aux riches coloris et aux délicats aromes.

C'est un réel émerveillement pour le voyageur qui, ayant connu Argeville inculte, le contemple aujourd'hui. Là où se trouvaient de tristes oliviers, des théories de cueilleuses enlèvent avec dextérité les blanches coroles du jasmin et en remplissent leurs paniers ; rassemblées par quantités immenses à la ferme centrale, ces petites fleurs odorantes à peine froissées sont l'objet de soins attentifs jusqu'aux appareils d'extraction.



Photo Richard.



Photo Richard.

Mais l'étonnement de ce voyageur serait sans doute plus complet encore, s'il pouvait envisager les considérables efforts accumulés entre ces deux périodes typiques.

Il a fallu arracher la forêt et défoncer les terres à l'aide de pesantes machines ; puis pendant des mois, cent hommes se sont évertués à nettoyer, niveler les par-

celles. L'irrigation, le drainage, la plantation s'effectuaient à la suite, les équipes spécialisées se succédant sur le terrain.

600.000 boutures de jasmin, collectées dans les départements voisins étaient ainsi plantées puis greffées et fournissaient leur première récolte moins de 18 mois après l'acquisition d'Argeville.

Violettes, de Tubéreuses tapissent les vallons.

Dans un jardin d'essais, qui est comme le laboratoire des cultures, une grande quantité d'espèces aromatiques et ornementale se pressent. Le regard ne sait sur quel végétal s'arrêter ; tout y est représenté, les fruitiers les plus savoureux de la région méditérranéenne, les





Photo Richard.

Il a fallu amener 600 mètres cubes d'eau pour les besoins quotidiens des cultures, une usine achetée sur les bords du canal de la Siagne, bientôt doublée d'une installation de secours à vapeur, en fournit le moyen.

Maintenant dix hectares de Roses de Mai, de Sauge Sclarée, d'Estragon, de Santoline, de Camomille romaine, de

meilleures et plus récentes obtentions des horticulteurs voisinent avec les plantes à odeurs puissantes et acres, et les fleurs capiteuses et douces.

Et pour combler le regard, le paysage coloré des cultures se termine par une vaste pièce d'eau, lac artificiel recueillant toutes les eaux du drainage et servant à l'irrigation des terres plus basses.

Monsieur Pierre Dhumez a rapidement été conduit à des extensions qu'il n'avait pas rêvées.

Une réussite si complète devait naturellement l'entraîner à la rechercher dans d'autres secteurs. La production de l'Essence de Sauge Sclarée, par exemple, ainsi industrialisée, a pu s'étendre sur de très vastes surfaces, dépassant même le cadre d'Argeville et s'étendant sous les oliveraies des propriétaires voisins. L'Essence obtenue est très homogène, les conditions de culture étant partout identiques et la plante sélectionnée avec soins; le prix de revient est très intéressant.

Pour palier aux crises possibles sur la plante à parfum Pierre Dhumez cultive les plantes ornementales, qui utilisent sa main d'œuvre agricole lorsque le Jasmin, ou la Rose ne réclament plus de travail. Ses plantations de tulipes et d'anémones sont parmi les plus belles et les plus vastes de France. Elles n'évitent pas seulement le chômage du personnel, mais fournissent un revenu important, qui motive leur extension.



Photo Richard.

Monsieur Pierre Dhumez n'a négligé aucun détail. Pour conserver l'indépendance absolue à son industrie, il a créé les ateliers nécessaires pour l'alimenter en matériel — il fabrique lui-même son outillage agricole et industriel ; les bois de pins se transforment en maisonnettes ouvrières, une utilisation rationnelle des matières premières d'Argeville est assurée sur place avec son propre personnel spécialisé.

Rien n'a été laissé au hasard et l'autonomie complète d'Argeville a été réalisée. Et le succès n'est-il pas assuré à celui qui, se suffisant à lui-même, conserve sa liberté, toute sa liberté ?

Nous ne pouvons songer, dans cette brève notice, à révéler toutes les obser-

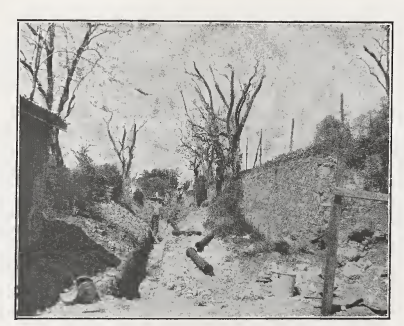


Photo Richard.



Photo Richard.

vations intéressantes que nous avons faites sur l'organisation d'Argeville.

Disons encore, cependant, que Monsieur Pierre Dhumez a basé son effort sur une connaissance approfondie de la matière première qu'il allait manipuler : le sol et le sous-sol d'Argeville. Une quantité considérable d'échantillons de terres ont été analysés ; beaucoup de formules d'engrais ont été soumises à l'expérience et quelques-unes retenues après épreuves diverses. Des essais de toute nature sont tentés chaque année pour annexer à l'industrie ; à la parfumerie et à l'horticulture, de nouvelles espèces ; pour sélectionner, rajeunir les anciennes ; créer des hybrides productifs ou présentant des qualités avantageuses.

Rien n'est néglıgé de ce que la science peut mettre au service de la Nature ; aussi Monsieur Pierre Dhumez se plait-il, à définir ainsi son activité : « Le parfum s'élabore entièrement dans la plante ; j'améliore le rendement et la finesse par la culture ; mais c'est le laboratoire industriel qui doit conclure puisqu'il doit livrer le parfum de la plante, avec tout son rendement et toute sa finesse. Améliorer les conditions de travail des organes du végétal, puis définir les conditions les meilleures pour l'extraction des parfums élaborés par elle ».



Photo Richard.

De telles réalisations font honneur à qui a su les concevoir et les accomplir. Mais qu'elles soient pour chacun un exemple probant. L'industrie toute entière est appelée à en tirer bénéfice, à commencer par le petit producteur qui ne doit pas craindre d'innover et doit tirer profit des observations faites dans la



Photo Richard.



Photo Richard.



Photo Richard.



Photo Richard.

grande culture. La conquête de méthodes nouvelles s'est faite en dehors de lui, parce qu'elle n'était pas à sa mesure, mais en revanche bien des données exactes restent applicables dans la petite culture et il peut se les assimiler sans risques.

A cet égard, Monsieur Pierre Dhumez a donné un bel exemple, digne de marquer dans l'histoire de la parfumerie française. Souhaitons donc qu'il soit suivi par le plus grand nombre pour la plus grande prospérité de la Parfumerie.



Photo Richard.





Flacon de Maugenest



La Verrerie du Flaconnage



L'art du verrier s'était appliqué plus spécialement jusqu'à ces dernières années à mettre en valeur les objets nécessaires à l'ornementation de la maison.

Pour orner la salle à manger, les services de table se faisaient de plus en plus variés. Le cristal remplaçait le verre devenu trop commun. Taillé à facettes ou gravé en creux, le cristal donne à la lumière un jeu de scintillement qui est infiniment agréable. Il fallait des fleurs pour égayer la table et des vases et des surtouts pour les contenir. Les assiettes à desserts, les services à glace se font aussi en cristal décoré, patiné ou cerclé de métal.

D'autre part les jeux de toilette prennent une place de plus en plus importante dans l'aménagement intérieur du « home » pour des raisons d'hygiène autant que pour le charme des yeux.

Les grandes verreries françaises ont acquis une réputation mondiale pour la qualité excellente de leurs verres et cristaux, et l'élégance et la finesse de leurs dessins.

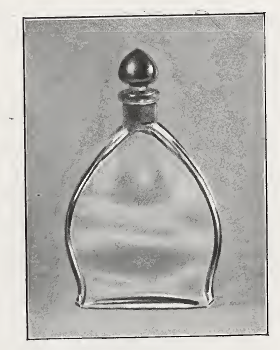
Sollicités par les industries de la parfumerie, quelques artistes verriers se sont dédiés plus particulièrement à la création de flaconnages destinés à contenir les extraits parfumés, de boîtes pour les poudres de toilette et les crèmes de beauté, et enfin de brûle-parfums pour assainir les appartements.

Les vues que nous reproduisons ci-contre permettent de juger de l'importance des ateliers où se fondent et se moulent les matières vitrifiables. Suivent les salles où s'effectuent la taille, la gravure, le patinage, l'émaillage, le dépolissage. Chaque flacon est tenu de passer successivement entre une quantité de mains avant d'atteindre l'aspect définitif que veut lui donner le maître verrier. Une des grosses difficultés est dans le bouchage à l'émeri. Malgré le doigté et la délicatesse de touche des ouvriers spécialistes chargés de ce travail, combien de flacons ne résistent pas à l'épreuve et se cassent entre leurs mains. C'est une perte pour le fabricant et souvent une cause de retard dans la livraison.

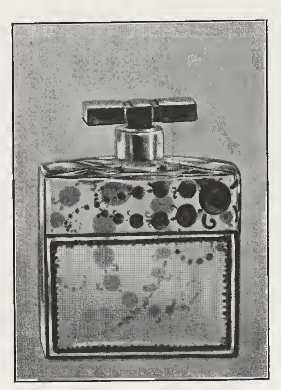
Nous allons passer en revue quelques-uns des flacons qui ont été créés dans ces derniers temps, soit par des artistes indépendants, soit par des verriers d'art, attachés aux grandes industries du verre.

La mode est aux formes plates, pour les flacons comme pour les costumes féminins.

Les usines de Saint-Louis nous en soumettent un modèle en cristal taillé sur les deux faces, qui reposent sur une base allongés, aux pieds de deux arcs en ogive descendant de l'encolure. Un petit bouchon à boule pointue en verre coloré le coiffe gentiment.



Cristalleries de Saint-Louis



Verreries d'Argenteuil

Les verreries d'Argenteuil ont adopté le flacon carré plat avec bouchon domino à double barre ; mais elles l'agrémentent d'un encadrement en couleur pour l'étiquette, surmonté d'une frise décorée du plus gracieux effet.

M. J. Viard varie ses formes. Admirez ce vase, légèrement conique, bien planté sur sa base. Des feuilles de marronniers patinés en ocre ou en couleur entourent son encolure. Sur le bouchon en forme de pastille se dresse le corps d'une femme dont la nudité fait valoir la silhouette.

Long et cylindrique se dresse un troisième flacon dont le milieu est orné d'une élégante ceinture de fleurs que cueille un ravissant bambin sculpté en relief. Le bouchon en pastille est également orné de fleurs. La patine achève de donner à l'ensemble une grande distinction.



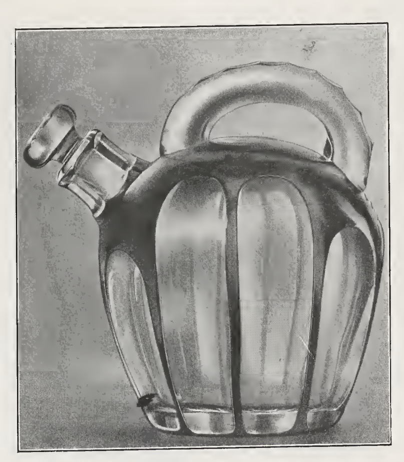
Modèles de J. Viard et Viollet le Duc

Sur les faces octogonales de ce flacon droit figurent des médaillons losangés dessinés avec des arabesques cerclées de perles. Sur le col élargi s'emboîte un bouchon formant socle pour un boudha pansu. Ce modèle ne manque pas de caractère.

Encore du même artiste nous voyons deux modèles bien distincts. Sur la panse ronde du premier flacon se ramifient des fleurs à clochettes, dont les tiges en volutes descendent du col. Des facettes triangulaires, arrondies aux angles, laissent voir la couleur du liquide. Le bouchon

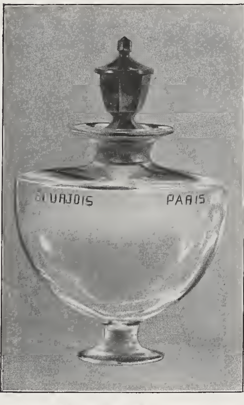
à pastilles porte aussi les mêmes fleurettes. Le second flacon est au contraire à pyramide triangulaire reposant sur une large base. Le bouchon en forme de papillon s'étale largement sur le col d'où partent cinq pointes en étoile ornées de branches et de fleurs.

Mais voici du nouveau imaginé par Saint-Louis : un pot en forme d'arrosoir destiné à contenir de l'Eau de Cologne. Il est massif d'aspect avec de grosses côtes taillées sur le ventre. Le bec est fermé par un bouchon annulaire. Il doit être pratique et trouvera des imitateurs.



Cristalleries de Saint-Louis

Pour un parfum de la maison Bourjois, de Paris, les usines Saint-Louis ont imité une forme de confiturier demi-boule, reposant sur un pied cylindrique, écrasé, et coiffé d'un bouchon en verre coloré taillé en hexagone.



Cristalleries de Saint-Louis



Cristalleries de Baccarat

Les Cristalleries de Baccarat ont réservé au parfumeur Jovoy un flacon rond que boursoufflent cinq larmes pareillement inclinées vers le bas. La plateforme pentagonale de l'épaulement sert de base au bouchon orné aussi de larmes réunies en pointe.



Cristalleries de Baccarat

Un modèle cubique à pans coupés doit être avantageux pour mettre en lumière un extrait bien coloré. Le bouchon est taillé en rhomboèdre.

La verrerie Jolivet a une préférence pour la forme plate quadrangulaire à angles arrondis. Dans un flacon tout uni, le bouchon tronconique porte des stries colorées ; dans l'autre, des applications de verre coloré sur les côtés rappellent les anses. Le bouchon en demi-boule est cerclé de bandes en couleurs, un troisième flacon plat a les côtés taillés en angles et le bouchon en mascaron. Un cercle en relief doit servir pour l'étiquette.



Jolivet



Jolivet



Jolivet

Les verreries d'Argenteuil présentent une forme melon à quatre grosses côtes fermé par un bouchon plat qui s'adapte exactement au col.



Verreries d'Argenteuil



Cristalleries de Baccarat



Cristalleries de Baccarat



Cristalleries de Baccarat

Les Cristalleries de Baccarat ont imaginé d'échancrer la base d'un flacon plat quadrangulaire, et de terminer le bouchon par deux volutes. La stabilité doit en souffrir, bien que le verre soit renforcé à la base. Elles ont aussi modelé un flacon plat dont l'épaulement est gradué en escalier à cinq pans. Celui du centre porte le bouchon à boule colorée. Puis vient un flacon plat à panse arrondie dont le cristal est craquelé et marbré, avec au centre une tâche noire cerclée de blanc qui est en harmonie avec le bouchon surmonté d'une boule noire.

A leur tour, les Cristalleries de Saint-Louis ont fait un flacon en cœur, évasé du bas, avec griffes à l'épaulement et bouchon en forme de croissant.

Il semblerait que toute la gamme des possibilités en matière de flaconnage ait déjà défilé sous vos yeux. Mais non, vous allez vous rendre compte que la verve créatrice des hommes de l'art sait se plier à toutes les exigences de leur fantaisie ou de celle de leurs inspirateurs.

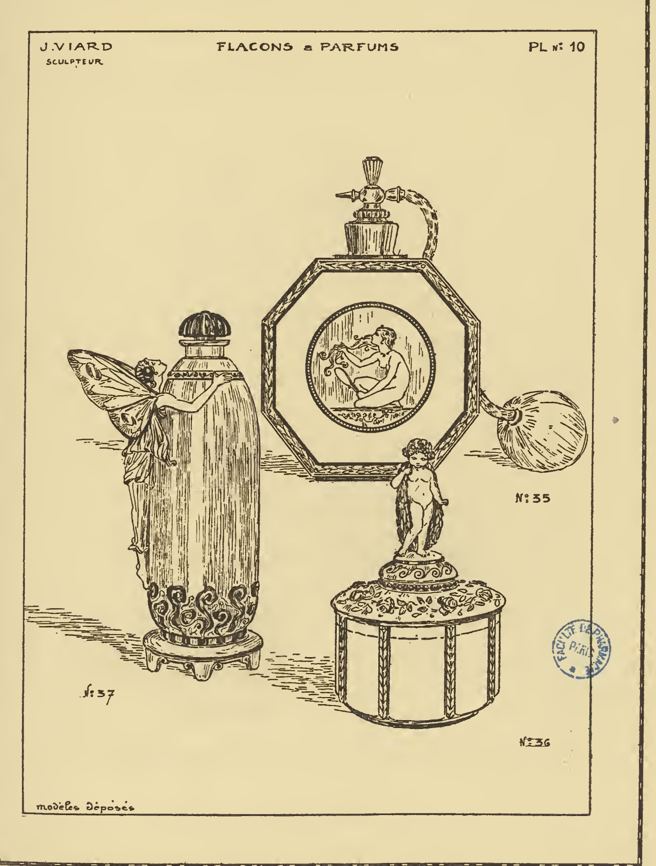


Cristalleries de Saint-Louis



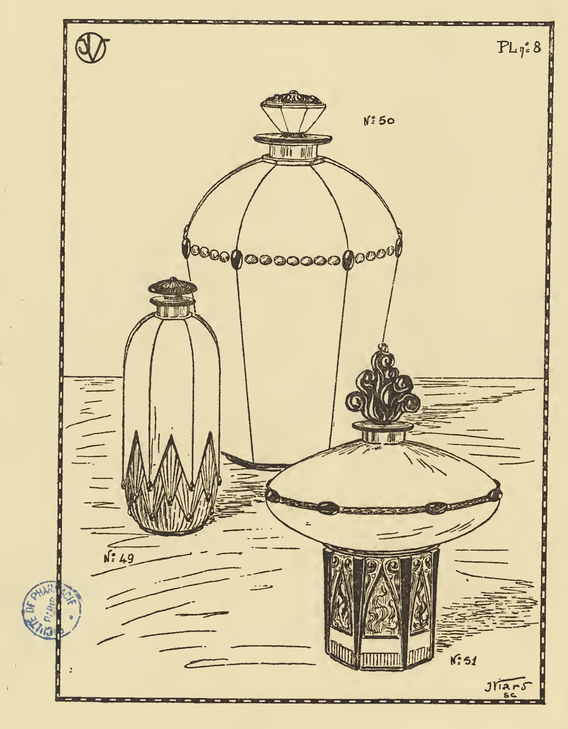
Jolivet

Pour le talc Frivolia, de Godet, le maître verrier Jolivet à conçu un flacon poire allongé en cristal strié avec bouchon à capsule dorée. Il est cerclé à trois rangs, à quelques centimètres de la base. Un médaillon rond permet d'y coller une gracieuse étiquette en couleurs.

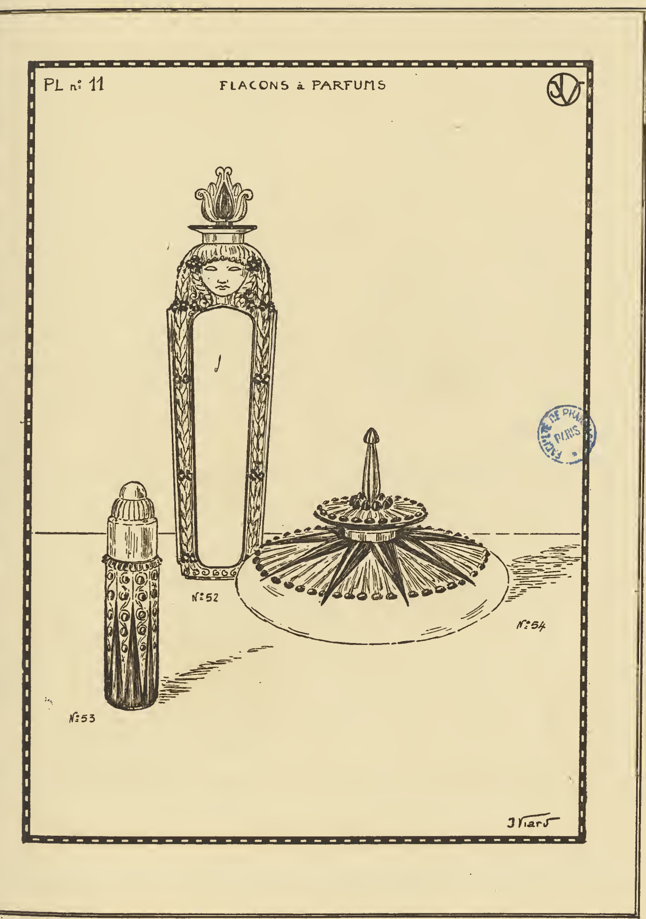


C & J. VIARD & VIOLLET LE DUC 25 rue Chevalier Désiré MONTREUIL SEINE

MODÈLES DÉPOSÉS PAR L'AUTEUR



VERRERIES D'ART
C. & J. VIARD & VIOLLET LE DUC



MODÈLES DÉPOSÉS PAR L'AUTEUR



modèles déposés par l'auteur



Verreries d'Argenteuil

Les Verreries d'Argenteuil, tout en maintenant la forme plate à un flacon quadrangulaire en verre coloré, ont taillé en quinconces une série de cabochons qui lui donnent un cachet ancien. Ce modèle convient plutôt pour une eau de toilette.

Les Cristalleries de Saint-Louis ont encore un flacon rond, aplati à la base, avec un léger dessin à l'épaulement. Le bouchon est en demi-lune dépolie, et taillé sur les côtés.

Elles présentent également un modèle curieux dont les côtés sont ornés, par la tête et le bec allongé d'un oiseau du genre bécassine. Le bouchon en pastille porte des baies et des feuilles. Il y a certainement encore beaucoup d'adaptations à tirer des différents règnes de la nature.



Cristalleries de Saint-Louis



Cristalleries de Saint-Louis



L'artiste qu'est M. Jolivet a fait servir le même bouchon, à deux flacons de formes différentes. L'un est long et étroit. L'autre est large et court. Ils présentent tous les deux des bandes longitudinales taillées avec quelques dessins à l'épaulement. Un médaillon en relief marque sur le premier la place de l'étiquette.

Jolivet



Jolivet



Verreries d'Argenteuil

Enfin, les Verreries d'Argenteuil nous offrent encore deux flacons de forme melon à quatre côtes coiffés d'un bouchon pointu en pyramide triangulaire. L'un est en pur cristal, tandis que l'autre est en verre teinté.

Pour contenir un dentifrice apparemment, elles ont modelé, en verre dépoli, un flacon à bec recourbé, muni d'un bouchon métallique, qui rappelle assez celui d'un dentifrice pour lequel il a été fait une grande réclame.

L'exposition des Arts Décoratifs ne manquera pas de susciter une production encore plus intense de dessins nouveaux. Les parfumeurs y pourront faire ample moisson pour leurs futurs montages.



Verreries d'Argenteuil

La Cristallerie de Nancy s'inspire toujours de l'art le plus pur dans toutes ses créations. Elle rivalise avec les cristalleries de Baccarat et de Saint-Louis pour adapter au goût du jour ses services de table, ses services de toilette et ses flacons pour la parfumerie.

Nous sommes heureux de présenter quelques-uns de ses derniers modèles de flacons, remarquables par leur originalité.

En voici un plat de forme carrée, aux coins arrondis, dont le centre est en cercle destiné à l'étiquette portant le nom du parfum. De ce cercle jaillissent des rayons qui partagent la surface carrée en huit pans taillés légèrement comme une pyramide aplatie. Le bouchon ou demie boule est d'une coloration foncée marbrée de blanc. Ce modèle doit faire excellent effet pour un parfum de luxe.



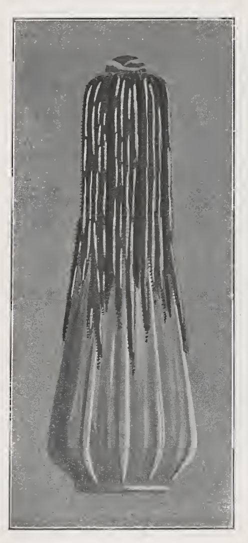
Cristalleries de Nancy



Cristalleries de Nancy

Pour un pot à crème de beauté le verrier a imaginé une succession de plis de tentures qui s'entrecroisent. Les unes semblent tenir à la bordure du couvercle ; les autres sont retenues par une agrafe en forme de fleurs. Le couvercle est orné de trois fleurettes genre marguerite, dont le cœur est en saillie. Un cercle noir sur lequel figure, dans un losange, le nom du parfum et du fabricant, sépare les deux parties du pot. La conception est très heureuse.

Un extrait parfumé se trouvera très bien logé dans ce flacon ovoïde bien assis sur sa base. Du col étroit encerclé d'une bande de couleur foncée pointillée de blanc. Deux bagues en verre dépoli en coupent la base. L'ensemble est original et bien moderne.



Cristalleries de Nancy

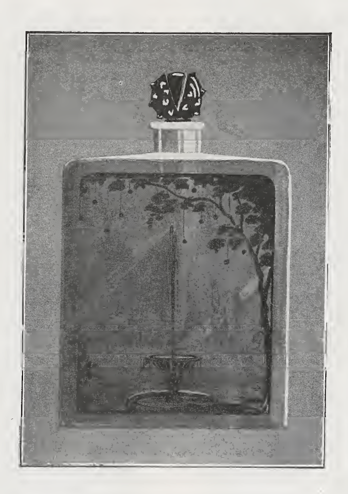
Déjà pour les brûle-parfums l'art du verrier avait trouvé avantage à s'associer à l'art du ferronnier, pour mieux assurer la stabilité des vases sans pied qu'il avait imaginé. Les industries Nancéiennes où fleurissent l'un et l'autre de ces arts devaient de les faire concourir à leurs créations nouvelles. Les Cristalleries de Nancy ont exécuté un délicieux flacon coni-



Cristalleries de Nancy

que supporté par un trépied en fer forgé à double ceinture, à l'épaulement le nom du parfum peut s'inscrire sur une bande noire. Le bouchon est en forme de chapeau et de couleur noire. Rien de plus gracieux que cette urne.

L'idée de décorer les flacons de reproductions artistiques se fait de plus en plus jour. La surface d'un flacon plat quadrangulaire a été orné d'un paysage figurant un jet d'eau sous un arbre, avec des murailles et des arbres qui s'estompent dans le lointain. Le jeu des couleurs du liquide parfumé vient compléter d'agréable manière celui de la taille et de la coloration du cristal. Le bouchon de ce flacon coloré en noir a été modelé comme une coque de noix entr'ouverte avec ses piquants. L'ensemble est riche et distingué.



Cristalleries de Nancy

L'art ancien a conduit le verrier à imiter un petit temple à coupole pour un pot à crème. Le pourtour est décoré d'une série de colonnes ioniques dont les cannelures, le socle et le fronton tranchent sur le fond noir du pot. Le couvercle est un dôme qui prend appui sur les colonnes par leurs corniches. Présenté dans un charmant écrin en carton, dont le socle simule un carrelage céramique et le fond un paysage, où des arbres bordent un étang éclairé par la lune, ce pot est une des plus jolies créations qu'il nous ait été donné de voir jusqu'à présent.



Il semblerait que tout ait été dit sur la verrerie, et cependant, non. Nous allions omettre les flacons de luxe de la maison C. Dépinoix et fils, et c'eût été grand dommage.

Admirez en effet la grâce qui se dégage de cette bouteille dont les six côtés forment autant de cadres où se dévoilent dans leur belle nudité des jeunes filles cueillant des fleurs ou les offrant d'un geste charmant. Sur l'un des côtés taillés, une place est réservée pour l'étiquette ; mais vite l'artiste a dessiné au bas un enfant qui complète l'harmonie de l'ensemble par son heureuse présence. Un bouchon champignon s'orne d'une fleur qui le coiffe gentiment. Avouez qu'il y a là une décoration vraiment artistique.

Le jeu des couleurs et la patine exercent davantage leur influence sur les autres modèles.

Voici une fiole plate à la panse arrondie dont le verre s'irise de toutes les nuances de l'opale. Il est coiffé d'un bouchon de verre coloré en rouge qui en accentue l'originalité.

Cet autre flacon pourrait servir de pendentif si ce n'était sa taille. L'ovale de son moulage est orné d'un médaillon avec arabesques qui en occupe le centre. De là partent de multiples rayons en bourrelets qui le divisent en autant de tranches. Des arabesques figurent aussi sur le pourtour du bouchon rond en vase renversé. Toutes les saillies sont patinées en ocre brun.

Que dire du quatrième modèle dont les quatre faces ont été minutieusement taillées en rond pour laisser voir à l'intérieur le liquide qu'il renferme ; sans cela il demeurerait caché par la couche de verre de couleur rouge brique qui recouvre le reste du flacon. Pour compléter son étrangeté, le bouchon en verre bleu est taillé lui aussi sur quatre faces comme un dé à jouer. Il a un cachet bien particulier et ne déparera pas un joli cabinet de toilette.

Différent d'aspect, ce cinquième flacon se présente comme un cœur renversé sur lequel s'arcboutent deux lévriers stylisés. Sont-ce les armes de Diane de Poitiers ? Ne cherchez pas à approfondir ce mystère. Leur relief se détache sur le fond patiné gris de plomb, jusqu'au bouchon, dessiné par deux volutes soudées au sommet par un point rond.

Unité de couleur encore pour la dernière bouteille en forme de poire. Elle est recouverte d'un verre teinté d'ocre rouge. L'encolure évasée reçoit un bouchon champignon de même couleur. Il convient surtout pour les liquides parfumés incolores.

Avouez, Mesdames, que vous avez là un choix très séduisant, et qui accentuera l'embarras de votre décision, lorsque vous serez appelée à en prendre une. Cependant soyez sans crainte celui qui aura la pensée délicate de vous offrir un parfum en cadeau vous évitera la peine, même légère, de choisir son contenant.





Service de toilette des Cristalleries de Saint-Louis



Modèles de la Maison Maugenest, Paris

La Parfumerie Française à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes



Imaginez une tiare pontificale à huit pans, ou bien un clocher hexagonal coupé de la pointe ; pour parler un langage exact, imaginez plutôt un tronc de pyramide dont le sommet absent serait figuré par un velum de mousseline blanche : c'est ce que vous voyez au-dessus de vos têtes, quand vous entrez au charmant palais de la Parfumerie.

Si j'évoque l'image d'une tiare ou d'un clocher, c'est que je pense à quelque chose qui se surajoute, et qui, sans



être la forme essentielle, donne à la forme son caractère. Cette pyramide tronquée, imaginez encore qu'elle ressemble au couvercle d'un coffret. Un coffret, c'est bien cela. On l'ôte, on le replace ; il n'est qu'une parure, mais inséparable de l'objet qu'il présente ; le flacon reste dans sa gaîne, mais à côté de lui l'on pose le couvercle du coffret ; sans ce couvercle et sans ce coffret, il semble que le flacon serait frustré d'un élément important de sa grâce. Faire du salon adorable de la Parfumerie, rencontre des plus suaves inventions des maîtres verriers, de toutes les élégances de la forme, de la présentation, voire de la couleur, un coffret, je me persuade que ce fut, en effet, le dessein des architectes Raguenet et Maillard, aidés du sculpteur Binet.



Ce dôme hexagonal qui vous coiffe, on le dirait pétri dans une pâte d'argent. Il est uniformément peint d'un ton métallique, moins éclatant, si l'on veut, que l'argent, mais moins blafard que l'étain, et qui, à l'occasion, flambe sous les nappes incendiaires de la lumière artificielle. Ce n'est pas une surface unie, badigeonnée d'un ton plat et formant une paroi hermétique, mais une aire en action, quelque chose comme une glèbe ardente et bouillonnante, où viennent affleurer en désordre, avec un relief à peine marqué, toutes sortes de formes qui ne sont pas toujours faciles à identifier et qui s'inspirent des trois ordres minéral, végétal, animal. On croit reconnaître, à certaines arêtes vives, des cristaux en formation, puis des corolles, et l'on aperçoit, dans un entrelas de longues algues ou de lianes qui ploient, les contours stylisés de renards et d'antilopes. Bref, c'est un chaos, où l'on est libre d'évoquer indifféremment les profondeurs d'une jungle asiatique ou celles de l'océan. Et ce-



la fait un ensemble de décoration argentée très moderne, très original, du goût le meilleur et de la fantaisie la plus neuve.

Pour reprendre notre comparaison, que recouvre ce couvercle de coffret ? Tout autour de la vaste salle supportant les pans coupés de la pyramide hexagonale, s'ouvrent des boxes dont chacun est celui d'un exposant et porte, sur son fronton, son nom inscrit en lettres lumineuses. Au centre, un dispositif en étoile, avec des panneaux de couleur amaranthe et de larges cannelures d'argent, montre de riches vitrines ; et cette construction centrale est elle-même dominée et comme abritée par un important motif décoratif qui, s'élevant jusqu'au faîte, synthétise une forme de palmier géant, dont les larges palmes retombantes sont de verre dépoli.

Tel est, assez complètement décrit le logis de la Parfumerie française. On le peut visiter au Grand-Palais, où il est, avec le magnifique hall de la Couture et la salle de féerie de la Bijouterie, un des triomphes de la section de la Parure. C'est une demeure somptueuse, classique de lignes, moderne par la décoration, qui évoquerait, si l'on veut, l'Egypte pharaonique, mais ne relève pourtant d'aucun style connu, une tentative hardie pour échapper à l'étreinte des formes du passé, sans renier pour cela les lois éternelles qui commandent aux combinaisons des lignes et qui firent la beauté des grandes œuvres ; c'est enfin le travail de constructeurs qui sont des artistes et qui viennent de se révéler créateurs. Quand une conception architecturale est si neuve et qu'un tel ensemble décoratif s'impose par sa réussite, l'on voudrait



Violet

n'y rencontrer aucun détail sujet à critique ; il faut donc supposer que c'est par inadvertance que l'on a cloué, en ce palais de luxe, un grossier tapis de corde ; dans le palais voisin, la Bijouterie n'a pas eu de ces distractions.

Vous voici l'hôte de la Parfumerie ; sage de tout venant leur enivrante caresse ; mais pudiquement retirés dans le faste de leurs parois de cristal, il vous narguent et attendent d'être violés dans leur abri. Laissons-les donc à leur morgue. Nous vous retrouverons, parfums. Approchons-nous du moins de vos pri-



Houbigant

vous n'avez qu'à regarder. Nulle essence rare n'y viendra enchanter vos narines ; nul vaporisateur ne vous cueillera au passage ; nulle fontaine perpétuelle ne vous offrira son eau de Cologne. Ici, tout est clos. Au palais de la Parfumerie, les parfums répugneraient à jeter au visons. Elles sont adorables. Nous sommes au pays des formes enchanteresses et des inventions ravissantes. Ce sont des artistes à qui nous faisons visite.

Il en est qui visent à la simplicité ; d'autres se sentent une imagination frémissante encline à la recherche et à la

complication ; et ceux-ci comme ceux-là ont raison, qui suivent l'impulsion de leur goût : il n'est que de réussir. Des flacons en disques, des flacons en boules, quoi de plus simple ? Mais pourquoi cette simplicité nous donne-t-elle tout soudain la sensation d'une rare nouveauté ? C'est que ces flacons, grands ou petits, imposants ou minuscules, plats comme des lentilles ou bombés comme des mappemondes, sont tous de couleur bleue, mais d'un bleu intense, du « bleu nuit », et que certains piqués de points d'or, font penser au firmament étoilé. Et tout est à l'avenant : en vous penchant un peu, vous remarquerez ces bâtons de rouge, si menus que l'on dirait des cure-dents, et qui, eux aussi « bleus de nuit », portent aux deux extrémités des plaques d'ivoire ; et tout au bas de la vitrine, un parterre de savons vous présentera une alternance d'enveloppes bleues et d'enveloppes d'argent. C'est donc dans l'uniformité que cet inventeur a cherché une harmonie, et puisqu'il l'a pleinement obtenue, disons le à sa louange.

En face — ou presque — de cette vitrine, en voici une autre. Ici, au contraire, tout est variété, fantaisie, renouvellement. Tout y est jeune, imprévu, pittoresque, et le fantasque inspire jusqu'aux noms des parfums. Que dites-vous de ce flacon en forme de cœur dont le bouchon n'est autre que ces deux ailes d'Eros qui semblent se poser en son coin gauche ? Et de celui-ci, qui figure un Pierrot en blanche collerette ? Et de ce flacon Borgia, sombre, inquiétant, mystérieux, entouré d'une funèbre bandelette comme d'une mentonnière, et qui se tapit dans son écrin de velours noir, dont l'étiquette est un blason infernal où l'on voit se déployer un serpent ? Et du flacon en balcon ? Et du flacon suspendu à des chaînes, tel un sac de dame ? Et des petits pots où reposent les bons onguents ? Et des vaporisateurs à long col, avec leur gentille soucoupe ? Et des... Mais allez-y voir : cette extraordinaire vitrine est la création d'un maître, d'un de ceux qui, depuis quinze ans, ont le plus influé sur le goût moderne d'une de ces imaginations en constant travail dont les multiples inventions ont le plus contribué à renouveler la vision des contemporains. Et il lui était réservé de triompher aussi bien au salon de la parfumerie ou dans le hall de la mode, que... sur la Seine.

Un couloir obscur, une courte galerie en forme de souterrain ou d'hypogée... Où sommes-nous ? Il y fait sombre, il y fait frais. Les parois sont tendues de vieille étoffes à ramages. Regardez à droite et à gauche, c'est un ravissement. A hauteur des yeux, s'ouvrent, pareilles à des hublots qui seraient carrés, d'étroites lucarnes vitrées, derrière lesquelles reposent, baignés de lumière, des flacons de toutes dimensions et de toutes formes, et parmi lesquels ma préférence va vers les plus petits. A l'architecte qui imagina cette présentation dans la nuit, revient sans conteste le prix de l'invention originale.

De vieilles et fameuses maisons font flamboyer leurs noms illustres au-dessus des « stands » qui leur furent attribués. Celles-là c'est moins dans le pittoresque de l'invention que dans la sobriété, voire la sévérité des lignes, qu'il leur a plu de s'affirmer. Dédaignant de se singulariser, sinon par leur haute lignée, elles veulent être élégantes à la façon des grandes dames, dont la fonction est de consacrer, non d'innover, et qui penseraient déchoir en se jetant hasardeuse-

ment dans les fantaisies du pittoresque. Qu'elles tiennent leur rang avec autorité, qui s'en étonnerait ? Il y a tant de force dans leur personnalité, que l'on n'a pas besoin de voir flamber les lettres lumineuses de leurs noms pour les reconnaître à la richesse discrète et au goût classique de leurs expositions.

d'or, fonds de laque noire à filets d'or. C'est de haute et fière élégance, derrière quoi l'on devine des générations où l'on a pratiqué, dans ce qu'il a de plus pur, le goût français.

Voici encore un « boxe » tout en or, tout en glaces. Un autre, qui montre des meubles et une belle vitrine en bois



L.-T. Piver

Je pense à ces flacons, à ces coffrets, qui se présentent dans un décor de vieille étoffe d'un gris rose adorable, encadrée d'argent, et aussi à ce décor d'inspiration chinoise, voûte en forme de conque dorée, vitrines vertes, torsades

clair, sur des parois décorées de panneaux de peinture représentant des fleurs et des scènes exotiques. Un autre, avec des soies vertes à franges d'or, tombant d'une voûte dorée. Un autre, vert et or, lui aussi, avec ses jolies vitrines en ar-



SECTION DE LA PARFUMERIE



ceaux et sa magnifique mosaïque verte, bleue et or. Un autre, avec son tapis lie de vin et ses originales vitrines en bois des îles, appliquées sur le mur de pierre ... Mais il faut bien nous borner. Comment décrire tant de stands, qui tous ont rivalisé de goût et de richesse ? Comment donner une idée de la forme, de la couleur, de la présentation de tant de flacons, de coffrets, de sachets, de vaporisateurs, de bâtons, enfin du charmant et redoutable arsenal où, pour notre délectation, la coquette féminine va chercher ses irrésistibles armes ?

Il faut y aller voir. Il n'est ni une Parisienne ni un Parisien, il n'est pas un visiteur de goût, qui n'ira respirer l'enchantement de la section de la Parure. Entre tant de beautés rassemblées à l'Exposition des Arts décoratifs, il n'en est point qui donne une idée plus directe et plus actuelle de ce que l'on est convenu d'appeler la grâce de Paris. Et, dans cette section de la Parure, le hall de la Parfumerie a une ligne, une élégance, pour tout dire, une tenue qui fait le plus grand honneur à l'exposition française.



Guerlain

Comme je m'en éloignais, je me fai-

sait cette réflexion. Parmi tant de parfumeurs qui exposent, il en est trois qui ne le sont que par occasion, ou, si l'on veut, par superposition. Ce sont, en effet, trois couturiers célèbres qui, un beau jour, ont annexé à leur commerce de luxe la fabrication des parfums. Reviendrions-nous aux temps anciens, où la parfumerie n'était qu'une industrie accessoire, placée, par privilège exclusif et par lettres royales, aux mains des gantiers ? Non, sans doute, car elle a, depuis la Révolution, réalisé son émancipation et, jalouse de son autonomie, elle a pris, depuis une trentaine d'années, une place trop éminente dans le commerce de haut luxe pour se remettre dans les lisières. Mais cette petite tentative d'annexion n'est-elle pas un des signes des progrès du goût ? Qu'est-ce que le goût, sinon un équilibre, la recherche d'une harmonie, l'ajustement de mesures parfaites ? Jadis, le couturier ne voulait connaître que ses robes, la modiste que ses chapeaux ; c'était tout juste s'ils ne prenaient plaisir à se faire des niches, et la cliente, livrée à elle-même, s'arrangeait comme elle pouvait avec le bottier, le gantier et le marchand de bas.

L'amour des couleurs fait que l'on est en train de changer tout cela. Les magiciens qui ont pris en charge l'élégance de la femme ne se soucient plus de lui demander seulement son corps, ou sa tête, ou ses jambes. Ils la revendiquent tout entière et veulent tout d'elle. Le couturier disparaît pour faire place à l'habilleur. Il commandera au bottier comme à la modiste, prescrira la couleur des bas, choisira la chemise et le pantalon, car il importe que l'habillement de la femme, celui qu'elle montre à tous et celui qu'elle ne montre qu'à quelques-uns, soit une harmonie. Ainsi l'ordonne le seigneur de la parure, et il se charge à lui seul d'avoir du goût pour toutes ses clientes.

Le voilà donc qui se mêle aussi du parfum. Il n'y a pas si longtemps que Guillaume Apollinaire, et, avant lui, les symbolistes, prétendaient que les sons avaient des couleurs, et qu'ainsi la musique et la peinture étaient sœurs ; ne va-t-on pas nous apprendre bientôt que les couleurs ont une odeur ? Fi, Madame, qu'alliez-vous faire ? Ayez pour agréable de poser bien vite ce vaporisateur de chypre : ne savez-vous pas qu'avec ce tailleur paille, c'est le santal qui convient ?...

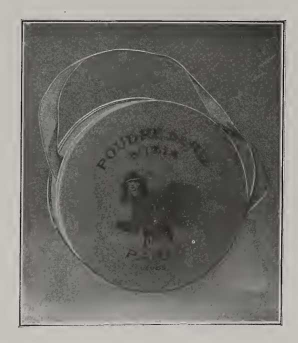
GEORGES BOURDON.

Les Instituts de Beauté



L'Institut de France qui a depuis 1806 son siège au Palais Mazarin, au bout du Pont des Arts, sur la rive gauche de la Seine, comprend les cinq Académies. On y chercherait vainement un Institut de Beauté, même dans la section de l'Académie des Beaux-Arts.

A vrai dire, ce mot « Institut » avait été réservé jusqu'ici à des groupements importants de haute valeur sociale, où se recrutent les esprits les plus élevés de notre pays, comme l'Institut Pasteur, l'Institut Curie, si l'on veut, et les grandes Ecoles nationales comme l'Institut Agronomique. Il a été accaparé par quelques personnes habiles pour être annexé à celui de Beauté et pour désigner sous ce vocable « Institut de Beauté » une collec-



Lamotte

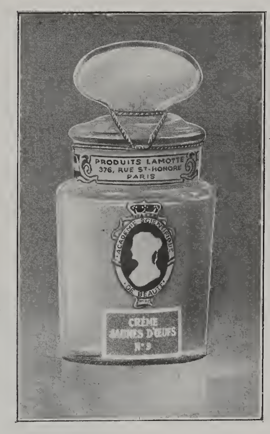
tion de produits de leur fabrication destinés à améliorer les formes extérieures de la femme.

L'Institut de Beauté a même la prétention d'être le couvert de l'Académie Scientifique de Beauté. Pour peu que les femmes s'en mêlent, nous verrons bientôt surgir le Palais de l'Institut de Beauté, les architectes modernes construiraient un temple digne de son nom. Les officiers d'académie, dont le titre est sans valeur sous la Coupole, en trouveraient peut-être une dans l'Académie de Beauté, qui compte déjà des professeurs et des docteurs.

Sans être taxé d'exagération, il faut reconnaître que, pour cultiver la beauté chez la femme, une certaine science est nécessaire. Non pas sans doute, celle acquise par les livres ou par les travaux pratiques de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, mais celle que l'on peut acquérir par une étude psychologique du caractère féminin aux différents stades de la vie. C'est sûrement là ce qui fait la valeur des produits de Beauté élaborés par les Instituts et les Académies qui s'ornent de ce nom. Ils cherchent à remédier aux imperfections de la nature chez la femme, qu'elles aient une cause originelle, ou qu'elles proviennent des conséquences d'un accident ou d'une déformation professionnelle. Ils y arrivent par une longue pratique.



Lamotte



Lamotte

Les produits fabriqués dans leurs laboratoires et offerts au public sont généralement des lotions, des laits, des poudres et des crèmes à appliquer sur le visage, et sur toutes les parties du visage : les cheveux, les yeux, les cils, les sourcils, les lèvres et le menton. Il y en a d'autres pour les mains, les ongles, les bras, la poitrine, le buste. Il y a enfin des produits pour le massage, pour la souplesse du corps, pour la blancheur de l'épiderme, pour la courbe de la jambe et la cambrure du pied. Tout un arsenal d'accessoires pour l'esthétique achève l'efficacité du traitement. Cette énumératon suffit à prouver que ces Académiciens d'un nouveau genre ont la prétention de vous connaître, Mesdames, de vous connaître, sinon à fond, du moins extérieurement jusqu'aux moindres replis.



.Lamotte

Beauté est presque synonyme de Santé quand il s'agit du corps humain. L'une ne peut guère se concevoir sans l'autre. Toutes les femmes sont soucieuses de leur santé ; elles ne doivent donc point négliger les soins à donner à leur visage et à leur corps pour les conserver dans les meilleures conditions possibles de beauté naturelle. Un teint frais, une peau sans rides, vous sont garantis par un traitement rationnel et suivi des produits de beauté. A plus forte raison, si vous avez des tâches de rousseur qui déparent vos joues, des acnés ou des points noirs sur le nez, un duvet trop abondant sur les bras ou à la commissure des lèvres, un peu d'embonpoint, ne craignez pas de faire usage d'une lotion détergente de Lamotte, d'un lait antéphélique.

Sentez-vous au contraire le besoin de

raffermir votre poitrine, ou de la développer ? Qu'à cela ne tienne, une application raisonnée et raisonnable de certaine lotion, à défaut de pilules plus ou moins orientales, vous donnera toute satisfaction.

Bref, il ne tient qu'à vous, Mesdames, d'être Belles. Pensez donc qu'à l'Académie scientifique de Beauté, du Professeur Lamotte, Rue St. Honoré, n° 376, à Paris, vous trouvez tous ces produits réunis dans des flacons luxueux, dans des boîtes ravissantes, ou des écrins élégamment présentés. Vous y verrez également tous les appareils nécessaires à redresser les déviations de la belle silhouette féminine : bandes frontales, mentonnières, masques, soutiens-gorge, ceintures, bandes, chevilles, etc..., compléments indispensables d'un traitement de beauté. La nombreuse clientèle qui se presse dans ses salons est un vivant exemple des bienfaits qu'il distribue.



Lamotte

Les Publications de Parfumerie



Il existe actuellement, en France, un certain nombre de publications s'occupant spécialement de la Parfumerie et de la Savonnerie.

Parmi celles-ci, la plus importante est la *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie.*

Son titre indique clairement son but. Primitivement, la Revue s'était spécialisée dans les questions relatives aux marques de fabrique déposées dans les industries de la Parfumerie et de la Savonnerie ; marques déposées, concurrence déloyale, défense des droits, etc..., constituaient les principales rubriques.

Devant le développement et l'accueil que recevait la Revue, son éditeur n'a pas hésité à développer sa publication, et, peu à peu, tous les sujets qui pouvaient intéresser ses lecteurs y ont eu une large place.

Articles techniques, chimie, analyse de brevets, extraits de publications scientifiques, etc., y ont aujourd'hui leurs chapitres.

La vente — La propagande — l'affiche — l'annonce — le commerce extérieur, etc. — y sont également traités.

Sa diffusion, tant en France qu'à l'étranger, est des plus parfaites.
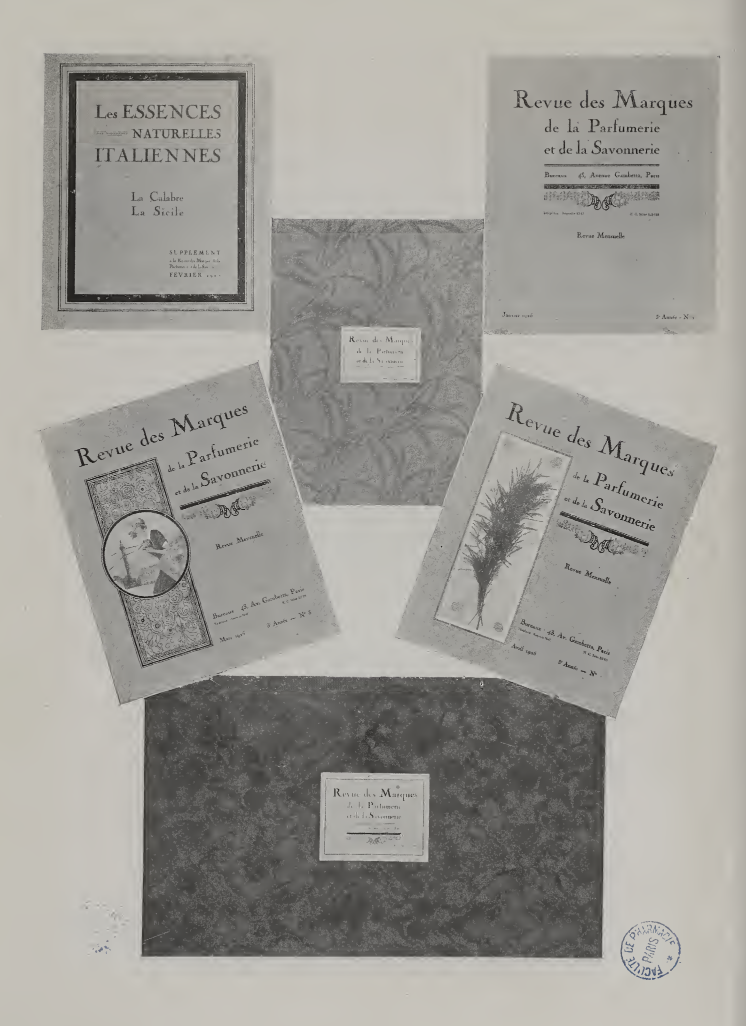
Ses numéros spéciaux rencontrent le plus grand succès. Le flaconnage, l'impression, en 1923 ; les fleurs en parfumeries, les parfums synthétiques, en 1924 ; les essences naturelles italiennes, en février 1925, sont autant de magnifiques albums.

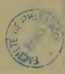
Son plus beau titre sera d'avoir, en cette année 1925 publié le volume :

LA PARFUMERIE FRANÇAISE
ET
L'ART DANS LA PRESENTATION

Ses bureaux sont à Paris, 43, Avenue Gambetta. — Métro Martin-Nadaud.




Les ESSENCES
NATURELLES
ITALIENNES
La Calabre
La Sicile
SUPPLEMENT
FÉVRIER
Revue des Marques
de la Parfumerie
et de la Savonnerie
Bureaux 43, Avenue Gambetta, Paris
Revue Mensuelle
Janvier 1926
3e Année - N° 1
Revue des Marques
de la Parfumerie
et de la Savonnerie
Revue Mensuelle
Bureaux 43, Av. Gambetta, Paris
Mars 1926
3e Année — N° 3
Revue des Marques
de la Parfumerie
et de la Savonnerie
Revue Mensuelle
Bureaux 43, Av. Gambetta, Paris
Avril 1926
Revue des Marques
de la Parfumerie
et de la Savonnerie



Pages d'Annonces et de Catalogues



Nous ne voulons pas terminer cette première partie de l'ouvrage, sans réunir sous les yeux du lecteur un certain nombre de pages d'annonces ou de catalogues.

Certaines de ces annonces leur sont familières, le gracieux messager de Dorin, par Herouard, Flirt de Pinaud, Ganika d'Orsay, Douce France de Lubin, Ce que Femme Veut de Gellé, les Poudres d'Orsay, les Parfums de Sauzé, Scketch de Violet, etc...

Gravures de toutes sortes d'aujourd'hui et de demain, dénotent un caractère artistique qui fait le plus grand honneur aux auteurs auxquels s'adressent nos grands parfumeurs.





"DOUCE FRANCE"

Lubin

PARIS



Créations GUELDY

Paris


ORI
ROUG
BRU
TTE
OUDRE
DORINE
FARDS
DORIN
HEROUARD

MAISON FONDÉE EN 1768

Etablissements A toine CHIRIS

COMPAGNIE DES PRODUITS AROMATI UES, CHIMIQUES & MÉDICINAUX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITA DE 20.000.000 DE FRANCS

Siège ocial :

51, Avenue Victor-Em anuel-III, PARIS (VIII[e])

Usin à :

MÉTELINE (Basses-Alpes)
et LA ROQUE - ESCLAPON (Var)

GRASS (A.-M.)

Cultures Florales du VIGNAL,
de L'ABADIE (Alpes-Maritimes
et de PUBERCLAIRE (Basses-Alpes)

Succursale à MARSEILLE, Place du Quatre-Septembre

Antoine CHIRIS Limited, à LONDRES, 3, Dra rs Gardens, Throgmorton Avenue (E. C. 2).
Antoine CHIRIS Company, 147-153, Waverly ace, NEW-YORK.

Etablissements aux Colonies et à l'Etranger :

Usine à HAIPHONG et à CHAPA-LAO-KAY (Tonkin).
» à SOUSSE (Tunisie).

Comptoirs Coloniaux Chiris :

Comptoirs et Usines de LA GUYANE.
» .... ILE BOURBON.
» .... à MADAGASCAR.
» en Chine : TCHOUNG-KING, SHANGHAI, HAN-KOW.

Agents de Vente des :

SOCIÉTÉ COLONIALE DE BAMBAO.
Domaine de Ste-Marguerite (Usine CHIRIS de BOUFARIK (Algérie).
Société " LES HESPÉRIDÉES " (Usine de REGGIO-CALABRE).
Société de CULTURES INDUSTRIELLES (Usine de SOERABAYA) Java.
Société des PRODUITS AROMATIQUES DE L'OCÉAN INDIEN (Madagascar).
SOCIÉTÉ COLONIALE DE LA OUAKA (Congo).

CODES : A. B. C. 5[e] et 6[e] Editions.
PRIVÉ
A. Z.
LIEBER'S
BENTLEY

Adresses T graphiques :
Archime aris
Archime rasse
Archime arseille

Adresses Téléphoniques :
Paris : Elysées 69-80, 54-40, 22-88
Inter 24
Grasse : 0-06
Marseille : 62-93

R. C. Grasse N° 670 R. C. Paris N° 39048


A.-E. MARTY
GANIKA
Essence de
l'Inde mystérieuse
PARFUMS
D'ORSAY
17, rue de la PAIX
PARIS
GANIKA
D'ORSAY



" Offrande " de Cheramy

SKETCH

VIOLET
PARIS



VERRERIES ET CRISTAUX

FLACONS DE LUXE POUR PARFUMERIE
MODERNES ET ARTISTIQUES

H. SAUMONT

FOURNISSEUR DES GRANDES MARQUES DE PARFUMERIE
EXPORTE DANS LE MONDE ENTIER



SPÉCIALITÉ DE FLACONS TIGE

VERRE CRISTALLOÏDE
MARQUE DÉPOSÉE

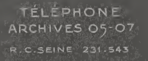
SIMILI-TAILLE

FABRICATION SUIVANT MODÈLES OU DESSINS

TOUS NOS ARTICLES SONT COMPLÈTEMENT MANUFACTURÉS DANS NOS USINES

41, Rue de Turenne
PARIS IIIe





TÉLÉPHONE
ARCHIVES 05-07

R. C. SEINE 231.543





"Mon Parfum"
de
BOURJOIS
Créateur des Fards Pastels









SAUZE
FRERES
PARIS

EAU
DE COLOGNE
Chypre
SAUZÉ FRÈRES
PARIS



Créations de SAUZE FRERES

Colombes-Paris



BERTRAND FRÈRES
GRASSE
FRANCE

MAISON FONDÉE EN 1858

REG DU COM. GRASSE Nº 23

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE & SAVONNERIE

USINE PRINCIPALE:
A GRASSE (ALPES-MARIT.)

USINE ANNEXE:
A S^T JOSEPH PRÈS GRASSE

AGENCES PRINCIPALES

PARIS
M. M. BORIES & FOURNIER Frères
6_RUE DE HANOVRE (2e)

•

LONDRES
M. M. P. SAMUELSON & Cº
27_MINIMG LANE . E.C.3

•

NEW-YORK
M. P. R. DREYER
15. PLATT STREET


Folie Bleue
LE
NOUVEAU
PARFUM
DE
GODET
PARIS
DRAEGER



Création des
PARFUMS DE ROSINE
Paris

demandez

à J.P. Grussen

de vous créer

un joli modèle

de Bouchon

qui vous sera réservé



VERRE ET LIÈGE
à collerette noyée dans le goulot. Imitation parfaite du bouchage émeri



STILLIGOUTTE
à manteau



STILLITIGES



STILLIGOUTTES

J.P. GRUSSEN

50, BOULEVARD de STRASBOURG
PARIS

Tél : Nord 64-75
Nord 60-23

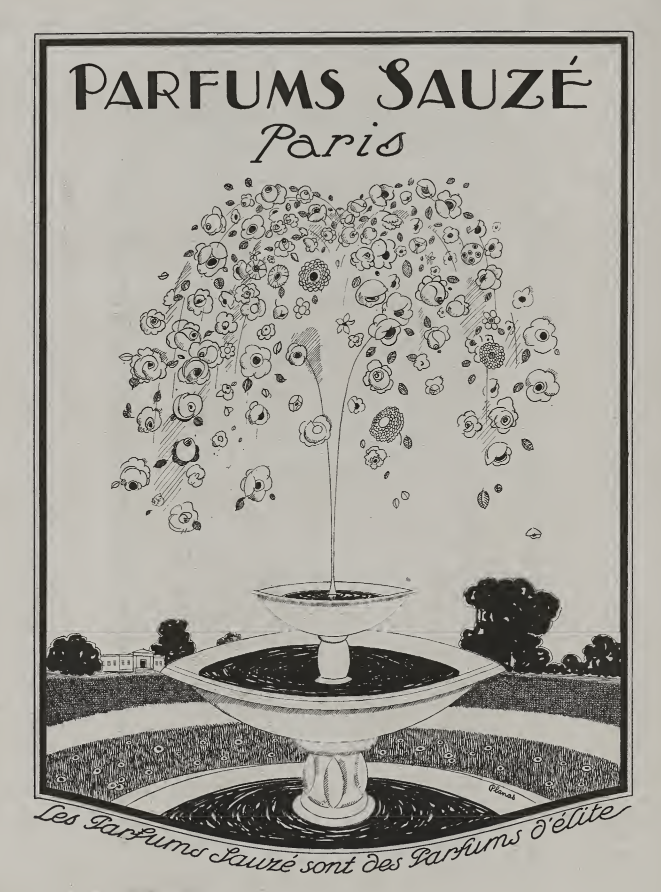


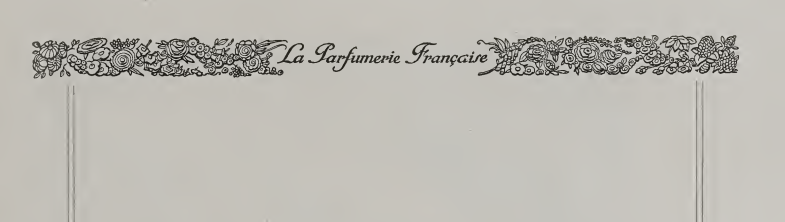
Télég.r
GRUSSEN-PARIS

POUDRES D'ORSAY



rose
chypre
chevalier
royal origan
fleur de france


PARFUMS SAUZÉ
Paris
Planas
Les Parfums Sauzé sont des Parfums d'élite




FLIRT
PARFUM ULTRA PERSISTANT
ED. PINAUD
18, PLACE VENDÔME, PARIS


INDUSTRIE
PARISIENNE
BOULEVARD DES ITALIENS
L.T. PIVER
PLACE VENDÔME
BOULEVARD POISSONNIÈRE
BRUXELLES
LONDON
PERFUMERY
GLOVES
L.T.P.
USINE DE LA VILLETTE
MAISON L.T. PIVER
ET SES ANNEXES
USINE DE GRASSE



Le Chevalier d'Orsay



Créations de la
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS DE BEAUTÉ
13, rue [illegible], Paris.


AMARYLLIS
LUBIN
Parfumeur
PARIS
AMARYLLIS


Parfums Fontanis
Voici l'Hiver.....
la Violette et le Mimosa
FONTANIS
font rêver de la Côte d'Azur



LE JADE
PARFUM
POUDRE
SAVON
LOTION
EAU DE TOILETTE
TALC
BRILLANTINE ETC.
LA DERNIÈRE CREATION DE
ROGER & GALLET. PARIS

Trois Spécialités de COTTAN

Parfumeur
Paris



La Brillantine Stick "COTTAN" vous rend les cheveux brillants et souples sans les graisser



Crème au Lait de Violettes

Idéal produit de beauté pour le teint

Fluide "Kalodermale"

souverain contre les gerçures et le hâle de la peau




La
Poudre
"Les Saisons"
Fraiche comme le Printemps _ Fine comme l'Été
Douce comme l'Automne _ Blanche comme l'Hiver
Parfums
Fontanis
PARIS


DORI
ROUGE
BRUNE
POU
DORINE
DORIN
FARDS
DORIN
HEROUARD



PARFUMS DE LUXE
PARIS 416, RUE SAINT-HONORÉ
TÉL GUTENBERG - 47-87



MADHVA



PARFUMS DES DIVINITÉS DE L'INDE

LA SOCIÉTÉ RALLET

Siège social et Magasins d'exposition :
4, rue Berryer, Paris (8e)

:: Usine à Cannes la Bocca ::
(Alpes-Maritimes)

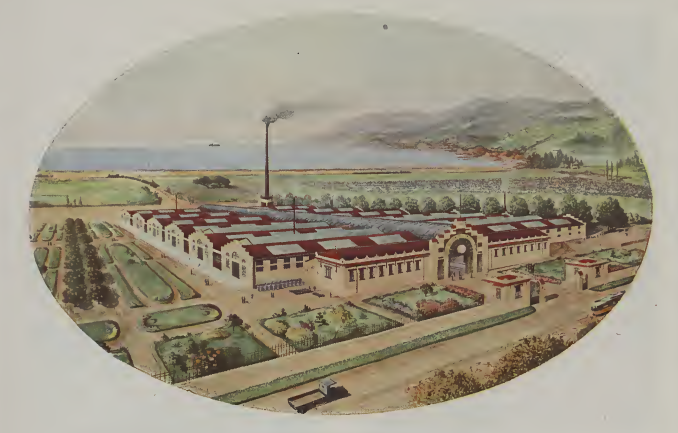
La marque de parfumerie « Rallet » n'a été créée en France qu'en 1919 ; mais, pourtant, elle représente une des plus anciennes et des plus importantes Sociétés de Parfumerie d'Europe.

En effet, parmi les grandes industries créées en Russie par les capitaux français et dont le Gouvernement des Soviets s'est emparé en les nationalisant en 1917 et en chassant de Russie les Français qui les dirigeaient, une des plus importantes était celle de la « Socété de Parfumerie Supérieure A. Rallet et Cie ».

La marque « Rallet » avait été créée à Moscou en 1842, par un Français de Grenoble, Alphonse Rallet. C'était la première parfumerie qui se montait en Russie.

Quelques années plus tard, il adjoignait à cette parfumerie une fabrique de savons de toilette, qui étaient à cette époque des articles de luxe. On peut dire qu'il fut en Russie le créateur de ces deux industries.

Depuis, la « Marque Rallet » a toujours appartenu à des Français, et ce furent des préparateurs et des chimistes de notre pays qui composèrent dans les laboratoires Rallet la première Eau de





Savonnerie. — Salle des bacs à Soude

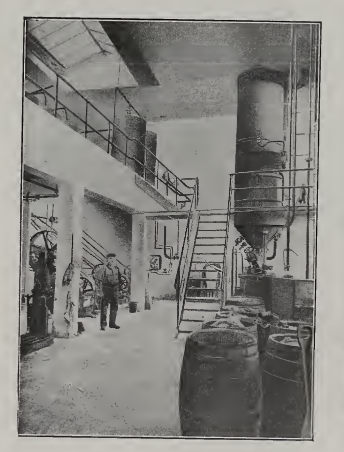


Laboratoire de recherches

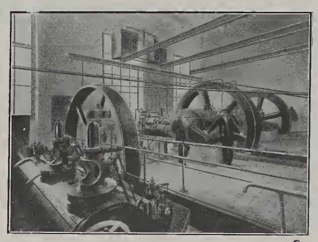
Cologne russe, parfumée aux parfums de fleurs, ainsi que les savons à la fraise et au citron qui avaient répandu le nom de Rallet dans les régions les plus lointaines de la Russie, en Perse, en Chine et dans les Balkans. La Parfumerie Rallet était fournisseur patenté de la Cour de Russie, de la Cour de Roumanie, des Cours de Serbie, de Perse, de Monténégro, etc. Dans toutes les Expositions où figurèrent ses produits, elle avait obtenu les plus hautes récompenses, plus de trente premiers prix, et en 1900 le grand prix à l'Exposition Universelle de Paris.

En 1898, cette affaire fut achetée par un groupe français très puissant, spécialisé dans la parfumerie, et qui en fit une Société au capital de 4.500.000 roubles qui valaient à cette époque 12.000.000 de francs.

A partir de ce moment, la Société Rallet prit des proportions considérables. En 1914, au moment de la guerre, elle occupait plus de 2.000 ouvriers ou employés, et avait établi en Russie, en Asie, dans les Balkans 12 succursales qui ame-



Salle de récupération des Glycérines



Salle des Machines

naient à la Société Rallet un chiffre d'affaires qui dépassait, en 1914, 50.000.000 de francs.

Pour obtenir une pareille production, les bâtiments des usines s'élevaient sur deux et trois étages et couvraient une superficie dépassant 3 hectares. Les ateliers et laboratoires étaient outillés du matériel le plus moderne et la prospérité de la Société Rallet était telle qu'en 1914 plus de 5.000.000 de francs de constructions nouvelles avaient été élevées et auraient dû être inaugurées pour Noël de la même année. C'est dire quelle était l'importance de la Société Rallet et, si ses produits n'étaient plus répandus en France, les seules raisons en étaient que les droits de douane pour la parfumerie étaient très élevés, que la France qui exportait des parfums dans tous les pays, en importait très peu, et que, d'autre part, la Société Rallet avait dans toute l'Asie, les Balkans et la Russie des débouchés et une clientèle qui absorbaient toute sa production. en ce qui concerne les savons de toilette, qu'elle Celle-ci était pourtant tellement considérable, en ce qui concerne les savons de toilette, qu'elle devait certainement dépasser à elle seule la production totale des 4 ou 5 plus grandes fabriques françaises. Telle était la situation de la Société Rallet à Moscou au moment de la révolution russe.

Il est évident que les actionnaires d'une affaire aussi importante ne pouvaient se décider à laisser disparaître du marché mondial cette marque, car pendant les années qui suivirent la révolution, les usines de Moscou furent complètement abandonnées et la fabrication des produits Rallet cessa complètement.

Comme il était à prévoir que même après le moment lointain encore où la Russie redeviendrait habitable, il serait nécessaire de longues années pour remettre en état de travail des usines aussi importantes, dans un pays aussi complètement ruiné, les Administrateurs de la Société Rallet décidèrent de créer en France une nouvelle Société qui, sous le nom de « Société Française des Parfums Rallet », remettrait sur le marché tous les produits qu'elle fabriquait jadis à Moscou.

La plupart des chefs de service avaient pu rentrer en France. Il restait à construire une usine assez importante pour pouvoir remplacer les usines de Moscou. Les difficultés de bâtir étaient grandes dans les mois qui suivirent l'armistice ; aussi fut-il décidé d'acquérir une vaste usine existant déjà à Cannes, pays des fleurs, et qui avait été construite en 1910 en vue justement d'y créer une fabrique de parfumerie.

Le bâtiment principal de cette usine couvrait déjà 1 hectare et demi sur un terrain de 7 hectares situé en bordure de la route nationale de Cannes à Nice ; l'usine était reliée par une voie de raccordement à la grande ligne du P.-L.-M.

Des agrandissements et des aménagements importants furent faits pour créer une fabrique de savons de toilette qui est certainement la plus importante existant actuellement en France. Le matériel le plus moderne et les procédés les plus scientifiques y furent installés. Pour réduire au minimum les prix de revient de ses produits, tous les services annexes furent établis : usine pour la récupération de la glycérine, fabrique de cartonnage pour les boîtages, caisserie, etc., etc.

Trois groupes électrogènes pouvant fournir 500 CV actionnent l'usine, et dans une salle de 50 mètres de longueur, 6 cuves de chacune 60.000 litres de capacité pourront fournir chaque jour u ne production dépassant 40.000 kilos de savon.

Cette usine est donc spécialement outillée pour fabriquer non seulement les produits à sa marque, mais pour travailler également pour le compte de toutes les coopératives, grands magasins, ou autre organisation commerciale à grand débit, qui de plus en plus veulent se libérer des spécialités lancées à grand renfort de publicité, dont on essaye de leur imposer la vente, et qui désirent, au contraire, vendre des produits spécialement étudiés par elles-mêmes et sous leur nom.

Les pâtes de savon fabriquées avec des huiles végétales ayant été reconnues comme étant plus douces, plus mousseuses, plus détersives et d'une meilleure conservation que les pâtes de savon fabriquées avec des suifs, la Savonnerie Rallet n'emploie que des huiles de palme, des huiles d'olive et des huiles de coprah. Elle peut fournir, par toutes quantités, la pâte de savon soit en plaques, soit en copeaux secs aux savonneries qui, ne cuisant pas elles-mêmes leur pâte, désirent fabriquer et parfumer leurs savons de toilette.

A côté de la savonnerie modèle qu'elle a ainsi établie, la Société Rallet a créé des laboratoires dans lesquels des préparateurs choisis parmi les plus expérimentés recherchent des formules pour des parfums nouveaux.

C'est grâce à ce personnel de choix, n'em-

ployant que des essences de fleurs les plus pures et des infusions toujours également vieillies, que les « Parfums Rallet » ont pris si rapidement une place prépondérante dans la parfumerie de grand luxe.

Une voie nouvelle s'ouvrait à la Parfumerie.

Jusqu'à ce jour, quelques Maisons très anciennes et très réputées à juste titre, lançaient chaque année un ou deux extraits nouveaux qui étaient immédiatement en vente dans tous les grands magasins, chez les coiffeurs, etc., etc., où chacun pouvait les acheter.

Les grands couturiers et les grandes Maisons de modes comprirent qu'ils étaient dans une situation privilégiée pour vendre des parfums de grand luxe, car en effet, chaque jour, une clientèle nombreuse, très élégante, très raffinée passait dans leurs salons. En lui offrant des extraits précieux, spécialement étudiés et composés pour leurs Maisons, ils répondaient au désir de cette clientèle de choix qui recherche surtout, même à des prix élevés, des parfums rares et qui ne se trouvent pas, pour ainsi dire, dans le domaine public.

Aucun laboratoire n'était mieux qualifié que ceux de la Société Rallet, afin d'étudier pour ces grandes Maisons des parfums dont elles auraient l'exclusivité et dont elle pourrait garantir toujours la même composition, la même finesse et la même ténacité. C'est ce qui explique pourquoi la Société Rallet s'est créé pour ainsi dire un monopole dans ces études de haute parfumerie, en laissant à chaque Maison le choix du montage, de la présentation qui conservait ainsi, même à leurs parfums, le caractère de goût qui distingue chacune d'elle.

Les Magasins d'Exposition et les services commerciaux de la Société Rallet sont réunis à Paris, 4, rue Berryer, dans un hôtel particulier, qui est également le siège social de la Société.



Salle d'empaquettage des savonettes





Atelier de Cartonnage

BERTRAND FRÈRES



Grasse ! Ce nom évoque fleurs et parfums, et par là même tous les plaisirs des sens les plus raffinés. Il n'est pas jusqu'au doux murmure du zéphyr faisant onduler les tiges fleuries sous sa tiède haleine, qui n'apporte à nos oreilles ce complément d'émotions que font naître en nous au premier abord la vue, l'odeur et le toucher des présents de Flore, si richement vêtus, si agréablement parfumés, si doux à posséder. Notre palais même n'est pas indifférent à tant d'attraits, et nous dégustons par avance la saveur sucrée et aromatisée de certaines préparations de confiserie, que les fleurs nous abandonneront généreusement en exhalant leur dernier soupir. Tous les sens y puisent ample satisfaction. Notre esprit lui-même transporté dans les sphères extra-terrestres rêve de beautés idéalisées. Le cerveau excité par les subtiles senteurs nous entraîne dans l'irréel. Heureuses illusions !

Voilà ce que suggère la belle nature qui entoure Grasse. Nature souriante où tout est paix, beauté, grâce et harmonie.

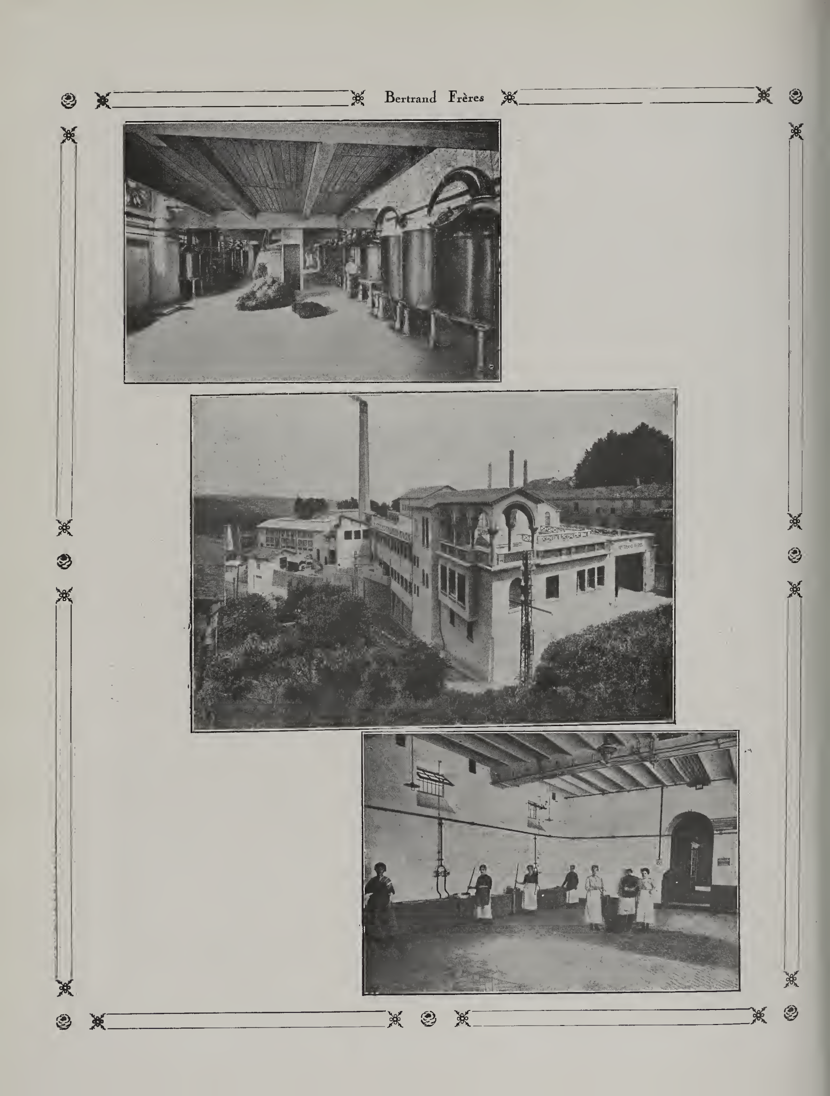
Ces richesses innombrables, les parfumeurs les recueillent pour vous. Leurs efforts tendent à les condenser et à vous les offrir sous l'aspect le plus désirable.

Ils sont nombreux, certes, à ce concours, et beaucoup s'épuisent à gagner vos faveurs.

Parmi ceux qui ont réussi, nous sommes heureux de signaler la « Maison Bertrand Frères ». Ce n'est un secret pour personne que les deux directeurs, MM. Auguste Muller et Emile Schlienger, Grassois d'adoption, ont acquis de leurs parents ce goût inné de la culture des fleurs et de leur préparation pour la parfumerie qui les caractérise l'un et l'autre.

A leur souci de suivre les traditions ancestrales, ils ont voulu joindre les exigences de la vie moderne. Ils ont donc modifié l'aspect de leur usine de Font-Langière en même temps qu'ils en amélioraient l'outillage. Au sortir de la gare, lorsque vous voyez au-dessus de vous les terrasses du Cours et la route en lacets qui y conduit, échelonnée par des usines à l'imposante appa-





L'Usine Annexe de Saint-Joseph
BERTRAND Frères
Grasse

rence, vous trouvez une des premières celle de « Bertrand Frères ».

Une grille artistique en garde l'entrée. Les colonnettes d'une loggia à l'italienne vous font accueil aimable au-dessus du portail et vous invitent à jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'usine, ses dépendances et les champs qui l'entourent. Vous vous demandez si cette construction n'est pas plutôt une demeure d'oisif qu'un temple de travail. Vous êtes vite désabusés et rassurés. Introduits dans le bureau directorial par les chefs de la maison, qui s'empressent auprès de vous avec leur amabilité bien connue, vous en admirez les panneaux, œuvres de Jaulmes, éclairés par la belle lumière provençale.

magasins où prennent place dans des récipients de verre ou de fer-blanc les produits de l'usine, bien rangés et bien étiquetés pour partir, à la demande de la clientèle, vers les pays les plus proches comme vers les plus lointains.

Mais vos précieux cicerones ne vous laisseront point partir qu'ils ne vous aient montré leur nouvelle usine du Plan de Grasse et ses annexes, en bordure des champs de roses qui leur appartiennent. La gravure en couleurs qui accompagne ces lignes ne donne qu'une faible idée de la beauté du site. Cueillies aux premières lueurs de l'aube, les roses n'ont que peu d'espace à parcourir pour arriver aux distilloirs. Par conséquent aucune déperdition de leur parfum, ni aucune des avaries



Sous leur conduite vous parcourrez les vastes salles, encombrées, suivant la saison, de violettes et de jonquilles, de roses et de fleurs d'oranger, de jasmins et de tubéreuses, pour ne citer que les principales parmi les fleurs qu'élaborent chaque année les industriels grassois. Vous assisterez aux travaux en cours pour capter leurs parfums soit par l'enfleurage à froid sur des châssis de verre mis en piles serrées, soit par le traitement à chaud dans les grandes bassines en cuivre étamé, où la graisse toute blanche fond délicatement dans les bains-marie. Plus loin, vous trouverez les

résultant d'un long transport. Il en est de même des autres fleurs cultivées aux alentours immédiats de leurs usines. C'est une sélection naturelle qui garantit la qualité et la pureté de leurs produits.

Ils figureront en bonne place à l'Exposition des Arts décoratifs, mais une visite complémentaire aux usines de « Bertrand Frères », sur les lieux de fabrication, à Grasse, en Provence, confirmera la bonne opinion qu'on aura déjà pu s'en faire.

J. P. H.



CAMILLI ALBERT & LALOUE

Société anonyme au Capital de 1.700.000 Francs

Successeurs de " Bérenger Jeune " et " Albert & Bermon "

La Société « Camilli, Albert et Laloue » a succédé fin 1920 à MM. Albert et Bermon, successeurs eux-mêmes de la Maison Bérenger Jeune, fondée en 1830. Cette firme, une des plus anciennes de Grasse, a obtenu aux diverses Expositions de nombreuses récompenses (dont 5 Médailles d'or et 1 Grand Prix) pour la haute valeur commerciale de ses huiles, de ses essences et les divers produits de sa fabrication. Les Successeurs, s'inspirant de ces traditions, se confinent dans des produits de première qualité à tous points de vue ; ils se sont spécialisés depuis quelques années dans la fabrication des Essences de fleurs obtenues par extraction au moyen de dissolvants volatils. Ces Essences, dont le nom « Maximaromes » a été déposé, ont vite acquis une grande réputation, justifiée par leur pureté et la finesse de leur parfum.



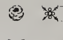
Vue générale. — Siège social



Le distilloir et fabrication de l'essence d'amandes amères

Des Agents dans le monde entier contribuent chaque année à l'expansion toujours grandissante de la Maison qui a actuellement trois usines en pleine activité, Avenue Sainte-Lorette, Avenue Saint-Hilaire et Route de Cannes, cette dernière (usine des dissolvants) spécialement construite en plein centre de production florale pour permettre le traitement des fleurs aussitôt après la cueillette, dans leur plus grand état de fraîcheur.

USINE DE SAINTE-LORETTE





Vue générale



Une salle d'enfleurage : le Jasmin

USINE DE SAINT-HILAIRE

Spéciale à la fabrication des Pommades à froid



Vue générale



Salle des appareils



Salle des évaporateurs et rectificateurs

USINE DES DISSOLVANTS, ROUTE DE CANNES



CHARABOT & CIE



Cave des Concrètes

Origine de la Maison Hugues Aîné. — La Maison Hugues Aîné est plus que séculaire, puisque sa fondation remonte à l'année 1817.

Plusieurs générations de la même famille s'y sont succédé, se transmettant, sans interruption, de saines traditions de correction commerciale qui ont galvanisé sa réputation.

Réorganisation. — En 1908, M. Antoine Ferrand, gendre de l'un des descendants directs des fondateurs de la Maison, fit appel au concours de M. Eugène Charabot en qualité d'associé.

M. Antoine Ferrand fut président du Tribunal de commerce de Grasse, où sa conscience et ses connaissances juridiques ont laissé un souvenir durable.

M. Eugène Charabot s'était placé en bon rang dans le monde scientifique français. Chimiste spécialisé dans le domaine des matières odorantes, il y a créé des chapitres entièrement nouveaux.

Ses travaux, ses ouvrages lui ont valu l'honneur d'être élu membre de l'Académie d'Agriculture et d'occuper, dans l'enseignement, les plus hautes fonctions.

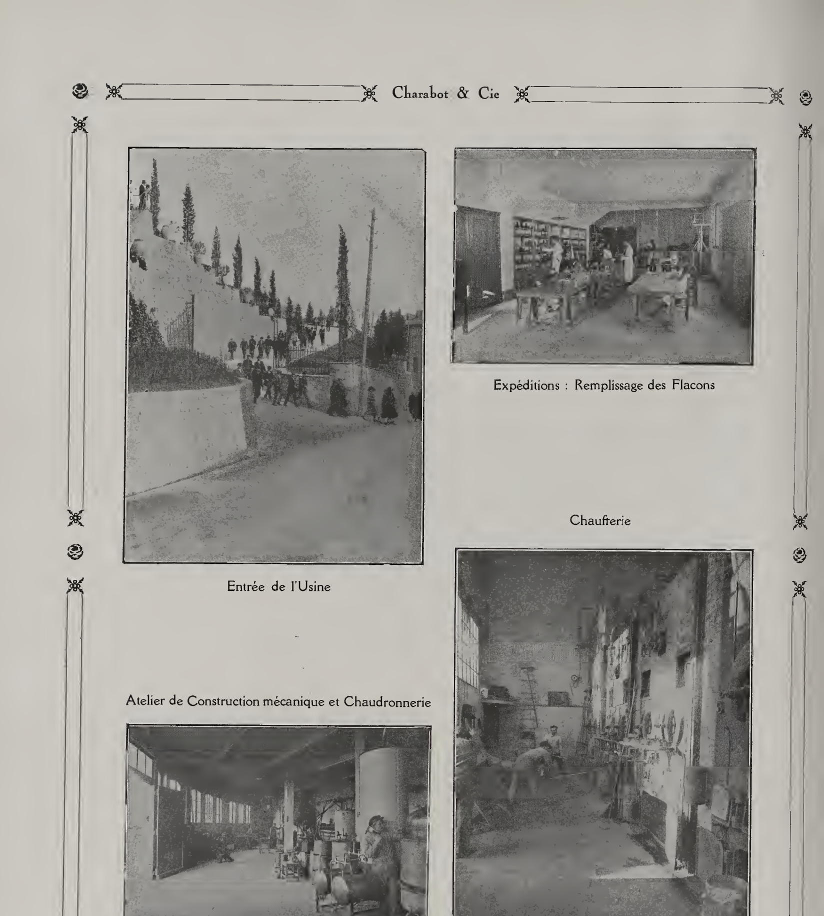
Ses découvertes judicieusement appliquées et rapidement adaptées aux pratiques industrielles, n'ont pas tardé à donner à la Maison Hugues Aîné un considérable essor.

Sous une aussi puissante poussée, les usines Hugues Aîné ont dû être constamment agrandies, leur aménagement a été sans ceses perfectionné. Elles occupent actuellement près de trois hectares, dans un site incomparable, dans l'ancien domaine de Sabran, au milieu d'un merveilleux jardin constitué selon les traditions provençales ou les principes de l'art italien, sur un mamelon qui constitue en quelque sorte l'acropole de Grasse.

M. Pierre Moréna, aujourd'hui associé de la Maison, en assure le fonctionnement journalier, joignant à de profondes connaissances techniques une expérience secondée par l'atavisme.



Machines à Glace



Entrée de l'Usine

Expéditions : Remplissage des Flacons

Chaufferie

Atelier de Construction mécanique et Chaudronnerie

Caractère de la Maison. — L'ancienne Maison Hugues Aîné, aujourd'hui « Charabot et Cie », est dirigée par MM. Eugène Charabot et Pierre Moréna. Elle a limité son action à la fabrication des seules matières premières naturelles pour la parfumerie. Elle en a fait sa spécialité en s'efforçant de toujours demeurer à la tête du mouvement de progrès. Aussi, ses produits sont-ils universellement appréciés. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que c'est à l'initiative de M. Charabot que l'on doit la création des essences absolues de fleurs (hyperessences) en 1898 et celle des essences incolores en 1903.

Participation au développement des cultures florales. — Pour aider au développement et au progrès des cultures florales, conditions indispensables à l'essor de la Parfumerie, la Maison Charabot et Cie s'est intéressée à une fort heureuse initiative due à M. Bernard, un agriculteur aussi éclairé qu'enthousiaste.

M. Bernard est parvenu à réunir en un seul domaine « Les Moulières », plus de cent hectares admirablement exposés. Il y a réalisé les meilleures conditions d'irrigation et aménagé toutes les cultures florales en appliquant les méthodes les plus parfaites et obéissant aux inspirations les plus originales.



Un coin des Moulières

Expansion commerciale. — Ainsi orientée et dirigée, la Maison Charabot et Cie a pris une place de premier plan sur les principaux marchés du monde où elle a établi des agences et des dépôts. Elle y est, et c'est ce qu'elle apprécie par-dessus tout, honorée d'une confiance générale.



Laboratoire Scientifique

SAUZÉ FRÈRES

La « Parfumerie Sauzé Frères » n'a que vingt-cinq ans d'existence, et cependant il semble qu'on l'ait toujours connue.

Cela démontre quelle place importante cette Maison a su prendre à côté de ses devancières, et elle le doit à ses recherches d'art qui se révèlent dans toutes ses compositions et créations.

Car un parfum est une composition d'art, une symphonie où toutes les notes d'essences ont leur partie à jouer ; mais alors que la musique a sept notes à sa disposition, le maître-parfumeur en a une quantité considérable qu'il lui faut discipliner et accorder au leit-motiv du parfum initial, c'est dire l'infinité des nuances qui peuvent être perçues par un artiste, et c'est ce qui explique la personnalité bien spéciale qui caractérise chaque parfumeur.



- Les Bouquets -

Une des premières compositions « Fleurs de Mousse » eut un succès considérable à son époque et continue à être demandée.

Ce succès contribua au développement de l'emploi des Mousses de Chêne dans les compositions des parfumeurs et, à ce titre, MM. Sauzé Frères furent des novateurs heureux.

On se rappelle le thème qui a servi à la composition de ce parfum et qui figurait sur les exquises cartes parfumées qui propageaient la vente :

« Les bois et les forêts au printemps,
« quelle délicieuse
« chose et qui de
« nous n'a pas gardé
« la hantise de la
« symphonie parfu-
« mée que murmu-
« rent dans la mous-
« se Violettes, Cy-
« clamens et Mu-
« guets, au bord du
« torrent écumeux,
« au pied des rocs
« moussus.
« C'est cela que ra-
« conte le parfum
« Fleurs de Mous-
« se ».

Si nous donnons ce texte, c'est pour montrer les soucis d'art et de vérité qui animent les compositions de cette maison.

Leurs principaux bouquets comme Flouvella, Impérial Acacia, possèdent les mêmes qualités.

Ce dernier, notamment, précurseur des puissantes quintessences du jour, est remarquable par son originalité que, seuls de vrais artistes, pouvaient réaliser avec élégance.

- Les Parfums de Fleurs -

Les parfums de fleurs sont la pierre de touche qui classe un Parfumeur.

Dans cet ordre d'idées, on peut dire que MM. Sauzé Frères se sont placés en tête de la Parfumerie française.

Rien n'égale, en effet, la fraîcheur et la vérité de leurs Fleurs qui constituent un merveilleux jardin aux senteurs impérissables.

- Les Eaux de Cologne -

Pour répondre aux désirs toujours plus exigeants de la clientèle, la « Parfumerie Sauzé Frères » a composé récemment des séries d'Eaux de Cologne parfumées, qui sont de véritables révélations dans leur genre.

Parmi celles-ci, leur Eau de Cologne au Chypre connaît en ce moment un succès sans précédent, par la délicatesse de son parfum et sa grande ténacité.

Nous reproduisons d'autre part la présentation simple et élégante à la fois de ces Eaux de Cologne, qui ont placé cette Maison à la tête des fabricants de ces spécialités.

Par la puissance de diffusion de leur arome, ces Eaux de Cologne remplacent souvent avantageusement les parfums pour le mouchoir, tout en restant des auxiliaires précieux pour les soins de la toilette.

Nous avons dit que les Frères Sauzé étaient des novateurs.

Ils l'ont prouvé une fois de plus en créant l'Eau de Provence, une nouvelle et merveilleuse composition, dans laquelle n'entrent que les extraits des Fleurs et des Plantes si délicates de la Provence.

L'Eau de Provence, qui ne renferme aucun élément chimique, dégage un parfum à la fois très doux et très pénétrant, infiniment plus moelleux et plus durable que l'Eau de Cologne.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ci-dessous une pièce de vers qu'un admirateur poète a dédié à MM. Sauzé Frères et qui dépeint admirablement cette originale création :

Et Paris dit un jour : « De senteurs exotiques
Je suis rassasié. N'est-il plus sous nos cieux
Quelque arbuste odorant, quelque humble fleur rustique
Que visite l'abeille au vol capricieux
Ou que la chèvre arrache aux flancs verts des collines ? »
La Provence veillait ; sur le coteau vermeil
Elle prit, chauds encor des baisers du soleil
La Lavande, le Thym, l'Iris, cent Fleurs divines,
Au souple Romarin les unit, puis offrant
A la Ville blasée un bouquet enivrant
L'entendit murmurer : « Doux Parfums de la France,
Je vous retrouve tous, Salut « Eau de Provence ».

L. C.

- Les Quintessences -

Il est un fait certain, c'est que depuis la guerre, les sens demandent des excitations plus fortes et plus durables.

C'est pour répondre à cette nécessité que la « Parfumerie Sauzé Frères » vient de composer une série de quintessences pour le mouchoir, où ils ont réussi à conserver dans leur puissance et leur ténacité, les qualités de finesse et de goût qui ont toujours caractérisé les parfums de cette Maison.

Les Quintessences Laurisia, Chypre des Iles, Joli Mai, Ambre des Mers, Matin fleuri, sont à cet égard chacune dans leur caractère propre, des créations de haute valeur, infiniment appréciées par les délicats.

- L'Art dans la Publicité -

Puisque cette publication a été éditée à l'occasion de l'Exposition des Arts Décoratifs, il est bon de rappeler que MM. Sauzé Frères ont été les premiers Parfumeurs français ayant créé des affiches artistiques pour la Parfumerie.

La première en date fut l'affiche « Fleurs de Mousse », véritable estampe d'art exécutée directement sur pierre par l'artiste créateur.

Ensuite vinrent en leur temps les affiches « Liane fleurie », « Flouvella », « Lauris », conçues dans le même esprit, dans des notes différentes, qui contribuèrent puissamment à la vulgarisation des parfums qu'elles annonçaient.

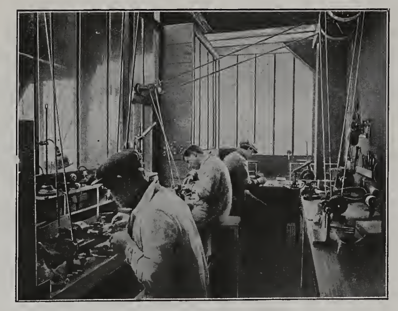
Ces éditions, aujourd'hui épuisées, sont recherchées par les collectionneurs, qui apprécient tout le charme artistique de ces lithographies qui évoquent un passé déjà lointain.

LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
LEOPOLD VERGER & C°

La fabrication de l'Etui tournant pour fard

« J'ai oublié mon rouge !... » Qui de nous n'a entendu ces mots prononcés sur un mode attristé et avec une pointe de dépit. La promenade, la soirée en cours a perdu une partie de son charme pour celle qui est à nos côtés.

Nous nous sommes tous attardés, d'ailleurs, à jeter un regard un peu prolongé sur le joli geste de la femme faisant glisser un bâton de rouge sur ses lèvres, geste qui, certainement, aurait fait frémir nos arrières-grand'mères, mais qui, maintenant, n'a rien que de très naturel, et est désormais passé dans les mœurs de notre trépidant XXe siècle.



Atelier d'Echantillons

Le fard, quel attrait magique ! Des esprits chagrins hausseront les épaules et évoqueront le vers célèbre où l'on parle de « réparer des ans, etc. » Mais, non, le fard, c'est la retouche suprême qu'un grand artiste donne à son œuvre. Et si la retouche est souvent imperceptible, c'est elle qui achève le chef-d'œuvre, lui donne tout son piquant, toute sa verve.



Travail de la Galalithe

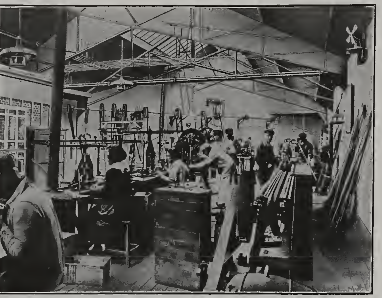
Mais redescendons sur terre. Connaissant toute l'importance du fard dans la vie féminine, l'on comprend tout d'abord le souci réel qu'ont attaché tous les parfumeurs à la composition et à la fabrication de ces produits offrant de si gros débouchés. Et en dehors des grands spécialistes, il y a nombre de parfumeurs

qui ont un raisin ou une mine sèche particulièrement prisée.

A côté du fard en lui-même, il y a sa présentation, son mode d'emploi, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est ce qui nous amène à vous parler des « Anciens Etablissements Léopold Verger et Cie », qui se sont spécialisés dans la création et la fabrication des étuis, et particulièrement des étuis tournants pour fards en tous genres.

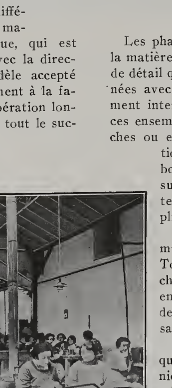
Ces articles, vus sous tous les cieux, dans toutes les mains de femmes exigent une exécution des plus soignées et des plus minutieuses.

Nous voici d'abord dans l'atelier d'échantillons, véritable laboratoire de recherches, muni des derniers perfectionnements et d'un matériel de précision. Des mécaniciens, choisis parmi les meilleurs, y travaillent sous la surveillance directe de l'ingénieur. C'est dans ces ateliers que sont établis les différents modèles exécutés d'après les maquettes reçues du Service artistique, qui est lui-même en relations constantes avec la direction commerciale. Une fois le modèle accepté par le client, on procède immédiatement à la fabrication des différents outillages, opération longue et minutieuse, mais dont dépend tout le succès de la fabrication des étuis.



Le Banc à étirer et les presses

Les phases successives de transformations de la matière pour constituer les nombreuses pièces de détail que comporte un ensemble fini, sont usinées avec la plus grande précision et parfaitement interchangeables. La matière constituant ces ensembles est reçue dans les usines en planches ou en tubes bruts. Les différentes opérations, en partant du découpage, de l'emboutissage ou de l'étirage, se succèdent sur des machines spécialement construites pour la fonction qu'elles ont à remplir.



Le Montage

Les différents ateliers sont d'ailleurs munis de machines les plus modernes : Tours automatiques, tours poupées, machines à étirer et à rétreindre, presse à emboutir, tours spéciaux pour le travail de la galalithe, installation de polissage, etc.

L'atelier de galvanoplastie, dans lequel les articles sont dorés, argentés ou nickelés, est installé de la façon la plus minutieuse.

Voici enfin l'atelier de montage occupé par des spécialistes qui exécutent un véritable travail de bijouterie.

Inutile de dire que toutes les pièces sorties sont vérifiées une par une, afin

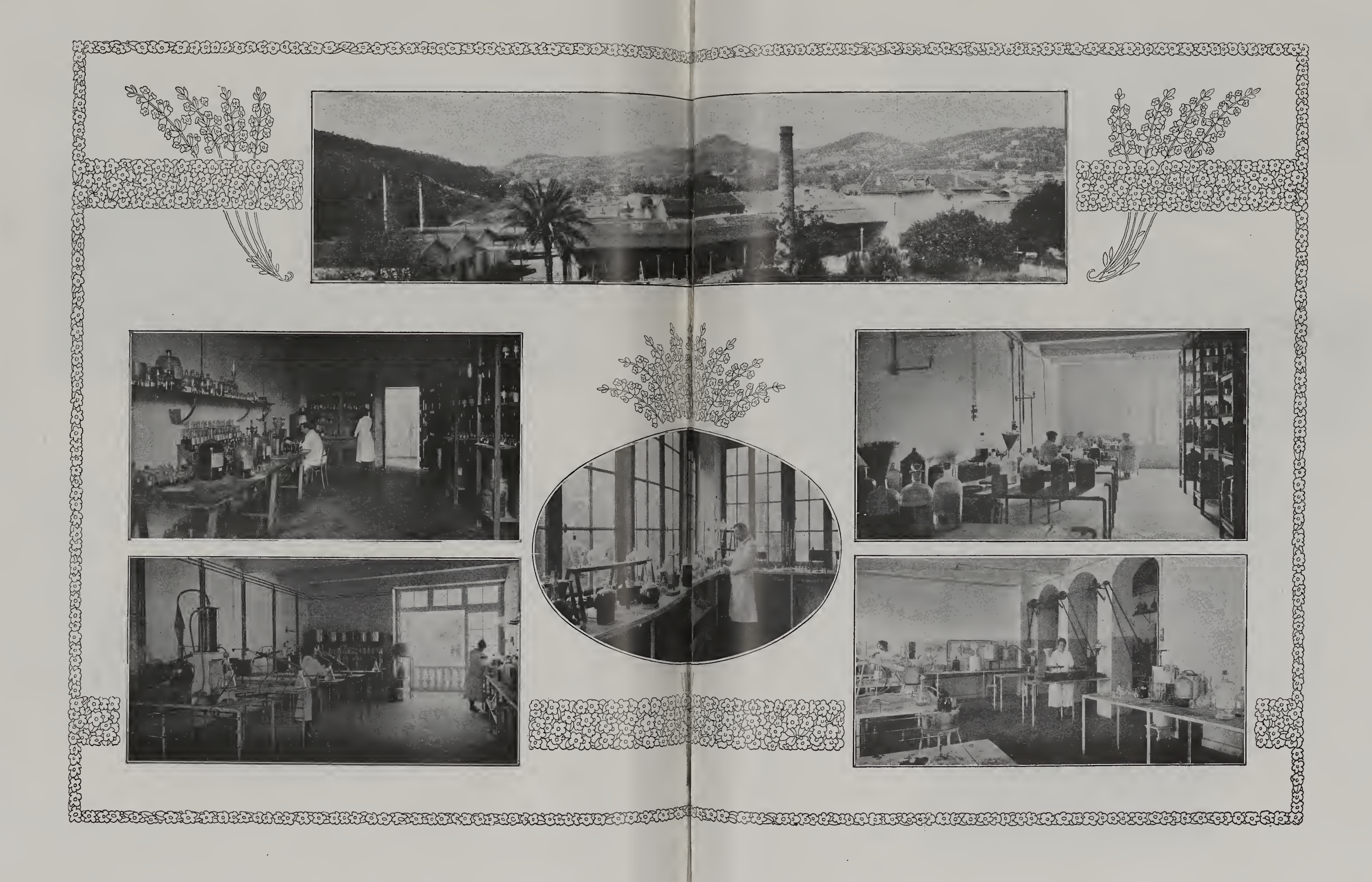
de donner à la clientèle des articles irréprochables.

Comme on le voit, la présentation du fard exige en elle-même une longue recherche et un soin tout particulier. L'originalité doit être liée au bon goût, sans en exclure néanmoins le côté pratique.

Et à supposer que les femmes soient quelquefois inconstantes dans la vie, elles sont presque toujours, soyez-en persuadés, très fidèles à la marque de fard qu'elles ont adoptée. Aussi, nos parfumeurs font-ils tous leurs efforts pour capter leur confiance, tant par la qualité de leur produit que par son aspect extérieur.

Les Anciens Etablissements Léopold Verger et Cie sont heureux de pouvoir collaborer, dans la mesure de leurs moyens, à l'industrie de la parfumerie, dans laquelle nous sommes passés maîtres, et qui, par delà les mers, évoquera toujours à travers ses effluves embaumées, le charme si personnel, si prenant de la « doulce France ».





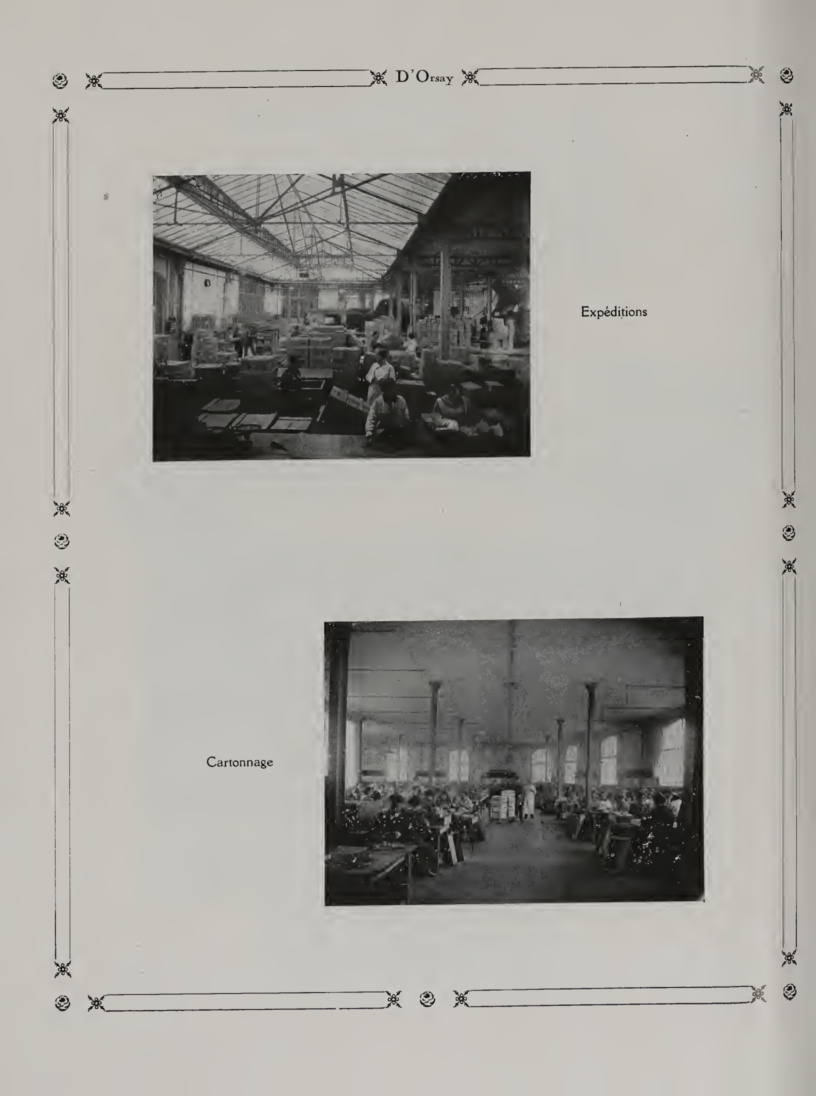


PARFUMS D'ORSAY

17, Rue de la Paix — Paris



Usine : Château des Bouvets, Puteaux



Expéditions

Cartonnage

Son 6. Nº 22.
CHAPITRE
ARTICLE
~~Ord~~ ord.ce 1726.
PIÈCE

DÉPENSES SPÉCIALES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Mr le Cte D'Orsay

QUITTANCE
de la somme de 6000 f.

N.°

Reçu de Mr de Gérin, Caissier-Payeur des dépenses spéciales, la somme de Six mille francs, pour le prix Royal remporté aux Courses de ce jour par ma Jument Malvina

Paris, le Cinq Septembre 1830

PAYÉ

Mis de d'orsay

Vu: le Ministre de l'Intérieur
pour S. E, et par autorisation
le Chef de la Compté Gale

Notre vingtième siècle avait huit ans, lorsque fut fondée à Paris une nouvelle fabrique de parfumerie, sous l'égide d'un preux chevalier d'antan, dont elle emprunta le nom « D'Orsay ». Mais au lieu de s'établir dans la charmante localité de même appellation qui avoisine la capitale, et dont les bois épais sont actuellement morcelés pour être mis en vente, les propriétaires jugèrent opportun de s'installer plus près encore, à Puteaux-sur-Seine. Un château se trouvait en ces lieux, en bordure sur la grand'route. Ils en firent l'acquisition en 1908 et depuis lors les produits fabriqués sous le nom de « D'Orsay » naissent dans le Château des Bouvets, à Puteaux, dans la plus moderne des installations.

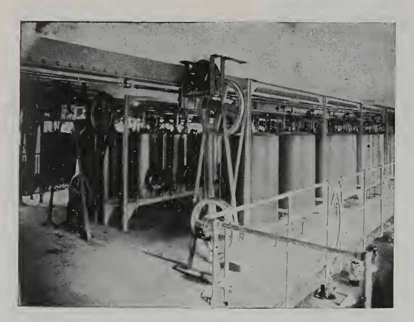


Atelier de Coupe

« Aux âmes bien nées
« La valeur n'attend point le nombre des années. »

Ces vers de Corneille se peuvent appliquer avec autant d'à-propos aux entreprises humaines et plus particulièrement à celle qui nous occupe. Sa croissance fut, en effet, très rapide. A peine dans l'adolescence (que comptent 17 années dans notre existence trépidante), la « Parfumerie D'Orsay » figure parmi les premières marques parisiennes.

Ses somptueux magasins du 24, boulevard des Italiens et du 17, rue de la Paix, forcent l'admiration de tous les passants. Ce dernier surtout, visible à l'entrée de la rue de la Paix en venant de l'Opéra, au coin de la rue Daunou, fut, en France, le premier magasin conçu, installé et orné suivant les données de l'Art décoratif moderne. Très commentée dans les Revues d'Art tant françaises qu'étrangères, l'ouverture de ce magasin marqua le point de départ de toute une évolution dans la décoration des boutiques de détail.



Laboratoire

Cette évolution moderne, la « Parfumerie D'Orsay » a été également la première à la suivre dans la présentation de ses articles. Grâce à la collaboration des plus grands artistes peintres et décorateurs de l'école actuelle, dont elle a su dès le début discerner le talent et se réserver le concours exclusif, elle a pu rénover entièrement sa présentation (flacons, écrins et étiquettes) et créer, pour sa publicité, des modèles artistiques tout différents de ce qui avait été vu jusqu'à présent. Cette initiative répondait ainsi, par avance, au but de l'Exposition des Arts Décoratifs de 1925.

La véritable source de la prospérité de cette maison réside dans la qualité de ses produits qui leur a valu la vo-



LA SEULE IVRESSE...

« Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ... »

Musset ne parlait que du vin.

Pour le parfum, au contraire, il importe que la grâce du flacon corresponde au charme d'un liquide dont le pouvoir souverain est mystérieux.

Dans un bijou, un rêve de cristal amoureusement taillé, voici l'âme de toutes les fleurs, d'où montera pour celle qui s'en servira et pour ceux qui respireront dans son sillage, la seule ivresse spirituelle, la seule ivresse qui compte : légère, poétique, féerisée...

gue dont ils jouissent.

Pour satisfaire aux demandes qui lui venaient de l'étranger, la « Parfumerie D'Orsay » a dû augmenter considérablement ses moyens de production en montant différentes usines, à savoir :

Amérique : New-York, 114-116, East. 25 th. Street.

Belgique : Bruxelles, 31, rue de Russie.

Italie : Milan, 15, via Curtatone.

Espagne : Barcelone, 243, Calle de Mallorca.

Roumanie : Bucarest, 21, Strada Stelea.

Suisse : Genève, 38, rue du Stand.

La réputation de la marque « D'Orsay » est aujourd'hui universellement reconnue. Ses spécialités d'Extraits pour le mouchoir : « Chevalier d'Orsay », « Toujours fidèle », « Ganika », « Fleur de France », « Parfum d'Antan », « Dandy », Rose, Jasmin, Ambre, Chypre, s'imposent à l'élite par l'exquise délicatesse du parfum autant que par l'impeccable conditionnement des montages. Tout est assorti à l'unique fin de plaire à la femme qui affirme sa distinction en les employant.

Il en est de même de ses Lotions et Eaux de toilette, et de ses Eaux de Cologne. Ces dernières sont renommées pour leurs qualités aromatiques et hygiéniques.



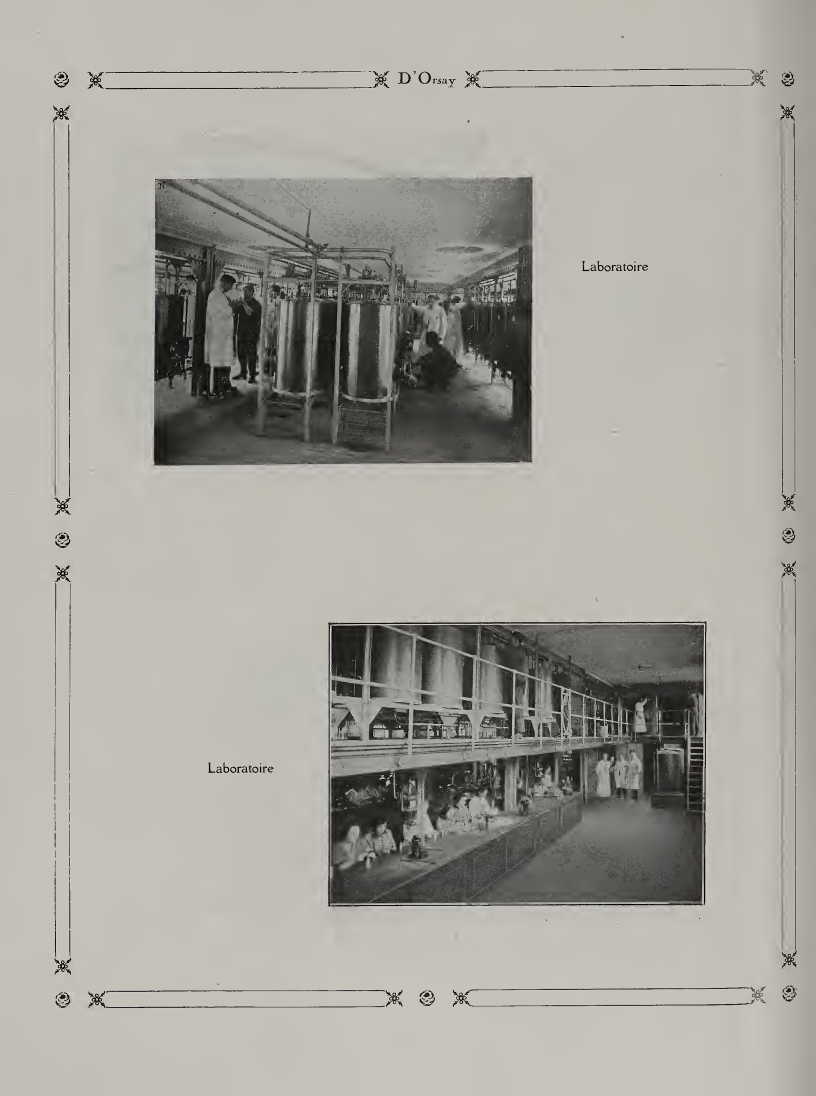
Imprimerie

Fort appréciées également, sont les Poudres et Crèmes de toilette D'Orsay, ainsi que les Crayons pour les lèvres, les Poudres comprimées et les Fards.

Les Savons de toilette, comme les Eaux et Pâtes dentifrices qui portent la marque « D'Orsay » en garantissent la supériorité. J. P. H.



Conditionnement



Laboratoire

Laboratoire

Parfumerie Universelle

Lorenzy-Palanca

Paris-Marseille

Siège Social :

Marseille, 62, Boulevard des Dames



Modèle de SENNET ET Cie
2, cité d'Hauteville
pour LORENZY-PALANCA
Paris-Marseille

USINES LAUTIER FILS

A GRASSE

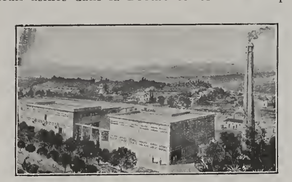


Les Usines Principales de Lautier Fils, à Grasse, pour toutes Essences et Parfums en gros

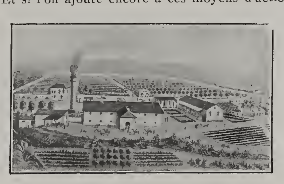
La Maison Lautier Fils a ses origines dans une petite installation faite en 1795, dans la campagne de Grasse. Depuis cette date, ses agrandissements successifs ont été considérables, de telle sorte qu'elle est, aujourd'hui, une des plus importantes de l'univers, dans cette branche délicate de l'industrie qu'est la parfumerie.

Elle possède trois grandes usines à Grasse, pourvues d'un matériel des plus perfectionnés, un laboratoire de recherches scientifiques à Paris, deux usines dans la Drôme et les Basses-Alpes pour la production spéciale des Essences de Lavande et, dans les mêmes contrées, les plus vastes plantations de lavandes cultivées qui soient à ce jour. Elle a créé, à Beyrouth, une usine annexe et des terrains de culture pour la production des essences de roses, de fleurs d'oranger, de cassies, de thym, de labdanum, pour la conservation des pulpes d'abricots et l'extraction de la résine de scammonée. Enfin, elle possède des succursales à Paris, à Londres, à New-York, à Kobe.

Et si l'on ajoute encore à ces moyens d'action



L'Usine Annexe de Lautier Fils, à Grasse, uniquement pour les Essences de Fleurs par Dissolvants



L'Usine Annexe de Lautier Fils à Beyrouth, pour Essences par Distillation et par Dissolvants

importants, le concours de nombreux voyageurs et de plus de 200 agents qui rayonnent dans le monde entier pour développer sans cesse l'écoulement des matières premières multiples de sa fabrication, on peut se rendre compte de la puissance et de l'activité de cette Maison de premier ordre.

Lautier Fils produit ou importe toutes les essences naturelles que la parfumerie peut demander, tant en France, que dans les pays les plus lointains et fabrique, dans une usine spéciale, presque tous les parfums synthétiques connus, ainsi que toutes les essences naturelles de fruits pour la confiserie, à tel point, qu'elle est une des rares Maisons au monde qui fabrique une aussi grande variété de matières.

Mais, le but de ces lignes n'est pas de s'étendre, d'une façon détaillée, sur ces avantages. Il nous paraît plus intéressant d'indiquer aujourd'hui les progrès incessants que la Maison Lautier Fils a faits dans les procédés d'obtention des principales Matières Premières de Parfumerie et dont l'énumération suivante ne peut donner, d'ailleurs, qu'un trop faible aperçu.

En 1904, elle prenait un Brevet pour un appareil rotatif parabolique d'épuisement du parfum des fleurs par les hydrocarbures.

Le grand intérêt de cet appareil résidait dans une grande diminution de la perte en dissolvant et dans une économie considérable de main-d'œuvre.

En 1913, elle en prenait un autre pour une lentille de distillation et de concentration des dissolvants déjà parfumés et dont l'avantage était d'évaporer le dissolvant à température plus basse qu'avec les outillages usuels et, par ce seul fait, de ne pas détériorer le parfum.

En 1913 encore, elle découvrait un procédé pour le désenfleurage mécanique des fleurs dans le procédé de fabrication des pommades à froid. Depuis de nombreuses années, les Industriels de Grasse cherchaient à réduire l'énorme main-d'œuvre féminine qu'exigeait cette fabrication. Divers moyens avaient été mis à l'essai. Aucun ne donna de résultats. Seul, le nouveau procédé mécanique découvert dans les Usines Lautier Fils fut franchement bon et réellement pratique. Il diminue la main-d'œuvre de soixante pour cent, de telle sorte que, par exemple, là où 100 femmes étaient nécessaires, 40 suffisent pour le même résultat chez MM. Lautier Fils et ce procédé est, bien entendu, régulièrement breveté et utilisé par cette Maison. Le cliché ci-après reproduit ce merveilleux appareil.



Une série d'Appareils de Distillation chez Lautier Fils à Grasse

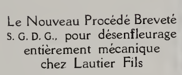
En 1917, la Maison brevetait encore l'emploi du charbon de bois spécialement préparé pour l'extraction du parfum des fleurs. Tout le monde sait que le charbon de bois absorbe des quantités considérables de gaz. Cette propriété, appliquée à l'absorption du parfum des fleurs, donne des résultats théoriques et pratiques des plus intéressants.

En 1918, elle faisait breveter un appareil dit « Evapolfactomètre », basé sur le principe de l'évaporation plus ou moins rapide des constituants d'un corps parfumé sous l'influence de l'élévation de température. Cet ingénieux outil de laboratoire est très sensible et d'une grande utilité pour tout parfumeur qui fait des recherches de parfums.



L'ancien procédé usuel de désenfleurage. (Tout s'y fait encore et entièrement à la main)





Le Nouveau Procédé Breveté S. G. D. G., pour désenfleurage entièrement mécanique chez Lautier Fils

Une réception
quotidienne de Roses de Mai
chez Lautier Fils

L'ancien procédé usuel
d'infusion des fleurs à chaud



Le nouveau procédé d'infusion à chaud breveté S. G. D. G.. chez Lautier Fils

En 1919, l'extraction du parfum des fleurs par infusion dans les corps gras à chaud faisait encore, grâce à MM. Lautier Fils, un nouveau progrès qui fut également breveté. Ayant remarqué que les fleurs, soumises au vide, devenaient plus perméables aux corps gras et aux dissolvants, ils imaginèrent de soumettre les fleurs à l'influence du vide et de les faire infuser, sous cette pression réduite, dans la graisse chaude, ou dans les dissolvants. De plus, l'opération se faisait encore mécaniquement et, tout en supprimant beaucoup de main-d'œuvre, donnait un rendement supérieur et beaucoup plus rapide.

Mais, la plus belle découverte brevetée par MM. Lautier Fils devait être faite en 1923. Les fleurs, soumises à une pression suffisante, pour en extraire le suc cellulaire, sont presque amenées



Quelques petits appareils pour parfums synthétiques chez Lautier Fils

à l'état sec. Elles sont alors traitées par les dissolvants pour en obtenir l'essence concrète ou l'essence absolue. Cette opération qui semble, certes, aller à l'encontre des opinions généralement admises, à savoir que le parfum de la fleur est détérioré quand on la froisse et l'abîme, donne, au contraire, un rendement extrêmement important dans certains cas. L'explication scientifique de ces résultats paraît être la suivante : les fleurs contiennent des cellules à glucoside et d'autres cellules à diastase. Par suite du broyage ou de la pression, les cellules sont déchirées, diastase et glucoside viennent en contact et le glucoside, en se dédoublant, produit une augmentation de parfum que l'on n'aurait pas obtenue sans cette intervention mécanique et cette dissociation bio-



Une salle de fabrication de parfums [synthétiques chez Lautier Fils

logique. Cette importante découverte a fait, d'ailleurs, l'objet d'un rapport à l'Académie d'Agriculture de Paris.

Bien d'autres découvertes qui n'ont pas été dévoilées et qui restent secrètes ont été encore faites dans les Usines et les Laboratoires de la Maison Lautier Fils, sous l'habile impulsion d'un chercheur émérite attaché depuis longtemps à la Maison, M. Louis Oddo.

Dans le Laboratoire des Recherches Chimiques, organisé à Paris avec les plus grands soins, beaucoup de corps parfumés nouveaux, dont quelques-uns d'un grand intérêt, ont été découverts, sous la haute direction de M. Gustave Blanc, docteur ès-Sciences et ancien collaborateur et ami de feu L. Bouveault.

On voit par là que, si la partie commerciale est bien et largement organisée chez Lautier Fils, la partie scientifique ne le lui cède en rien.

Lautier Fils est certainement la « Maison du Progrès » qui ne laisse rien échapper pour se perfectionner sans cesse. Elle est moderne dans tous ses organismes et c'est ainsi qu'elle est arrivée à s'imposer dans le monde entier où tous les fabricants la connaissent et savent estimer ses produits.



Un des laboratoires de fractionnement
de parfums synthétiques chez Lautier Fils

PAYAN & BERTRAND

GRASSE



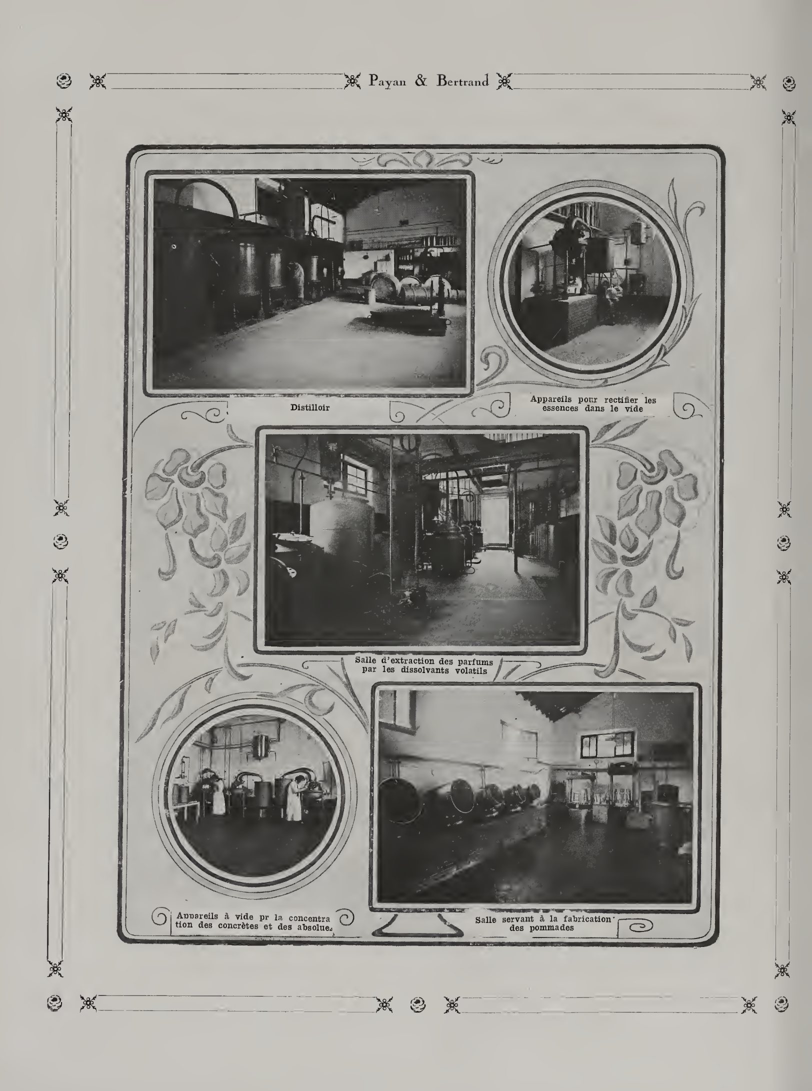
FRANCE

La maison Payan et Bertrand, fondée à Grasse en 1854, transformée en 1922 en Société Anonyme au capital de trois millions de francs entièrement versés, est située aux portes de la ville, à l'entrée du chemin de Saint-Jean, au milieu des oliviers centenaires et des cultures florales.

Le plan de l'usine, entièrement reconstruite en 1908, a été conçu de la manière la plus moderne, ateliers séparés par de vastes espaces plantés d'arbres, ce qui évite tout danger d'incendie, bâtiments largement aérés, outillage et machinerie selon les données de la science.

Les fleurs, qui sont aux portes de l'usine, sont traitées selon les trois méthodes d'extractions des parfums, par la distillation, l'enfleurage et les hydrocarbures.

La maison Payan et Bertrand est, en outre, particulièrement bien placée pour la production de la lavande, l'aspic, le thym, le romarin, les menthes, etc., qu'elle a de tous temps fait distiller dans les Alpes et dans les Cévennes. Sa clientèle trouvera donc chez elle, en outre des essences dont la matière première vient de l'exportation : patchouli, vétiver, santal, et de ces diverses essences, tous les produits aux fleurs, pommades, concrètes et absolues, qui font, à juste titre, la renommée de Grasse, dans le monde entier.



Distilloir

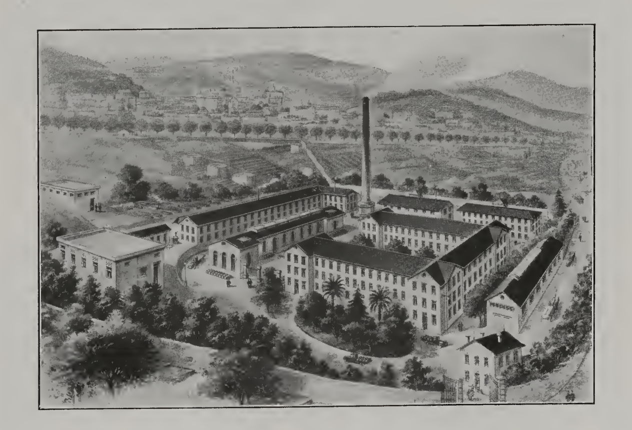
Appareils pour rectifier les essences dans le vide

Salle d'extraction des parfums par les dissolvants volatils

Appareils à vide pr la concentration des concrètes et des absolues

Salle servant à la fabrication des pommades

TOMBAREL FRÈRES



La Maison « Tombarel Frères » s'occupe exclusivement de matières premières de parfumerie : huiles essentielles, pommades, huiles parfumées, essences concrètes, solides, liquides, etc.

Son usine, nouvellement construite, à cent mètres de la gare P.-L.-M., est disposée pour une grande production dans les meilleures conditions d'économie et de rendement. Pour elle, pas ou peu de camionnage pour les charbons et les matières que le chemin de fer transporte : racines de vétiver, feuilles de patchouli, racines d'iris, mousse de chêne, feuilles de violettes, noyaux d'amandes et d'abricots, etc., et pour le transport des produits en gare.

La Maison primitive, fondée en 1837 par MM. Robert Frères, s'est accrue, en 1868, de la Maison Giraud Frères. En 1873, date de la mort du dernier frère Robert, elle est passée aux mains de MM. Henri et François Tombarel, leurs cousins. Elle appartient aujourd'hui à M.



Fabrication des Pommades

Triage des Roses

Xavier Goby, gendre de M. H. Tombarel, qui la dirige avec le concours de son gendre, M. Ch. Harmel, et de ses deux fils, MM. François et Jean



Laboratoire de recherches

Goby. Ce dernier, ingénieur-chimiste de l'Université de Lyon, est destiné à s'occuper du côté technique de la fabrication et des recherches. Il est actuellement aux Etats-Unis où, depuis six mois, il étudie dans différentes usines, les conditions du travail et de l'industrie dans ce pays. Le laboratoire scientifique est aujourd'hui sous la haute direction de M. Langlais, ingénieur-chimiste, docteur ès-sciences, technicien de la plus grande valeur.

L'usine Tombarel se compose de quinze bâtiments, séparés les uns des autres, tous accessibles aux véhicules. Dans les uns, on fabrique des pommades à froid et à chaud, avec 45.000 châssis permettant l'obtention de 30.000 kilos de pommade au jasmin. Dans les autres, c'est le distilloir, avec ses vingt-cinq alambics, qui peut traiter, au mois de mai, 200.000 kilos de fleurs d'oranger et autant de roses. C'est l'installation pour les hydrocarbures particulièrement remarquable. Par des procédés et des appareils spéciaux, elle est arrivée à obtenir des produits hors de pair comme qualité. Ses essences « Suprêmes » de jasmin, de rose, de cassie et d'iris jouissent d'une réputation mondiale.

Le laboratoire de chimie est à la place d'honneur. Là, se font les expériences, les essais souvent longs, les vérifications des produits. Rien ne part sans avoir été l'objet d'un examen minutieux.

La Maison Tombarel prévoyant, depuis longtemps, le développement de l'industrie des parfums et l'insuffisance des cultures, a commencé, depuis une quinzaine d'années, à créer et à développer des plantations personnelles. Elle possède neuf centres d'exploitation : trois à Saint-Antoine, trois à Saint-Jean, deux au Plan, un près de Pégomas : le Domaine de Cravesan. Les huit premiers représentent environ 30 hectares complantés en jasmins, roses et tubéreuses, et donnent déjà annuellement 15/18.000 kilos de jasmins. Le dernier comprend à lui seul environ 25 hectares de plaines d'alluvions extrêmement fertiles et favorables à toutes ces cultures florales. Plus de 500.000 plants de jasmin y ont été plantés en 1924 qui, à eux seuls, produiront 15 à 18.000 kilos de fleurs. Chaque année verra s'augmenter ce chiffre. Là des essais de grande culture ont été entrepris, et l'exploitation au tracteur et par les autres machines agricoles, économisera la main-d'œuvre, diminuant ainsi le prix de revient des cultures.

Ces plantations, dirigées par un personnel d'élite et avec les procédés de culture modernes, donnent, depuis leur création, des récoltes de plus



Salle d'expéditions

en plus importantes. Elles fournissent le tiers environ des fleurs nécessaires à la Maison Tombarel, en attendant de les fournir en totalité.

Ses propriétés sont disséminées dans les différents centres de production autour de Grasse. C'est un avantage considérable. Il vaut beaucoup mieux avoir plusieurs plantations dispersées; ainsi, en cas de grêle ou d'intempéries s'abattant sur un seul point de la campagne (comme on l'a vu il y a deux ans), une partie seulement de la récolte est compromise.

Elle a, en outre, créé la culture de la lavande, à la Malle, à 1.200 mètres d'altitude. Et elle y récolte, avec les fleurs de son domaine de 400 hectares, celles qui poussent spontanément dans les 2.000 hectares de lavanderaies naturelles environnantes. A pareille altitude, on ne peut avoir que d'excellentes qualités.

On voit, par là, combien cette situation est avantageuse ; le parfumeur qui produit sa propre fleur pouvant ne pas ajouter le bénéfice de l'industriel à celui du cultivateur.

Les neuf centres d'exploitation qui appartiennent à la Maison Tombarel Frères sont confiés aux soins d'une douzaine de fermiers.

En dehors des produits de Grasse : roses, fleurs d'oranger, géranium, menthe, etc., la Maison Tombarel Frères distille beaucoup d'autres produits. Les frais généraux sont ainsi amortis d'une façon considérable par un travail continu.

Elle distille chaque année des centaines de tonnes de clous de girofle et des quantités très importantes de patchouli, de vétiver, d'iris, etc.

L'installation des hydro-carbures est tout à fait moderne. On applique pour chaque fleur des procédés tout spéciaux et étudiés pour chacune d'elles, et chaque année on a des perfectionnements et procédés nouveaux à enregistrer.

Depuis de très longues années, ses chimistes, très expérimentés, se sont appliqués à mettre ces questions au point, et les résultats ont été remarquables. Ce n'est pas en un jour que l'on met au point des fabrications si délicates, ni en un an ou deux, c'est seulement à la longue, après bien des tâtonnements. C'est ce qui fait la supériorité et l'avance de beaucoup de grandes et vieilles maisons de Grasse, comme la Maison Tombarel.

Les pommades sont l'objet de soins particuliers. L'installation de la Maison Tombarel Frères est un modèle du genre. De grandes salles sont creusées sous le sol en cave, et, l'été, au moment où à l'extérieur, le thermomètre marque 32°-33°, les salles de fabrication sont maintenues à des températures très basses qui permettent de capter tout le parfum des fleurs sans altérer le corps gras.

La distillation est également très intense, et les appareils sont tout à fait perfectionnés et peuvent facilement s'adapter par des transformations appropriées aux différentes fleurs et plantes que l'on a à traiter.

Enfin, les huiles d'olive ont toujours été une des grosses branches d'activité de la Maison Tombarel Frères et ont pris une extension énorme ces dernières années, aussi bien pour l'importation que pour l'exportation.

Nous dirons, pour compléter, qu'une succursale de cette Maison vient d'être créée à Marseille pour permettre de faire plus facilement les opérations de douane que nécessitent l'importation et l'exportation des matières premières qui viennent de l'étranger ou qui y vont comme les clous de girofles, racines de vétiver, feuilles de patchouli, ou les produits d'importation : géranium d'Afrique et Bourbon, vétiver, ylang, etc.

Les quelques clichés donnés avec cette petite étude donnent une idée de l'importance de cette maison et de son activité.



Laboratoire

La campagne grassoise, aux époques de récolte, ne voit plus guère le long des chemins, la cueillette achevée, les groupes de femmes se rendant aux usines, portant sur leur tête, la corbeille odorante, à la manière d'autrefois. L'importance toujours croissante des cultures, la nécessité de recevoir avec la plus grande fraîcheur possible les fleurs du matin, ont conduit les industriels grassois à des procédés nouveaux de collecte et de transport.

Les fleurs aux effluves précieux sont livrées par les producteurs, au local de réception que chaque Maison installe dans le plus petit village, et de rapides camionnettes les transportent diligemment jusqu'aux usines, comme avec un regret de perdre derrière elles un sillage parfumé.

Dès leur arrivée, les fleurs sont acheminées vers les salles de fabrication et leur destinée s'achève : brusquement, dans l'avidité des dissolvants volatils — Concrète, puis Absolu ; lentement, en un sommeil sans réveil, sur la couche onctueuse des châssis d'enfleurage — Pommade demain ; ou bien encore, dans l'alambic, suffoquées par l'entraînement à la vapeur d'eau — Essence ou Eau parfumée.

Les progrès de la science ont fait faire un pas énorme aux produits de synthèse, et aidé à l'essor considérable de la fabrication du parfum, mais les essences naturelles de fleurs restent toujours la base indispensable, à laquelle le parfumeur, dans l'élaboration du travail délicat que constitue la création d'une composition nouvelle, fait appel pour achever son travail, donner l'accentuation, le cachet de fondu et d'harmonie, la Note !

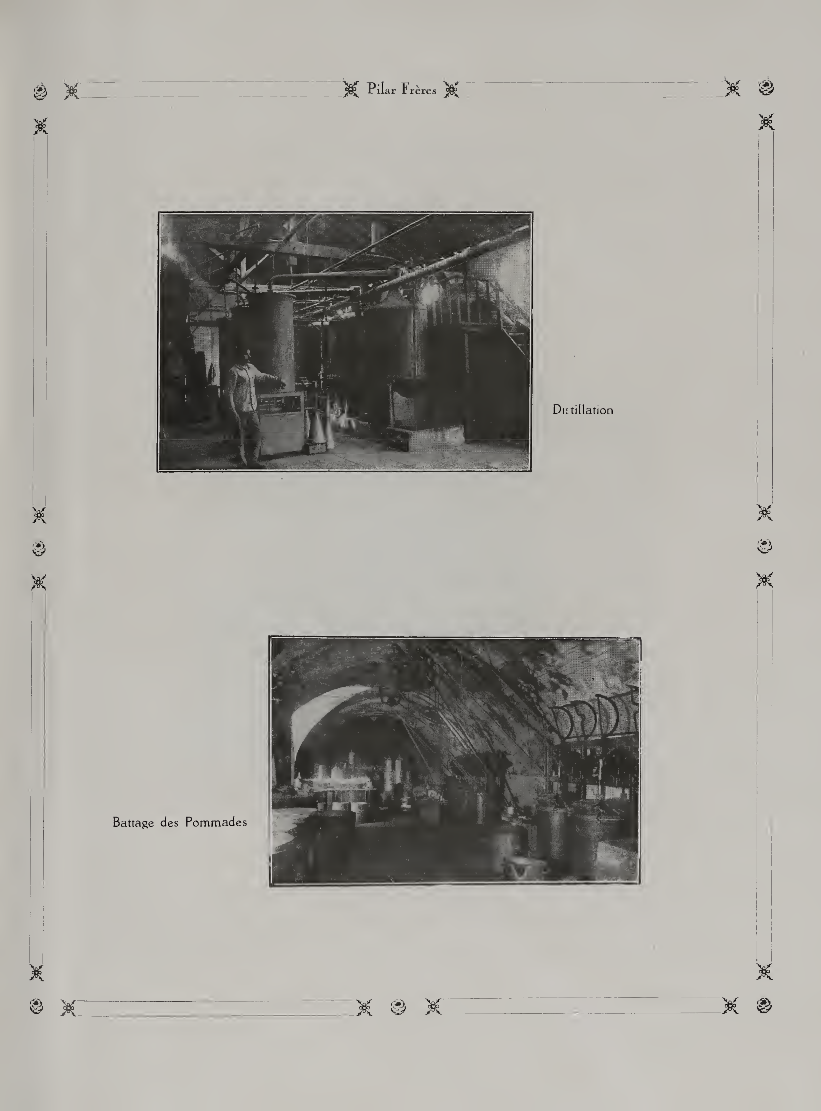


Enfleurage à froid

La maison « Pilar », depuis plus d'un Siècle, est spécialisée dans la fabrication de ces essences de fleurs.

Grasse fabrique cette année environ 250.000 kilogs de Pommades aux fleurs ; la qualité de celles de la Maison « Pilar » est réputée, entre toutes.

Une usine nouvelle pour le traitement par les hydrocarbures, construite au milieu des cultures qui environnent Grasse, résoud pour



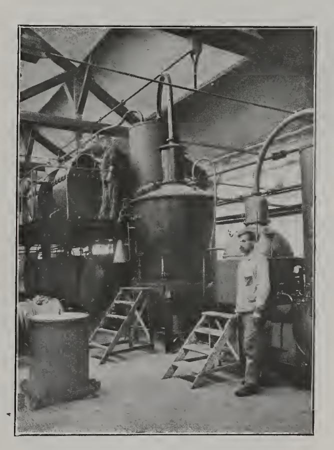
Distillation

Battage des Pommades

« Pilar Frères » le problème de la réception des fleurs dans leur parfait état de fraîcheur, pendant que l'usine de Grasse, agrandie et améliorée, connaît l'activité des affaires qu'une renommée jalousement gardée ne cesse d'accroître chaque année.

La Maison « Pilar Frères » ne veut pas être en arrière dans l'application des procédés nouveaux, mais sa formule reste toujours : « Fidele au Passé ».

Nous présentons, en quelques photographies, différents aspects des ateliers, où les fabrications, soigneusement contrôlées, permettent d'atteindre cette perfection qui, de tous temps, a fait la haute réputation de la Maison « Pilar Frères. »



Dissolvants volatils

DELETTREZ

Fondé en 1835

PARFUMEUR

Usine & Bureaux :
37, Avenue des Grésillons
GENEVILLIERS

Adresse-Télégraphique
OSMNEDIA-Genevilliers

C'était à la fin de 1919. Le paquebot « France » allait bientôt entrer en rade du Havre. En compagnie de quelques amis américains, sur le spardeck, je regardais se dessiner dans un brouillard laiteux les falaises qui partaient de La Hève et allaient s'estompant vers le Nord.



Magasin Rue Royale

Nous venions de parler des mots qui ont le don d'éveiller en notre esprit tout un tableau, de rappeler toute une histoire.

A mes amis, je demandai :

— « Et à quoi vous fait penser le mot « France » ?

Aussitôt un Américain à la figure poupine me répondit en riant :

— « A vos bons vins, à vos liqueurs ».

Mais une jeune New-Yorkaise qui avait la passion des voyages, et qui avait fait déjà deux fois le tour du monde, répondit à son tour, très sérieuse :

— « La France, dans tous les pays du monde,

éveille l'idée des jolies toilettes, de la gaieté et du bon goût. Mais, chez les femmes Américaines, le mot « France » évoque l'idée plus captivante des parfums délicats et subtils ».

J'ajoute qu'en France où la parfumerie est reine, on ne peut parler parfums sans penser à la « Maison Delettrez ».



La « Marque Delettrez », une des plus anciennes de France, s'est imposée depuis près d'un siècle dans tous les pays du monde par l'exceptionnelle qualité de ses produits, par leur arome délicat, la finesse et la persistance de leur parfum, par la variété de ses créations et l'élégance de leur présentation.

Elle fut la première à créer des flacons et des coffrets qui étaient de véritables œuvres d'art. On peut dire que la « Maison Delettrez » a toutes les qualités essentiellement françaises, et que c'est à cela qu'elle doit sa renommée universelle.

C'est en 1835 que Delettrez fonda la célèbre Maison qui devait, en 1853, prendre le nom de « Parfumerie du Monde Elégant » et se transformer en 1906 en « Société Anonyme Parfumerie du Monde Elégant ».



Citer les noms des « Produits Delettrez », c'est ouvrir un livre d'or, c'est parcourir un véritable palmarès où figurent tous les grands succès de la parfumerie moderne.

On n'a pas oublié les parfums, les poudres, les lotions, les savons qui portaient ces noms sédui-





sants : Héliophar d'Arabie, Oshmedia, Amaryllis du Japon, Myrtis, Peau d'Espagne Royale, Violettes Célestes. Toutes ces marques ont fait fureur et la vague de la marque « Aglaïa » persiste depuis quarante ans.



La « Maison Delettrez » ne s'est jamais endormie sur ses lauriers. Fidèle à sa devise « Noblesse oblige », elle est toujours à la recherche du nouveau, du mieux.

Suivant pas à pas les progrès de la science et de l'hygiène, les devançant souvent, elle n'a jamais cessé d'améliorer son outillage, sa fabrication, sa présentation. Quand elle lance un nouveau produit, elle ne suit pas la mode, elle la fait.

C'est ainsi que l'année 1925 a déjà valu à la « Marque Delettrez » un renouveau de succès avec deux parfums dont les noms sont sur les



lèvres de toutes les femmes : « Amaryllis du Cap » et « Tourmaline ».

La « Maison Delettrez » porte allégrement ses trois lustres. Elle reste la première parmi celles qui, à l'étranger, font qu'on associe au mot France ces autres mots : Parfumerie de Qualité.



SCHMOLLER & BOMPARD

Le nombre des fabricants de matières premières pour al Parfumerie s'est accru de façon appréciable dans ces dernières années.

Les nouveau-venus ne peuvent ternir en aucune manière la bonne réputation acquise et de

Ses pommades aux fleurs étaient connues en Europe sur tous les marchés de la Parfumerie à Paris comme à Londres, à Berlin, à Vienne et à Moscou, pour ne citer que les plus importants d'avant-guerre.



Nouvelle Usine pour les Hydrocarbures

plus en plus méritée par les anciennes maisons. Parmi ces dernières, il y en a peu qui puissent revendiquer une longue existence d'un demi-siècle, comme c'est le cas pour la firme Schmoller et Bompard.

Aux Etats-Unis, les produits étaient également estimés.

Elle fut des premières à monter une usine pour le traitement des fleurs par les hydrocarbures. Essences concrètes et essences absolues atteigni-



L'Usine de la Société Anonyme Schmoller & Bompard

rent sous sa marque une vogue sans cesse accrue. A tel point que leur consommation marchait bientôt de pair avec celle des pommades.

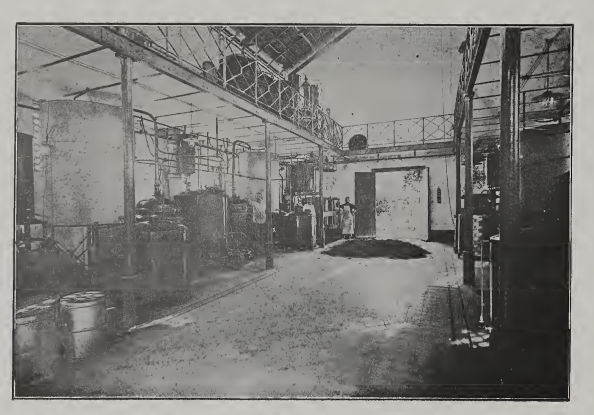
Survint la guerre de 1914. Tous les dirigeants de la Maison Schmoller et Bompard furent mobilisés, et pendant cinq années le travail fut presque complètement arrêté.

Ce n'est qu'après l'armistice de novembre 1918 que l'usine put enfin se mettre en mouvement de façon normale. La clientèle envoie des commandes, il faut se mettre en mesure de les exécuter. Tout le monde s'attelle à la besogne, chefs, employés et ouvriers. Leurs efforts sont couronnés de succès. La demande augmente pour les produits déjà si universellement connus.

Les affaires se développant, en 1920 on décide de transformer la Maison Schmoller et Bompard en une société anonyme au capital de 2 millions de francs.

De nouveaux aménagements sont nécessaires pour augmenter la fabrication et répondre à l'afflux des ordres. A chacune de nos visites à Grasse, nous voyons des transformations s'opérer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ici c'est une construction nouvelle, là ce sont des machines modernes. Partout le progrès est évident.

Sans faire beaucoup de bruit, mais travaillant sagement et avec persévérance, la Société Schmoller et Bompard continue à jouir de l'estime de ses nombreux clients, auxquels elle s'impose par la qualité et le sérieux de ses fabrications, et par le souci qu'ont ses différents services de satisfaire leurs moindres désirs.



Intérieur de l'Usine des Hydrocarbures

Maison Fondée en 1820

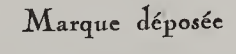
SOC^{TÉ} AN^{ME} DES ETABLISSEMENTS
ROURE-BERTRAND FILS

au Capital de 9.000.000 de Francs

Essences tirées des Fleurs
Matières Premières pour la
Parfumerie et la Savonnerie

Dépôts Principaux à

Vienne - Varsovie - Milan
Bruxelles - Barcelone - Madrid
Rio-de-Janeiro - Buenos-Ayres
:: Yokohama - Shanghaï ::



Marque déposée



Maisons de vente ou Filiales à

Paris, *47 bis*, rue du Rocher (8e)
Londres, 13a, Finsbury Square E. C. 2
New-York, 461-463, Fourth Avenue
Kobe (Japon), 1, Kaigan Dori



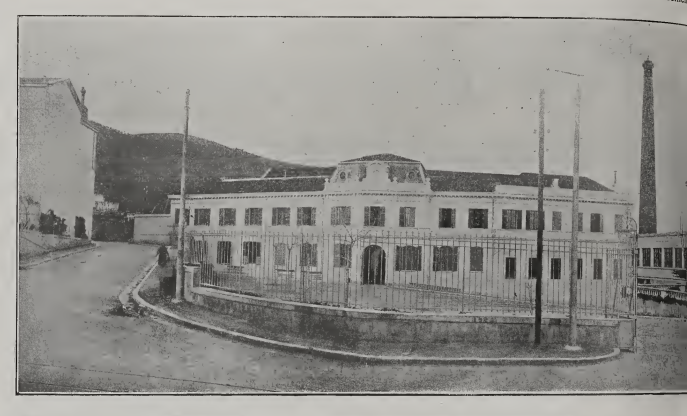
Usines à

Grasse (Alpes-Marit.)
Laragne (Haut.-Alp.)
Boufarik (Algérie)



Comptoirs d'Achats dans les Pays de Production

L'entrée principale des Etablissemen





Entrée de la Fabrique de Parfumerie « Roure-Bertrand Fils » vers 1860

OURE-BERTRAND fils (état actuel)





Le distilloir de l'Usine vers 1860

Grasse avant Grenoble fabriquait des gants réputés et savait parfumer ces gants, si bien que Catherine de Médicis était une cliente assidue. Puis cette industrie a disparu peu à peu, laissant la place au commerce des huiles d'olives, très florissant au XVIIIe siècle et jusque vers 1875.

Pendant ces premiers temps, l'industrie de la Parfumerie se développait lentement ; l'on fabriquait vers 1850 des eaux de senteur, des savons parfumés, et il semble bien qu'à ce moment aucune distinction n'était faite entre la vente des matières premières pour la parfumerie et la parfumerie proprement dite.



L'Usine d'Extraction par les dissolvants volatils et le réfrigérant (état actuel)

Ce n'est que plus tard, lorsque le commerce de la parfumerie prit une grande extension, que la distinction a été faite et que, d'une manière générale, l'industrie de Grasse s'est renfermée dans la fabrication et dans le commerce des matières premières.

Le grand marché, pendant de longues années, était la foire de Beaucaire, et l'on fabriquait en vue surtout de cet événement. Les marchandises voyageaient à dos de mulet, et plus tards les expéditions vers Paris se faisaient par charrette ou groupe de charrettes : le voyage durait de 25 à 28 jours.

Les archives de la « Maison Roure-Bertrand Fils » remontent à 1820. Le fondateur de la Maison, Claude Roure (1778-1860), avait installé un modeste laboratoire, d'abord au-dessous de l'ancien collège de Grasse, et ensuite au bas de la rampe des Capucins, où se trouvent toujours nos établissements. Sa femme s'appelait Bertrand, et les affaires se faisaient sous le nom de « Roure-Bertrand ». Leur fils, Jean-François, prit la direction de la Maison en 1845 sous le nom de « Roure-Bertrand Fils », qui n'a jamais changé depuis. Il mourut en 1866, et ses deux fils, Claude (1830-1880) et Louis Roure (1833-1898) continuèrent les affaires. A la mort de Claude, Louis demeura seul propriétaire jusqu'en 1898, date de sa mort. C'est sous leur habile direction que de très grands progrès furent réalisés. L'on peut dire que Claude conquit à son industrie des débouchés nouveaux, et ses voyages en Russie vers 1860 sont demeurés légendaires.



Fabrication de pommades à chaud, vers 1860 (Les bains-marie.)

Quant à son frère Louis, connaissant admirablement son métier, il fit faire à la fabrication des progrès remarquables. C'est à lui que l'on doit la création des « Essences Concrètes des Pommades », exposées pour la première fois à Vienne en 1873. Avant de mourir, en laissant sa Maison en pleine prospérité, il put entrevoir le magnifique avenir réservé aux produits de Grasse par les



Le lavage des pommades vers 1860

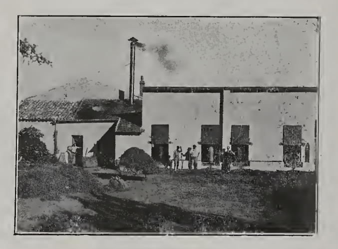
travaux des Naudin, des Robiquet, des Massignon sur la méthode d'extraction du parfum des fleurs par les dissolvants volatils. Ses successeurs, Jean Amic, son gendre, Louis et Jean Roure, ses fils, continuèrent la tradition de la famille et furent assez heureux pour améliorer les fabrications et donner à la vieille firme, qui n'avait jamais cessé de progresser, un lustre nouveau. Ils furent les créateurs et les parrains des « Essences absolues » qui ont fait depuis quelque bruit dans le monde de la parfumerie, et ils n'ont jamais eu d'autre but que celui de « toujours mieux faire ».

Les événements de 1914 surprirent la Maison en pleine période de prospérité et portèrent à l'industrie de Grasse en général un coup qui aurait pu lui être fatal. Par suite du manque de main-d'œuvre, les cultures florales furent, en effet, fort négligées durant ces tristes années. Cependant, dès 1915, il fut possible, grâce au personnel féminin, de continuer quelques fabrications essentielles et de subsister en attendant des jours meilleurs.

Mais, dès 1919, tous les services fonctionnèrent de nouveau, et une ère d'activité plus intense que jamais s'ouvrir pour « Roure-Bertrand Fils ». Une soigneuse réadaptation permit de profiter des progrès réalisés durant ces dernières années dans le domaine industriel : les laboratoires d'études et de recherches furent doublés ; l'appareillage de l'usine, remis au point ou transformé selon les directives les plus modernes, permit d'augmenter fortement la production, d'exploiter des procédés spéciaux et de mener à bien



Siège de notre Succursale de Boufarik (Algérie)



Un de nos postes de distillation de Lavande dans les Alpes



Une batterie d'appareils pour la distillation de la lavande dans les Alpes

de nombreuses fabrications nouvelles. Enfin, il devint nécessaire, devant l'importance de la demande, de prévoir le développement des cultures florales et d'engager des capitaux importants dans des exploitations agricoles. La « Maison Roure-Bertrand Fils » y a largement pourvu et s'est assuré ainsi les matières premières indispensables à sa vie et à son développement constant. Elle demeure fidèle à la politique qui a toujours présidé à ses destinées depuis plus de cent ans, et qui se résume en deux mots : « Travail et Progrès ».

D'abord associés en nom collectif, les héritiers de Louis-Maximin Roure ont fondé en 1924 une Société anonyme au capital de 9.000.000 de fr., dont la raison sociale est : « Société Anonyme des Etablissements Roure-Bertrand Fils ». La Société a pour objet, comme par le passé, l'industrie et le commerce des matières premières aromatiques pour la parfumerie, la savonnerie et la droguerie et, plus spécialement, celui des Essences naturelles tirées des fleurs et plantes à parfum de Grasse, de la région provençale et des colonies.



Vue de l'Usine côté Nord-Est (état actuel)



Editions MAQUET

1c, Rue de la Paix

PARIS







VIVAUDOU
PARFUMEUR

NEW-YORK
418, West 25 Th Street

PARIS
15, Rue Royale

Certaines marques, même parmi les meilleures, mettent des années à s'imposer. D'autres, au contraire, n'ont qu'à paraître pour être adoptées aussitôt et connaître du premier coup la grande popularité.

Il faut remarquer, en effet, que la rapidité du succès dépend non seulement de la qualité du produit, mais encore, et dans une très large mesure, des conditions sociales du moment.

En Amérique, le succès de la « Parfumerie Vivaudou » fut instantanée. Elle n'eut qu'à paraître pour triompher.

La nouvelle marque française connut la grande vogue, et le fait est souvent cité là-bas par les business-men comme une de nos plus belles victoires d'après-guerre.



Fondée au lendemain de la guerre, la « Maison « Vivaudou » naissait à un moment où l'élégance et l'hygiène étaient poussées jusqu'au luxe.

Ce fait aurait pu suffire à un succès triomphal mais passager. Pour maintenir ce succès, pour imposer définitivement une marque, il fallait quelque chose de plus, la qualité.

Les « Produits Vivaudou » sont préparés avec des soins méticuleux tenant compte des dernières découvertes de la science, des derniers progrès de l'hygiène.

Les noms, aussi bien que la présentation des produits, sont modernes, mais pour la préparation, pour le choix des matières premières, la « Maison « Vivaudou » s'inspire de la vieille tradition française qui n'admet que la perfection.

Les « Produits de toilette Vivaudou », crème de beauté, poudres, savons, lotions, parfums, ont été adoptés par toutes les élégantes Américaines. Il eût été injuste de priver les Européennes d'une marque créée par un parfumeur français.

Aussi la « Maison Vivaudou », désireuse d'étendre sa renommée, a confié à une firme française : la Société Anonyme Parfumerie du Monde Elégant, la fabrication de ses produits pour l'Europe.

Il était impossible de faire un choix plus heureux. Les usines et les magasins de la Parfumerie du Monde Elégant jouissent d'une réputation mondiale, et il faut saluer avec joie cette heureuse alliance d'une vieille maison parisienne avec une jeune maison, française, mais née à l'étranger. Une longue expérience et une vieille renommée s'alliant à une firme jeune aux goûts modernes et déjà illustre, c'est là une garantie de grand, très grand succès, pour les produits de beauté Chez Lui, Navis, Narcisse de Chine, et qui sont exposés dans un véritable temple de l'Elégance, 15, rue Royale, Paris.



Jovoy
PARIS

S^TÉ A^ME DES ETABLISSEMENTS

JUSTIN DUPONT

La Société Anonyme des Etablissements Justin Dupont, constituée en 1917, a repris les affaires de la Maison Justin Dupont, établie à Argenteuil depuis 1902. Elle s'occupe de la préparation de composés organiques employés comme matières premières par les industries de la parfumerie et de la savonnerie de toilette, des poudres, talcs, crèmes et autres produits cosmétiques. Elle produit également certains aromes utilisés dans les industries de l'alimentation. Enfin, elle peut se trouver naturellement amenée à préparer des corps d'usage thérapeutique. Récemment, les expériences qui ont amené à employer le cinnamate de benzyle pour combattre la tuberculose ont été effectuées avec un produit spécialement préparé en vue de cette application.

L'Usine d'Argenteuil est située à 8 kilomètres de Paris, entre la Seine et les voies de chemins de fer de l'Ouest-Etat et de la Grande Ceinture de Paris. Ouverte en 1902, elle occupait, à cette époque, une superficie totale de 4.000 mètres carrés. Aujourd'hui, par suite d'augmentations successives, elle couvre 15.000 mètres carrés, dont 4.000 mètres pour les ateliers et laboratoires, et 11.000 mètres pour les bureaux, magasins et dépendances.

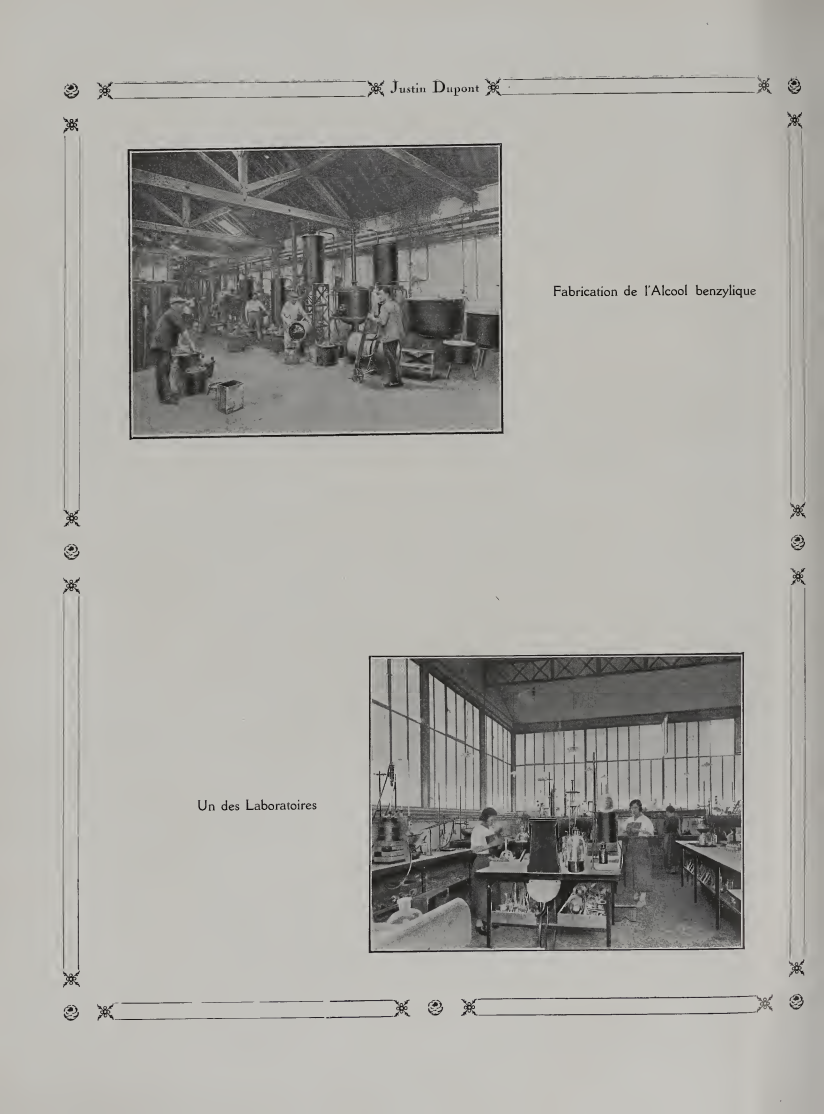
L'eau nécessaire au service de l'Usine est puisée en Seine et emmagasinée dans un vaste réservoir en béton armé, d'où elle est distribuée dans les divers services. Avant l'établissement de cette prise en Seine, l'eau était fournie par un puits foré à grande profondeur. Cette installation a été conservée pour certains usages particuliers, à cause de la qualité et de la température constante de l'eau qu'elle fournit.

La force motrice actionnant les diverses machines est empruntée au Triphasé d'Asnières, qui livre aux trois transformateurs de l'usine le courant triphasé 50 périodes à 5.500 volts. Le courant, ramené à 220 volts, est utilisé par 45 moteurs de diverses puissances, chaque appareil ou groupe d'appareils possédant son moteur propre.

La vapeur nécessaire au chauffage et aux diverses opérations de la fabrication est produite par trois chaudières Babcock, d'une surface de chauffe de 280 mètres carrés.

Les machines comprennent des pompes à vide, des compresseurs, des machines à glace, des broyeurs, des malaxeurs, des pompes. Un personnel de spécialistes disposant d'un atelier de mécanique convenablement équipé, assure l'entretien de ce matériel, ainsi que l'installation des appareils spéciaux à l'usine.

Les laboratoires de chimie sont les organismes vitaux d'une semblable affaire: laboratoires de recherches, où se poursuivent les études conduisant à la découverte de composés odorants nouveaux; laboratoires d'analyse des matières premières; laboratoires de mise au point des fabrications; laboratoires de contrôle des produits fabriqués. Le nombre des matières premières employées est très élevé. Elles consistent aussi bien en produits dérivés de la distillation de la houille ou de la carbonisation du bois, en gros produits chimiques, organiques ou minéraux, qu'en huiles essentielles d'origine végétale, dont les constituants servent de point de départ à des réactions chimiques. Quant aux produits fabriqués, leur nombre est plus grand encore. L'Usine d'Argenteuil prépare actuellement plus de cent vingt dé-



Fabrication de l'Alcool benzylique

Un des Laboratoires

rivés différents. Rien n'est négligé pour que ces divers services soient munis de tous les moyens de travail les plus modernes et les plus perfectionnés.

Un service particulier s'occupe de contrôler, au point de vue de leurs propriétés odorantes, les produits fabriqués qui ont déjà subi l'examen chimique. Il a également dans ses attributions l'étude, en vue de leur application à la parfumerie, des corps nouvellement obtenus dans les laboratoires de recherches.

Grâce à la bonne disposition des installations, le personnel se trouve réduit à cent employés et ouvriers, au nombre desquels se trouvent quinze chimistes et aide-chimistes.

***

Les Etablissements Justin Dupont ont apporté leur contribution au magnifique développement de l'industrie des parfums synthétiques, au cours de ces vingt dernières années. Il n'est pas possible de donner une nomenclature complète des produits définis qu'ils préparent. Le plus grand nombre d'entre eux, en effet, ne sont pas livrés à cet état de corps définis. Ils sont fournis à la clientèle sous la forme d'associations plus ou moins complexes de corps odorants, dont l'emploi est plus aisé.



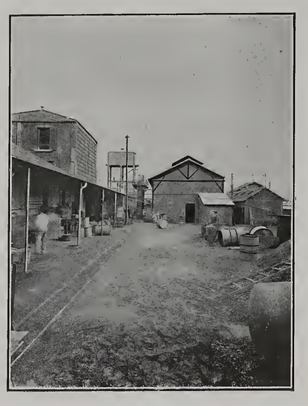
Fabrication du Cyanure de benzyle

Dès sa fondation, la maison s'est occupée de la préparation d'un certain nombre de composés jusqu'alors inconnus ou non employés. De ce nombre sont les benzoates et phénylacétates des alcools terpéniques, géraniol, linalol, rhodinol, terpinéol; le salicylate de benzyle.

Plus tard, l'usine d'Argenteuil a été une des

premières à préparer l'hydroxycitronnellal, employé dès 1910, sous le nom de Phixia. Elle a offert à la savonnerie, en 1911, le diphénylméthane. Plus récemment, sous le nom d'Indolène, elle a préparé un dérivé particulier de l'indol, qui possède la caractéristique odorante de ce composé, sans donner les colorations intenses qui en rendent presque impossible l'emploi. Par une voie analogue a été obtenu le Scatolène, à partir du scatol.

A la même époque, a été offert, sous le nom d'Argéol, un produit donnant avec une grande intensité l'odeur caractéristique de la fleur d'oranger et n'ayant pas les inconvénients de l'anthranilate de méthyle. Enfin, tout récemment, a été mise sur pied la fabrication du Rhodinol J. D., reproduction synthétique du rhodinol naturel.



Une des Cours

Parmi les produits de fabrication courante, citons ceux dans lesquels la maison est spécialisée : l'anéthol, l'alcool cinnamique, l'acide cinnamique et ses éthers ; de nombreuses aldéhydes et cétones aromatiques ; le linalol et l'acétate de linalyle, le géraniol et ses éthers ; les cétones à odeur de violette et leurs homologues ; la benzylidène acétone, le vanillal.

Lorsqu'il s'est agi pour l'industrie chimique française de prendre part à la « guerre des gaz », les usines de parfums synthétiques se sont trouvées les premières sur pied. C'est ainsi que les Etablissements Justin Dupont ont été conduits, dès 1915, à monter la fabrication du chlorure de benzyle, qui n'existait pas en France avant la guerre. Une partie de ce chlorure de benzyle a été transformée en alcool benzylique, produit requis pour les fabrications de l'aviation. Ces installations ont été, depuis, conservées et améliorées, et, aujourd'hui, la préparation de l'alcool benzylique et des éthers benzyliques, du cyanure de benzyle et de l'acide phénylacétique, est une des spécialités de l'usine d'Argenteuil.

Parmi les associations de corps odorants dont nous parlions plus haut, le Jasmin invar, le Jasmin nouveau, la Rose J. D., le Muguet fleur, le Muguet de Mai, le Lilas invar, le Lilas nouveau, le Narcisse D., l'Œillet, le Lys J. D., la Violette invar, la Fleur d'Oranger invar, sont au nombre des plus appréciées.

⁂

La maison a pris part, depuis 1904, à presque toutes les Expositions à l'étranger, et y a obtenu les plus hautes récompenses. Son organisation commerciale s'étend dans le monde entier et la plus grande partie de ses ventes se traite sur les marchés étrangers.

Le bien-être du personnel est l'objet d'une attention constante. Il a été notamment organisé un service de primes à l'ancienneté et d'allocations pour charges de famille.

ETABL. ALBERT VERLEY

Les Etablissements Albert Verley existent virtuellement depuis 1892, époque à laquelle leur propriétaire, M. Albert Verley, a commencé ses travaux dans l'usine de la Société anglo-française des Parfums, à Courbevoie.

La firme s'occupe de la fabrication de tous les produits synthétiques et de certains dérivés des essences naturelles qui ont trait à la parfumerie et à l'alimentation. Elle s'est spécialisée principalement dans la préparation des parfums nouveaux, découverts par M. Verley au cours de ses recherches de chimie organique, et des substances dont la fabrication délicate exige des connaissances techniques spéciales.

En dehors des méthodes nouvelles qui ont été publiées par M. Verley au cours de ses publications scientifiques et de la prise de divers brevets, la firme possède, en outre, des procédés secrets de fabrication, résultat de trente années d'expériences, qui lui assurent une prépondérance indiscutable dans la préparation de certains corps spéciaux.

Un outillage moderne et très perfectionné permet de réaliser aisément les problèmes les plus compliqués qui se présentent dans la chimie des parfums. En particulier, on sait quelle importance présentent, en chimie organique, les distillations fractionnées. Il a fallu des années d'expérience aux raffineurs d'alcool pour leur permettre d'obtenir le trois-six entièrement neutre, applicable à tous les usages de la parfumerie et de l'alimentation. Il n'a été possible d'obtenir ce résultat que par l'emploi de colonnes à rectifier ayant 15 mètres de hauteur.

Nous appliquons des principes analogues à la purification de nos produits, et nous avons réussi à installer des colonnes de 15 mètres de hauteur, basées sur un principe très énergique de séparation de vapeur et travaillant sous un vide de 4 millimètres.

De l'avis de techniciens spécialisés qui les ont vus fonctionner, nos appareils distillatoires sont certainement les modèles les plus parfaits dans le genre, puisqu'ils permettent de séparer complètement deux substances, qui n'ont que 5 à 6° d'écart dans leur point d'ébullition.

Ces principes sont particulièrement précieux pour permettre d'obtenir l'alcool phényléthylique complètement exempt des éthers oxydes qui l'accompagnent ... le citronellol exempt d'iso pulégol — le rhodinol exempt de menthone — le nérol complètement exempt de terpènes et de sesquiterpènes.

Nous donnons ci-après la liste de nos produits spéciaux, qui ont été particulièrement appréciés de la clientèle.

1° Les alcools de la série grasse et leurs éthers.

Alcool octylique. — Acétate, propionate et butyrate d'octyle.

Alcool nonylique (odeur d'orange). — Acétate nonylique (note de Jasmin).

Alcools décylique, undécylique, duodécylique.

Ces trois derniers alcools sont intéressants pour adoucir les compositions et fixer le parfum. En particulier, l'alcool duodécylique, dont le prix est peu élevé, peut rendre de très grands services dans ce sens.

2° Les aldéhydes de la série grasse.

Aldéhydes octylique, nonylique, décylique, duodécylique, méthylnonylacétique, etc.

Ces aldéhydes, que nous avons introduits les premiers dans le commerce de la parfumerie, il y a une quinzaine d'années, prennent de jour en jour une plus grande extension, grâce à la forme stabilisée sous laquelle nous avons réussi à les obtenir. En effet, sous cette forme (hémi-acé-

tals), l'odeur des aldéhydes est beaucoup moins brutale, et leur parfum plus résistant et plus tenace.

3° **Les alcools terpéniques.**

En dehors du géraniol de citronelle, du linalol, du terpinéol, du rhodinol, nous recommandons :

1° Notre géraniol palmarosa (qui, d'après nos travaux, constitue probablement un iso-mère stéréo-chimique du géraniol de citronelle) ; mais il possède un parfum beaucoup plus tenace et une note beaucoup plus rosée que ce dernier.

2° Le nérol. Ainsi qu'il résulte de nos publications et brevets, ce produit est un iso-mère de position de géraniol. Son odeur franchement rosée et très fraîche amène chaque jour les parfumeurs à le substituer au rhodinol, dont la note est moins définie, et dont le prix est plus élevé, à cause du haut cours de l'essence de géranium bourbon.

3° Le rhodinol droit est aussi employé en remplacement du rhodinol gauche du géranium. Son odeur est beaucoup plus vive que celle de ce dernier.

4° **Ethers terpéniques.**

Les premiers éthers terpéniques ont été préparés par nous à Courbevoie et offerts sous le nom de Rose Mousse, Rose Thé, etc.

Les procédés de fabrication utilisés à cette époque exigeaient l'emploi de tri-chlorure de phosphore et laissaient dans les produits fabriqués des traces de dérivés chlorés qui nuisaient à leur conservation. Depuis une dizaine d'années, nous employons une nouvelle méthode, que nous avons découverte, et qui évite entièrement l'emploi de tous dérivés chlorés, et même de toute trace d'acide.



Les éthers ainsi obtenus sont remarquablement stables et ne se décomposent ni en solution alcoolique, ni sous l'influence de la lumière. Même les valérianates de géraniol, de nérol, de rhodinol,

de linalyle, etc., dont l'odeur est particulièrement intéressante, peuvent être utilisés en toute sécurité.

Nous citerons également le benzoate de linalyle, que nous préparons avec le titre de 9.5 o/o. Nous sommes les premiers à offrir un produit distillé blanc; jusqu'à présent, il n'avait pas été possible de purifier cette substance par distillation, parce que la moindre trace d'impureté en détermine la décomposition.

Nous recommandons également le butyrate de géranyle, le butyrate de linalyle, qui est un élément constituant les plus intéressants de la bergamote.

Le propionate de citronellyle possède une odeur fraiche et particulièrement fine.

Les éthers du terpinéol, tels que le propionate, le butyrate, ont également un gros intérêt.

5° **Série benzylée.**

Parmi les produits bien connus de cette série, nous recommandons le propionate de benzyle, qui est le complément indispensable de l'acétate de benzyle dans les compositions de Jasmin.

6° **Série phényléthylée.**

Nous recommandons spécialement les éthers de l'alcool phényléthylique, qui sont tous intéressants pour obtenir des notes originales.

Le formiate de phényléthyle (odeur de jacinthe fleurie).

Le valérianate de phénylacétyle (odeur de pomme calville).

L'aldéhyde phénylacélique, qui appartient à la même série, est préparée dans notre usine par une méthode nouvelle, qui donne un produit extrêmement pur, d'une note très fleurie, et dont le prix de revient nous permet de livrer à très bon compte.

La phénacétone possède également une odeur de jacinthe, mais qui convient admirablement en savonnerie, à cause de son grand rendement et de son prix très bas.

7° **Série cinnamique et phénylpropylique.**

En dehors des alcools bien connus, certains éthers de cette série sont utilisés à cause de leur odeur tout à fait originale. Par exemple, le propionate de cinnamyle sent la pomme reinette.

8° **Fixateurs.**

Un bon fixateur doit avoir les propriétés suivantes:

Posséder un point d'ébullition très élevé, qui permette au parfum de s'évaporer très lentement;

Avoir une odeur douce et tenace, qui se marie convenablement avec le parfum que l'on désire fixer.

Le benzoate de benzyle n'est pas un fixateur.

Nous recommandons:

Le cinnamate de phényléthyle, le phénacétate de phényléthyle pour les notes rose.

Le phénylacétate de citronellyle pour les notes fleur d'oranger.

Le cinnamate de terpényle pour les notes lilas.

Le benzyl iso eugénol pour les notes œillet et vanille.

Les irénias alpha et béta pour les notes violette.

9° **Produits originaux.**

Nous citons ci-après quelques-uns des principaux produits de notre fabrication, que nous avons découverts.

Irénias alpha et béta: odeur très tenace et très intéressante de safran et d'iris, indispensable pour les compositions.

Ionate de méthyle: note amère toute spéciale de violette et de réséda.

Iridate de méthyle: fixateur d'iris.

Farnésol A. V.: cette substance est, en réalité, le dihydro-farnésol, dont nous avons découvert la constitution, et que nous avons réussi à reproduire par synthèse.

C'est le corps le plus intéressant de tous les alcools sesquiterpéniques. La base idéale de tous les parfums d'ambre.

Citranol : acétal cyclique de la série terpénique qui possède une odeur fleurie de miel.

10° **Dérivés des essences naturelles.**

Les essences déterpénées sont une de nos spécialités les plus appréciées. On se figure généralement qu'un simple fractionnement dans le vide suffit pour déterpéner une essence, et certains constructeurs offrent même des appareils spéciaux pour la déterpénation. Le fait est que ces méthodes sommaires sont loin de remplir le but proposé.

Par exemple, si on déterpène ainsi l'essence de citron, on ne manque pas d'enlever avec les terpènes l'aldéhyde octylique et nonylique, et certaines proportions de l'acétate de lynalyle, qui sont indispensables pour obtenir le parfum complet de citron.

Nous avons étudié une méthode de déterpénation nous permettant d'obtenir le parfum complet de chaque essence entièrement débarrassée, des terpènes et des sesquiterpènes.

Nos citron-bergamote et petit-grain déterpé-



nés sont actuellement employés par les premières maisons de parfumerie.

Nous appliquons nos méthodes également à la préparation:

Du **Labdanol,** principe odorant de la racine du labdanum. Ce produit, qui est à peine coloré, est indispensable maintenant à tout parfumeur dans ses compositions fines.

Du **Vétyvérol,** principe odorant de l'essence de vétyver bourbon.

Du **Santalol,** principe odorant de l'essence de santal.

Enfin, l'**Ylangol,** que nous venons d'étudier, est un concentré d'essence d'Ylang-Ylang, qui, débarrassé de tous les éléments qui accompagnent les essences d'Ylang, même les plus fines et qui nuisent à la qualité du parfum, peut se comparer comme qualité aux meilleures essences de Manille, mais leur est supérieur comme concentration.

II° **Compositions de parfums naturels et synthétiques associés.**

Nous sommes maintenant en possession de plusieurs centaines de produits synthétiques nouveaux, et afin de faciliter l'emploi de ces produits, nous avons étudié très soigneusement et établi une série de compositions, tant pour les extraits que pour les savons.

Chacune de ces compositions a été observée pendant plus d'un an, afin que nous ayons la certitude de sa fixité et de sa stabilité, tant à l'état pur qu'en solution alcoolique.

En ce qui concerne les compositions de savonnerie, on sait que certains parfums n'ont aucune résistance au savon, tandis que d'autres, beaucoup plus résistants, ressortent à l'emploi, et il arrive souvent que l'odeur d'une composition n'ait plus du tout la note primitive lorsqu'elle a été employée dans le savon. Pour obtenir une bonne composition en savonnerie, il faut que chaque produit ait été soigneusement étudié et que sa résistance aux alcalis ait été bien déterminée. C'est seulement en opérant de la sorte qu'on pourra obtenir des parfums de savons qui auront de la finesse.

Toutes nos formules ont été établies avec les précautions que nous venons d'indiquer.

Nous recommandons spécialement notre jasmin, lilas, muguet, fleur d'oranger, etc., qui ont fourni des résultats absoluments probants.

Nous faisons également observer qu'on trouvera dans toutes nos formules une note originale provenant de ce que nous établissons toujours nos parfums à la base de substances synthétiques inconnues, ou très peu connues.

Les prix ont été établis en tenant compte uni-



quement du prix de vente des produits naturels et des produits synthétiques employés, sans aucune majoration, de sorte que le parfumeur qui les utilise a la certitude que son prix de revient est le même que s'il avait préparé lui-même la composition que nous avons étudiée pour lui.

Toutes les matières premières naturelles que nous y incorporons sont de première qualité, et leur pureté est contrôlée dans nos laboratoires d'analyse.

12° **Produits d'alimentation.**

Une branche très importante de notre industrie est la préparation des matières premières qui sont utilisées dans les produits d'alimentation.

Nous fabriquons en grand l'acétate d'amyle, les butyrates d'éthyle et d'amyle, les valérianates, etc.

Nous préparons également toute une série d'essences déterpénées à base de fruits frais, pour les liqueurs et les limonades. Nous avons également découvert des éléments donnant l'odeur de pêche et de fraise et avons été les premiers à les offrir sur le marché. Quoique nous ayons des concurrents qui préparent maintenant ces produits, qui sont vendus sous le nom d'aldéhydes C. 14 et C. 16, nous recommandons à nos clients de s'adresser à nous pour leurs besoins pour ces deux matières premières, que nous leur fournirons à l'état de pureté complète et à un prix toujours inférieur à celui qu'ils pourront obtenir.

Notre distillerie de Bordeaux prépare spécialement les essences de lies de vin naturelles et toute la série des produits naturels qui servent de base aux essences de fruits, les essences de cognac, essence de rhum, etc.

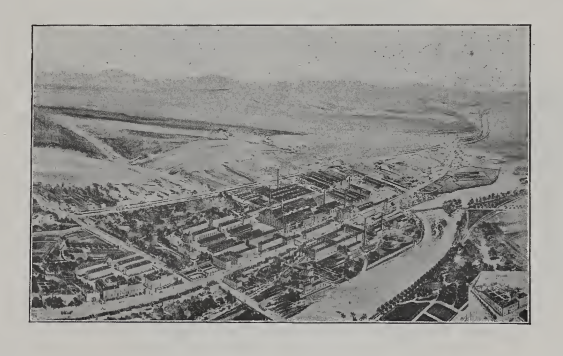


CRISTALLERIES
DE BACCARAT

Les « Cristalleries de Baccarat » ont lancé depuis plus d'un quart de siècle, le flacon cristal pour la vente des parfums; elles ont contribué dans une large part à l'orientation des présentations luxueuses dans cette industrie si française de la Parfumerie. L'usine de Rambervillers est exclusivement affectée à cette fabrication spéciale qui occupe un nombre important d'ouvriers.

Les modèles les plus variés sont produits par les « Cristalleries de Baccarat ». C'est par centaines de mille que ses flacons sont expédiés dans tous les pays du globe.

Les « Cristalleries de Baccarat » sont plus que centenaires, leur origine remontant à 1765. Elles ont participé avec succès à toutes les manifestations artistiques et elles sont « Hors Concours » depuis l'Exposition Universelle de 1889.



LES ÉTABLISSEMENTS

MARCEL FRANCK



Salle d'Échantillons

C'est dans un très modeste magasin, avec une seule arrière-boutique pour atelier, que M. Léopold Franck fonda, en 1882, la fabrique de vaporisateurs actuellement connue sous le nom de « Marcel Franck ».

Industrie quasi-familiale, embryon dans lequel

nul ne pouvait deviner ce que deviendrait ce nouveau-né une fois grandi.

Lentement, mais sûrement, les bons principes de travail de l'époque, honnêteté et labeur, poussèrent la nouvelle maison sur la voie du succès, et la tache claire de la renommée s'étendit bientôt autour de ses articles.

Mais ce n'est qu'après la mort de son père que M. Marcel Franck, son plus actif collaborateur. prit la tête de la maison et donna au développement de son industrie une impulsion toute nouvelle.

Convaincu que pour réussir il fallait avant tout livrer des articles irréprochables, M. Marcel Franck sut s'attacher une main-d'œuvre fidèle, soigneuse et bien éduquée.

Son goût sûr et discret lui fit rechercher les modèles ayant une réelle beauté et une élégance de bon ton, laissant de côté les articles d'un genre aussi discutable qu'éphémère. Rien de ce qui éblouit pour ne laisser qu'un souvenir vite effacé, une fois la vue devenue nette.

Les modèles qu'il crée avec le concours de nos meilleurs artistes verriers, le fini parfait de sa fabrication, si difficile à atteindre, portent l'industrie de M. Marcel Franck dans les hautes sphères de l'art.

Au point de vue commercial, cette maison s'inspire des principes les plus en honneur à notre époque. Le mot d'ordre est de ne fournir que des articles qui vaillent leur prix, de rendre service aux clients, d'aller au devant de leurs désirs.



Salle de Montage

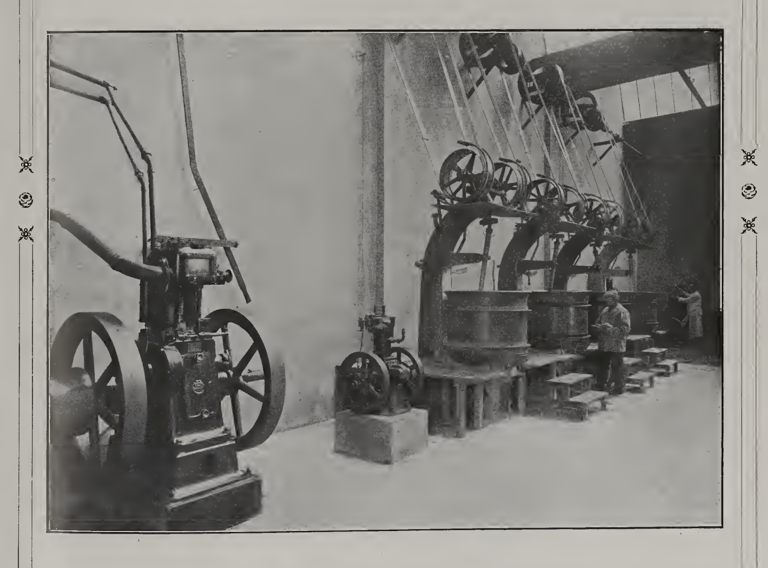
Une organisation toute moderne, qui suit chaque jour les progrès réalisés dans l'industrie et le commerce, est le facteur précieux qui lui permet d'atteindre ce but.

La Maison Marcel Franck a, grâce à ces principes, conquis la première place parmi les fabriques françaises de vaporisateurs.

C'est sur tous les points du globe que ses articles sont répandus et que les nouveautés sans cesse renouvelées représentent dignement le bon goût et l'art dans l'industrie française.

HARMELLE SALARNIER

(Crème Béatrice)





Il y a une vingtaine d'années que la Parfumerie Harmelle a lancé sur le marché de la Parfumerie française une crème de beauté sous la dénomination de Crème Béatrice. Est-ce en souvenir de la Reine de ce nom réputée pour la blancheur de sa peau ? L'histoire ne le dit pas. Mais un fait est certain, c'est que le succès a daigné sourire à ce produit par le visage de multiples admiratrices. Elles lui doivent sans nul doute l'éclat de leur teint.

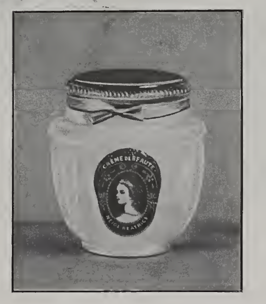
Enhardi par ce résultat flatteur, M. J.-B. Salarnier, qui est depuis longtemps propriétaire de cette Maison lyonnaise, a créé successivement des crèmes plus soignées au point de vue de la qualité et de la présentation. Vous en jugerez du reste par les pots à crème reproduits d'autre part. Ces crèmes baptisées Secret de Reine — Neige Béatrice — Sortilège — Osibelle — se disputent la faveur féminine. A telles enseignes, qu'il a fallu augmenter considérablement les moyens de production pour répondre a la demande.





Les moteurs nécessaires pour actionner les batteuses qui figurent sur la gravure développent une puissance totale de 40 chevaux. Chaque fabrication met en œuvre près de quatre mètres cubes de crème.

Ces quelques chiffres sont significatifs et suffisent à prouver la valeur des produits de la Maison Harmelle - Salarnier



PARFUMERIE VIOLET

Cent ans ! C'est un bel âge pour une industrie. Il lui est aussi difficile de l'atteindre qu'à un simple mortel. Ce rare privilège est réservé à la « Parfumerie Violet » qui va pouvoir célébrer bientôt son centenaire.

Dans notre vie moderne si enfiévrée, où tout passe et s'efface, il est cependant des choses qui restent, ce sont justement les plus anciennes parce qu'elles ont pour elles la durée. Un siècle ! cela compte tout de même. Or, depuis une centaine d'années, le nom de Violet est partout connu comme celui d'un des premiers parfumeurs de Paris. Et cependant, sa vogue prend aujourd'hui un nouvel essor.



Il n'est aucun de ses produits qui n'atteste la supériorité de sa fabrication. Le savon royal de Thridace, par exemple, invention de Violet, tant de fois imité, mais en vain, par de peu scrupuleux concurrents, jouit encore d'une faveur très grande, grâce à sa nouvelle présentation. Sa qualité s'est améliorée, et son costume s'est modernisé. Il plaît toujours.

Raconter le passé de la « Maison Violet » nous entraînerait à remonter dans l'histoire au temps de l'Empire et des Cours Impériales et Royales, dont elle était un des fournisseurs attitrés. Ses archives foisonnent des souvenirs de ces temps disparus. Brevets dûment scellés et apostillés, lettres de félicitations et autographes princiers nous ont été montrés au cours de notre visite. Les propriétaires de la marque gardent précieusement ces trophées. Ce sont leurs titres de noblesse.

Comme la plupart des anciennes parfumeries françaises, la « Maison Violet » a dédaigné la publicité. On peut lui en faire reproche. Il ne suffit pas, en effet, pour affirmer et soutenir sa réputation d'industrie d'élite, de participer aux Expositions, quelle que soit la perfection des articles produits. Cette certitude que vous pouvez avoir comme fabricant, il faut l'imposer au public toujours méfiant par ignorance.

Aux grandes manifestations industrielles que furent les Expositions universelles de Paris en 1851, 1867, 1878, la « Firme Violet » obtenait sans effort les plus hautes récompenses. Hors concours et membre du Jury en 1889, elle entrait en lice à l'Exposition de 1900, pour obtenir le Grand Prix. A l'étranger, Vienne, Saint-Louis, San-Francisco, sa présence lui valait semblable moisson de lauriers. Elle eut même une fois l'extraordinaire surprise d'être lauréate sans avoir rien exposé. Le fait est assez rare pour mériter d'être signalé.

Nous avons eu la faveur de visiter les usines Violet. Sans être initiés aux secrets de la fabrication, nous sommes demeurés émerveillés par la perfection du matériel et de l'outillage. L'organisation du travail témoigne la haute valeur industrielle de l'entreprise. Les directeurs ont eu l'amabilité de nous confier quelques photographies des usines prises il y a une quarantaine d'années. Quels changements survenus depuis ! Quelle métamorphose s'est opérée ! A cette époque-là, elles représentaient déjà le « nec plus ultra ». Aujourd'hui, le même souci de bien faire a conduit les chefs à adopter l'outillage le plus moderne et le plus perfectionné.

Chacune des nouvelles créations de la « Parfumerie Violet » ajoute un fleuron à sa couronne. Attachée aux traditions qui ont établi sa renommée, elle s'efforce à ne présenter à sa clientèle mondiale que des montages d'une valeur artistique indéniable et d'un goût bien parisien. Vous connaissez tous ses délicieux parfums « Les Sylvies », Pourpre d'automne », et le dernier né « Sketch », tous si magnifiquement présentés. Les Eaux de Cologne, la Crème Farnèse, les raisins en étuis tournants à poussette, et la nouvelle boîte plate de poudre compacte, véritable bijou, se disputent la faveur de toute femme vraiment élégante.

MM. Jean et Pierre Alexandre sont les administrateurs délégués de l'actuelle Société commerciale qui possède et dirige la « Parfumerie Violet » vers des destinées toujours plus glorieuses. Nous les remercions de la bonté qu'ils ont eue de nous laisser visiter leurs établissements.

Nous sommes redevables à leur obligeance de pouvoir reproduire la vue de leur stand à l'Exposition de 1900, un des clichés artistiques employés pour la publicité de « Sketch », la plaquette représentant le raisin en étui tournant, et des dessins de leurs jolis flacons.

La publicité, jadis dédaignée par la « Maison Violet », entre actuellement dans sa ligne de conduite. Elle s'en trouve bien, et la clientèle féminine est heureuse de répondre à un appel si justifié.

J. P. H.


Savon Lesvigant
PARIS FRANCE

CRISTALLERIES DE NANCY

Société anonyme au capital de 4.000.000 francs.

Siège Social
et Usines à Nancy

Dépôt à Paris
47, rue Le Peletier



Les Cristalleries de Nancy

En 1918-1919 et 1920, le développement de la Parfumerie de luxe était entravé par l'insuffisance de la production des flacons de luxe. Cette production était disséminée dans diverses usines et les maîtres de verrerie ne lui donnaient pas, à cette époque, une importance suffisante, soit parce que les destructions ou désorganisations de la guerre leur avaient retiré une partie de leurs moyens, soit encore, peut-être, parce qu'ils n'avaient qu'une confiance relative dans la durée de prospérité inouïe de la Parfumerie de luxe.

C'est alors, en 1920, qu'un spécialiste, M. Bayet,

fonda la Société des Cristalleries de Nancy. — Connaissant parfaitement l'importance des besoins. il vit grand et créa de toutes pièces une



usine puissante dotée des moyens de fabrication les plus perfectionnés.

Le succès couronna les efforts de M. Bayet, et le développement de sa fabrication fut si rapide qu'elle emploie maintenant près de 1.000 ouvriers et employés et occupe le premier rang dans la production mondiale du flacon de luxe. — Nous croyons savoir que le programme d'agrandissement et de perfectionnement n'est pas épuisé et que de nouveaux moyens de fabrication s'ajouteront bientôt à ceux qui existent.

Les Cristalleries de Nancy ont 3 fours à 12 creusets et en construisent actuellement deux autres. Ces fours, du type le plus moderne, ont une régularité de marche à peu près parfaite, grâce à un personnel technique stable et à des moyens de contrôle de la température bien au point.

Les matières premières entrant dans la composition du cristal et du demi-cristal sont surveillées avec précision par un ingénieur-chimiste disposant d'un laboratoire. — La même surveillance est exercée sur les terres avec lesquelles sont faits les creusets et les pièces réfractaires des fours.

Les creusets et pièces réfractaires sont fabriqués dans un vaste atelier dont la température régulière est obtenue par la récupération des gaz perdus des fours.

Les matières avec lesquelles on fait le cristal et le demi-cristal, sont dosées et mélangées mécaniquement dans un atelier spécial.

La visite du hall des fours, immense atelier de 1.800 mètres carrés et de 12 mètres de hauteur, laisse une impression d'activité et d'ordre qui ne s'efface pas. — 200 ouvriers verriers y sont employés à la fabrication des flacons.

Nous passons ensuite à la visite de l'atelier de mécanique, où 25 ouvriers disposant d'un outillage perfectionné, fabriquent les moules et toutes les machines-outils de l'usine.

La Taillerie est l'atelier le plus important : 5.000 mètres carrés. Une disposition rationnelle de l'outillage et de la succession des manutentions, permet d'y occuper 600 ouvriers et ouvrières tailleurs et boucheurs.

Le magasin (1.800 mètres carrés) reçoit tous les produits finis. Ceux-ci sont choisis une dernière fois et passent à l'atelier d'emballage.

Ceux qui doivent recevoir une décoration quelconque, sont envoyés à l'atelier de décor, que la



Société possède à Paris, et où elle emploie une trentaine de spécialistes.

Nous avons été frappés par la perfection de

l'organisation et notamment par les méthodes de rétribution du travail qui entraînent irrésistiblement la main-d'œuvre vers une augmentation de

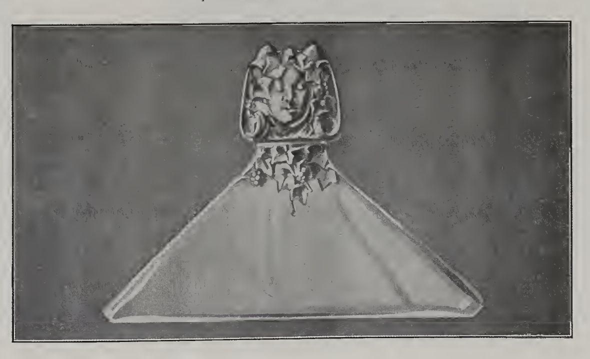


la production et de la qualité du travail. — Un système de primes est combiné avec l'organisation des choix successifs et arrive infailliblement à intéresser l'ouvrier à l'amélioration permanente de sa production tant en quantité qu'en qualité.

Une visite au bureau d'études techniques placé sous la direction d'un ingénieur et au bureau de



dessin et de création de modèles nous a montré que l'organisation des Cristalleries de Nancy est complète et parfaitement adaptée à la production industrielle du flacon de parfumerie.





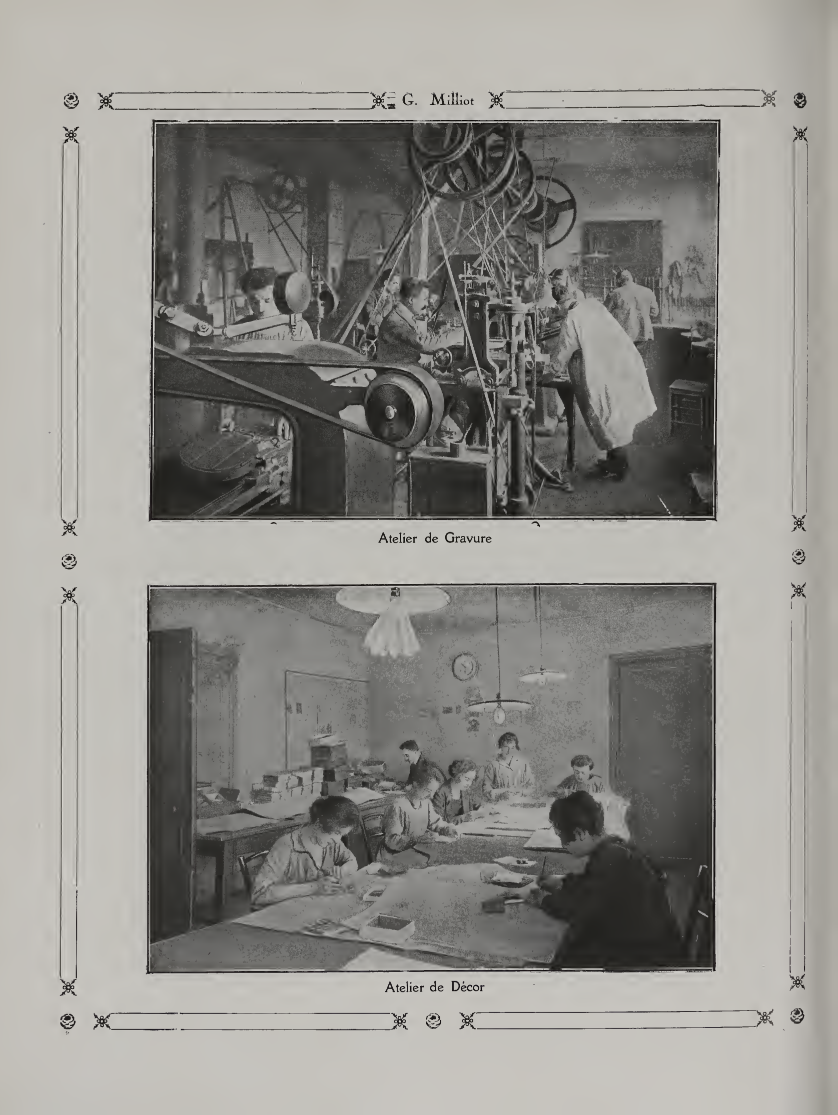

Déposé
Jollivet



CRÉATIONS
DES
Etablissements G. MILLIOT

Gravure - Edition d'étiquettes de grand luxe

64, Rue Amelot
PARIS
Téléphone: Roquette 52-29



Atelier de Gravure

Atelier de Décor

Fondés en 1890 par M. Gaston Milliot, propriétaire actuel de la Maison, ces établissements ont pris très rapidement la première place dans l'édition artistique des étiquettes pour la Parfumerie.

Cette importante Maison, qui occupe dans ses différents ateliers plus de trente ouvriers spécialistes, s'est particulièrement développée depuis 1909, et la progression constante de sa fabrication et la place prépondérante qu'elle occupe, sont la conséquence du soin et du bon goût apportés à l'exécution de ses travaux artistiques.

Sous l'intelligente direction de M. G. Milliot, des dessinateurs créent, inspirés par l'artiste véritable qu'il est, des modèles qui sont appréciés par sa clientèle qui compte parmi les firmes les plus importantes dans l'industrie de la Parfumerie.

Cette Maison s'est attachée à présenter dans chaque modèle nouveau et au fur et à mesure que l'application en était mise au point, tous les procédés les plus récents concernant la décoration de l'étiquette, qui a été élevée à la hauteur d'un art véritable pour certains modèles qui sont, le mot n'est pas trop fort, des chefs-d'œuvre par leur fini et la perfection dans les détails.

Dans les différents ateliers d'impression et de gravure, dix machines automatiques fonctionnent, actionnées par moteurs électriques.

L'atelier de timbrage le plus important comprend quatorze machines qui travaillent à plein rendement, et suffisent à peine à satisfaire aux ordres de l'importante clientèle.

L'atelier de gravure renferme les machines les plus perfectionnées, qui permettent l'exécution des travaux les plus délicats.

Tout le travail préparatoire est exécuté dans les ateliers de la « Maison G. Milliot » qui comprend en outre différents services, qui permettent, depuis la création du modèle en dessin, jusqu'au moment de la livraison, de procéder dans les Etablissements mêmes, à la confection des



Atelier de Timbrage

gravures sur acier, ainsi que l'outillage nécessité par sa production.

Les genres d'étiquettes les plus variés sortent des ateliers de la « Maison G. Milliot » et, dans chaque spécialité, le fini du travail atteint la perfection, qui a consacré le bon renom et la réputation hors classe de la Maison. Les étiquettes or incrustées en ivoire, camées, émail, vieil or et argent, la taille-douce sont les genres les plus courants parmi les modèles fournis.

Les ateliers sont vastes, aérés, et installés de façon à faciliter le travail de chacun.

Pour terminer, M. G. Milliot a obtenu la médaille d'or à l'Exposition de Gand (la plus haute récompense) et est hors concours.



Modèles créés par LE FRISSON

8, *rue Beauregard*

Paris

E. COUDRAY

Edouard Colmant, Successeur

La fondation de la « Parfumerie E. Coudray » remonte à plus d'un siècle.

A l'origine, elle était établie rue Bourg-l'Abbé, dans ce centre de la Mercerie en Gros, où se traitaient des affaires considérables pour l'époque. Sous le Second Empire, le percement du boulevard Sébastopol l'obligea à quitter le quartier pour venir s'installer au cœur même du commerce d'Exportation, 13, rue d'Enghien. Elle y fit édifier un immeuble avec ateliers et laboratoires, et c'est par millions qu'elle expédia dans le Monde entier ses spécialités réputées.

La « Parfumerie E. Coudray » fut, en effet, une des premières à prendre une part considérable à l'Exportation, spécialement dans les Pays d'Amérique du Sud, où M. Coudray Père eut l'occasion de séjourner, durant sa jeunesse.

Le développement continu des affaires amena celui-ci à associer à sa Maison ses deux fils, Edmond et Victor Coudray, et la raison sociale devint E. Coudray et Fils. La mort de M. Victor Coudray, puis, ensuite, celle de M. Coudray Père, laissèrent à M. Edmond Coudray la charge de la Maison. Entre temps, la Parfumerie E. Coudray achetait, à Saint-Denis, un ensemble de terrains et d'immeubles, où elle édifiait une Savonnerie, Parfumerie et Distillerie d'Huiles Essentielles, qui lui permettaient d'assurer dans les meilleures conditions possibles ces fabrications parfaites, qui lui assurèrent une place de choix parmi les Parfumeurs français.

Bientôt, M. Edmond Coudray associait à sa maison son gendre, M. André Darrasse, dont les travaux, dans l'importante Maison de Droguerie, dont il était l'un des chefs, lui permettaient d'apporter à l'industrie de la Parfumerie une valeur scientifique qui fut rapidement appréciée. La raison sociale devint, à cette époque, E. Coudray et Cie.

En 1908, à la mort de M. Edmond Coudray, M. Edouard Colmant, déjà intéressé dans la Maison depuis plusieurs années, devenait associé de la nouvelle Société, sous la firme Darrasse et Colmant. En 1914, à la déclaration de la guerre, M. Edouard Colmant partit dès le premier jour; de son côté, M. Darrasse consacrait à la Croix-Rouge la presque totalité de son temps, et, comme Président de la Chambre Syndicale de la Parfumerie Française, s'efforçait d'aider ses confrères à solutionner les difficultés qui se multipliaient en ces heures graves.

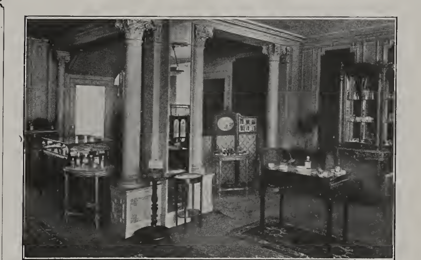
La « Parfumerie E. Coudray » eut à payer un lourd tribut à la guerre. En effet, tous les éléments jeunes de la Maison de Paris et de l'Usine de Saint-Denis furent mobilisés dès la première heure.

A Bruxelles, le Directeur de la Succursale subit durement l'occupation allemande, et, bientôt, les vides se multiplièrent.

En 1915, aux grandes luttes de Champagne, Paul Colmant, sous-lieutenant de chasseurs à pied, était tué en menant ses hommes à l'assaut. Un mois après, dans la même région, M. Edouard Colmant était blessé, à Tahure, par un éclat d'obus. Plus tard, M. André Darrasse perdait son gendre, Pierre Delaunay, et, enfin, Pierre Colmant, sous-lieutenant au 2e zouaves, revenu d'Allemagne comme grand blessé, mourait, au moment où il demandait à partir à l'armée d'Orient.

Toute cette jeunesse, brillant espoir de la Maison, était pleurée de tous.





Parfumerie E. Coudray. — Les Magasins de Paris



Parfumerie E. Coudray. - Les Broyeuses à savon



Parfumerie E. Coudray. — Une Cave à infusions alcooliques



Parfumerie E. Coudray. — Les Magasins de Paris

Après cinq opérations et des mois d'hôpital, M. Édouard Colmant reprenait sa place aux côtés de M. Darrasse, avec la tâche accrue par les vides qui se faisaient douloureusement sentir. Vers cette époque, M. Darrasse était promu chevalier de la Légion d'honneur, et M. Colmant, titulaire de la Croix de guerre, recevait la Médaille militaire.

En 1918, MM. Darrasse et Colmant décidaient de transférer le Siège de la Maison au centre même des commerces de grand luxe, et ils occupaient la presque totalité de l'immeuble, 348, rue Saint-Honoré, près de la place Vendôme.



Parfumerie E. Coudray. — Un Atelier d'étiquetage de l'Usine de St-Denis

A la fin de 1923, M. Darrasse manifestait le désir de se reposer, et, à la date du 1er janvier 1924, M. Édouard Colmant devenait seul propriétaire de cette maison séculaire.

Les traditions de la « Parfumerie E. Coudray » se continuaient avec les mêmes collaborateurs, dont la plupart comptaient de quinze à trente-cinq années de présence. C'est que, de tout temps, un esprit de sympathie et d'entente présida, dans la Maison, aux rapports entre les Chefs et les Collaborateurs, à tous les degrés.

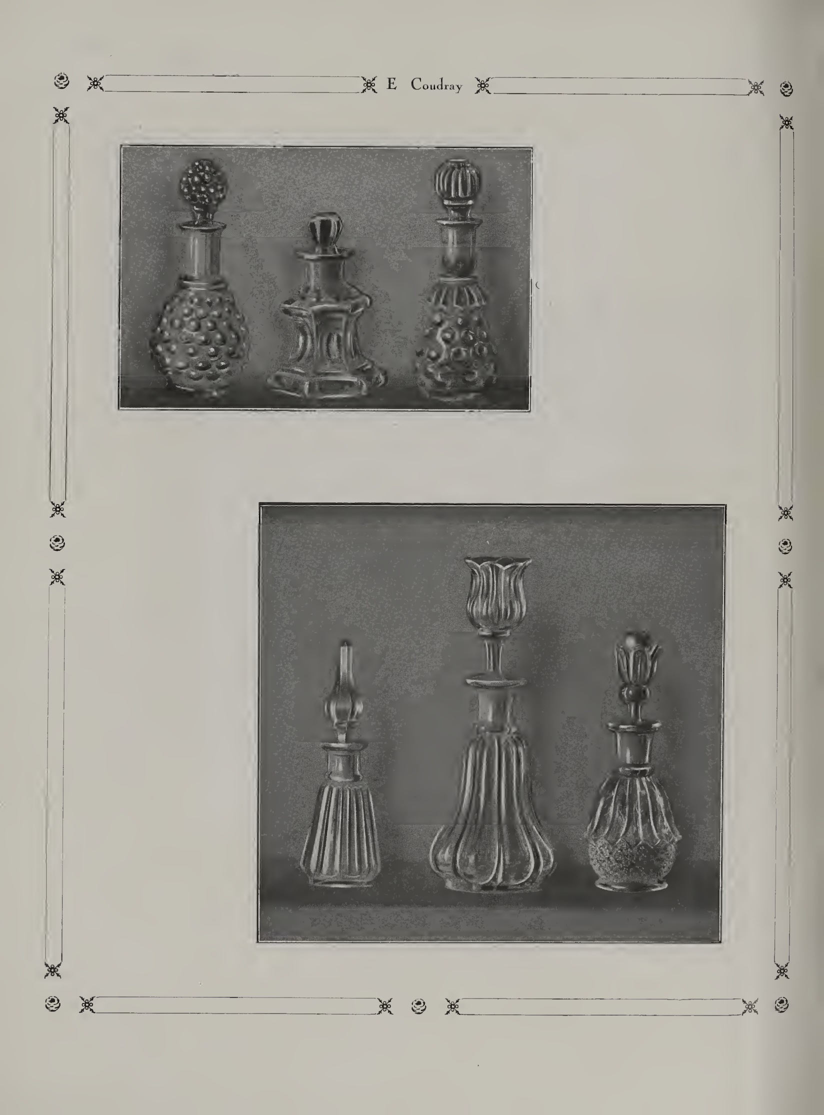
Nombreux furent ceux qui passèrent toute leur existence de travail, soit à Paris, soit à l'usine de Saint-Denis, et les médailles de trente, et même de cinquante années, ne se comptent plus dans les annales de la Maison.

De temps immémorial, les collaborateurs âgés bénéficient d'une pension, sans qu'ils aient jamais eu à effectuer aucun versement, et les événements, heureux ou malheureux, sont ressentis par chacun, comme dans une famille unie.

Les archives de la « Parfumerie E. Coudray » conservent une collection d'étiquettes et de montages, qui révèlent l'évolution curieuse de ses créations, depuis un siècle.

Ses fabrications impeccables lui ont valu, aussi bien en France qu'à l'Etranger, des récompenses de choix aux Expositions internationales, et à Paris, en 1889 et en 1900, elle a été classée Membre du Jury, Hors Concours.

M. Édouard Colmant, chef actuel de la Parfumerie E. Coudray, suivant les traditions qui lui sont chères, et dans le souvenir de ceux qui le précédèrent, s'efforce de développer, selon les exigences modernes, cette Maison, à laquelle il a déjà consacré plus d'un quart de siècle de son activité.





Créations des

PARFUMS DE JOVOY

Paris

P. ROBERTET & CIE

L'usine Robertet occupe, avec sa masse imposante, l'élévation de terrain qui domine, au Sud, la gare P.-L.-M. Elle termine pour ainsi dire, dans cette direction, l'hémicycle de constructions qui épouse la courbe de la montagne et constitue la si originale cité de Grasse.



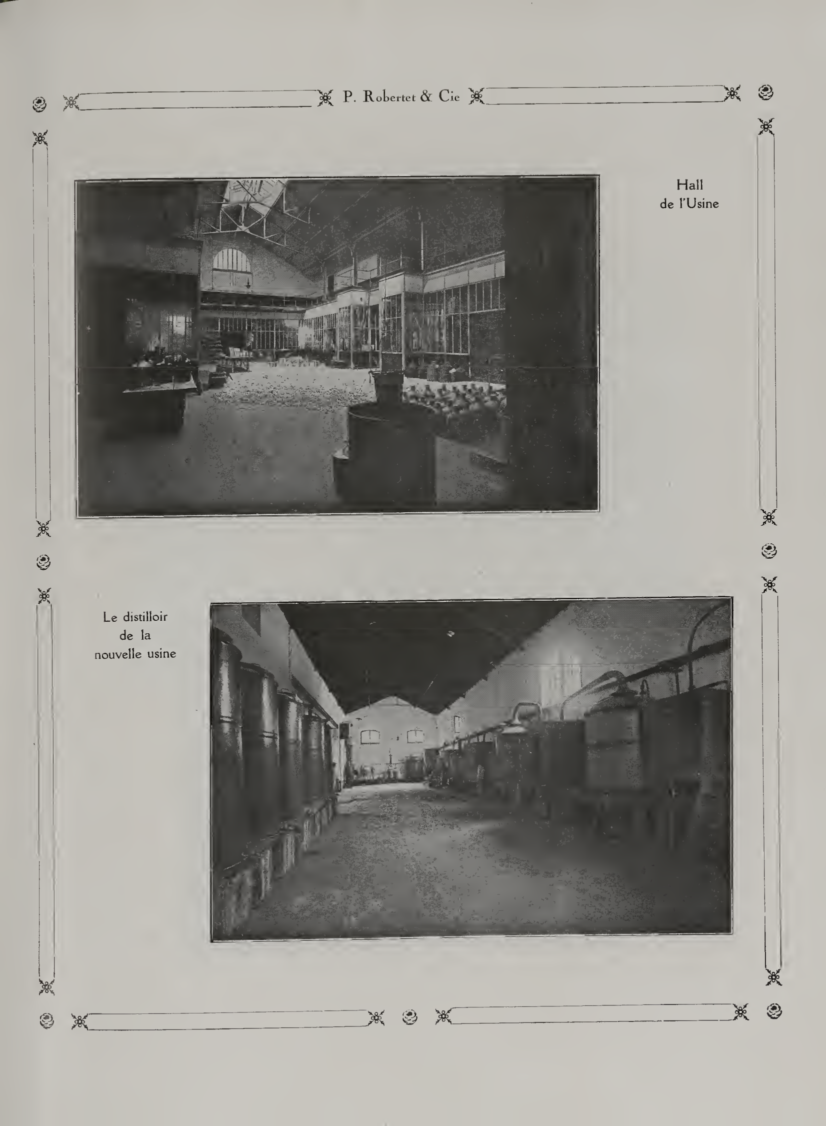
Laboratoire d'analyses

La maison primitive fut fondée en 1850, par M. François Chauve, avec la jolie marque de fabrique : « A la Confiance ». En 1875, M. P. Robertet acheta l'affaire qui prit la raison sociale : Robertet & Cie.

La première usine de la firme fonctionna jusqu'en 1895 aux Capucins, dans un quartier des plus originaux de Grasse. Une série d'aquarelles de l'époque nous a permis de constater l'importance de cette première installation. Nous reproduisons 3 vues qui permettront de se rendre compte par comparaison avec les photographies de l'outillage actuel, des progrès réalisés, en peu d'années, par la maison Robertet dans la technique du travail des matières premières pour parfumerie. L'ancien local de l'avenue des Capucins devenant insuffisant, il fut construit à cette époque, sur le plateau qui découvre la ville, une nouvelle usine qui demeure encore aujourd'hui un modèle du genre. Au milieu d'un véritable jardin d'agrément de 35.000 mètres carrés,



Atelier d'épuration des produits naturels



Hall
de l'Usine

Le distilloir
de la
nouvelle usine

se dresse le corps principal qui ne se laisse deviner de loin que par une série de toits rouges ; au cours de notre visite, en suivant les fabrications les plus diverses, nous découvrons une série de bâtiments indépendants, cachés derrière un véritable rideau de verdure.

Dans le hall central, où nous avons vu en décembre dernier des amoncellements de graisse, sont entassées maintenant des fleurs de jasmin, qui, après avoir été passées à la trieuse automatique, sont descendues dans les sous-sols et réparties dans les 5 ateliers qui assurent la fabrication de la pommade jasmin. Travail fort délicat qui exige l'emploi de graisses épurées depuis le commencement de l'hiver par une série de fabrications minutieuses. Dans ces caves, maintenues toujours à basse température et aérées par de puissantes machines, le travail intérieur se prolongera jusqu'à fin octobre; à cette date, les pommades terminées seront mises dans les batteuses, malaxées jour et nuit avec de l'alcool. Après avoir été siphonés à travers un circuit frigorifique, et soigneusement filtrés, ces extraits ainsi obtenus seront mis au laboratoire des parfums naturels dans des rectificateurs spéciaux qui les transformeront en absolu de pommade, une des spécialités de la Maison. Les ateliers de fabrication d'huile d'amandes et de noyaux, ceux de pulvérisation des bois odorants et des racines d'iris marchent à plein rendement et après les avoir rapidement traversés, nous arrivons au distilloir, un des principaux organes de l'usine.

Par toutes les matières premières attendant leur transformation, par les puissants appareils qui en couvrent environ 350 mètres carrés, cette salle paraît encombrée malgré ses vastes dimensions; nous y voyons recueillir, dans des essenciers dont les formes varient autant que celles des alambics, les huiles essentielles les plus diverses : Patchouli, Vétiver de Java, Costus, Amandes amères, Iris.

Nous quittons le bâtiment principal destiné à des fabrications spécialisées. Cette visite nous permet de visiter les beaux jardins qui entourent l'usine « Robertet ».

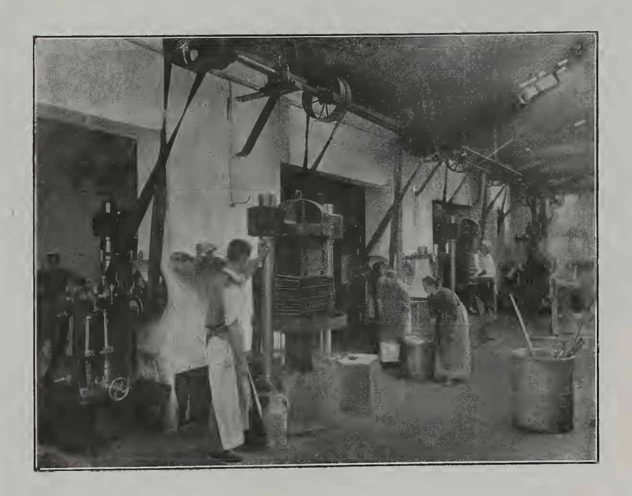
Nous nous trouvons maintenant au fond de la propriété où, au milieu des oliviers, isolée de tous les autres bâtiments, s'élève l'usine réservée au traitement des fleurs par les dissolvants volatils. Parmi toutes les batteries d'appareils, nous avons particulièrement remarqué celles destinées à traiter le jasmin de châssis, et nous avons pu apprécier la qualité du premier absolu de « jasmin de châssis » de l'année.



Salle des batteuses à pommade

BRUNO COURT

Grasse (A.-M.)



La maison Bruno Court figure parmi les plus anciennes Usines de Matières Premières pour la Parfumerie-; son origine remonte à 1812, époque à laquelle elle fut créée par MM. Court et Court fils, puis dirigée par M. Bruno Court, auquel succédèrent MM. Merle Frères.

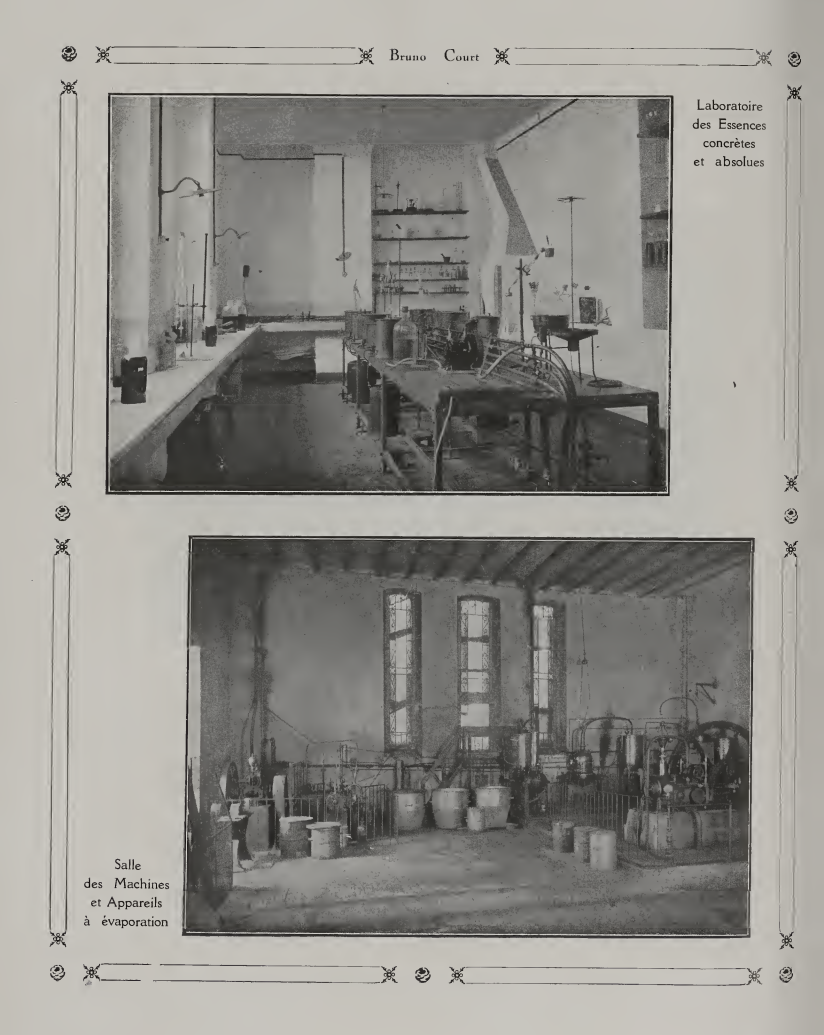
C'est sous l'habileté professionnelle de ces derniers qu'elle obtint la prépondérance sur tous les marchés et particulièrement à l'étranger.

Le 1er janvier 1922 elle fut constituée en Société Anonyme. Cette transformation n'apporta aucune modification à ses traditions et lui permit d'augmenter sensiblement son champ d'action.

Cette Firme plus que séculaire n'a jamais cessé d'apporter un soin jaloux et minutieux dans ses fabrications, lesquelles sont surtout spécialisées en « Huiles Essentielles, Pommades et Essences concrètes et d'Extraction par les Hydrocarbures ».

Ses divers produits réellement réputés sont répandus et justement appréciés dans le monde entier.

Nous reproduisons ici quelques vues des différents Services et Laboratoires de la S. A. Bruno Court, qui ne donnent qu'une faible idée de l'installation moderne dont elle dispose pour mener à bien les nombreuses et délicates opérations nécessitées par le traitement des fleurs.

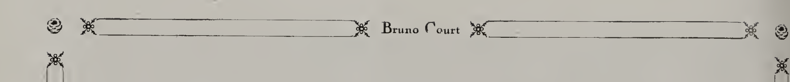


Laboratoire
des Essences
concrètes
et absolues

Salle
des Machines
et Appareils
à évaporation



Une des batteries pour le traitement des fleurs par les hydrocarbures





Laboratoires des Bains-Marie. - Enfleurage à chaud



Créations des

PARFUMS CORDAY

Paris



PARFUMERIE AGNEL

C'est en 1858 que fut fondée à Paris par M. Alexandre Agnel, auquel ses fils ont depuis succédé, la maison de parfumerie qui porte son nom.

Enfant de cette Provence embaumée et fleurie, dont la grande industrie française des parfums est si largement tributaire, il semblait qu'il dût tout naturellement suivre cette voie ; n'avait-il pas emporté avec lui le souvenir de ses myrthes et de ses lavandes, l'arome de ses violettes et de ses roses, ainsi que l'odeur inoubliable de ses jasmins ?

Ce fut, tout d'abord, 66, rue des Petits-Champs, que s'ouvrit au cœur même de la Capitale la première « Maison Agnel ». Dix ans après, elle se transportait, 9, rue Auber, à l'angle de la rue Boudreau. Le succès de cet établissement décidait M. Agnel à ouvrir un magasin nouveau.

Au cours de l'année 1884, il apprit que Mlles Mabille, les filles du danseur qui, sous ce nom avait créé le bal demeuré si longtemps célèbre, allaient renoncer à tenir le café qu'elles dirigeaient, 16, avenue de l'Opéra.

Les vastes dimensions du local lui ayant paru favorables, il y installait sa Maison principale l'année même du départ de Mlles Mabille, tout en conservant la succursale particulièrement élégante et fréquentée de la rue Auber.

Cependant, dès 1872, une usine avait été créée à Paris même, 11, rue Molière, mais elle ne suffisait plus. Les nouveaux locaux de l'avenue de l'Opéra étaient assez importants pour permettre de faire face à cet inconvénient passager : durant quelque temps, une partie de la fabrication put y être transportée, tandis que hors Paris une usine s'élevait. Située à proximité de la gare de Bécon-les-Bruyères, cet établissement industriel présente sa façade aux n°s 125 et 127 du boulevard Saint-Denis, à Courbevoie (Seine) ; il a été inauguré en 1885. L'usine occupe une superficie de 4.000 mètres carrés dont 2.500 sont entièrement couverts par les bâtiments indispensables à la fabrication : ateliers, magasins, entrepôts, etc.

D'autre part, en vue de maintenir aux rapports extérieurs de la Maison toute la rapidité désirable, la direction, le commerce de gros et la comptabilité ont été centralisés à Paris, 3, rue Sainte-Anne.

L'usine de Courbevoie est entièrement consacrée à la production de tout ce qui concerne la Parfumerie. La fabrication du savon de toilette y occupe une place particulièrement importante. Cet article y est traité, en effet, depuis la saponification des corps gras, la « Maison Agnel » ayant estimé nécessaire de n'être tributaire, à cet égard, que d'elle-même.

Une installation spéciale comportant les derniers perfectionnements que la science a mis à la disposition de l'industrie pour la distillation, le

filtrage et toutes les opérations nécessaires à la préparation des Extraits, Eaux de Cologne, de Lavande, Lotions, etc., y est utilisée.

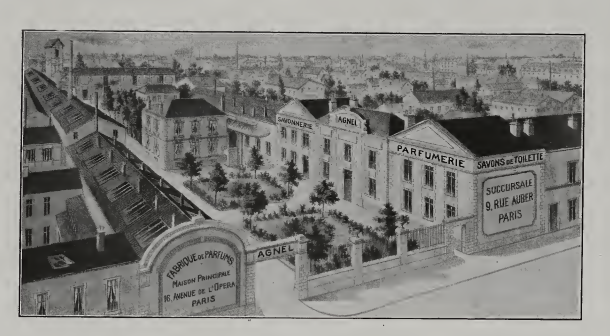
Dans une annexe, au laboratoire des parfums, les infusions anciennes d'ambre, musc, civette, etc., sont traitées dans les conditions les plus favorables avec des soins spéciaux résultant d'une longue expérience et qui assurent l'impeccable tenue de ses parfums si délicats.

Un emplacement important est également destiné à la préparation des Pâtes et des Crèmes de toute nature, objets de recherches techniques constantes et de soins attentifs.

plus complète dans la réalisation des articles et leur présentation.

Au cours de sa carrière commerciale déjà longue, la « Maison Agnel » a eu la bonne fortune d'offrir au public des articles remarquables qui, en lui apportant le succès, ont répandu son nom partout où il y a des femmes et qui savent être belles, c'est-à-dire à la fois dans l'Ancien Monde et dans le Nouveau.

Tout d'abord, nommons la « Poudre Calliflore » : par son parfum exquis, par la variété de ses nuances et leurs gammes savantes, dès son



Un personnel considérable est nécessaire pour assurer la marche et le fonctionnement de l'usine.

Attentive aux intérêts de ses collaborateurs employés et ouvriers, la « Maison Agnel » n'a rien négligé pour se les attacher d'une façon durable. Parmi ces collaborateurs modestes, elle s'enorgueillit d'en posséder qui comptent plus de 30 ans de présence à son service. En dehors de l'intérêt social de cette manière de faire, l'œuvre entreprise et, par voie de conséquence, la clientèle elle-même en recueillent de très sérieux bénéfices ; soins plus vigilants apportés à tous les degrés de la fabrication, développement de l'esprit professionnel du goût et de la conscience dans le travail, expérience acquise et prolongée, tous efforts qui aboutissent à un fini, à une précision

apparition, elle connut une vogue qui depuis n'a cessé de lui être fidèle.

Citons ensuite la « Pâte Agnel », dont nul ne prononce le nom sans qu'aussitôt quelqu'un comme un écho réponde — Beauté des Mains — car tel est, en effet, son synonyme commercial et universel. Sa renommée est mondiale. On la trouve à la fois dans le cabinet de toilette de la coquette la plus exigeante et à la nursery la plus surveillée. Il n'est point jusqu'aux médecins eux-mêmes qui, éclairés sur ses propriétés, n'en prescrivent journellement l'emploi.

Ce souci, pour ainsi dire médical de livrer toujours des produits impeccables, au regard de l'hygiène la plus stricte, tout en ne sacrifiant en rien aux naturelles exigences de son public élé-

gant et raffiné, est une des caractéristiques par lesquelles la « Maison Agnel » a tenu à marquer sa fabrication.

Cette volonté soutenue n'avait pas échappé à



un praticien distingué, le Docteur Jouven, ❊, qui fréquentait ses laboratoires. Certain qu'il était de trouver là des collaborateurs constamment scrupuleux de la parfaite exécution de ses formules, il a tenu à confier à ceux-ci le soin de ses préparations hygiéniques : l'Eau dentifrice du Dr Jouven, sa pâte Leucadontine et divers autres produits dont la « Maison Agnel » possède l'exclusivité, ont retenu l'attention de la Presse médicale française ; à de nombreuses reprises, ses rédacteurs les plus qualifiés, ont montré l'estime toute particulière qu'ils accordent à ces préparations.

N'oublions pas non plus la Chrysmaline, une crème adoucissante pour se raser sans savon et sans eau, que la « Maison Agnel » a été la première à faire en France et qui demeure encore sans égale.

Poursuivant dans ses laboratoires toute une série d'études pour l'Iris et le Jasmin, M. Alexandre Agnel, dès 1885, découvrait un traitement spécial pour obtenir l'essence d'Iris et bientôt il pouvait offrir au public un lait d'Iris qui ne portait pas seulement ce nom consacré par un usage général, mais auquel la racine même de la plante servait réellement de base.

Les Expositions universelles auxquelles sa Maison a participé ont vu reconnaître ses efforts, et de hautes récompenses en 1878, 1889, 1900 (médaille d'or), lui ont été décernées.

Un désir constant de plaire à son public, de suivre l'évolution moderne du goût, en un mot d'être sans cesse « à la page », s'affirme également dans la recherche que la « Maison Agnel » apporte dans ses présentations. A toutes, elle a voulu imprimer son cachet personnel ; ses modèles de flacons, soit qu'ils empruntent comme le « Matin d'Eté », la « Reine Marguerite », le principal élément de leur charme à la couleur, soit qu'ils demandent à la pureté des lignes leur sûr moyen de plaire, comme le « Parfum Roi » et le « Dolly » se présentent toujours dans une forme personnelle qui lui est propre.



Ses cartonnages ne représentent pas une recherche moindre. La Poudre « Neigeuse » et la boîte de « Talc » entre autres, sont des réalisations d'un égal bonheur. Toutes deux classiques

de forme et moderne d'exécution, apportent un discret rappel de l'époque où la Pompadour tournait ses yeux chercheurs vers les imitations chinoises.

Mais voici toute proche l'Exposition des Arts Décoratifs, la « Maison Agnel », naturellement, y paraîtra, et, pour cette manifestation des trouvailles du goût français, elle a réservé ses deux derniers modèles : « Fête de Nuit » et « Bul-Bul » conçus dans une note pleine d'originalité et de mesure qui en assurent le plus brillant succès.







3 créations des Parfums

Godet - Paris.



Cette Maison, de haute allure, fut fondée par feu Julien-Joseph Godet, en janvier 1908.

Les débuts en furent modestes, car son Fondateur avait mis dans son beau programme de ne faire appel à aucun concours financier, quitte à mettre quelques années de plus pour atteindre son but, c'est-à-dire la renommée dont il rêvait déjà et qu'il pressentait aussi, car il avait, comme tous les hommes d'énergie et de valeur, une foi ardente en sa bonne étoile.

Mais le succès vint plus vite encore que Joseph Godet l'avait prévu, et c'est ainsi qu'au bout de cinq années d'un labeur incessant, mis au service d'une intelligence supérieurement douée et toujours maîtresse d'elle-même, le créateur de la marque aujourd'hui si répandue « Les Parfums Godet », voyait se réaliser ce prodige sans précédent d'une Maison qui, en quelques années, se classait déjà parmi les plus aimées et les plus appréciées de la Parfumerie Française.

Malheureusement, J. Godet, dans ce merveilleux effort, avait dépensé sans compter, non seulement sa belle force morale, mais aussi ses forces physiques pourtant très entraînées aux durs labeurs. Et c'est ainsi qu'épuisé par sa tâche quasi surhumaine, et très gravement atteint depuis plusieurs mois, il mourait un matin de juin 1913, laissant son œuvre inachevée et à l'heure même où il allait enfin en recueillir les fruits.

Il laissait toutefois sa Maison en plein développement de prospérité et il ne restait plus à son successeur qu'à parachever l'œuvre si admirablement commencée.

C'est alors qu'on put voir à la tâche, stimulé par le souvenir de son vénéré Maître et Ami, celui qui avait été désigné par J. Godet lui-même, à la veille de sa mort, pour prendre en mains les destinées de sa chère Maison : Nous avons nommé M. Abel Ravaud.

Ce dernier est actuellement Administrateur-Délégué de la Société Anonyme « Les Parfums Godet », société dont il est le Fondateur depuis juin 1924, après en avoir été, pendant plus de dix ans, le Directeur, avec Mme Veuve Godet comme propriétaire de la Maison.

Présentement, cette affaire admirablement organisée et aussi remarquablement dirigée, est en pleine prospérité et sa renommée, aujourd'hui mondiale, vient d'être consacrée par les dernières récompenses qui lui ont été décernées : En 1922, à l'Exposition Française d'Amsterdam, où elle obtenait un « Grand Prix », et tout récemment à l'Exposition Coloniale de Strasbourg, où la Marque était classée « Hors Concours », en qualité de membre du Jury de la Classe Parfumerie, tandis que M. A. Ravaud était en même temps désigné comme secrétaire-rapporteur de cette classe.

Cette Maison n'est pas seulement organisée pour la France, mais sa filiale de New-York (Godet Inc., 565, Fifth Avenue), lui assure le prestige de sa marque aux Etats-Unis, alors que 25 Agents, dispersés dans toutes les parties du monde où se consomme la Parfumerie, propagent chaque jour de plus en plus tous ses produits d'une présentation irréprochable.

Un tel chemin parcouru en si peu d'années, malgré les bouleversements déchaînés par l'horrible guerre, et ses conséquences économiques,





est bien fait pour étonner ceux qui ignorent l'indomptable et féconde énergie de celui qui tient aujourd'hui dans ses mains les destinées de la marque « Les Parfums Godet », et qui porte si allégrement tout le poids de cette importante Maison, laquelle est pourtant encore loin d'avoir donné tout son essor.

Pour nous qui avons pu admirer en maintes circonstances les merveilleuses créations de cette marque bien française, notamment son adorable parfum « Petite Fleur Bleue », son exquis « Sous-Bois », ses charmantes et délicieuses présentations qui s'appellent « Divinité », « Parmi les Fleurs », « Mondanité », « Frivolia », tous ces parfums d'une incomparable suavité et d'un charme si mystérieusement troublant, nous pouvons, sans exagération, prédire à cette Maison et à son Directeur, les succès les plus éclatants avec le développement constant d'une réputation qui s'affirme chaque jour davantage, pour l'honneur et le prestige de cette belle industrie si éminemment française.



GELLÉ FRÈRES

6, Avenue de l'Opéra, PARIS

La « Maison de Parfumerie Gellé Frères » a été fondée en 1826 par M. Augustin Gellé, grand-père et arrière-grand-père des chefs actuels. Elle fut ensuite successivement dirigée par son gendre M. Emile Lecaron, puis par ses deux petits-fils M. Maurice Lecaron et M. Paul Lecaron.

A l'heure actuelle, ce sont M. Paul Lecaron, président honoraire du Syndicat de la Parfumerie Française, et ses deux neveux, MM. André et Robert Lecaron qui en assument la direction.

Cette Maison, qui a maintenant un siècle d'existence, est donc toujours restée dans la même famille, cas presque unique et qui mérite d'être tout particulièrement mentionné.

Elle occupe un très nombreux personnel, et nous sommes heureux d'ajouter très dévoué, les rapports, en effet, entre patrons, employés et ouvriers, ont toujours été empreints de la plus grande cordialité, et le palmarès suivant en est la preuve la plus éloquente.

La « Maison Gellé Frères » compte, en effet, 118 employés ouvriers et ouvrières ayant reçu la médaille de 30 années de bons et loyaux services, et ce qui est tout particulièrement rare, 4 ont obtenu la médaille de 50 ans.

C'est un record qui n'est pas près d'être battu, qui ne le sera peut-être jamais, car aucune autre Maison de Parfumerie n'approche à beaucoup près de ces chiffres imposants.

La devise de la Maison « Faire très bien et très bon pour le meilleur marché possible » est restée la même, et elle justifie le grand succès remporté par cette marque non seulement en France, mais dans le monde entier.

Son chiffre d'affaires est naturellement très important, la qualité de ses produits et leur présentation impeccable ont justifié la faveur du public, et ses deux dernières créations « Ce que femme veut » et « Pour être aimée » ont obtenu le succès le plus flatteur et le plus mérité.

A l'heure où paraîtront ces lignes, une nouveauté exquise et qui s'appelle « Caprice de Fleurs » aura vu le jour, et nul doute qu'elle ne ne fasse aussi son tour du monde.

Cette grande marque compte en France dix-sept voyageurs qui, renonçant au chemin de fer, ce mode de locomotion d'autrefois, parcourent notre beau pays en automobile gagnant ainsi un temps précieux et répandant même dans les petites bourgades la marque aimée du public.

A l'étranger, elle a des représentants dans tous les pays du monde et des succursales dans toutes les contrées où la Parfumerie Française est plus particulièrement appréciée.

Cette maison a naturellement obtenu les plus hautes récompenses aux Expositions Universelles, et M. Paul Lecaron aux deux dernières Expositions Internationales de Turin et de Gand, a été Président du Jury international de la classe de la Parfumerie.

Employant toujours les procédés les plus modernes de la fabrication et n'achetant que les produits et les matières premières les meilleurs et les plus purs, il est tout naturel de comprendre et d'expliquer la vogue et le succès de cette grande marque auprès de nos mondaines les plus raffinées.


CRISTALLERIES
DE
SAINT LOUIS

CRISTALLERIES DE SAINT-LOUIS



Si nous avons des données très peu précises, et souvent légendaires, sur l'origine du verre, nous savons pourtant qu'elle remonte à l'antiquité, puisque les Egyptiens, à l'apogée de leur histoire, le connaissaient et le travaillaient. Le verre est un silicate de chaux et de soude. Ce produit a subi, au cours des siècles, de nombreuses transformations, dont la plus radicale est celle qui en a fait du cristal, c'est-à-dire un silicate de plomb et de potasse. Ce progrès est dû à l'Angleterre. Les fabricants anglais ont eu,



durant une longue période, le monopole du cristal.

Le mérite d'avoir introduit le cristal sur le continent revient aux Cristalleries de Saint-Louis, dont les établissements sont situés sur le territoire de l'ancien comté de Bitche, partie de la Lorraine qui a fait retour à la France par le traité de Versailles. L'industrie verrière était exercée dans cette région dès le XVIe siècle.

Les usines de Saint-Louis ont été fondées en 1767, et dès l'année 1781 cette verrerie a fait les premiers essais de cristal, essais qui eurent un plein succès.

Le cristal se distingue du verre par sa pesanteur, sa transparence, son éclat et son son argentin.

Les principales matières premières entrant dans sa composition sont la silice, le minium de plomb et la potasse raffinée. Mélangées et fondues à une haute température, ces matières donnent la masse que travaille à l'état liquide l'ouvrier verrier. Les halles de fabrication de Saint-Louis abritent une série de fours, qui renferment les creusets de fusion ; fours et creusets sont faits en terre réfractaire. Les matières premières, après le mélange, sont versées dans les creusets pour y être fondues. Le gaz qui est introduit dans les fours y prend la température voulue et vient contourner les creusets pour fondre la masse y contenue en l'espace de 18 à 20 heures. Le raffinage de la masse fondue demande encore quelques heures, puis les verriers s'installent près des fours pour fabriquer et confectionner les produits en cristal. Les procédés de fabrication sont manuels bien plus que mécaniques. On peut dire que c'est l'ouvrier habile qui crée ; son outillage est rudimentaire ; il se compose toujours, comme du temps de son devancier égyptien, de la longue canne en fer, creuse ou massive, de quelques cisailles et d'un compas. C'est avec la canne qu'il puise dans le creuset de fusion et en sort le poste de cristal nécessaire pour l'objet à fabriquer. Comme la masse en fusion se refroidit et durcit très vite, le travail exige du verrier une



grande agilité, en plus de l'habileté professionnelle.

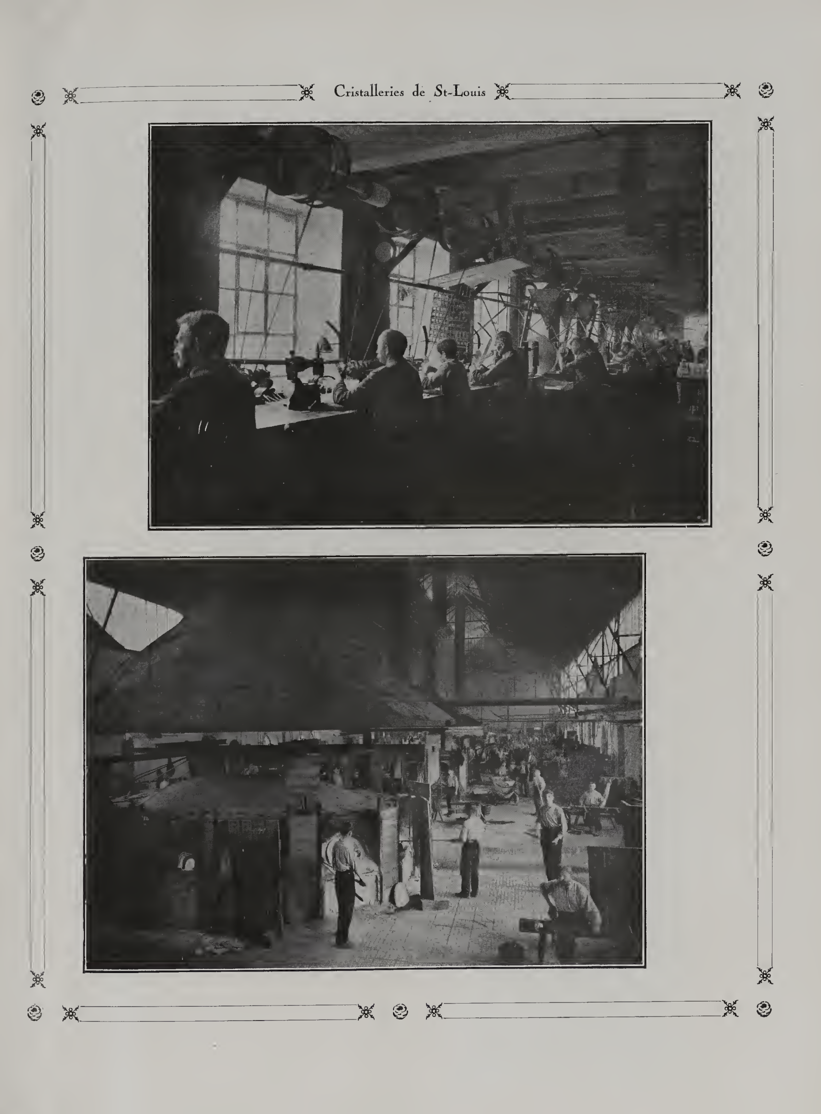
Aussitôt faite et formée, toute pièce en cristal doit passer par la recuisson ; c'est-à-dire qu'elle doit être mise dans un four chauffé à une température assez élevée pour produire la recuisson de la pièce, opération indispensable ; tout article non ou mal recuit ne résiste pas et éclate.

Depuis que le cristal est fabriqué en France, les usines de Saint-Louis ont puissamment con-





Vue Générale des Cristalleries de Saint-Louis



tribué aux remarquables progrès faits pour les nombreuses applications de cette riche matière. Tous les genres de produits en cristal se trouvent représentés dans les collections de Saint-Louis : le simple verre à boire, comme l'objet de haute fantaisie. Un noyau d'ouvriers expérimentés, verriers, tailleurs, graveurs, décorateurs, permet à ces cristalleries d'affronter toutes les exigences de goût et de style dans les objets fabriqués. L'article flaconnage mérite une mention particulière. Après avoir fabriqué pendant un demi-siècle l'ancien flacon carré classique, Saint-Louis édite et livre aujourd'hui les flacons de haute fantaisie d'un fini admirable. Une équipe d'ouvriers est exclusivement attachée à cette spécialité, offrant toutes garanties d'un produit parfait. Le lecteur en jugera par les quelques reproductions qui accompagnent ce texte.





LA CELLOPHANE

Parmi les nouveaux produits que la science a enfantés ces dernières années, il en est peu, croyons-nous, dont l'usage se soit développé aussi rapidement, et qui ne soit devenu aussi indispensable que la « Cellophane ».

Vous connaissez tous certainement, sinon de nom du moins d'aspect, ce produit merveilleux aux aspects si flatteurs, ayant tantôt la transparence limpide du cristal, tantôt l'apparence des soies les plus chatoyantes.

Sans nous étendre davantage sur la fabrication de ce produit essentiellement français, constatons que l'usine de la Société « La Cellophane » est située à Bezons (Seine-et-Oise), où elle couvre une superficie qui dépasse 5 hectares, et occupe un personnel ouvrier, hommes et femmes, qui s'élève à un millier d'individus. La vue de l'usine prise en avion permet de se faire une idée de son importance.

Au point de vue commercial, la Société dont le capital est de 12.000.000 de francs, possède actuellement en France, deux magasins de vente :

1° A Paris, 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin ;

2° A Marseille, 56, rue Grignan.

Elle a établi en outre plusieurs dépôts à :

Lyon, 72, rue d'Inkermann,

Bordeaux, 29, cours d'Alsace-Lorraine,

Lille, 4, rue des Sept-Agaches,

Alger, 9, rue Fontaine-Bleue,

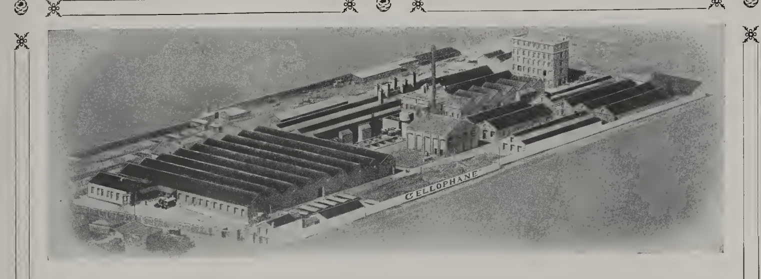
et possède des agences dans les principaux pays du monde.

Les applications de la « Cellophane » dans la Parfumerie sont déjà nombreuses, mais il est regrettable qu'elles ne le soient pas encore davantage. En effet, la « Cellophane » se travaille tout à fait comme le papier, sur lequel elle a l'énorme avantage d'être imperméable aux corps gras, huiles et essences, à l'air, aux odeurs, et même aux bactéries et aux microbes. Elle offre donc toutes garanties au point de vue de l'hygiène. La « Cellophane » se présente sous l'aspect d'une pellicule s... et transparente qu... le lire les étique... u'elle enveloppe... recevoir tous les ... papier et les tissu... es d'acier, des mac... eptible de prendre ... ents de la soie en ... re, moire, chagrin, ...

Les p... r de multiples p... n énoncer quelque... n ont déjà

ETIQUETTE

EN CELLOPHANE



LA CELLOPHANE

Parmi les nouveaux produits que la science a enfantés ces dernières années, il en est peu, croyons-nous, dont l'usage se soit développé aussi rapidement, et qui ne soit devenu aussi indispensable que la « Cellophane ».

Vous connaissez tous certainement, sinon de nom du moins d'aspect, ce produit merveilleux aux aspects si flatteurs, ayant tantôt la transparence limpide du cristal, tantôt l'apparence des soies les plus chatoyantes.

Sans nous étendre davantage sur la fabrication de ce produit essentiellement français, constatons que l'usine de la Société « La Cellophane » est située à Bezons (Seine-et-Oise), où elle couvre une superficie qui dépasse 5 hectares, et occupe un personnel ouvrier, hommes et femmes, qui s'élève à un millier d'individus. La vue de l'usine prise en avion permet de se faire une idée de son importance.

Au point de vue commercial, la Société dont le capital est de 12.000.000 de francs, possède actuellement en France, deux magasins de vente :

1° A Paris, 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin ;

2° A Marseille, 56, rue Grignan.

Elle a établi en outre plusieurs dépôts à :

Lyon, 72, rue d'Inkermann,

Bordeaux, 29, cours d'Alsace-Lorraine,

Lille, 4, rue des Sept-Agaches,

Alger, 9, rue Fontaine-Bleue,

et possède des agences dans les principaux pays du monde.

Les applications de la « Cellophane » dans la Parfumerie sont déjà nombreuses, mais il est regrettable qu'elles ne le soient pas encore davantage. En effet, la « Cellophane » se travaille tout à fait comme le papier, sur lequel elle a l'énorme avantage d'être imperméable aux corps gras, huiles et essences, à l'air, aux odeurs, et même aux bactéries et aux microbes. Elle offre donc toutes garanties au point de vue de l'hygiène. La « Cellophane » se présente sous l'aspect d'une pellicule souple, résistante, brillante et transparente qui permet de voir les objets et de lire les étiquettes des diverses marchandises qu'elle enveloppe. Sa surface, lisse et polie, peut recevoir tous les coloris, absolument comme le papier et les tissus, et, en passant sur les cylindres d'acier, des machines à gaufrer, elle est susceptible de prendre tous les aspects et les chatoiements de la soie en se pliant à la forme de la gravure, moire, chagrin, etc., quel qu'en soit le dessin.

Les parfumeurs peuvent donc en tirer de multiples partis. Nous nous bornerons à en énoncer quelques-uns, en plus des emplois qui en ont déjà

été faits par plusieurs maisons pour envelopper leurs savons, leurs houppes, leurs éponges et leurs brosses à dents par mesure d'hygiène bien comprise.

Pourquoi, par exemple, se borner à utiliser la « Cellophane » comme enveloppe extérieure des flacons d'odeur et des boîtes de poudre de riz, pommade, de crèmes ou de cosmétiques, alors qu'il serait possible de supprimer quelques-uns des contenants intermédiaires pour conserver la « Cellophane » comme emballage direct pour les savons à barbe, les savons de toilette, les fards en bâtons et les cosmétiques.

Pour préserver les crèmes et les pommades de l'action oxydante de l'air, placez sur les pots un disque ou un rectangle découpé à la mesure voulue dans une feuille mince de « Cellophane », et vous verrez les consommateurs apprécier cette excellente mesure.

Les poudres de savon, les poudres de riz, les shampooings secs, gagneraient à être présentés dans des sacs ou des sachets.

Tout comme le carton, la « Cellophane » peut être obtenue en feuilles épaisses et adopter toutes les formes. Les flacons de parfums pourraient donc être présentés dans des tubes ou des boîtes rigides transparentes ou colorées.

Les flacons contenant des extraits, des lotions, des eaux de toilette, des eaux dentifrices ou tout autre produit liquide pourraient être capsulés avec la « Cellophane », comme avec la Viscose.

Mais, direz-vous, nous aimerions à pouvoir mettre notre nom sur ces emballages. Rien n'est plus simple, et c'est là justement, une des propriétés les plus remarquables de la « Cellophane », qu'elle peut recevoir toutes sortes d'impressions en noir ou en couleurs, aussi bien que le papier. Quelques précautions sont nécessaires pour la préparation des feuilles dans ce but, mais en utilisant la transparence de ce précieux produit on obtient des effets aussi remarquables qu'inédits. D'ailleurs, le modèle d'étiquette en « Cellophane » joint à cet article et qui sort de l'imprimerie de cette Société est le meilleur plaidoyer que l'on puisse faire en sa faveur.

Une expérience immédiate achèvera de vous convaincre.

J. P. H.

LA MAISON J. P. GRUSSEN

FONDEE EN 1895

Bouchons en tous genres, stilligouttes et spécialités pour la parfumerie

Spécialisée depuis trente années dans la fabrication des bouchons en tous genres pour Parfumerie, la Maison J. P. Grussen n'a cessé depuis cette époque de se développer.

Les bouchons verre et liège qu'elle a fait connaître et qu'elle exporte dans le monde entier ont une réputation incontestable de solidité et de bon goût et d'un prix moins élevé que les bouchons entièrement en verre, émerisés dans le flacon. La souplesse de leur base de liège permet leur utilisation sur des flacons d'ouverture différente, de même type.

La Maison J. P. Grussen a établi un type de bouchon verre et liège formant stilligoutte, composé d'une tête de verre à pointe forcée dans le liège entièrement perforé. A l'usage, la tête verre seule se retire et le bouchon liège forme stilligoutte.



Enlèvement de l'écorce d'un chêne-liège

Un autre système de stilligoutte en verre et liège est fabriqué également par la Maison J. P. Grussen. Composé d'une rondelle de liège perforé dans laquelle est enchassée une pastille perforée en verre, ce « Stilla » est enfoncé à demeure dans le goulot du flacon. Un bouchon verre et liège collé ou un bouchon simplement en liège vient compléter le bouchage du flacon.

En parcourant le catalogue illustré de la Maison J. P. Grussen l'on se rend compte de la variété infinie des modèles (toujours en disponibles en magasin). On y rencontre des types de la forme la plus courante à la plus ouvragée. De nombreux modèles exclusifs réservés à certains clients, sortis des ateliers de M. J. P. Grussen, viennent enrichir cette collection.

Il est intéressant de signaler que pour ce qui concerne les bouchons de liège (coniques, cylindriques, sifflet, perforés, rondelles, etc.), la Maison J. P. Grussen les fabrique de la taille la plus petite, pour flacons échantillon, jusqu'aux gros bouchons à bonbonnes, et ce dans des choix allant de la qualité la plus belle à l'ordinaire. Son stock considérable en toutes dimensions et qualités permet de livrer les plus grosses quantités à lettre lue.

Les bouchons métal et liège, dits « Stilligouttes » sont également fabriqués en de nombreux genres par la Maison J. P. Grussen. Là aussi elle a créé, en dehors des types courants, des modèles exclusifs empreints du même cachet et de fini de fabrication.

Le développement considérable de cette Maison s'est encore accru après la guerre, époque à laquelle M. J. P. Grussen s'est adjoint la collaboration de ses deux fils.

Entre autres, le rayon de petit flaconnage en verre moulé ou soufflé a été étendu et nous mentionnerons en passant quelques autres articles tels que les tubes en étain pour les pâtes dentifrices, crème de beauté, etc., ainsi que les petits scellés en métal doré ou argenté qui complètent si gracieusement la présentation des flacons de luxe.

Nous ne terminerons pas cet exposé sans dire un mot des petits appareils « Remplivit » inventés par un spécialiste en parfumerie M. Frédéric Lazard et lancé sur le Marché par la Maison J. P. Grussen en 1920.

Ces appareils en usage maintenant dans la presque totalité des Parfumeries du monde entier rendent quotidiennement à cette industrie, les plus grands services, pour l'emplissage régulier et économique des flacons.

QUEL DÉLICE !

FONTANIS

PARIS - FRANCE

LES PARFUMS RALLET

4, RUE BERRYER

PARIS







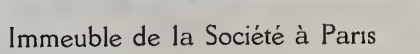


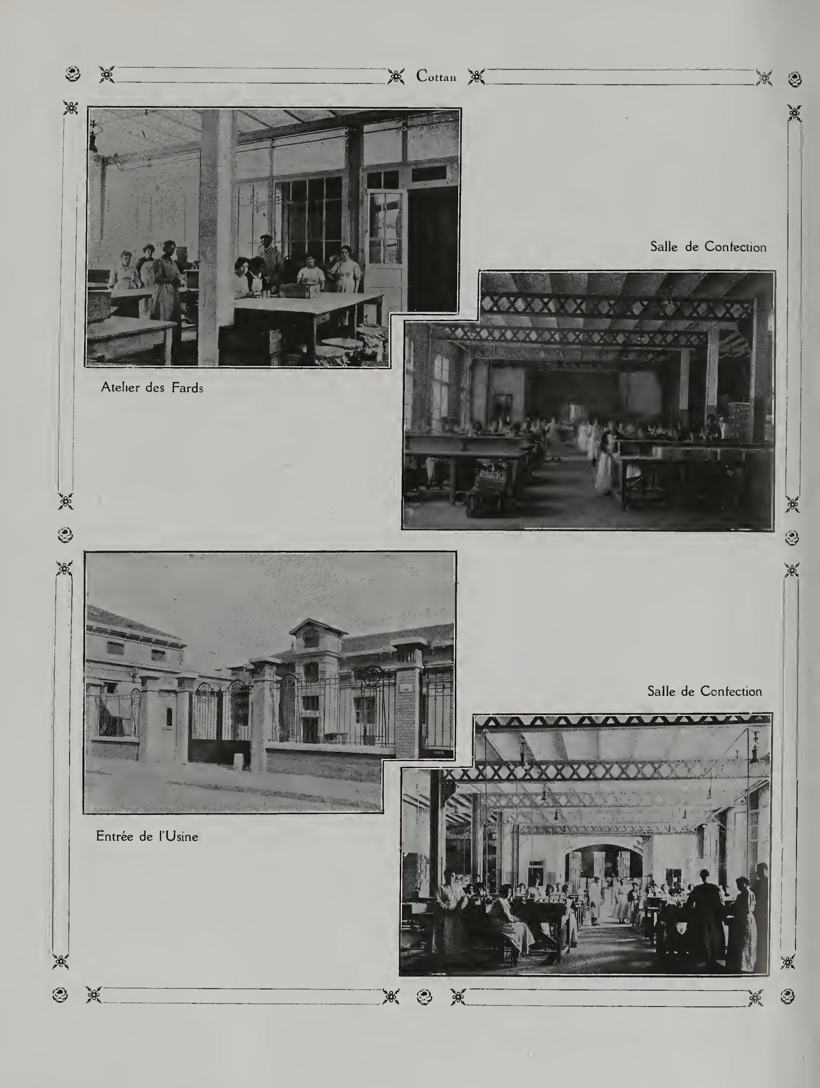




Parfumerie de la Société Hygiénique
COTTAN




Immeuble de la Société à Paris



Atelier des Fards

Salle de Confection

Entrée de l'Usine

Salle de Confection



Atelier de distillation

Le Dr « Cottan », au cours de sa carrière médicale, avait remarqué combien certaines préparations soi-disant destinées à conserver à l'épiderme sa beauté et sa fraîcheur le durcissait en le desséchant, que d'autre part, certaines odeurs occasionnaient des migraines et surexcitaient le système nerveux.

Ces constatations le décidèrent à créer une firme qui ne livrerait à la consommation que des produits possédant des propriétés réellement hygiéniques exemptes de tous les inconvénients que peuvent présenter des préparations contenant des substances nuisibles, c'est ainsi qu'en 1840, naquit 5, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris : « La Parfumerie de la Société Hygiénique Cottan. »

Pour atteindre son but, le Dr « Cottan », en collaboration avec plusieurs de ses confrères et de chimistes, fit une étude complète de toutes les matières premières employées en parfumerie et établit ainsi des compositions qui, loin de nuire aux diverses parties du corps auxquelles s'appliquent leur emploi, leur donnent et leur conservent la fraîcheur et la santé.

Parmi les premiers articles de la « Parfumerie de la Société Hygiénique Cottan », nous citerons : le « Vinaigre de Toilette », la « Poudre Dentifrice », l'« Huile Philocome », ces préparations qui datent de 85 ans sont de plus en plus demandées par le public.

Le Dr « Cottan » étudia également, tout parti-



Cour principale

culièrement, les savons et fixa son choix sur une formule exclusivement composée d'huiles végétales sans aucune addition de graisse animale, cette formule donne des résultats surprenants pour les soins de la peau, elle est toujours scrupuleusement suivie et les savons Dulcifiés de la Société Hygiénique sont universellement réputés.

En 1858, le siège de la Société fut transféré 79, rue de Rivoli, il resta à cet endroit jusqu'à la Commune, à cette époque la maison ayant été brûlée, elle fut transférée dans la même rue au n° 55.

Enfin les affaires augmentant, ce dernier local devint trop petit et en 1918, la Société Hygiénique s'installa 40, rue de Chateaudun, dans un immeuble de 6 étages qu'elle occupe entièrement, le rez-de-chaussée sert de magasin d'exposition et les autres étages de bureaux.



Laboratoire d'Études

Les successeurs du Dr Cottan, tout en suivant les progrès de la science, ont toujours observé minutieusement les principes du fondateur de la maison, c'est ainsi que dans les articles de création plus récente, comme la Crème au Lait de Violettes, le Fluide et le Savon Kalodermal, le Savon Kispan, la Brillante Stick, les Fards, etc., n'entrent que des produits possédant les qualités hygiéniques les plus efficaces.

L'usine de la Société détruite pendant la guerre par un incendie fut reconstruite à Asnières (Seine) en 1918 et 1919 sur des plans nouveaux et pourvue d'un matériel entièrement moderne où l'électricité joue un rôle important.



Façade de l'Usine

LA PARFUMERIE LUBIN

La « Parfumerie Lubin » fut fondée à Paris en 1798, rue Helvétius, depuis rue Sainte-Anne, par Pierre-François Lubin, possesseur des traditions et des secrets de beauté de l'ancienne Cour. Le mérite incontestable de ses préparations lui valut bientôt un succès rapide et retentissant. Ses archives s'illustrèrent de précieux brevets des Cours Etrangères et des Grandes Maisons princières. Lubin mourut le 11 février 1853, laissant à la tête de sa maison Félix-André Prot entré comme apprenti en 1824 et initié par lui à tous ses procédés de fabrication.

Seul héritier du nom commercial de « Lubin » et des recettes qui font sa valeur, Félix Prot allait orienter les destinées de la « Parfumerie Lubin », déjà célèbre, vers un nouveau demi-siècle de prospérité. A sa mort, en 1885, la direction fut reprise par son fils, dont les descendants actuels MM. Paul Prot et C° président avec autant d'activité que de goût au rayonnement de cette ancienne marque française, au passé glorieux et de réputation universellement appréciée.



Usine de Cannes (A.-M.)



Usine de Courbevoie (Seine)

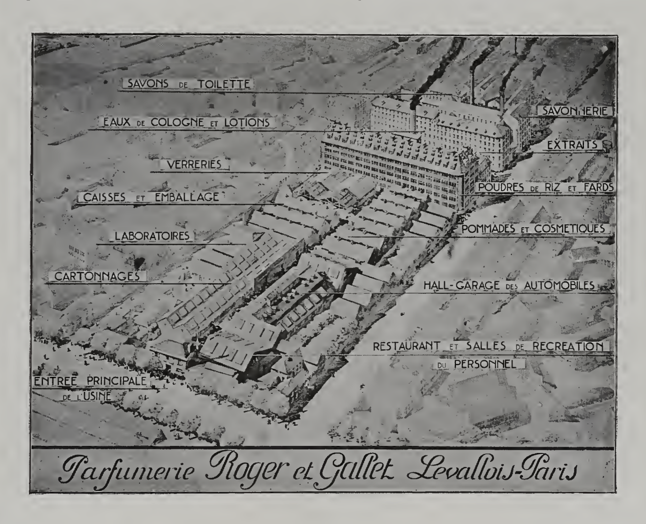
ROGER & GALLET



Ces deux noms accouplés, ne les connaissons-nous pas dès notre plus jeune âge, ce sont de ces noms heureux que déjà enfants nous avons aimés, nous les avons vus, gamins, à une époque où la friction était presque considérée comme une chose « somptuaire », où, à son défaut, le bâton de cosmétique, dans sa gaine blanche, devait assouplir nos cheveux rétifs et nous faire semblables à des « grands »; nous les avons trouvés plus tard quand, adolescents audacieux, nous recherchions le cadeau parfait ; nous les revoyons aujourd'hui, et leur enivrement nouveau nous évoque les plus doux souvenirs de jeunesse.

Car « Roger & Gallet » personnifie la parfumerie dans ce qu'elle a de plus important, on peut dire que pas un pays au monde n'ignore la gamme complète des produits de ce nom bien français.

C'est en 1862 que MM. Roger & Gallet, les deux beaux-frères, achetèrent la marque « Jean-Marie Farina » pour la fabrication des Eaux de Cologne, et fondèrent la fabrique de parfumerie qui porte leurs noms. Au cours des années, leur réputation n'a fait que grandir, grâce à la bonne qualité de tous les produits mis en vente : savons, extraits, lotions, poudres et crèmes pour le visages, dentifrices, bref tout l'arsenal nécessaire pour les soins de la beauté et de l'hygiène. A l'heure actuelle, ce sont encore les descendants directs de Roger et de Gallet qui dirigent la Maison. Fils et petits-fils de ces grands industriels, ils continuent les saines traditions des fondateurs de la Maison, en améliorant constamment la qualité des produits, en perfectionnant l'outillage et en s'assurant une collaboration ouvrière spécialisée par l'application de tous les groupements sociaux susceptibles de resserrer les liens bien



Parfumerie Roger et Gallet Levallois-Paris

compris qui doivent exister, et qui existent chez eux, entre le travail et le capital. Crèche, restaurant, magasin coopératif, caisse de secours fonctionnent à merveille.

Leur ancienne usine, située dans Paris, à la Plaine-Monceau, avait dû être transférée dès 1872 à Levallois, aux portes de la capitale. Elle s'y trouve encore; mais des agrandissements constants en ont fait une des plus importantes du monde. La surface occupée est aujourd'hui de 55.000 mètres carrés, dont 40.000 mètres sont couverts par les ateliers. Une force de près de 1.000 CV. distribue l'énergie nécessaire dans toutes les parties de l'usine.

L'activité de la « Maison Roger & Gallet » s'exerce dans tous les pays du monde.

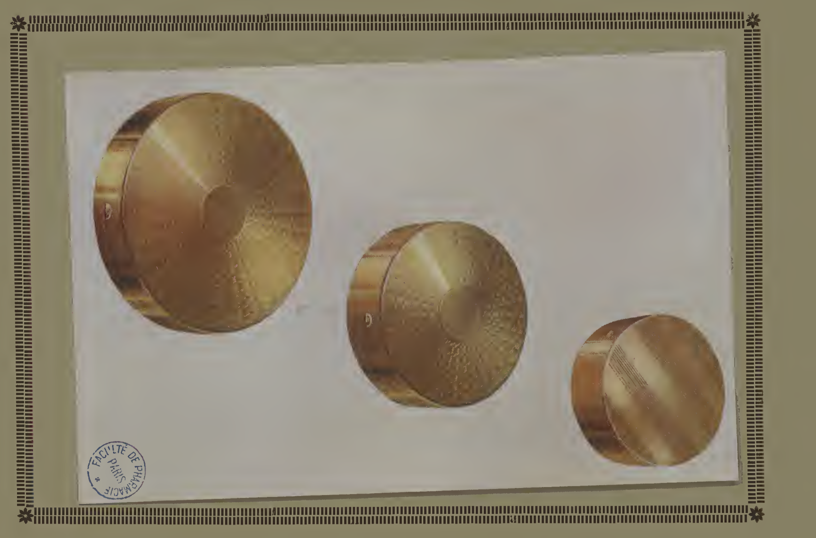
Des succursales existent à New-York, Londres, Bruxelles et Bucarest, pour répondre aux besoins d'une clientèle chaque jour plus nombreuse. Un vaste réseau d'agents et de représentants couvre les pays de plus grande consommation, et les plus éloignés sont sans cesse parcourus par ses voyageurs.

La Maison de Paris centralise tous les renseignements qui sont fournis par tout ce personnel. Au courant des goûts de la clientèle de chaque pays, elle s'efforce de la satisfaire en tous points, tout en conservant à sa présentation le goût et le fini du produit français.

Beaucoup de Français ignorent l'importance des maisons françaises de parfumerie, le développement de leurs affaires sur le marché intérieur et surtout l'essor qu'elles ont pris à l'étranger. En effet, la parfumerie figure rarement seule dans la nomenclature des statistiques officielles des exportations françaises. Elle est généralement englobée sous une autre dénomination plus ou moins vague, parce que moins précise, souvent même confondue avec les produits pharmaceutiques, sinon dans les matières premières non dénommées, ou avec les colorants. Pourtant cette industrie de la parfumerie et de la savonnerie est probablement celle qui, par rapport à sa production totale, fait le plus fort pourcentage d'affaires à l'exportation.

Une visite au stand de la « Maison Roger & Gallet » à l'Exposition des Arts Décoratifs vous permettra d'en juger par vous-même.

J. P. H.



Créations des Etablissements BERLAN, LEDERLIN & Cie

30, rue d'Hauteville, Paris

BERLAN LEDERLIN & Cie

Les « Etablissements Berlan, Lederlin & Cie » ont été fondés en 1867, et n'ont pas cessé d'intensifier leur production depuis lors. Les trois usines qu'ils possèdent actuellement à Paris et en banlieue sont outillées pour fabriquer la variété d'articles qui leur sont demandés par les différentes industries que comporte leur clientèle. Un personnel nombreux et spécialisé dans chacune des branches qui occupent l'activité de l'usine, permet l'exécution prompte et soignée de toutes les commandes, quelle qu'en soit l'importance. Qu'il s'agisse des articles classiques de fabrication courante ou de ceux qui exigent un fini ou un travail particulier et artistique, tous sont l'objet de soins spéciaux. Ce souci de bien faire a établi la solide réputation de la Maison.

Le contact constant qu'ils entretiennent avec leur intéressante clientèle de fabricants de parfumerie et savonnerie les a conduits à perfectionner leur goût et à donner un cachet plus artistique à leurs productions. Toutes les nouvelles créations sont mises au point par une étroite collaboration avec leurs clients. Elles semblent avoir été fabriquées par eux-mêmes et portent un cachet tout à fait parisien. Toutes ces créations



Construction d'outillage



Construction d'outillage

leur sont exclusivement réservées comme leur propriété.

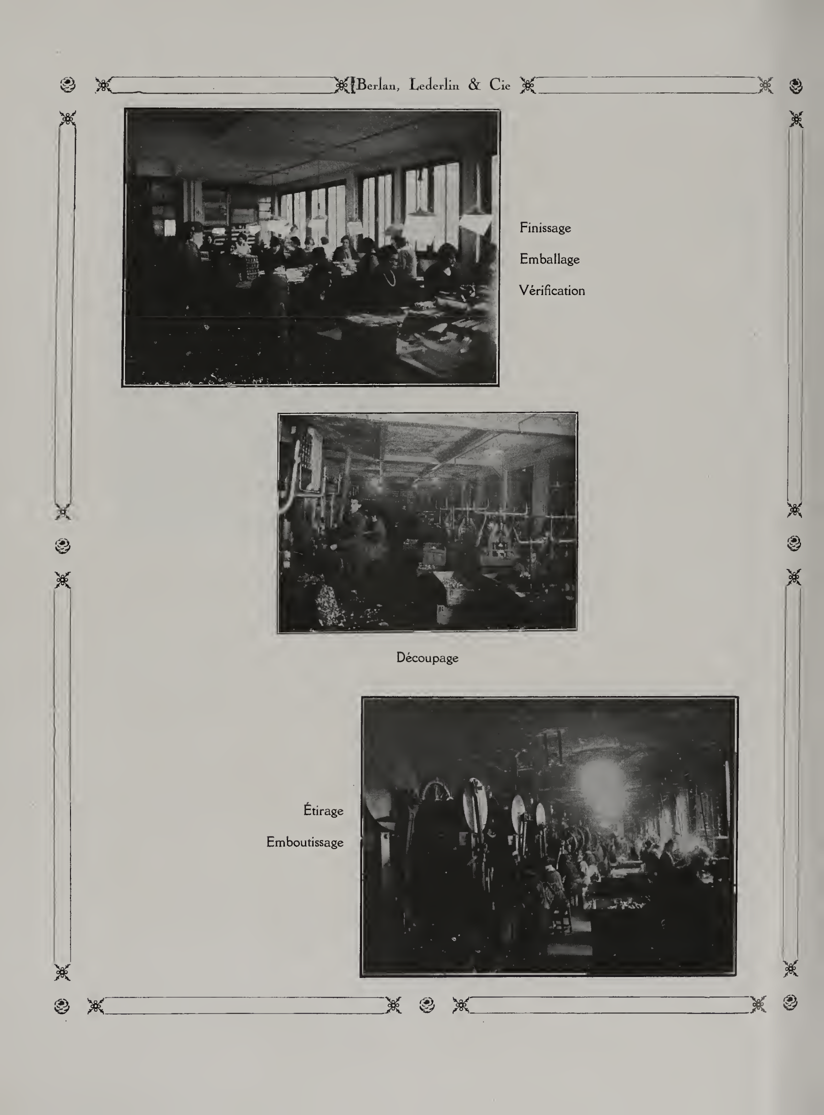
La Maison assure à tous ses clients une complète discrétion en même temps qu'une parfaite exécution.

Voici la nomenclature des principaux ateliers :

Ateliers de : Mécanique pour la construction des Outillages ;
— Gravure et Ciselure sur acier, Poinçons et Matrices ;
— Etirage et Emboutissage ;
— Estampages par presses, moutons et balanciers.

Ateliers de : Tournage et Repoussage ;
— Polissage, Dorure, Argenture, Nickelage au bain et au tonneau ;
— Vernis au four et à l'étuve ;
— Emaux spéciaux ;
— Email grand feu ;
— Soudure, Bijouterie.

Les « Etablissements Berlan, Lederlin et Cie » n'hésiteront pas à créer de nouveaux ateliers afin de suivre leur clientèle dans la création de nouveautés.



Finissage

Emballage

Vérification

Découpage

Étirage

Emboutissage



Pose d'émail grand feu



Email grand teu, lapidage



Email grand feu, cuisson



Bijouterie



Estampage



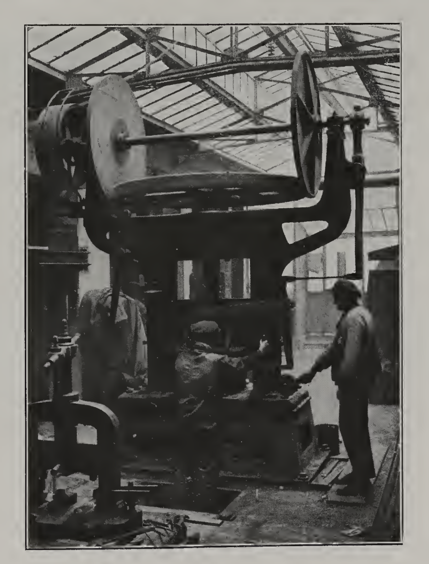
Ateliers de repoussage des métaux



Construction d'outillage


Façonnages délicats


Gravure sur acier


Une de nos presses de 200 tonnes

C. DÉPINOIX & FILS

7, Rue de la Perle — Paris (3e)



Atelier de bouchage

L'origine de la « Maison C. Dépinoix et Fils » remonte à 1846. Son fondateur, M. Th. Coenon, s'était immédiatement spécialisé dans l'article flaconnage pour la parfumerie, avec lequel il obtint un très beau succès aussi bien en France qu'à l'Etranger.

Reprise par son gendre, M. C. Dépinoix, en 1888, la Maison n'a cessé depuis de progresser et son mouvement d'affaires s'est étendu au monde entier.

Pour faire face à l'évolution de l'industrie de la Parfumerie, à laquelle la Verrerie de flacon-

Atelier de décor

Atelier de taille

nage est étroitement liée, la « Maison C. Dépinoix et Fils » n'a pas hésité à créer des ateliers modernes et à s'entourer de collaborateurs spécialisés dans la taille du verre, le bouchonnage et le décor des flacons. Elle a réuni dans trois immeubles situés 2, 4 et 7, rue de la Perle, et 13, rue de Thorigny, à Paris, les machines et l'outillage nécessaires à une production intensive qui lui permettent de répondre aux nombreuses demandes de sa clientèle, qui a su apprécier l'effort qu'elle a fait par la création de plus de dix mille modèles de tous genres depuis son origine.

En outre de sa succursale installée à Londres en 1910 et qui a pris un développement considérable, elle compte en France et à l'Etranger de nombreux agents qui ont su faire apprécier ses produits de la clientèle.

La « Maison C. Dépinoix et Fils » a représenté le flaconnage dans de nombreuses expositions, en France et à l'Etranger, où elle a obtenu un grand nombre de récompenses : Médaille d'or — Grands Prix — Hors Concours et membre du Jury, à Gand, en 1913 et Lyon en 1914. M. C. Dépinoix a été fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1920 à la suite d'un stage de 13 années à la Chambre de commerce de Paris, où il a donné des preuves de sa haute compétence dans toutes les questions économiques et ainsi concouru à l'extension du développement de notre propagande commerciale.

Ce n'est qu'après la guerre, à la démobilisation, que M. C. Dépinoix s'est associé son fils, qui a apporté à la Maison, avec la compétence qu'il avait acquise en faisant des stages de plusieurs années à l'étranger, sa collaboration active et effective qui fait que la réputation de la maison dont il est aujourd'hui un des chefs, s'est toujours maintenue parmi celles des plus importantes spécialités de flaconnage pour la Parfumerie.

L. GIVAUDAN & CIE

Si l'on considère le développement des diverses branches de la Parfumerie durant ces vingt dernières années, on ne peut manquer d'être frappé par la place prépondérante et considérable qu'a su prendre, au milieu d'elles, l'industrie des parfums synthétiques. Il n'est pas exagéré de prétendre que l'essor de la Parfumerie est dû à l'introduction des parfums artificiels dans sa fabrication. De leur apparition datent, en effet, sans exception aucune, tous les succès de cette féconde période de vingt ans, qui a vu monter cette industrie de moyenne importance au rang d'une des plus prospères.

Grâce à eux, la Parfumerie est aujourd'hui un des plus beaux joyaux de notre exportation française et rayonne sur le monde entier. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce résultat prestigieux est dû non seulement au fait que les parfums synthétiques ont apporté aux parfumeurs des notes nouvelles et originales, mais aussi et surtout à l'abondance, à l'effort continu de la production de leurs fabricants, qui ont su mettre à la disposition des parfumeurs des quantités pratiquement illimitées de matières premières leur permettant d'exploiter pleinement leurs succès.

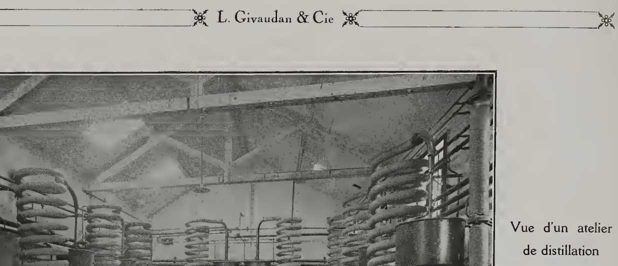
On ne saurait certes en dire autant des constituants naturels utilisés en parfumerie, et si l'on établit un parallèle entre la production des essences naturelles et celle des parfums synthétiques, on est surpris de constater le faible développement de la première, dont l'importance a seulement doublé ou triplé en vingt ou vingt-cinq ans, alors qu'inexistants en ce temps-là, les parfums synthétiques apportent aujourd'hui un contingent d'odeurs beaucoup plus important que celui de toutes les Essences naturelles réunies.

A l'appui de cette thèse, nous pouvons citer le Géranium Bourbon, dont la production est demeurée à peu près stationnaire, et oscille entre 80 et 120 tonnes, suivant les années, le Musc et l'Ambre naturels, parfums incomparables, mais de plus en plus rares, et chers, les merveilleux produits de Grasse : Rose, Jasmin, Oranger, Tubéreuse, etc..., dont la demande, dépassant presque toujours l'offre, détermine des perturbations sérieuses dans les cours, qui en limitent l'usage, bouleversent les prix de revient et créent même parfois, chez les parfumeurs, l'appréhension de ne pouvoir acquérir toutes les quantités dont ils pourraient avoir besoin.

En 1895-1896, nous fabriquions nous-mêmes 300 grammes de Muscs artificiels par jour, alors que notre production quotidienne atteint maintenant près de 200 kilos, et cela en dépit de la grande puissance odorante de ces corps chimiques. La progression est la même pour toute une série de parfums synthétiques, tels que Vanilline, Héliotropine, Alcool Phényléthylique, Hydroxycitronnellal, Terpinéol, Coumarine, Ionones, etc..., dont la fabrication nécessite aujourd'hui des installations importantes et de véritables Usines chimiques.

Au contraire de ce qui se passe pour les produits naturels, l'offre en parfums synthétiques dépasse régulièrement la demande, et une concurrence active entre les fabricants stimule les recherches et les efforts, en vue d'arriver à une plus grosse production, au meilleur prix de revient, à la qualité la plus irréprochable, sans que jamais l'acheteur ait à craindre de ne pouvoir, à des conditions raisonnables, se procurer toutes les quantités nécessaires au développement de ses affaires.

Notre industrie des parfums synthétiques n'est pas toujours une industrie de pure synthèse, mais elle joint à ses fabrications proprement chimiques, l'extraction de certains constituants d'essences naturelles, comme le Géraniol, le Ci-



Vue d'un atelier de distillation dans le vide à notre Usine de Genève



Vue d'un atelier de fabrication de notre Usine de Lyon



tral, le Rhodinol, l'Alcool Cinnamique, le Linalol, etc... et aussi la modification chimique de ces constituants d'Essences pour l'obtention de corps nouveaux, d'odeurs différentes, tels que la Vanilline, l'Hydroxycitronellal, l'Héliotropine, les Ionones, etc... Dans ces deux cas, l'origine naturelle des matières premières principales apporte son élément d'instabilité au prix du produit fabriqué, sans toutefois que ces fluctuations aient jamais une ampleur considérable.

Nous montrons ici quelques vues photographiques de notre Usine de Lyon, créée pendant la guerre, qui donneront quelque idée de l'importance que nous avons su donner à notre industrie.

Notre Usine de Genève, plus considérable encore, est en état de développement continu, et nous venons de décider une installation nouvelle aux Etats-Unis, pour conserver et développer le débouché de nos produits sur l'un des plus importants marchés du monde, que des barrières douanières excessives ont tendance à fermer aux importations.

Dès le début, notre Maison s'est spécialisée dans la fabrication des parfums synthétiques, à l'exclusion de tous autres produits chimiques, et cela explique, dans une certaine mesure, que nous produisions aujourd'hui — fait assez rare dans notre industrie — la ligne complète de tous les parfums artificiels.

Nous avons créé, d'autre part, toute une série de spécialités originales (imitations du parfum des fleurs ou bases de bouquets fantaisie), comme: Lilas VII, Muguet XVI, Cyclamen, Sophora, Cassie, Mélittis, Amarante, etc..., que les parfumeurs les plus réputés ont su choisir et travailler pour d'heureuses créations.

Nous n'oublions pas que les fabricants de parfums synthétiques se doivent de mettre au jour, sans arrêt, des corps nouveaux, des odeurs originales, pour permettre aux parfumeurs de renouveler et d'étendre la gamme de leurs créations. Dans ce but, nous avons donné une place importante dans nos Usines aux laboratoires de recherches, où un état-major de chimistes travaille à la découverte, chaque jour plus ardue, de corps inédits et de combinaisons nouvelles.

L'ascension continue et rapide de nos ventes, l'heureuse réputation qui s'attache à notre marque et la consacre toujours davantage, nous fournissent le précieux témoignage que nos efforts ne sont pas stériles et nous remercions nos clients et amis de la confiance qu'ils nous accordent et qui est pour nous le meilleur appui et le plus précieux des encouragements.

L. GIVAUDAN & C°.





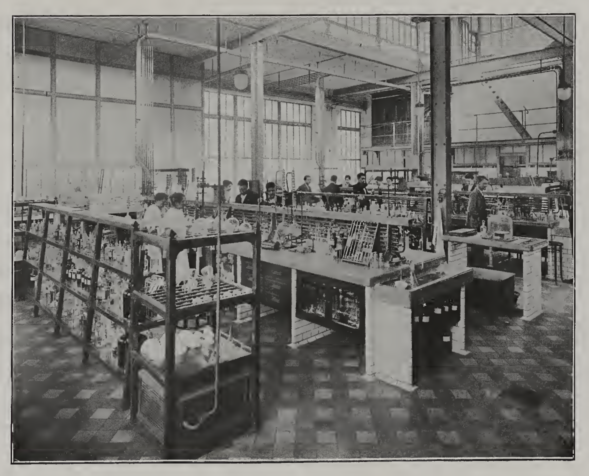
La Cellophane

PARIS · BEZONS




CELLOPHANE
PARIS

Société Chimique des
USINES DU RHONE



Laboratoire analytique

La « Société chimique des Usines du Rhône » est l'une des plus anciennes et des plus importantes parmi les maisons françaises qui consacrent leur activité à la synthèse des produits organiques.

La création de ses premiers laboratoires date, en effet, d'une quarantaine d'années, mais ce n'est réellement qu'en 1895 que la maison « Gilliard Monnet & Cartier », se transformant en Société anonyme, la raison sociale actuelle prit naissance.

Depuis cette époque, la progression des affaires suivit une marche régulière exigeant une augmentation considérable des moyens de produc-

tion. La « Société chimique des Usines du Rhône » possède à l'heure actuelle trois usines, toutes trois situées dans la vallée du Rhône : à La Plaine (Suisse), tout près de la frontière française, à Saint-Fons (Rhône) et à Roussillon (Isère).

Le tableau suivant indique l'importance de ces usines :

Surface totale : 85 hectares.

Surface couverte : 83.000 m².

Personnel : 1.750 (dont chimistes . 102 et ingénieurs : 27).

Vaporisation des chaudières par heure : 130.000 kilos d'eau.

Ces chiffres, établis en 1923, devraient subir aujourd'hui une augmentation sensible.

Née en même temps que la Chimie industrielle moderne, la « Société chimique des Usines du Rhône » prit une part considérable au progrès gigantesque de cette science, et il est peu de domaines en chimie où elle ne pénétra pas.

Une méthode de synthèse trouve, en effet, son application dans les branches en apparence les plus diverses de l'industrie. Les liens intimes de la même filiation chimique rapprochent ainsi la fabrication des produits pharmaceutiques, des parfums, des produits photographiques, des colorants et des explosifs.

La « Société chimique des Usines du Rhône » dont le but par excellence était de découvrir et de mettre en œuvre des nouvelles méthodes de synthèse, se trouva obligée, avec ses fabrications d'anhydride acétique, de phénol, de salicylés, de créer des branches spécialisées dans la fabrication des produits ressortissant des industries aussi diverses que celles que nous signalions tout à l'heure.

Parmi ces branches, nous nous occuperons seulement de celle des parfums synthétiques.

Les Parfums synthétiques

Personne ne pouvait soupçonner il y a cent ans ou même cinquante ans seulement, que l'industrie de la parfumerie prendrait un jour en France un développement tel qu'elle occuperait l'activité de milliers d'ouvriers répartis dans près de 50 usines.

C'est à la synthèse chimique qu'a dû son formidable essort l'industrie des parfums. Autrefois luxe rare, les parfums se sont aujourd'hui répandus à un tel point qu'il est de moins en moins d'objets qui n'en contiennent.

C'est d'abord à l'imitation des parfums naturels que s'attaquèrent les premiers chercheurs, mais la science livre si généreusement ses secrets à ceux qui la sollicitent que bientôt, à la faveur de leurs recherches, une variété de nuances odorantes nouvelles considérable sortit des laboratoires. Abandonnant l'imitation servile de la nature, le parfumeur qui, en l'espèce, doit être doublé d'un véritable artiste, put créer, par des mélanges appropriés, des essences à tonalités nouvelles, plus riches, plus fortes ou plus nuancées que les essences de fleurs dont il s'était proposé tout d'abord l'imitation.

Aujourd'hui une variété infinie de parfums, d'abord préparés en quantités infimes par les chercheurs, sont maintenant fabriqués en grand dans de véritables ateliers d'usine par une industrie prospère et féconde.

La matière première

Les essences de fleurs qui ont fait la réputation de nos régions du Midi, donnaient à notre pays un avantage inappréciable sur ses voisins, même les plus industriels, et peut-être faut-il attribuer aux leçons que la finesse de leurs bouquets donna à nos chimistes, le goût inégalable qui fait de la Parfumerie française la première du monde.

Les essences exotiques dont la tonalité odorante est souvent si puissante, sont aussi trop brutales, trop frustes pour la plupart et inemployables à l'état pur. Elles n'ont ni la finesse ni la douceur de nos essences florales, mais leur richesse en produits aromatiques en fait la matière première la plus féconde où va puiser le chimiste pour créer des parfums nouveaux susceptibles de se marier de la façon la plus heureuse et la plus variée avec nos essences naturelles de Grasse.

C'est donc aujourd'hui par dizaines de tonnes qu'entrent en France, pour être transformées par les usines de Parfums synthétiques les essences de girofle de Zanzibar, de citronnelle de Ceylan ou de Java, de lémongrass, de géranium, etc., et, fait qui peut paraître paradoxal et qui pourtant n'est que la stricte expression de la vérité, l'industrie des parfums de synthèse loin d'avoir, comme on l'avait craint un certain temps, ruiné la culture des plantes à parfums de France, des colonies ou des pays exotiques, a, au contraire, contribué d'une façon formidable au développement de leur culture, car ces essences devenues

les matières premières d'une industrie très prospère, ont aujourd'hui un marché beaucoup plus ample et, d'une façon générale, leurs cours ont subi une hausse qui rend leur production intéressante.

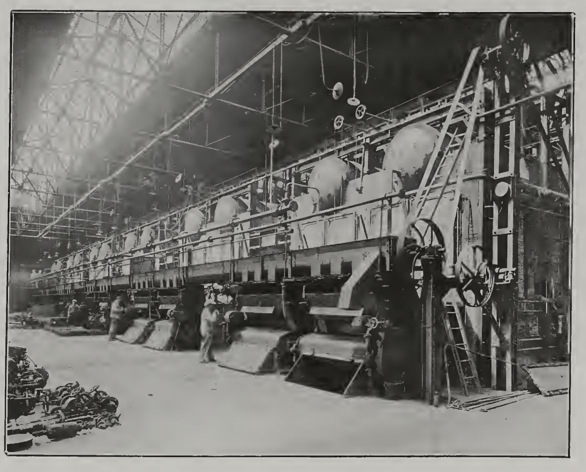
Les produits fabriqués

Ces essences, dont les parfums sont trop simples ou trop brutaux, le chimiste en tire les éléments constitutifs puis, appliquant sur eux les procédés de synthèse qu'il a établis par ses recherches de laboratoire, il en fait toute une gamme de produits aux notes odorantes variées mais simples, appelés généralement des bases. Il mélange à ces bases, soit des produits de pure synthèse, soit des essences de fleurs concrètes constituant ainsi des bouquets qui sont offerts sous forme d'eaux de toilette ou sous forme d'extraits pour le mouchoir, d'extraits pour lotion, etc., etc.

Les flacons luxueux portant la signature des verriers les plus réputés ajoutent, par la finesse de la présentation, au succès du produit français.

Les Usines du Rhône

Si nous nous sommes un peu étendus sur la description de l'industrie si intéressante des parfums, c'est pour mieux faire comprendre quelle est, dans les différentes phases de leur élaboration, la place que peut y tenir une grande maison de produits chimiques comme les « Usines du Rhône ».



Chaudières

C'est dans le traitement des essences exotiques et dans la fabrication des produits odorants de pure synthèse, en vue de la préparation des bases, que s'exerce l'activité de la branche Parfumerie des « Usines du Rhône ».

Citons parmi les bases ainsi préparées :

1° **Parfums à odeur de rose.** — Les plus anciennes de cette série, les Rhodinols, doivent leur

nom à la découverte qui en a été faite dans les laboratoires des « Usines du Rhône », ils sont maintenant universellement connus.

A leurs côtés. viennent les dérivés de la citronnelle : Les citronnellols, les géraniols, tilleul, etc. Branche extrêmement riche en nuances odorantes variées et dont la parfumerie fait une consommation chaque jour plus grande.

2° **Parfums à odeur de violette.** — C'est l'important groupe des Rhodiones : rhodione alpha, rhodione béta et méthyl-rhodione, qui s'enrichit chaque jour d'une nuance nouvelle ; la dernière venue du groupe est le méthyl-rhodione delta. Sa note, nettement différente de ses voisines, originale et riche, lui promet un avenir extrêmement intéressant.

3° **Vanilline.** — Que dire de ce produit ? C'est peut-être celui qui a marqué de la façon la plus caractéristique les succès de la fabrication de synthèse, en mettant à un prix abordable et dans un état de pureté absolu un produit dont le prix en faisait autrefois l'apanage de quelques préparations chères et rares.

4° **Coumarine.** — Parfum moderne et dont la consommation se développe sans cesse. La Coumarine augmente, par la vigueur de sa note, la valeur odorante de tous les mélanges où on l'introduit. A peine connue il y a quelques années, elle est indispensable aujourd'hui aux parfumeurs, aux biscuitiers, aux confiseurs, etc.

5° Dans ce groupe, on peut classer toute une série de parfums de synthèse complète, comme l'aubépine, l'aldéhyde cinnamique (essence de cannelle), l'aldéhyde benzoïque (essence d'amandes amères), la néroline, etc.

Dans cette énumération, à dessein très brève, nous n'avons fait qu'effleurer la liste des produits sur lesquels les « Usines du Rhône » se sont acquis une réputation mondiale.

Il serait nécessaire, cependant, d'ajouter un mot en ce qui concerne les dérivés acétylés. La « Société chimique des Usines du Rhône » est, en effet, une des premières maisons qui ait étudié la préparation délicate de l'anhydride acétique et appliqué l'emploi de ce produit à la préparation, à l'état absolument pur des acétates odorants : les acétates de géranyle, de linalyle, de benzyle, de terpényle, sont les principaux éléments de cette classe.

Aujourd'hui, les « Usines du Rhône » préparent même l'acide acétique et l'anhydride acétique par voie synthétique et se trouvent ainsi placées d'une façon remarquable pour fournir, à des prix avantageux et avec une richesse en éther inégalée, ces acétates qui constituent des bases extrêmement intéressantes.

Conclusion. — Nous venons de donner une esquisse rapide de l'industrie des produits synthétique de parfumerie et du rôle que peut y jouer une grande maison de produits chimiques.

Nous ne voudrions pas omettre en terminant de dire que c'est au travail acharné des chercheurs, à la place importante qui leur est faite, en un mot à l'organisation du service scientifique des recherches de l'usine de synthèse, que sont dus la prospérité et le développement sans cesse grandissant de cette grande industrie française.


LENTHER C
PAR S
PIL DE L'EAU
NTHERIC
ARIS
LENTHERIC
PARIS
MIRACLE
FACULTÉ DE PHARMACIE
PARIS

MOLINARD JEUNE

GRASSE

Des Parfums de Fleurs distillés dans le Pays des Fleurs



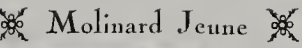
La vieille porte, curiosité unique dans toute la région. — Les vieux bahuts provençaux du XVIe siècle

La parfumerie « Molinard Jeune » a choisi comme titre : « Le Parfumeur Provençal », et comme devise : « Des parfums de fleurs distillés dans le pays des fleurs ».

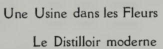
Située parmi les plantations de toutes les fleurs qui lui sont nécessaires pour la composition de ses parfums, sa devise est toute justifiée. Quant à son titre, la visite à son usine le justifiera amplement.

Les visiteurs et les touristes passant très nombreux dans la région, se font un véritable plaisir de s'arrêter pour visiter son usine.

Dès le seuil de son entrée, on est agréablement impressionné par le style de sa construction qui







Une Usine dans les Fleurs

Le Distilloir moderne



Le Distilloir et la Salle des Poudres



Un des Salons d'Exposition

est véritablement provençale, tant par sa ligne que par sa couleur.

Son jardin entretenu avec un rare soin, contient une collection complète de fleurs et arbres de la région. On y voit la Violette jusqu'au Gardenia, en passant par une collection de Roses, et de Mimosas vraiment remarquables. Les vieux Oliviers y côtoyent de superbes Palmiers.

L'impression du visiteur est vraiment de trouver une usine au milieu des fleurs.

imposante par l'énorme quantité de grands réservoirs en cuivre poli, où sont conservées toutes ses eaux de Cologne, et eaux de toilette que l'on fait vieillir pour les améliorer.

Sa grande salle de confection, véritable ruche, est vraiment plaisante à voir dans son ensemble, par sa perspective, sa clarté, son organisation et sa propreté.

On arrive ensuite à son salon d'exposition où tous ses produits sont exposés d'une façon très



Une Usine dans les fleurs

Son distilloir est moderne comme installation, et donne une idée très exacte de ses moyens de production, et de sa fabrication de toutes les matières premières rentrant dans la composition de ses parfums.

On y voit une très jolie installation de toutes les machines les plus modernes pour la fabrication de savons de grand luxe.

Sa salle de fabrication des Eaux de Cologne est

attrayante, et qui permet de juger d'un seul coup d'œil toutes ses nouvelles créations.

Son « Mimosa » déjà connu dans tous les coins du monde, fait une exposition vraiment remarquable de goût, d'élégance et d'originalité.

Sa série « Lavande » dans le même esprit, attire également l'attention. C'est, du reste, un produit très régional, distillé à quelques kilomètres de son usine.

La série « Namiko », la plus nouvelle de toutes, la plus moderne, est certainement la plus originale.

Sa série « Œillet » est une reproduction vraiment exacte de la fleur, tant par le parfum, que par la présentation.

Sa série « Rose », produit du pays par excellence, fait une exposition vraiment sensationnelle, par son originalité, et surtout son audace dans le contraste des coloris employés.

Enfin, nous arrivons à son fameux « Salon Provençal » qui est une curiosité de la région, et dont l'effet est vraiment imposant et unique au monde.

Meublé avec de vieux meubles provençaux authentiques ; rempli de bibelots de la Vieille Provence, son salon d'exposition mérite plutôt le nom de Musée Provençal, et certainement beaucoup de musées de province lui envieraient sa collection.



La Salle de fabrication des Eaux de Cologne et la Salle des Extraits



La Loggia provençale au milieu des vieux oliviers

En résumé, la Parfumerie « Molinard Jeune » est bien le « Parfumeur Provençal », ne cherchant nullement à imiter ou à copier ses concurrents parisiens. Elle se confine strictement dans la spécialité du pays des fleurs. Ses présentations sont originales, personnelles, et non pas des copies. La qualité de ses parfums, suivant le même principe, représente ce que l'on peut faire de mieux en parfums naturels arrivant à prouver que le parfum naturel peut facilement lutter contre le parfum synthétique, et même l'écraser par sa supériorité.

C'est la formule de la Maison « Molinard Jeune », et c'est certainement là la base de son grand succès.

MOLINARD JEUNE.



Page d'annonce
de MOLINARD JEUNE
Grasse

LA MAISON DORIN

Ses Origines -- Son Rôle -- Ses Succès

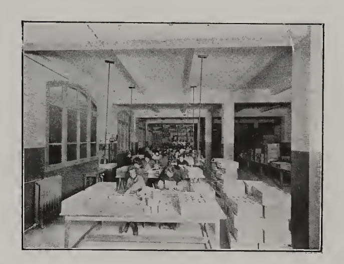
« Une jolie femme qui devient laide, n'est-ce pas là une question infiniment plus déplorable qu'un changement de Ministère ? »

P. L. JACOB, 1859

Les Secrets de beauté
de Diane de Poitiers.



Vue générale des Usines Dorin (côté Wattignies)



La Maison « Dorin » fut, reste, et sera la conservatrice de la beauté féminine ; un beau visage étant — suivant l'expression de La Bruyère — le plus beau de tous les spectacles.

Elle naquit dans cette dernière période historique de l'ancien régime où l'Art et la Beauté eurent tous les honneurs.

Avec la Régence, les parfums rentrèrent à la Cour. On usait des poudres, des fards et des pommades. Ninon de Lenclos avait pu garder sa beauté jusqu'à soixante ans. La Dubarry acheta, dit-on, à Cagliostro, une merveilleuse recette qui la conserva jeune et belle jusqu'aux limites de la vieillesse.

Avec Marie-Antoinette, le goût des parfums s'épura et les préférences encore en honneur de nos jours, déjà se traduisirent par la recherche des préparations cosmétiques les plus délicates, d'où certaines grandes marques sont nées : c'est là qu'elles ont conquis leurs quartiers de noblesse.

La Maison « Dorin » compte précisément parmi les plus anciennes ainsi consacrées par le choix de l'aristocratie. Dès 1780, elle était devenue fournisseur de la Cour. La boutique de la rue Grenier-Saint-Lazare vit défiler toute la noblesse et l'élite de l'élégance de la fin du règne de Louis XVI. La célèbre actrice française, la Montansier, fort répandue à l'époque dans les milieux mondains les plus distingués, en était la vraie fondatrice. Sa connaissance du luxe et des goûts féminins, son sens esthétique et son expérience parfaite de la cosmétique lui inspirèrent des créations inimitables tant dans le fond que dans la forme. La recherche, poussée jusqu'à l'art, dans la présentation de ces produits, a conduit parfois à de petits chefs-d'œuvre exposés aujourd'hui parmi les souvenirs historiques du Musée Carnavalet, qui doit cette fort intéressante collection au don généreux de la Maison « Dorin ».

De cette noble origine et de cette belle inspiration procède l'art spécial de la Maison « Dorin ». Par la suite, elle n'a rien négligé pour maintenir son industrie de luxe à la même hauteur. A travers la Révolution, le Directoire et l'Empire, elle a persisté dans ses heureuses traditions, sachant adapter son inspiration au goût du jour, à la mode de la saison.

Sous le Directoire, les belles dames firent renaître les bains parfumés de Rome et de la Grèce, et Mme Tallien, au sortir d'un bain de fraise et de framboise, se faisait doucement frictionner avec des éponges imbibées de lait et de parfums. Les curieuses compositions de la Maison « Dorin » ont eu sous ce régime une vogue nouvelle et ont gardé, à travers tant de vicissitudes politiques, le même cachet d'originalité.

C'est sous l'Empire que l'industrie du parfumeur s'est transformée en s'appuyant sur la science. La Maison « Dorin » modernisa ses méthodes et n'épargna rien pour mettre la science au service de l'art de plaire. De nos jours, ses laboratoires, les plus vastes et les mieux outillés de Paris, témoignent de son idéal de perfection toujours plus élevé.

L'avance appréciable qu'avait acquise sur ses concurrents la Maison « Dorin » dès l'aube du XIXe siècle, elle a su la conserver et, au besoin, l'étendre. Lorsque les fêtes du second Empire



Partie du hall des expéditions



Un des ateliers de fabrication

permirent à toutes les étoiles du monde et du théâtre de parfaire leur beauté et d'accroître leur éclat par l'habile usage des fards et autres artifices de toilette, ce fut pour « Dorin » une nouvelle consécration et un nouveau triomphe. Les Expositions de Paris de 1839, 1855, 1867 et 1889 ayant ouvert l'étranger aux fabrications françaises de luxe, la Maison « Dorin » conquit sur-le-champ une place prépondérante parmi les exportateurs en Angleterre, Russie, Espagne, dans les deux Amériques, dans le monde entier.

Sa haute réputation ainsi établie universellement, et confirmée par les plus grands succès aux Expositions de Moscou en 1891, de Chicago en 1893, de Bruxelles en 1897, fut couronnée par la Médaille d'Or à l'Exposition de Paris en 1900, et les Grands-Prix de 1904 à Saint-Louis, 1905 à Liège, 1922 à Bruxelles et par la mise hors concours, membre du Jury en 1924, à Strasbourg.

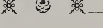
Aujourd'hui le goût des parfums et des cosmétiques est porté au dernier point : des magasins immenses, des usines considérables ont été installés par la Maison « Dorin » dont les produits, amenés à la plus haute perfection, accrus des conquêtes d'une science toujours en éveil, continuent à dominer le marché mondial. Paris entretient aujourd'hui la beauté du monde entier ; la Maison « Dorin » est et restera à la tête du mouvement.

Avant la guerre, une firme allemande avait décidé de ravir à la Maison « Dorin » la première place dans la production des fards de théâtre. L'art cinématographique ouvrait à cette époque dans cette voie, un nouveau débouché d'étendue insoupçonnée. La Maison « Dorin » aperçut immédiatement l'importance du problème et l'enjeu de la lutte. Au prix de sacrifices importants, elle assura une fois de plus dans ce domaine la suprématie de l'Art Français. Actuellement, le monde si intéressant et si considérable des artistes de théâtre et de cinéma n'emploie que les Fards « Dorin », les plus couvrants, les plus adhérents, les plus inoffensifs, de qualité supérieure à tous les fards étrangers.


FACULTÉ DE PHARMACIE
PARIS



Gravure & Timbrage Artistiques
Spécialité d'Etiquettes de Grand Luxe.
LOTION
MON PARFUM
BOURJOIS
PARIS
CHYPRODOR
Bourjois
PARIS
R. Cortiglioni
Ateliers & Bureau
22 Passage des Petites Écuries
Paris
- Téléphone - Bergère 49·18
Mes Fleurettes
BRECHER
PARIS
FRANCE
BAUME
HINDOU
NESSLER
PARIS





PARFUMERIE ED. PINAUD

Les origines de la « Parfumerie Pinaud » remontent au commencement du XIXe siècle. Fondée par M. Besançon, continuée par M. Legrand, elle devint, vers 1840, la propriété de M. Ed. Pinaud, dont elle devait garder le nom.

Au décès de M. Ed. Pinaud, la Maison qui portait, depuis quelques années, la raison sociale Pinaud et Meyer, passa aux mains de M. Emile Meyer qui la céda à son gendre, M. Victor Klotz. En 1905, M. Victor Klotz s'associa ses fils : MM. Henry et Georges Klotz, qui, depuis le décès de leur père, continuent les affaires sous la raison sociale H. et G. Klotz.

Le nombre des succursales et agences de la « Parfumerie Ed. Pinaud » s'est accru dans de grandes proportions ; sa marque générale « la Corbeille Fleurie » est représentée et connue sur tous les points du globe ; son importante succursale de New-York qui rayonne sur tous les marchés des Etats-Unis de l'Amérique du Nord a dû, pour répondre aux énormes besoins de la clientèle, s'agrandir plusieurs fois, pour s'installer définitivement dans le « Pinaud Building » de la 5e Avenue.

En 1900, lorsque se dessina le mouvement qui, de la place Vendôme jadis si calme, presque déserte, en fit le centre mondain, la Parfumerie Pinaud fut une des premières qui devina l'avenir

réservé à cet aristocratique quartier et elle s'installa en son hôtel du 18, Place Vendôme, qui devint le rendez-vous de toute l'Élégance française et étrangère. La Corbeille Fleurie est bien à sa place en face du Grand Napoléon.

Les procédés de fabrication tout à fait spéciaux qu'emploie la « Parfumerie Ed. Pinaud », les soins les plus minutieux apportés aux moindres de ses opérations, son outillage perfectionné toujours conforme aux plus récents progrès de la Science, lui permettent d'ailleurs de ne livrer que des produits irréprochables qui justifient sa renommée mondiale et la place prépondérante qu'elle occupe dans l'industrie si éminemment française de la Parfumerie.

Les différents jurys des Expositions Universelles l'ont reconnu en lui attribuant toujours les plus flatteuses distinctions.

Afin d'améliorer le sort de son personnel, la « Parfumerie Pinaud » a fondé, dès 1870, une institution patronale de prévoyance permettant d'accéder à la propriété; elle est un modèle en son genre.

Nous signalons encore l'heureuse initiative qu'a prise la « Parfumerie Pinaud » en installant, en son usine, un pouponnat maternel qui permet à leurs ouvrières de garder leurs nourrissons auprès d'elles.



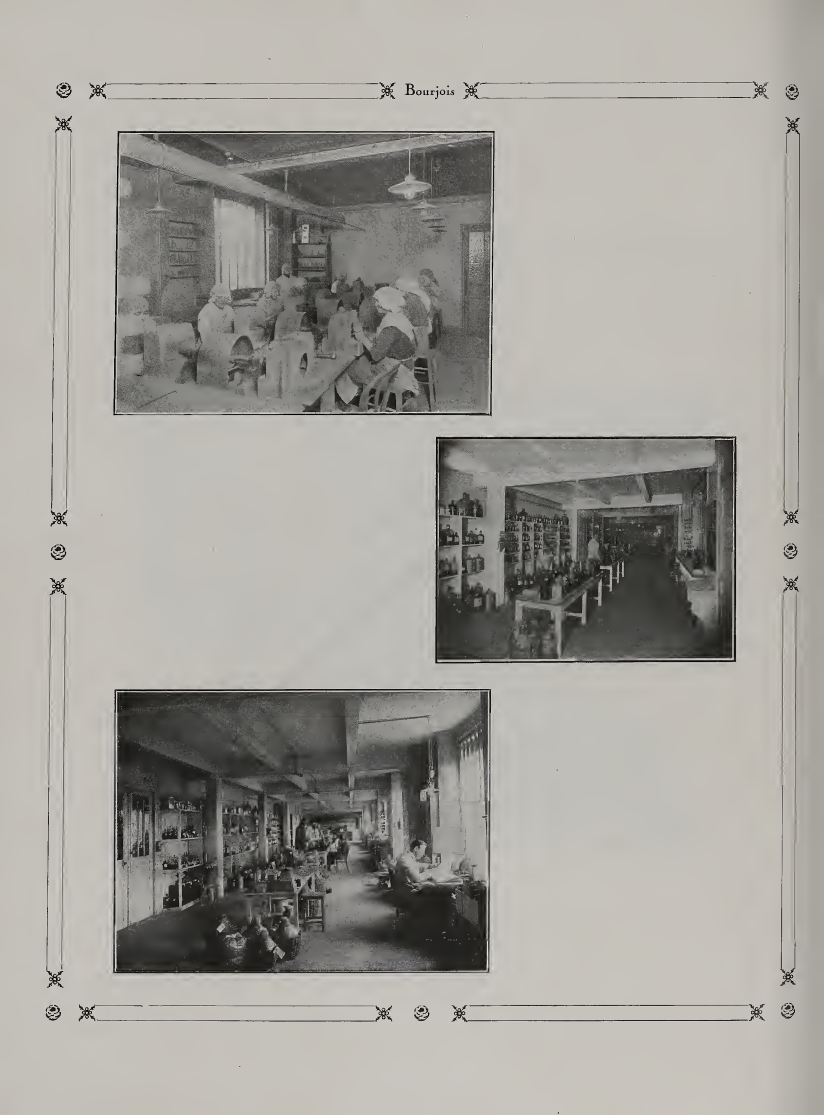
Salon de Vente



PARFUMERIE BOURJOIS



Vue de l'Usine



Fin de pâte, embaumé comme une fleur, votre Savon préféré repose dans sa coupe de cristal. Sur votre poudreuse les fards, pastels alignent leur joli clavier multicolore. Les flacons taillés recèlent votre parfum. Dans des boîtes plus recherchées que des écrins, vous gardez votre poudre, et le bâton de rouge, précieux comme un joyau, garnit votre sac à main, votre trousse de voyage, et luit sur votre coiffeuse. D'aucun de ces précieux auxiliaires de votre grâce, vous ne sauriez vous passer, et ce serait bien étrange si vous ne vous étiez demandé parfois par quelle route inconnue ils sont venus vers vous.

Soyez flattée, jeune femme élégante et coquette. Pour vous parer, toute une industrie a déployé son activité, et les plus récents des perfectionnements de l'hygiène et de la science sont quotidiennement déposés à vos petits pieds.

Mais pourquoi ne nous suivriez-vous pas dans



ces temples qui vous sont dédiés, et où s'élaborent les produits que vous avez choisis entre tous ?

Ces temples, est-il besoin de le dire, sont des usines, mais rassurez-vous, elles n'ont rien de rébarbatif et ne ressemblent en rien aux poudreuses officines où se préparaient les onguents d'autrefois.

Les ateliers de la « Parfumerie Bourjois » sont installés à Pantin depuis plus de cinquante ans, et, grâce aux exigences de votre raffinement, ils s'accroissent de jour en jour. Les uns sont consacrés aux Poudres de riz et contiennent les séchoirs, les mélangeurs, les bluteries centrifuges, etc., tout ce qu'il faut enfin pour que dans d'insurpassables conditions de précaution et de soin, les poudres arrivent dans de jolies boîtes jusqu'à votre gracieux visage.

« Les poudres compactes », dont le succès est énorme, présentent un délicat problème de dosage, pour parvenir à une certaine souplesse de pâte, à la plus exquise douceur de coloris. Mais la « Maison Bourjois » qui les fabrique depuis sa création, a su depuis longtemps résoudre ces difficultés, et son outillage est parfait.

Dans de vastes laboratoires, « les liquides alcooliques, les extraits, les eaux de toilette, lotions, spiritueux » subissent toutes les phases de leur préparation; et les savons de toilette sont l'objet de soins dont vous pouvez, à l'usage, mesurer la scrupuleuse rigueur. Il en est de même pour tous les autres produits de beauté ou de toilette, crèmes, pâtes, fards, cosmétiques, crayons.

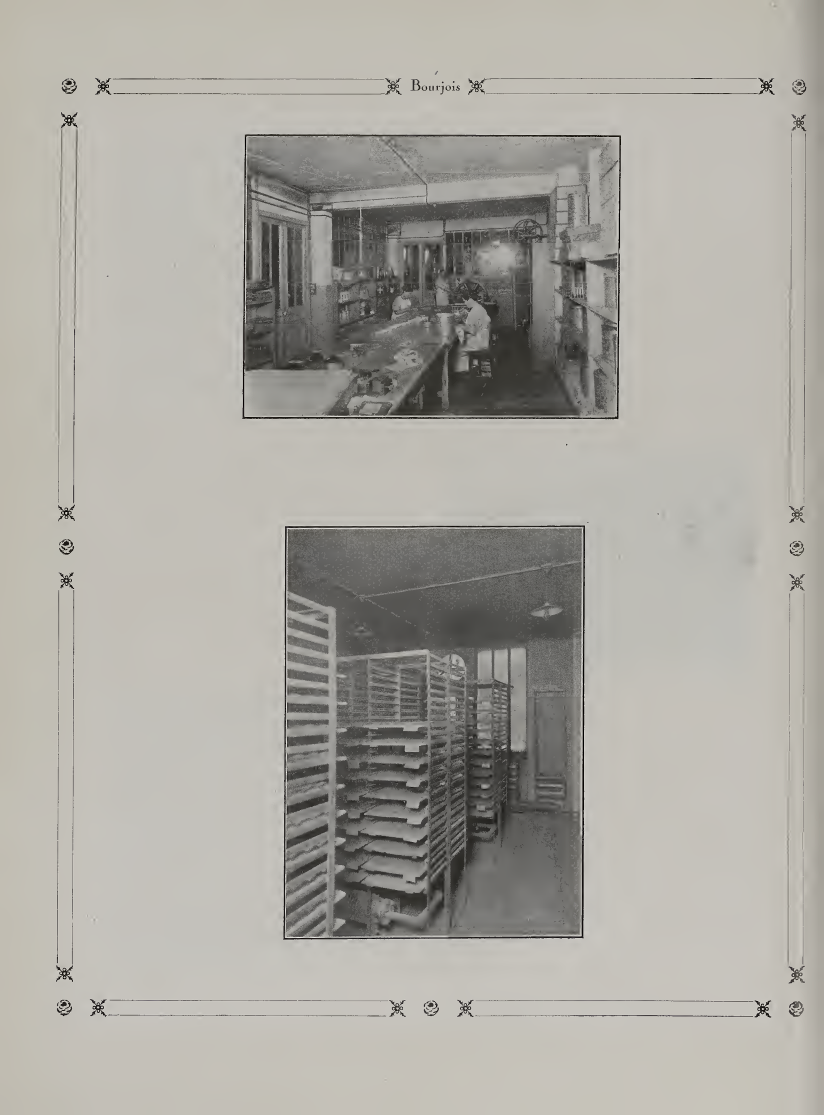
Enfin, la confection du petit bâton de rouge est vraiment un chef-d'œuvre de délicatesse mécanique. Pouvez-vous imaginer les menus cylindres écarlates, tombant de leur moule, pour cheminer sur une courroie jusqu'à l'ouvrière qui, d'une pince agile les saisit pour les glisser dans l'étui?

Mais, dans tous ses ateliers, si différents d'outillages, d'organisation et de but, il est cependant un lien commun : l'exquise propreté, l'hygiène raffinée qui sont le mot d'ordre des usines. Ajoutez à cela l'élément artistique qui triomphe dans toute la partie « présentation » des produits Bourjois. Cartonnages, flacons, rubans, ajustés à miracle par les doigts de fées des petites employées, ajoutent, vous le savez, la note d'élégance que méritent des parfums et des savons, et des fards d'une si exceptionnelle qualité.

De Pantin, il ne nous reste plus qu'à faire un saut jusqu'à Grasse, patrie des parfums destinés aux extraits, aux poudres et aux crèmes.

Car c'est à notre sol même que la « Maison Bourjois » emprunte l'élément fondamental de son succès. Point de créations artificielles, suspectes ou dangereuses. Rien que les fleurs épanouies au gai soleil de chez nous.

Et, sans doute, est-ce là la véritable cause du succès de la « Maison Bourjois ». Depuis la fleur cueillie, jusqu'à l'ouvrière qui noue un ruban au flacon de parfum, tout est Français. Ainsi, en exportant à l'infini ses produits à l'étranger, cette maison fait-elle l'œuvre de propagande la plus persuasive et la plus charmante qui soit.





Créations LENTHERIC

Paris

LENTHÉRIC

Voici bientôt un demi-siècle que Lenthéric installait ses magasins 245, rue Saint-Honoré, pres de la rue de Castiglione, dans ce quartier Vendôme dont l'élégance et la grâce furent et demeurent l'admiration du Monde. A cette époque si proche encore par le temps, si lointaine quand on envisage l'évolution rapide de toutes les modes et de toutes les coutumes, il sembla à Lenthéric, non seulement normal, mais encore hardi et chic d'adjoindre à sa parfumerie des salons de coiffure pour dames, salons qui ne tardèrent pas à devenir les premiers de Paris.



Parisiennes élégantes, étrangères des plus lointains pays, toutes celles parmi les femmes se distinguant par leur grâce, leur personne ou leur naissance, fréquentaient ces salons de la rue Saint-Honoré, s'y faisant coiffer, y choisissant parfums et fards. C'est ainsi qu'élégant autant que discret naissait à Paris le premier Institut de Beauté.

A Courbevoie, dans l'usine, des chimistes consommés créaient des parfums qui connurent une grande vogue qui dure toujours : « La Feria », « Ambre Mousse », le parfum de « La Dame en Noir ». Et ces parfums s'en allèrent de par le monde entier répandre le nom fameux de Lenthéric.



Mais voici des temps nouveaux, et avec d'autres goûts d'autres besoins ; un instant la vieille maison, forte de ses traditions et de son

passé hésita. Mais tout de suite et mieux que tout autre, elle comprit et se mit en devoir d'agir.

Sur ses indications, un des plus grands décorateurs de Paris transforma les magasins de la rue Saint-Honoré pour en faire des salons d'une claire gaieté et d'une distinction pleine de grâce. Tous les flacons, les boîtes, les émaux, chaque petit détail offre une surprise, un imprévu, un charme délicat ; chaque objet est un bibelot. Des essences nouvelles ont été créées, qui peuvent rendre jalouses leurs aînées, tels le « Chypre de Lenthéric », « Miracle », « Le Matin au Bois », et au « Fil de l'Eau ».

Voilà pourquoi bien peu de femmes passent rue Saint-Honoré qui ne connaissent ce numéro 245, qui ne s'arrêtent songeuses à l'étalage et enfin passent la porte avec un sourire.





Création des
PARFUMS DE ROSINE
Paris

LES PARFUMS DE ROSINE

Est-il plus joli nom que Rosine? Et la fée qui veillait à sa naissance ne prédestinait-elle pas cette enfant-là à être la reine des parfums, puisque son nom dérivait de la Rose, reine des fleurs. Ainsi le jugèrent ses parents.

Après avoir réalisé, et avec quel succès ! la symphonie des couleurs dans les charmants drapés qui modèlent aujourd'hui le demi-nu des femmes, l'artiste sans pareil qu'est Paul Poiret, ne s'est-il pas avisé de créer de toutes pièces une fabrique de parfumerie qui fût bien à lui. Quel nom lui donner ? Parbleu celui de sa fille. A tel point qu'on soupçonnerait presque qu'il conçut en même temps celle-ci pour celle-là.

« Les parfums, les couleurs et les tons se répondent », dit-il dans la préface de son catalo-





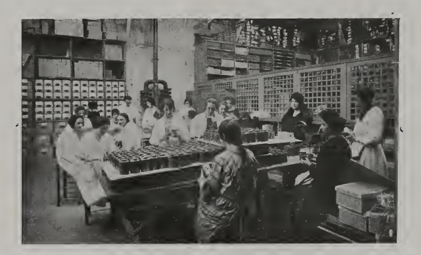








gue, qui est lui-même une pure merveille. Il semble avoir compris d'intuition le langage des



fleurs, et c'est apparemment pour vous, Mesdames, qu'il a enfermé questions et réponses dans ces menus flacons qui constituent chacun un objet d'art en profonde, intime et complète harmonie avec la senteur qu'ils recèlent.

La lecture du catalogue est un poème. Chaque nom de parfum est une évocation de rêve. Le «Minaret» nous transporte au pays des harems. A





sentir ce parfum si bien voilé dans son écrin à la turque, on se sent pris de la torpeur des belles sultanes, étendues langoureusement au milieu des coussins sur le large sofa qui appelle les caresses.

Avec « Toute la Forêt », nous sommes en pleine verdure. Une odeur de terre mouillée, de cèpes, de fougères, nous enveloppe. Les Faunes poursuivent les Nymphes. Prenez garde.

La « Nuit de Chine » pose un problème troublant et plein d'actualité. Attendez la réponse.

« Borgia » évoque les scènes du Grand Guignol, les meurtres et les passions sanguinaires, dont sont encore imprégnées les effluves de Venise, par les nuits étoilées.

« Le Fruit défendu », ce titre seul suffit pour que toutes les femmes en veuillent. Il est éminemment psychologique et de tous les temps. Mais quelle odeur peut-il avoir? Essayez.

A quoi bon les nommer tous. Qu'il s'agisse d'Hahna, l'étrange fleur ou du Bosquet d'Apollon, d'Antinea ou d'Arlequinade, vous pouvez être certaines, Mesdames, que les arômes exquis, que les fleurs les plus parfumées, que les baumes les plus délicats ont été réunis pour vous procurer la plus agréable des sensations, l'anéantissement de vos sens dans un rêve délicieux.

Voici quelques vues des usines de Rosine, montées avec tous les perfectionnements modernes.



SOCIÉTÉ DES PARFUMS ARYS

La « Société anonyme des Parfums d'Arys » est l'une des plus puissantes organisations de France et du monde entier.

Ses usines modernes sont dotées de laboratoires merveilleusement aménagés d'un outillage remarquablement perfectionné, constamment renouvelé selon les derniers progrès du machinisme. Ses nombreux ateliers, très vastes, très clairs, réalisent un souci évident de confort et de bien-être pour son personnel nombreux, les remarquables conditions d'hygiène dans lesquelles le travail est effectué, permettent de ne livrer au public que des produits de choix, d'une finesse incomparable, et d'une présentation inégalable.



La « Société des Parfums d'Arys », dans son usine de Courbevoie occupe un personnel de plusieurs centaines d'ouvriers et d'ouvrières, elle utilise une force motrice de 350 HP; son service de livraisons possède 9 voitures et voiturettes; pour aider à l'importance croissante de sa production, elle a dû créer de nombreux services annexes, dont quelques-uns sont devenus de véritables usines; elle possède des ateliers de réparations d'automobiles, des fabriques de caisses, des fabriques de cartonnages et de gainerie, une imprimerie, une verrerie où sont fabriqués tous ses flaconnages d'art.

Dotée de ces moyens puissants, la « Société des Parfums d'Arys » a su s'élever en peu d'années au premier rang parmi les grandes marques de parfumerie.

Les dénominations de ses parfums, de formule toute nouvelle, sont dans toutes les mémoires; elles ont opéré une transformation profonde de la parfumerie moderne et ont valu à cette industrie française si réputée dans le monde entier, une vogue nouvelle, revivifiée et rajeunie.

Aidée par une publicité intensive et intelligente, par une connaissance très avertie des marchés étrangers, les parfums d'Arys ont conquis le monde entier.

Des prospectus et des brochures sont envoyés chaque année par milliers dans tous les pays de langue anglaise, espagnole, italienne, portugaise et allemande. Ils font connaître les produits de marque, et exaltent très haut le bon goût français.

L'extension des affaires à l'étranger a permis d'envisager la fabrication sur place des produits Arys.

Une filiale a été créée à Milan, elle occupe aujourd'hui une superficie de 8.000 mètres. D'autres usines sont nées et fonctionnent à Barcelone, à Bruxelles, à Budapest, sous la direction de spécialistes français ; d'autres sont à l'étude et naîtront bientôt en Angleterre, en Roumanie, au Chili, en Tchéco-Slovaquie, etc., qui contribuent déjà et contribueront de plus en plus à la diffusion de nos industries de luxe, et à l'expansion de l'influence française à l'étranger.

Des contrats passés tout récemment avec une puissante compagnie américaine nous ont permis de devenir l'un des principaux exportateurs de parfums aux Etats-Unis, où la marque « Arys », hier connue seulement d'une élite, est en train de conquérir la faveur du grand public.

Toutes ces succursales sont constamment visitées par des inspecteurs très au courant des fabrications nouvelles de la maison de Paris, et connaissant parfaitement les conditions complexes du commerce international.

La « Parfumerie Arys », grâce à ses efforts, à sa tenue remarquable, a su acquérir le titre de :

Fournisseur breveté de la Maison Royale d'Espagne,

Fournisseur de la Maison Royale de Norvège,

Fournisseur du Bey de Tunis.

Elle eut partout dans les expositions les premières récompenses :

Strasbourg, Exposition de 1919 : Médaille d'Argent.

Monaco, Exposition 1920-21 : 2 Médailles d'Or.

Beyrouth, Exposition 1921 : Diplôme d'Honneur.

Marseille, Exposition 1922 : Hors concours, Président du Jury.

Rio de Janeiro, Exposition 1922 : Médaille d'Argent.

Strasbourg, Exposition Pasteur 1923 : Grand Prix.

Strasbourg, Exposition coloniale 1924 : Médaille d'Or.

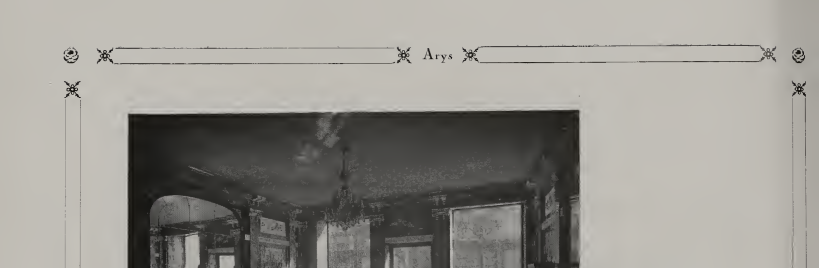
Paris, Exposition du Val-de-Grâce 1925 : Grand Prix.

La « Société des Parfums d'Arys » prend part à toutes les manifestations commerciales, internationales : Foire de Casablanca 1922, Concours d'étalages à Vienne 1922. Foire commerciale de New-York 1922, Foire de la Havane 1924, etc.

Elle accueille avec sympathie les étrangers qui s'intéressent à la parfumerie française, elle reçut ainsi en 1924 un groupe d'étudiants yougoslaves, et environ 150 journalistes canadiens, venus à Paris, à l'occasion des Jeux Olympiques.

Enfin, la « Société des Parfums D'Arys » a pris une part active à l'organisation de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs Industriels modernes ; son Président du Conseil d'administration a été nommé rapporteur de la classe XXII du Comité d'Admission.





Magasin de Vente Rue de la Paix

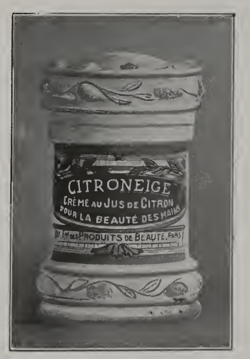


PARFUMERIE

NEIGE DES CÉVENNES

Nous avons assisté, après la guerre, à une éclosion de firmes nouvelles en parfumerie. Sur ce champ de bataille, d'un genre moins meurtrier, beaucoup ont néanmoins succombé.

Il nous est agréable de relever parmi les noms des heureux survivants, celui de la Parfumerie



« Neige des Cévennes ». Moins ambitieuse que d'autres, elle a limité sa fabrication aux seules crèmes de beauté et fards. Là est peut-être la cause de son succès. Mieux vaut ne faire que quelques produits et y donner tous ses soins, plutôt que de mettre en chantier une série de produits dont la fabrication délicate, comme tout ce qui touche à la parfumerie, exige une surveillance de tous les instants. Telle est du moins, semblerait-il, l'opinion qui a prévalu dans l'esprit des directeurs de la parfumerie qui nous occupe.

« Neige des Cévennes » est un nom bien français. Sa prononciation est facile, même pour un étranger, et c'est là, croyez-moi, une des conditions essentielles pour favoriser la réussite à la vente. Certes, les Cévennes ne sont pas aussi connues que les Alpes, mais tout le monde sait que ce sont des montagnes qui limitent le bas Languedoc dans la région de la Méditerranée, et qu'elles se couvrent de neige en hiver. Donc le nom de « Neige des Cévennes » donné à une crème de beauté, implique qu'elle doit être d'une blancheur immaculée. Si, à cette apparence extérieure elle joint les qualités requises de pureté, d'homogénéité, de finesse et d'odeur, le succès est assuré. Les faits corroborent ces prévisions.



Une réclame discrète appelle l'attention du public sur les bienfaits résultant de l'emploi de la crème « Neige des Cévennes ». Des essais, d'abord timides, sont faits par quelques clientes. Elles constatent effectivement que la crème convient à leur genre de beauté, renouvellent l'expérience, et la font tenter par leurs amies. Ainsi se forme une clientèle qui demeure d'autant plus fidèle que le fabricant apporte chaque jour davantage de soins dans le choix des ingrédients et dans la confection du produit. La marque est lancée.

Il est possible, dès lors, de mettre en vente des produits similaires répondant à d'autres nécessités. Et voici que prennent naissance le « Citroneige », crème au jus de citron, pour la blancheur et la beauté des mains ; la « Mousse de Concombres », crème contre les rides et les taches de rousseur ; le « Cold Cream » pour les soins du visage. Ensuite, viennent d'autres spécialités, comme le « Farneige » qui est une crème fard, et se vend en trois teintes ; le « Matineige », produit liquide pour assurer la souplesse de la peau ; et enfin le « Diamant Neige des Cévennes » qui donne aux ongles l'éclat merveilleux de la pierre précieuse dont il porte le nom.

Faut-il s'étonner, après l'énoncé de tant de produits de beauté, que la moitié du genre humain soit toujours la plus belle !


CITRONEIGE
CITRONEIGE
Sté au PRODUITS DE BEAUTÉ PARIS
DIAMANT
NEIGE DES CÉVENNES
PARIS
NEIGE DES CÉVENNES
MARQUE DÉPOSÉE
NEIGE DES CÉVENNES
PARIS
NEIGE DES CÉVENNES
PARIS
PARFUMERIE NEIGE DES CÉVENNES PARIS
PARFUMERIE NEIGE DES CÉVENNES PARIS
PARFUMERIE NEIGE DES CÉVENNES PARIS
PARFUMERIE NEIGE DES CÉVENNES PARIS

PARFUMERIE BRECHER

MAISON FONDÉE EN 1900

E. MAZURIER

SUCCESSEUR

USINE A
ÉPINAY — SUR — SEINE
SEINE

BUREAUX :
10, Boul. Bonne-Nouvelle, Paris (10e)
TÉL. : CENTRAL 61-46



L'Usine d'Épinay-sur-Seine

Quand on voit chaque mois le nombre sans cesse grandissant de nouvelles marques de parfums et de savons, on se demande quel sort est réservé à toutes ces créations et surtout à leurs « créateurs ».

Disons-le franchement, beaucoup ne durent que ce que durent les « roses »... l'espace d'un matin; d'autres se développent, et nous voyons ainsi à côté de nos grandes marques qui ont répandu à travers le monde le renom de la bonne Parfumerie française : marques centenaires ou presque; des maisons de moindre importance qui, par leur travail, leur persévérance, leur honnêteté commerciale, s'imposent peu à peu et parviennent rapidement par ces bonnes qualités de commerçants sérieux à répandre leurs marques dans les pays les plus éloignés.

Parmi les maisons de création plus récente, les Parfums P. Brécher occupent aujourd'hui une bonne place due à la persistance et aux soins sans cesse apportés dans leur confection.

Fondée à Pontoise en 1900, la Parfumerie P. Brécher créa « Mon Bouquet » qui eut un beau succès. C'est « Mon Bouquet » qu'un de nos écrivains les plus notoires qualifiait de « parfum subtile qui semble être composé des insaisissables et suaves senteurs, qui passent le soir dans l'atmosphère mystérieuse de certains sites de l'Orient et dans celle embaumée des rives de la Côte d'Azur ».



Tamisage des Poudres de Riz

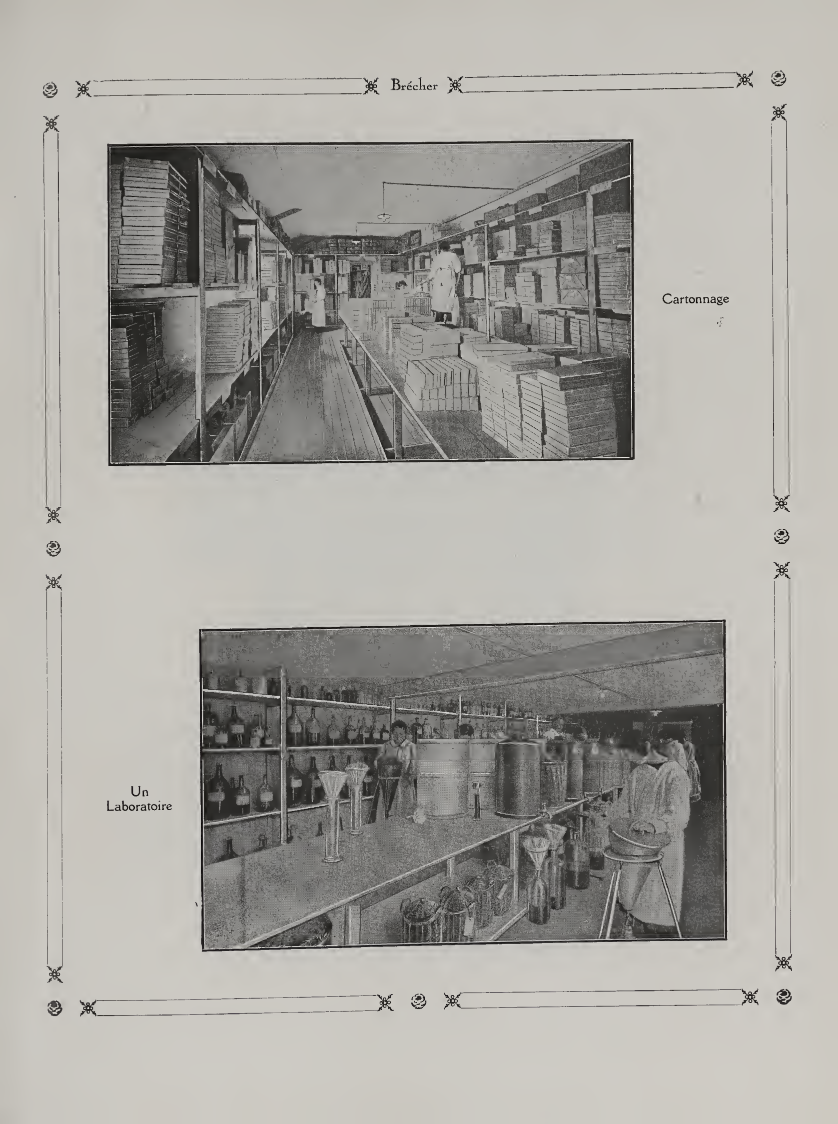
Encouragé par ce premier succès, M. P. Brécher, continuant dans cette voie, créait « Bouquet à Ma Mie », qui tout de suite conquit la faveur de tous, le récompensant de ses efforts.

Tant en France qu'à l'Etranger, ces deux premiers parfums de M. Brécher affirmèrent le sérieux de la « Marque », et le premier pas sur le chemin de la consécration de la bonne réputation de la Maison était fait.

Ce fut ensuite la création d' « Eternel Parfum », « Mes Fleurettes », « Sous la Charmille », « Violette Pure », « Le Baiser », etc.

Tous noms heureux pour des parfums — car et de cela il ne faut jamais manquer de tenir compte — dénomination, présentation, sont les principaux facteurs du succès... accompagnant un produit de bonne fabrication... s'entend.

De 1900 à 1913, la Parfumerie Brécher n'a cessé de se développer, et à cette époque, M. Mazurier, qui avait collaboré avec M. Brécher, installait à Epinay, dans une vaste propriété de 10.000 mètres, les laboratoires et les ateliers.



Cartonnage

Un Laboratoire

En effet, toujours soucieux de satisfaire sa clientèle, M. Mazurier n'hésitait pas, en développant ses établissements, à rechercher la finesse et la persistance nécessaires au bon renom de ses parfums, car si une marque veut soutenir sa réputation, il est indispensable de maintenir la fabrication au plus haut degré de perfection. Depuis M. Mazurier s'est adjoint son fils retour de l'Armée du Rhin.

M. Mazurier fils a pris aussitôt possession du laboratoire et a pu, profitant de solides études de chimie et un stage à Grasse dans deux des plus importantes fabriques de matières premières, après de patientes recherches, porter la note finale qui conduit au succès de « Vrai Narcisse », « Bonjour Paris », « Noces d'argent », « Amour en folie ».

L'Usine est entourée d'un jardin merveilleux, planté de rosiers et d'arbustes florescents et qui fait penser, quand on le visite, à ces jolis coins de la Côte d'Azur.

L'installation toute moderne des différents services, laboratoires, ateliers, manutentions qui sont installés dans les bâtiments de construction récente permettent de faire face aux demandes d'une clientèle sans cesse grandissante.

Nous donnons quelques vues qui permettront de se rendre compte de l'importance des différents services. La fabrication des crèmes, extraits, poudres, est faite avec tous les soins, et les meilleurs produits sont recherchés par M. Mazurier, qui exploite aujourd'hui cette importante parfumerie. La clientèle étrangère, qui a toujours accordé ses préférences à la Parfumerie Française, a fait des parfums « P. Brécher » un de ses fournisseurs favoris.

C'est le plus bel hommage que l'on puisse rendre.



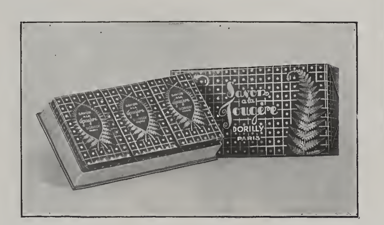
Filtrage et Remplissage

LES PARFUMS DORILLY



Vue de l'Usine






Dorilly
PARIS
Orient
Royal
PARISIENNE
JOLIE
DORILLY

ÉTABLISSEMENTS CHIRIS

Si l'on remonte aux origines de l'Industrie de la Parfumerie à Grasse, le nom de « Chiris » est le premier que l'on trouve parmi les fondateurs.

Un vieux catalogue nous apprend qu'en 1768, « Antoine Chiris », marchand parfumeur sur la Place Neuve, vend en gros des Parfumeries diverses.

Le catalogue n'est ni long, ni compliqué. Il comprend six qualités de savonnettes, aux noms délicieusement surannés de Savonnettes aux fines herbes, à la Bergamote, etc., dix-huit variétés d'essences, des Pommades aux fleurs, des Huiles parfumées, des Huiles d'Olives.



Les affaires d'Antoine Chiris s'étendent peu à peu. En 1816, au moment où son fils, Anselme Chiris, prend la direction des affaires, la Maison tient déjà la première place et, le 7 juin 1835, par ordonnance royale, Anselme Chiris est nommé juge au Tribunal de Commerce de Grasse.

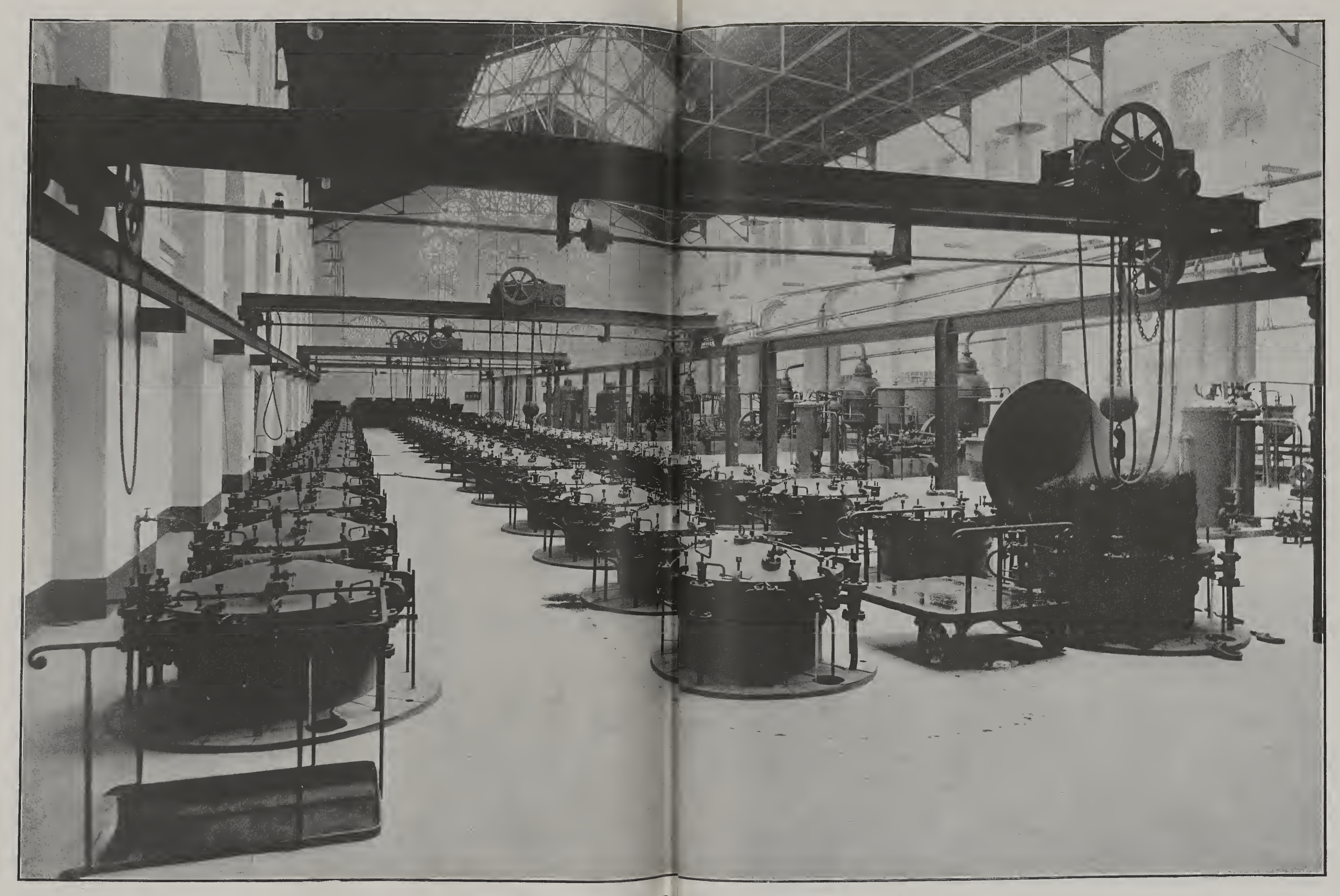
Le 3 mars 1839, Anselme Chiris prend comme associé son fils Léopold, et, l'année suivante, le 1er mai 1840, il lui cède définitivement l'affaire.

Léopold Chiris meurt en mai 1862 ; ses deux fils, Léon et Edmond, qui lui succèdent, sont âgés : le premier de 20 ans, le deuxième de 18 ans.

Edmond Chiris, qui fut Président du Tribunal de Commerce de Grasse et Chevalier de la Légion d'Honneur, laissa, après un certain temps, la direction de l'affaire à son aîné, Léon Chiris.

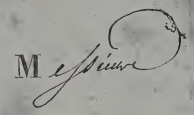
Léon Chiris est, dans toute l'acception du mot, un « homme d'action ». Elu député, puis sénateur, il prend une part active à tous les travaux, à toutes les discussions d'ordre économique. En récompense des services rendus à l'Industrie Française, Léon Chiris est successivement promu Chevalier, puis Officier de la Légion d'Honneur.

Les incursions dans le domaine politique ne ra-



Etablissement Antoine Chris;— Usines de Gra— Salle d'extracuon des Parfums naturels.

GRASSE, le 1er mai 1816.



Après un exercice de plus de quarante ans, je crois devoir me décharger de mon commerce de Parfumerie, en faveur d'Anselme CHIRIS, *mon fils aîné.*

Il conservera la raison commerciale de CHIRIS, *et vous avez ci-dessous sa signature.*

C'est avec l'assurance qu'il la mérite et qu'il la justifiera, que je réclame de vous pour ce cher continuateur qui a l'avantage d'être connu de beaucoup de mes correspondants, la confiance dont vous m'honorez. Mon collaborateur, depuis son jeune âge il a acquis l'expérience nécessaire; et, muni de fonds suffisants, ses amis trouveront toujours en lui les facilités d'usage et particulières.

Mon Fils joindra, d'ailleurs, à la Parfumerie, ainsi que je le faisais moi-même, les achats en commission des Huiles et autres Denrées du pays, dont la connaissance lui est aussi familière. Je cède à ses instances tant moi que Jean-Joseph-Alexandre CHIRIS, *son frère, dont la signature est ci-après, en acceptant de le suppléer en son absence, en vertu de sa procuration.*

Je ferai moi-même la liquidation de mon commerce.

Agréez, Monsieur l'assurance de mes sentiments d'estime et de dévouement.

Chiris

Signature de V. T. H. S. Anselme CHIRIS, Chiris

Signature de V. T. H. S. CHIRIS père, Par procuration de CHIRIS. P. proon de Chiris Chiris Père

Signature de V. T. H. S. Jean-Joseph-Alexandre CHIRIS, Par procuration de CHIRIS. P. pon de chiris Chiris cadet

lentissent nullement sa prodigieuse activité dans le domaine des affaires ; dès 1865, il achète à Boufarik (Algérie) un domaine de 2.000 hectares où il entreprend la culture des plantes à parfum : Géranium, Oranger, Petitgrain, Eucalyptus, Verveine, Cyprès, etc. Une usine de 3.000 mètres carrés de superficie traite ces produits sur place. Il est le premier à adopter les chaudières et la machine à vapeur dans son usine ; tout son matériel de distillation est bientôt transformé et les anciens alambics à feu nu relégués aux vieux métaux.

Un savant chimiste, M. Massignon, trouve un procédé nouveau d'extraction du parfum des fleurs, par les dissolvants volatils. Léon Chiris achète les brevets, le matériel et lance sur le marché les parfums naturels solides. Il perfectionne bientôt ces procédés et construit une importante usine destinée à ces fabrications. Le rayon de la Maison est considérablement élargi ; des agences sont créées dans tous les pays de l'ancien et du nouveau continent ; à New-York, en particulier, Léon Chiris envoie son fils et son cousin, Georges Vallois, fonder en 1896 une agence qui devient plus tard la Société Antoine Chiris Company.

En 1899, Léon Chiris prend comme associé, son fils Georges. Un an après, en 1900, une courte maladie enlève Léon Chiris, et son fils reste seul à la tête de l'affaire, secondé par son cousin Georges Vallois, qui occupait les fonctions de Fondé de pouvoirs.

Tout aussi ardent aux choses d'intérêt général, Georges Chiris est élu, par ses concitoyens, conseiller général des Alpes-Maritimes, et juge au Tribunal de Commerce de Grasse. Sa haute compétence le fait désigner comme Membre du Jury de la plupart des grandes Expositions et Membre du Conseil supérieur des Colonies. Il est nommé, à 25 ans, Chevalier de la Légion d'Honneur.

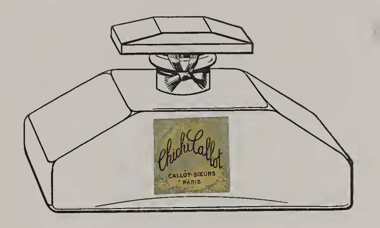
Préparé à son rôle de Chef de Maison par des stages dans les divers services et succursales, Georges Chiris élargit considérablement le champ d'action de la Maison. Jusque-là, tributaire de Londres et de Hambourg pour de nombreuses matières premières aromatiques, Georges Chiris va les chercher lui-même dans leurs pays d'origine. Il installe des Comptoirs et des Usines aux Indes, à Java, aux Comores, à La Réunion, en Bulgarie, en Calabre, monte une maison à Chung-King en Chine. Georges Chiris monte ensuite des Comptoirs et des Usines en Guyane. Il monte une maison et une usine en Indo-Chine. Il crée Antoine Chiris Ltd. à Londres, constitue des Domaines floraux au Vignal, puis à l'Abadie (Alpes-Maritimes). Récemment, il créa la Société des Produits aromatiques de l'Océan Indien, à Madagascar, et la Société coloniale de la Ouaka, au Congo Français. La maison Antoine Chiris étend ainsi ses ramifications sur tous les points du globe où l'on récolte les matières premières aromatiques et sur toutes les places où elles se consomment.

La fabrication des produits organiques et celle des produits artificiels n'ont pas laissé indifférents les Etablissements Antoine Chiris ; elles ont, depuis 1912, acquis droit de cité dans leurs usines, et rien n'a été négligé pour donner à ces fabrications les derniers perfectionnements : les laboratoires d'analyses, d'études et de recherches de ces Etablissements ont contribué, pour une large part, dans le perfectionnement de leurs méthodes de travail et de production.

Le Siège social des Etablissements Antoine Chiris a été transféré à Paris en 1909. Les Etablissements Antoine Chiris ont comme Directeur général M. Pierre de Grandprey, précédemment Sous-directeur commercial, et l'usine de Grasse, dirigée d'abord par M. Joseph Robert, fonctionne, depuis octobre 1919, sous la direction de M. Elie Maunier, ancien chef des Laboratoires des Usines.




Callot Sœurs
Parfums
9 ET 11, AVENUE MATIGNON
PARIS.


Chichi Callot
CALLOT-SŒURS
PARIS


Callot Sœurs

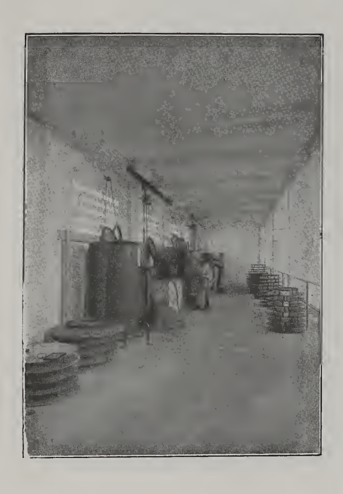

FACULTÉ DE PHARMACIE
PARIS

J. HENRI MOUTET

GRASSE  FRANCE







Le propriétaire et directeur de l'Usine Saint-Claude a su s'inspirer de toutes ses connaissances techniques et pratiques, d'abord pour le choix de l'emplacement de la construction de son Usine, de la disposition des bâtiments de travail, et enfin de l'installation des appareillages les plus perfectionnés et les plus modernes.

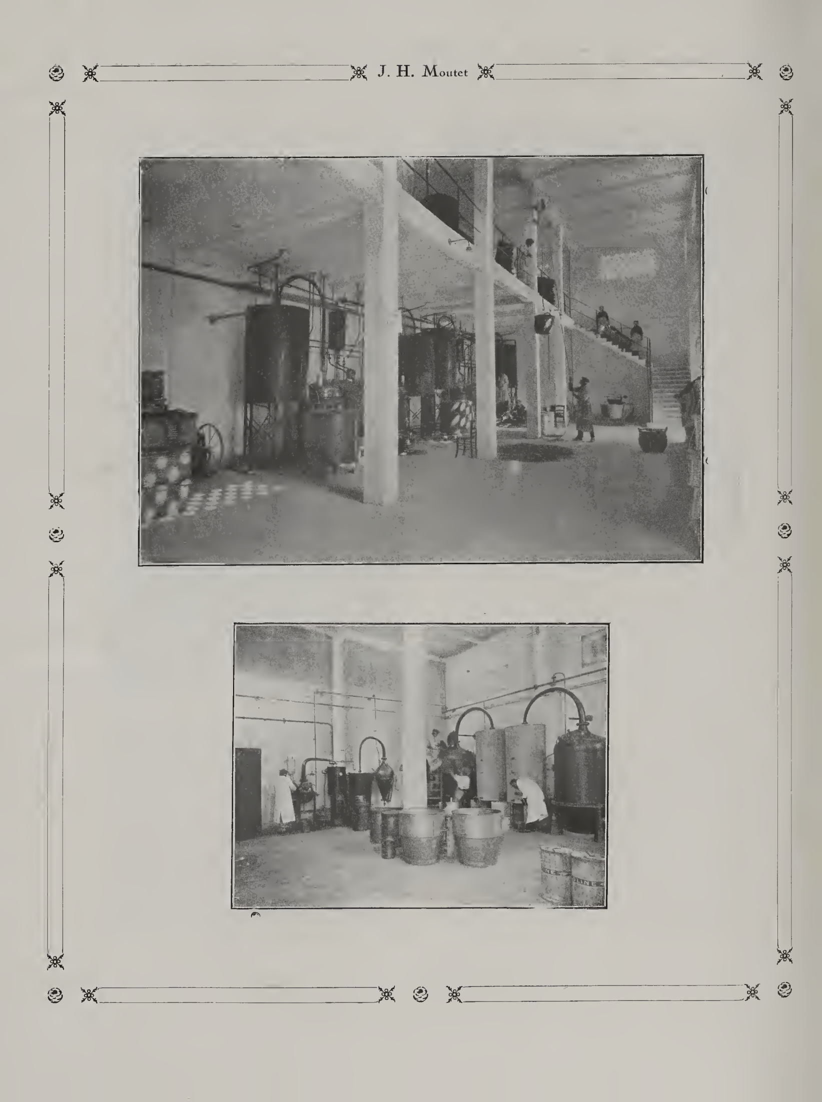
Cette Usine, qui s'élève sur le plateau de Saint-Claude, à proximité de la Gare P.-L.-M., est au centre des cultures florales.

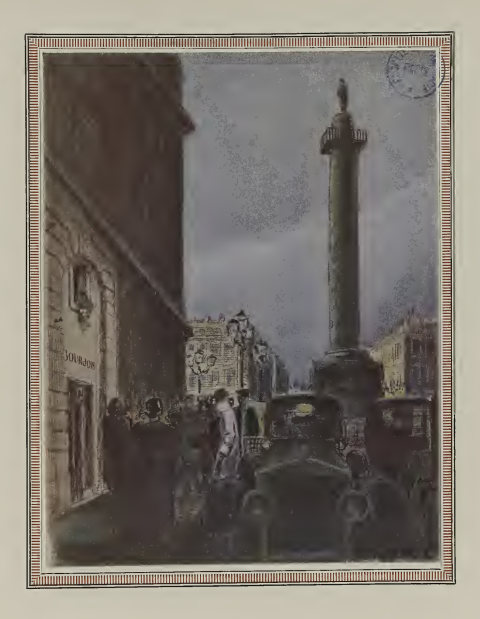
M. J. Henri Moutet, travailleur, persévérant et laborieux, réunissant de grandes connaissances pratiques en parfumerie, a été obligé par le développement rapide de ses relations, et devant l'insistance de ses clients qui le sollicitaient, à devancer cette construction pour lui permettre de donner satisfaction à une clientèle étrangère, toujours plus nombreuse et exigeante.



L'Usine Saint-Claude, la plus récente de la Cité des Parfums, a été construite sur les plans mûrement étudiés, et son aménagement intérieur est muni du tout dernier perfectionnement.

Cette Usine ne s'occupe que des fabrications de « Matières premières pour la Parfumerie et la Savonnerie ».





Babette fait des emplettes

L'AFFAIREMENT élégant de la rue de la Paix, le mouvement, les lumières, le roulement ouaté des grandes autos de luxe, le choc clair et délicat des petits talons martelant l'asphalte, des voix de femmes, des silhouettes de femme profilées en sombre contre les devantures, des manteaux de fourrure, des parfums.... un parfum.

— Babette j'étais sûre de vous rencontrer et bien que vous tournant le dos, je vous ai reconnue.

— Par quel miracle ?

— Ah voilà ! devinez.

— Non, dites, dites !

— J'ai crû reconnaître « Mon Parfum » de Bourjois qui est votre parfum préféré.

— Bravo !

— Et puis regardez à quel endroit de la rue de la Paix nous sommes.

— Juste en face de chez Bourjois : J'y allais de ce pas.

— Vous voyez qu'il n'est pas difficile d'être sorcière. Il suffit de savoir quand une femme est véritablement élégante, la raison de son élégance et de son succès. « Dis-moi qui te parfume........ »

— A quoi bon, dit Babette, puisque vous le savez.







QUELQUES MODÈLES DE LA COLLECTION
DES ETAB^TS^ BERLAN, LEDERLIN & Cie. PARIS





CAPUCHONS A CHARNIÈRE
POUR FLACONS EXTRAITS





QUELQUES MODÈLES DE LA COLLECTION
DES ETAB^TS BERLAN. LEDERLIN & Cie PARIS







CAPUCHONS DE FLACONS
POUR EXTRAITS





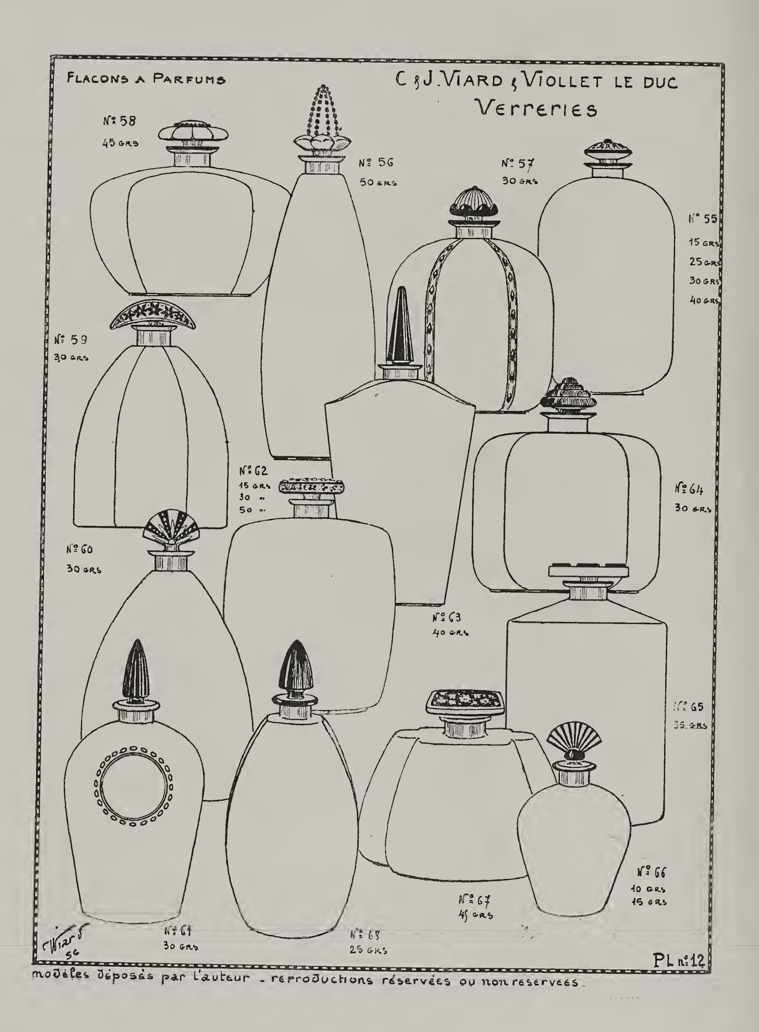
QUELQUES MODÈLES DE LA COLLECTION
DES ETAB^TS BERLAN. LEDERLIN & CIE PARIS

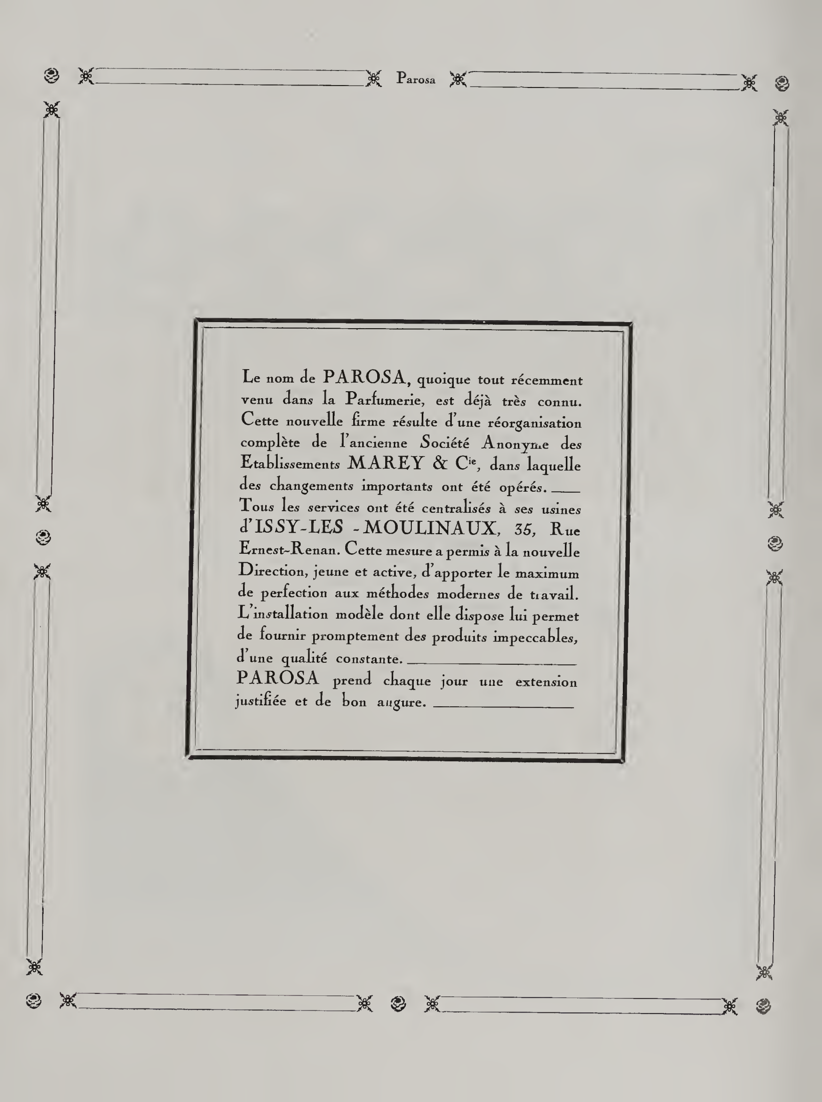





CAPSULES DE FLACONNETTES
POUR EXTRAITS
QUELQUES MODÈLES DE LA COLLECTION
DES ETABts BERLAN . LEDERLIN & Cie PARIS


BRULE PARFUM.
N° 34
PL n°15
BIBELOTS D'ART
C & J. VIARD & VIOLLET LE DUC
25 rue Chevalier Désiré
MONTREUIL seine
Modèles Deposés par l'auteur


FLACONS A PARFUMS
C & J. VIARD & VIOLLET LE DUC
Verreries
N° 58
45 GRS
N° 56
50 GRS
N° 57
30 GRS
N° 55
15 GRS
25 GRS
30 GRS
40 GRS
N° 59
30 GRS
N° 62
15 GRS
30 "
50 "
N° 64
30 GRS
N° 60
30 GRS
N° 63
40 GRS
N° 65
35 GRS
N° 66
10 GRS
15 GRS
N° 67
45 GRS
N° 61
30 GRS
N° 68
25 GRS
Viard 56
PL n° 12



Le nom de PAROSA, quoique tout récemment venu dans la Parfumerie, est déjà très connu. Cette nouvelle firme résulte d'une réorganisation complète de l'ancienne Société Anonyme des Etablissements MAREY & Cie, dans laquelle des changements importants ont été opérés. ___ Tous les services ont été centralisés à ses usines d'ISSY-LES-MOULINAUX, 35, Rue Ernest-Renan. Cette mesure a permis à la nouvelle Direction, jeune et active, d'apporter le maximum de perfection aux méthodes modernes de travail. L'installation modèle dont elle dispose lui permet de fournir promptement des produits impeccables, d'une qualité constante. ___

PAROSA prend chaque jour une extension justifiée et de bon augure. ___

Les établissements Descollonges frères comprennent actuellement, outre les usines à Lyon-Villeurbanne, des agences et dépôts dans les principales villes du monde.

Ils ont pour objectif :

1° La fabrication des produits chimiques classiques dans l'industrie de la Parfumerie, tels que : Ionone, Alcool Phényléthylique, Iso-Eugénol, Heptine Carbonate de Méthyle, Méthylacétophénone, Hydroxycitronnellol, Alcools et Aldehydes gras supérieurs, etc...

2° Le traitement de certains produits naturels, tels que : Mousse de Chêne, Labdanum, etc..., en vue de l'extraction de leurs principes odorants.

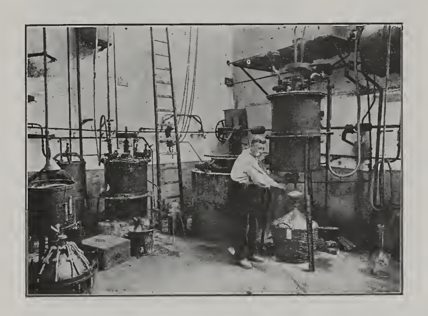
3° La recherche de produits chimiques nouveaux permettant de perfectionner la synthèse des Essences naturelles de fleurs, ou de créer de nouvelles gammes d'odeur.





Les quelques vues présentées ici : Appareils de distillation et de catalyse, autoclaves, pompes à vide, etc., donnent une idée approximative du matériel nécessaire pour ces fabrications.

La direction technique est assurée par l'un de ses chefs, ancien polytechnicien, bien préparé, par une large culture scientifique, à diriger une industrie essentiellement scientifique.



La Maison a été fondée en 1904, et eut pour premier siège un local situé chemin des Pins à Villeurbanne ; l'industrie des parfums synthétiques était alors trop nouvelle pour qu'il existât un personnel technique disponible apte à entreprendre d'emblée ces fabrications délicates ; aussi les premières années furent consacrées à la mise au point des fabrications et à l'étude des marchés français et étrangers. Après cinq ans d'efforts, la situation de la maison étant définitivement établie et la clientèle commençant à en connaître et apprécier les produits, il devint nécessaire d'organiser les fabrications sur une plus large échelle. MM. Descollonges frères acquirent alors un vaste terrain à Villeurbanne, et y firent édifier l'usine actuelle qui est d'ailleurs un chantier de

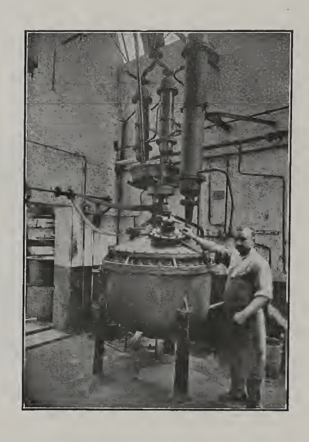


construction permanent depuis cette époque, vu les agrandissements constants nécessités par l'extension des affaires. Il n'est en effet actuellement pas un coin du monde où existe un fabricant de Parfumerie ou de Savonnerie qui n'ait vu passer leurs voyageurs.

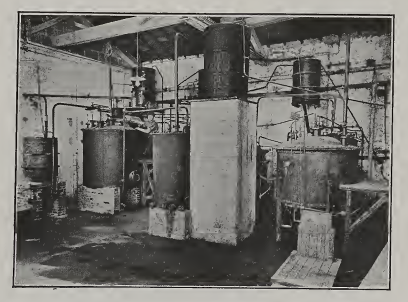
Les méthodes scientifiques les plus nouvelles et les plus délicates sont employées pour l'obtention des produits de la Maison.

C'est à Lyon que furent faites les savantes recherches du professeur Grignard sur les réactions organomagnésiennes qui valurent à son auteur le prix Nobel pour la chimie et une célébrité mondiale ; c'est à Lyon, chez Descollonges frères, que furent employées vraisemblablement pour la première fois les méthodes mises au point par le professeur Grignard.

La Maison Descollonges frères mit en effet sur le marché dès 1906 l'Alcool Phényléthylique préparé par l'action du Phényle bromure de magnésium sur la monochlorydrine du glycol suivant le procédé breveté du professeur Grignard.



Les méthodes de catalyses, créations elles aussi de la science française, puisqu'elles sont issues



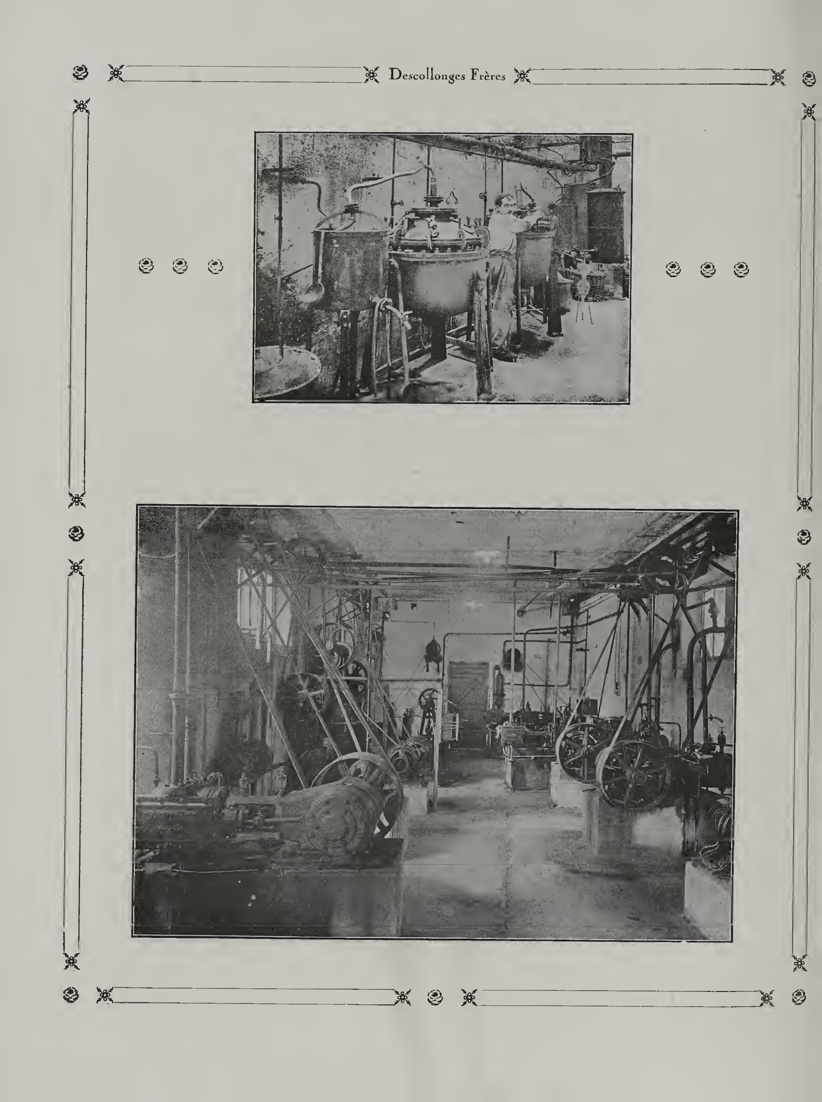
des célèbres travaux des chimistes Sabatier, Senderens et leurs disciples, ont trouvé de multiples emplois chez Descollonges frères, citons plus particulièrement la préparation des Aldehydes normales, octylique, nonylique, décylique, etc...

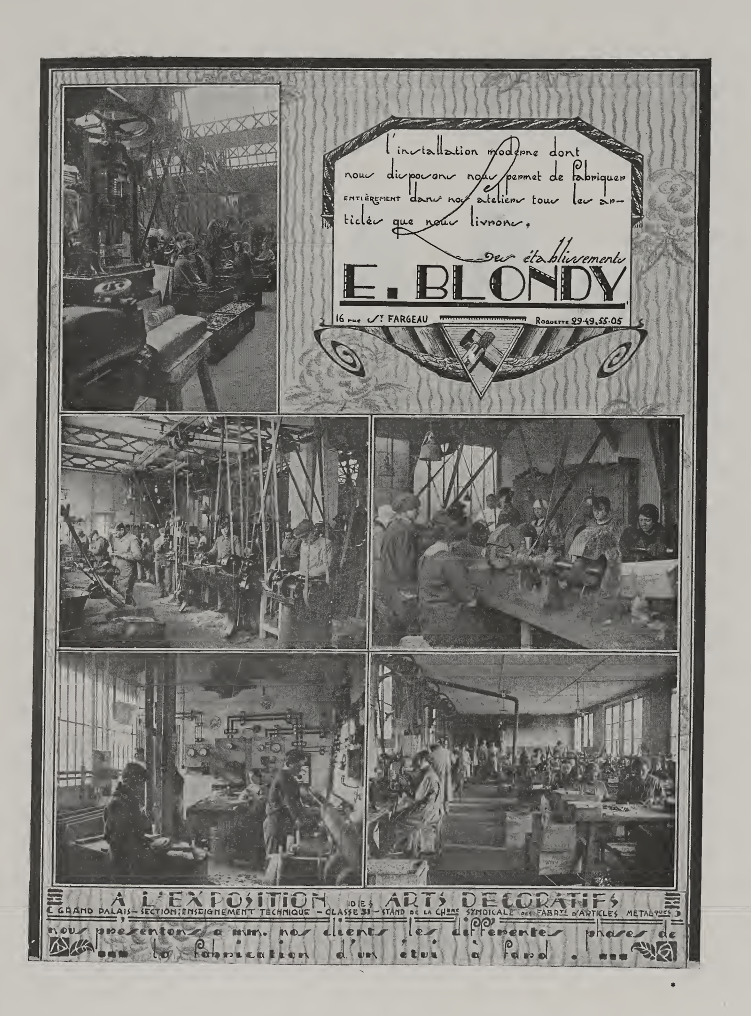
Les remarquables propriétés de l'amidure de sodium étudié par le professeur Meunier, de l'Université de Lyon, ont également trouvé leur emploi dans cette usine et sont utilisées dans la fabrication de l'Heptine Carbonate de Méthyle, si délicate et si complexe que très peu de fabricants ont osé l'aborder.

Les Etablissements Descollonges frères ont mené de front les fabrications purement chimiques et les études concernant l'emploi judicieux des produits chimiques. Si l'emploi des Produits Chimiques qui existent dans les essences naturelles tels que l'Acétate de Benzyle, l'Alcool Phényléthylique, etc... ou ceux dont l'odeur a un caractère très net, tels que l'Héliotropine, l'Ionone, etc., est relativement facile, il n'en est pas de même de certains produits chimiques entièrement nouveaux n'ayant nul équivalent dans la nature. Dans ce cas, il faut souvent de longues et patientes recherches pour trouver le rôle que peuvent jouer ces produits en parfumerie. De telles recherches appliquées à des produits entièrement nouveaux ont conduit Descollonges frères à des synthèses d'odeur de fleurs qui sont d'une vérité étonnante, citons : le parfum du Lilas reproduit à la perfection par leur Lilas Anthosia, celui de la racine d'Iris D. F. et celui de la Fleur de Jasmin qui est reproduit avec une telle fidélité par leur essence de Jasmin de Provence que nombreux sont ceux qui, ayant à décider laquelle d'une essence naturelle de Jasmin ou du Jasmin artificiel de D. F., donne le mieux l'odeur vraie du Jasmin en Fleurs, donneront sans hésiter la palme au synthétique.

Ce rapide coup d'œil sur les productions de la Maison permet de se rendre compte que les vingt années écoulées depuis sa fondation ont été bien employées et de conclure que Descollonges frères ont été de bons serviteurs de l'Industrie Française.




l'installation moderne dont
nous disposons nous permet de fabriquer
ENTIÈREMENT dans nos ateliers tous les articles que nous livrons.
Les établissements
E. BLONDY
16 rue St FARGEAU
Roquette 29-49.55-05
A L'EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS
(GRAND PALAIS – SECTION: ENSEIGNEMENT TECHNIQUE – CLASSE 31 – STAND DE LA CHBRE SYNDICALE DES FABRTS D'ARTICLES METALLIQUES)
nous presentons a mm. nos clients les differentes phases de
la fabrication d'un etui à fard.

quelques étuis à fards.....





Lorsque vous habitez Nice, et que vous cherchez l'ombre pas trop loin de la mer, vous ne pouvez pas faire moins que de passer rue de France. Cette rue est la grande artère qui, tracée presque parallèlement à la Promenade des Anglais, réunit le quartier des Beaumettes à la Place Massena, centre d'attractions de la ville.

Au numéro 139 de la rue de France, se trouvent les bureaux d'administration et les magasins de vente des Etablissements « Callisté », fondés il y a quelques années pour la fabrication et la vente des matières premières pour la parfumerie.

D'où vient ce nom de « Callisté » ? Si c'est celui du propriétaire de la marque, vous admettrez qu'il était prédestiné par son étymologie grecque, à suivre une carrière où le goût du beau ne soit pas exclu, par conséquent à devenir parfumeur. Faute de renseignements précis, nous sommes plutôt porté croire que le mot « Callisté » est une marque de fabrique adoptée par un habile parfumeur qui se propose, à l'abri de ce pseudonyme, de doter notre malheureuse humanité de tout ce qu'il y a de plus beau (« Kallistos », en grec, étant le superlatif de « Kallos » qui signifie : beau), comme principe odorant pour la parfumerie.

Si ice entre en jeu, Grasse n'a qu'à bien se tenir. Le beau soleil de Provence éclaire les deux villes rivales et la lutte promet d'être chaude.

N'oublions pas que nous sommes dans le Midi et que si, ailleurs, il y a des mortels (les pauvres ! qui visent toujours « à mieux » ; le méridional ne saurait se contenter de ce comparatif, et, surtout lorsqu'il s'agit de satisfaire ses clients, il leur fournit toujours « le meilleur » (en grec « Kallistos » est parfois employé dans ce sens).

Là se trouve en effet le secret de la vogue dont jouissent déjà les produits de cette fabrique, à peine lancés sur le marché des essences et des matières premières pour la parfumerie et la savonnerie. Loin de craindre la concurrence des maisons plus anciennes, la jeune firme « Callisté » semble vouloir l'affronter avec le ferme propos de la dominer. « Audaces fortuna juvat », dit le proverbe ; il ne nous reste qu'à souhaiter prompt succès à ces jeunes audacieux.



H. DUCOUSSO

13, Rue du Grenier Saint-Lazare

PARIS

L'INDUSTRIE DU LIÉGE

Le liège est le tissu végétal, cellulaire, léger, poreux, relativement élastique, résultant du développement extraordinaire de la couche subé-



reuse de l'écorce dans quelques arbres et notamment dans le chêne-liège (Quereus suber. L.). Cer arbre croît dans le midi de la France, en Corse, en Italie, en Espagne, en Portugal et en Algérie.

Le liège a de nombreux emplois industriels. ous ne parlerons ici que des bouchons de liège destinés à boucher les flacons et les bouteilles pour la parfumerie.

La qualité du bouchon dépend essentiellement de la nature du liège. Le bouchon doit être uni, sec, élastique et sans défauts. Pour les vins mousseux, on n'emploie que des bouchons de premier choix, imperméables aux fluides qui se dégagent de ces liquides. Le même choix s'impose pour les flacons d'extraits et de liquides parfumés.

Les meilleurs lièges sont, sans contredit, les lièges français ; mais on en trouve aussi d'excellents en Espagne. Dans une bonne exploitation de chênes-lièges, l'écorce ne doit être enlevée que tous les dix ans au plus. La nature du sol influe sur la qualité du liège. Les arbres du Var, des Alpes-Maritimes et des Pyrénées-Orientales poussent lentement et prennent de la consistance, tout en conservant leur élasticité. Les arbres qui poussent dans des terrains marécageux ou dans un sol mal cultivé, contiennent des parties malades et produiront des bouchons susceptibles de donner mauvais goût, même sous les meilleures apparences.

Le liège arrive chez le fabricant en planches irrégulières, réunies en balles ; on l'expose à l'air



libre pendant plusieurs mois, puis après un triage par qualités, on enlève les parties défectueuses

pour ne garder que les planches bien saines que l'on soumet, en vase clos, à l'action de la vapeur. Les planches sont divisées en petits fragments ayant exactement pour épaisseur la longueur à donner au bouchon. Les morceaux de liège sont



débités en petits parallélipipèdes et façonnés en bouchons par une machine ou par la main de l'ouvrier qui leur donne la forme cylindrique ou légèrement conique, suivant les besoins.

Les déchets de liège trouvent de multiples emplois dans l'industrie, comme garnitures de tuyaux de vapeur, ou revêtements isolants. Les poudres de liège sont utilisées en pharmacie et en droguerie, comme véhicules des agents antiseptiques. On les amalgame au plâtre pour en faire du staff. On les emploie dans la fabrication du linoléum. Dernièrement, on a utilisé les déchets de liège à confectionner des briques et des bétons agglomérés pour certaines constructions.

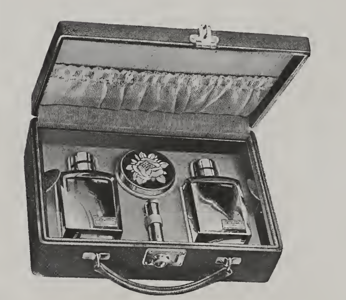
Avant de livrer les bouchons à la consommation, on leur fait subir un traitement par l'acide sulfureux. Ils acquièrent ainsi un éclat spécial.

Vous pouvez suivre ces diverses opérations sur les gravures qui accompagnent cet article. Le travail y est surtout fait à la main à l'aide d'instruments très tranchants, dont le maniement exige une longue pratique professionnelle. Il existe aussi une machine, d'origine américaine, qui permet un travail rapide et très régulier, pour une fabrication plus intensive.

Naturellement, la parfumerie ne peut employer que des bouchons absolument neufs et parfaitement sains. Pour éviter dans une certaine mesure que les liquides prennent le goût de bouchon, il est prudent de les échauder à l'eau bouillante pendant cinq minutes, puis de les passer à l'alcool.



Présentation des Coffrets Lenthéric













Quelques .. créations des Verreries .. de Bezons



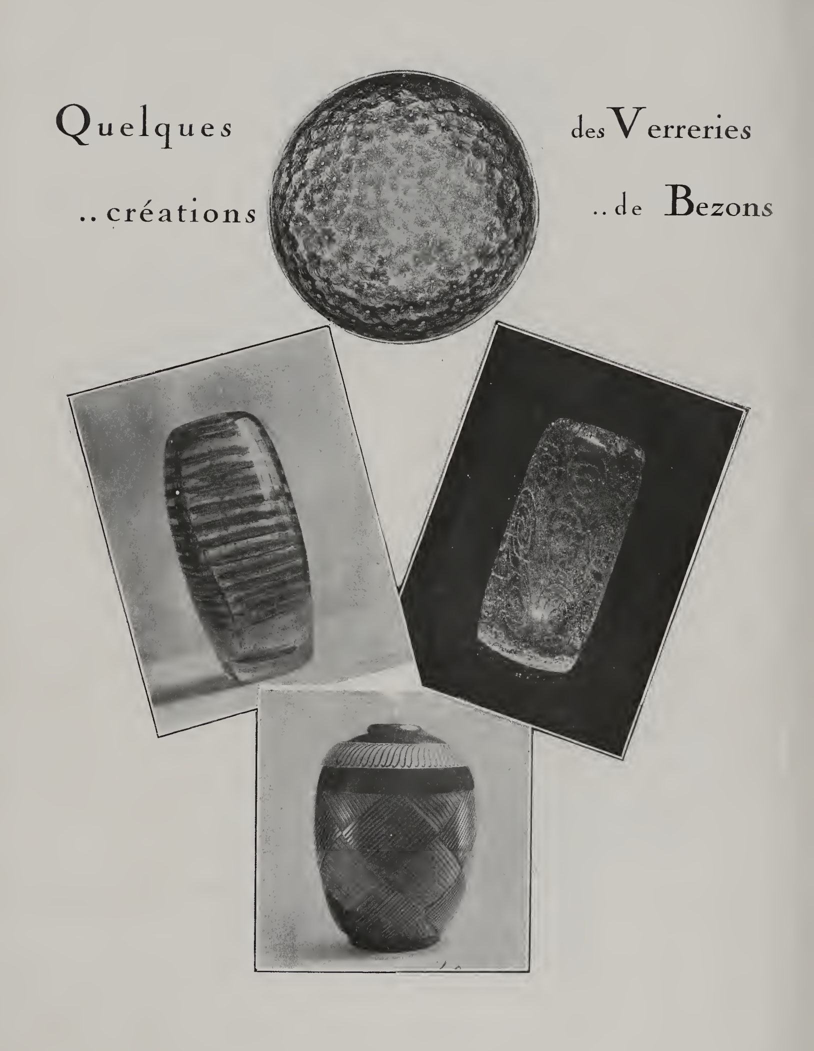
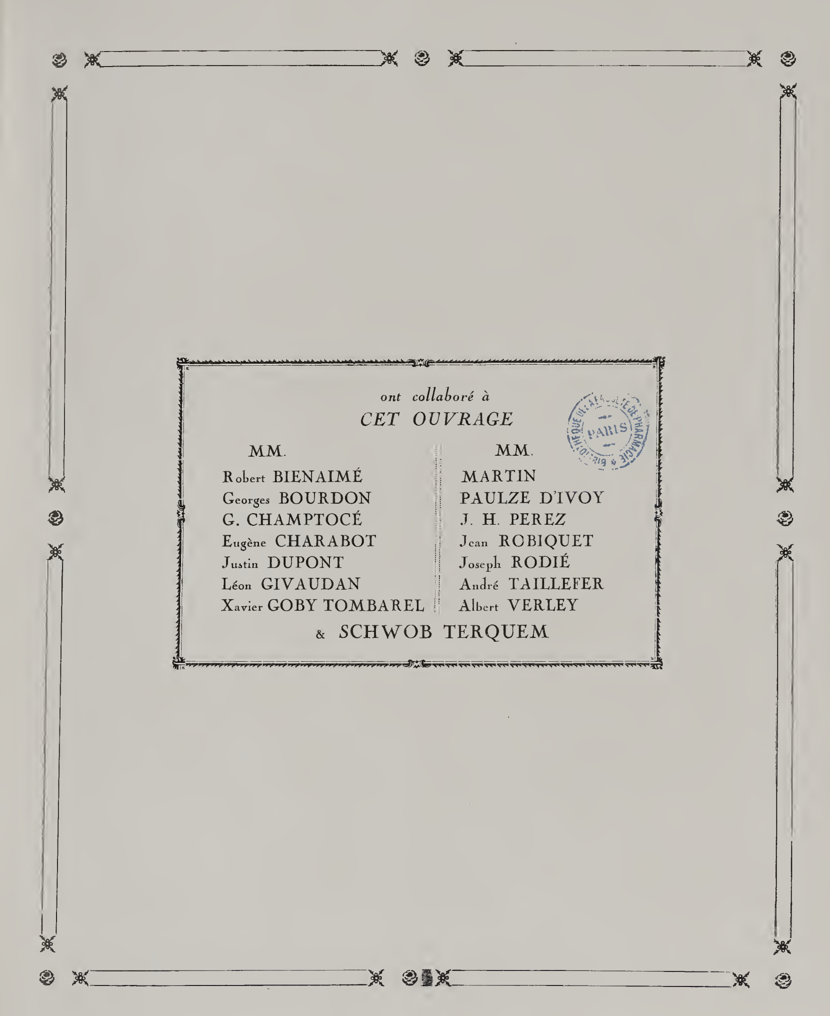

Quelques
..créations
des Verreries
..de Bezons

Table des Matières

Table des Encarts

Table des Notices



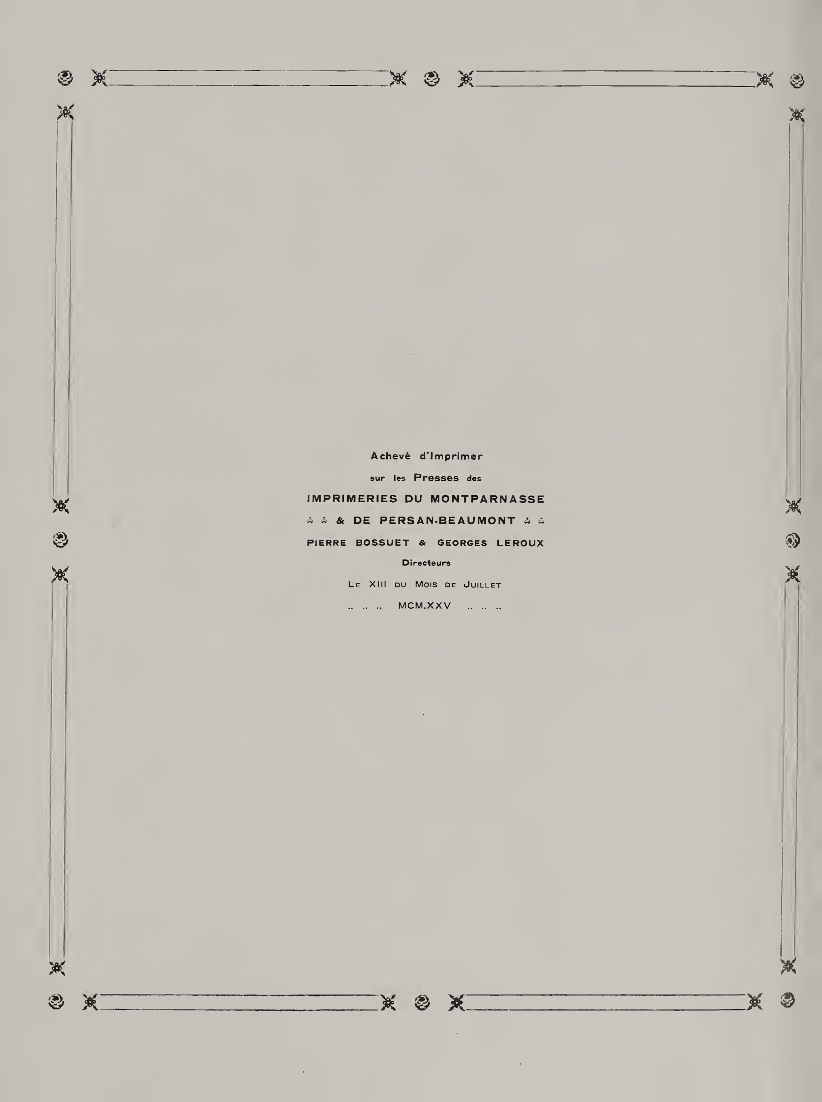


ont collaboré à

CET OUVRAGE

MM.	MM.
Robert BIENAIMÉ	MARTIN
Georges BOURDON	PAULZE D'IVOY
G. CHAMPTOCÉ	J. H. PEREZ
Eugène CHARABOT	Jean ROBIQUET
Justin DUPONT	Joseph RODIÉ
Léon GIVAUDAN	André TAILLEFER
Xavier GOBY TOMBAREL	Albert VERLEY

& SCHWOB TERQUEM



Achevé d'Imprimer

sur les Presses des

IMPRIMERIES DU MONTPARNASSE

& DE PERSAN-BEAUMONT

PIERRE BOSSUET & GEORGES LEROUX

Directeurs

Le XIII du Mois de Juillet

.. .. .. MCM.XXV .. .. ..

